This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DU LIMOUSIN

LIBRARY
JUL 23 1964
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

TOME XLIV

(TOME XXII DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

LIMOGES

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE LIMOUSINE

V° H. DUCOURTIEUX

Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin

7, RUE DES ARÈNES, 7

1895

AVIS

à MM. les Membres de la Société

La Société archéologique et historique du Limousin rappelle à tous ses Membres qu'elle reçoit avec reconnaissance et examine avec le plus grand soin et le plus grand intérêt toute communication relative à l'histoire de la province, aux mœurs, aux monuments, aux traces de toute nature qu'ont laissés les divers âges sur le sol de notre Limousin.

Elle recommande à l'attention de ses Membres non seulement les vieux registres des paroisses, les minutes des études de notaires, les archives des mairies, des bureaux d'enregistrement, des confréries religieuses, des châteaux, les chartriers, les collections particulières, mais tous les anciens papiers, livres de comptes, procédures, inventaires, actes de notaires, etc. Il s'y trouve souvent des indications dignes d'intérêt.

La Société prie tout spécialement ses Membres de rechercher et de lui communiquer les procès-verbaux ou mentions d'assemblées de communautés paroissiales antérieures au XVIIIe siècle et tout document se rapportant au commerce et à l'industrie du pays avant 1790.

Les réunions de la Société ont lieu invariablement le dernier mardi de chaque mois. — L'ordre du jour de la réunion est publié dans les journaux de Limoges, mais il n'est pas envoyé de lettres de convocation.

Nous ne saurions trop engager ceux de nos confrères qui changeraient de domicile ou dont l'adresse n'est pas exactement indiquée à la *Liste des Membres de la Société*, à faire connaître leur adresse actuelle soit au Secrétaire général (M. Louis Guibert, rue Sainte-Catherine, 8), soit au Trésorier (M. Louis Bourdery, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 28), de façon à éviter toute erreur dans la présentation des reçus de cotisation et tout retard dans l'envoi du *Bulletin*.

MM. les Membres de la Société sont instamment invités à adresser ou à faire verser au Trésorier chaque année, avant le 31 mars, le montant de la cotisation de l'année en cours (15 fr. pour les Membres résidants et 10 fr. pour les correspondants). — Passé ce délai, le Trésorier fera encaisser par la poste les cotisations non payées, en ajoutant au montant de la cotisation 20 centimes pour frais.

Ceux des Membres de la Société qui n'ont pas encore retiré leur diplôme voudront bien le réclamer à M. L. Bourdery, Trésorier, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 28, en lui envoyant, s'ils ne l'ont déjà fait, le montant du droit d'entrée fixé à 10 fr. — Ce droit n'est exigible que des Sociétaires résidant dans le département.

Les démissions doivent être adressées par écrit au Président.

A moins qu'ils n'en témoignent le désir, il ne sera pas envoyé de quittances aux Sociétaires qui auront adressé leur cotisation par mandat ou lettre chargée au Trésorier, le reçu de la poste pouvant en tenir lieu.

AVIS

La Société archéologique et historique du Limousin ne croit pas devoir différer jusqu'à l'époque de l'achèvement du tome XLIII de son Bulletin (actuellement sous presse), la distribution du tome XLIV, renfermant le compte rendu des fêtes du *Cinquantenaire* de la Société et les divers documents, lectures, catalogues s'y rapportant, ainsi que le savant travail de M. Leroux : *Sources de l'Histoire du Limousin.*

Les sociétaires et les correspondants recevront, avec le présent avis, la première livraison du tome XLIV. La seconde, renfermant les procès-verbaux de l'année 1895, la liste des membres et la table, leur sera envoyée en janvier 1896, avec le tome XLIII (année 1894).

Limoges, imp. Ve H. Ducourtieux, 7, rue des Arènes.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DU LIMOUSIN

ACADÉMIE D'AIX
BIBLIOTHÈQUE
Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres

TOME XLIV

(TOME XXII DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

LIMOGES
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE LIMOUSINE
Ve H. DUCOURTIEUX
Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin
7, RUE DES ARÈNES, 7

1895

GROUPE DES MEMBRES DU CONGRÈS DU CINQUANTENAIRE

SUR LE PERRON DE NOTRE-DAME-DU PONT, A SAINT JUNIEN

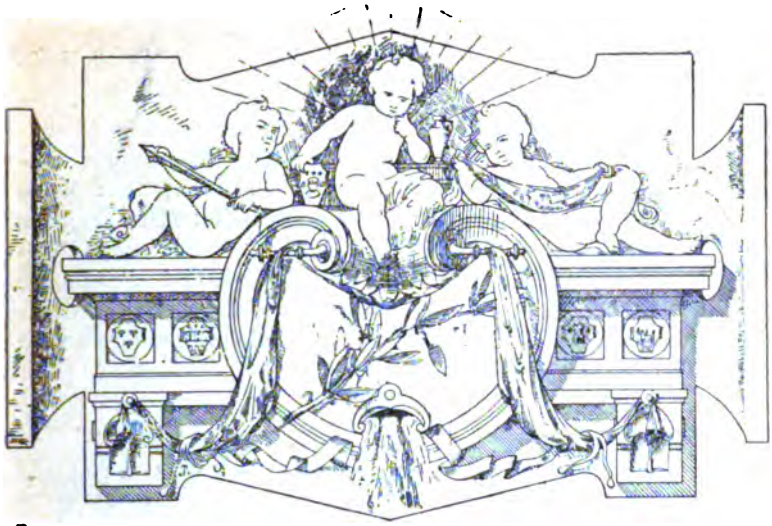

DC611
L731S6
v.44

CINQUANTENAIRE

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE & HISTORIQUE DU LIMOUSIN

PROGRAMME & HORAIRE

La Société archéologique et historique du Limousin a été fondée au mois de décembre 1845, dans la première réunion du *Comité d'histoire et d'archéologie* créé par arrêté de M. Morisot, préfet de la Haute-Vienne, en date du 3 du même mois. Les statuts furent discutés et votés dans l'assemblée générale du 26 décembre 1845. Cette Société, reconnue d'utilité publique par décret du 14 novembre 1877, a créé et longtemps administré le Musée de Limoges (aujourd'hui Musée national Adrien Dubouché) ; elle a publié quarante-trois volumes de mémoires, le *Nobiliaire de la Généralité* en quatre volumes (par les soins de MM. les abbés Roy-Pierrefitte et A. Lecler), les *Registres consulaires de la ville de Limoges* en six volumes (par les soins de MM. Emile Ruben et Louis Guibert), les *Récits de l'histoire du Limousin* (œuvre collective) et donné son concours à l'impression

d'un certain nombre d'ouvrages intéressant le pays, à des fouilles archéologiques, à la réparation ou à la reconstruction de plusieurs monuments. Elle compte, au 1er janvier 1895, 141 membres titulaires, 6 honoraires, 72 correspondants. Président né : M. le Préfet de la Haute-Vienne. Présidents successifs : MM. François Alluaud (1845-1865), Bonnin (1865-1866), Othon Péconnet (1866-1867), Larombière (1867-1869), Dubédat (1869-1874), le chanoine Arbellot (1874-1895). Deux de ses membres, MM. Arbellot et Nivet-Fontaubert, appartiennent à la Société depuis la première année de son existence.

Samedi, 15 juin 1895

PREMIÈRE SÉANCE GÉNÉRALE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

(Salle du Conseil général, place de la Préfecture, à huit heures précises du soir)

Allocution par M. le chanoine Arbellot, président de la Société.

Lectures :

1° Rapport sur les travaux de la Société, par M. Camille Jouhanneaud ;

2° La sculpture à Limoges, au seizième siècle, par M. Camille Leymarie.

Du Jubé de la cathédrale de Limoges.

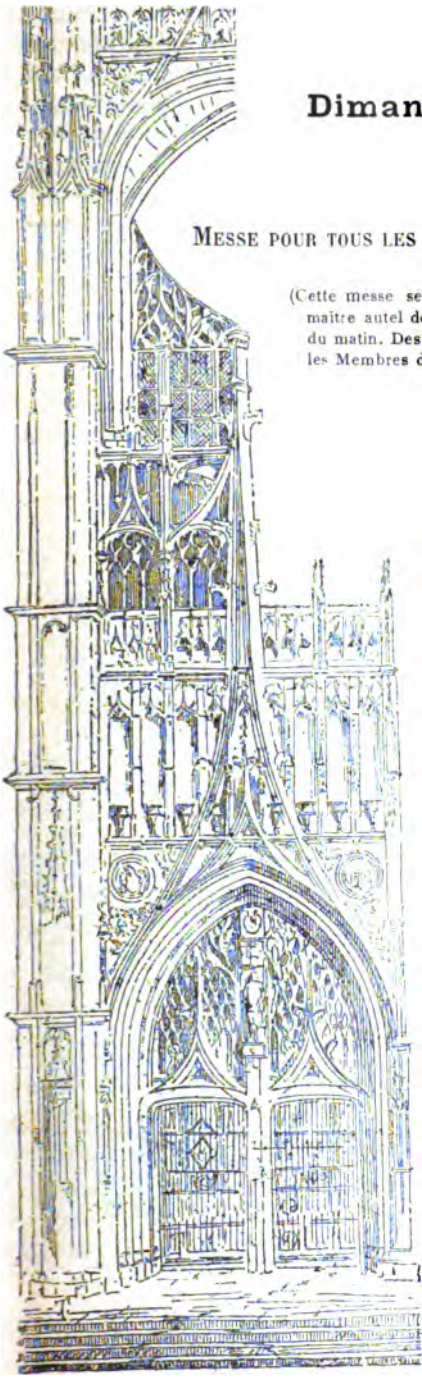

Cathédrale : Portail Saint-Jean

Dimanche, 16 juin 1895

MESSE POUR TOUS LES MEMBRES DÉFUNTS DE LA SOCIÉTÉ

(Cette messe sera dite par M. le chanoine Arbellot, au maître autel de l'église Cathédrale, à huit heures précises du matin. Des places seront réservées dans le chœur pour les Membres de la Société et les Membres du Congrès.)

PREMIÈRE EXCURSION

SOLIGNAC-CHALUCET

Départ en voiture, à midi précis

RENDEZ-VOUS place de l'Hôtel-de-Ville. (Les voitures prendront à leurs hôtels les étrangers qui se seront fait inscrire au secrétariat pour participer aux excursions.)

Itinéraire : Avenue Baudin et nouvelle route d'Aixe. Vallée de la Vienne. On traverse la Vienne au pont de l'Aiguille. Viaduc et vallée de la Briance. Solignac est à 11 kilomètres.

SOLIGNAC (chef-lieu de commune du canton sud de Limoges, 1351 habitants), ancien bourg fortifié, construit autour de l'abbaye fondée en 631 par saint Éloi à l'aide des libéralités de Dagobert Ier. Eglise romane à coupoles (monument historique), présentant certains détails fort anciens, mais appartenant dans son ensemble au douzième siècle et bénie en 1143 seulement. Le clocher a été abattu par la foudre en 1783. Vitraux peints et stalles sculptées dues à l'abbé Martial de Bony (1456-84); boiserie du XVIe siècle servant à l'exposition des reliques ; châsse émaillée de sainte Valérie (fin du XIIe ou commencement du XIIIe siècle); buste-reliquaire de saint Théau (XVe siècle); ornements anciens. Le monastère a été reconstruit au commencement du dix-huitième siècle. Après avoir servi de prison, puis de pensionnat, il a été converti en fabrique de porcelaines.

Le bourg du VIGEN, à un kilomètre de Solignac, possède une petite église du XIIe siècle et un pont sur la Briance.

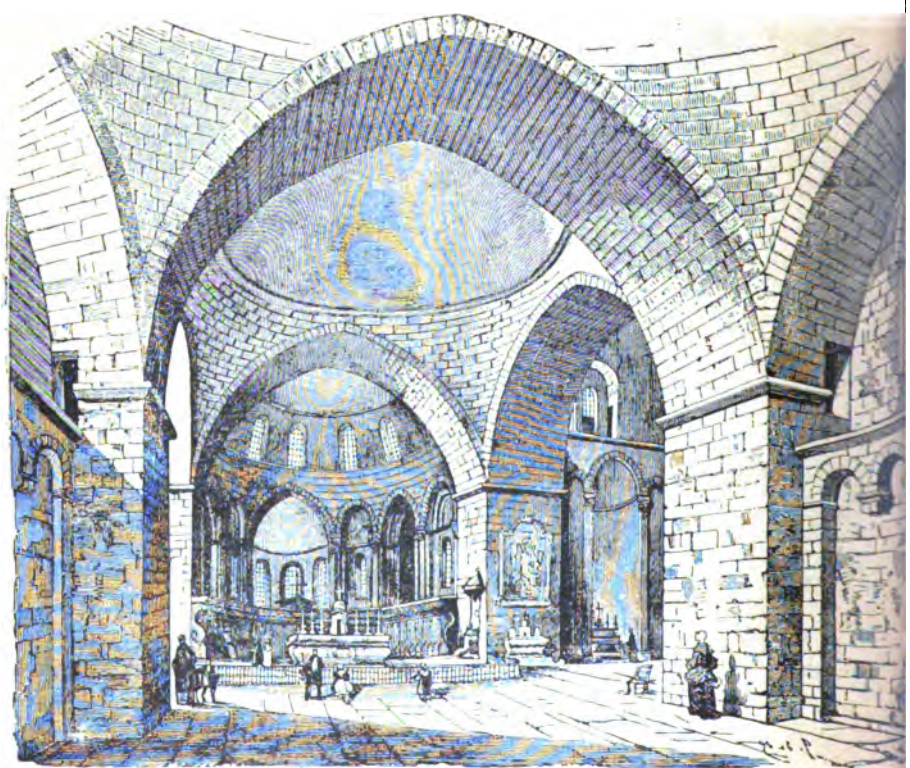

Intérieur de l'église de Solignac.

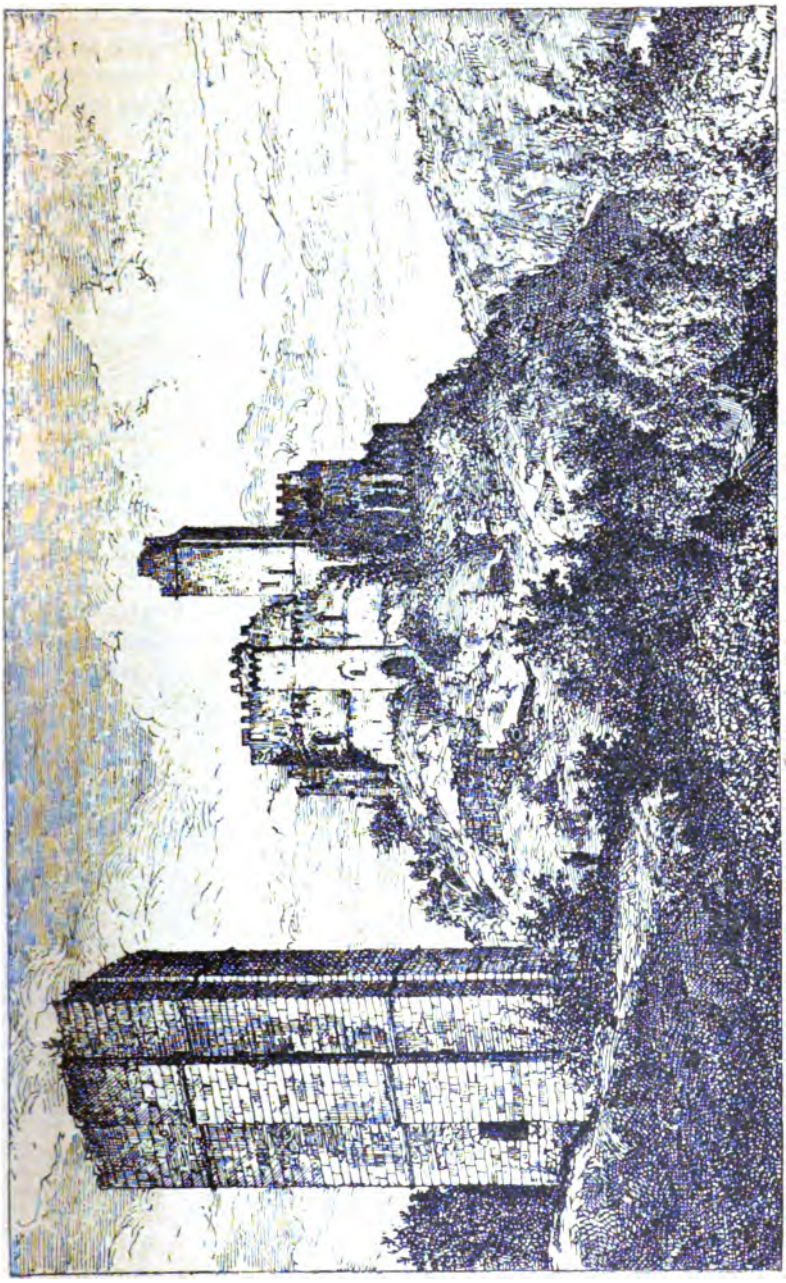

TOUR JEANNETTE ET CHATEAU-HAUT DE CHALUCET.

CHALUCET (5 kilomètres du Vigen), monument historique. Ruines d'un double château construit au confluent de la Briance et de la Ligoure, en 1132, par deux chevaliers, Arnaud Bernard et Bernard de Jaunhac, sur les terres de l'abbaye de Solignac, pour servir de refuge à l'évêque de Limoges, Eustorge, alors chassé de son siège. Le donjon du haut-château et la tour Jeannette, seul reste du Bas-Châlucet, peuvent remonter à cette époque. Le château haut, de beaucoup le plus important, a été agrandi aux XIIIe et XIVe siècles. Acquis par le roi Philippe le Bel, il fut donné par Philippe V, en 1317, à Henri de Sully, pour le rachat d'une rente à lui constituée, et passa de la maison de Sully à la maison d'Albret. Vendu en 1641 comme faisant partie du domaine personnel laissé par Henri IV, il fut acquis par François de Verthamont et appartient aujourd'hui à la famille de Thézillat. La forteresse, occupée par plusieurs chefs de Grandes-Compagnies, entre autres par le fameux Perrot le Béarnois, qui s'y maintint de 1380 à 1393, devint à plusieurs reprises le repaire de bandits ou de partisans. Prise en 1577 par les bourgeois de Limoges, avec le concours des paroisses des environs, elle fut définitivement démantelée en 1593.

Retour à Limoges, 6 heures, par la route de Saint-Yrieix. Château de Crochat. Vue du viaduc du chemin de fer de Limoges à Toulouse par Uzerche (hauteur 32 mètres, longueur 423 mètres).

DEUXIÈME SÉANCE GÉNÉRALE

(Salle du Conseil général, à huit heures et demie précises)

Lectures :

1° De l'influence du granit sur l'architecture limousine, par M. le baron de Verneilh ;

2° Le Consulat du Château de Limoges au moyen âge, par M. Louis Guibert ;

3° Léonard Limosin et son œuvre, par M. Louis Bourdery ;

4° La civilisation du Limousin au moyen âge, par M. Alfred Leroux.

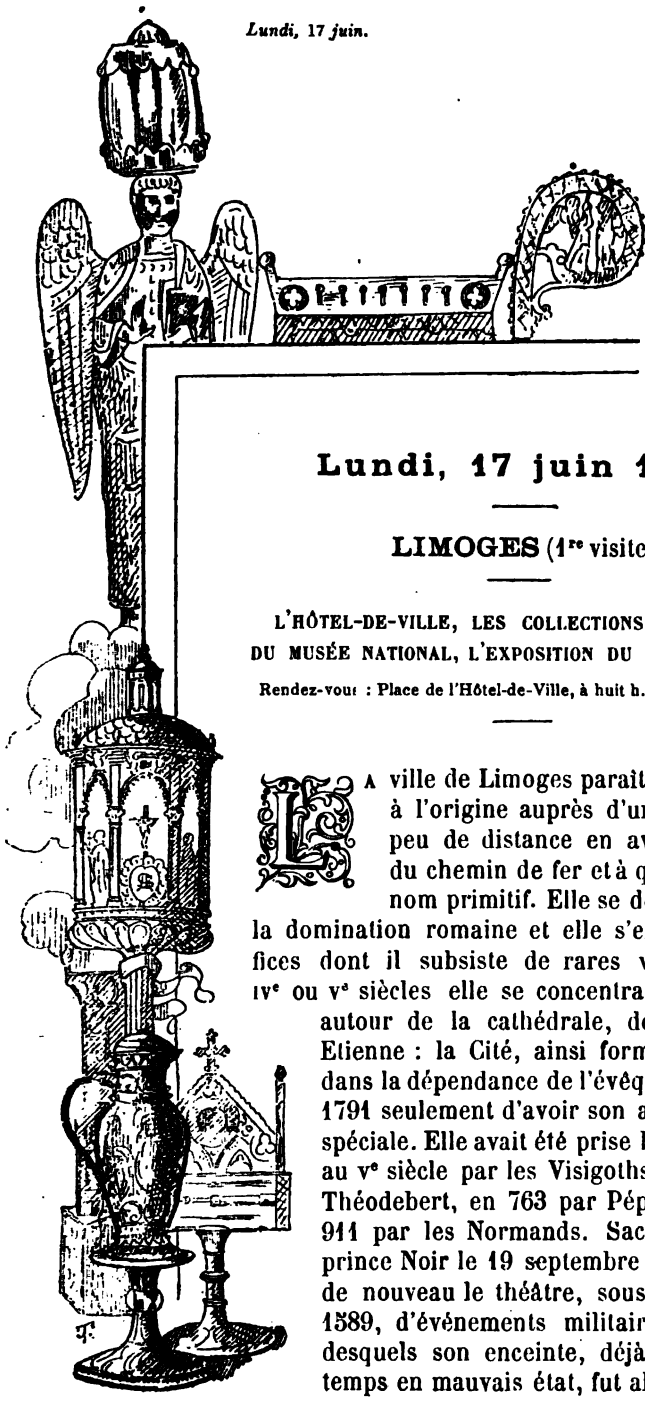

Lundi, 17 juin 1895

LIMOGES (1re visite)

L'HÔTEL-DE-VILLE, LES COLLECTIONS ARTISTIQUES DU MUSÉE NATIONAL, L'EXPOSITION DU LIVRE LIMOUSIN

Rendez-vous : Place de l'Hôtel-de-Ville, à huit h. précises du matin

La ville de Limoges paraît s'être établie à l'origine auprès d'un gué placé à peu de distance en aval du viaduc du chemin de fer et à qui elle dut son nom primitif. Elle se développa sous la domination romaine et elle s'embellit d'édifices dont il subsiste de rares vestiges. Aux IVe ou Ve siècles elle se concentra et se fortifia autour de la cathédrale, dédiée à saint Etienne : la Cité, ainsi formée, demeura dans la dépendance de l'évêque et cessa en 1791 seulement d'avoir son administration spéciale. Elle avait été prise bien des fois : au Ve siècle par les Visigoths, en 573 par Théodebert, en 763 par Pépin, en 848 et 911 par les Normands. Saccagée par le prince Noir le 19 septembre 1370, elle fut de nouveau le théâtre, sous la Ligue, en 1589, d'événements militaires à la suite desquels son enceinte, déjà depuis longtemps en mauvais état, fut abattue.

La ville du Château se forma, aux IXe et Xe siècles, hors des murailles de la Cité, autour du tombeau de saint Martial, et sous la protection du monastère construit auprès de la célèbre basilique où reposaient les restes du premier évêque de Limoges. Très industrieuse et très commerçante, sa population augmenta rapidement, s'enrichit et posséda de bonne heure des institutions municipales qui furent confirmées par plusieurs rois de France et d'Angleterre.

La grande industrie apparaît à Limoges peu après le commencement du dix-huitième siècle : la ville possédait avant la Révolution deux manufactures royales, une de cotonnades (1743), la seconde de porcelaines (1784). Aujourd'hui Limoges compte 75,000 habitants environ : il est le chef-lieu du 12e corps d'armée, d'une cour d'appel, d'un évêché. Principales industries : la porcelaine : 30 fabriques, 104 fours, 12,000 ouvriers, 15 millions d'affaires ; fabrication des liqueurs : 40 maisons, 16 millions d'affaires ; chaussures : 19 maisons, 2,000 ouvriers, 5 millions d'affaires ; saboterie : 10 maisons, 400 ouvriers, 3 millions d'affaires ; imprimerie : 12 maisons, 200 ouvriers, 3 millions d'affaires.

L'hôtel de ville de Limoges a été construit de 1879 à 1883 par M. Lecler, architecte du palais de Versailles, avec le produit du legs fait à la ville par un de ses citoyens, M. Fournier. Il a coûté environ 1,500,000 francs. Il se compose d'un grand corps de logis surmonté d'un campanile, et de deux grands pavillons se prolongeant en arrière des deux côtés d'une cour. Escalier monumental. Grand vestibule. Salle des fêtes, inachevée. Peintures de M. Motte à droite et à gauche de la salle des fêtes. Salle des séances du Conseil municipal (plafond de Weerth). Salle des mariages (plafond d'Urbain Bourgeois).

Visite des collections artistiques du Musée national, provisoirement installées dans la salle des fêtes. (Les riches collections de céramique ne sont pas visibles en ce moment, par suite de la reconstruction du Musée. Il en est de même de la collection lapidaire).

Tableaux : les tableaux sont au nombre de 70. On remarque parmi eux l'unique peinture sur bois qu'on connaisse de l'émailleur Léonard Limosin, l'*Incrédulité de S. Thomas* ; des toiles signées Nattier, Troyon, Lafon, Daubigny, Ducis, Villebesseyx, Bazin, Gervex, Guillaumet, Lobrichon, Protais, Bon Boulogue, Teytaud, Castan, Vialle, etc., plusieurs portraits de l'école de Rigaud et enfin un volet sur bois, signé A. D. 1509, attribué à Albert Dürer, représentant sainte Catherine et saint Léonard.

Sculptures : les vingt sculptures du Musée appartiennent en grande partie à deux sculpteurs limousins : Félix Ferru et A. Thabard ; les autres sont de Millet, Cartellier, Devers, etc.

Emaux : *L'Adoration des Mages*, avec l'évêque Barthon de Montbas, spécimen des débuts de l'émail peint. — *La mise au tombeau*, œuvre de l'émailleur connu sous le nom de Monvaerui. — *Jésus au milieu des docteurs ; Sibylles, Joseph et la femme de Putiphar*, sujets attribués à Léonard I Limosin. — Assiette en grisaille, *Le mois d'avril*, par Pierre Courteys, et deux grands médaillons ronds en

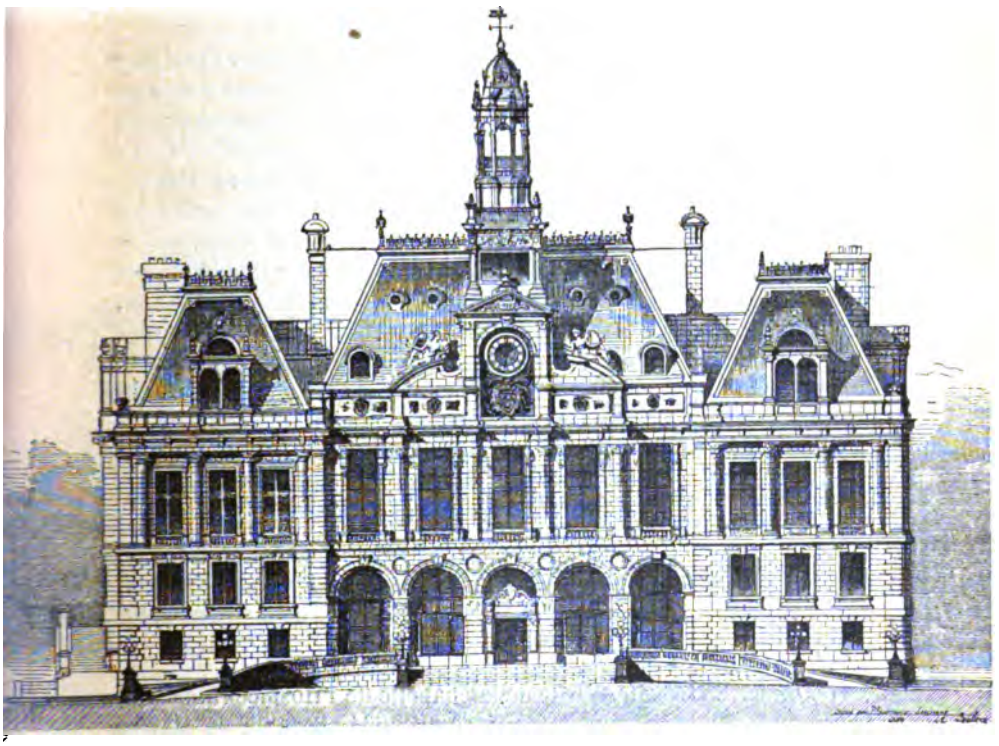

Hôtel-de-Ville de Limoges.

couleurs du même artiste, *La Prise de Troie* et *L'Enlèvement d'Hélène*. — *Le Baptême de Notre-Seigneur*, grande plaque peinte en couleurs, par Pierre Reymond. — Un élégant *coffret* de l'atelier des Pénicaud. — Spécimens de Couly I Noylier, avec ses petits sujets mythologiques à fond rouge, et de Couly II, avec son grand ensemble de *La vie de Notre-Seigneur*. — Un petit revers de miroir hexagone à peinture allégorique, de François Limosin. — *M. de Verthamont présentant un placet à saint Martial*, le plus important ouvrage connu de Léonard II Limosin. — Nombreux échantillons

des travaux des émailleurs des XVIIe et XVIIIe siècles, tels que les Laudin, les Nouailher, Poncet, Poyllevé.

Orfévrerie : Coffret de Limoges (XIIIe siècle). — Plaque de couverture d'évangéliaire (XIIIe siècle). — Croix en cuivre doré (seconde moitié du XIIIe siècle ?). — Crosse provenant de l'abbaye de La Règle (XIVe siècle). — Ostensoir reliquaire (XIVe siècle). — Reproductions galvanoplastiques des monuments d'orfévrerie les plus importants qui ont figuré à l'Exposition rétrospective de Limoges en 1886.

EXPOSITION DU LIVRE LIMOUSIN

On a cherché à réunir les spécimens les plus anciens et les plus intéressants des produits des presses limousines. Le premier en date des livres imprimés à Limoges qu'on ait signalé est le *Bréviaire* du diocèse, de Jean Berton, portant la date du 24 janvier 1495 (96). Le second est un *Missel*, du même imprimeur, daté du 21 août 1500.

Après l'imprimerie des Berton, vinrent, au XVIe siècle, celles des de La Nouaille, de Claude Garnier, des Le Moyne, des Barbou, de Barthélemy Moriceau; au XVIIe siècle, celles des Chapoulaud, des Bargeas, de Jean Germain, des Voisin, des Bureau, de Jean Cathue, de Jean Léger, des Bardinet, des Dessables, de Charbounier Pachi, de Etienne Lecler, des Farne et de François Meilhac; au XVIIIe siècle, des Dalesme. Ces imprimeurs ont laissé des ouvrages recommandables à divers titres et ils ont contribué à faire de Limoges un centre de l'industrie typographique en France. L'exposition offre des spécimens remarquables des produits de toutes ces presses, ainsi que de celles de Tulle et de Brive.

La fontaine du square de l'Hôtel de ville est due à M. Genuys, architecte et professeur à l'Ecole nationale d'art décoratif de Paris. L'application de la céramique à la décoration de ce monument lui donne une note originale et très agréable.

Neuf heures et demie. Visite de la chapelle de l'Hospice (ancienne église de la Mission), construite en 1661-1664. Rétable de Martin Bellet, de Limoges (premières années du XVIIIe siècle). Calice de vermeil, ciselé et émaillé (première moitié du XVIe siècle). L'hôpital général (800 lits) a été installé dans l'ancien hôpital Saint-Gérald, dont la fondation remontait au XIIe siècle.

Eglise paroissiale Sainte-Marie, portion de l'ancienne chapelle des Dominicains, construite entre 1240 et 1250. Grand rétable en bois sculpté (fin du XVIIe siècle ou commencement du XVIIIe). Tableau de Jacques Restout : *la Présentation.*

Pont Saint-Martial (le plus ancien de Limoges) réédifié au XIIIe siècle sur des fondations gallo-romaines, après avoir été détruit en 1182 par Henri II, roi d'Angleterre.

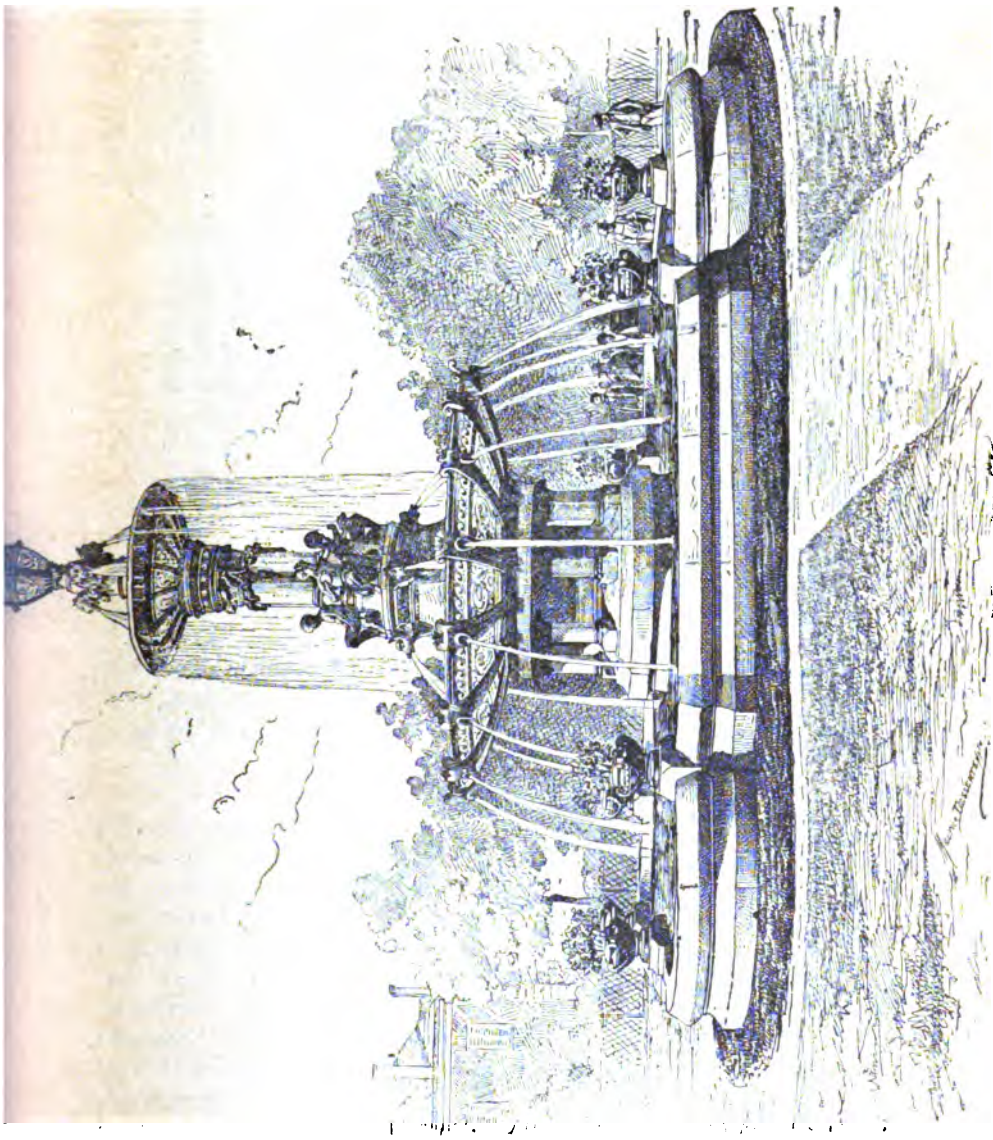

FONTAINE MONUMENTALE DE LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

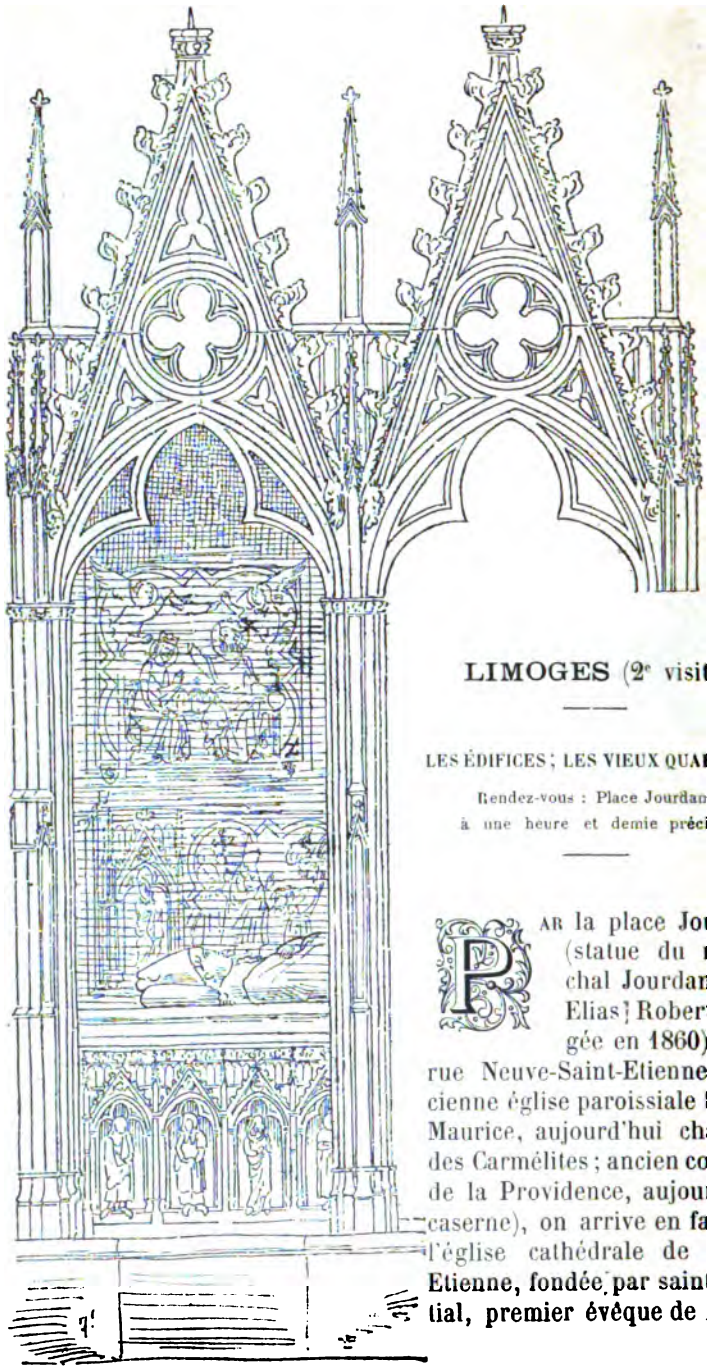

Cathédrale : Tombeau de Bernard Brun.

LIMOGES (2e visite)

LES ÉDIFICES ; LES VIEUX QUARTIERS

Rendez-vous : Place Jourdan,
à une heure et demie précise.

PAR la place Jourdan (statue du maréchal Jourdan, par Elias Robert, érigée en 1860), et la rue Neuve-Saint-Etienne (ancienne église paroissiale Saint-Maurice, aujourd'hui chapelle des Carmélites ; ancien couvent de la Providence, aujourd'hui caserne), on arrive en face de l'église cathédrale de Saint-Etienne, fondée par saint Martial, premier évêque de Limo-

ges, sur l'emplacement d'un temple dont il subsiste quelques fragments (colonnes du clocher). Crypte de l'église du XIe siècle avec curieuses peintures dont la plus ancienne : le Christ et la Madeleine, paraît dater du XIe siècle. L'édifice gothique, construit en grande partie sur les fondations mêmes de l'église romane, fut commencé en 1273. Le beau portail Saint-Jean date des premières années du XVIe siècle (vanteaux de porte intéressants de 1530 environ). Les dernières travées de la nef et le narthex ont été construits de 1876 à 1888. Le clocher, dont quelques parties paraissent appartenir à l'église carlovingienne, est de plusieurs époques (XIIe au XIVe siècles) ; sa flèche a été renversée par la foudre en 1571. Galeries élégantes. Vitraux appartenant en partie au XVIe siècle ; deux : *l'Annonciation* et *Saint Martial et Sainte Valérie* sont du XIVe siècle. Magnifique jubé (*les Travaux d'Hercule*) de 1533, 1534 (surmoulage au Trocadéro). Tombeaux du cardinal Raynaud de La Porte, ancien évêque de Limoges, commissaire apostolique dans l'affaire des Templiers († 1315); de Bernard Brun, évêque du Puy et de Noyon, puis d'Auxerre († 1359); de Jean de Langeac, évêque de Limoges, à qui on doit le jubé († 1541). Dalles funéraires des XIVe et XVe siècles. Tableaux anciens et modernes dont l'un (*le Martyre de Saint-Etienne*) attribué à Léon Coignet. Lutrin en fer forgé du XIIIe siècle. Dans la sacristie, canons d'autel en émail de Nicolas I Laudin † 1698 (10 pièces en 3 tableaux) et baisers de paix en émail. A l'extérieur : statue de saint Martial et la « lapidation de saint Etienne » (sculpt. XIVe s.).

Quartier de l'Abbessaille : la rue des Roches; la rue du Rajat et ses escaliers ; le Pont Saint-Etienne, dont la construction remonte au XIIIe siècle et qui a probablement remplacé un pont plus ancien.

Eglise paroissiale de Saint-Pierre-du-Queyroix, fondée au VIe siècle par l'évêque Rorice II. Reconstruite au XIIe siècle. L'édifice actuel appartient surtout au XIVe siècle; la façade a été refaite au commencement du XVIe ; la nef principale est de 1517. Le clocher offre un type bien proportionné des XIIIe-XIVe siècles. — Beau vitrail du XVIe siècle : *la Mort et le couronnement de la sainte Vierge,* attribué à un Pénicaud. Vitrail de Maréchal, exécuté sur un carton de Gustave Doré : *Duc in altum.* — Rétable en bois sculpté de la fin du XVIIe siècle, provenant du Collège des Jésuites. Cloche de 1419. Statue en albatre de la Vierge, XIVe siècle.

Maisons du XIVe siècle, rue Poulaillère (Beauvieux) et place des Bancs (Marmignon), avec sculptures intéressantes.

Jubé de la Cathédrale.

Quartier de la Boucherie. Chapelle de Saint-Aurélien. Croix en pierre sculptée provenant du couvent des Grands-Carmes, xve s.

Eglise paroissiale de Saint-Michel-des-Lions, construite au cours du xive siècle sur l'emplacement d'une église du xe ou xie siècle qui avait remplacé une très ancienne chapelle. Le clocher, de 1383, est haut de cinquante-cinq mètres et surmonté, depuis 1824, d'une grosse boule de bois recouverte de cuivre d'un effet assez singulier. Lions de granit, sculptures du haut moyen âge. Monument de Saint-Martial (1889). Vitraux du xve siècle : scènes de la vie de la sainte Vierge et de la vie de saint Jean-Baptiste. Petit reliquaire d'argent avec inscription provenant de l'abbaye de Grandmont.

LE SOIR, A SEPT HEURES

BANQUET

à l'hôtel Continental (place Jourdan)

MATIN

Mardi 18 juin 1895

VISITE D'UN ATELIER D'ÉMAILLEUR ET D'UNE FABRIQUE DE PORCELAINES

Rendez-vous ; place d'Aine, à sept heures et demie précises

Atelier d'émaillerie de M. Louis Bourdery, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 32

Depuis le moyen âge (et probablement depuis saint Eloi) jusqu'aux premières années de ce siècle, les fours de nos émailleurs ne se sont pour ainsi dire pas éteints. Mais de la fin du xve siècle seulement date la peinture en émail, qui a produit des chefs-d'œuvre au siècle suivant. Cet art a eu depuis une quarantaine d'années un fort intéressant réveil dans notre ville. — Installation ; fours, cuisson au coke et cuisson au gaz. Opérations successives : l'emboutissage, le décapage, l'émaillage, la peinture (en grisaille et en couleurs), les paillons, la cuisson.

FABRIQUE DE PORCELAINES DE M. WILLIAM GUÉRIN

rue du Petit-Tour, six fours, 800 ouvriers.

De 1771 seulement date l'établissement de la première fabrique de porcelaines à Limoges. Cette industrie a pris, depuis quarante ans, grâce au commerce d'exportation dont elle est l'objet et à la pureté et à la beauté des matières premières fournies par notre sol, un développement considérable.

Matières premières, préparation des pâtes, modelage, tournage, moulage, coulage, travail à la machine, transports électriques, dégourdissage, émaillage, retouchage, enfournement, cuisson, défournement. Ateliers de décor et peinture.

Croix de Saint-Aurélien.

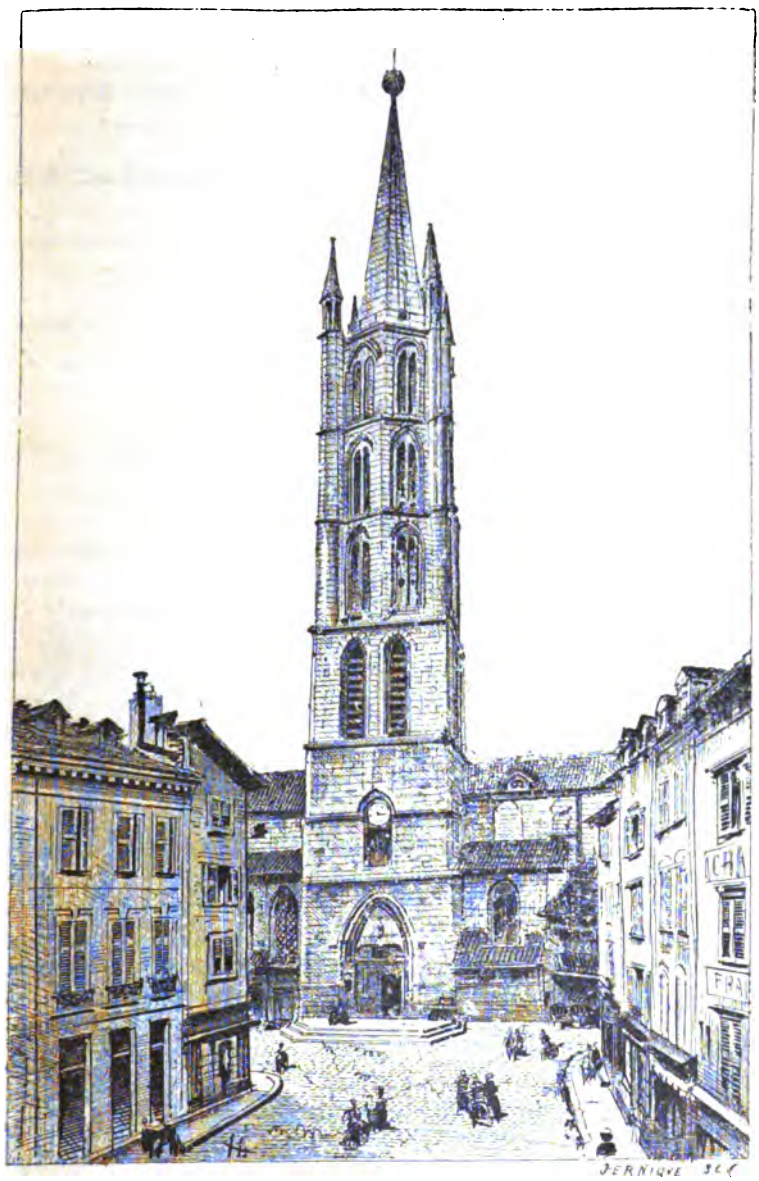

Église de Saint-Michel-des-Lions.

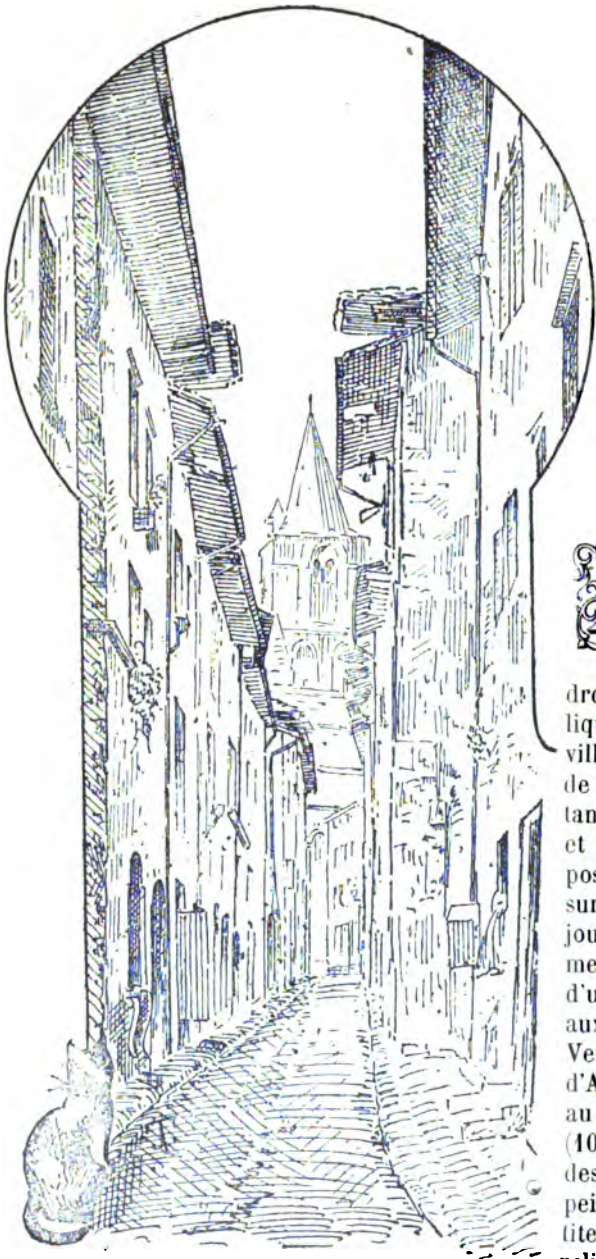

La rue Paillouse, à Saint-Junien

SOIR :

SECONDE EXCURSION

SAINT-JUNIEN

Rendez-vous
à la gare Limoges-Montjovis

Départ à 11 heures 59 m.
en chemin de fer.

A partir du tunnel de Montjovis, le chemin de fer atteint la vallée de l'Aurance, laisse sur la droite la chapelle de N.-D. d'Arliquet et passe à Aixe, petite ville industrieuse (population de la commune : 3,688 habitants), qui fut souvent assiégée et prise au moyen âge ; Aixe possède un pont du XIIIe siècle, sur la Vienne, réparé de nos jours, une église romane récemment restaurée, et les restes d'un château ayant appartenu aux vicomtes de Limoges ; — Verneuil-sur-Vienne (9 kilom. d'Aixe), église romane réparée au XVe siècle ; Saint-Victurnien (10 kilomètres plus loin), église des XIIe et XIVe siècles, avec des peintures du XVe siècle, une petite châsse émaillée et un buste-reliquaire ; lanterne des morts.

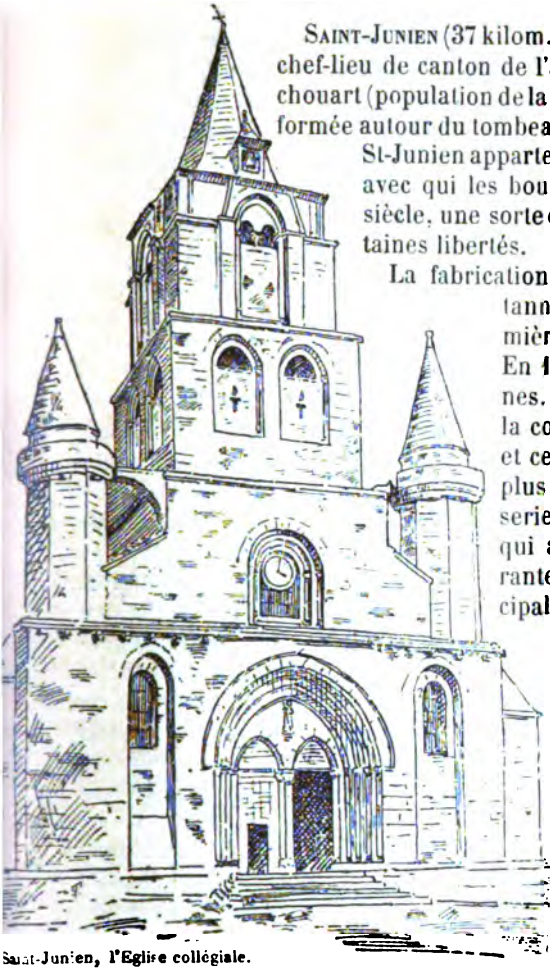

Saint-Junien, l'Eglise collégiale.

SAINT-JUNIEN (37 kilom. de Limoges), aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rochechouart (population de la commune : 9,376 habitants) formée autour du tombeau d'un solitaire (VIe siècle). St-Junien appartenait à l'évêque de Limoges, avec qui les bourgeois conclurent, au XIIIe siècle, une sorte de traité leur assurant certaines libertés.

La fabrication des papiers fut, après la tannerie et la corroierie, la première industrie de Saint-Junien. En 1750 elle possédait six usines. Il existe maintenant, dans la commune, onze papeteries, et cette industrie est devenue plus importante que la mégisserie et la fabrication des gants, qui avaient été pendant quarante ou cinquante ans la principale industrie de cette ville.

Une heure. — Visite de la mégisserie de MM. Dumas et Raymond (plus de 300 ouvriers). Trempage des peaux, mise en fosse, râclage, mise en nourriture, séchage, ouvrage, purge, teinturerie, opérations acccessoires.

Deux heures et quart. — Pont du XIIIe siècle, sur la Vienne, reconstruit en partie et récemment élargi.

Chapelle de Notre-Dame-du-Pont : elle existait au XIVe siècle. Le chœur fut reconstruit de 1441 à 1454. Louis XI vint en pèlerinage en 1461 à Notre-Dame-du-Pont, pour laquelle il avait une dévotion particulière, et ses libéralités permirent d'édifier la nef.

Deux heures trois quarts. — Ateliers de ganterie de M. Lambert (une centaine d'ouvriers tant à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur). Mouillage, dolage, étavillonnage, dépeçage, couture et broderie des gants.

Maisons intéressantes des XIIIe, XIVe, XVe siècles.

Plaque tombale en bronze du chanoine Formier.

Quatre heures.— Eglise paroissiale, ancienne collégiale (monument historique), dont la première construction date du VIe siècle. Le plan de l'église actuelle et quelques parties sont du XIe. Elle a été reconstruite aux XIIe et XIIIe siècles; aspect imposant, un peu lourd. Tombeau de saint Junien, spécimen remarquable de la sculpture et de l'ornementation du XIIe siècle. Restes d'un *sépulcre* à personnages du XVe s. Dalle funéraire en bronze de Martial Formier, abbé de Saint-Jean-d'Angély, 1513, v. st. (1514). Autel avec bas-relief : *Les disciples d'Emmaüs*, provenant de l'église abbatiale de Grandmont. Châsse en cuivre émaillé (XIIIe siècle).

Si le temps le permet, excursion à l'ermitage de saint Amand et aux ruines de la chapelle construite en cet endroit au XIe siècle. Les bords de la Glane, que domine cet ermitage, sont renommés pour la fraîcheur et la variété de leurs paysages.

Six heures moins le quart. — Dîner (hôtel Roch).

Sept heures cinquante-deux. départ pour Limoges.

LISTE

DES MEMBRES ET ADHÉRENTS DU CONGRÈS

MM.

Sée (Eugène), (✻, I ✿), préfet de la Haute-Vienne, président-né de la Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

Chénieux (François), (I ✿), docteur-médecin, maire de la ville de Limoges, directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, à Limoges.

Marsy (le comte de), (✻, I ✿, G O ✠), directeur de la Société française d'archéologie, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Compiègne.

Arbellot (I ✿, ✠), chanoine de Limoges, président de la Société archéologique et historique du Limousin, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, à Limoges.

Ardillier, négociant, place des Bancs, 16, Limoges.

Audiat (Louis), (I ✿), ancien professeur de l'Université, lauréat de l'Institut, président de la Société des Archives historiques de la Saintonge, à Saintes.

Babinet (le colonel), (O ✻), président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Barbou des Courières (Marc), imprimeur, boulevard de Fleurus, 5, Limoges.

Barrotte (Edmond), industriel, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 18, Limoges.

Bellet, instituteur, de la Société des sciences naturelles de la Creuse et de la Société archéologique du Limousin, à Saint-Maurice (Creuse).

Bernard des Essarts (O ✻), ancien consul général, de la Société française d'archéologie, à Compiègne.

Mme Bernard des Essarts, à Compiègne.

Billac (A ✿), administrateur de l'Ecole nationale d'art décoratif, rue de la Fonderie, 7, Limoges.

Billard (Georges), notaire, boulevard Gambetta, 33, Limoges.

MM.

Bonnault d'Houet (le baron de), inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, à Compiègne (Oise).

Madame la baronne de Bonnault d'Houet, de la Société française d'archéologie, à Compiègne (Oise).

Bouillon (Edouard) ✻, ancien maître de forges, ancien président du Conseil général de la Haute-Vienne, rue d'Isly, 12, Limoges.

Bourdery (Louis), ✻, peintre émailleur, trésorier de la Société archéologique et historique du Limousin, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 32, Limoges.

Mademoiselle Bourdery (Thérèse), à Limoges.

Mademoiselle Bourdery (Blanche), à Limoges.

Mademoiselle Bourdery (Jeanne), à Limoges.

Madame veuve Braud, cours Gay-Lussac, 48, Limoges.

Mademoiselle Braud (Marie-Louise), à Limoges.

Mademoiselle Braud (Renée), à Limoges.

Brisset-Desisles (Eugène), ancien magistrat, directeur particulier de la Compagnie d'Assurances générales sur la vie, de la Société archéologique et historique du Limousin, avenue de Juillet, 11, Limoges.

Brouard (Arsène), naturaliste, voyageur de commerce, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue Porte-Panet, 12, Limoges.

Brousse (Gilbert), propriétaire, avenue des Bénédictins, 25, à Limoges.

Chassoux (Fernand) (✻, A ✠) ancien préfet, de la Société archéologique et historique du Limousin, avenue de Juillet, 7, Limoges.

Chevallier (Raymond), membre du Conseil de la Société française française d'archéologie, au Bois de Lihus (Oise).

Codet (Pierre), manufacturier, maire de Saint-Junien, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, à Saint-Junien (Haute-Vienne).

Couronnel (le comte de) ✻, ancien attaché d'ambassade, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue de Lille, 71, Paris.

Coussevroux (Pierre), avocat, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue des Vénitiens, 22, Limoges.

Coustin (le marquis de), de la Société archéologique du Limousin, château de Sazeyrat, commune d'Arrènes (Creuse).

Claudin (A.), libraire, lauréat de l'Institut, rue Dauphine, 16, Paris.

Clement-Simon ✻, ancien magistrat, de la Société archéologique et historique du Limousin, au château de Bach, près Tulle.

Delisle (Léopold), (C ✻), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, membre honoraire de la Société archéologique et historique du Limousin, rue des Petits-Champs, 8, Paris.

Delort (l'abbé), curé doyen de Saint-Junien (Haute-Vienne).

Demars (l'abbé), curé du Châtenet-en-Dognon (Haute-Vienne), de la Société archéologique et historique du Limousin.

Dorat (le colonel), (O ✻), de la Société archéologique et historique du Limousin, rue des Augustins, 8, Limoges.

Decoux-Lagoutte (A ✠), ancien magistrat, maire de Trélissac, ancien chef du cabinet du Ministre de l'Instruction publique, de la Société historique du Périgord, à Périgueux.

MM.

Dubois (Joseph), avoué, de la Société archéologiqus et historique du Limousin, boulevard Victor Hugo, 16, Limoges.

Dumas et Raymond, manufacturiers, à Saint-Junien.

Ducourtieux (Paul), (A ✿), imprimeur, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue des Arènes, 7, Limoges.

Dumuys (Léon), ✠, secrétaire général de la Société historique de l'Orléanais et conservateur adjoint du Musée historique, à Orléans.

Fage (Emile), ancien vice-président du Conseil de préfecture de la Corrèze, président de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle.

Fage (René), (I ✿), avocat, secrétaire de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Gambetta, 25, Limoges.

Madame Fage (René), à Limoges.

Fage (André), étudiant, à Limoges.

Faissat (J.), constructeur d'appareils photographiques, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue du Clocher, 9, Limoges.

Fayolle (le marquis de), ✠, vice-président de la Société historique du Périgord, membre du Conseil de la Société française d'archéologie, au château de Fayolle, par Tocane-Sainte-Apre (Dordogne).

Fleury (Gabriel), imprimeur, de la Société française d'archéologie, à Mamers (Sarthe).

Madame de Fontenillat, à Limoges.

Font-Reaulx (Théophile de), de la Société archéologique et historique du Limousin, à Maillofray, par Blond (Haute-Vienne).

Francart (Adolphe), ✠, avocat, délégué du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

Fursac (Victor de), notaire, de la Société archéologique et historique du Limousin, à Aixe-sur-Vienne.

Fougeras-Lavergnolle (Gaston), avocat, de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Carnot, 22, Limoges,

Fray-Fournier (Alfred), (A ✿), chef de bureau à la Préfecture, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue de la Croix-Verte, 10, Limoges.

Gabiat (Camille), maire, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

Gaignet (l'abbé), supérieur du Grand-Séminaire, Limoges.

Garrigou-Lagrange (Paul), (A ✿), secrétaire général de la Société Gay-Lussac, directeur de l'Observatoire météorologique, à Limoges.

Geay, ingénieur architecte, président de la Société Gay-Lussac, boulevard Montmailler, 2, Limoges.

Gérardin (Albert), propriétaire, de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Gambetta, 11, Limoges.

Goutenègre (Eugène), (A ✿), professeur honoraire de l'Université, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue du Consulat, 23, Limoges.

Granet, receveur municipal, à Saint-Junien.

Greil (Louis), de la Société des Etudes du Lot, à Cahors.

MM.

Guérin-Lézé (William), ✻, fabricant de porcelaines, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue du Petit-Tour, Limoges.

Guibert (Louis), (A ✠), directeur particulier de la Compagnie d'Assurances générales contre l'incendie, secrétaire général de la Société archéologique et historique du Limousin, rue de l'Observatoire, Limoges.

Madame Guibert (Louis), à Limoges.

Guyonnet (Paul-André), chef de district à la Compagnie d'Orléans, de la Société archéologique et historique du Limousin, route de Clermont, à Montluçon.

Hersant (Edouard), directeur particulier de la Compagnie d'assurances *la Providence*, de la Société archéologique et historique du Limousin, avenue Baudin, 30, Limoges.

Hervy (Emile), notaire honoraire, vice-président de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Gambetta, 33, Limoges.

Jeannot, (I ✠), directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, à Bellevue, près Limoges.

Hubert, ✠, architecte-ingénieur honoraire de la ville de Mons (Belgique).

Jouhanneaud (Camille), avoué, de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Victor Hugo, 28, Limoges.

Joyeux (l'abbé), curé de Saint-Maurice (Creuse), de la Société archéologique et historique du Limousin.

Judicis (Antoine), architecte, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue Elie-Berthet, 13, Limoges.

Lacaux (Charles), ✠, industriel, vice-consul d'Espagne, cours Gay-Lussac, 32, Limoges.

Lacave-Laplagne (Jean), avocat, de la Société française d'archéologie, rue Pasquier, 8, Paris.

Lachenaud (Emile), propriétaire, de la Société archéologique et historique du Limousin, avenue du Midi, 5, Limoges.

Madame Lachenaud (Emile), à Limoges.

Lacoste (André), négociant, de la Société archéologique et historique du Limousin, Châteauponsac (Haute-Vienne).

Lambert, fabricant de gants, à Saint-Junien.

Leclerc (l'abbé), aumônier de l'Asile départemental d'aliénés, de la Société archéologique et historique du Limousin, à Naugeat près Limoges.

Ledain (Bélisaire), (I ✠), ancien conseiller de préfecture, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, et de la Société française d'archéologie, à Poitiers.

Legrand (Charles), avocat, secrétaire-archiviste des Antiquaires de la Morinie, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Lelong (l'abbé), curé de Solignac (Haute-Vienne).

Lemasson (A ✠), architecte du département de la Haute-Vienne, vice-président de la Société régionale des architectes du Limousin, Angoumois et Périgord, à Limoges.

Leriche, docteur en médecine, de la Société archéologique et historique du Limousin, La Souterraine (Creuse).

MM.

LEROUX (Alfred), (I ✿), archiviste du département de la Haute-Vienne, secrétaire-archiviste de la Société archéologique et historique du Limousin, faubourg de Paris, 48, Limoges.

LESPINAS (Edmond), ancien magistrat, de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux.

L'ESTOURBEILLON DE LA GARNACHE (le marquis DE), (A ✿), vice-président de la Société polymathique du Morbihan, membre de la Société française d'archéologie et de la Société archéologique de Nantes, rue du Drezen, 24, Vannes.

Madame la Marquise DE L'ESTOURBEILLON DE LA GARNACHE, Vannes.

LEYMARIE (Camille), (I ✿), conservateur de la Bibliothèque communale de Limoges, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue Borneilh, 14, Limoges.

LEYMARIE (Romain), président du tribunal de commerce de Tulle, de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, Tulle.

Madame LEYMARIE (Romain), Tulle.

LOUPIAS, ✻, économe de l'Asile départemental d'aliénés, à Naugeat près Limoges.

LOUVRIER DE LAJOLAIS (O ✻), directeur des Ecoles nationales d'art décoratif de Paris, Limoges et Aubusson, quai Bourbon, 19, Paris.

MALINVAUD-BERGER, négociant, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue Lansecot, 19, Limoges.

MACQUERON (Henri), (A ✿), secrétaire-général de la Société d'émulation, Abbeville (Somme).

MARBOUTY (Camille), négociant, de la Société archéologique et historique du Limousin, cours Gay-Lussac, 48, Limoges.

MARIAUX (Paul), négociant, de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Victor-Hugo, 18, Limoges.

MARIE (Eugène), propriétaire, rue de l'Observatoire, Limoges.

Mademoiselle MARTIN DU PUYTISON, Limoges.

MASSÉNAT (Elie), (A ✿), rédacteur de l'*Avenir*, de la Société scientifique et historique de la Corrèze et de la Société d'anthropologie, Brive.

MONCLAR (le marquis DE), (C ✻, G C ✠), ministre plénipotentiaire, de la Société française d'archéologie, château d'Allemagne, par Riez (Basses-Alpes).

MONIQUE (l'abbé), curé de Royères près Saint-Léonard (Haute-Vienne), de la Société archéologique et historique du Limousin.

MOREL (Etienne), directeur particulier de la compagnie d'assurances *la Nationale*, de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Carnot, 16, Limoges.

MOUFLE (Léonard), avocat, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue de l'Observatoire, Limoges.

NÉNERT (André), de la Société archéologique et historique du Limousin, avenue Garibaldi, 4, Limoges.

NIVET-FONTAUBERT (Chéri), vice-président de la Société archéologique et historique du Limousin, à la villa Saint-Georges, près Aixe-sur-Vienne.

PARADIS (Léon), entrepreneur de serrurerie, de la Société archéologique et historique du Limousin, rue des Charseix, 6, Limoges.

MM.

PORT-ROUX (E. DU), de la Société française d'archéologie, Romans (Drôme).

Madame DU PORT-ROUX, Romans.

Madame DE POUL, de la Société française d'archéologie, Compiègne (Oise).

POUYAT (Georges), ingénieur, provisoirement rue du Pont-Saint-Martial, Limoges.

PRÉCIGOUT (Alphonse), vice-président de la Société « les Amis des sciences et arts », Rochechouart.

PRÉVOT (Charles), négociant, de la Société Gay-Lussac et de la Société « la Plume et l'Epée », vieille route d'Aixe, 77, Limoges.

RAYMONDAUD (E.), (✱, I ✠), docteur-médecin, directeur honoraire de l'Ecole de médecine, président honoraire de la Société Gay-Lussac, faubourg Manigne, 28, Limoges.

REDON (Joseph), manufacturier, de la Société archéologique et historique du Limousin, faubourg des Casseaux, 7, Limoges.

RÉGNIER (Louis), délégué de la Société libre d'agriculture de l'Eure, de la Société française d'archéologie, rue Chartraine, 59, Evreux.

ROCHE (Marcel), (A ✠), imprimeur, de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Brive.

ROUÉDDE (Camille), de la Société française d'archéologie, Châtillon-sur-Indre (Indre).

ROUMEJOUX (A. DE), ✠, président de la Société archéologique du Périgord, inspecteur de la Société française d'archéologie, au château de Rossignols, par Bordas (Dordogne).

Mademoiselle RUCHAUD, à Royères, près Saint-Léonard (Haute-Vienne).

RUPIN (Ernest), (I ✠), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Brive.

SAINT-SAUD (Aymar d'ARLOT comte DE), (G O ✠, C ✠), des Sociétés historique du Périgord, et archéologique du Limousin, château de Valouze, près La Roche-Chalais (Dordogne).

SEROUX (DE), O ✱, lieutenant-colonel au 20e dragons, rue Pierre-Raymond, Limoges.

Madame DE SEROUX, Limoges.

THOMAS-DURIS (René), docteur en médecine, de la Société archéologique et historique du Limousin, Eymoutiers (Haute-Vienne).

TILQUIN (Joseph), avocat, de la société Ozanam et de la Société archéologique et historique du Limousin, Limoges.

TIXIER (Jules), ✠, architecte, directeur du *Muséum* du Limousin, de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard Gambetta, 34, Limoges.

TOUVÉRAS (Gabriel), percepteur des contributions directes, de la Société archéologique et historique du Limousin, Saint-Julien-l'Ars (Vienne).

TRAVERS (Emile), (G O ✠, C ✠), trésorier et membre du conseil de la Société française d'archéologie, délégué de l'Académie royale d'histoire de Madrid, Caen.

VANDIÈRES DE VITRAC (DE), ✱, ancien officier de cavalerie, de la Société archéologique et historique du Limousin, boulevard de la Corderie, 27, Limoges.

PREMIÈRE PARTIE

COMPTES RENDUS, DISCOURS

ET

LECTURES

CINQUANTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU LIMOUSIN

Samedi 15 juin 1895

SÉANCE D'OUVERTURE

La salle du Conseil général de la Haute-Vienne a été choisie pour la tenue des deux séances générales annoncées. C'est dans ce local et dans une pièce voisine que, depuis son établissement, s'est toujours réunie la Société archéologique et historique du Limousin et qu'elle avait jadis installé son musée : elle a voulu célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation dans l'endroit même où elle s'est constituée et où elle a vécu. La salle, où près de quatre cents sièges ont pu être disposés, a été décorée avec beaucoup de goût par M. Lemasson, architecte du département.

Bien avant huit heures, les invités occupent les places qui leur ont été réservées. On remarque dans l'assistance un certain nombre de dames. Aux premiers rangs du public on distingue : M. Auzières, procureur général près la Cour d'appel de Limoges; M. Pironneau, avocat général; M. Gilbert, président du tribunal civil; M. Durand, inspecteur d'académie; MM. Degrond et Chassoux, anciens préfets; M. Elie Lemas, inspecteur d'académie honoraire; M. Gabiat, conseiller général; quelques membres du clergé, des professeurs de l'Université, le R. P. Térasse, préfet des études à l'Ecole Saint-Martial; M. Jullien, ingénieur en chef des ponts et chaussées; le colonel Dorat; M. Mazeron, bâtonnier de l'ordre des avocats, et plusieurs membres du barreau; M. le docteur Boudet, professeur à l'Ecole de de médecine : Mme Rambault, directrice de l'Ecole normale d'institutrices; M. Jeannot, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs;

M. Faure, ingénieur-mécanicien ; beaucoup de membres de la Société archéologique du Limousin, des délégués d'un certain nombre d'associations scientifiques, entr'autres de la Société française d'archéologie, de la Société des antiquaires de l'Ouest, des Sociétés de la Dordogne, de la Corrèze, de la Creuse, de l'Eure, de la Loire-Inférieure, de la Drôme, du Pas-de-Calais, de l'Indre, de la Société Gay-Lussac, de la Société du *Muséum* Limousin et de la Société botanique de Limoges. Une table, au pied de l'estrade, est occupée par les représentants de la presse locale.

La séance est ouverte à huit heures. M. Sée, préfet de la Haute-Vienne, occupe le fauteuil de la présidence. A sa droite sont assis au bureau : MM. Chénieux, maire de Limoges ; le chanoine Arbellot, président de la Société archéologique du Limousin ; de Roumejoux, président de la Société archéologique du Périgord, inspecteur de la Société française d'archéologie ; Louis Audiat, président de la Société des archives historiques de Saintes. A la gauche de M. le Préfet prennent place : MM. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie ; le colonel Babinet, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest ; Emile Fage, président de la Société des lettres, sciences et arts de Tulle ; Ernest Rupin, président de la Société scientifique, historique et archéologique de Brive.

Sur l'estrade, autour des membres du bureau, on remarque : MM. Emile Travers, membre du comité et trésorier de la Société française d'archéologie, délégué de l'Académie royale d'histoire de Madrid ; le marquis de Monclar, ministre plénipotentiaire ; Raymond Chevallier, membre du conseil de la Société française d'archéologie ; le marquis de l'Estourbeillon de la Garnache, inspecteur de la Société française d'archéologie et vice-président de la Société polymathique du Morbihan ; Adolphe Francart, avocat, délégué du Cercle archéologique de Mons (Belgique) ; Joseph Hubert, architecte honoraire de la ville de Mons ; B. Ledain, inspecteur de la Société française d'archéologie, délégué de la Société des Antiquaires de l'Ouest ; le marquis de Fayolle, membre du conseil de la Société française d'acchéologie, vice-président de la Société archéologique du Périgord ; Léon Dumuys, conservateur adjoint du Musée historique d'Orléans, secrétaire général de la Société historique de l'Orléanais ; le baron de Bonnault d'Houet, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie ; Charles Legrand, avocat, secrétaire de la Société des antiquaires de la Morinie ; Henri Macqueron, secrétaire général de la Société d'émulation d'Abbeville ; Geay, président de la Société Gay-Lussac ; Emile Hervy et Nivet-Fontaubert, vice-présidents de la Société archéologique et historique du Limousin ; Louis

Guibert, secrétaire général, et l'abbé Lecler, membre du Conseil d'administration de la même Société.

M. le Préfet ouvre la séance et s'exprime en ces termes :

» MESDAMES, MESSIEURS,

» Parmi les prérogatives que me confère ce soir la présidence de cette brillante et savante assemblée, la plus agréable est, sans contredit, celle de remercier tous ceux qui, venus des divers points de l'horizon, ont tenu à donner par leur présence un plus grand éclat à la célébration du cinquantenaire de la Société archéologique et historique du Limousin. Ce témoignage de leur estime et de leur sympathie nous est particulièrement précieux.

» Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent aux Sociétés de la Corrèze, si intimement associées aux travaux de leur sœur limousine ;

» Aux Sociétés de Périgueux, de Saintes et de Poitiers, unies par trop de liens à notre Limousin pour se désintéresser de nos recherches ;

» A la Société française d'archéologie, si attentive à recueillir dans les publications des sociétés provinciales tout ce qui peut servir à l'histoire générale de la France ;

» A la Société d'histoire de Madrid, qui a bien voulu se souvenir du grand renom littéraire qu'avait conquis au moyen âge, en Espagne, le Limousin.

» Que toutes ces Sociétés, que leurs délégués veuillent bien recevoir nos meilleurs vœux de cordiale bienvenue.

» Tout à l'heure, vous entendrez la voix de M. l'abbé Arbellot, qui vous parlera avec l'autorité que lui donnent le savoir, l'expérience et le dévouement si libéralement mis au service de notre Société qu'il préside depuis vingt et un ans avec un zèle et une activité dont ses collègues et collaborateurs peuvent seuls apprécier tout le mérite.

» Je me garderai d'empiéter sur sa tâche, sur celle de M. Camille Jouhanneaud, qui vous rendra compte des travaux de la Société, me sentant insuffisamment qualifié non seulement pour la remplir, mais même pour l'effleurer.

» Il me sera cependant permis de rendre justice à la Société archéologique et historique du Limousin, de constater que ses cinquante années d'existence ont été utilement remplies : les quarante-deux volumes de son *Bulletin*, les publications d'érudition et de vulgarisation dont elle a pris l'initiative, témoignent hautement de sa féconde activité.

» Il me sera permis aussi de dire qu'au milieu des difficultés qui ont parfois menacé son fonctionnement, elle n'a jamais perdu courage et qu'elle a réussi à faire revivre ici les traditions intellectuelles du passé et à grouper en un faisceau compact toutes les bonnes volontés sur le terrain du culte de la patrie provinciale, partie intégrante et glorieuse de la grande patrie française.

» L'œuvre des sociétés d'archéologie et d'histoire locales, des esprits prévenus ont pu autrefois la considérer comme d'ordre inférieur, bonne tout au plus à occuper la curiosité et les loisirs des gens oisifs. Les résultats obtenus, la contribution considérable apportée par elles à l'histoire générale du pays par la précision donnée à mille détails du passé provincial, qui expliquent mieux l'état des esprits, ont modifié heureusement sur ce point l'opinion générale, qui comprend mieux l'intérêt de vos recherches et vous soutient de sa sympathie dans votre œuvre instructive et durable autant que désintéressée.

» Dans cette reconstitution du passé, la Société qui vous convie à cette fête tient une place honorable; les lectures que vous entendrez ce soir et demain sur divers points de l'histoire du Limousin vous montreront avec quelle méthode scientifique sont dirigés les travaux de la Société; elles vous laisseront aussi, nous l'espérons, l'impression que le passé de notre province vaut la peine d'être fouillé, et que les efforts tentés pour lui arracher quelques-uns de ses secrets ont abouti à d'intéressants résultats.

» Ces Sociétés locales me semblent répondre au principe de la division du travail et à une pensée de décentralisation scientifique ; en créant, en 1845, la Société archéologique et historique du Limousin, mon éminent prédécesseur, M. Morisot, s'est certainement inspiré de ces idées; il a été en quelque sorte le précurseur d'un mouvement qui chaque jour, sous l'empire de pressantes nécessités, prend une extension plus grande et permettra à la République de réaliser la décentralisation administrative par une part plus large donnée dans la gestion des affaires publiques aux assemblées et autorités locales, et la décentralisation scientifique par la constitution des universités régionales.

» La création de M. Morisot a eu le succès que mérite, sans l'obtenir toujours, une idée juste.

» En effet, les esprits curieux des choses du passé ne manquent nulle part. N'est-il pas naturel qu'ils soient mis en mesure d'utiliser sur place les documents, objets d'art, monuments, archives, réunis en collections ou épars, mais rapprochés d'eux? Le travail ne sera-t-il pas mieux fait par ceux qui, vivant dans le pays, pénétrés de son

esprit, de ses habitudes, de ses traditions, sont tout désignés pour les étudier et les interroger avec fruit? S'en remettre aux savants de Paris ou du dehors serait manifestement retarder le moment où pourront être connus le sens et le contenu de ces témoignages légués par les générations disparues?

» Aussi la Société archéologique et historique du Limousin a-t-elle puissamment contribué à faire renaître dans cette province la vie scientifique à laquelle la littérature et la politique avaient fait perdre quelque peu de son ancienne activité; elle a répondu à l'attente de ses fondateurs, non seulement en apportant sa pierre au monument si glorieux et si puissant de notre histoire nationale, mais aussi en faisant mieux connaître notre province aux autres et à elle-même qui a ainsi pris conscience de sa propre individualité.

» Histoire de la langue, de la littérature, des monuments, histoire des villes, des institutions publiques et privées, histoire économique et sociale, fondée non plus seulement sur des ouvrages de seconde main, mais sur l'étude directe de tous les documents originaux et authentiques qui abondent dans nos archives, sur l'étude des monuments qui couvrent notre sol, ont fourni un vaste champ d'investigations, et j'ai le droit de dire que les membres de la Société en ont tiré de riches moissons. Mais le champ est fertile, sa richesse est loin d'être épuisée; ceux qui le cultivent sont Limousins, c'est-à-dire persévérants et courageux au travail, et si dans la célébration de ce Cinquantenaire ils peuvent contempler avec satisfaction l'œuvre accomplie, ils voudront dans l'avenir faire davantage. Ce passé, si glorieux soit-il, ne peut être que le gage d'un avenir plus glorieux encore. Ce n'est pas trop présumer des forces, du dévouement et du bon vouloir de la Société archéologique et historique que d'attendre d'elle la synthèse de ses travaux sous la forme d'une véritable histoire du Limousin dont, avec vous, je salue par avance la publication. »

Cette allocution dans laquelle, aux souhaits les plus cordiaux de bienvenue pour les étrangers, se mêle un précieux témoignage de sympathie pour la Société limousine, est accueillie par d'unanimes applaudissements. Aussitôt que le silence est rétabli, M. le chanoine Arbellot, président de la Société archéologique du Limousin, prend à son tour la parole. Voici le texte de son discours, dont plus d'un passage a vivement ému l'auditoire et a été souligné par des murmures d'approbation.

» MESDAMES, MESSIEURS,

» Doyen et président de la Société archéologique et historique du Limousin, j'ai, à ce double titre, à m'acquitter envers vous, au nom de mes confrères, d'un devoir de courtoisie et de gratitude. Ce devoir est de ceux que ni la fatigue de l'âge, ni des préoccupations personnelles ne me permettant de décliner. Vous m'excuserez néanmoins si, au cours de nos fêtes, je ne puis vaquer à toutes les obligations de l'hospitalité aussi complètement que j'eusse souhaité de le faire.

» Notre Société vous remercie tous, vous Messieurs, et vous Mesdames, de lui donner, en voulant bien vous joindre à ses membres pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, une preuve de l'attention que vous portez à ses travaux, de la justice que vous rendez aux sentiments qui l'animent, de l'estime que vous accordez au but désintéressé et patriotique qu'elle poursuit.

» Merci d'abord à vous, Monsieur le Préfet, qui, en présidant cette séance comme votre prédécesseur, M. Morisot, présidait celle du 26 décembre 1845, avez tenu à honorer une œuvre, uniquement inspirée, vous le savez, par l'amour de la science et l'amour de la patrie. Merci, au nom de tous mes confrères, de votre présence parmi nous. Merci de vos bienveillantes paroles qui ont trouvé, n'en doutez pas, un écho dans tous nos cœurs.

» A vous aussi, Monsieur le Maire; à vous, élus du département de la Haute-Vienne, auprès desquels nous avons rencontré un concours si utile et si constant; à vous, représentants de l'armée, de la magistrature et des administrations publiques; à vous, représentants de la presse qui nous avez témoigné tant de bienveillante obligeance; à vous, étrangers et concitoyens, confrères ou simples visiteurs, nous disons cordialement : merci ! Les sympathies éclairées de l'élite de notre population sont la meilleure des récompenses que nous puissions ambitionner, que nous puissions attendre de notre zèle pour l'honneur de la province limousine, de nos efforts et de nos travaux.

» Comment, à notre gratitude, une certaine fierté ne se mêlerait-elle pas, quand nous voyons, assis à nos côtés et fêtant avec nous les noces d'or de notre chère Société limousine, les membres les plus distingués d'associations dont les travaux ont été maintes fois proposés pour modèles par les voix autorisées de nos maîtres ? Nous célébrons notre cinquantenaire sous les auspices de cette vaillante Société française d'archéologie qui a tant fait pour la défense et la conservation de nos richesses artistiques, cette partie

si précieuse de notre patrimoine national. Auprès de M. le comte de Marsy, digne successeur de M. de Caumont et de M. Léon Palustre, j'ai le plaisir de saluer plusieurs des hommes distingués qui le secondent dans la tâche dont il s'acquitte avec tant de compétence, d'affabilité gracieuse et de dévouement.

» Des provinces qui entourent la vieille patrie limousine, sont venus de nombreux confrères, de nombreux amis, le cœur ouvert et les mains tendues. La grande association des Antiquaires de l'Ouest a voulu prendre part aux fêtes de notre Cinquantenaire dans les sentiments d'affectueuse confraternité avec lesquels nous participions nous-mêmes, il y a quelques années, à la célébration de ses noces d'or. Elle est ici représentée par plusieurs de ses membres les plus marquants. Son président, M. le colonel Babinet, qui connaît si bien les choses d'Aquitaine au XIVe siècle, n'ignore pas avec quel plaisir sont lues parmi nous les pages vives et colorées qu'il consacre à des sujets touchant par tant de points aux événements de notre histoire locale.

» Auprès de lui, je vois un des plus intrépides travailleurs de la région, un de nos savants les plus estimables et des plus hautement estimés, M. Louis Audiat, président de la Société des Archives historiques de la Saintonge, dont il a été le fondateur, et dont il reste la tête et l'âme.

» Nos chers collègues du Périgord, dignement représentés par M. de Roumejoux, archéologue d'un coup d'œil si sûr, curieux d'art d'un goût si fin, ont su défricher le champ vaste et pittoresque que leur belle province offre à leurs études. Nous qui, moins avancés dans notre tâche, travaillons dans le champ voisin et qui avons, plus d'une fois, jeté à notre grand profit un regard attentif sur leurs travaux, nous pouvons rendre bon témoignage de leur œuvre. C'est un devoir auquel nous ne manquerons pas.

» Elles sont aussi à nos côtés, nos chères sœurs limousines, toutes radieuses de jeunesse, malgré un passé brillant dont elles ont le droit d'être fières. Nées l'une et l'autre sous une bonne étoile, elles ne comptent plus leurs succès. Qu'il porte à son frontispice les rochers de Tulle, la solide et vaillante forteresse de la foi, ou les épis dorés de la fertile Brive, cette « porte du Midi » d'où nous arrive en ce moment même un écho si éclatant et si doux des accents de nos troubadours, chacun de leurs bulletins n'est-il pas un bulletin de victoire? Bienvenue aux présidents de ces deux groupes amis : à M. Emile Fage, le fin lettré, l'analyste délicat, qui, avec tant de charme, évoque pour nous les souvenirs et les amitiés du passé; à M. Ernest Rupin, à qui l'histoire de l'art provincial a de si grandes obligations. Cette dette, je le sais, s'accroît

tous les jours ; mais ce soir nous saluons surtout en M. Rupin l'auteur de ce superbe livre sur *l'Œuvre de Limoges*, la plus noble pierre et la plus belle apportée au monument que les historiens et les archéologues du XIXe siècle auront élevé à la gloire artistique de notre ville.

» Puis-je ne pas ajouter un mot de reconnaissance et de cordial remerciement pour nos amis de Limoges accourus, eux aussi, auprès de nous : pour nos confrères de la Société d'Agriculture, cette centenaire toujours jeune, toujours active et dévouée au sol dans lequel son tronc vigoureux s'est enraciné; — pour l'association des Archives historiques, dont les travaux ont tant de points de contact avec nos études et dont le personnel se confond si bien avec le nôtre, qu'il serait difficile de lui adresser des éloges sans exposer plusieurs d'entre nous à les recevoir ; — pour la Société botanique, dont le laborieux président, M. Le Gendre, montre ce que peut la volonté au service de l'amour de la science; — pour celle du *Muséum du Limousin*, dont la fondation a été due à l'irrésistible entrain d'un de nos plus charmants dessinateurs, M. Jules Tixier ; — pour nos confrères de la Société Gay-Lussac enfin, auprès desquels nous aimons à nous trouver et dont la féconde initiative a eu si souvent d'heureuses hardiesses. — C'est avec un plaisir tout particulier que nous saluons et leur président honoraire, l'excellent docteur Raymondaud, si dévoué à la science et au pays ; et leur nouveau président, M. Geay, si courtois, si sympathique, si conciliant, dont nous ne saurions oublier le rôle à notre belle exposition de 1886; et leur secrétaire général, M. Paul Garrigou-Lagrange, dont le nom reste inséparable du nom et de l'œuvre de l'association créée par lui.

» Je ne saurais, Messieurs, avoir l'intention de faire ici l'historique de notre Société; le soin de vous retracer ses travaux, de vous faire connaître les diverses phases de sa carrière et les noms de ses principaux coopérateurs, a été confié à un de nos collègues qui doit s'en acquitter dans un instant.

» Mais, si je considère, dans un coup d'œil général, l'œuvre de la Société, j'ai la satisfaction de pouvoir affirmer que, pendant son existence d'un demi-siècle, elle s'est toujours montrée fidèle à sa mission, qu'elle n'a pas cessé de poursuivre le but que ses fondateurs s'étaient proposé, et de soutenir dans notre pays les intérêts de la science qui étaient placés entre ses mains. Aux sociétaires si actifs et si brillants du début, dont les noms sont encore dans toutes nos mémoires, ont succédé de nouvelles générations de travailleurs et d'érudits qui n'ont montré ni moins de zèle ni moins d'amour que leurs devanciers pour les recherches et pour l'étude.

Nous avons trouvé en notre chemin plus d'un obstacle; nous avons traversé bien des vicissitudes; mais nous sommes parvenus jusqu'à ce jour sans que notre activité se soit ralentie, animés au contraire d'une ardeur nouvelle, après avoir accompli un ensemble de travaux qui peuvent paraître sérieux et estimables.

» Ces résultats, nous les devons sans doute avant tout aux labeurs et aux mérites particuliers des membres nombreux et distingués qu'en tous temps notre Société s'est honorée et qu'elle s'honore encore de compter dans son sein. Nous les devons aussi à l'union parfaite des intelligences et des volontés qui a toujours régné parmi nous et encore, ce me semble, au tact et au dévouement que nos présidents, mes prédécesseurs, ont su apporter dans la direction de l'œuvre commune.

» N'est-ce pas un devoir pour moi, que vous avez chargé de leur succéder dans cette tâche, de rappeler le nom de M. Dubédat, mon prédécesseur immédiat, qui, dans une période critique, après les terribles événements des années 1870-1871, déploya pour maintenir l'œuvre presque en détresse, chancelante comme tout chancelait alors dans notre cher pays, et pour grouper autour d'elle un nouveau contingent de bonnes volontés,— déploya, dis-je, une fertilité de ressources, un zèle et une énergie dont nous lui sommes toujours restés reconnaissants? Celui de M. Larombière, magistrat éminent, qui nous quitta pour aller remplir à Paris les plus hautes fonctions judiciaires, et que l'Académie des sciences morales et politiques jugea digne d'être des siens? et avant eux le nom d'un des citoyens les plus distingués et les plus considérés de cette ville, M. François Alluaud, qui, étranger dans l'origine à nos études, mais doué d'une intelligence rare, présida cette Société pendant vingt ans, de 1845 à 1865, sans interruption, avec une distinction et avec un éclat auxquels tous ses collègues rendaient hommage.

» Cette présidence de M. Alluaud a été signalée par deux congrès, l'un archéologique, l'autre scientifique, tenus à Limoges au cours des années 1847 et 1859. Je ne saurais passer sous silence ces solennités, car elles nous valurent à deux reprises la présence de M. de Caumont. Ce véritable savant, qui, avec les Montalembert, les Didron a renouvelé complètement la science archéologique, rencontra parmi nous de fervents disciples, capables de comprendre ses enseignements et de s'inspirer de ses exemples. M. de Caumont témoigna à notre Société une sympathie toute spéciale, et cette sympathie, nous l'avons retrouvée, lui mort, auprès de cette Société française d'archéologie qu'il avait créée et qui s'est toujours montrée fidèle à la mémoire de ce grand homme et aux traditions léguées par lui à ses disciples.

» Ces sympathies, du reste, et souvent même un concours réel et précieux, nous les avons aussi rencontrés, — c'est justice de le dire ici, — en dehors de notre milieu local, chez des savants émérites, tels que MM. Léopold Delisle, Ferdinand et Robert de Lasteyrie, Maximin Deloche, Camille Chabaneau, A. Claudin, Barbier de Montault, Antoine Thomas, dont quelques-uns, il est vrai, tiennent au Limousin par les liens les plus étroits; — chez les érudits des départements voisins ou des autres Sociétés historiques de la région qui nous ont fourni plus d'un collaborateur distingué : par exemple MM. de Cessac et Pérathon dans la Creuse ; Clément Simon, l'abbé Poulbrière, Emile Fage, Rupin, Champeval, dans la Corrèze ; Philippe de Bosredon, Félix et Jules de Verneilh, dans la Dordogne.

» Je dois borner ici mes réminiscences et mes citations, et pour achever d'indiquer le rôle de notre Société dans ce que je pourrais appeler ses actes extérieurs, il me suffira de rappeler que celle-ci a constamment pris part aux réunions des Sociétés savantes de la Sorbonne à Paris, par les lectures ou les communications de plusieurs de ses membres.

» En terminant, je ne saurais arrêter ma pensée sur cet anniversaire sans évoquer la mémoire des fondateurs de cette association, sans payer un tribut d'hommage à ces ouvriers de la première heure que la mort nous a ravis depuis si longtemps déjà. Permettez-moi, Messieurs, de saluer avec respect ces hommes dont le souvenir nous est toujours cher, dont les traits sont demeurés gravés dans nos cœurs : l'abbé Texier, Félix de Verneilh, Achille Leymarie, Maurice Ardant, Gay de Vernon, François Alluaud, d'autres encore qui furent nos précurseurs et nos modèles.

» Nous n'oublierons pas non plus ceux qui, stimulés par leur exemple, vinrent encore à leur suite moissonner dans le vaste champ ouvert à nos études et qui, morts aussi trop tôt, s'appelaient Roy-Pierreffitte, Auguste du Boys, Othon Péconnet, Buisson-Masvergnier, Emile Ruben, Thévenin, Astaix, Joseph Brunet.

« Soyez immortels, vous tous que nous pleurons ! (1) » Vous avez pu, en quittant cette terre, dire avec le poète romain : *non omnis moriar* : je ne mourrai pas tout entier ! En effet, vos œuvres nous restent; nous y retrouvons vos pensées, le fruit de vos recherches, vos nobles sentiments; vous vous survivez dans vos œuvres.

» En étudiant les monuments des âges de foi, vous avez admiré le génie et les croyances robustes de nos ancêtres ; vous avez vous-même affirmé ces croyances auxquelles vous trouviez dans l'histoire un solide point d'appui. De même qu'en étudiant les lois de la

(1) Casimir Delavigne, *La Parisienne.*

nature, on reconnaît nécessairement un législateur suprême; de même en recueillant les enseignements de l'histoire, vous avez reconnu la main de la Providence qui conduit tout à ses fins. Vous avez cru à ce Dieu qui s'appelle « le Dieu des sciences », à ce Dieu en qui sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse (1), et qui seul pouvait satisfaire l'élan de vos esprits, de vos cœurs vers l'idéal éternel et vous rassasier de vérité. — Nous marchons sur vos traces ; comme vous, nous avons étudié et nous étudierons encore le passé, pour éclairer le présent; nous étudierons le passé, sans perdre de vue l'avenir, nous souvenant de cette parole écrite sur une tombe de notre cathédrale : « Ayez soin de rattacher l'avenir au présent. »

» *Si sapis, præsentibus*
Necte futura (2). »

A peine M. Arbellot a-t-il achevé que M. Emile Hervy, premier vice-président de la Société, s'avance vers lui. Il est chargé par ses confrères de remettre à chacun des deux doyens de la compagnie un jeton de présence en vermeil, frappé à la Monnaie de Paris, portant d'un côté une femme assise, appuyée sur un fût de colonne, entourée de divers emblèmes artistiques et scientifiques et tendant un rameau. Au revers, dans un cartouche élégant, se lit une inscription rappelant que le destinataire est depuis cinquante ans membre de la Société archéologique de Limoges et que celle-ci lui a offert ce souvenir à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation; au-dessous, on lit les deux dates : 1845-1895. En remettant à M. Arbellot et à M. Nivet-Fontaubert ces deux médailles, M. Hervy s'exprime ainsi :

« Permettez-moi d'interrompre pendant un instant le cours de cette séance pour une manifestation d'un caractère plus intime.

» La célébration de notre Cinquantenaire ne comporte-t-elle pas un témoignage spécial de notre gratitude pour ceux à qui l'amour de leur pays inspira, il y a cinquante ans, de se grouper en une Société consacrée à l'étude de l'histoire et des monuments du Limousin? C'est à eux que nous devons notre existence : nous leur devons aujourd'hui l'expression particulière de notre reconnaissance et de notre affection.

» Par une rare bonne fortune, nos fondateurs sont encore repré-

(1) In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi (S. PAUL, *Colon*, II, 3).

(2) *Epitaphe de Jean de Langeac.*

sentés parmi nous par deux de nos sociétaires dont le dévouement à l'œuvre commune ne s'est pas démenti pendant un demi-siècle.

» C'est d'abord notre vénérable et cher président, dont vous connaissez la vaste érudition, les travaux si nombreux et si intéressants. Son caractère bienveillant et affable a contribué à la prospérité de notre Société en maintenant entre nous une parfaite harmonie. Désintéressé, indépendant, il est resté la véritable personnification de la science alliée à la modestie.

» M. Nivet a donné peu de travaux à notre *Bulletin*, et cependant, grâce à son amour de tout ce qui tient à l'archéologie, à l'histoire, aux beaux-arts du pays, il nous a rendu de signalés services en sauvant de l'oubli de précieux documents et en mettant toujours son obligeance à la disposition des érudits et des amateurs.

» Je suis chargé par la Société de leur offrir, au nom de tous, un petit souvenir de ce Cinquantenaire. C'est un simple jeton de présence à leur nom. Cette médaille restera pour eux un souvenir de la part qu'ils ont prise à la prospérité de la Société et des sentiments affectueux de tous leurs confrères. »

Quand l'émotion causée par ce petit épisode, qui ne figurait pas au programme de la séance, est calmée, M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, demande la parole. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire son allocution :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT D'HONNEUR,
» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
» MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Il est peu de missions plus agréables que celle que je suis appelé à remplir en venant, au nom de mes confrères de la Société française d'archéologie, vous remercier de l'invitation que vous avez bien voulu nous adresser et en vous apportant l'expression de notre sympathie et tous nos vœux pour la prospérité de la Société archéologique et historique du Limousin, dont vous célébrez aujourd'hui les noces d'or.

» Les noces d'or, telle est l'expression en quelque sorte consacrée, à l'imitation des fêtes dans lesquelles on célèbre l'union continue pendant un demi-siècle des chefs de famille.

» Mais, dans les réunions de la famille, à la joie que l'on éprouve de voir encore à sa tête les doyens de la maison, se mêle toujours une pensée triste, la crainte d'une séparation prochaine, car ceux que l'on fête touchent souvent aux limites de la vie.

» Dans les fêtes jubilaires des Sociétés scientifiques, aucune ombre de ce genre ne vient nous attrister. En acquérant des années, les Sociétés ne font qu'augmenter de vitalité.

» Les enseignements des anciens profitent aux nouveaux et ceux-ci continuent ou perfectionnent les travaux de leurs devanciers. Et, lorsque quelques-uns d'entre nos confrères viennent à nous quitter, c'est avec une sereine et pieuse pensée que nous conservons leur souvenir, plaçant leurs images vénérées dans nos salles de séances comme pour nous faire l'illusion qu'ils nous président encore.

» Leurs œuvres, imprimées dans nos publications ; leurs manuscrits, conservés dans nos archives ; leurs collections, réunies dans nos musées, les font revivre parmi nous.

» Rien n'est éternel, mais on peut assurer que, sauf de très rares exceptions, les Sociétés savantes de province sont appelées à jouir d'une longue existence.

» Aujourd'hui, Messieurs, nous célébrons les cinquante premières années de votre vie sociale et nous rappelons les travaux de Félix et de Jules de Verneilh, de l'abbé Texier, de Maximin Deloche, des deux de Lasteyrie, des abbés Arbellot et Lecler, comme, dans un demi-siècle et alors que nous ne serons plus là, nos successeurs, dont quelques-uns comptent peut-être déjà dans nos rangs, parleront avec éloge des œuvres d'érudition des Louis Guibert, des Fage, des Ducourtieux, des Leroux, des Jules Tixier, etc., et, à côté de cette publication magistrale de M. Rupin qui porte le nom de votre ville, l'*Œuvre de Limoges,* on citera le travail considérable que M. Louis Bourdery poursuit depuis plusieurs années avec tant de zèle, l'*Inventaire général des émaux peints limousins.*

» Depuis sa fondation, la Société archéologique et historique du Limousin n'a jamais cessé d'avoir les plus étroites relations avec la Société française d'archéologie.

» Je ne dirai pas que, comme tant d'autres, elle lui doit son origine, mais ce que l'on ne peut nier, c'est l'influence considérable exercée à cette époque par Arcisse de Caumont sur les groupes de travailleurs de province qui, grâce à son appui, s'érigèrent en corporations et nous donnèrent ainsi une des manifestations les plus heureuses d'une sage décentralisation.

» Vos fondateurs, Félix de Verneilh, l'abbé Texier et l'abbé Arbellot comptaient déjà dans nos rangs quand vous vous êtes réunis pour la première fois en 1845 et, — comme dans les contes de fées, — l'année suivante, pour célébrer en quelque sorte votre entrée dans le monde, la Société présidée par Arcisse de Caumont, venait tenir chez vous des séances dans lesquelles vous produisiez de savants travaux.

» Vous n'avez pas été ingrats, et nombreuses seraient les pages du *Bulletin monumental* et des comptes-rendus des Congrès archéologiques de France, dans lesquelles je pourrais relever des études sur le Limousin et des articles dus à vos confrères qui sont aussi les nôtres.

» Il en est un parmi vous que depuis un demi-siècle nous n'avons cessé de voir sur la brèche; il est votre président, il est aussi un de nos inspecteurs divisionnaires. La Société française d'archéologie a pensé qu'elle ne saurait mieux s'associer à votre fête qu'en saisissant cette circonstance pour décerner à M. le chanoine Arbellot une de ses grandes médailles, la plus haute de nos récompenses, pour l'ensemble de ses travaux.

» Une des faces de cette médaille porte le profil d'Arcisse de Caumont : cette effigie rappellera au savant archéologue limousin la mémoire de l'homme éminent qui a été notre fondateur et dont il fut pendant de longues années le collaborateur et l'ami. »

C'est aux applaudissements de toute la salle que M. de Marsy annonce la distinction décernée par la Société française au vénérable et savant chanoine. Celui-ci, à qui ses confrères font une chaleureuse ovation, semble fort ému des témoignages d'estime et d'attachement dont il est l'objet.

La parole est donnée à M. Camille Jouhanneaud pour la lecture du rapport sur les travaux de la Société. On trouvera plus loin cette remarquable notice, dont l'auteur avait à triompher de plus d'une difficulté. M. Jouhanneaud a réussi à donner de la variété et du mouvement à son étude, à éviter les redites et les détails fastidieux. Bien pensé, bien équilibré, bien écrit, son compte-rendu est certainement un modèle du genre. L'assistance a plusieurs fois témoigné, en entendant cette lecture, de l'intérêt et du plaisir qu'elle y prenait (1).

C'est une page de l'histoire de l'art en Limousin que vient ensuite dérouler devant nous M. Camille Leymarie. Aucun document historique ne nous a révélé le nom de l'auteur du magnifique jubé de notre Cathédrale; mais il existait depuis longtemps à Limoges une école de sculpture à laquelle il ne serait pas impossible de rattacher celui-ci sinon comme inspiration et ordonnance générale, du moins comme décoration et composition de détail. Au surplus, ce n'est pas la seule œuvre de ce genre que nous offre l'église de Saint-Etienne :

(1) Nous n'avons cru devoir faire figurer aux comptes rendus des séances que les discours On trouvera les lectures et rapports, ainsi que le catalogue de l'Exposition du Livre à la fin de cette première partie.

elle a conservé deux autres échantillons intéressants de la sculpture de ce grand siècle, l'une un peu antérieure au jubé : les vanteaux du portail Saint-Jean ; l'autre de quelques années postérieure : le tombeau de l'évêque Jean de Langeac. Ni l'un ni l'autre de ces monuments ne paraît avoir été exécuté par l'auteur du jubé. Si on joint à ces trois objets les intéressants travaux des bronziers de Limoges, dont le Registre du Saint-Sacrement de Saint-Pierre nous a conservé quelques dessins, on constate une continuité de productions qui est de nature à corroborer l'hypothèse émise par M. Leymarie.

Cette intéressante lecture, dont on trouvera plus loin le texte, est écoutée avec attention et paraît fort intéresser quelques-uns des membres du bureau qui en discutent certains passages. On applaudit M. Leymarie, et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Préfet lève la séance.

Dimanche 16 juin

MESSE POUR LES MEMBRES DÉFUNTS DE LA SOCIÉTÉ

C'était une touchante coutume de toutes les anciennes sociétés, confréries, corporations, d'avoir chaque année un souvenir spécial et des prières pour les associés défunts. En général, une messe des morts était célébrée le lendemain de la fête patronale de l'association, et tous les confrères résidant dans la ville étaient tenus d'y assister, sous peine d'amende. La célébration du *Cinquantenaire* de la Société archéologique et historique du Limousin eût semblé à beaucoup incomplète si, en fêtant cette étape importante de sa carrière, en entourant de témoignages de gratitude et de sympathie, les ouvriers de la première heure que nous avons le bonheur de compter encore dans nos rangs, notre groupe n'eût pas eu, pour ceux de ses membres que la mort a ravis à leurs familles, à leurs amis, à leurs concitoyens, une manifestation spéciale de piété et de regrets. Qu'il est déjà long, le nécrologe de l'association, et que de noms connus, estimés, aimés, on y rencontre ! Presque tous les hommes distingués de la province ont, depuis un demi-siècle, concouru à l'œuvre patriotique entreprise par les fondateurs de la Société, ou tout au moins ont appartenu à celle-ci. De François Alluaud à Adrien Dubouché, de Maurice Ardant à Auguste Du Boys, de Félix de Ver-

neilh à Joseph Brunet, de Gay de Vernon à de Lesterpt, de l'abbé Texier au chanoine Tandeau de Marsac, d'Achille Leymarie à Othon Péconnet, de Grellet-Dumazeau à Larombière, de l'abbé Roy-Pierrefitte à Emile Ruben, de Buisson-Masvergnier à Albert Guillemot, de Poyet à Henri Ducourtieux, de Thévenin à Thézard, du docteur Bardinét à l'excellent Astaix, que de mémoires évoquait un seul regard jeté sur le passé !

Le 16, à huit heures du matin, soixante-dix membres de la Société archéologique du Limousin et délégués de Sociétés amies se pressaient dans le chœur de la Cathédrale. Le premier rang des chaises était occupé par les présidents de la Société française, des Antiquaires de l'Ouest, de la Société historique du Périgord, de la Société des archives de la Saintonge, des Sociétés de Tulle et de Brive; à côté d'eux on remarquait les présidents ou vice-présidents de plusieurs associations de Limoges, notamment le Dr Raymondaud père, président honoraire de la Société Gay-Lussac.

La cérémonie était vraiment touchante. Beaucoup de familles ayant fourni dans le passé quelque membre à la Société archéologique, avaient tenu à s'associer à cet acte de piété confraternelle, et leurs représentants avaient pris place derrière les congressistes. La messe était dite par le vénérable chanoine Arbellot, à la fois président et doyen de l'association, qui avait été le collègue de tous ces morts, l'ami et le collaborateur de plusieurs d'entre eux.

Après la messe et la bénédiction du Saint-Sacrement, l'assistance s'est dispersée sous une impression un peu mélancolique, que des entretiens animés n'ont pas tardé à dissiper. Les étrangers ont pu profiter des instants qui leur restaient avant le déjeuner pour visiter la galerie de tableaux et la collection d'émaux peints du Cercle de l'*Union* dont quelques membres de la Société, appartenant au cercle, leur ont fait avec empressement les honneurs.

EXCURSION A SOLIGNAC ET CHALUCET

Avant midi, des voitures stationnent devant tous les hôtels où sont descendus quelques membres du congrès. A midi et quart une douzaine de landaus ou de breaks sont rangés près de la place de l'Hôtel-de-Ville, contre le trottoir de l'Hospice. On achève de se caser; les commissaires font le contrôle, et au signal donné par M. Marbouty, qu'en raison de son expérience des voyages ses confrères ont constitué commissaire général, la première voiture s'ébranle, suivie à distance du reste de la caravane. Le temps est

magnifique : un beau soleil, dont les feux sont atténués par un air presque vif, noie de lumière les perspectives de nos charmants paysages. Les pêcheurs à la ligne sont nombreux ce jour-là sur les bords de la Vienne : Leur regard abandonne un instant la mouche ou le flotteur qui s'agite à la surface de l'eau, et ils suivent de l'œil cette brillante caravane, se demandant quel mariage princier met ainsi en mouvement les plus beaux attelages des loueurs de voitures de la ville. Si on leur disait que ces joyeux excursionnistes, parmi lesquels on compte un certain nombre de dames, célèbrent les noces d'or de la Société archéologique, ils ne comprendraient guère et l'étonnement peint sur leur physionomie ne s'effacerait pas.— L'itinéraire emprunte jusqu'au pont de l'Aiguille cette route d'Aixe si pittoresque, si mouvementée, d'aspects si frais et si variés; on longe cette Vienne que coupent tant d'écluses ourlées d'écume blanche, et où tant d'usines baignent leurs murs; puis on pénètre dans la vallée de la Briance, tout aussi pittoresque, mais plus étroite et où la route, plus accidentée, offre une succession de paysages d'un caractère un peu différent.

On arrive enfin à Solignac, et les visiteurs mettent pied à terre sur la place de l'église.

Voici le domaine que notre saint Eloi obtint en 631 de la libéralité du grand roi Dagobert Ier pour y élever cet « escalier », cette « échelle » qui devait « conduire jusqu'au ciel » le prince et son ministre. Pépin, roi d'Aquitaine, le roi Eudes, Charles le Simple, comptèrent parmi les bienfaiteurs du nouveau monastère. De l'église, dont l'enfant de Chaptelat, devenu le prélat puissant, l'illustre artiste, avait jeté les fondements, rien ne paraît subsister : certaines parties de la nef, que de doubles arcatures décorent dans toute sa longueur, peuvent toutefois avoir gardé les dispositions et certains détails de l'ancien monument. Mais l'édifice actuel, dans son ensemble, appartient aux premières années du douzième siècle, et c'est en 1143 que l'église a été bénie. Encore a-t-elle subi d'importantes réparations, peut-être certains remaniements, après l'incendie de 1171. Les visiteurs admirent l'ampleur et le bel effet du vaisseau. Le chœur, le transept, le bras nord de la croix, sont couverts par des coupoles hémisphériques, et ce détail si caractéristique rattache Solignac à une série intéressante d'édifices religieux d'une inspiration particulière dont Saint-Front, de Périgueux, est le spécimen le plus vaste et le plus complet ; le monument que nous visitons aujourd'hui marque l'extrême limite du rayonnement de ce style particulier ou plutôt de cette école; il est le plus avancé de tous les édifices de ce genre dans la direction du Nord. Il faut reconnaître que les courbes des calottes de ces coupoles sont loin d'être d'une

parfaite régularité et qu'elles s'aplatissent au contact des lignes droites qui les circonscrivent. Elles offrent, en tous cas, toutes les apparences de la solidité. L'édifice a été assaini par les travaux qu'y a fait exécuter le service des Monuments Historiques et les réparations effectuées à la muraille de la croisée nord, qui accusait un mouvement assez inquiétant, paraissent avoir pour longtemps écarté toute appréhension de ce côté là; mais d'autres crevasses se montrent et il faut maintenant pourvoir à de nouvelles menaces. — La croisée méridionale, qui rattachait l'abbatiale au monastère, est voûtée en berceau.

Quelques chapiteaux, quelques culs de lampe curieux appellent l'attention des visiteurs. M. l'abbé Lelong, curé de Solignac, fait les honneurs de son église et de sa sacristie avec la plus aimable obligeance. Il a étalé sur les meubles de cette sacristie de beaux ornements, de fort remarquables broderies que les dames examinent avec un intérêt tout particulier. Une sorte de décharge, pratiquée dans une des absidioles, renferme, parmi des débris, plusieurs objets qui méritent d'être conservés avec soin, entre autres une vierge en bois du quinzième siècle, d'une assez jolie expression, et une chaire dont la forme et les ornements accusent le siècle suivant.

C'est à l'abbé Martial de Bony (1456-1484) que sont dus les beaux vitraux de l'église de Solignac et les stalles sculptées du chœur. Plus d'un, parmi les excursionnistes, se souviennent d'avoir vu garnies de belles verrières aux couleurs éclatantes quelques-unes des fenêtres qui sont aujourd'hui closes de simple verre blanc. Il restait encore une douzaine de ces verrières avant 1848. Les intempéries n'ont pas seules diminué leur nombre. La légende rapporte que de 1850 à 1870 plus d'un visiteur a emporté de Solignac, pour quelques sous, d'intéressants fragments de ces vitraux. Il n'a été possible d'en reconstituer que quatre, qui se trouvent aujourd'hui placés dans le chœur. Trois représentent: saint Martial, saint Eloi et sainte Catherine; le quatrième est composé de motifs d'architecture encadrant une scène assez curieuse : sainte Valérie décollée apportant sa tête à saint Martial; au-dessous l'écusson royal de France et l'écu des de Bony présenté par un prélat qui n'est autre, selon toute probabilité, que le donateur lui-même. Les stalles, qui subsistent dans leur ensemble, ne méritent pas moins l'attention du visiteur. Les miséricordes et les accoudoirs présentent des sujets très variés: des moines, des animaux fantastiques, une sirène, une dame coiffée du hennin, etc. La cloison qui ferme ces stalles, à droite et à gauche du chœur, est assez richement sculptée, et d'un travail plus soigné que les sièges.

M. le Curé veut bien montrer aux excursionnistes les faibles ves-

tiges qu'il a conservés du trésor de l'ancienne abbatiale. Le buste reliquaire de saint Théau, dont le masque barbare paraîtrait assigner à cette pièce une date antérieure à la plupart des bustes de ce genre conservés dans nos églises de la Haute-Vienne, est étudié avec un soin particulier. On admire aussi la jolie châsse en cuivre émaillé de sainte Valérie, dont il ne subsiste malheureusement que des fragments.

A regret on quitte le bel édifice ; mais l'heure presse. On s'est un peu oublié : l'aimable accueil de M. le Curé en est la cause.

L'extérieur de l'abbatiale de Solignac n'est pas moins intéressant que l'intérieur. L'aspect de l'édifice devait être grandiose, quand l'entrée était surmontée du grand clocher dont une gravure du *Monasticon Gallicanum* nous a conservé un dessin et qui est aujourd'hui remplacé par un simple campanile à fronton triangulaire, sans caractère et sans intérêt. L'ancien clocher s'écroula en 1783 et écrasa la toiture du bâtiment le plus rapproché.

Quelques-uns des chapiteaux de l'extérieur sont bizarres : il en est même dont on expliquerait difficilement la présence aux murs d'un édifice sacré, si on ne se rappelait avec quelle liberté de ciseau et quel réalisme les artistes du moyen âge représentaient le vice et toutes les œuvres du mal.

L'abside, à la fois sévère et élégante, est fort admirée.

Le monastère s'élève à côté de l'église. Sa large et imposante façade se déploie en plein midi sur un beau jardin et domine le cours de la Briance. Rien ne paraît bien ancien dans ces constructions qui remontent seulement, dans leur ensemble, au commencement du siècle dernier. Quelques pièces voûtées intéressantes, qui font partie de l'habitation de Mme Firmin Latrille et où on nous permet gracieusement de pénétrer, donnent une impression de fraîcheur et de recueillement très particulières. Aucun détail intéressant, aucune sculpture ne subsiste de l'ancien cloître. Maison de détention en 1791, l'abbaye fut ensuite vendue. Un décret autorisa d'anciennes religieuses de Fontevraud, qui avaient eu, à Boubon, dans le diocèse, une maison d'éducation assez florissante, à y tenir un pensionnat. Une partie de ces constructions sert depuis un demi-siècle de fabrique de porcelaines.

En regagnant les voitures, on passe près de l'emplacement de l'ancienne église Saint-Michel où existait jadis une confrérie en l'honneur de l'archange, à laquelle il faut rapporter les pèlerinages d'enfants et de jeunes gens qui, avant la Révolution, partaient tous les ans de Solignac pour se rendre au célèbre sanctuaire normand de Saint-Michel-en-Mer.

On traverse sans mettre pied à terre le bourg du Vigen ; on se

contente de jeter un coup d'œil sur la petite église qui conserve, dans un bras-reliquaire, un des rares ossements de saint Mathurin dont l'existence ait été signalée dans nos pays. Le Vigen est entouré de charmantes maisons de campagne. Il possédait autrefois un petit pont suspendu sur la Briance qui jouissait, ayant été longtemps le seul de ce genre que possédât la région, d'une véritable célébrité. Aujourd'hui le pont suspendu est devenu un simple pont de pierre. Peu importe aux nombreux pêcheurs qui fréquentent les bords de la Briance.

On emprunte un instant la route départementale n° 2 et presqu'aussitôt on tourne sur la gauche.

A partir du Vigen la route s'élève et bientôt s'élargit la vue sur la vallée de la Briance. Au delà du Gilardeix, on commence à apercevoir, sur la droite, émergeant de la verdure des plans intermédiaires, étagées le long du rocher escarpé que dominent leurs fières silhouettes, les tours de Châlucet, bien connues des archéologues et des artistes, et comptées à juste titre parmi les plus belles ruines du centre de la France.

Le promontoire sur lequel s'élèvent ces imposantes constructions s'avance entre la Briance et la Ligoure ; celles-ci, à droite et à gauche, coulent au fond d'un précipice et réunissent un peu plus bas leurs eaux. Le site est des plus pittoresques et répond admirablement à la destinée de cette forteresse qui fut surtout un lieu de retraite, un poste d'observation et un repaire de bandits.

La Chronique du prieur de Vigeois nous apprend que vers 1132, l'évêque de Limoges Eustorge, et deux chevaliers, Arnaud Bernard et Bernard de Jaunhac (frères ou cousins), édifièrent, sur les terres de l'abbé de Solignac, le château de Châlucet pour servir d'asile à l'évêque, alors en butte aux persécutions du comte de Poitiers et contraint par ce seigneur de quitter la cité épiscopale où un prélat schismatique, Ramnulphe, abbé du Dorat, avait été intronisé.

Nous ne sommes pas fixé d'une façon bien précise sur le sort de Châlucet au cours des hostilités qui signalèrent la fin du règne de Richard Cœur de Lion et les vingt-cinq premières années du XIIIe siècle. Nous savons seulement que la forteresse, occupée par Jean Sans Terre, fut rendue en 1216 au vicomte de Limoges, chef du parti français dans le pays; qu'elle fut un peu plus tard, vers 1221, assiégée et emportée de vive force ; que durant la lutte entre la veuve du vicomte Gui VI et les bourgeois de Limoges, elle fut un des repaires d'où les vicomtins bloquaient la ville, pillaient la banlieue, surveillaient les routes, empêchaient les approvisionnements destinés aux révoltés d'arriver jusqu'à eux et les caravanes de marchands de sortir. Un évêque, Aymeric de La Serre, dont le

clergé avait eu fort à souffrir des déprédations de la garnison de Châlucet, n'ayant pu obtenir de la vicomtesse la cessation des courses de ses soldats, convoqua les communes du pays et enleva un beau jour le château. Celui-ci fut donné plus tard à Gérald de Maumont, alors conseiller du Roi, en récompense de ses services. Les héritiers de ce personnage vendirent en 1306 leur fort à Philippe IV, qui semble avoir voulu créer en Limousin des points d'appui solides à l'action royale. Les successeurs de ce prince abandonnèrent sa politique : Châlucet fut donné aux Sully en 1317; en 1401, un mariage le fit passer aux d'Albret. Il appartenait, comme la vicomté de Limoges, à Henri IV lorsque celui-ci monta sur le trône. Le château et les domaines relevant de la seigneurie, furent vendus, en 1641, à François de Verthamon et demeurèrent à cette famille jusqu'en 1836, époque à laquelle la forteresse ruinée et une partie des terres en dépendant devinrent la propriété de M. le Docteur Thézillat, dont le fils les possède encore.

La période la plus connue de l'histoire de Châlucet est celle pendant laquelle il fut occupé par les chefs de plusieurs grandes Compagnies et surtout par le fameux Perrot le Béarnais. Froissard nous a lestement conté les exploits de ce bandit qui occupa une douzaine d'années (de 1380 ou 81 à 1393) la forteresse, et qui, des dépouilles du centre de la France, s'était fait bâtir dans son pays un palais somptueux, meublé comme l'hôtel d'un prince. On connaît l'expédition dirigée par Perrot et quelques aventuriers de la région contre Montferrand, où le chancelier de France avait une caisse très bien garnie. La ville fut pillée méthodiquement sans que rien dérangeât les compagnons dans leur glorieuse besogne... Quand la situation devint plus difficile, Perrot se décida à traiter et se fit payer une somme énorme pour quitter la forteresse. Une contribution fut levée à cette occasion sur plusieurs diocèses et, du consentement du pape, les biens ecclésiastiques eux-mêmes fournirent un subside. L'évacuation par les routiers de vingt ou trente châteaux dans la région ne coûta pas moins d'une douzaine de millions de notre monnaie.

Lors des guerres de religion, il se fit à Châlucet quelques assemblées qui donnèrent l'éveil aux officiers du roi et aux bourgeois de Limoges. En 1574, Jacques de Maulmont, seigneur de Saint-Vitte, revendiquant les droits de ses ancêtres, dont la vente consentie au roi de France n'avait rien laissé subsister, occupa le château d'où quelques partisans réformés dirigèrent des courses dans les cantons voisins. Une expédition fut organisée contre eux. La milice de la capitale de la province, aidée des contingents de Saint-Léonard, Eymoutiers, Pierrebuffière et des gens des paroisses des environs, se présenta

sous les murs de la forteresse le 14 octobre 1577; elle fut évacuée le 19 et démantelée. En 1593, les consuls de Limoges craignant qu'à la faveur des troubles quelque bande d'aventuriers ne s'établît à Châlucet, y envoyèrent des ouvriers qui, en quelques jours, rendirent inhabitable ce qui restait du château.

Au pied des ruines, M. Guibert rappelle en quelques mots l'histoire de la forteresse et fait remarquer qu'à Châlucet il existait deux châteaux, comme à Gimel, comme à Châlus, comme à Bruzac, comme dans bien d'autres localités. La tour carrée qui s'élève sur l'arête de la montagne, à cent mètres en avant du château, n'a pas toujours été une simple dépendance de la forteresse. On constate que le Bas-Châlucet est à certaines époques occupé par d'autres familles que celles qui habitent le château principal et que ses possesseurs prêtent un hommage spécial.

La tour Jeannette — n'y a-t-il pas là une corruption du nom de Jaunhac? — est, avec quelques restes informes de murailles, tout ce qui subsiste du bas château. Ce grand donjon carré, avec un contrefort plat au milieu de chacune de ses faces, a plus d'un frère en Limousin. L'entrée de la tour, une baie à plein cintre, est élevée à trois mètres de terre; on y montait sans doute à l'aide d'une échelle qu'on retirait ensuite. Bien que la construction paraisse solide, les matériaux qui y ont été employés sont des plus communs. Peu de pierres de taille; pas une moulure; pas de fenêtre, sauf quelques lucarnes étroites et sans caractère; pas d'autre ouverture que la porte que nous signalions tout à l'heure. Cette tour paraît remonter à l'époque de la construction de Châlucet.

Les bâtiments du château haut, bien autrement considérables, se sont groupés, du XIIe au XVe siècles, autour d'un donjon de la même époque que celui du château bas, mais construit avec plus de soin et avec des matériaux mieux choisis. Cette tour est à peu près carrée à l'intérieur, mais elle a une sorte d'éperon massif du côté du sud-ouest et offre à l'extérieur l'aspect d'un prisme pentagonal. On y voit les restes d'un escalier de pierres, à l'aide duquel il n'est pas impossible à une personne hardie et sûre de ses pas de parvenir jusqu'au haut du vieux donjon, d'où l'œil embrasse un fort beau panorama. Un des membres de la Société archéologique du Limousin, qui a déjà accompli plus d'une fois cette périlleuse ascension, M. Arsène Brouard, naturaliste, grimpe, au grand effroi des dames, au sommet du géant de pierres pour y cueillir quelques fleurs rares dont il a déjà constaté l'existence à de précédentes ascensions et dont il a aperçu d'en bas une touffe superbe. Les excursionnistes l'applaudissent. A ce moment même, un bicycliste apporte de Limoges un télégramme de notre excellent confrère

M. le baron de Verneilh, que son état de santé a empêché de se rendre aux fêtes du Cinquantenaire. Cette réception d'une dépêche télégraphique, au milieu de ces ruines d'un autre âge, suggère à quelques membres des réflexions dont nous recueillons philosophiquement les échos.

On se répand dans les diverses salles qui s'étagent derrière l'imposante façade ; on étudie les rares détails qui peuvent en dater chaque partie. La portion la plus considérable appartient sûrement au XIIIe siècle. Le XIVe a dû y ajouter. On dessine quelques chapiteaux d'un art assez barbare, maltraités du reste de toute façon. On admire les restes de plusieurs belles salles, de celle du fond surtout qui devait offrir un aspect vraiment grandiose. Les ruines d'une chapelle se voient au pied du donjon et on rappelle qu'il est parlé en 1264, dans les documents de nos archives, de la chapelle du haut et de la chapelle du bas Châlucet; qu'en 1323 une de ces chapelles est dédiée à saint Thomas d'Aquin, ce qui s'explique par cette particularité qu'un des membres les plus distingués de l'ordre des Frères Prêcheurs à cette époque, Gérald de Frachet, appartenait à une des familles de chevaliers qui habitaient alors le château.

L'entrée de la forteresse du Haut-Châlucet, du côté de l'arrivée, était admirablement défendue : non-seulement des fenêtres et des meurtrières qui perçaient sa haute et solide façade, des créneaux qui la couronnaient, des deux tours qui la flanquaient, les assiégés pouvaient faire pleuvoir sur l'ennemi des projectiles; mais une sorte de demi-lune défendait l'entrée, et l'assaillant devait, avançant sur une roche abrupte, entre deux précipices, emporter ce premier obstacle avant d'atteindre à la herse. Une enceinte extérieure entourait du reste le château proprement dit et elle était presque partout élevée sur une corniche de rochers dont l'abord était peu accessible. En arrière seulement, aucun obstacle naturel n'arrêtait l'assaillant; aussi avait-on, de ce côté, multiplié les défenses. Une large et épaisse muraille, flanquée de trois tours rondes, percée d'une galerie n'ayant d'autre ouverture du côté de la campagne que d'étroites archères, dominait toute cette partie de la colline et surveillait au loin les abords : en avant était pratiquée une terrasse bastionnée, précédée d'une profonde coupure formant fossé, allant d'un bout à l'autre du promontoire et isolant entièrement la forteresse. Les flèches des archers installés dans la galerie passaient par-desssus la tête des défenseurs de ce premier ouvrage et venaient apporter à leurs efforts un efficace appoint.

La forteresse, dont la façade était assez étroite, allait en s'élargissant, comme le socle de rochers sur lesquels elle reposait. Elle affectait, en somme, la figure d'un trapèze dont la façade antérieure

mesure environ vingt-sept mètres, la façade postérieure quarante-trois, et qui a plus de soixante mètres de longueur. Peu de ruines offrent un aspect aussi imposant et aussi pittoresque. On en peut juger par les beaux dessins exécutés par M. le baron de Verneilh et accompagnant l'ouvrage que M. Louis Guibert a consacré à la plus vaste et à la plus intéressante des ruines que possède le Limousin.

L'heure du départ a sonné. Après avoir parcouru les diverses parties de la colline, discuté quelque peu, ça et là photographié, on redescend, à la file indienne, l'abrupte colline sur laquelle se dresse le vieux château. On se réinstalle en voiture et on reprend le chemin du Vigen d'où on revient à Limoges par la route de Saint-Yrieix. On admire le beau viaduc du chemin de fer de Limoges à Toulouse par Uzerche, sous lequel défilent les excursionnistes. On jette, en passant, un coup d'œil sur quelques-unes des plus agréables résidences des environs de Limoges : Le Reynou, Bréjou, le Mas-du-Puy, Crochat..... Mais les chevaux galopent; les maisons de Saint-Lazare apparaissent et la caravane s'engage bientôt dans le faubourg du Pont-Neuf. Il est six heures et demie. Le programme des organisateurs de l'expédition a été ponctuellement suivi. On a deux heures pour secouer la poussière, se reposer et dîner : Ce n'est pas trop.

SECONDE SÉANCE GÉNÉRALE.

M. le chanoine Arbellot, président de la Société archéologique et historique du Limousin, préside la séance. A sa droite, sont assis au bureau : M. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie; MM. de Roumejoux, président de la Société historique et archéologique du Périgord; Emile Travers, trésorier de la Société française d'archéologie, délégué de l'Académie royale d'histoire de Madrid; Nivet-Fontaubert, vice-président de la Société archéologique du Limousin. A sa gauche prennent place MM. le colonel Babinet, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest; Emile Fage, président de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze; Ernest Rupin, président de la Société scientifique, archéologique et historique de la Corrèze, et M. le Dr Raymondaud, président honoraire de la Société Gay-Lussac.

La salle est composée comme la veille. On y remarque un plus grand nombre de dames.

La séance est ouverte à huit heures et demie. M. le Président

donne la parole à M. le marquis de Fayolle, vice-président de la Société archéologique du Périgord, chargé de lire la communication de M. le baron de Verneilh, à qui son état de santé n'a pas permis de se rendre à la réunion.

De l'influence du granit sur l'architecture limousine, tel est le titre de l'excellente notice que nous avons le plaisir d'entendre : double plaisir, car l'étude de M. de Verneilh est écrite de ce style aisé et brillant dont il a le secret, et on n'en perd pas un mot, grâce à l'organe net et bien timbré du lecteur. Dans une revue rapide et pittoresque des édifices religieux, civils, militaires de la contrée, l'auteur note les caractères qui distinguent notre architecture de celle des pays voisins, et la part revenant, dans ces traits distinctifs, aux difficultés spéciales contre lesquelles ont eu à lutter nos constructeurs, à la dureté des matériaux qu'ils avaient à mettre en œuvre. On trouvera plus loin le texte de cette remarquable communication et on la lira sans nul doute avec le même intérêt qu'a témoigné en l'écoutant l'auditoire du 16 juin.

Après les monuments, les institutions. Dans une rapide esquisse, M. Louis Guibert rappelle l'histoire du *Consulat du Château de Limoges*. Il nous dit comment la nouvelle ville s'est fondée autour du tombeau de Saint-Martial, au pied des murs de la Cité épiscopale ; comment elle a grandi et s'est enrichie par le commerce ; comment cette population active et industrieuse a eu de bonne heure des magistrats pris dans son sein. Les attributions de cette magistrature s'élargissent, son pouvoir grandit. Encore quelques efforts, et les consuls jouissent de toutes les prérogatives seigneuriales, et la commune est en possession d'un ensemble de libertés qui est fait pour surprendre même les hommes du XIXe siècle. Mais les bourgeois ne maintiennent pas sans lutte ces institutions dont les rois Anglais ducs d'Aquitaine ont protégé l'établissement. Le jour vient où la monarchie centralisatrice ne voit plus dans les libertés municipales qu'un embarras et un levain dangereux. Du reste, la vie communale perd peu à peu de son intensité et de son originalité. Le fisc achève la ruine de l'œuvre édifiée au prix de tant de sacrifices, de tant de persévérance et de tant d'énergie par nos vaillants ancêtres du douzième et du treizième siècles.

Les arts se développèrent en même temps que le commerce au milieu de ces libres sociétés de travailleurs, et c'est ainsi qu'un lien logique unit la lecture de M. Louis Bourdery à celle de M. Guibert. Nul n'est du reste mieux préparé que M. Bourdery à parler du grand homme qui a personnifié pour ainsi dire, aux yeux de la postérité, l'art si délicat de la peinture en émail. Emailleur lui-même, notre confrère poursuit depuis neuf ans, avec le concours d'un intel-

ligent amateur de cette ville, M. Emile Lachenaud, une entreprise qui en aurait effrayé beaucoup d'autres : la préparation d'un catalogue général de tous les émaux peints sortis des ateliers de Limoges.

Groupant d'abord le peu de renseignements biographiques qu'on possède sur Léonard Limosin, M. Bourdery étudie l'œuvre si complexe et si variée du maître : celui-ci s'est d'abord visiblement inspiré de l'art rhénan, notamment des gravures d'Albert Dürer; il a subi ensuite l'influence italienne et celle de l'école de Fontainebleau. On ne possède de lui qu'un tableau ; mais on sait qu'il a été employé comme peintre décorateur; il a exécuté des gravures qui donnent la mesure de son originalité. Et à s'en tenir aux émaux qu'il a laissés, quelle variété prodigieuse dans cette partie de son œuvre ! Il n'a pas seulement traité tous les sujets et abordé avec un égal bonheur les épisodes religieux et les scènes mythologiques. Il a été le créateur d'un genre dans lequel personne n'osa lutter avec lui : le portrait en émail. M. Bourdery donne à ce sujet des détails aussi précis qu'intéressants. Quant à la technique de son art, Léonard en a connu et pratiqué, avec autant de hardiesse que de science, toutes les ressources et tous les secrets. Malgré le grand talent et la science décorative de quelques-uns de ses émules, de Pierre Raymond entre autres, malgré l'habileté, l'art de la composition, et le coloris charmant de quelques autres, des Pénicaud par exemple, Léonard Limosin demeure le maître incontestable et incontesté, l'émailleur par excellence.

Après la communication de M. Bourdery, que sa nouveauté, sa précision, sa clarté, les détails curieux dont il l'a accompagnée ont fait écouter avec l'attention la plus soutenue et chaleureusement applaudir, M. Alfred Leroux prend la parole. Les trois lectures de M. de Verneilh, de M. Guibert et de M. Bourdery ont montré les Limousins aux prises avec les difficultés du sol, les résistances du milieu féodal, tous les antagonismes de la matière et de l'esprit. On les a vus vaincre tous ces obstacles, conquérir la liberté et s'élever jusqu'à la gloire des arts. Mais quel rôle cette province et sa capitale en particulier ont-elles joué sur la scène du monde et des temps, dans le mouvement général des esprits? Quelle influence ont-elles exercée sur les provinces voisines, sur le développement et l'évolution du génie national? C'est un tableau d'ensemble que M. Leroux s'est chargé de tracer; et ce tableau, conçu sans parti pris, composé avec méthode, peint à grands traits, constitue un des témoignages les plus honorables pour le Limousin qui aient jamais été formulés. Morceau remarquablement pensé et remarquablement écrit, plein de faits, semé de considérations neuves et d'heureux

rapprochements, le travail de M. Leroux a été vivement applaudi par l'auditoire.

Nous ne pouvons donner ici l'analyse de ce large et substantiel aperçu. Nous y renvoyons le lecteur en recommandant à son attention l'exposé magistral du rôle dévolu dans le passé aux diverses capitales provinciales de la région du Centre, et des raisons qui ont déterminé ce rôle ou qui peuvent servir à l'expliquer. Limoges possède moins d'éléments de domination intellectuelle ou morale que plusieurs de ces capitales, et pourtant il exerce à plusieurs époques une influence plus active, plus large, plus féconde qu'aucune d'elles. M. Leroux n'a peut-être pas complètement expliqué les raisons de l'éclat que jeta notre province à ces divers moments; mais celles qu'il a pénétrées, il les caractérise avec une netteté, une indépendance, une largeur de vues, qui font de sa lecture une des plus remarquables pages d'histoire écrites sur le Limousin.

Le programme est épuisé. Au moment où M. Arbellot se prépare à lever la séance, M. Audiat, président de la Société des Archives historiques de Saintes, demande la parole pour résumer l'impression que le public va emporter d'une séance si remplie et si variée à la fois. Il s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS,

» Hier, en me rendant à Limoges, je passais devant la statue d'un homme illustre du XVIe siècle : grand travailleur, caractère persévérant, tenace dans ses entreprises, d'un grand talent, d'une énergie peut-être plus grande encore, — puis agronome, érudit, écrivain, conférencier, chimiste, céramiste, émailleur, une de ces intelligences encyclopédiques comme il s'en rencontre surtout à cette époque, qui certainement aujourd'hui serait un des membres de la Société historique et archéologique du Limousin, parmi lesquels il trouverait tant d'hommes distingués dans tous les genres par lui cultivés, des collègues avec lesquels il aimerait à fraterniser. Avec vous, Messieurs, il aurait fait ces agréables et instructives excursions, lui qui a parcouru à peu près toutes les provinces de la vieille France. Il aurait écouté avidement, comme nous, nos doctes cicérones, aurait dit son mot, fait une remarque, suggéré une idée, hasardé une hypothèse, admiré surtout et vos ravissants paysages et vos riches collections. Hier, aujourd'hui, il aurait fait sa partie dans cet agréable concert de la littérature, de l'art, de la science, où il n'y a pas eu une fausse note, qui nous a charmés tous : habileté des exécutants, variété des morceaux choisis. Après avoir écrit *l'Art de Terre*, il eût peut-être fait ce soir une conférence sur l'Art de Feu, qu'un

de vos plus distingués artistes, rival heureux de Léonard Limosin qu'il connaît si particulièrement, nous fera après-demain sur le vif, dans son atelier. A ces traits vous avez reconnu, Messieurs, Bernard Palissy.

» Bernard Palissy fait un grand reproche aux Limousins. Vous savez combien il a peiné dans sa vie, comment il a appris la science, « avec les dents », selon sa pittoresque expression; vous connaissez et sa misère, et ses angoisses, et ses malheurs. Lui qui avait quinze ans cherché l'émail, « tâtonnant comme en ténèbres », qui, au plus fort de sa détresse, au moment même où, faute de quelques fagots pour chauffer le four où cuisaient ses émaux, dernier essai, il brûlait les meubles de sa maison et le plancher de sa chambre, au grand désespoir de sa femme, — Mesdames, que diriez-vous d'un mari pareil? — quand il avait autour de lui six ou sept marmots affamés, refusait de vendre des morceaux imparfaits et préférait briser des œuvres défectueuses dont il pouvait tirer quelques sous, lui qui respectait son art au point de s'indigner contre ceux qui l'avilissaient en le rendant populaire, — Palissy, Messieurs, se fâchait que les inventeurs n'eussent pas tenu leurs inventions secrètes. « N'est-ce pas un malheur advenu aux peintres-verriers des pays » de Périgord, Limosin, Xaintonge, Angoulmois, Gascongne, » Béarn et Bigorre, ausquels pays les verres sont méchanizez en » telle sorte qu'ils sont venduz et criez par les vilages par ceux » mesmes qui crient les vieux drapeaux et la vieille ferraille, telle- » ment que ceux qui les font et ceux qui les vendent travaillent » beaucoup à vivre? » (1).

» Ce n'est pas tout : « Considère aussi un peu les boutons » d'esmail (qui est une invention tant gentille), lesquels au com- » mencement se vendoyent trois francs la douzaine. Or, d'autant » que ceux qui les inventèrent ne tindrent leur invention secrette, » un peu de temps après, la convoitise du gain, ou l'indigence des » personnes, fust cause qu'il en fust fait une si grande quantité » qu'ils furent contrains les donner pour un sol la douzaine, telle- » ment qu'ils sont venus à tel mépris qu'aujourd'huy les hommes » ont honte d'en porter et disent que ce n'est que pour les belistres, » parce qu'ils sont à trop bon marché ». Il y a ici plus d'un amateur qui mettrait très religieusement dans une vitrine ces boutons émaillés et n'hésiterait pas à les payer deux ou trois sols la pièce.

(1) Les *Œuvres de maistre Bernard Palissy*, nouvelle édition revue sur les textes originaux, par B. Fillon, avec notice historique, bibliographique et iconologique, par Louis Audiat (2 vol. in-8°, 1888), tome II, page 202.

» Au tour des émailleurs de Limoges, « lesquels, par faute d'avoir » tenu leur invention secrette, leur art est devenu si vil qu'il leur » est difficile de gaigner leur vie. Je m'asseure avoir veu donner » pour trois sols la douzaine de figures d'enseignes que l'on por- » toit aux bonnets, lesquelles enseignes estoyent si bien labourées » et leurs esmaux si bien parfondus sur le cuivre qu'il n'y a nulle » peinture si plaisante ». Et de même pour ces « esguières, salières, » et toutes autres espèces de vaisseaux et autres histoires, chose » fort à regretter ».

» Et les imprimeurs? Gare à vous, Monsieur Ducourtieux ! « J'ay » souvenance d'avoir veu les histoires de Nostre-Dame, imprimées » de gros traits après l'invention d'un Alemand nommé Albert, les- » quelles histoires vindrent une fois à tel mespris à cause de l'abon- » dance qui en fut faite, qu'on donnoit pour deux liars chacune » desdites histoires, combien que la pourtraiture fut d'une belle » invention (1) ». Ah! Messieurs de l'Exposition du Livre limousin, combien achèteriez-vous maintenant les « histoires » d'Albert Dürer !

» Le malin Saintongeois parle encore d' « *un* Limosin ». Ailleurs il écrit *les* émailleurs, *les* peintres-verriers, *les* imprimeurs; ici il met le singulier, — « *un* Limosin » donc avait fait une autre découverte moins noble, peut-être, certainement moins artistique, mais assurément beaucoup plus lucrative; « grand mixtionneur et augmentateur » de drogues, il achetoit trente-cinq souls la livre du bon poivre à » La Rochelle et puis le bailloit à dix-sept sols à la foire de Niord et » gagnoit encore beaucoup » à cette petite opération-là (1). J'ignore s'il a pris un brevet et gardé son secret. On me dit qu'il a eu, qu'il a peut-être des imitateurs; mais il s'est bien gardé de leur faire un procès en contrefaçon.

» Messieurs, vous continuez ces généreuses traditions et méritez encore le reproche, — pardon, l'éloge, — que Palissy adressait à vos pères. Héritiers, successeurs, élèves et rivaux heureux des grands artistes, des savants, des écrivains, poètes, historiens qui font notre admiration et votre gloire, vous avez voulu ouvrir toutes grandes les portes de vos musées publics, de vos collections particulières; vous nous initiez libéralement à vos travaux, à vos recherches, à vos découvertes. Vous nous exhibez vos richesses diverses, les chefs-d'œuvre de votre art limousin, *opus Limogium*, les splendeurs de vos monuments; vous nous révélez vos secrets de fabrication et nous montrez vos travaux importants, qui ont fait de la

(1) Les *Œuvres de maistre Bernard Palissy*, page 263.
(2) *Ibidem*, t. I, page 109.

Société historique et archéologique du Limousin une des plus estimées du centre de la France. Par-dessus tout, Messieurs, vous nous avez ouvert vos cœurs; et à la fin de ces séances de lectures si bien remplies, si intéressantes, je tiens à vous dire, et ici je crois être l'interprète de tous mes confrères étrangers, combien nous sommes touchés de votre accueil sympathique, de votre empressement à nous être agréables et de votre si franche cordialité. »

Cette improvisation humouristique, dite avec la plus spirituelle bonhomie, est saluée par d'unanimes applaudissements, et la séance est levée après que le secrétaire a, suivant l'usage, rappelé le programme de la journée du lendemain.

Lundi 17 juin (matin)

LIMOGES (PREMIÈRE VISITE)

Les organisateurs des fêtes du Cinquantenaire ont voulu faire surtout connaître Limoges à leurs visiteurs. La très courte notice insérée au programme-horaire imprimé en tête de ce volume nous dispense de renseignements généraux qui sembleraient ici hors de saison. Nous n'avons d'autre prétention que de donner un compte-rendu fidèle de ce qui s'est fait et de ce qui s'est dit dans les réunions, visites et excursions annoncées.

C'est sur le perron de l'hôtel de ville que les membres du bureau de la Société archéologique et de la Commission du Cinquantenaire attendent leurs hôtes. La vérité nous oblige à dire que peu de personnes de Limoges se sont jointes à ces derniers. Tout le monde ne s'imagine-t-il pas connaître la ville qu'il habite parcequ'il en parcourt les rues chaque jour? C'est le cas de beaucoup de nos concitoyens.

On pénètre dans le bel édifice que les habitants de Limoges, si longtemps réduits à rougir de la masure décorée pendant près de trois quarts de siècle du nom pompeux d'hôtel de ville, sont heureux de pouvoir aujourd'hui montrer aux étrangers. Décidément M. Fournier en laissant sa fortune à la ville; M. Pénicaud, alors maire, en décidant ses collègues de l'Administration et du Conseil municipal à employer à la construction d'une maison commune les

douze ou quatorze cent mille francs qui venaient de tomber du ciel dans leur caisse, ont fait l'un et l'autre une bonne action.

On admire le grand hall d'attente, décoré des écussons de nos anciens corps de métiers. C'est une fort heureuse idée; mais pourquoi la même couleur, — le même *émail*, pour employer le vrai terme héraldique, — se présente-t-elle dans les divers blasons sous des teintes si diverses? Pourquoi, par exemple, les fonds d'azur tirent-ils tantôt sur le bleu turquoise et tantôt sur le vert? Il serait vraiment convenable de refaire deux ou trois de ces écussons, d'une couleur par trop indépendante.

L'impression produite sur les visiteurs par l'aspect du monument que nous devons au talent de M. Leclerc, est du reste unanimement excellente. L'escalier est trouvé d'un fort bel effet, et le buste de l'excellent Fournier paraît, dans la niche qui lui a été ménagée au haut du premier pallier, sourire avec satisfaction en recueillant les appréciations flatteuses des personnes qui passent devant lui. Les peintures de M. Motte qui ornent les panneaux placés à droite et à gauche de l'entrée de la salle des fêtes sont assez diversement jugées. On semble toutefois apprécier les qualités que dénote, malgré l'étroitesse du cadre, le panneau représentant l'atelier de Léonard Limosin. L'allégorie placée en face se comprend malaisément. Est-ce la France d'aujourd'hui ou la ville de Limoges de demain, cette femme solide qui contemple d'un si singulier regard la scène de lanterne magique qui lui est offerte? Chacun donne sa traduction et son commentaire.

Pas assez clair non plus le sujet du plafond de la salle des séances du Conseil municipal, de si belles proportions, d'un si heureux effet. Mais la belle cheminée avec le fronton du modeleur Baylac et l'émail de M. Blancher est fort admirée. Pour la salle des Mariages, il n'y a qu'une voix. Le plafond d'Urbain Bourgeois est trouvé fort beau; charmant le petit panneau sculpté auquel l'officier municipal doit regretter de tourner le dos quand il unit les destinées des couples qui défilent devant lui; d'une belle couleur le médaillon d'émail de M. Bourdery qui orne la cheminée monumentale.

Avant de visiter les collections artistiques du Musée national auxquelles donne asile la salle des fêtes, MM. Paul Ducourtieux et Emile Lachenaud font, avec la bonne grâce la plus empressée, les honneurs de l'exposition du Livre limousin. Une pièce a suffi à cette modeste exhibition, mais son intérêt est beaucoup plus grand que ne le donnerait à supposer l'exiguité du local qu'elle occupe. On trouvera, à la fin de la première partie du présent volume, le catalogue des raretés bibliographiques offertes à la vue et à l'étude des visiteurs. Plusieurs de ces derniers, au surplus, les vrais bibliophiles,

sont déjà venus jeter un coup d'œil avide sur ces vitrines qui recèlent quelques trésors grâce à l'obligeance d'amateurs généreux d'intelligents et libéraux dépositaires. Citons, parmi les établissements et les personnes à qui notre exposition doit le plus, les bibliothèques communales de Limoges, Niort, Clermont-Ferrand, Albi, Carpentras, la bibliothèque de MM. les Sulpiciens de Limoges, celle de l'évêché de Tournai, — MM. A. Claudin, Clément-Simon, René Fage, l'abbé Arbellot, Alfred Chapoulaud, Alfred Richard, Ernest Rupin, Elie Massénat, Joseph Dubois, Psalmet de la Bachellerie, André Demartial, Paul Mariaux, etc, etc.

L'exposition ne possède qu'une reproduction phototypique du *Missel Limousin* de Jean Berton portant la date du 21 janvier 1496, la première impression de Limoges qu'on ait jusqu'ici signalée : on ne connaît actuellement qu'un seul exemplaire de cet ouvrage, et la Bibliothèque nationale, qui l'a acquis il y a peu d'années, n'aurait certainement pas consenti à le prêter si nous le lui avions demandé. Nos lecteurs trouveront plus bas une reproduction phototypique de son colophon. Mais des livres publiés par le prototypographe de Limoges et par ses fils, nos vitrines offrent d'intéressants et précieux spécimens. Les ateliers des de La Nouaille et de Claude Garnier y sont aussi représentés par un certain nombre de livres aussi rares que curieux. Hugues Barbou vient ensuite, avec quelques beaux ouvrages, parmi lesquels on distingue un magnifique *Graduale* de la Cathédrale de Limoges, avec une vignette d'un caractère remarquable, dont nous donnons un fac-simile plus loin. Puis viennent les produits des presses des Le Moyne, des Chapoulaud, des Voisin, de Charbounier-Pachi, des Farne, des Dalesme, etc. Toute l'histoire de la typographie limousine est là et la belle série de reproductions phototypiques envoyée par M. A. Claudin, l'éminent bibliographe, permet de suppléer aux lacunes qui existent forcément dans nos vitrines. Notre exposition, ouverte depuis hier, a déjà reçu la visite de tout ce qu'il y a dans notre ville de patrons et d'ouvriers typographes amoureux de leur noble profession.

M. Ducourtieux, après avoir donné lecture d'une substantielle notice destinée à servir de préambule à ses explications, guide les visiteurs à travers les vitrines en appelant leur attention sur toutes les raretés, sur toutes les curiosités qu'il est parvenu à réunir. Il n'y a pas seulement là des spécimens des ateliers de Limoges, mais de ceux des autres villes de la province où des presses ont été établies, de Tulle et de Brive, par exemple.

L'exposition est complétée par quelques thèses des XVIIe et XVIIIe siècles, encadrées de fort beaux passe-partout, imprimées sur soie, — et par un choix fort original de portraits de célébrités limousines, portraits d'apparat, portraits intimes, croquis, caricatures,

tirés des séries de la Bibliothèque communale de Limoges, qui paraissent vivement intéresser les visiteurs.

De l'exposition du Livre limousin on va, sous la conduite obligeante d'un des conservateurs-adjoints du Musée national, M. Jules Tixier, faire le tour de la grande salle où, en attendant l'achèvement des galeries en construction, ont été déposés les tableaux et les sculptures du Musée Adrien-Dubouché. L'attention se porte particulièrement sur l'unique tableau de Léonard Limosin qui ait jamais été signalé : l'*Incrédulité de saint Thomas ;* sur l'intéressant volet d'Albert Dürer, représentant saint Léonard et sainte Catherine et signé A. D. 1509 ; sur le beau portrait de femme de Nattier, qu'on assure, peut-être sans une entière certitude, reproduire les traits de la marquise de Pompadour ; sur les lumineuses *Vendanges de Sèvres,* de Troyon, et sur quelques autres toiles de valeur. La sculpture, à notre Musée, a jusqu'à présent peu d'importance.

La section la plus intéressante des collections artistiques confiées par l'État à l'hôtel de ville est celle des émaux peints. M. Louis Bourdery, conservateur-adjoint spécialement chargé de cette section, se fait un plaisir de montrer ce que le Musée Adrien-Dubouché possède de spécimens de l'art limousin par excellence... Les primitifs d'abord : la jolie *Adoration des Mages,* qui peut remonter au quinzième siècle, l'*Ensevelissement de Jésus-Christ,* plaque barbare, du style de l'énigmatique artiste qui a quelquefois signé *Monvaerni;* puis des pièces de la belle époque des Pierre Raymond, des Courteys, des Léonard I Limosin, des Pénicaud. Pas un morceau de premier ordre, mais des échantillons très intéressants, permettant de se faire une idée passablement précise du talent et de la manière de chacun. La période d'arrêt et de défaillance arrive ; mais le dix-septième siècle fournit encore des tableaux d'une réelle valeur, sous le rapport artistique comme sous le rapport technique. La décadence irrémédiable s'accuse au dix-huitième siècle et un certain nombre de pièces du Musée en fournissent l'évident témoignage.

Après les émaux, M. Bourdery appelle l'attention des visiteurs sur quelques pièces intéressantes d'orfévrerie placées sous les mêmes vitrines, entre autres sur un très beau coffret orné d'émaux champlevés et décoré des statuettes de la Vierge et des apôtres, et sur les reproductions galvanoplastiques d'objets précieux conservés dans diverses églises de la Haute-Vienne : le buste de saint Etienne de Muret, déposé à Saint-Sylvestre ; de l'ange byzantin de l'église de Saint-Sulpice-les-Feuilles, etc.

En sortant de l'hôtel de ville, on se rend à la chapelle de l'hôpital (ancienne église de la Mission), construite entre 1661 et 1664. Le

fond du chœur est garni par un beau rétable de bois sculpté, œuvre d'un artiste de Limoges, Martin Bellet, qui vivait dans les dernières années du XVIIe et les premières du XVIIIe siècle, et qui a laissé des compositions d'un certain mérite. La sacristie possède un riche calice de vermeil du XVIe siècle, dont le nœud porte des bustes d'apôtres en émaux peints et le pied l'écusson des Poylevé, en émail. Sous ce pied on lit l'inscription : IEHAN. POYLLEVE. CVRE DE SAINCT GENCE. 1555. Mais elle ne paraît se rapporter qu'au donataire de l'objet ou à la personne qui l'avait commandé. Il existe, à Aubusson, un calice ayant beaucoup de rapports avec celui de l'hôpital de Limoges, que, grâce à l'obligeance de l'administration, de M. l'aumônier et de la religieuse chargée de la sacristie, les visiteurs ont pu étudier à l'aise et qu'ils ont fort admiré.

L'église paroissiale de Sainte-Marie a été construite pour les Dominicains dans le milieu du treizième siècle, et le portail intérieur, d'un style élégant, accuse cette époque. L'église actuelle n'est qu'une division de l'ancien édifice. Le chœur en a été complètement séparé et appartient aujourd'hui aux magasins de l'Intendance, qui occupe ce qui reste des bâtiments de l'immense couvent des Frères Prêcheurs. Dans cette partie séparée aujourd'hui de l'église, fut enterré l'historien Bernard Gui, ancien religieux de l'ordre, mort évêque de Lodève en 1331. Aucun indice n'a permis de relever avec quelque exactitude l'emplacement de sa sépulture.

M. l'abbé Dumilieu, curé de Sainte-Marie, fait avec beaucoup de bonne grâce les honneurs de son église aux congressistes. Il leur montre le beau tableau de Jacques Restout, qui orne le maître-autel, le rétable monumental qui s'élève au fond du chœur et, dans la sacristie, quelques ornements sacerdotaux dont un est enrichi de belles broderies. Il leur signale les souterrains qui s'étendent sous l'ancien couvent, et dont la Société archéologique a visité, il y a peu d'années, les principaux.

Le quartier du Pont-Saint-Martial, au haut duquel a été bâtie Sainte-Marie, est le centre de l'ancienne ville gallo-romaine. On descend la rampe rapide du vieux faubourg. M. Arbellot et M. Guibert indiquent aux étrangers les particularités archéologiques et historiques qui se rapportent à cette partie intéressante du vieux Limoges. Nos écrivains constatent, dès le XVIe siècle, dans toute cette région, l'existence de restes d'édifices et de nombreux débris attestant un centre de population d'une certaine importance. Aujourd'hui, sauf le grand mur du quartier de la Croix-Verte, dit *château de sainte Valérie*, dont l'aspect et l'appareil régulier attestent l'origine gallo-romaine, le promeneur n'aperçoit aucun

reste de ces temps reculés. Il est vrai que tous les travaux de terrassement qu'on exécute par là mettent au jour des briques, des tuiles, des fragments de mosaïque et de stucs revêtus de peintures, des morceaux de colonnes, des marbres de provenance fort variée. Tout dernièrement, en déblayant l'emplacement d'une maison avenue de la Révolution, on a découvert, dans une sorte de caisse de pierre, une cassette plate en verre, dont les plaques principales ne mesuraient pas moins de 47 centimètres de longueur sur 22 de largeur : elle renfermait des ossements. Ce curieux objet est déposé au *Muséum* du Limousin.

La vieille église Sainte-Félicité arrête un moment les visiteurs. On la trouve appelée, aux XIIIe et XIVe siècles, Saint-Symphorien, et tout porte à croire que nous devons y reconnaître l'ancienne église de la Trinité, brûlée en 1105. Elle sert depuis la Révolution d'habitation particulière, et sa façade seule et ses contreforts la distinguent des maisons qui l'entourent.

Le pont Saint-Martial a été étudié avec la plus grande attention par les membres du congrès de 1859 : ils constatèrent que les fondations paraissent remonter à l'époque gallo-romaine. Il est certain que la Vienne n'offre pas de vestige d'autre pont en aval du pont Saint-Etienne, que nous savons être plus récent. A quelques centaines de mètres au-dessous du pont Saint-Martial, se trouve un gué qui a été le plus ancien passage de la rivière, au pied du coteau sur lequel s'est construit Limoges. C'est à ce gué, — *rith, rithu,* — que notre ville dut son nom primitif, et la dénomination d'*Augustoritum*, qu'elle prit sous Auguste, conservait comme enchâssée cette appellation primitive. De chaque côté de la rivière, on constate les aboutissants de ce gué. Toutefois, de tels changements se sont produits qu'on ne peut à cet égard relever que quelques indices.

En ce qui concerne le pont Saint-Martial, l'ensemble de sa construction actuelle remonte au treizième siècle. Nous savons que le pont qui l'a précédé a été détruit en 1181 ou 1182 par le roi d'Angleterre Henri II, au cours d'une guerre avec son fils Henri le jeune. Il fut reconstruit sur les mêmes fondations et a depuis subi, à diverses époques, des réparations importantes. Il tient bon encore et ne fait pas trop mauvaise figure auprès de son jeune frère, plus élevé, mais moins pittoresque, le pont de la Révolution, auquel il faut souhaiter d'avoir la robuste constitution, la force de résistance et la longue vie de son aîné.

LIMOGES (DEUXIÈME VISITE) : les églises et les vieux quartiers

C'est surtout à la visite de l'église de Saint-Etienne, une des plus belles cathédrales du midi de la Loire, que le programme a consacré l'après-midi du 17 juin. Saint-Etienne a été, d'après les plus anciennes traditions, construit par saint Martial lui-même sur les restes d'un temple dédié aux divinités du paganisme, ou peut-être l'apôtre a-t-il, ce qui eut lieu dans tant de villes, consacré au vrai Dieu un sanctuaire même du culte païen.

Qu'un temple ait existé en ce lieu, il n'est guère permis d'en douter. On a découvert sous la Cathédrale et aux abords des restes antiques intéressants. On trouve encore, dans un jardin du voisinage, un grand chapiteau creusé en bénitier et qui a, sans nul doute, appartenu à un édifice de remarquables proportions. Les colonnes qu'on voit sous le clocher pourraient provenir d'une construction fort ancienne et antérieure à la cathédrale carlovingienne dont une partie de la base du clocher constitue un reste intéressant.

De ce clocher lui-même, fort ancien dans certaines de ses parties, les étages supérieurs seuls appartiennent au treizième siècle. La pyramide avait été renversée une première fois par la foudre, le 25 avril 1483. Refaite avec une toiture de plomb, elle fut de nouveau frappée par le tonnerre, le 30 juin 1571, et incendiée.

Le magnifique vaisseau de l'église n'a pas moins de 80 mètres de longueur totale. Les murs de la nef et du transsept reposent sur les fondements mêmes de la cathédrale romane bénie par le pape Urbain II en 1095 et à laquelle la cathédrale gothique s'est pour ainsi dire superposée.

Un legs de l'évêque de Limoges Aymeric de Serre, décédé en 1272, permit de commencer le chevet de ce monument dont aucun édifice de la région ne pouvait alors donner une idée et qui procède des écoles d'architecture du Nord et de l'Est. On posa la première pierre le 1er juin 1273. L'œuvre fut poursuivie aux deux siècles suivants ; au commencement du seizième siècle fut exécuté le merveilleux portail de Saint-Jean ; puis, vers 1550, deux travées de la nef se trouvant complètement terminées, on arrêta les travaux et on ferma par un mur l'église ainsi allongée et qu'un intervalle d'une trentaine de mètres séparait encore du clocher. Les choses restèrent en cet état jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Mgr Du Plessis d'Argentré, ayant achevé la construction du beau palais épiscopal dont il voulait doter la ville, fit exécuter certaines réparations à sa cathédrale. On transporta notamment, non sans l'endommager

d'une façon assez grave, le beau jubé qu'avait fait exécuter l'évêque Jean de Langeac en 1533 et 1534. Pendant un demi-siècle, les travaux furent derechef suspendus. En 1846 commença une restauration presque complète, qui fut poursuivie pendant six ans et exécutée avec un soin remarquable. Mgr Duquesnay, nommé évêque de Limoges en 1871, conçut la pensée d'achever le magnifique édifice. Cinq ans après, le 23 avril 1876, à l'issue de la grande procession des Ostensions, il posait la première pierre des nouvelles chapelles de la nef. Douze ans plus tard, la distance des chapelles du seizième siècle au clocher était franchie; au lieu de deux travées, la nef en comptait cinq et se rattachait à la tour romane par un *narthex* qui n'est pas, il est vrai, la portion la plus remarquable ni la plus élégante de l'édifice.

Sous le chœur s'étend une partie de la crypte de l'ancienne église romane. M. Geay, inspecteur des édifices diocésains, a bien voulu, avec l'autorisation de Mgr l'Évêque, en faire ouvrir l'entrée, qui se trouve sous une large dalle, devant le chœur.

Les congressistes et un certain nombre d'invités de la ville s'engagent dans l'escalier assez raide qui y conduit. On s'entasse dans la petite chapelle souterraine dont la voûte, reposant sur des piliers cylindriques, n'a pas l'ampleur et l'élévation de beaucoup des belles caves qui s'étendent sous les maisons de nos anciens quartiers. La nef et le collatéral de droite sont seuls accessibles. A la voûte en cul de four qui termine le vieux sanctuaire, on aperçoit une curieuse peinture, presqu'entièrement conservée : un grand Christ assis, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu. Le visage seul du Christ est mutilé. Cette peinture a tout l'aspect des miniatures qu'offrent certains manuscrits du XIIe siècle, et c'est à un artiste de cette époque qu'on l'a en général attribuée. Toutefois l'ampleur et les plis du vêtement permettraient de penser qu'elle appartient seulement au XIIIe. C'est l'avis de quelques-uns des plus compétents parmi les visiteurs... Le Christ est placé entre les quatre animeaux symboliques des évangélistes. Une toute petite figure de sainte Madeleine est représentée aux pieds du Christ. D'autres peintures décoraient jadis la galerie qui contournait ce sanctuaire. On en reconnaît quelques restes peu distincts dans le collatéral méridional qui s'ouvre en face même de l'escalier. Derrière la crypte et sous le chœur se trouve le caveau qui renferme la sépulture des évêques. Il n'offre aucune particularité intéressante.

Par un escalier dont l'entrée s'ouvre auprès du portail sud, on monte aux terrasses qui couvrent les chapelles du pourtour de l'église. De ces terrasses, la vue s'étend sur les quartiers environnant la cathédrale et sur la vallée de la Vienne. C'est surtout en

amont que le paysage s'élargit et mérite d'arrêter les regards. Ces terrasses se prolongent au dessus du narthex et aboutissent au clocher. Elles communiquent avec les galeries intérieures, d'où le vaisseau de l'église apparaît dans toute sa majestueuse élégance. Des terrasses on monte aux balustrades de la toiture d'où le coup d'œil est plus beau et plus étendu encore.

Sous la direction de M. Arbellot, on visite en détail l'intérieur de l'église. Ce n'est point ici le lieu de refaire, après le savant chanoine, la description de saint Etienne, de passer successivement en revue les chapelles qui rayonnent autour du chœur, et celles qui s'allongent des deux côtés de la nef, de signaler en détail les peintures, les statues, les vitraux, dont plusieurs sont fort beaux et dont deux placés au fond du chœur : l'un représentant sainte Valérie et saint Martial, l'autre l'Annonciation, datent du XIVe siècle. Nous ne pouvons non plus entrer dans les détails historiques et archéologiques que comporterait l'étude des sépultures si intéressantes qu'on remarque autour du chœur. Bornons-nous à signaler le tombeau du cardinal Regnault de La Porte († 1315), un des commissaires délégués par le Souverain-Pontife pour procéder à l'interrogatoire des Templiers et instruire leur procès, et qui, après avoir occupé le siège archiépiscopal de Bourges, voulut être enterré dans son ancienne cathédrale ; celui de Bernard Brun, évêque de Noyon et du Puy, puis d'Auxerre († 1359) ; celui enfin de Jean de Langeac († 1541), dont la statue de bronze, enlevée à la Révolution, reposait sous un grand baldaquin de pierre supporté par d'élégantes colonnes. Les bas reliefs de ce tombeau ont été souvent décrits. Ils sont d'une composition remarquable et d'une grande puissance d'expression. Outre ces trois sépultures monumentales, Saint-Etienne conserve des dalles funéraires qui ne manquent pas d'intérêt.

Parmi les sculptures qui décorent l'extérieur, deux morceaux du XIVe siècle méritent d'être cités : une statue de saint Martial et un groupe représentant la lapidation de saint Etienne. Mais la cathédrale de Limoges possède une œuvre considérable de la sculpture du XVIe siècle : son magnifique jubé d'un dessin si élégant et d'une si riche ornementation. Ce morceau capital, dont l'auteur est demeuré inconnu, fut exécuté sous l'épiscopat de Jean de Langeac, en 1533 et 1534. Il en existe un surmoulage au musée du Trocadéro.

Avant de quitter la cathédrale, on visite la sacristie qui possède d'intéressants émaux. Les plus connus sont des canons d'autel dus à Nicolas I Laudin, d'un bon dessin et d'une jolie couleur.

L'église de Saint-Etienne s'élevait au milieu de l'ancienne cité épiscopale, qui fut prise par Pepin et où le Prince Noir entra par

la brèche, le 19 septembre 1370. Ses quartiers sont demeurés presque en dehors du mouvement de la ville moderne et de ses progrès. On ne trouve là ni larges voies, ni animation, ni commerce, ni population riche. Les rues sont pavées à peu près comme elles l'étaient au dernier siècle. M. Guibert guide une partie des visiteurs dans une promenade à travers le quartier de l'Abbessaille, ainsi nommé parce qu'il dépendait de l'abbaye de la Règle (aujourd'hui grand séminaire). Il montre quelques traces de l'église de Saint-Domnolet et du cimetière qui l'entourait, la rue des Roches, la rue du Rajat, avec ses curieux escaliers, sa citerne et son réseau de ruelles, la rampe qui descend de l'ancien couvent des Carmes à la rivière, et le pont Saint-Etienne où le comte de Poitiers avait un péage, dont le péage tout au moins mouvait de lui. Limoges, au XIIIe siècle, ne dépendait d'Alphonse, frère de Saint-Louis, que pour le péage de ce pont et la monnaie du Château.

On quitte la Cité, dont l'administration demeura jusqu'en 1791 distincte de celle de la nouvelle ville du Château, devenue de beaucoup la plus importante des deux agglomérations limogiennes. On regarde en passant la jolie façade de l'église du Lycée, remarquable spécimen de ce qu'on a appelé le style « jésuite » et qui est malheureusement étouffée dans l'étroite rue du Collège. Cette chapelle possède un beau tableau longtemps attribué à Rubens.

Saint-Pierre-du-Queyroix, resté longtemps en dehors de l'enceinte de la ville du Château, fut, au XIIe siècle probablement, compris dans les fortifications. Cette église porte le titre de « première paroisse du diocèse ». Construite par l'évêque Rorice I entre 507 et 534, elle a été plusieurs fois renversée et réédifiée. Les gros piliers ronds qui supportent l'édifice proviennent évidemment d'une construction plus ancienne que celle qui subsiste aujourd'hui. Dans son ensemble actuel, l'église appartient au XIVe siècle et le clocher est un des spécimens les mieux proportionnés qu'on connaisse des tours de cette époque; la façade fut refaite au commencement du XVIe et l'ensemble de l'église a été entièrement restauré il y a une trentaine d'années. Il existait autrefois, dans une chapelle de cette église, un *Sépulcre,* représentation du Christ au tombeau, œuvre d'un sculpteur vénitien, exécuté en 1421 et qui paraît avoir servi de modèle aux autres monuments du même genre qu'on fit élever dans plusieurs églises du diocèse.

C'est dans l'église de Saint-Pierre qu'en 1182 les consuls et les bourgeois de Limoges, à la sollicitation de leur vicomte, prêtèrent serment à Henri le jeune, révolté contre le roi Henri II son père; c'est encore là qu'en 1303, convoqués par un des clercs de Philippe

le Bel, ils déclarèrent adhérer aux décisions de l'assemblée du Louvre et en appeler des sentences du Pape Boniface VIII au Concile général. Saint-Pierre évoque bien d'autres souvenirs historiques qui ne peuvent trouver ici leur place.

Cette église possède une intéressante Vierge d'albâtre, un élégant rétable provenant du collège des Jésuites, et un beau vitrail du XVIe siècle représentant la mort et le couronnement de la sainte Vierge. On a attribué ce vitrail à un Pénicaud ; nous n'avons jamais pu savoir sur quelle autorité : il fut probablement exécuté aux frais de la Confrérie des Sept Joies de Notre-Dame, dite Confrérie de La Joyeuse, qui comptait, avec celle du Saint-Sacrement, parmi les plus anciennes et les plus riches des associations établies à Saint-Pierre. Il faut mentionner aussi la grande verrière moderne : *Duc in altum!* exécutée par Maréchal d'après un carton de Gustave Doré.

Beaucoup de personnages importants furent enterrés dans cette église où un certain nombre de nos plus vieilles familles bourgeoises avaient leur sépulture. Saint-Pierre garde encore les restes d'un grand homme de bien, Bernard Bardon de Brun, mort en odeur de sainteté en 1625, et de Guillaume Lamy, patriarche de Jérusalem.

En quittant Saint-Pierre, on monte la rue du Consulat. La belle maison du XIVe siècle, dite maison Beauvieux, qui forme l'encoignure de la rue Poulaillères, appelle l'attention des étrangers, avec les larges arceaux en ogive de son rez-de-chaussée, les fines colonnettes et les élégantes fenêtres de son premier étage, ses consoles et ses modillons. On admire le large escalier et les beaux balcons d'un immeuble de la même rue, connu sous le nom de maison des Templiers, mais dont tout ce qu'on voit est bien postérieur au XIVe siècle. Sur la place des Bancs, la maison Marmignon arrête encore un instant les promeneurs.

Nous voici dans la Boucherie, au milieu de cette rue Torte qui, sous Saint Louis, était déjà occupée en très grande partie par des bouchers. Ceux d'aujourd'hui forment une puissante corporation dont les chefs élus sont à la fois, comme au moyen âge, les syndics du corps de métier et les bailes de la confrérie pieuse quiy est unie. Plusieurs ouvrages ont été écrits sur nos bouchers de Limoges, qui ont conservé plus d'une coutume de l'ancien foyer, plus d'une excellente tradition d'autrefois. Nous renvoyons le lecteur curieux de les connaître aux fort intéressantes notices de MM. Adrien Delor et de Moussac.

La Boucherie a sa chapelle particulière, placée sous l'invocation du second évêque de Limoges, saint Aurélien. Cette chapelle fut acquise, pendant la Révolution, par un membre de la corporation,

qui, après le rétablissement du culte, déclara avoir agi pour le compte de ses confrères. A la porte de ce petit sanctuaire, dont la construction actuelle paraît remonter aux règnes de Louis XIII et Louis XIV, on admire une belle croix en pierre sculptée, du xve siècle, provenant de l'église des Grands-Carmes. Dans cette église avait été fondée la confrérie de Notre-Dame de Pitié, la plus nombreuse qui existât autrefois à Limoges. Elle a été transférée à Saint-Aurélien.

L'énorme boule revêtue de cuivre qui termine d'une façon si singulière la pyramide du clocher de Saint-Michel-des-Lions, nous guide vers la dernière étape de l'itinéraire de cette journée. Peu de visiteurs ont eu le courage de suivre jusqu'au bout M. Guibert, à qui étaient dévolues les fonctions de cicérone. Depuis qu'on a quitté la cathédrale, les rangs de la petite troupe se sont éclaircis à chaque tournant de rue. Une douzaine seulement de curieux, très décidés, parmi lesquels nous remarquons deux ou trois dames, gravissent vers cinq heures et demie les marches du perron de l'église.

Limoges possédait autrefois deux sanctuaires dédiés à l'Archange. L'un était situé non loin de la rivière : c'était Saint-Michel-d'En-Bas, Saint-Michel-de-Pistorie, nommé dans le testament de Saint-Yrieix ; l'autre était appelé Saint-Michel-d'En-Haut, ou encore Saint-Michel-des-Lions, à cause des vieux lions de pierre qu'on voyait déjà au xiie siècle comme aujourd'hui des deux côtés de l'entrée du sanctuaire. A quelle époque remontent ces lions ? Diverses hypothèses ont été émises. Nous croyons qu'ils peuvent dater du xie siècle, et nous serions assez disposé à penser qu'ils ont servi de bornes entre la juridiction de l'abbaye de Saint-Martial et la juridiction du vicomte de Limoges.

On ignore par qui fut fondée l'église de Saint-Michel. On croit qu'une chapelle de cimetière précéda l'édifice paroissial ; mais nous ne sommes pas très convaincu de l'exactitude de cette tradition. Ce qui semble certain, c'est qu'au xie siècle, Saint-Michel, déjà église paroissiale, dépendait de l'abbaye de Saint-Martial : l'abbé nommait encore le curé à l'époque de la Révolution.

Saint-Michel fut reconstruit au xive siècle. On posa solennellement la première pierre du nouvel édifice le 25 mai 1364. Le clocher remonte à l'année 1383. A la suite d'une émeute dans laquelle périt un des consuls en charge, Etienne Pinchaud, maître de la Monnaie, les ligueurs s'emparèrent, le 15 octobre 1589, de cette église ; on les y assiégea, et ils furent obligés les uns de s'enfuir, les autres de se rendre. Plusieurs subirent le dernier supplice.

Le clocher de Saint-Michel, moins élégant que celui de Saint-

Pierre, est beaucoup plus élevé. C'est, à l'extérieur, avec la jolie porte de la place de la Préfecture, la seule partie monumentale de l'église. A l'intérieur, l'excessive gracilité des piliers, leur défaut d'aplomb et la trop large ouverture des arcs de la voûte, qui gagneraient singulièrement à être un peu plus élancés, nuisent à l'aspect du vaisseau et laissent une impression en somme peu satisfaisante qu'augmentent la mauvaise distribution de la lumière dans cet immense vaisseau et les tons criards des nouveaux vitraux. Des anciennes verrières, il ne subsiste que deux fenêtres du xve siècle, représentant des scènes de la vie de Notre-Dame et de celle de saint Jean-Baptiste. Le vitrail du maître-autel, qui représentait la Crucifixion et était à juste titre renommé, fut brisé en 1793, à la suite d'une orgie sacrilège. S'il faut en croire la tradition, le premier projectile qui atteignit ce chef-d'œuvre avait été lancé par la main de Foucaud, le futur auteur des délicieuses *imitations* des fables de Lafontaine en patois limousin, — imitations qui parfois sont bien près d'égaler le modèle.

Tout le chevet est occupé aujourd'hui par un triple autel sculpté, d'un fort élégant dessin et d'une intéressante composition, connu sous le nom de *Monument de Saint-Martial* et qui a été édifié il y a sept ou huit ans, à l'aide de souscriptions particulières. C'est au dessus de l'autel central que repose, dans une niche élégante, la relique de l'apôtre d'Aquitaine, qui fut transférée le 17 décembre 1790 de la basilique de Saint-Martial dans l'église de Saint-Michel.

La sacristie possède quelques objets intéressants, parmi lesquels un fort gracieux reliquaire en argent doré du xiiie siècle, dont la tige est terminée par une ampoule de cristal supportant une Vierge assise et tenant son fils entre ses bras. Une inscription rappelle que P. de Quinsac fit don de ce reliquaire à l'église de Notre-Dame de Grandmont.

M. l'abbé Laplagne, curé de Saint-Michel, a bien voulu recevoir les visiteurs avec cette bienveillance et cette affabilité que tout le monde connaît. On le quitte à regret, mais le temps presse. Dans une heure à peine le banquet doit être servi.

LE BANQUET

Le banquet, dont l'organisation et le service ont été confiés à M. Amblard, de l'hôtel Caillaud, a lieu dans la grande salle de l'hôtel Continental. Une vaste table en fer à cheval, largement ouverte, ornée de fleurs, se développe autour de la pièce. Les commissaires s'empressent; enfin tout le monde est placé. M. le

chanoine Arbellot, président de la Société archéologique et historique du Limousin, préside, ayant à sa droite M. le Dr Chénieux, maire de Limoges ; M. Emile Fage, président de la Société des lettres, sciences et arts de Tulle ; M. le marquis de l'Estourbeillon, vice-président de la Société polymathique du Morbilhan ; M. Francart, avocat, délégué du Cercle archéologique de Mons, et M. Hubert, architecte ingénieur honoraire de la ville de Mons ; à sa gauche, M. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie ; M. Ernest Rupin, président de la Société scientifique, archéologique et historique de Brive; M. le marquis de Fayolle, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord. En face de M. Arbellot est assis M. Sée, préfet de la Haute-Vienne, ayant à sa droite M. le colonel Babinet, président de la Société des antiquaires de l'Ouest, et M. Emile Travers, trésorier de la Société française d'archéologie, délégué de l'Académie royale d'histoire de Madrid ; à sa gauche, M. A. de Roumejoux, président de la Société historique et archéologique du Périgord, et Geay, président de la Société Gay-Lussac.

Les autres convives se placent à leur gré. Quelques fraîches toilettes et beaucoup de décorations égaient la file monotone des habits noirs. Nous remarquons M. le baron et Mme la baronne de Bonnault d'Hoüet, M. et Mme du Port-Roux, Mme de Poul, MM. le comte de Saint-Saud, Léon Dumuys, Fleury, Legrand, Macqueron, le colonel Dorat ; Chassoux, ancien préfet ; Ch. Lacaux, vice-consul d'Espagne ; C. Gabiat, membre du Conseil général ; les abbés Joyeux et Monique ; MM. Nivet-Fontaubert, Jeannot, G. Touyéras, Bellet, Guyonnet, Camille Marbouty, René Fage, Jules Tixier, Louis Bourdery, Georges Billard, Edouard Hersant, Emile Lachenaud, Camille Leymarie, Ed. Barrotte, Paul Garrigou-Lagrange, Antoine Judicis, Charles Prévost, Joseph Redon, Léon Paradis, Pierre Cousseyroux, Léonard Moufle, de Font-Réaulx, Eugène Goutenègre, E. Fayssat, Etienne Morel, Eugène Brisset-Desisles, Malinvaud-Berger, Dr Thomas Duris, Camille Jouhanneaud, Gaston Lavergnolle, Paul Ducourtieux, Paul Mariaux, Louis Guibert.

Le dîner est bien servi, fort animé et fort gai. On admire beaucoup le joli menu dessiné par M. Jules Tixier. Mais les conversations et les rires se sont tout à coup arrêtés. On a versé le premier verre de champagne. L'heure des toasts a sonné. Le bruit court qu'il y en aura quarante-deux, et ce bruit cause une certaine émotion ; mais, renseignements pris aux sources les plus officielles, on apprend que nous devons compter sur une douzaine tout au plus. L'émoi se calme et le silence s'établit. M. le chanoine Arbellot se lève. C'est lui qui va ouvrir le feu. Il s'exprime en ces termes :

« MESDAMES, MESSIEURS,

» J'ose réclamer ce soir le privilège de prendre le premier la parole. J'ai, au nom de la Société archéologique du Limousin, à saluer les hôtes et les convives distingués qui se pressent à cette table,

» Je lève mon verre en l'honneur de M. le Préfet qui, en présidant notre première séance et en nous adressant des paroles si bienveillantes, nous a donné des preuves de sa haute sympathie.

» Je lève mon verre en l'honneur de M. le Maire, qui a bien voulu mettre à la disposition de la Société une des salles de l'Hôtel de Ville, pour l'exposition des livres imprimés en Limousin.

» Je lève mon verre en l'honneur de M. le comte de Marsy, le digne successeur de M. de Caumont, le président de la Société française pour la conservation des monuments historiques, qui, accompagné d'un groupe nombreux d'archéologues distingués, venus de divers points de la France et de la Belgique, a donné un relief et un éclat inespérés à la célébration de notre cinquantenaire.

» Je salue enfin de tout cœur les présidents des Sociétés des antiquaires de l'Ouest, du Périgord, de la Saintonge, de Tulle et de Brive, et aussi des Sociétés savantes de Limoges, qui nous ont prouvé, par leur présence, leurs sentiments de confraternité.

» En raison de l'habit que je porte, vous ne serez pas étonnés, Messieurs, de m'entendre rappeler une parole de l'Ecriture : *Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum !* Qu'il est bon, qu'il est doux, pour des confrères en archéologie, qui ont les mêmes goûts, qui poursuivent les mêmes travaux, qui se passionnent pour le beau, pour le vrai, — qui cherchent le beau dans les monuments anciens, qui cherchent le vrai dans les faits historiques, — qu'il est bon, qu'il est doux pour des confrères en archéologie de se trouver réunis dans un banquet fraternel ! *Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum !* »

Après M. Arbellot, M. le Préfet prend la parole :

« MESDAMES, MESSIEURS,

» En portant d'une façon aussi gracieuse et aussi aimable ma santé, M. le chanoine Arbellot m'impose l'obligation agréable pour moi, et peut-être moins pour vous, de me lever à mon tour, et je ne vous dissimulerai pas qu'en dehors d'une santé qui est dans nos cœurs à tous, celle du vénéré président de la Société d'archéologie,

j'éprouve quelque embarras à porter un toast. M. le chanoine Arbellot, en faisant tout à l'heure une citation si bien appropriée au caractère de cette réunion, s'en excusait et invoquait comme excuse le costume qu'il porte. Moi, je ne porte pas ce soir le costume de ma fonction officielle; mais vous me permettrez de me souvenir néanmoins que ces fonctions je les remplis effectivement, et, à ce titre, vous voudrez bien vous associer au toast que j'ai l'honneur de vous proposer au Chef de l'Etat. Ce toast, j'ai plusieurs raisons de le porter : la première, parce que c'est le Chef de l'Etat et qu'il est d'usage dans tous les pays, dans les pays régis par des institutions libres surtout, d'associer le souvenir du Chef de l'Etat à toutes les réjouissances, à toutes les solennités. La seconde, c'est que nous sommes en réunion d'archéologues, c'est-à-dire d'hommes de science. La science n'est-elle pas le résultat du travail ? Il est donc naturel que des travailleurs honorent celui que son travail a élevé à la première magistrature de l'Etat. — La troisième : nous sommes toujours en réunion d'archéologues, c'est-à-dire d'historiens, et aujourd'hui même s'est produit un événement historique de nature à réjouir tous ceux qui aiment la France. Vous me permettrez de ne pas insister ; je sens que l'émotion me gagnerait. Je lève donc mon verre à M. Félix Faure, Président de la République française.

» A ce toast, vous me permettrez d'associer les souverains des nations dont ici les représentants sont venus pour célébrer avec nous le cinquantenaire de la Société archéologique du Limousin. Je porte donc la santé du roi d'Espagne, investi si jeune d'une si lourde mission, de la vaillante reine régente qui dirige avec tant de grâce et de sagacité les destinées de la noble nation espagnole. Je porte enfin la santé du roi des Belges, souverain d'une nation voisine et amie.

» Messieurs, à M. Félix Faure, Président de la République française, au Roi et à la Reine régente d'Espagne, au Roi des Belges ! »

M. le Dr Chénieux, maire de Limoges, s'exprime ainsi :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
» MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Si j'éprouve quelque surprise à me trouver ce soir au milieu de la Société archéologique et historique du Limousin, j'avoue que la surprise est agréable, car c'est une bonne fortune pour moi que de rencontrer ici des hommes avec qui j'ai plaisir, en toute circonstance, à renouer et à fortifier d'aimables relations.

» Mais je ne puis dissimuler que je suis toujours resté étranger à vos travaux; je ne me suis pas familiarisé avec les recherches dont vous vous occupez avec tant de zèle et de dévouement, et je suis dominé par la crainte de ne pas parler votre langue, de parler une langue trop moderne et, quoique cinquantenaire, de n'être pas assez archaïque. Mais, pour me trouver en communion d'idées avec vous, n'y a-t-il pas ce même sentiment profond qui nous unit : notre ardent amour pour le pays Limousin, pour la vieille cité dont j'ai l'honneur d'être ici le représentant, et notre commune gratitude pour tous ceux que je salue au nom de la ville de Limoges et qui, de près ou de loin, sont venus à ces agapes scientifiques, à ces noces d'or par lesquelles vous célébrez le cinquantenaire de la fondation de votre Société ?

» Messieurs, au milieu des multiples occupations qui m'incombent, si je reste un de ces profanes à qui votre science est fermée, ce n'est pas que je n'en apprécie le charme secret, l'incontestable utilité, le but patriotique et humanitaire. Vous marchez dans votre voie en portant à la main le flambeau qui éclaire les ténèbres de l'histoire.

» Fouiller le passé, évoquer dans l'œuvre fruste ou vivante encore, comme au jour où elle est sortie de ses mains, le génie de l'artiste ; renouer la chaîne de la tradition; noter dans l'œuvre originale l'inspiration créatrice ; faire revivre les temps disparus avec leurs splendeurs et leurs misères ; faire connaître comment, à travers les âges, on a compris la vie, comment on a lutté, aimé, prié, souffert et pleuré; comment, de défaillances en espérances, les pâles générations se sont succédé jusqu'à nous, voilà votre but, voilà votre mission. Mais elle consiste aussi et avant tout à fournir un enseignement à la génération présente et à lui dire : Profite des leçons du passé, espère et fais mieux encore !

» Oui, l'étincelle que vous faites jaillir dans la nuit du passé doit éclairer et vivifier les éclosions nouvelles. Par l'intérêt que vous jetez sur ce qui nous reste des choses disparues, vous dites aux générations actuelles : — N'ayez pas l'unique souci de l'heure présente; travaillez pour ceux qui viendront après vous, en souvenir des biens que vous ont légués vos pères. Car vos pères n'étaient pas égoïstes quand ils idéalisaient leurs croyances, leur amour et leur foi dans les chefs-d'œuvre qu'ils vous ont laissés et qui n'étaient pas faits pour un jour.

» Tel est pour moi, Messieurs, l'enseignement qui se dégage de vos travaux. Mais il est un autre point que je me plais particulièrement à souligner, c'est celui auquel M. le Préfet a fait allusion dans son discours d'avant-hier, Il a dit que des Sociétés comme la vôtre

Encadrement du menu. Dessin de M. Jules Tixier.

préparaient la décentralisation scientifique qui amènerait peut-être à son tour une certaine détente dans la centralisation administrative. J'en accepte l'augure, car sans renier l'œuvre de la Révolution, sans vouloir revenir à la reconstitution des anciennes provinces, tout en désirant que chacune bénéficie largement de la vie générale de la nation, je suis de ceux qui pensent, et cela depuis longtemps, que, malgré les chemins de fer, l'électricité, les facilités de transport et d'échange, Paris ne doit pas être le foyer unique d'où partent tous les faisceaux lumineux et que nous devons créer en province, au plus grand profit de la région qui nous entoure, des centres de vie intellectuelle ; et je salue l'aurore qui se lèvera sur Limoges agrandi, embelli par des monuments dignes d'une grande ville, par des établissements scientifiques surtout, faculté de droit, faculté des sciences et des lettres qui viendront se grouper autour de notre Ecole de médecine, le seul et modeste établissement d'enseignement supérieur que nous possédions aujourd'hui.

» C'est à cet avenir que je bois, Messieurs, en même temps qu'à l'œuvre féconde de la Société archéologique et historique du Limousin. »

M. le comte de Marsy se lève après M. le Maire de Limoges et prononce le toast suivant :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT HONORAIRE,
» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
» MESDAMES,
» MESSIEURS,

» A votre première séance, vous avez bien voulu m'accorder la parole pour remercier la Société archéologique et historique du Limousin de l'aimable invitation qu'elle avait si gracieusement adressée à un certain nombre de Sociétés savantes pour célébrer avec elle le cinquantième anniversaire de sa fondation.

» Si je la prends encore aujourd'hui, c'est pour vous exprimer notre reconnaissance pour les journées que nous venons de passer avec vous et dans lesquelles vous avez tenu à nous montrer toutes les richesses de votre ville et les monuments les plus célèbres de vos environs. Eglises et édifices civils, vieux quartier des Bouchers avec sa curieuse chapelle, musées d'art et d'antiquités, — car à notre grand regret nous n'avons pu voir les belles collections de votre Musée céramique, qu'il nous sera donné à une prochaine visite de contempler dans un cadre digne d'elles, — exposition des spécimens les plus curieux de cette industrie typographique dont vous célébrez le quatrième centenaire ; partout, à Limoges, comme

hier à Solignac et à Châlucet, comme demain dans cet atelier où l'un de nos confrères fait revivre l'art et les procédés de vos vieux émailleurs, comme dans cette fabrique de porcelaine où nous verrons les derniers perfectionnements d'une industrie qui fait la prospérité de votre pays, et plus tard à Saint-Junien, — partout nous trouvons auprès de tous l'accueil le plus cordial et le plus sympathique. Vous ne vous êtes pas lassés de répondre à nos questions, et, dans les deux séances que vous avez tenues, vos historiens les plus érudits nous ont donné le résultat de leurs dernières recherches.

» Nous avons donc tous à vous remercier, vous d'abord, Monsieur le Président, qui supportez si vaillamment le poids des ans et ne cessez de manier une plume avec laquelle, depuis plus d'un demi-siècle, vous avez écrit tant de pages importantes sur l'histoire et l'archéologie du Limousin, et vous tous, Messieurs, dont les noms reviennent à chaque page de vos belles publications.

» Mais, permettez-moi de vous demander de vous joindre à moi pour remercier spécialement les membres du Comité d'organisation, ces travailleurs infatigables, qui ont souvent, dans nos congrès et dans nos fêtes jubilaires, un rôle un peu effacé, mais sur lesquels repose tout le poids de cette préparation à laquelle il faut souvent songer plus d'un an d'avance. Leur tâche ne se terminera que lorsque le mot *fin* sera tracé au bas du dernier feuillet du compte-rendu de cette réunion.

» Depuis plus de trente ans j'ai pris part à de nombreux congrès; depuis dix ans j'en préside chaque année, et je ne puis me lasser d'admirer le zèle de tous ceux qui sont ainsi chaque année mes collaborateurs.

» C'est donc à eux que je vous demande de boire, — depuis les chefs d'état-major qui s'appellent Louis Guibert, René Fage, Louis Bourdery, Paul Ducourtieux, etc., jusqu'à ces jeunes auxiliaires qui, dès aujourd'hui, font leur apprentissage auprès d'eux, et plus tard, comme André Fage, prendront place à côté de leurs pères dans votre compagnie.

» Je bois, Messieurs, à la prospérité de la Société archéologique et historique du Limousin et à la santé de tous ses membres ».

C'est le tour de M. le colonel Babinet, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, qui s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS,

» Je suis venu vous offrir pour le cinquantenaire de votre Société les vœux d'une sœur aînée, la Société des Antiquaires de l'Ouest, et rendre la visite que votre si savant et si vénérable président avait

bien voulu nous faire à Poitiers, en 1884, à l'occasion de nos noces d'or.

» Deux circonstances, — ce sont pour moi de chers souvenirs, — la fondation de la Société Gay-Lussac et la session de l'alliance scientifique, m'ont déjà fait l'hôte de Limoges : vous ne serez pas surpris que j'aie eu le désir d'y serrer des mains amies et de réchauffer à votre foyer intellectuel de plus en plus brillant, mon intelligence et mon cœur.

» Entre gens qui se livrent à la même étude, celle du passé, la fraternité s'établit vite et elle est durable.

» Notre tâche souvent difficile n'en est que plus attachante. Telle pierre ne livre ses secrets que comme malgré elle; tel document est à peine lisible : il nous faut quelquefois un flair et une patience de Mohican pour déchiffrer l'une ou l'autre; mais ces difficultés mêmes font l'attrait de nos études.

» Celles qu'éprouveront peut-être nos successeurs, les archéologues et les historiens de l'avenir, ne seront pas moindres; mais je les entrevois d'une autre nature.

» Nous construisons en matériaux plus variés, mais moins durables que ceux du passé, et notre siècle ne peut manquer de léguer à la postérité un monceau de documents, tant soit peu contradictoires toutefois, et dont le triage donnera de la tablature à nos petits neveux..... à moins, Messieurs, que nos Sociétés régionales ne se perpétuent d'âge en âge, ce que je leur souhaite de tout cœur !

» Je termine par un toast plus modeste que ce souhait ; buvons, Messieurs, au premier centenaire de la Société archéologique et historique du Limousin ».

Après M. Babinet, M. de Roumejoux, président de la Société historique et archéologique du Périgord, tient à rappeler les souvenirs communs qui unissent les deux associations :

« MESSIEURS,

» Je me lève pour remercier la Société historique et archéologique du Limousin d'avoir pensé à inviter sa sœur cadette du Périgord à cette fête ; nous sommes heureux d'y assister, espérant ainsi resserrer les liens qui déjà nous unissent. Nous avons presque le même langage, les mêmes mœurs, la même histoire et pendant plusieurs années, de 1852 à 1856, nos écrits et nos pensées se sont mêlés dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin* ; ce recueil n'a pas vieilli, mais combien ont disparu de ceux qui dans ce temps déjà lointain travaillaient à cette mine où l'on peut encore puiser avec fruit ! Combien ne sont plus de ceux qui assistaient au Congrès

scientifique de 1859, où la section d'archéologie était présidée par Félix de Verneilh, et dont faisait partie M. de Caumont, M. Alluaud, M. Maurice Ardant, M. l'abbé Roy-Pierrefitte, M. Charles Desmoulins, M. Eudes, M. le baron Gay de Vernon et tant d'autres. Permettez-moi d'évoquer ce souvenir : il vous montre que nous n'avons pas oublié la réception si cordiale qui nous fut faite ; nous constatons aujourd'hui que vous n'avez pas dégénéré et que les fils valent les pères.

» Je bois à la prospérité de la Société historique et archéologique du Limousin et à son érudit et vénéré président, M. le chanoine Arbellot. Je bois aussi aux jeunes qui, continuant ce que nous avons commencé, relevant nos fautes, corrigeant nos erreurs, cherchant à éclairer les questions restées obscures, mèneront à fin l'histoire de nos monuments. »

Le Bas-Limousin doit faire entendre sa voix après le Périgord. C'est M. Emile Fage, président de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, qui s'est chargé de parler au nom de cette partie de notre belle province :

« MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Bien que la Société dont j'ai l'honneur d'être le président, soit du nombre de ces petites académies de province qui ne font pas parler d'elles, je me reprocherais de laisser passer l'occasion qui se présente, sans exprimer le sentiment de satisfaction qu'on éprouve à se trouver en si belle compagnie, et sans rendre hommage à notre chère et grande aïeule limousine, la Société de Limoges, qui, depuis un demi-siècle, à tant de titres divers, par les travaux qu'elle a publiés et les talents qu'elle a produits, par tout ce qu'elle a remué, recueilli, mis en œuvre de choses historiques et archéologiques, a su toujours faire parler d'elle si avantageusement.

» Il est question plus que jamais, depuis quelque temps, de décentralisation. La presse, le Parlement, l'Académie française, en préconisent à l'envi les bienfaits. La période de réalisation semble prochaine. En pareille matière, il y a quelque chose de mieux à faire que de prédire et de désirer, c'est d'agir. Or, c'est ce qu'a fait supérieurement la Société du Limousin ; pour démontrer le mouvement provincial, elle s'est mise à marcher, et depuis cinquante ans elle marche.

» Nous, de la région du Bas-Limousin, qui nous sommes formés à son exemple et avons grandi, pour ainsi dire, sous son aile maternelle, nous sommes heureux de saluer ces pionniers intré-

pides, ces bons ouvriers des premiers jours, dans la personne des deux survivants, présents à la réunion, qui sont l'objet de tous nos respects et de toutes nos sympathies.

» Comment pourrions-nous oublier les services rendus par la Société de Limoges, les heureux effets de sa sollicitude scientifique qui s'étend aux différentes parties de l'ancienne province limousine, le mouvement qu'elle a imprimé aux études les plus diverses et qui se poursuit de nos jours, avec un zèle et un succès ininterrompus, grâce à tout un groupe d'érudits, d'artistes et de lettrés, en tête desquels j'ai plaisir à distinguer mon savant ami de Brive, M. Ernest Rupin.

» Comment oublier ce dont, à un titre plus particulier, nous sommes redevables à MM. le chanoine Arbellot, l'abbé Lecler, Louis Guibert, Alfred Leroux, Ducourtieux, Bourdery, pour le précieux concours de leur collaboration à notre *Bulletin* ? Que ces vaillants champions de la cause décentralisatrice, du provincialisme studieux, littéraire et savant, en soient ici remerciés !

» Je bois, Messieurs, à la prospérité de l'œuvre dont nous célébrons le ciquantenaire, à la durée d'une Société qui intéresse à un si haut degré notre pays et la science elle-même, et je porte avec vous tous la santé de son excellent président.

» Permettez-moi, en terminant, d'y ajouter une autre santé, celle de l'éminent directeur de la Société française d'archéologie, M. le comte de Marsy, dont le nom est synonyme de savoir, de courtoisie, d'esprit et de bienveillance. Rien ne pouvait me toucher davantage que ce qu'il a bien voulu dire de la part qu'ont prise à l'organisation du Congrès deux générations de ma famille, et des espérances dont il lui a plu, dans sa bonté, d'orner la plus jeune; je l'en remercie cordialement et bois à sa santé.

» Donc, Messieurs, à la Société historique et archéologique du Limousin.

» A MM. Arbellot et de Marsy ! »

M. le marquis de l'Estourbeillon, vice-président de la Société polymathique de Vannes, au nom des associations scientifiques de la vieille

Terre de granit recouverte de chênes,

salue leur sœur, éclose elle aussi sur un sol de granit où pousse le chêne, mais où se plait davantage le majestueux châtaignier :

« MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Au nom des Sociétés archéologiques et historiques de Bretagne,

permettez-moi de venir aussi lever mon verre en l'honneur de notre chère sœur limousine, dont nous sommes tous heureux de fêter ici aujourd'hui les glorieuses noces d'or. L'échange constant de nos *Bulletins* avec les recueils si intéressants, si pleins de documents de la Société historique et archéologique du Limousin, nous a depuis longtemps mis à même d'apprécier ses multiples efforts, de goûter ses excellents travaux, de profiter surtout des nombreux documents qu'elle a depuis cinquante ans mis en lumière et des enseignements si pratiques que nous ont donnés ses travailleurs. Puissent-ils avoir trouvé parfois à butiner aussi dans nos publications bretonnes ; car malgré la distance trop grande qui sépare nos deux provinces, l'on ne saurait arguer de l'absence de rapports entre elles, témoins ces deux grands évêques, les du Plessis d'Argentré, dont les évêchés limousins furent dotés par la Bretagne. Aussi, Messieurs, au nom de la Société polymathique du Morbihan dont j'ai l'honneur d'être vice-président, comme secrétaire de l'Association bretonne et de la Société des Bibliophiles bretons, au nom de nos autres Sociétés savantes de Bretagne et des liens de bonne confraternité qui doivent unir entre elles toutes les sociétés savantes, je bois à la Société historique et archéologique du Limousin. Qu'elle veuille bien agréer l'expression de notre gratitude pour l'accueil si cordial qu'elle prodigue depuis trois jours à ses collègues des provinces de l'Ouest, et qu'elle demeure assurée de la profonde sympathie que lui gardent toujours ses sœurs de la terre bretonne. »

M. Emile Travers succède à M. de L'Estourbeillon et parle en ces termes :

« MESDAMES, MESSIEURS,

» M. le Préfet du département de la Haute-Vienne vient, au nom du Gouvernement, de porter un toast aux souverains étrangers dont les Etats ont envoyé ici des délégués de leurs corps savants. Ayant le grand honneur de représenter l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, permettez-moi de remercier respectueusement l'honorable M. Sée d'avoir bien voulu vous proposer de boire à la santé de Sa Majesté la Reine-Régente et de Son Auguste fils, Sa Majesté le Roi d'Espagne. Soyez-en persuadés, Messieurs, de l'autre côté des Pyrénées, les savants espagnols, ces sincères et constants amis de la France, seront profondément touchés de cette marque de déférence envers leurs souverains et de courtoisie envers eux, que je m'empresserai de leur faire connaître.

» En prenant place à ce banquet, je ne m'attendais pas, Messieurs, à prendre la parole à un titre presque officiel. Je me proposais

simplement de boire au succès des publications si remplies d'érudition et d'intérêt de la Société historique et archéologique du Limousin. Mais analyser ou seulement énumérer les importants travaux que votre savante compagnie a mis au jour depuis cinquante ans, m'entraînerait à vous faire une longue conférence. Une conférence, à cette heure ! Ce ne serait plus un hors-d'œuvre, mais bien de la moutarde après dîner. L'ombre de Brillat-Savarin en frémirait d'une légitime indignation.

» Vous me pardonnerez toutefois de rappeler que, parmi les révélations dues aux érudits de cette partie de la France et à vous, Messieurs, en particulier, figure en première ligne celle des Livres de raison, ces journaux écrits au jour le jour par des gentilshommes, des ecclésiastiques, des bourgeois, ou même par des artisans, précieux recueils composés sans prétention, mais où l'on trouve tant de détails qui jettent parfois un jour nouveau sur des faits historiques peu connus et qui donnent tant d'éclaircissements sur la vie intime de nos pères. L'un d'entre vous, M. Louis Guibert, votre dévoué secrétaire, à l'exemple de M. Ph. Tamizey de Larroque et de M. le baron A. de Ruble, a édité nombre de ces curieux documents qu'aujourd'hui l'on étudie attentivement dans toutes les provinces, car il en est partout.

» En Normandie, par exemple, n'avons-nous pas le Journal de Gilles de Gouberville, ces précieux et suggestifs mémoires d'un gentilhomme-cultivateur du Cotentin au XVIe siècle, dont les parties parvenues jusqu'à nous viennent d'être successivement publiées par MM. Eugène de Robillard de Beaurepaire et le comte Auguste de Blangy pour la Société des Antiquaires de Normandie ? Ne possédons-nous pas encore bien d'autres manuscrits du même genre émanés notamment de bourgeois de Caen ? Pour ma part, j'en ai retrouvé un dans la bibliothèque que m'a laissée mon père ; il présente un vif intérêt pour l'histoire de ma ville natale pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle et j'en prépare l'impression. Mais l'écriture en est difficile à lire et souvent je m'arrête après avoir copié quelques pages de ces cahiers jaunis. Je rêve alors de ce passé qui, pour un instant, revit à mes yeux charmés. Et, un soir de ces derniers hivers, — la muse ou le diable me tentant, — je me suis avisé de mettre en méchantes rimes un résumé de l'œuvre de mon vieil ami. Je ne me fais pas d'illusion sur la valeur de cette rapsodie ; cependant je demanderai à M. Louis Guibert, l'infatigable metteur en œuvre des Livres de raison du Limousin, de vouloir bien accepter la dédicace de ces vers comme un témoignage de sympathique confraternité et d'affectueux souvenir. »

LE LIVRE DE RAISON

A M. Louis Guibert.

La nuit venue, ayant verrouillé ta boutique
Et supputé le doit d'une rare pratique,
Bon bourgeois, tu traçais ton *Livre de raison*.
C'était une naïve et sincère chronique :
D'humbles gens s'agitant dans un humble horizon.

Tu notais le menu de ta table frugale,
Le prix du pain, l'émeute à la dernière halle,
Les belles pendaisons, les grands enterrements,
Un voyage princier ou quelque gros scandale
Et mille petits riens, graves événements.

C'était le fils aîné sortant d'apprentissage,
La fille qu'un voisin prenait en mariage
Ou le dernier petit commençant à marcher.
Quant à la politique, homme heureux ! homme sage !
Tu ne regardais pas plus loin que ton clocher.

Tu n'étais pas grand clerc, on le voit à ton style,
Et chez toi tout annonce une plume inhabile :
Ton orthographe fait le tourment du lecteur.
Tu t'inquiétais peu de chose si futile,
Ignorant que de toi nous ferions un auteur.

Dans ton œuvre pourtant, malgré sa sécheresse,
On sent ton cœur qui bat de joie ou de tristesse.
Le poète s'éprend des temps où tu vécus
Et rêve, en souriant parfois de ta faiblesse,
D'un vieux monde oublié de modestes vertus.

M. Emile Travers a trop gracieusement ouvert la porte à la poésie pour qu'elle se referme aussitôt. M. Louis Guibert annonce qu'il va porter un toast au héros un peu oublié de la fête :

LE TOAST AU POT CASSÉ

Toi qu'ici l'on révère, on aime,
Touchante épave du passé,
Je te salue, ô pot cassé,
D'un culte pur modeste emblême !
Je t'appellerai par ton nom,
Dût ma hardiesse déplaire

Aux raffinés qui sans façon
Expurgent le dictionnaire :
Ces gens trop malins ont beau faire,
Le mot propre est toujours le bon.

Quoi ! du langage poétique,
Pauvres pots, vous seriez exclus ?
Un délicat n'y voudrait plus
Trouver qu'amphore, urne classique...?
Narguons ces pédants empesés,
Parlons franc la langue française :
Vous fûtes pétris, n'en déplaise
Au poète, de même glaise,
« Pots cassés » et « vases brisés » !...

— Conserve ton nom, cher symbole
De nos travaux, de nos amours,
De l'étude qui tous les jours
Nous réconforte et nous console.
Demeure sur ton piédestal,
Humble et glorieuse poussière,
Des ans bravant l'arrêt fatal,
Tandis que leur dent meurtrière
Ronge le marbre, use la pierre
Mord le granit et le métal.

Toi seule parfois, noble argile,
Survis de ces âges anciens
Qui n'ont pas eu d'historiens :
Toi seul, témoin simple et fragile,
De toute une époque es resté ;
Tu parles d'elle au temps qui passe.
Pauvre tesson, du pied heurté,
Et tu lui fais donner sa place
Sur la page où l'homme retrace
Les fastes de l'humanité.

De l'art ne sers-tu pas la gloire ?
De maint ouvrier merveilleux
Ton témoignage précieux
N'a-t-il pas sauvé la mémoire ?
Parfois une puissante main
Du génie à ton galbe frêle
Imprima le sceau surhumain,
Et ton aspect aux yeux révèle
L'effort de l'esprit, le coup d'aile,
L'élan vers le beau souverain.

J'interromps mon panégyrique,
Et je vous dis à tous ici :
— Chers amis, chers maîtres, merci
De votre concours sympathique !
Merci d'être venus ce soir
A notre fraternelle table
En si grand nombre vous asseoir !
Rendre cette visite aimable
A quelque date mémorable
Est notre désir, notre espoir.

Pour fêter un cinquantenaire
Réunis à ce gai repas
Dont la vaisselle ne sort pas
Des armoires d'un antiquaire,
Avant tout à nos devanciers
D'un cœur pieux rendons hommage :
Saluons ceux qui les premiers
Ont, malgré maint fâcheux présage,
Fondé l'œuvre de haut courage
Dont nous sommes les héritiers.

Au cours de la longue journée
Que d'amis nous avons perdus,
Que d'ardents pionniers disparus
Avant leur tâche terminée :
— Texier, chaleureux écrivain,
Cœur de feu, nature d'artiste,
De nos gloires le paladin,
De nos souvenirs l'archiviste,
Qui le premier dressa la liste
Des trésors de l'art limousin...

Maurice Ardant, conteur aimable,
Aux grimoires s'usant les yeux,
Toujours chercheur et curieux,
Toujours penché sur cette table
Où de toutes parts, en monceaux,
Venaient s'entasser les trouvailles :
Reliquaires, marbres, tableaux,
Ivoires, gravures, médailles,
Tessons poudreux, vagues ferrailles,
Vils rebuts, splendides émaux...

Félix de Verneilh, âme rare,
Esprit de tous les dons orné,
Repris aussitôt que donné
Par une destinée avare ;

Gay Vernon, Emile Ruben,
Dont la mordante raillerie
S'aiguisait d'un trait sobre et fin ;
Le bon et savant Lasteyrie,
Et Larombière, et Leymarie,
Ce véritable historien ;

Jean Grange, le conteur facile ;
Ducourtieux, mort avant le temps ;
Alluaud, qui fut cinquante ans
Le plus grand nom de notre ville ;
Du Boys, si précis et si net ;
Grellet Dumazeau, docte plume ;
Astaix, Poyet, Joseph Brunet
Qui des grandeurs sut l'amertume ;
Roy, dont on lit plus d'un volume ;
Et Masvergnier, et Péconnet...

Mais des laborieux la race
N'est pas éteinte, Dieu merci !
Dès qu'un vaillant tombe, voici
Qu'un autre aussitôt prend sa place.
On ne se décourage pas ;
On poursuit l'œuvre sans faiblesse :
Nous marchons toujours, sur nos pas
Faisant appel à la jeunesse
Dont l'élite fournit sans cesse
A nos rangs de nouveaux soldats.

La même passion nous guide :
L'amour pur de la vérité ;
Nous avons même volonté,
Même ardeur de science avide.
Nos cœurs battent à l'unisson
Et d'une fièvre généreuse
Souvent passe en nous le frisson...
Notre troupe est forte et nombreuse,
La liste en serait ennuyeuse :
Des meilleurs je dirai le nom...

— Arbellot qui, vivant exemple,
Maintient uni notre faisceau ;
De Verneilh, alerte pinceau ;
Lecler, un des piliers du temple ;
Jouhanneaud, Fage le Tullois,
Aimable fils d'un père aimable ;

Pérathon, Mariaux, Dubois,
Leroux, austère et serviable ;
Fontaubert, source inépuisable
De bons contes, vrais quelquefois...

Un savant prélat, Rougerie ;
Granet; Joyeux, dur travailleur;
Bourdery, le maître émailleur ;
Berthomier, Mazet, Leymarie,
Ducourtieux, Gérardin, Tixier,
Et Marbouty qui se fait gloire
D'avoir couru le monde entier ;
Moufle, bicycliste notoire ;
Hervy, presque de l'Oratoire ;
Et Judicis, et Fray-Fournier.

Je m'arrête, et vais, chers confrères,
Finir par où j'ai commencé :
Au symbolique pot cassé
Levons tous et vidons nos verres!
Qu'au vrai héros de ce repas
Le monde entier rende justice.
Qu'en tous pays, qu'en tous climats
Sa gloire s'étende et grandisse !
Que devant elle tout pâlisse,
Que les mers ne l'arrêtent pas !

Puisse du bataillon fidèle
Sans cesse les rangs s'élargir !
Puissent d'autres vaillants surgir,
Le cœur brûlant du même zèle !
Puisse sur ton sol glorieux,
Chère Patrie, ô douce France,
Naître toujours des fils pieux
Gardant l'amour de la science,
Les fiertés de l'indépendance
Et le culte saint des aïeux !

M. Adolphe Francart, avocat, délégué du Cercle archéologique de Mons, demande la parole. Voici en quels termes il s'associe à plusieurs des toasts déjà portés :

« MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Sous les auspices de la Société française d'archéologie dont nous avons l'honneur d'être membres, M. Hubert et moi, délégués du Cercle archéologique de Mons, nous avons accepté avec empressement l'invitation d'assister à cette solennité jubilaire.

» C'est une grande faveur pour nous qu'attiraient si puissamment déjà le nom même de Limoges, l'universelle réputation de son émaillerie, prestigieuse évocation de l'art chrétien depuis les premiers âges; de sa peinture en émail, admirable reflet de presque tous les arts jusqu'à nos jours.

» M. le Préfet a bien voulu ajouter, à tout ce qui nous avait sollicités de venir parmi vous et en des termes qui nous ont profondément touchés, un salut à S. M. Léopold II qui personnifie pour nous la patrie. L'émotion de ce sentiment nous rendra plus inoubliable, s'il est possible, la vive satisfaction que nous éprouvons d'avoir répondu à votre appel.

» Nous en exprimons notre gratitude à M. le Préfet et à vous tous, en levant à notre tour notre verre à M. le Président de la République française.

» Nous remercions de leur gracieuse hospitalité l'industrieuse et toujours très artistique cité de Limoges et la Société archéologique et historique du Limousin, souhaitant qu'à quelque centenaire de son prospère avenir, elle rappelle la fête de 1895 comme un des faits les plus éloignés dans l'aurore de ses annales et de sa propre histoire.

» Nous vous remercions en un mot de nous avoir permis de saluer avec vous tout ce que vous avez célébré et acclamé en ce jour mémorable ! »

Trouvant avec raison qu'un remerciement est dû à l'artiste aimable dont le crayon a dessiné le menu, M. Léon Dumuys, secrétaire général de la Société de l'Orléanais, ajoute le toast suivant à la liste officielle, qui est épuisée :

» Permettez-moi, Messieurs, de me lever à mon tour pour porter la santé de l'artiste plein d'élégance, auteur du charmant menu que nous avons sous les yeux.

» Cependant, M. Tixier me pardonnera de m'ériger pour une fois en critique d'art et de lui adresser un léger reproche : celui d'avoir trop oublié le symbolisme dans sa séduisante composition.

» A mon sens, ce n'est pas la représentation d'une divinité ailée, mais bien l'effigie du colosse de Rhodes ou mieux encore celle de Pantagruel en personne qu'il eût dû logiquement placer au-dessus des deux colonnes de ce plantureux menu.

» Cette observation faite, je m'empresse d'ajouter : la Renommée qui plane en tête de cette page charmante, qui publie les mérites variés de la Société archéologique du Limousin et proclame votre talent, Monsieur Tixier, — s'envolera, guidée par nous, soyez-en sûr, jusqu'aux rives de la Loire, à Orléans ! »

Nous n'avons pas jugé nécessaire d'ajouter, à la suite de chacun de ces toasts, qu'il avait été couvert de sympathiques et chaleureux applaudissements.

La soirée s'achève dans les plus agréables causeries. On se félicite du véritable succès des réunions. On se quitte à regret. Ce soir encore on répète : au revoir ! Demain il faudra dire : adieu !

Mardi 18 juin 1895

VISITE D'UN ATELIER D'ÉMAILLEUR

La visite d'un atelier d'émaillerie était certainement une des perspectives les plus séduisantes qu'on eût fait figurer au programme des distractions offertes par la Société archéologique à ses visiteurs. Le seul mot d'émail évoque pour la ville de Limoges un passé brillant et dont elle a le droit d'être fière. C'est par la peinture d'émail en effet que notre ville a sa place marquée, place tout à fait spéciale et qui ne saurait lui être contestée, dans le grand musée de la Renaissance, et si d'autres arts ont laissé des monuments d'une plus haute inspiration et d'un plus puissant effet, aucun n'a légué à la postérité d'œuvres plus délicates et plus exquises. Nous conviions, le 18, les personnes qui voulaient bien fêter avec nous notre cinquantenaire, à s'initier en une même séance à l'art limousin du passé, dans l'atelier de M. Bourdery, et à l'art limousin du présent, dans la manufacture de M. Guérin-Lézé.

Réunie sur la place d'Aine, devant le Palais de Justice, la caravane des visiteurs arrive en quelques minutes devant l'habitation de M. Bourdery. La porte est largement ouverte pour nous recevoir. Des sièges sont disposés dans une pièce qui sert à la fois à l'artiste de cabinet d'étude et d'atelier de peinture. Une large baie prenant la lumière sur un jardin, éclaire ce petit salon, qu'une porte vitrée sépare d'une autre pièce où on aperçoit les enclumes, les étaux et les moufles avec leur petit outillage. Dans une niche, au haut de la moufle, est placée une madone de faïence. Elle préside de là au cher travail de l'artiste et à son existence tout entière, bénissant à la fois le foyer du père de famille et les fourneaux de l'émailleur. Tous les amis de la maison connaissent *Notre-Dame de*

la Moufle. On se trouve ici dans l'atmosphère où ont vécu et travaillé les grands ouvriers d'autrefois. La foi religieuse n'est-elle pas la meilleure compagne et le plus sûr guide de la vie ? N'est-elle pas l'inspiration la plus haute du talent de l'artiste ?

Les murs de la pièce où on introduit les visiteurs sont garnis d'objets d'art, de peintures, de fragments d'orfévrerie et de sculpture, de riches broderies, de vitraux, d'anciens émaux et d'émaux modernes parmi lesquels on distingue ceux du maître de la maison.

En face de la cheminée, une belle bibliothèque occupe tout un côté du cabinet : là sont réunis des milliers de documents relatifs à l'art de l'émaillerie : livres, brochures, copies de pièces, notes, dessins, photographies. Ce sont les éléments déjà considérables d'une grande œuvre qui se poursuit depuis bientôt dix ans : M. Bourdery prépare, en collaboration avec un de ses confrères de la Société archéologique, M. Emile Lachenaud, amateur éclairé, un catalogue général de tous les émaux peints sortis des ateliers de nos maîtres limousins.

L'artiste, qui est doublé d'un fin connaisseur et d'un laborieux érudit, attend ses visiteurs debout derrière une table sur laquelle il a réuni tous les objets dont il va les entretenir. Une fois que le salon est rempli, M. Bourdery commence sa conférence. Avec beaucoup de simplicité et de clarté il expose les phases diverses du travail de l'émailleur. A chaque mot nouveau qu'il prononce, à chaque nouvelle opération qu'il décrit, sa main va chercher le document explicatif pour les yeux de ses auditeurs : tantôt la plaque de cuivre ou le marteau qui servira à l'emboutir, tantôt les précieuses couleurs, les spatules, les instruments employés pour la cuisson. Le public de choix qui assiste à cet entretien familier, témoigne son intérêt par une attention soutenue. Nous devons nous borner à donner ici un court sommaire de cette conférence.

L'*émail* est un verre formé du mélange de divers borates et silicates. Pur, il donne le *fondant*, ou verre incolore ; combiné avec des oxydes métalliques, il prend les colorations les plus riches et les plus variées. Acheté dans le commerce en disques, il doit être préalablement broyé, mis en sable fin, et non en poudre, comme les couleurs vitrifiables, puis lavé à l'acide azotique et à grande eau. Il est alors bon à employer.

L'émail pourrait s'appliquer sur différents métaux ; le peintre-émailleur se sert de préférence du cuivre dit *suisse*, qui se trouve en feuilles laminées d'épaisseurs variées, mais toujours relativement très minces. La plaque découpée, puis *recuite* au rouge, pour lui rendre la souplesse que lui a fait perdre le laminage, est

emboutie au marteau jusqu'à ce qu'une de ses faces ait reçu le degré de convexité convenable. Grâce à cette opération seulement, la plaque conservera une forme régulière à ses passages au feu. Il ne reste plus qu'à la *décaper*, c'est-à-dire mettre le cuivre à nu en le débarrassant de l'oxydation qui le ternit, par l'immersion dans un bain d'acide sulfurique étendu d'eau, dit *déroche*.

Le moment de l'*émaillage* est venu. Armé d'une spatule d'acier, l'émailleur dépose son sable d'émail baigné d'eau pure sur le côté concave de la plaque en l'égalisant partout jusqu'à ce que le cuivre soit bien recouvert ; ce sera le *contre-émail*. Puis, retournant adroitement la plaque, il fera la même opération sur la face convexe. Un chiffon doux et usé, appliqué délicatement sur l'émail, absorbera l'eau qui y est mêlée, à la façon d'une éponge. Ce double revêtement d'émail sera à la fois fixé par le feu. *1re cuisson*.

Si l'on se propose de faire une peinture en couleurs, l'émail appliqué sur la face aura été le *fondant ;* si l'on désire traiter une grisaille, on aura choisi, au contraire, un émail foncé.

Occupons-nous d'abord de la GRISAILLE. L'émail blanc, broyé ici en poudre impalpable, délayé avec de l'essence de lavande, est déposé aux endroits voulus, au pinceau et par gouttelettes. C'est avec l'aiguille seule que les teintes s'unissent, se fondent et donnent le modelé. La première couche doit rester grise et extrêmement mince. *2e cuisson*. — Reprise générale et achèvement des demi-teintes. *3e cuisson*. — Accentuation des lumières par l'accumulation du blanc. *4e cuisson*. — Dernières touches lumineuses et retouches générales. *5e cuisson*. — Apposition des tons de chair et des rehauts d'or. *6e cuisson*.

Le modelé n'a donc été obtenu que par des superpositions de plus en plus fortes de blanc, fixées chacune au feu, et laissant transparaître plus ou moins le ton sombre du fond.

Supposons maintenant qu'il s'agisse d'exécuter un ÉMAIL EN COULEURS. Le sujet est d'abord tracé en noir vitrifiable au pinceau sur le fond de fondant; puis on applique les *paillons* ou minces feuilles d'or, d'argent ou de platine, dont l'éclat est destiné à renforcer celui des émaux. *2e cuisson*. — Les reliefs des lumières sont accusés par un modelé blanc (ce qui donne l'effet d'un dessin aux deux crayons sur papier bulle). *3e cuisson*. — Reprise et accentuation de ce modelé. *4e cuisson*. — Le sujet est complètement dessiné et modelé en blanc et noir à ce moment. On y applique alors en *teintes plates*, à la spatule, les émaux de couleurs broyés en sable fin et étendus d'eau (comme nous l'avons vu faire pour l'émaillage des fonds). Leur translucidité laisse ressortir, après le passage au feu, tout le modelé sousjacent. *5e cuisson*. — Retouches des colorations. *6e cuisson*. —

Les têtes, les nus et les parties destinées à rester en blanc n'ont reçu jusqu'ici que des fonds partiels de couleur sombre. Leur modelé commence à présent par une première couche mince de blanc appliquée comme il a été dit plus haut pour les grisailles. *7e cuisson.* — Reprise des blancs. *8e cuisson.* — Accentuations des lumières. *9e et 10e cuissons.* — Retouches et achèvement des blancs. *11e cuisson.* — Tons de chairs, rehauts d'or et signature. *12e cuisson.* — Les effets cherchés dans les colorations, l'extrême difficulté des modelés en blanc, et enfin les accidents, lorsqu'ils sont réparables, peuvent doubler et même tripler le nombre total des cuissons.

Nous n'avons parlé ici que des méthodes d'exécution élémentaires. Restent des procédés variés et complexes dont nous ne pouvons même dire un mot.

Les fours se composent du *laboratoire,* partie centrale qui enveloppe la *moufle,* de la *coupole* voûtée pour rabattre la chaleur, de la *cheminée* avec son *registre* permettant de régler le tirage, et du *cendrier*. — Accessoires : tablette mobile en avant de la moufle, ou *bavette; grille* à point d'appui fuyant, qui tombe à volonté dans le cendrier pour éteindre le feu ; *bouchons* de surveillance et *portes* à contre-poids, etc. — Outillage : *fromage* ou support, au centre de la moufle, dépassant le niveau du charbon, et destiné à recevoir les émaux posés sur des plaques de terre réfractaire dites *galettes; relève-moustaches* ou pince servant à introduire les pièces dans la moufle; tenailles, fourches pour les grandes pièces; ringards, pique-feux, etc.; manchons de toile, masque, plastrons, servant à protéger contre le rayonnement de la chaleur.

Les anciens cuisaient au *charbon de bois,* qui donne une flamme excellente, mais dont la combustion est trop rapide. Aujourd'hui le charbon de bois est remplacé par le *coke métallurgique* qui développe une chaleur considérable et tient le feu assez longtemps. Enfin, l'on vient de combiner de nouveaux *fours à gaz* qui offrent des avantages inappréciables par la régularité du feu et la suppression presque totale de la peine matérielle.

La porcelaine, la faïence, le verre peint, etc., s'introduisent dans la moufle froide, qui est ensuite chauffée graduellement pendant plusieurs heures, et d'où les objets ne sont retirés qu'après complet refroidissement. Le four de l'émailleur, au contraire, doit être amené à la température voulue (1,000 à 1,200 degrés et davantage) préalablement à la cuisson. C'est à ce moment que l'émail, réchauffé déjà par son contact avec des galettes rouges, est introduit brusquement dans cette effroyable fournaise... Une... deux... trois secondes, et souvent la cuisson est déjà parfaite. L'émail retiré prestement est

déposé sur une banquette froide où il reprend peu à peu la température ambiante. Plus la fusion a été rapide, plus limpide et éclatant est l'émail. Mais aussi, une demi-seconde de trop, et la pièce est souvent brûlée, le résultat de tant d'efforts et de labeurs perdu sans remède. Terminons plutôt en disant les émerveillements que vous réservait la métamorphose magique du feu et le soupir d'allègement qui s'échappe de la poitrine du maître lorsque son œuvre lui est rendue fixée et parée par son terrible compagnon.

Le temps presse : M. Bourdery a dû, au grand désespoir de ses auditeurs, écourter la fin de son intéressante conférence. On quitte à regret, malgré la température soudanienne qui s'y est développée, la pièce où le gaz de la moufle a été allumé, et on se dirige, en s'entretenant de l'heure fort agréable qu'on vient de passer, vers la fabrique de porcelaines de MM. W. Guérin et C°.

VISITE D'UNE MANUFACTURE DE PORCELAINES

La fabrique W. Guérin et C° est une des mieux aménagées de nos manufactures limousines. Le chef de l'établissement, M. William Guérin-Lézé, est un laborieux et un vaillant. Très honorable, très estimé, il a toujours marché droit dans la vie et a longtemps lutté avant d'arriver à la situation enviable qu'il occupe aujourd'hui. Les organisateurs des fêtes du Cinquantenaire ne pouvaient sous de meilleurs auspices initier leurs hôtes aux splendeurs de la plus belle de nos industries.

C'est M. Jules Guérin fils qui, en l'absence de son père, veut bien guider les congressistes dans les diverses parties de l'établissement. Les visiteurs se divisent en plusieurs groupes, pour circuler plus commodément à travers le labyrinthe des ateliers, sans cesse parcourus dans tous les sens par des ouvriers agiles, portant avec une dextérité merveilleuse de longues planches chargées de porcelaines, et pour profiter tous des explications de M. Guérin et des employés qui, avec la plus parfaite obligeance, montrent aux étrangers les locaux où s'opèrent les métamorphoses successives de la précieuse argile, leur faisant suivre ces transformations depuis les fosses où se prépare la pâte jusqu'aux magasins d'où les produits de la maison sont expédiés dans toutes les parties du monde.

Les matières diverses qui entrent dans la composition de la porcelaine arrivent d'usines spéciales où on les classe, où on les broie et où s'opèrent certains mélanges. Chaque établissement a ses habi-

tudes, poursuit son type spécial de pâte, fait ses esssais et prépare ses matières suivant les besoins de sa fabrication. Le produit de ces mélanges, après avoir passé par les filtres-presses, est travaillé par des malaxeurs qui le pétrissent sans relâche. Il s'agit de rendre cette pâte absolument compacte et d'en chasser la moindre bulle d'air. Divisée en gâteaux plus ou moins gros suivant les dimensions de l'objet à fabriquer, cette pâte se distribue entre les ouvriers qui doivent la travailler : mouleurs, tourneurs, etc. Depuis une douzaine d'années, grâce à l'invention d'un de nos concitoyens dont les travaux et les découvertes nous rendent justement fiers — M. Faure, ingénieur-mécanicien — l'industrie porcelainière emploie les machines sur une large échelle. Non seulement ces machines mélangent, pétrissent et préparent la pâte, mais elles permettent de fabriquer au tour un grand nombre d'objets, notamment les plats, assiettes, tasses, soucoupes, même la platerie ovale dont les formes sont obtenues par un mécanisme aussi simple qu'ingénieux. Quelques visiteurs s'arrêtent longuement devant ces machines, et il faut, pour les décider à suivre leur groupe, les appels réitérés des membres de la Commission qui ont la responsabilité du déjeûner et veulent que personne ne parte l'estomac vide pour Saint-Junien.

Les machines fournissent un travail à la fois plus régulier et de trois à quatre fois plus rapide que le travail à la main. Toutefois un grand nombre de pièces sont encore exécutées à l'aide des anciens procédés. Les tourneurs dits *anglais* excitent le plus vif intérêt par la dextérité avec laquelle ils manient leur pâte. Toutes sortes de pièces, vases, lampes, soupières, etc..., sont ébauchées sous nos yeux, en quelques minutes, avec une habileté vraiment extraordinaire et une merveilleuse sûreté de main.

On pénètre dans la partie de la fabrique où s'effectuent les moulages sur plâtre. C'est là que le côté artistique de la fabrication apparaît nettement. On voudrait regarder, étudier, comparer..., mais le moyen? Les terribles commissaires circulent la montre à la main. Ils laissent tout juste à chacun le temps de voir et ne permettent à personne de s'oublier une minute.

Les modeleurs et les sculpteurs sont, avec les peintres, les artistes de la porcelaine. Que de jolis dessins, que d'ébauches délicates, que de gracieuses maquettes nous apercevons en passant auprès des tables devant lesquelles ils sont assis, absorbés dans leur besogne et paraissant à peine s'apercevoir du mouvement qui les entoure et de la curiosité dont ils sont l'objet.

Une des parties de la manufacture visitées avec le plus d'intérêt est la chambre des machines dynamo-électriques, qui font mouvoir un grand nombre de machines-outils et fournissent l'éclairage de la

manufacture. Elles sont actionnées par un transport de force qui prend naissance à l'usine de Villebois, située sur le bord de la Vienne, en aval de Limoges et à plus de quatre kilomètres de la fabrique. Ce transport de force à distance, installé depuis plusieurs années déjà, est le premier qui ait été employé en France dans l'industrie après les essais de M. Desprez.

Mais la porcelaine a pris sa forme sous les mains de l'ouvrier. La pâte au grain si fin, si douce au toucher, est devenue « Dieu ou cuvette », selon le mot du fabuliste. Une première fois elle est soumise à l'action de la chaleur : c'est au globe, dans la partie supérieure du four, que les objets sortant des mains de l'ouvrier sont exposés à une température de neuf cents à mille degrès seulement. Après ce *dégourdissage,* — le mot est charmant, étant donné que la pâte a subi une chaleur bien au-dessus de celle à laquelle un assez grand nombre de corps entrent en fusion, — la porcelaine est devenue très cassante et très poreuse à la fois. C'est alors qu'on trempe chaque objet successivement dans un bain d'émail. En une seconde, la matière desséchée a absorbé tout ce qu'elle peut recevoir d'émail. Ce n'est qu'après cette opération que la porcelaine est soumise à une seconde cuisson, cette fois dans la partie inférieure du four, où la température atteint dix-huit cents ou dix-neuf cents degrés. Tous les objets sont enfermés dans des étuis de terre, les gazettes, dont la fabrication complique singulièrement les opérations du manufacturier. — Les visiteurs traversent des halles qui renferment les fours à flamme renversée, d'un système spécial à la maison, où s'opère la cuisson. Ces fours consomment de seize à dix-huit mille kilogrammes de houille. Il existe aussi dans l'établissement un four qui se chauffe au bois. Précisément on commence à défourner et les visiteurs assistent à cette intéressante opération. Des ouvriers, les mains préservées par des gants, pénètrent dans la fournaise à peine refroidie, où on aperçoit de longues piles de gazettes, et en sortent avec les étuis renfermant de belles porcelaines en bleu de Sèvres et en couleurs sous émail aussi nombreuses que variées.

Nous avons indiqué en courant la série des phases principales de la fabrication, sans nous arrêter à beaucoup de petites opérations accessoires parfois des plus intéressantes, telles que le travail des garnisseuses, des retoucheuses, etc.

La porcelaine est achevée et on l'entasse dans d'immenses magasins où circulent sans cesse les choisisseurs, les assortisseurs, les employés chargés de préparer les commandes et d'en surveiller

l'expédition. Mais tous les produits ne se vendent pas en blanc. On en décore une grande quantité : dans les ateliers spéciaux consacrés à ce genre de travail, les congressistes assistent à la mise en œuvre de tous les systèmes de décoration les plus variés : peinture, impression, chromolithographie, gravure à l'acide, application de l'or, etc. Un de ces ateliers est réservé au travail ayant un caractère tout à fait artistique. Nous y admirons de superbes vases en bleu de Sèvres avec sujets Louis XV et de grandes vasques sous émail d'une couleur puissante et d'un effet vraiment magnifique.

Il ne reste plus qu'à visiter le musée. M. Guérin y introduit ses hôtes et leur fait les honneurs des plus beaux spécimens de sa fabrication. A côté de vases d'un très grand prix, les visiteurs se montrent quantité de petites pièces d'une forme originale, d'un décor exquis : un assez grand nombre des objets qu'on peut voir dans ce musée sont des doubles des pièces qu'on admire en ce moment même à l'exposition de Bordeaux, où les porcelaines de la maison W. Guérin et C° obtiennent le plus grand et le plus légitime succès.

EXCURSION A SAINT-JUNIEN

Encore une après-midi passée ensemble, et les fêtes du Cinquantenaire seront terminées; et nos hôtes nous quitteront, nous laissant l'excellent souvenir de leur cordiale sympathie pendant ces trois bonnes journées, trop vite écoulées, hélas !

Dès onze heures et demie, les excursionnistes commencent à arriver à la gare Montjovis, où doit les prendre le train. M. Fage et M. Bourdery s'occupent, avec MM. Marbouty et Nivet-Fontaubert, organisateurs du voyage, de préparer l'embarquement; grâce aux démarches de nos amis et à la bienveillante obligeance du chef de gare, deux wagons sont réservés aux adeptes de l'archéologie. Nous nous y entassons gaiement. Il y a parmi nous beaucoup de dames, de charmantes petites filles. Les deux wagons retentissent de cris joyeux et d'éclats de rire. Il fait un soleil magnifique. Tout va à souhait.

La traversée du tunnel n'interrompt ni les conversations ni les rires. Voici les belles prairies des environs de Limoges, les riants coteaux de Thias, l'Aurance qui passe et repasse, comme un serpent d'argent et d'azur, sous les ponceaux de la voie ferrée. Voici Arliquet, le pèlerinage aimé des Limousins. Voici Aixe avec son vieux pont, son église restaurée, les restes de son château qui a été si souvent pris et repris par les rois d'Angleterre, les vicomtes de

Limoges, les officiers du roi de France... Richard Cœur de Lion a passé par là, Jean sans Terre aussi, et Henri III. L'histoire de cette petite ville coquette, active, industrieuse, n'a pas été encore faite ; elle mériterait de l'être sérieusement. Nous souhaitons que cette entreprise patriotique tente quelque jour un de ses enfants. Ah ! Monseigneur de Pamiers, si la météorologie ne prenait pas tous vos loisirs, comme vous seriez bien l'homme de cette œuvre !

Verneuil-sur-Vienne ! Tout près de là on aperçoit la jolie villa d'Adrien Dubouché, l'ami regretté, l'excellent Limousin, le généreux fondateur du Musée céramique de Limoges. Un peu plus loin, un petit manoir se montre, où Louis XI reçut l'hospitalité. A Saint-Victurnien on s'arrête. Il y a quelque mouvement à cette station. Le bourg, un des plus jolis et des plus riches du département de la Haute-Vienne, doit son origine à un ermitage. Les restes du patron de l'endroit sont en grande vénération dans tout le pays, et l'église est un lieu de pèlerinage où l'on vient d'assez loin.

Enfin voici Saint-Junien : les portières se garnissent de jolies têtes curieuses, pressées de voir. Le train s'arrête. Nos deux wagons se vident en un clin d'œil. On se masse sur le quai : soixante-huit ou soixante-dix archéologues, y compris les dames, défilent devant les employés de la gare, qui croient à un pèlerinage et n'en ont jamais vu où figurât un tel nombre de gens décorés...

Soixante-dix, ce n'est pas trop pour prendre possession de la seconde ville du département, et visiter tout ce qu'elle offre d'intéressant. Nous faisons du reste notre entrée sous les auspices d'une double autorité : Louis XI, arrivant dans la bonne ville, ne fut pas mieux reçu, il y a tantôt quatre siècles et demi, que les membres du Congrès du Cinquantenaire, le 18 juin 1895. Avec une courtoisie rare, M. le Maire et M. le curé sont venus nous attendre à la gare. Le premier a dans sa poche les clés de la ville ; le second celles de la collégiale et du tombeau du saint ermite qui a été le véritable fondateur de Saint-Junien. Toutes les portes vont nous être ouvertes... *ô fortunatos nimium !*

La caravane s'égrène un peu en allant, sous le soleil, jusqu'à la mégisserie de MM. Dumas et Raymond ; mais elle se reforme à la porte. Les chefs de l'établissement nous reçoivent de la façon la plus charmante ; ils nous divisent en deux escouades, et les voilà nous guidant dans toutes les parties de ce vaste et bel établissement, à travers les cuves, les machines de toute espèce, les chevalets, les tréteaux, les séchoirs, les longues files d'ouvriers grattant, nettoyant, battant, secouant, vérifiant les peaux... Ils nous expliquent avec une rare obligeance le *pourquoi* et le *comment* de chaque opération.

La mégisserie a pour objet la préparation des peaux d'agneau et de chevreau, en vue de leur utilisation dans l'industrie et surtout de leur emploi pour la ganterie. L'ancien chef de la maison, M. Lucien Dumas, de son vivant maire de Saint-Junien et membre du Conseil général de la Haute-Vienne, avait donné un développement considérable à son industrie et construit le bel établissement que nous visitons sous d'aussi gracieux auspices. Cette usine toute neuve, admirablement tenue, aménagée d'une façon remarquable, avec un sens pratique dont tous les visiteurs, même les plus étrangers aux organisations industrielles, ont l'intuition, est certainement une des plus intéressantes que nous connaissions dans tout le pays.

Mis en goût par cette visite, les étrangers nous demandent pourquoi nous n'avons pas compris dans notre programme la visite d'une papeterie, quelques fabriques de papier leur ayant été montrées sur la route ; nous leur répondons qu'il a fallu choisir : Saint-Junien n'étant pas moins connu par la variété que par l'importance de ses industries, et ses monuments ayant de quoi occuper pendant de longues heures l'attention des visiteurs. Les organisateurs de l'excursion sont du reste persuadés qu'on ne pourra pas épuiser l'ordre du jour tout entier et effectuer la promenade annoncée à l'ermitage de Saint-Amand : c'est en effet ce qui doit arriver.

La jolie église de Notre-Dame du Pont, sur laquelle M. Arbellot a jadis écrit une courte et intéressante notice, reçoit ensuite la visite des congressistes. Le roi Louis XI avait une certaine dévotion à Notre-Dame du Pont et y vint deux fois en pélerinage, en 1463 (*al.* 1461) et en 1465. Avec son profil élancé, avec son joli campanile, sa façade élégante et ses sculptures, le coquet édifice se dresse, gracieuse sentinelle de la foi, à l'extrémité d'un vieux pont du XIIIe siècle, élargi pour les besoins de la circulation actuelle. Mais quel malheur de voir accolée à ce bijou de pierre une lourde construction à lucarnes carrées, qui détruit, du côté de la ville, toute l'harmonie de son aspect !

On visite l'intérieur de la charmante église ; on admire la voûte légère, s'élançant au-dessus de ses sveltes piliers ; on constate aux clés de voûte les écussons de France et de Savoie, véritable signature laissée par Louis XI sur l'élégante chapelle dont il avait payé en grande partie la reconstruction ; on relève aussi, derrière l'autel, l'écusson municipal du château de Limoges et le blason de l'illustre famille des Cars. On discute un peu. Puis l'on sort, et tous les membres du Congrès, dans un pêle-mêle pittoresque, les uns nu-tête, les autres le chef ombragé d'un chapeau, ceux-ci debout, ceux-là assis, qui brandissant sa canne, qui retenant son ombrelle,

se groupent sous l'objectif de M. Fayssat. Disons qu'une des épreuves est excellente : c'est elle qui figure en tête du présent volume.

La caravane reprend sa marche, s'égrène encore, s'espace, se rejoint et finalement en colonne serrée pénètre dans le petit jardin de M. Lambert. La maison n'étant pas assez grande pour contenir tout le monde, la moitié des excursionnistes s'asseoient dans le jardin, où se multiplient soudain les sièges, grâce au plus hospitalier empressement.

Rien de plus joli que cette industrie de la ganterie. Rien de moins compliqué du reste. Trois ou quatre ateliers : ici on étire les peaux; là on les coupe à la grandeur du gant à exécuter ; ailleurs on coud, on garnit, on complète certains petits détails. Nous admirons d'ingénieuses machines à coudre d'un modèle spécial. Les doigts fins de quelques-unes des jeunes ouvrières que nous voyons là s'accomoderaient très bien des gants qu'elles achèvent. M. Lambert fait les honneurs de sa maison aux groupes de visiteurs qui montent successivement son escalier : il ne se lasse pas de donner aux dames, tout particulièrement intéressées par ce travail, les mille petites explications qu'elles réclament.

Après avoir regardé les consoles sculptées, les modillons, les fenêtres à moulures, les plafonds à poutrelles de plusieurs vieilles maisons, nous arrivons enfin à la grande église, dont l'imposante et originale façade a été fort admirée. On a bien chaud et le vénérable édifice réserve aux excursionnistes une fraîcheur qui n'est pas sans danger. On brave cependant toute prudence, et la savante phalange pénètre dans le majestueux vaisseau.

Un peu lourde d'aspect, mais large et grandiose, la collégiale de Saint-Junien, construite au XIe siècle sur l'emplacement d'une église fondée cinq cents ans auparavant, a été remaniée et en partie refaite au XIIe; elle a subi au XIIIe d'importantes réparations. C'est, en somme, un des plus beaux édifices du Limousin.

Elle renferme du reste plus d'un monument remarquable, par exemple la plaque tombale, en bronze, de Martial Formier, abbé de Saint-Jean-d'Angély, mort en 1514. Cette grande plaque, largement gravée et d'un dessin si riche et si touffu, fut fort admirée à l'Exposition de Limoges de 1886 ; c'est l'unique tombeau de ce genre qui existe dans notre province. Dans une chapelle basse subsistent les restes d'un *sépulcre* de la fin du XVe siècle, dont quelques fragments ne manquent pas de mérite. Ce monument pourrait bien avoir été inspiré par celui construit entre 1420 et 1425 à Saint-Pierre de Limoges par un artiste vénitien ramené par une pieuse bourgeoise au retour d'un pélerinage en Terre-Sainte.

Cliché obtenu avec les appareils de J. Faissat,
Constructeur à Limoges.

Phototypie J. Royer, Nancy.

TOMBEAU DE SAINT-JUNIEN

DANS L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-JUNIEN (XIIe SIÈCLE)

Ajoutons que la collégiale conserve une petite châsse émaillée du commencement du XIIIe siècle, que M. Ernest Rupin, l'auteur de ce beau livre sur l'*Œuvre de Limoges*, si justement récompensé par l'Institut, examine avec intérêt. Les chanoines possédaient autrefois des manuscrits intéressants, notamment un *Graduel* qui est, aujourd'hui, le joyau de la bibliothèque communale de Limoges.

Mais le véritable trésor artistique de la collégiale, c'est le tombeau de saint Junien, magnifique châsse de pierre recouvrant la sépulture primitive de l'anachorète. Dans des niches à plein cintre, d'un riche décor, sont assis les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, tenant chacun d'une main un instrument à cordes et de l'autre un vase de parfums où quelques-uns des visiteurs seraient plus disposés à reconnaître un bâton de commandement. De grands sujets, encadrés dans une *vesica piscis* et occupant la partie centrale de chaque face du monument, complètent cet ensemble, précieux spécimen de l'art du XIIe siècle. Disons-le : le tombeau de saint Junien est digne de figurer au musée du Trocadéro, auprès de celui de saint Etienne d'Obazine. Il est fort désirable qu'un surmoulage en soit fait sans plus tarder. Plus d'un de nos amis en a déjà exprimé le vœu.

Grâce à l'extrême obligeance de M. le curé Delort, qui a tenu à accompagner partout les excursionnistes, quelques-uns d'entre nous, M. le comte de Marsy, M. de Roumejoux, M. le marquis de Fayolle, peuvent examiner à leur gré et étudier dans tous ses détails ce monument si remarquable. M. le curé veut bien aller chercher les clés de l'énorme cadenas qui ferme la porte du tombeau, pour permettre à ces Messieurs de regarder l'intérieur et de lire l'inscription qui y est gravée.

Quelques intrépides vont jeter un coup d'œil sur la petite chapelle du cimetière, édifice roman qui a servi d'oratoire à une confrérie de pénitents. D'autres, plus déterminés encore, s'acheminent au pas accéléré, sous les rayons encore brûlants du soleil, vers les pittoresques restes de l'ermitage de Saint-Amand : le premier hôte de la forêt de Commodoliac (c'est l'ancien nom de la localité). Le magnifique horizon qu'on découvre du sommet du coteau, tableau qui semble fait pour le plaisir des yeux, les dédommage amplement de leurs fatigues. Ils redescendent trempés de sueur, mais ravis.

Au retour, ces braves trouvent le gros de la troupe déjà installé à l'hôtel Roch. Bientôt une voix acclamée annonce que le dîner est servi, et soixante-dix convives trouvent place autour d'une table en T. Le dîner est bon et bien servi. Au dessert, M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, boit à la

ville de Saint-Junien, à son développement, à sa prospérité et à la prochaine création d'un musée, que plus d'un habitant de la ville songe déjà à enrichir. — M. Pierre Codet, maire et conseiller général, qui est assis à la droite du directeur de la Société française, répond de la façon la plus courtoise et la plus heureuse. Il souhaite la bienvenue à la Société archéologique du Limousin, à la Société française et à tous les membres du Congrès. Il boit au vénérable abbé Arbellot, qui fut, il y a cinquante ans, vicaire de Saint-Junien et dont toute la vie a été consacrée à l'étude. Il boit à M. Nivet-Fontaubert et à M. Marbouty, les organisateurs de l'excursion. Il promet que les premiers fonds libres de la caisse municipale seront affectés à l'établissement d'un musée. — M. Louis Guibert, à son tour, excuse ses confrères d'avoir, au banquet de la veille, omis le toast aux dames réclamé par la plus élémentaire courtoisie, et répare cette omission après avoir fait, comme il convient, amende honorable au nom de tous.

Voici le texte de ces trois toasts, — de celui de M. de Marsy d'abord :

« MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Je ne m'attendais guère à prendre aujourd'hui encore la parole à cette réunion, la dernière de celles auxquelles nous a si cordialement conviés la Société archéologique et historique du Limousin ; mais votre vénérable président en a décidé autrement et c'est à moi qu'il a bien voulu confier la mission, fort agréable du reste, de remercier en votre nom les habitants de Saint-Junien de la réception dont nous avons été aujourd'hui l'objet.

» Jamais excursion, du reste, n'a été aussi agréable et aussi variée, — et en même temps qu'ils vous faisaient admirer deux monuments fort remarquables chacun dans leur genre, la chapelle de Notre-Dame-du-Pont, restée célèbre par la dévotion que lui porta Louis XI, et la remarquable collégiale dont la construction soulève tant de problèmes et qui renferme le tombeau de saint Junien que grâce à l'obligeance de M. le Curé vouz avez pu obtenir le rare privilège d'étudier, nos hôtes nous faisaient parcourir quelques-uns des principaux établissements industriels de ce pays : une mégisserie, la plus importante de la France, un atelier de ganterie, et j'allais ajouter un de ces moulins dans lesquels la paille se transforme en papier, mais j'oubliais que le temps nous a manqué pour cette dernière visite.

» Qu'il me soit donc permis de prier en votre nom M. le Maire de Saint-Junien de remercier tous ceux qui nous ont ainsi, si aima-

blement et si libéralement, ouvert les portes des édifices dont ils ont la garde et des établissements industriels qu'ils dirigent.

» Puisque j'ai la parole, j'en profiterai pour lui adresser une requête, certain d'avance qu'en administrateur éclairé, il voudra bien l'accueillir et chercher les moyens d'y faire droit.

» Saint-Junien est, par son importance, la seconde ville du département de la Haute-Vienne et elle ne possède pas de Musée. Je suis certain que les éléments ne manquent pas; que bien des sculptures anciennes gisent un peu partout à l'abandon; que, dans les greniers de ces maisons dont les façades remontent au treizième, au quatorzième et au quinzième siècles, se cachent de vieux bahuts, des portraits décadrés, des faïences; qu'à ces éléments on ajoute des spécimens choisis des diverses industries locales et de leurs procédés de fabrication. N'en est-il pas plus qu'il ne faut pour former le commencement d'un Musée dont la Société archéologique et historique du Limousin serait heureuse de provoquer la création, en souvenir de sa visite ?

» Au nom des membres de la Société archéologique et historique du Limousin, au nom des membres des diverses Sociétés savantes réunis pour ces fêtes jubilaires, je bois à la ville de Saint-Junien, à son administration, à son développement, au progrès de ses industries, à la conservation de ses vieux monuments, — et je prie Monsieur le Maire de vouloir bien se faire notre interprête auprès de ses concitoyens pour les remercier de leur cordiale hospitalité. »

M. Pierre Codet répond en ces termes :

« MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Dans des termes particulièrement heureux et flatteurs, M. le comte de Marsy, président de votre Congrès, vient de porter un toast au maire de Saint-Junien et de le remercier de l'accueil gracieux qui vous a été fait dans notre ville.

» J'avoue que ces paroles me placent dans une situation toute particulière et me causent une gêne bien grande. Les rôles ont été intervertis. Je croyais avoir à m'acquitter d'un devoir en remerciant la Société archéologique de l'honneur fait à Saint-Junien, choisi comme but d'excursion, et c'est Monsieur votre Président qui, s'adressant au chef de la municipalité, remercie notre ville au nom de la Société archéologique...

» Quoi qu'il en soit, je ne dois pas et je ne me laisserai pas arrêter dans la tâche toute naturelle que je m'étais fixée.

» Je tiens, tout d'abord, à lever mon verre en l'honneur du président de ce banquet, M. le comte de Marsy, et à dire à la Société archéologique de Limoges, combien nous avons été flattés de sa

venue dans nos murs et combien nous sommes satisfaits de savoir que les visites à nos vieux monuments et aux principaux établissements manufacturiers de notre ville ont laissé parmi eux une agréable impression.

» Il semble y avoir, dans cette visite des édifices élevés par les générations qui nous ont précédés, et des établissements où l'industrie transforme les matières premières avec les méthodes les plus nouvelles, une singulière antithèse ; mais les archéologues sont gens de progrès et leur intérêt est le même pour les manifestations anciennes ou nouvelles de l'esprit artistique et des industries humaines ; ils nous en ont donné en cela même une preuve éclatante.

» Vous venez, Monsieur le Président, d'appeler mon attention sur la nécessité de créer, dans notre vieille cité, un Musée archéologique, où nous pourrions donner l'asile qu'ils méritent aux nombreux objets, aux diverses collections classées avec tant de soin par M. Vital Granet, un des membres correspondants de votre Société. Des offres ont déjà été faites par le détenteur et il y a même eu à cet effet un projet d'aménagement ; aussi, ce coup droit ne saurait nous effrayer et nous prenons bien volontiers l'engagement de procéder à cette installation dans un des locaux de la mairie, ne faisant qu'une restriction, une seule, qui toujours est la même lorsqu'on se trouve à la tête des finances publiques, à savoir : dès que nous aurons dans notre budget un petit disponible.

» Il me reste maintenant un devoir particulièrement agréable à remplir, celui de saluer, au nom de tous, les deux doyens de votre compagnie, M. le chanoine Arbellot et M. Nivet-Foutaubert, en leur exprimant notre profond respect et nos souhaits les plus sincères.

» Leur zèle a permis à la Société archéologique du Limousin de prendre chaque jour un accroissement nouveau, et leurs travaux, j'en ai l'intime conviction, occuperont une large place dans les annales archéologiques de notre région.

» Certes, à les voir, nul ne pourrait penser qu'ils viennent ici célébrer leurs noces d'or, tant on admire de vivacité dans leur allure et d'activité dans la direction de vos études.

» L'un d'eux, du reste, M. Nivet-Fontaubert, venait, il y a peu de jours, organiser votre excursion, et, comme vous pouvez tous en juger, il s'est acquitté de cette mission à la satisfaction générale. N'était-il pas accompagné du grand explorateur M. C. Marbouty, pour lequel les difficultés de campement ne doivent pas exister et pour lequel le problème habituel seul, devait être renversé ?

» MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Je souhaite la bienvenue à tous les membres du Congrès réunis à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Société archéolo-

gique du Limousin, et j'adresse aux dames qui ont tenu à vous accompagner en si grand nombre, l'hommage de mes remerciements.

» Je tiens à formuler l'espoir que, dans ses excursions futures, la Société archéologique du Limousin nous réservera toujours une journée; aussi est-ce bien au nom de la Municipalité, du Conseil municipal et de la population toute entière de Saint-Junien que je vous exprime notre reconnaissance et que je dis aux membres du Congrès, non pas adieu, mais au revoir! »

Donnons enfin le toast de M. Guibert :

« MESDAMES,
» MESSIEURS,

» Treize toasts, ni plus ni moins, devaient être portés au banquet d'hier. Nous n'en avons entendu que douze; celui d'entre nous qui avait accepté, je pourrais dire sollicité, l'agréable mission d'offrir aux dames présentes à nos fêtes un hommage dû à tant de titres, s'est trouvé dans l'impossibilité de s'acquitter de ce devoir, et nous avons commis l'impardonnable négligence de ne pas lui chercher aussitôt un suppléant: manquant ainsi, non pas seulement à la courtoisie, mais aux plus élémentaires convenances. C'est donc une amende honorable que je viens faire ici en notre nom à tous, organisateurs et convives, en même temps qu'un toast en retard de vingt-quatre heures, que je vous demande la permission de porter. Dieu a déposé au fond du cœur de la femme l'indulgence et la charité; c'est à ces deux vertus que nous faisons appel pour obtenir notre pardon : il ne nous sera point refusé.

» Depuis trois jours, vous foulez, Mesdames, la terre classique des troubadours. Vous n'ignorez pas quelle influence extraordinaire exercèrent sur ces bizarres et charmants génies les attractions indéfinissables, les séductions de toute sorte, les irrésistibles puissances que Gœthe chercha un jour à résumer dans cette singulière expression : le « Féminin éternel ». Le mot sent un peu son Allemand; mais tous les hommes le comprendront et il sera répété par tous les siècles.

» On chante peut-être moins aujourd'hui sur notre vieux sol de granit, mais on y étudie davantage. Votre influence, vous le savez bien, n'est pas moins puissante sur les savants que sur les poètes. Combien d'entre eux sont réconfortés, ranimés, encouragés dans leurs études par des compagnes aimantes et courageuses? Combien d'entre eux partagent avec ces compagnes le plaisir si délicat et si vif de chercher, de découvrir, d'apprendre, de voir.

Est-il rien de plus agréable que les excursions comme celle d'aujourd'hui, et quel charme votre présence n'y apporte-t-elle pas?

» Messieurs, je porte un toast auquel, je le sais d'avance, vous vous associerez tous : — Aux dames ici présentes! A toutes celles qui ont bien voulu participer à nos fêtes, assister à nos séances, suivre nos excursions, embellir de leur grâce, transformer de leur élégance, enchanter de leur gaîté les réunions de ces trois belles journées! A celles qui nous aident dans nos travaux et à celles qui parfois troublent nos études : à nos mères, à nos femmes, à nos filles, à nos sœurs! A toutes celles qui sont le charme et le bonheur de notre existence! A toutes celles à qui nous nous résignons si aisément à obéir, bien que le Code nous donne parfois l'illusion d'être leurs maîtres! A toutes celles en un mot vers qui se portent en ce moment notre pensée et notre cœur! »

Huit heures approchent. Il faut quitter l'excellente table de Mme Roch. En causant, en riant, en se félicitant de la gaie et charmante journée qu'on vient de passer, les excursionnistes reprennent le chemin de la gare, ne pouvant assez répéter à M. Codet combien ils emportent un bon souvenir de sa réception et de celle de M. le Curé, des monuments de Saint-Junien, de ses belles usines et de l'aimable hospitalité qu'ils ont trouvée dans cette jolie et industrieuse ville...

On remonte en wagon. La vapeur siffle. Le train se remet en marche. Tout le monde est enchanté de sa journée. Et pourtant on rit moins que ce matin; les conversations sont moins animées : Un sentiment de mélancolie est au fond de tous les cœurs. Eh quoi! déjà finies ces trois journées si pleines! Épuisé jusqu'à la dernière ligne cet alléchant programme, composé avec tant de soin par nos excellents confrères! Le cinquantenaire de la Société archéologique du Limousin ne sera plus demain qu'un souvenir; mais quel souvenir fortifiant et inoubliable!

La locomotive s'arrête... Nous voici arrivés à Limoges. C'est là qu'il faut se séparer. Les fêtes sont terminées. — Adieu, chers confrères, chers amis dont la présence et les sympathies nous ont été si douces! Merci de vous être associés si cordialement à la célébration de notre cinquantenaire.

Pour célébrer cette importante étape de la carrière de notre chère Société, nous avons fait de notre mieux en 1895. Puissent en 1945 nos successeurs fêter le centenaire de l'association dans les mêmes sentiments d'entente parfaite, d'estime et d'affection mutuelles, de sincère confraternité, de zèle pour la science, d'amour sans bornes pour le Limousin, notre petite patrie, et pour la grande patrie, la France!

RAPPORT

SUR LES

Travaux de la Société archéologique

ET HISTORIQUE DU LIMOUSIN

(De 1845 à 1895)

Le 3 décembre 1845 un arrêté de M. Morisot, préfet de la Haute-Vienne, — dont le souvenir s'est conservé dans ce département comme celui d'un administrateur aussi éclairé que bienveillant, — instituait à Limoges une Commission d'archéologie et d'histoire dans le but de rechercher, de décrire et de conserver les monuments écrits ou figurés existant dans la province et de rassembler les éléments d'un Musée départemental.

Cette Commission, composée de dix-huit membres, tous recommandables par leur goût pour les choses de l'érudition et du pays et même par les services déjà rendus, a été l'origine, l'embryon, pour ainsi parler, de la Société archéologique et historique du Limousin dont nous fêtons à cette heure le cinquantenaire.

I

La création due à l'initiative de M. Morisot répondait au mouvement général qui, depuis quelques années, en France, portait les esprits studieux vers les études historiques et scientifiques. Le Limousin n'était sans doute pas tout à fait des premiers à participer à ce mouvement ; plusieurs départements l'avaient devancé ; dans son voisinage, la Vienne, la Charente, la Creuse elle-même, qui d'ailleurs se rattache étroitement à notre région, possédaient déjà leurs Sociétés historiques, encore bien jeunes à la vérité. Nous ne

saurions cependant pousser l'humilité jusqu'à dire que nous venions les derniers.

Notre Limousin, qui avait eu l'honneur de voir se fonder dans sa capitale, dès l'année 1759, une Société d'agriculture, la seconde dans l'ordre des dates des associations de ce genre créées en France, n'était point aussi retardataire ni aussi déshérité que les pessimistes pourraient le faire supposer, au point de vue même des études qui nous intéressent.

Le pays qui, sans remonter plus haut, avait produit au siècle précédent des savants ou des chercheurs comme les abbés Nadaud et Legros, comptait dans la première partie du siècle actuel un certain nombre de lettrés et d'érudits qui n'avaient pas attendu la formation d'un centre commun pour s'adonner aux études historiques et faire preuve, dans des œuvres, individuelles de zèle et de qualités estimables, sinon toujours d'exactitude et de sens critique.

C'étaient, par exemple : Duroux, dont l'*Essai sur la sénatorerie de Limoges* n'avait pas répondu aux intentions ni même au mérite de l'auteur, qui avait compulsé les riches archives de l'hôpital de Limoges, — œuvre inférieure en tous cas aux deux volumes que publiait Joseph Joullietton à peu près à la même époque sur l'*Histoire de la Marche et du pays de Combraille ;*

MM. Texier-Ollivier et Juge de Saint-Martin, qui faisaient paraître, l'un sa *Statistique de la Haute-Vienne,* le second un livre curieux intitulé : *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges ;*

Barny de Romanet, dont l'*Histoire de Limoges et du Haut et Bas-Limousin,* malgré son défaut de méthode et l'insuffisance des recherches, présente un caractère original et révèle les préoccupations d'un esprit élevé ;

Un peu plus tard, M. Allou, bien secondé par des collaborations locales, donnait sa *Description des monuments de la Haute-Vienne,* œuvre importante qui, malgré ses erreurs et ses lacunes, a préparé largement la voie aux archéologues venus après lui ;

Plus près de nous encore, M. Achille Leymarie, dans son *Limousin historique* et surtout dans son *Histoire du Limousin,* se révélait comme érudit et comme historien de grande allure ;

On peut encore citer un écrivain consciencieux, M. Marvaud, qui a consacré la majeure partie d'une longue et honorable existence à des recherches et à des ouvrages sur le Limousin ;

D'autres encore, tel que l'abbé Texier, avaient déjà fourni à leurs concitoyens plus d'une prémice de leurs jeunes et remarquables talents.

Mais ces efforts personnels et isolés manquaient de la cohésion,

de la simultanéité et de la force d'émulation que seule peut procurer une association de volontés et de labeurs réunis en vue d'un but commun.

II

La fondation d'une Société était donc très opportune; et si, au surplus, cette fondation revêtait à son début un caractère quasi-officiel, si elle semblait manquer d'un peu de spontanéité de la part des indigènes, il convient d'ajouter, pour être juste, qu'elle trouvait un terrain déjà préparé, qu'elle répondait aux aspirations et aux vœux de la partie éclairée de notre population.

Je pourrais n'en fournir d'autres preuves que l'accueil réellement empressé qui fut fait à l'arrêté de M. Morisot, la promptitude avec laquelle la Commission s'organisa, élabora ses premiers statuts et s'érigea bientôt en une Société propre et définitive, grâce au nombre croissant de ses membres qui s'éleva rapidement à près de cent (janvier 1847).

Mais la marque la plus probante de cette communion de vues et de sentiments se révèle, à mon sens, dans l'activité, l'esprit d'initiative et d'investigation que nos devanciers apportèrent dès le premier jour à l'accomplissement de leur tâche.

La matière était vaste, à la vérité, et toutes les intelligences, avides des choses du passé, devaient trouver à y satisfaire leur curiosité suivant la nature de leurs goûts ou de leurs aptitudes. Tout était à faire ou peu s'en fallait : les monuments de toutes sortes et de tous les âges existant sur notre sol étaient loin d'être connus ou n'avaient été étudiés et décrits que d'une façon superficielle, parfois inexacte. Nos archives n'avaient pas été fouillées; tout au plus quelques documents avaient-ils été consultés et mis à contribution pêle-mêle, avec des commentaires ou des compilations d'une autorité douteuse. Et c'était là cependant, aux sources originales, qu'il importait de toute nécessité de puiser les éléments de l'histoire locale. De nos vieux arts limousins, honneur incontestable de cette province, qui en avait perdu jusqu'au souvenir, du plus célèbre de ces arts, l'émaillerie, dont les produits étaient encore réputés sans valeur dans la cité qui l'avait vu naître, que savait-on? rien, hormis quelques aperçus généraux et très vagues empruntés à de récentes publications qui venaient de paraître à Paris.

La veine s'ouvrait donc large et féconde aux premiers membres de cette Société, et l'on doit reconnaître que ceux-ci l'abordèrent

avec une vigueur non dépourvue de hardiesse, éparpillant peut-être un peu leurs efforts, entreprenant à la fois un grand nombre de sujets qu'ils ne faisaient parfois qu'effleurer; mais pouvait-il en être autrement? Plus le champ est spacieux et paraît devoir renfermer de trésors, plus la hâte des pionniers est grande à l'explorer sur tous les points à la fois.

Les diverses époques historiques furent dès l'abord l'objet de travaux multiples, mais surtout les périodes romaine et gallo-romaine, qui sont dans notre région granitique, peu riche en monuments plus anciens, les premières que l'on puisse étudier avec fruit. On s'efforçait déjà de déterminer la géographie historique du Limousin depuis la formation de l'ancienne cité de Lémovices ; on en recherchait les divisions, les particularités et les variantes; les investigations et les controverses se portaient sur les vestiges et la direction des voies romaines, ou les gîtes des stations; on fouillait les tumulus, on signalait à l'envi les découvertes de ruines, de restes, de substructions, les trouvailles de toute nature qui paraissaient ressortir de ces époques. Aux travaux de ce genre se rattache assez intimement le nom d'un savant distingué, M. Maximin Deloche, qui, aux assises scientifiques tenues à Limoges quelques années plus tard, faisait deux lectures, l'une sur le Limousin et ses subdivisions, l'autre, fort curieuse, où il établissait l'existence en Gaule, au temps de la conquête, de deux peuples Lémoviques, l'un habitant notre région, l'autre qu'il appelait les Lémoviques de l'Armorique.

L'archéologie du moyen âge débutait par d'intéressantes études de MM. l'abbé Texier, Maurice Ardant, de Verneilh, l'abbé Arbellot, concernant la Cité et l'ancien Château de Limoges, leurs enceintes, leurs édifices, leurs vieilles maisons. M. Arbellot commençait déjà son important travail sur la cathédrale de notre ville qui, continué de nos jours, forme la monographie la plus minutieuse et la plus complète que nous ayons du plus remarquable de nos monuments.

Leur exemple trouvait des imitateurs pour les autres villes de la province.

Dans le domaine de l'histoire civile, M. Grellet-Dumazeau présentait, entre autres mémoires, sa longue dissertation relative à la *Domination anglaise sur les provinces d'outre-Loire du* XIIe *au* XVe *siècles,* œuvre d'une portée générale, où les destinées du Limousin en ces temps critiques étaient mises en lumière. M. le baron Gay de Vernon traçait le tableau de l'*Administration générale du royaume* et de celle de *la généralité de Limoges avant 1789.*

L'histoire religieuse, qui a pour notre province une si haute importance, était représentée par les travaux beaucoup plus nombreux et plus riches en documents où quelques-uns des sociétaires

déjà nommés, mais surtout M. l'abbé Roy de Pierrefitte, nous faisaient connaître les abbayes, les chapitres ou les fondations des grands ordres religieux, et nous en révélaient les origines, les caractères, les progrès ou les vicissitudes.

La matière s'élargissait avec M. l'abbé Arbellot, dont l'érudition patiente autant que hardie provoquait de nouveau, dans sa discussion de l'*Apostolat de saint Martial*, la grande controverse sur la date de cet apostolat et l'antiquité des églises de France, et ralliait plus d'une opinion à sa cause, combattue par d'autres avec une très vive ardeur.

Sous la plume fidèle, attrayante ou colorée de nos biographes revivaient les plus célèbres figures de notre Limousin, d'Aguesseau, Vergniaud, Jourdan, Gay-Lussac, Foucaud, auxquelles sont venus se joindre dans la suite d'autres portraits de moindre grandeur, mais dont nos annales doivent conserver la mémoire.

Parmi les sciences annexes et précieuses auxiliaires de l'histoire, deux surtout, la numismatique et l'épigraphie, étaient étudiées avec une grande compétence et poussées à un degré réel d'avancement, la première grâce aux travaux incessants de M. Maurice Ardant, la seconde avec le Manuel et le Recueil des inscriptions de M. l'abbé Texier.

C'est encore à ces deux archéologues distingués que revient le mérite d'avoir les premiers dans notre pays fait renaître le souvenir des vieux arts de l'orfèvrerie émaillée et de la peinture en émail. Ils furent, à la vérité, puissamment secondés dans leurs efforts par des savants de marque tels que MM. de Lasteyrie et de Verneilh, des compatriotes eux aussi. Alors, en ce milieu plein de foi et d'ardeur, et dans des discussions brillantes s'agitait l'intéressante question de savoir si l'émaillerie limousine avait une origine propre ou n'était qu'une émanation soit de l'art byzantin, soit des écoles rhénane et mosane, question alors vivement débattue, qui réveille encore de temps à autre quelques échos affaiblis, mais qui paraît de nos jours bien généralement résolue dans le sens de l'originalité de notre art indigène.

Contraint de négliger en cette revue rapide les travaux accomplis dans diverses autres branches de l'érudition, si j'embrasse d'un regard cette première phase de l'existence de notre Société, qui commence à l'année 1845 pour finir, si l'on veut, à l'année 1870, il m'est permis de constater que l'œuvre commune n'a manqué ni d'intérêt ni de mérite. Au cours de cette première période de vingt-cinq ans, la lecture de nos *Bulletins* accuse les noms de soixante-

dix collaborateurs environ, dont le concours fut de la part de quelques-uns momentané, mais pour beaucoup d'autres assidu et dévoué ; ce chiffre, semble-t-il, a sa valeur.

Des rangs de cette collectivité estimable ressortent quelques physionomies, d'un relief plus saillant, disparues, hélas! depuis longtemps déjà, et que l'on me reprocherait, sans doute, de ne pas rappeler ici.

Le nom de l'abbé Texier ne vient-il pas comme naturellement aux lèvres, quand on parle de l'archéologie limousine? Sa belle intelligence, si vive et si active, possédée de l'instinct du beau, passionnée pour les souvenirs et les gloires de son pays, servie par une parole communicative ou par sa plume abondante et colorée, pouvait embrasser les sujets les plus divers et excellait à leur donner un attrait particulier. Nous savons ce qu'il a fait pour l'épigraphie locale : son *Recueil des inscriptions limousines*, qui en comprend environ trois cents, est un des premiers qui aient été publiés en France ; les lacunes ou les erreurs qu'on y a relevées depuis et qui étaient presque inévitables alors, ne sauraient, à nos yeux, en diminuer le mérite. Mais c'est l'histoire de l'émaillerie qui lui doit le plus ; il fut chez nous le premier révélateur de cet art célèbre qui, après un long et injuste oubli, a reconquis une si grande place dans l'admiration du monde artistique. Son *Histoire de la peinture sur verre* elle-même, où la hardiesse de son imagination lui avait fait conclure d'une certaine similitude des procédés de l'émailleur avec ceux de l'art du verrier, que ce dernier art avait trouvé aussi son origine en Limousin, n'en est pas moins un traité précieux de la matière. Sa dissertation sur l'*Art limousin*, son étude sur *les émaux* non moins que son *Dictionnaire de l'émaillerie*, ont tracé brillamment la voie à ses successeurs. Cet enthousiaste du passé n'oubliait pas le présent : il était de son siècle ; en révélant les chefs-d'œuvre du moyen âge, il avait la conviction que les artistes contemporains avaient beaucoup à y puiser ; il ne se contentait pas de le penser, il tentait auprès de plusieurs de ces artistes, pour leur faire partager sa conviction, des efforts souvent couronnés de succès.

M. Félix de Verneilh n'a pas laissé de sa collaboration à nos écrits une trace aussi profonde que l'abbé Texier, mais il ne nous a jamais refusé son concours et il a pris aux deux congrès archéologiques tenus à Limoges, en 1847 et en 1859, une part active et des plus remarquables. Limousin d'origine, il partageait ses affections entre notre province et celle du Périgord, qui lui doit tant. Son influence d'ailleurs s'est étendue bien au-delà de ces deux régions ; archéologue d'intuition, nourri de fortes études et d'observations recueillies dans ses nombreux voyages à l'étranger, il est un des premiers qui aient

déterminé avec précision le point de départ et le berceau de l'art ogival, le premier en tous cas qui ait fait une place à part à l'architecture byzantine en France, en lui restituant son originalité et sa valeur propres, depuis unanimement reconnues.

A côté de ces personnalités éminentes, une place n'est-elle pas légitimement due à M. Maurice Ardant, au travailleur infatigable, soucieux de tous les souvenirs et de toutes les antiquités de Limoges, sa ville natale, qui pendant plus de vingt ans n'a cessé de faire profiter nos *Bulletins* de ses découvertes, de ses notices ou de ses études? Il fut un utile auxiliaire de l'abbé Texier par ses nombreuses recherches, un peu hâtives, sur les vies et les familles de nos émailleurs ; mais il a traité surtout la numismatique limousine avec une compétence qui n'a peut-être pas été atteinte depuis.

On ne saurait oublier le nom de M. l'abbé Roy de Pierrefitte, le modeste et savant historiographe de nos fondations religieuses, que la mort surprit au moment où il commençait la publication du *Nobiliaire* qui lui avait été à bon droit confiée;

Celui d'Achille Leymarie qui appartint trop peu de temps à la Société, mais dont l'histoire du Limousin, dans la partie concernant notre ancienne bourgeoisie surtout, est un des livres les plus remarquables qui aient été écrits dans notre pays.

Et encore le nom d'Emile Ruben, qui a laissé son souvenir justement attaché à la réorganisation de la bibliothèque communale, et dont les écrits, en particulier sa belle édition des fables de Foucaud, récompensée par un des rares prix quinquennaux décernés par notre Société, révèlent un disciple délicat des lettres, des arts et de l'érudition.

La mémoire de François Alluaud, type parfait de l'intelligence et du savoir appliqués aux affaires de ses concitoyens non moins qu'aux siennes propres, qui présida nos réunions et deux congrès, de 1845 à 1865 avec une distinction peu commune; et les souvenirs de lettrés comme MM. Grellet du Mazeau et Gay de Vernon; d'érudits tels que MM. Auguste du Boys et Bosvieux, ne rappellent-ils pas aussi quelques-unes des pertes les plus sensibles faites par notre réunion ?...

III

Je ne saurais dire s'il faut attribuer à la simultanéité de ces pertes ou à d'autres causes encore le ralentissement que l'on constate dans nos travaux écrits de l'année 1865 à 1870? Pendant ce

laps de temps nos *Bulletins* se font rares ou de formats bien minces. Il y a pénurie de lectures et de mémoires, comme si le sujet était à peu près épuisé et n'avait plus rien de nouveau à offrir à la curiosité des chercheurs. Il advient dans toutes les institutions d'ici bas de ces moments d'arrêt, de ces crises passagères dont il ne faut point s'étonner ni trop s'effrayer. Nos collègues de l'époque ne laissèrent pas cependant de s'en émouvoir, et quelques-uns d'entre eux, pensant régénérer la société en la transformant, proposèrent d'en faire une société littéraire et artistique. La motion parut beaucoup trop radicale et ne fut pas adoptée. Mais, en revanche, les partisans des réformes obtinrent que le programme des études jusqu'alors rigoureusement limité à l'archéologie et à l'histoire, fut modifié et élargi par l'admission aux lectures et au recueil de tous travaux ayant trait même en général à la littérature, aux sciences et aux arts. Il serait encore intéressant de nos jours de suivre la discussion assez vive qui eut lieu à ce sujet et de rappeler les arguments produits de part et d'autre ; mais ce qui doit surtout nous frapper, ce qui est vraiment caractéristique, c'est que la modification votée, insérée dans nos statuts où elle existe encore, est toujours restée lettre morte, et que notre bulletin a continué comme jadis à ne donner asile qu'aux seuls travaux de l'ordre de ceux prévus par l'arrêté même de notre fondation. N'est-il pas singulier que les esprits même réputés les plus lettrés parmi nous, n'aient pas songé un instant à profiter de la voie qui leur était très largement ouverte ? Et ne serait-il pas permis d'en conclure que, lorsqu'une société a sa raison d'être et son utilité propre, que son but est simple et bien défini, tous les programmes de convention ne sauraient la faire changer de route et porter atteinte à l'homogénéité, à l'unité de son œuvre ?

Cette crise momentanée n'empêcha pas du reste notre société de rendre des services signalés à la cause qu'elle représentait et de coopérer, par exemple, de la manière la plus active, aux assises scientifiques tenues dans cette ville en 1866 et qui, sans avoir eu l'éclat des congrès de 1847 et de 1859, donnèrent cependant des résultats louables. Ce fut même à ces assises qu'un compte rendu très complet des travaux archéologiques et historiques accomplis parmi nous depuis l'origine fut présenté par M. Alfred Chapoulaud, rapport auquel il serait bon de se référer pour avoir une connaissance plus exacte de ces travaux.

La Société s'occupait, d'autre part, avec un redoublement de zèle, de l'organisation et de l'installation de nos musées, qu'elle avait reçu pour mission de fonder et qu'elle avait fondés au prix de beaucoup d'efforts et souvent de ses deniers ; elle prêtait surtout sa

sollicitude et ses soins à une nouvelle collection, de création récente, mais que l'on prévoyait déjà devoir être un jour la plus utile et la plus précieuse de toutes ; j'entends parler de la collection céramique, devenue par la suite le magnifique musée dont cette cité est fière à bon droit et qui porte le nom du généreux citoyen qui en fut le Mécène, mais qui fut toujours aussi un des nôtres, M. Adrien Dubouché. Si, peu d'années après, dès 1869, la Société renonçait, non sans quelque désintéressement, aux droits qu'elle avait sur les musées, il serait bien injuste d'oublier que c'est elle qui, pendant vingt-cinq ans, eut le mérite de les créer, de les conserver et de les organiser.

IV

Après les années 1870-1871, au sortir de nos grandes épreuves nationales, notre association reprit une nouvelle activité, comme une vie nouvelle, sous l'impulsion de son président d'alors, M. Dubédat, dont les services et le dévouement sont encore présents à nos esprits, grâce aussi à l'arrivée de nouveaux membres, animés du désir de l'étude et remplis de bonne volonté.

Si, pour rendre compte des labeurs accomplis au cours de cette seconde période, en la prenant seulement au début de l'année 1872, il suffisait de poser quelques chiffres, je constaterais que pendant ces vingt-trois années, la Société a publié vingt-deux bulletins formant trente-quatre livraisons et contenant près de onze mille pages, sans compter les plans et les dessins fort nombreux publiés hors texte; de 1845 à 1872, le nombre des tomes parus avait été seulement de vingt, ne dépassant guère quatre mille pages.

Mais ce n'est point assurément par le chiffre de pagination et la grosseur des volumes qu'il faut apprécier l'importance de l'œuvre et que l'on peut juger du mérite des ouvriers ; de ces derniers on a le droit d'exiger d'autres qualités aussi nécessaires et plus estimables encore que la continuité et l'abondance du labeur.

Accroître le domaine de nos connaissances suivant une progression méthodique et raisonnée, rechercher les sources et publier les textes, mettre à profit les travaux des devanciers pour les corroborer, les compléter ou les rectifier, s'il y a lieu, soumettre l'examen des questions aux rigueurs de l'esprit de critique, rassembler ainsi les éléments certains et précis qui doivent servir à reconstituer l'histoire des temps passés sous tous les aspects, non pas seu-

lement au point de vue des faits de l'existence publique et politique, mais encore au regard des idées, des mœurs, des coutumes et de l'activité privées, telle était, semble-t-il, la tâche qui s'imposait et s'impose encore du reste aux membres d'une société comme la nôtre.

Comment cette tâche a-t-elle été remplie pendant la seconde partie de notre cinquantaine? C'est ce que l'attention bienveillante des lecteurs me permettra d'indiquer très sobrement.

La collation et la publication des textes doivent être évidemment la préoccupation première de tous les érudits. La science historique, seule digne de ce nom, ne commence-t-elle pas par là? Aborder les commentaires ou tenter des essais de généralisation, avant de s'être assuré de l'authenticité des documents et de les bien connaître, c'est faire une entreprise téméraire, marcher à l'aventure et risquer de commettre de fâcheuses erreurs.

Nos prédécesseurs, pour qui la nouveauté et l'abondance des matières étaient un appât fort séduisant, n'avaient peut-être pas tous également tenu compte de cette nécessité rationnelle dont la science de nos jours fait une loi.

Sous l'empire de cette conviction, la Société a depuis fait aux textes originaux un plus large accueil, aussi large que ses ressources le comportaient. Cartulaires, chartriers, anciens registres de familles, de notaires, inventaires d'églises et de châteaux, catalogues de bibliothèques et d'archives, procès-verbaux d'assemblées, etc., toutes les sources ont été mises à contribution. La liste des documents ainsi mis au jour serait longue à donner et sans doute ici plus que fastidieuse. Il doit suffire de signaler quelques publications de grande importance, comme celles du *Cartulaire de Vigeois*, des séries de *Documents bas-latins, provençaux et français, concernant la Marche et le Limousin*, coordonnés et édités par MM. A. Leroux, Molinier et Thomas, — des *Anciens statuts du diocèse de Limoges,* — du supplément aux *Chroniques de Saint-Martial,* — des *Anciens registres paroissiaux* de notre ville, — et encore les *Documents pour servir à l'histoire de l'industrie et des manufactures du Limousin* réunis par M. Fray-Fournier, — et ce *Spolium* de l'évêque de Limoges en 1390, récemment publié et si richement documenté par Mgr Barbier de Montault. — J'en oublie d'autres et d'une portée peut-être aussi grande.

Et cependant, quelque généreuse qu'ait pu être l'hospitalité réservée aux textes dans notre bulletin, celle-ci eût été bien insuffisante, sans le bienveillant accueil que nous avons trouvé auprès de

quelques-unes des autres Sociétés de la province et surtout sans la précieuse coopération de la Société des Archives historiques, fondée à Limoges il y a peu d'années et qui offre d'ailleurs avec la nôtre tant d'affinités. Ce n'est point un éloge banal à faire de cette dernière association que d'observer qu'elle va faire paraître son VIe tome pour les archives antérieures à 1789 et que sa seconde série, celle des archives révolutionnaires, compte déjà quatre volumes.

Il appartenait à l'esprit clair et méthodique d'un de nos plus érudits collègues, M. Alfred Leroux, de chercher à mettre un certain ordre et à établir une classification parmi tous ces matériaux épars, si multiples et si divers; le catalogue qu'il a dressé des sources de l'histoire du Limousin, publié dans le volume même où doivent paraître ces lignes, sera comme un fil conducteur destiné à faciliter et à diriger ses confrères, ainsi que tous les autres curieux de notre histoire locale, dans leurs recherches et leurs études futures.

Si les textes sont la matière première de l'histoire, il reste ensuite à les utiliser; après le labeur de l'érudit commence celui de l'historien, moins aride peut-être, mais non moins délicat. On peut rendre cette justice aux membres de la Société, que dans ce travail d'édification ils ne sont point demeurés inactifs.

L'histoire religieuse a trouvé ses principaux interprètes en M. l'abbé Arbellot qui, pour servir d'annexes à sa *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, nous a donné de nouvelles études sur les *Origines chrétiennes de la Gaule* et les *Sources de l'histoire de ces origines*, sur l'*Ancienne Vie de saint Martial;* — en M. Louis Guibert, qui sous ce titre modeste : *Une page de l'histoire du clergé de France au XVIIIe siècle*, a publié son importante *Histoire de la destruction de l'ordre de Grandmont*, si pleine de faits, si riche de notes et d'observations. — Du même auteur nous avons encore une étude très instructive sur les *Anciennes confréries de pénitents à Limoges et en Limousin.*

Dans le domaine de l'histoire civile, de celle qui se rattache plus particulièrement au chef-lieu de la province, c'est aussi M. Louis Guibert qui relate et commente nos anciennes coutumes locales, nous fait connaître les principaux épisodes de notre vie communale ou nous initie aux longues luttes des bourgeois avec leurs seigneurs, par exemple dans son mémoire ayant pour titre : *Jean de l'Aigle, vicomte de Limoges, et les bourgeois de Limoges.*

M. René Fage nous révèle une curieuse tentative faite par le

pouvoir royal au XVIIe siècle pour transférer le Parlement de Bordeaux à Limoges. — M. Paul Ducourtieux, remontant au sac de la Cité par le Prince Noir, et récusant l'autorité des chroniques de Froissard, cherche à démontrer, non sans preuves à l'appui, que le carnage et le désastre furent beaucoup moins grands que le célèbre conteur et la tradition ne l'ont accrédité.

L'histoire civile de la province a encore été traitée plus largement : M. l'abbé Arbellot, dans son travail intitulé : *La vérité sur la mort de Richard-Cœur-de-Lion*, sujet déjà étudié trente ans auparavant par M. Grellet-Dumazeau, nous paraît avoir fixé d'une manière définitive les causes et les péripéties de ce drame mémorable. Le même érudit a encore évoqué les souvenirs du moyen âge, en décrivant les faits et gestes des chevaliers limousins qui ont pris part à la première Croisade, ou en relatant les circonstances du séjour du prince Zizim à Bourganeuf et à Rome.

M. René Fage, après avoir recherché les origines si obscures de la maison de Ségur, a tracé dans une étude achevée, savante autant que littéraire, l'histoire de *la Cour d'Appeaux de Ségur*, dont l'institution survivait encore au siècle dernier et fut une des originalités les plus singulières de l'organisation judiciaire de l'ancienne France.

Le Château de Châlucet a trouvé son historien le plus complet dans M. Louis Guibert, après tant d'autres qui n'avaient pu faire que l'esquisser. De notre infatigable confrère pourrais-je encore ne pas citer cette substantielle *Etude sur la commune de Saint-Léonard de Noblat au XIIIe siècle*, contribution notable à l'histoire générale des communes, au point de vue du grand mouvement de leur émancipation et de la réaction féodale qui pendant ce siècle chercha à l'enrayer? Et enfin le *Mémoire relatif à la baronnie de Laron*, qui au mérite de l'érudition joint tout l'attrait de la nouveauté, et qui a valu tout récemment à M. Guibert une mention de l'Académie des inscriptions et belles lettres, la quatrième récompense par lui obtenue de l'Institut?

Combien d'autres œuvres notables il me faudrait rappeler si je devais être complet ?

La géographie tient à l'histoire par les liens les plus étroits ; elle en est l'auxiliaire naturelle, souvent l'explication ou la raison d'être ; cette relation des deux sciences est bien rendue par l'expression de géographie historique si fréquemment employée de nos jours.

Le mot du reste n'est point tout à fait neuf et nos prédécesseurs

avaient compris déjà l'utilité de la géographie historique, quand ils consacraient leurs efforts à des essais de reconstitution de l'état topographique, politique et administratif de la province aux époques romaine et gallo-romaine et dans les temps qui suivirent; mais des périodes postérieures, de l'époque féodale notamment, rien de précis ne nous avait été transmis.

M. Champeval a comblé en partie cette lacune en faisant paraître successivement sa carte féodale du Limousin et celle des frontières du Périgord et du Bas-Limousin.

Nous manquions aussi d'études d'ensemble sur les divisions actuelles du territoire de la région : Mgr Rougerie et surtout M. l'abbé Lecler ont dressé des monographies d'un assez grand nombre de nos cantons et de nos communes, monographies minutieuses et pour la plupart complètes, qui facilitent le rapprochement et la comparaison des lieux et des choses du passé avec le présent. Il est fort à souhaiter que leur entreprise soit continuée pour toutes les autres circonscriptions territoriales de ce département et des départements voisins.

A Limoges, l'examen des anciens plans a suggéré à M. Paul Ducourtieux une consciencieuse étude de la topographie de cette ville et de ses agrandissements successifs du xe siècle jusqu'à nos jours. On savait que l'un de ces plans était l'œuvre du médecin Jean Fayen, qui vivait à Limoges au x ı^e siècle; M. Ludovic Drapeyron, directeur de la *Revue de géographie*, a tenu à mettre en lumière la curieuse physionomie de ce précurseur de la science, auteur également d'une carte très rudimentaire du Limousin, et qui eut l'honneur de coopérer au premier essai de cartographie générale publié en France.

Enfin, M. Alfred Leroux, après avoir, dans son livre : *Histoire et géographie du Limousin*, indiqué le rapport existant chez nous entre le sol et ses habitants, a fait paraître dans nos colonnes la préface d'une grande étude sur la France du massif central, où la thèse de l'influence exercée par les conditions physiques et matérielles du pays sur les institutions sociales et politiques doit recevoir un développement plus ample et plus général.

La biographie, qui est pour les individus ce que l'histoire est pour les races et pour les nationalités, offre en outre cet intérêt de compléter celle-ci et parfois de l'éclairer. Nous jugeons mieux d'une époque ou d'une génération par ce que nous savons du caractère, de la vie et des actes des personnages qui leur ont appartenu, en y marquant la trace de leur passage. La biographie a toujours eu des

adeptes au sein de notre Société ; il n'est guère de figures locales célèbres ou intéressantes qui n'aient trouvé parmi nous leur peintre fidèle. Le souvenir de M. Gay de Vernon est resté justement attaché à quelques-uns de ces portraits ; M. Thévenin avait tracé celui du chancelier d'Aguesseau en termes éloquents ; l'originale et complexe physionomie de notre fabuliste Foucaud avait inspiré à M. Othon Péconnet une notice remarquable à tous égards. Après eux, M. Dubédat, que l'Académie de Toulouse nous a ravi, mais qui est demeuré l'un de nos membres honoraires, a mis en relief avec beaucoup d'art et de science la personnalité de l'oratorien Tabaraud, et, — par une dérogation à nos usages que le talent de l'auteur pouvait excuser, — il a, de sa plume facile et colorée, analysé les principaux plaidoyers d'un de nos grands avocats contemporains, M. Allou, qui appartenait du reste au Limousin par droit de naissance.

A côté de ces illustrations, M. l'abbé Arbellot a rappelé dans ses nombreuses biographies limousines, et parfois sauvé de l'oubli, une foule de personnalités, prêtres, religieux ou laïques, orateurs, savants ou lettrés, qui, malgré leur importance secondaire, n'en représentent que mieux peut-être les temps et les milieux où ils ont vécu.

Un autre collègue, M. Leroux, a ajouté à cette galerie quelques autres biographies limousines ou marchoises, celles notamment des érudits qui se sont occupés avant nous d'études d'histoire ou d'archéologie locales.

Si les traits et les détails de la vie d'un personnage présentent un réel intérêt pour la connaissance de l'état intellectuel et moral d'une époque, que devons-nous penser de ces documents originaux et contemporains de l'époque même, où l'individu s'est dépeint de sa propre main, lui et tout ce qui le concernait, l'approchait ou l'intéressait, avec la spontanéité et la sincérité de l'homme qui n'a pas prévu et ne pouvait pas prévoir la divulgation de ces notes intimes. Il n'y a guère plus de vingt ou vingt-cinq ans que ces mémoriaux de la vie intime et privée, connus sous le nom de *livres de raison,* ont commencé à être mis en lumière, à fixer l'attention des chercheurs et des moralistes, pour devenir l'objet d'une vogue croissante en cette fin d'un siècle fort blasé, qui en saisit toute la saveur et en devine toute la portée.

La Société du Limousin n'est pas restée en arrière de ce mouvement. Le nombre des livres de raison découverts et signalés dans la province est considérable ; on en connaît environ cent trente, et dans

ce nombre, cinquante au moins ont déjà été publiés en entier ou par des extraits suffisants dans nos *Bulletins* ou dans les deux volumes spéciaux édités par M. Guibert avec l'excellente collaboration de MM. de Cessac, A. Leroux, l'abbé Lecler, Champeval. Peu de provinces peut-être possèdent à cette heure une série aussi étendue.

Nos livres limousins, dont certains peuvent compter parmi les plus anciens que l'on connaisse, tels par exemple ceux de Pierre Esperon, juge de Saint-Junien et des Benoist, bourgeois de Limoges, ces livres ne revêtent pas à la vérité une importance historique de premier ordre; et pourtant quel trésor n'offrent-ils pas pour l'observation, pour l'étude de la vie intime de nos pères, celle que l'histoire générale délaissait encore naguère, qu'elle recherche aujourd'hui et que nous avons à cœur de mieux connaître!

L'archéologie, que j'aurais dû faire passer avant l'histoire, puisqu'elle en est non-seulement l'auxiliaire, mais en quelque sorte la source, a donné lieu à des travaux intéressants. J'ai ouï dire cependant, à l'occasion, que la Société avait quelque peu négligé cette science, en la sacrifiant assez volontiers aux études historiques proprement dites. Un tel reproche, — car ç'en serait un, même très grave aux yeux des fervents, — ne semble point justifié, conçu du moins dans ces termes généraux. Le domaine de l'archéologie est fort vaste, on pourrait même affirmer que toutes les connaissances en relèvent d'une façon très directe et très étroite; et si dans l'ensemble de nos travaux nous avons à constater certaines lacunes, ces lacunes ne sauraient empêcher de reconnaître les efforts accomplis et les résultats atteints sur d'autres points importants.

La critique la plus sérieuse qui pourrait nous être adressée, serait sans doute d'avoir trop délaissé l'étude de la langue dans une province où celle-ci a joué un si grand rôle, puisque la langue limousine était déjà célèbre au moyen âge, avant que les autres dialectes de la langue d'oc eussent fait parler d'eux; et de fait n'avons-nous pas laissé à d'autres que nous le soin d'en rechercher et d'en déterminer les origines, les caractères et les transformations? A une exception près, le commentaire de M. Emile Ruben sur les traductions et imitations des Fables de La Fontaine par les poètes du Midi, les quelques notices que l'on rencontre dans nos *Bulletins*, relatives à des questions de détail, peuvent-elles entrer en comparaison avec les belles études d'archéologues étrangers, en tête desquels nous devons placer M. Camille Chabaneau? Malgré ces études du reste, la philologie offre encore un champ assez spacieux pour qu'il nous soit loisible de le fouiller avec fruit et de réparer le temps perdu.

Dans l'ordre des travaux épigraphiques, il n'a guère été ajouté au *Recueil des inscriptions* de l'abbé Texier; mais le supplément à ce recueil publié par M. Molinier, et le livre d'un savant épigraphiste, M. Espérandieu, que nous regrettons de ne pouvoir compter parmi les nôtres, permettent d'en rectifier certaines erreurs ou d'en compléter les principales lacunes.

Pour rendre hommage à la vérité, ne faut-il pas reconnaître aussi que la numismatique, bien qu'elle ait trouvé en tous temps dans notre Société des connaisseurs expérimentés, n'a donné lieu cependant à aucunes recherches et études d'ensemble de l'intérêt de celles laissées par M. Maurice Ardant?

En revanche, une science un peu trop négligée dans le début, la sigillographie, a pris dans notre recueil la place à laquelle elle avait droit, avec les mémoires de M. Guibert sur les sceaux et armes des villes, églises, communautés du Limousin, grâce surtout aux notes importantes qu'un spécialiste de grand mérite, M. de Bosredon, a bien voulu réunir sur la *Sigillographie de la Haute-Vienne*.

L'archéologie des grands monuments ne présente pas dans notre région l'attrait multiple et divers qu'elle peut avoir ailleurs; le motif en est que ces monuments, pour les époques antérieures au moyen âge et même pour celles qui l'ont suivi, sont autour de nous assez peu nombreux; est-ce à dire toutefois que leur rareté relative ait refroidi le zèle et l'esprit d'investigation de nos érudits? A de fréquentes reprises, ils ont été signalés dans des rapports complets et précis aux administrations compétentes pour en assurer le classement ou la conservation.

Au surplus, il ne s'est guère tenu de séances où il n'ait été fait une lecture ou quelque mention, il n'est peut-être pas un seul de nos *Bulletins* où l'on ne rencontre un mémoire ou une notice, touchant les édifices ou les vestiges des âges disparus qui ont échappé à la destruction.

Nous pouvons citer dans cet ordre de travaux : les articles de M. l'abbé Lecler, relatifs aux *fanaux funéraires* et aux *souterrains refuges* que l'on rencontre si souvent dans notre pays et qui parfois méritent un examen attentif;

Un intéressant mémoire de M. Paul Ducourtieux sur la découverte encore récente faite à Limoges, rue de la Courtine, d'un cimetière où il a pu déterminer les différents caractères de sépultures juxtaposées, appartenant aux époques gallo-romaine, mérovingienne et carlovingienne.

M. l'abbé Arbellot publiait un article très savant sur les *Statues*

équestres de Constantin dans les églises de l'Ouest, et continuait d'autre part sa *Description de la Cathédrale de Limoges,* dont il a relevé avec un soin minutieux tous les détails architectoniques et artistiques ; ce dernier travail si complet est de nature à faire regretter que pareille étude n'ait pas encore été entreprise avec la même ampleur pour les belles églises romanes du Limousin.

C'était assez naturellement vers les souvenirs des vieux arts de l'orfévrerie et des émaux que devaient se porter de préférence les efforts et l'ardeur de nos archéologues. Ces arts ne sont-ils pas pour cette cité, pour la contrée elle-même, le trésor le plus cher, le patrimoine le plus glorieux, celui qu'on ne saurait nous refuser ni partager avec nous? Si les labeurs de l'orfèvre et de l'émailleur ne relèvent pas toujours du grand art, on n'en doit pas moins admirer l'ingéniosité, l'habileté et le talent de ces ouvriers qui, pour la plupart, ont mérité le nom d'artistes. Il faut admirer encore plus cette tradition du goût décoratif, se modifiant et se régénérant avec les exigences des temps, cette continuité du sens esthétique dont on peut suivre les manifestations presque incessantes durant des siècles et qui revit encore de nos jours dans certaines créations de notre industrie céramique.

M. l'abbé Texier, qui avait traité le sujet avec toute la largeur et l'élévation de son talent, laissait une succession difficile à ses continuateurs ; et cependant il est juste de déclarer que son œuvre a été reprise et poursuivie avec succès : M. Louis Guibert a recherché les origines de l'orfèvrerie émaillée jusque dans les temps les plus nébuleux du moyen âge ; il a signalé l'existence de nos écoles monastiques et tracé le tableau des ateliers de Limoges. Les spécimens les plus caractéristiques ou les plus curieux qui survivent de cet art ont été étudiés et décrits avec habileté et compétence par lui et d'autres collègues, en même temps que les listes et les généalogies d'orfèvres et d'émailleurs étaient complétées et rectifiées.

L'Œuvre de Limoges ressortait ainsi de ces labeurs avec son relief, ses caractères et toute son originalité, prête à recevoir le suprême hommage que lui a consacré dans ces dernières années un Limousin de la Société de Brive, M. Rupin, dans la grande et belle publication qui porte le nom même de cette œuvre.

La peinture en émail a succédé dans l'ordre chronologique à l'orfèvrerie émaillée ; les débuts de cet art qui devint si célèbre et si répandu, l'analyse de ses procédés, ses progrès, ses variantes ou ses vicissitudes au cours de plus de trois siècles jusqu'à sa décadence, non moins que les pléïades d'artistes qu'il a fait naître sur

notre sol, ont rencontré dans M. Louis Bourdery un connaisseur technique, un archéologue patient et dévoué, un historien vraiment épris de son sujet. Nous l'avons vu entreprendre et poursuivre, avec une persévérance digne d'éloge, l'étude des émaux peints non pas seulement dans les caractères généraux propres aux diverses époques, mais encore dans les traits ou les nuances particulières au talent de chaque artiste, nous révéler ou faire ressortir chaque jour davantage les physionomies personnelles, avec les origines, les filiations et les œuvres qui doivent leur être assignées.

A notre laborieux confrère devait incomber à trop juste titre une tâche considérable, celle de dresser l'inventaire descriptif, critique et raisonné de tous les émaux peints qui subsistent encore de nos jours ou dont le souvenir s'est conservé assez fidèlement en France et dans le monde entier. Risquerais-je d'être taxé d'indiscrétion en révélant que M. Bourdery, avec le concours d'un amateur zélé, M. Lachenaud, a rassemblé à cette heure près de quinze mille fiches et que ce résultat, déjà atteint, fait présager pour son entreprise le plus franc et le plus entier succès ?

L'exposition rétrospective de 1886, à Limoges, en dévoilant aux regards les trésors et les échantillons trop rares demeurés parmi nous de nos vieux arts limousins, a été le meilleur corollaire des travaux dont je viens de parler. L'impression ressentie fut partout très vive, très profitable au but que l'on se proposait d'atteindre. Je n'aurais garde d'oublier que la Société prit en la personne de beaucoup de ses membres la part la plus active à cette exhibition et qu'elle en a fixé le souvenir et les résultats dans un des plus importants volumes de son bulletin.

De l'art des émailleurs passer à la céramique, c'est non seulement franchir d'un seul coup un assez long intervalle de temps, fort terne du reste pour l'histoire de l'art, mais c'est aussi peut-être, à ce qu'on pourrait croire, parler des choses de l'actualité ; et cependant notre industrie de la porcelaine, qui est presque contemporaine de nos jours, a déjà son passé ignoré ou du moins peu connu des générations actuelles, tant les choses comme les hommes vont vite en ce monde où nous vivons ; c'est ce passé que M. Camille Leymarie s'est attaché à faire revivre dans une série d'articles non encore terminés, écrits avec une réelle connaissance du sujet et semés d'ingénieuses observations.

Dans cet ordre de mémoires ou de documents relatifs à l'industrie et surtout aux industries artistiques, nous devons noter encore le catalogue des *Anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin* publié par M. Cyprien Pérathon, dont la communication n'est pas la seule

faite à la Société par ce précieux correspondant; et l'étude très substantielle consacrée par M. Paul Ducourtieux à la famille des Barbou imprimeurs, à ses branches de Lyon, de Limoges et de Paris, aux produits sortis de leurs presses, étude dont l'intérêt ne peut rester inaperçu dans une ville où l'imprimerie a conquis si vite le droit de cité, et conserve encore une véritable importance (1).

V

Dans cette revue rapide, et qui néanmoins pourrait paraître déjà trop longue, on relèvera sans doute bien des omissions que le cadre nécessairement restreint d'un simple rapport rendait inévitables; il est pourtant une de ces omissions que rien ne justifierait : en faisant la relation de nos travaux écrits, n'aurait-il pas fallu déjà observer que le crayon ou la plume d'habiles dessinateurs leur a prêté bien souvent le meilleur concours; nommer MM. Jules de Verneilh, Jules Tixier, Louis Bourdery, Albert Gérardin, Georges Berthomier, c'est faire acte de justice; tous comptent parmi nos membres et nos collaborateurs ordinaires les plus dévoués.

J'ai hâte aussi d'ajouter que le rôle de la Société ne s'est pas borné aux lectures faites dans ses séances et aux mémoires insérés dans ses bulletins; on doit également à son initiative et à sa direction d'autres publications d'une utilité et d'une valeur réelles. C'est en effet sous ses auspices que M. l'abbé Lecler a repris et conduit à fin la publication du *Nobiliaire* de Nadaud, œuvre difficile et ingrate à tous égards.

M. Emile Ruben avait édité le *Manuscrit* dit *de 1638* (2), chronique résumée des événements antérieurs, et commencé la série beaucoup plus importante de nos *Registres consulaires;* M. Louis Guibert, secondé par quelques collègues, a poursuivi cette œuvre

(1) Avant M. Ducourtieux, M. Pierre Poyet avait traité dans plusieurs articles du *Bulletin* des questions concernant l'imprimerie et la papeterie en Limousin et tracé les biographies de la plupart de nos imprimeurs.

Il serait d'autant plus injuste d'oublier les travaux de ce genre, que la Société archéologique du Limousin, en fêtant le cinquantenaire de sa fondation, célébrait en même temps le 400me anniversaire de l'établissement de l'imprimerie à Limoges, en organisant à la mairie de cette ville une très intéressante exposition du vieux livre limousin.

(2) En collaboration avec MM. Félix Achard et Paul Ducourtieux.

de tact et de patience et l'a conduite à ce point que le sixième et dernier volume ne va pas tarder à paraître. C'est l'histoire de l'existence communale et publique de la ville de Limoges pendant près de trois siècles, c'est-à-dire un trésor d'annales et de documents que d'autres cités à bon droit peuvent nous envier.

Il serait peut-être permis encore de rappeler ces *Récits de l'histoire du Limousin*, essai collectif de vulgarisation de notre histoire locale, pour lequel l'érudition des divers collaborateurs avait reçu le mandat exprès et fidèlement rempli de dépouiller les allures et l'appareil scientifiques, tout en gardant le respect scrupuleux de la vérité.

Enfin, notre association commune n'a-t-elle pas exercé une légitime influence sur la plupart des travaux individuels publiés par ses membres depuis l'époque de sa fondation ?...

VI

Telle est l'œuvre accomplie à la date de ce jour par la Société archéologique et historique du Limousin. D'autres sans doute ont été plus brillantes ou plus considérables ; celle-là, servie par des ressources toujours modestes (1), n'en est pas moins recommandable par la persévérance et la sincérité du labeur, l'accord des volontés, l'unité du but poursuivi.

La Société me paraît donc avoir à un degré appréciable pris sa part dans le grand mouvement contemporain qui a remis en honneur les études historiques et fait de l'histoire une science en quelque sorte nouvelle, fondée sur la recherche et la critique rigoureuse des faits et des monuments du passé.

Il serait puéril de se féliciter des résultats obtenus, quand on envisage tout ce qu'il reste encore à faire. Cependant, à cette heure où vont sonner nos cinquante ans, après avoir jeté un instant nos regards en arrière sur le chemin déjà parcouru, comme le voyageur qui fait une pause en sa route et recueille de nouveau ses forces, n'avons-nous pas le droit d'invoquer notre carrière accomplie pour y puiser un encouragement et regarder l'avenir avec confiance ?

(1) Nous ne saurions oublier toutefois que notre œuvre a toujours trouvé auprès de l'administration départementale et du Conseil général de la Haute-Vienne un appui et des subsides dont nous devons leur être très reconnaissants.

Notre Société n'est-elle pas à cette heure, autant que jamais, pleine de force et de vitalité ? Si, non plus que les autres associations humaines, elle n'a pu échapper aux lois de la destinée, si à notre nécrologe déjà long, il nous faut encore ajouter les pertes sensibles faites dans ces dernières années, celles de MM. Albert Guillemot, Adrien Dubouché, Joseph Brunet, Astaix, Tandeau de Marsac, dont on ne saurait oublier les mérites et les services et auxquels nous adressons un nouveau tribut de sympathie et de regret, — nos rangs sont encore compacts et comptent toute une phalange de membres laborieux et dévoués.

Il m'est permis de voir toujours à leur tête et de saluer avec une respectueuse déférence l'homme qui a le mieux incarné l'esprit et les traditions de cette association, le vénérable président qui, depuis la création de celle-ci, n'a cessé de lui prêter son concours et ses labeurs, à ce point que le nom de M. l'abbé Arbellot doit demeurer, semble-t-il, étroitement lié à la célébration de son cinquantenaire.

Exemple bien éloquent que celui de cette longue et noble existence, consacrée toute entière, sans un répit, sans une lassitude, à l'amour de l'érudition et au culte du pays natal ! — exemple précieux pour nous tous, et surtout encourageant pour les jeunes générations de travailleurs auxquels nous avons le légitime désir d'ouvrir nos rangs !

A ces recrues nouvelles, appelées à continuer notre œuvre, à la développer et à en recueillir les meilleurs fruits ; à ces auxiliaires de l'avenir sur qui se reportent à présent nos plus chères espérances, aurions-nous à démontrer l'utilité des études historiques ?

Ces études s'imposent assez d'elles-mêmes, de nos jours plus qu'en aucun temps, non seulement comme une occupation des plus saines et des plus salutaires pour les intelligences réfléchies et possédées de l'instinct du vrai, mais encore comme la meilleure sauvegarde de tout ce qu'il y a dans nos traditions et dans nos coutumes de bon et de nécessaire à conserver. Ne lisait-on pas encore récemment dans toutes les revues et dans les journaux qu'une Société venait de se fonder à Paris, sous le nom de Société ethnographique, dans le but de réagir contre la centralisation devenue excessive et toujours croissante des idées et des mœurs en notre pays de France, et de faire revivre en nos provinces tous les éléments de civilisation qui faisaient leur originalité et partant leur force ? Tout en applaudissant à cette tentative et en souhaitant à ses initiateurs bon et franc succès, ne doit-on pas

reconnaître que la mission que ces derniers se proposent appartient depuis longtemps aux sociétés archéologiques et historiques et qu'elles l'accomplissent chaque jour avec zèle, persévérance et non sans efficacité ?

Mais ce ne sont là sans doute que des considérations secondaires et l'étude de l'histoire s'impose encore, à un point de vue plus élevé, comme le complément indispensable de toutes les sciences qui ont pour objet la connaissance plus parfaite de l'humanité, de ses lois et de ses destinées; dans l'ordre social, économique et politique, ainsi du reste que dans toutes les autres sphères de la pensée et de l'activité, l'esprit humain plus que jamais incertain cherche sa voie et ne saurait répudier, sans un fatal aveuglement, les témoignages et l'expérience des temps déjà vécus.

Aussi bien, nous tous, soucieux du passé, — sans nous désintéresser du présent, — nous savons qu'en consacrant à l'histoire de ce passé nos labeurs sincères et désintéressés, nous contribuons pour notre part à l'utilité commune, nous faisons acte de citoyens éclairés et de bons Français.

Camille JOUHANNEAUD.

LA SCULPTURE A LIMOGES AU XVIe SIÈCLE

A la fin du xve siècle et au commencement du siècle suivant, les sculpteurs de notre ville ont suivi, simultanément, deux traditions d'art : la tradition française, nous dirions volontiers la tradition locale, car elle était à Limoges la plus ancienne et elle fut la plus persistante, et la tradition flamande ou plutôt franco-flamande, tradition passagère, qui n'eut pas sur notre sculpture l'influence, on peut dire absorbante, que nous lui voyons exercer, un moment, sur notre émaillerie.

L'art franco-flamand nous fut sans doute apporté de plusieurs centres : Avignon, Bourges, Toulouse, Lyon, et les spécimens qui nous en sont restés présentent des caractères divers fort distincts. En somme, on se trouve en présence d'œuvres exécutées par des artistes appartenant à différentes écoles, ou, pour parler plus exactement, à des sous-écoles différentes. Ce manque d'homogénéité n'indique-t-il pas que la tradition franco-flamande, en sculpture, n'a jamais eu droit de cité chez nous? Les monuments ou les fragments de monuments de l'art franco-flamand que nous rencontrons à Limoges, lesquels sont d'ailleurs peu nombreux, mais parfois d'une réelle valeur, paraissent avoir été taillés par des artistes de passage. Certains morceaux de sculpture, de faibles dimensions, ont pu nous venir du dehors, par exemple ces bas-reliefs en albâtre dont notre Musée nous offre un intéressant spécimen.

La tradition franco-limousine poussa, chez nous, bien plus profondément ses racines ; elle se manifeste surtout par deux genres de productions : des vierges gracieuses et élégantes, dont les draperies sont traitées dans un large et beau sentiment, et toute une série de bustes-reliquaires dont nous conservons encore, dans notre province, d'assez nombreux spécimens.

Des bustes-reliquaires, on en a fait partout : cependant, sans trop de vaniteuse prétention, nous pouvons croire que la production de ces œuvres d'art fut plus active chez nous qu'ailleurs. A l'appui de cette hypothèse nous rappellerons que les bustes-reliquaires sont

encore nombreux dans notre pays ; d'autre part, ces bustes étant, en général, des œuvres d'orfèvrerie, il paraît naturel qu'il en ait été fait beaucoup dans une contrée dont les orfèvres furent longtemps fameux ; enfin il convient de tenir compte d'un fait important : un des plus beaux bustes-reliquaires qui restent en France : le chef de saint Etienne de Muret, est une œuvre limousine.

Ce serait nous éloigner de notre sujet que de rechercher les origines de l'école franco-limousine. Pour nous, nos artistes recueillirent un élément du dehors, non point du Midi, dont notre art ne fut impressionné qu'à une époque plus récente, mais probablement de l'Ile-de-France, dont l'influence nous arriva sans doute par « approche » et en passant par des stations intermédiaires.

L'école byzantine de Toulouse, si originale, nous ajouterions volontiers, si attirante, ne fit aucune impression sur nos orfèvres et nos premiers émailleurs, et cependant nous constatons son influence dans des régions bien voisines de la nôtre....., mais il y avait à Limoges une école byzantine fort anciennement constituée et partant très puissante ; il est probable que, à ses débuts, elle s'était formée par l'imitation, nous dirions volontiers pure et simple, des objets byzantins, dont il y eut sans doute un apport considérable chez nous; comme à Limoges il restait fort peu de monuments de la sculpture gallo-romaine, nos premiers artistes n'eurent pas d'autres maîtres que les byzantins, ils se pénétrèrent profondément de leur esprit et ce fut par suite de cette circonstance que l'art mixte des Toulousains ne trouva chez nous que de l'indifférence.

De bonne heure l'élément byzantin se transforma à Limoges, mais, en quelque sorte, cette transformation se fit dans le sentiment même de l'art byzantin : en voyant les figures sans vie qui ornent nos vieilles châsses, on comprend que l'art mouvementé de l'école de Toulouse ne pouvait pas être compris par nos vieux maîtres.

Nos émailleurs furent des coloristes et des décorateurs remarquables, mais il faut bien avouer qu'ils se montrèrent toujours de pauvres sculpteurs ; lorsqu'ils essayèrent de s'affranchir de l'énervante tradition orientale, ils le firent avec timidité et maladresse et les résultats auxquels ils atteignirent furent de mince valeur.

Il semble que les anciens procédés, les vieilles traditions de métier, aient enchaîné chez nos artistes l'essor que nous voyons se manifester autour d'eux : il est possible que l'adoption du procédé du repoussé pour l'exécution des bustes-reliquaires fut pour nos orfèvres l'occasion d'entrer dans une voie nouvelle, car avec le repoussé ne subsistaient plus les antiques pratiques d'atelier dont le joug pesait si lourdement sur nos fondeurs.

Quoi qu'il en soit, on constate dans les bustes un effort vers

l'indépendance qui ne laisse pas que d'être remarquable, d'autre part, la plupart de ces bustes sont traités avec un visible souci de l'observation de la nature (1).

Même par un examen sommaire, on s'aperçoit bien vite que parmi les bustes reliquaires que nous possédons encore, il en est très peu dans lesquels se remarque l'influence de l'art flamand, et cette influence, dans les cas extrêmement rares où elle se manifeste, n'est ni bien distincte ni bien évidente; ainsi, par exemple, la charmante tête de sainte Fortunade rappelle bien certains morceaux d'un groupe des productions de l'école bourguignonne-flamande, mais le sentiment dans lequel cette délicate sculpture a été conçue et exécutée se caractérise par une si suave élégance que, malgré le réalisme du type, on reconnaît, dans ce fin morceau, une inspiration bien plus haute que celle qui dirigeait le ciseau des sculpteurs imitant des maîtres de la cour de Bourgogne (2).

La pièce principale de l'art dont nous nous occupons est certainement la superbe tête ou chef de saint Etienne de Muret, aujourd'hui bien connue des amateurs et des critiques, grâce à une reproduction galvanoplastique faite à la suite de l'exposition de Limoges (1886). Ce morceau a été exécuté, évidemment d'après nature, avec le soin le plus consciencieux : nul artiste ne saurait travailler avec une bonne foi plus grande. Le modelé est poussé très loin, mais sans aucune sécheresse; nulle trace de fatigue, et cependant le maître a tenu son œuvre fort longtemps sur la selle, car il avait ce respect de la nature et cette ignorance des formules apprises qui oblige à tant de travail ces primitifs qui, bien péniblement apprennent les premiers éléments de l'art en créant des chefs-d'œuvre. On demeure surpris devant un morceau aussi parfait sorti d'un atelier provincial dont l'existence est à peine connue.

(1) Evidemment ces bustes étaient censés représenter les saints dont ils renfermaient les reliques; on sent qu'une pareille donnée fût de nature à diriger nos artistes vers l'étude du modèle vivant; en définitive, ils étaient tout naturellement amenés à traiter, dans une mesure plus ou moins large, leurs bustes comme des portraits et de fait, aux yeux d'un grand nombre de fidèles, c'étaient bien là des portraits; on comprend que, ceci étant, de pareils travaux constituèrent pour nos sculpteurs la plus fortifiante, la plus vivifiante des études; plusieurs d'entre eux surent en tirer un grand bénéfice de science artistique, ainsi que nous en avons la preuve dans le superbe chef de saint Etienne de Muret.

(2) Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que la tête de sainte Fortunade, où l'on retrouve quelques traces de l'art flamand, n'appartient pas, à proprement parler, à la série des bustes-reliquaires : ces derniers sont exécutés au repoussé, tandis que la sainte Fortunade est une fonte.

Nous ne pensons pas qu'il faille considérer le buste de saint Etienne de Muret comme une œuvre isolée, — isolée par son mérite supérieur : — si nous ne connaissons pas un autre morceau aussi remarquable, on en trouve qui s'en rapprochent. En somme, il est indubitable que nous avons eu une école nombreuse de sculpteurs de bustes, — école puissante et douée d'une énergique vitalité.

Dans l'état actuel de nos connaissances sur l'histoire de l'art limousin (histoire dont jusqu'ici on n'a guère étudié qu'une branche), il serait difficile de dire quelle fut l'activité de cette école qui nous a laissé un chef-d'œuvre, quelques morceaux recommandables et une nombreuse série de productions intéressantes. Il est bien probable que les travaux encore existants des artistes de la dite école ne se trouvent pas tous réunis dans notre pays; des recherches patiemment suivies feraient sans doute découvrir, un peu partout, des ouvrages limousins appartenant à cette série.

Pour l'objet de cette étude, le fait important à constater, c'est l'existence en Limousin, dès la fin du xve siècle, d'une école, nous dirions originale; il est naturel de penser que cette école, dans laquelle les orfèvres tenaient le premier rang, avait son centre à Limoges où l'orfèvrerie était en honneur depuis une époque très ancienne et dont les orfèvres étaient renommés dans toute l'Europe.

Au moment où la tradition franco-flamande commença à pénétrer chez nous, elle trouva en face d'elle la tradition locale qui lui opposa une résistance d'autant plus effective que la seconde avait avec la première un point commun : le naturalisme flamand n'avait pas pour nos maîtres l'attrait de la nouveauté, car eux-mêmes étaient naturalistes dans une certaine mesure; mais certaines de leurs tendances vers l'élévation et le style empêchèrent qu'il y eût assimilation entre les deux écoles.

II

Une des œuvres de sculpture les plus importantes, exécutée à Limoges sous l'influence de la tradition franco-flamande, était sans

(1) Le buste-reliquaire dont nous nous occupons a été exécuté par les ordres du cardinal Brissonnet, qui, mis à la tête de l'abbaye de Grandmont en 1495, la dirigea pendant près de douze ans.

Bien que notre étude soit restreinte à Limoges, nous avons cru devoir parler cependant du chef de saint Etienne de Muret, parce qu'il appartient à une série de productions dont beaucoup sont certainement sorties de nos ateliers.

Cliché obtenu avec les appareils de J. Faissat,
Constructeur à Limoges.

Phototypie J. Royer, Nancy.

VANTAUX DU PORTAIL SAINT-JEAN

A LA CATHÉDRALE DE LIMOGES (VERS 1500)

doute le *Monument* de la Cathédrale. De cet ensemble qui fut considérable, il ne nous reste que l'arcature surbaissée — très ornée — qui servait de cadre à la composition. Ce fragment est fort curieux, le style en est encore gothique, mais il est évident que le sculpteur qui a taillé ce morceau dans la pierre connaissait, ne fût-ce que de seconde main, l'art de l'Italie qu'il a accommodé au goût français mélangé de quelques réminiscences flamandes, réminiscences que l'on retrouve par exemple dans les petits anges placés à la partie supérieure; d'ailleurs, ces figurines ne constituent certes pas là des morceaux remarquables : elles sont traitées comme de véritables poupées, que l'on nous passe le mot, cependant l'une d'elles a une expression de naïveté qui ne manque pas de charme. L'ornementation est caractéristique, elle se rattache au style qui a précédé celui dit de Louis XII. Quel que fut son désir de se montrer brillant et fantaisiste, comme nous dirions aujourd'hui, l'artiste qui a exécuté ces sculptures n'est pas parvenu à oublier la froide rectitude gothique; pour lui, la Renaissance française n'est pas encore commencée, mais il n'ignore pas absolument la Renaissance italienne.

Le *Monument* n'existe plus; mais Desmarets l'a décrit dans ses *Ephémérides* de 1765. Voici cette description : « On voit, dans une grande niche, le tombeau de Notre Seigneur qu'on appelle le *Monument* (Monumentum). La figure du Christ mort est étendue, soutenue des deux extrémités par Nicodème et Joseph d'Arimathie; en face, la Sainte Vierge, les Maries, la Magdeleine et saint Jean sont occupés de ce grand événement qui les attriste. La figure du Christ a quelque mérite, ainsi que les têtes des autres personnages. Celles des femmes grimacent un peu et leurs traits sont rendus avec une certaine sécheresse; au-dessus de ces groupes, on voit deux panneaux, où des chanoines en buste figurent avec des patriarches; en face, deux panneaux semblables offrent chacun les bustes d'une jeune sybille et d'un vieux prophète : on y reconnaît Elie habillé en Carme, qui semble compter sur ses doigts. Les têtes des sybilles ont l'expression de l'attendrissement ».

Il paraît évident, d'après les détails donnés par Desmarets, que le sculpteur du *Monument* appartenait à l'école franco-flamande et probablement au rameau Toulousain.

Mais, d'après le Père Bonaventure, le *monument* de Saint-Etienne était la reproduction de celui de Saint-Pierre; ce dernier, élevé en 1421, aurait été l'ouvrage d'un sculpteur venu tout exprès de Venise. Cette notion historique ne contredit point la pensée que nous avons exprimée plus haut, sur laquelle il convient de faire certaines réserves. Le *monument* de Saint-Etienne présentait certains des caractères de l'art franco-flamand et cependant il était la reproduction du monument de Saint-Pierre exécuté

par un artiste vénitien? A cela rien de bien extraordinaire.

L'Italie appréciait les artistes d'Allemagne et de Flandre; beaucoup d'entre eux parcoururent la Péninsule et plusieurs s'y établirent, notamment à Venise, ville cosmopolite, où les étrangers recevaient toujours bon accueil, surtout lorsqu'ils étaient artistes. On a retrouvé la trace d'un assez grand nombre de peintres et de sculpteurs des écoles du Nord qui résidèrent de longues années à Venise ou même s'y fixèrent définitivement et sans esprit de retour dans leur pays.

D'autre part, il est probable que le *monument* de Saint-Etienne n'était pas la reproduction exacte et littérale, si l'on peut dire ainsi, de celui de Saint-Pierre. Aux xve et xvie siècles on ne savait pas ou ne voulait pas faire des reproductions exactes; un artiste qui entreprenait une reproduction ne croyait pas qu'il dût, pour cela, abandonner son sentiment, ses idées, ses habitudes, faire, en un mot, abstraction de sa personnalité telle qu'elle avait été constituée par son tempérament, son éducation et le milieu où il vivait. En somme, reproduire alors c'était traduire et même traduire très librement.

L'arcade ornée dont nous avons parlé plus haut, seul débris qui nous soit resté du *Monument*, présente pour nous un intérêt particulier et doit nous arrêter quelques instants, bien que la valeur de ce morceau de sculpture soit des plus faibles.

L'arcade du *Monument* nous paraît devoir être considérée comme un point de départ. C'est par ce morceau et d'autres analogues dans lesquels les lignes restent rigides, malgré l'effort vers le mouvement, — mais contourner, tourmenter, ne conduit pas toujours à la souplesse; — c'est par de tels morceaux qu'ont commencé, vers 1460, les humbles précurseurs de l'école brillante à laquelle nous devons sans doute la porte en bois de la façade Saint-Jean, le jubé et le tombeau de Jean de Langeac.

Certes il y a loin de l'arcade au jubé; mais, malgré les pertes que nous avons faites, peut-être serait-il possible, par l'étude de quelques monuments caractéristiques qui nous restent encore, de montrer la trace des étapes que nos pères ont parcourues en marchant à la conquête d'un art nouveau. On trouvera sans doute que trois quarts de siècle constituent une période assez courte pour faire sortir le diamant de sa gangue et tirer, de cette sculpture grossière et maladroite, l'art exquis du jubé. Il convient de remarquer à ce sujet que Limoges était devenu, dès la fin du xve siècle, un centre artistique très actif et qui paraît avoir été favorablement disposé pour accueillir les idées et les méthodes nouvelles : nos émailleurs, nos bronziers, sans doute nos sculpteurs sur bois, nos potiers d'étain, voire même nos imprimeurs, coopérèrent à l'œuvre commune; un milieu favorable fut créé à la renaissance française; le délicat style dit à arabes-

ques, devenu si français, fut introduit chez nous où il devait jeter un si vif éclat.

L'arcade du *Monument* reste encore gothique de sentiment, d'esprit et d'exécution, c'est là un morceau de transition ; mais la période de transition proprement dite fut, chez nous, relativement longue ; nous allons voir en effet que nous avons quelques raisons d'en fixer le terme entre 1522 et 1530.

Nous trouvons à la Cathédrale un autre exemple, et celui-ci fort curieux, de l'emploi par nos sculpteurs d'un style franco-flamand conservant quelques traces de gothicité. On remarque, au portail Saint-Jean, deux motifs de sculpture se composant chacun d'un cadre circulaire contenant un écusson supporté par deux anges; ces cadres circulaires sont accompagnés de feuillages d'ornement, disposés suivant la demande des parties du panneau à décorer et affectant, par suite, la forme générale d'un écoinçon ; les anges, et tous les motifs de feuillages, sauf un, se rattachent à l'inspiration franco-flamande ; quant au motif qui se différencie des autres, on y reconnaît les traces du style franco-italien.

Or, M. le chanoine Arbellot, dans sa savante *Monographie de la cathédrale de Limoges*, a établi, par l'inspection des armoiries qui s'y trouvent placées et en se basant sur certaines raisons d'ordre historique, que les deux motifs dont nous nous occupons ont dû être exécutés entre 1522 et 1530; de la particularité qui vient d'être notée au sujet de l'un des motifs en écoinçons, on serait tenté d'inférer que c'est vers cette époque, — de 1522 à 1530, — que nos sculpteurs adoptèrent le style franco-italien. Il convient de remarquer que le portail Saint-Jean n'a pas été ravalé. Le travail de sculpture fut fait à pied d'œuvre, comme c'était alors l'habitude, et non taillé sur le tas : on ne saurait donc admettre l'hypothèse qu'une partie de la pierre a été laissée simplement épannelée, puis reprise plus tard.

D'ailleurs, l'étude de l'œuvre des anciens émailleurs nous montre que nos vieux maîtres connaissaient le style franco-italien avant l'époque indiquée plus haut : probablement nos sculpteurs furent d'abord en retard ; au cas où nous leur devrions le portail en bois, le jubé et le tombeau, ils auraient reconquis en quelques années le temps perdu, fait qui d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire.

III

La belle porte en bois de la façade Saint-Jean a dû être exécutée avant le jubé, — vers 1530, par exemple, — elle est du même style

que le jubé, mais, à certaines particularités, il est facile de reconnaître son antériorité : quelques ornements caractéristiques du style dit de Louis XII que nous voyons sur les vanteaux de la porte ne se retrouvent plus au jubé. Ces ornements déjà vieillis au moment où la porte fut sculptée étaient tout à fait passés de mode lors de l'exécution du jubé.

Il est nécessaire de faire observer au lecteur, que, en dehors bien entendu des restaurations modernes, certains des panneaux de la porte ont dû être refaits quelques années après sa mise en place : c'est ainsi que l'on y remarque des motifs tout à fait dans le style du jubé, tandis que les autres sculptures sont d'un art plus ancien et parfois assez différent.

Quant au jubé, nous connaissons la date de son exécution, — 1533-34, — mais c'est tout ce que nous savons de son histoire ; jusqu'ici nos vieilles archives ont gardé leur secret : un avenir meilleur est-il réservé aux patientes investigations de nos archéologues ? Il est permis de l'espérer.

Au sujet de l'attribution à faire du jubé, le champ des hypothèses est encore tout large ouvert..... Des hypothèses, on en a présenté plusieurs, dont aucune ne semble satisfaisante. On a d'abord songé à mettre le jubé à l'actif des émailleurs, mais à souscrire à une pareille supposition il y a bien des difficultés : nous savons bien que les émailleurs ont fait des tableaux, des vitraux, de la décoration, des plans topographiques, etc., mais rien n'est venu indiquer jusqu'ici qu'ils se soient livrés à la sculpture ; or, le jubé est certainement l'œuvre d'un ou peut-être de plusieurs sculpteurs d'une extrême habileté professionnelle. Habileté qu'il serait certainement fort extraordinaire de rencontrer chez des artistes habitués à manier seulement le pinceau et l'aiguille. Quant à supposer que le jubé est le résultat de la collaboration d'un émailleur, qui en aurait fourni les plans et maquettes, et d'un sculpteur qui se serait chargé de l'exécution, il n'y faut pas songer en présence de la verve et du brio de cette exécution ; il paraît vraisemblable que les lignes générales de la composition ont seules été arrêtées à l'avance, le ciseau du sculpteur improvisant ensuite et sur un simple charbonnage, ces délicats ornements si pleins de fantaisie, mais aussi de spontanéité.

Une autre hypothèse a été proposée et il faut dire qu'elle se présente appuyée de l'autorité de critiques très versés dans l'étude de l'art italien : selon ces savants, le jubé aurait été exécuté par des ultramontains....., mais, outre qu'aucun document n'est venu jusqu'ici appuyer cette hypothèse, inspirée seulement par la beauté, nous dirions volontiers par la perfection de l'œuvre, la composition du jubé est purement française, comme aussi certains détails

architectoniques que nous y remarquons et qui ne furent jamais admis par les Italiens.

D'autre part les dates inscrites au jubé rendent fort difficile l'attribution à des Italiens de ce charmant morceau, d'ailleurs d'un sentiment si français, on ne saurait trop le répéter : le jubé a été exécuté pendant les années 1533 et 1534; or, c'est vers 1530 que le Rosso conduisit en France, à la demande de François Ier, tout un groupe d'artistes italiens qui constitua le noyau de l'école de Fontainebleau; les ultramontains étaient donc nombreux en France au moment où le jubé fut élevé; mais ici se place une observation.

Jean de Langeac, plusieurs fois ambassadeur de François Ier, était un homme de cour : évidemment il lui eut été très facile de ramener dans son diocèse quelques sculpteurs italiens pour leur confier l'exécution d'une œuvre à laquelle il prenait un intérêt extrême; le roi lui eût facilité cette combinaison, car il était toujours prêt à favoriser ou à demander que l'on favorisât les ultramontains au préjudice des artistes nationaux.

A Fontainebleau, nulle trace du style auquel appartiennent les monuments de la cathédrale de Limoges : ce style, non seulement les artistes venus en France à la suite du Rosso ne le pratiquaient pas, mais encore ils s'étaient donné la mission de le discréditer et même d'en faire abandonner l'emploi, ce à quoi ils réussirent d'ailleurs.

Ce style, que nous continuerons à désigner sous le nom de style à arabesques, faute d'une appellation meilleure, ce style avait bien des origines italiennes, mais il était devenu complètement français et les Italiens venus en France le qualifiaient eux-mêmes de « manière française »; en 1530, il était déjà ancien en France où il paraît avoir d'abord été appliqué par des Français qui avaient pu aller chercher en Italie ses éléments, peut-être recueillis directement par eux de l'étude des monuments antiques. (Cette théorie a été soutenue par d'excellents esprits.) Il ne saurait être question d'ailleurs de nier l'apport de l'art italien dans l'art de la renaissance française; mais cet apport n'a guère commencé à se faire que vers la fin du xve siècle, à l'époque de Charles VIII. Or, il y avait alors quarante ou cinquante ans que nos architectes avaient élevé chez nous les plus anciens monuments où l'on reconnaît les premiers signes indicateurs de la révolution artistique qui devait définitivement mettre fin au cycle gothique. Par exemple, l'ancien hôtel de ville d'Orléans a été commencé et 1421.

Mais Jean de Langeac, qui avait résidé à Venise en qualité d'ambassadeur n'aurait-il pas pu en ramener un artiste auquel il conviendrait d'attribuer les monuments de la Cathédrale? On s'expli-

querait ainsi comment ces monuments, tout en étant dûs à des Italiens, sont conçus dans un style contre lequel les Italiens de Fontainebleau réagissaient de tous leurs efforts ? (1)

Il est certain que le style dit à arabesques était encore pratiqué en Italie au moment où le jubé fut élevé (2), mais les Vénitiens ne paraissent jamais avoir beaucoup goûté ce style ; d'autre part, ne serait-il pas bien extraordinaire qu'un courtisan qui eut été agréable à son souverain en acceptant de sa main un des artistes qui avaient sa faveur — on vit François Ier imposer des architectes italiens à certains seigneurs français — aurait ramené d'Italie un sculpteur imbu des idées artistiques que les ultramontains combattaient comme devenues trop françaises ; n'est-il pas plus vraisemblable de supposer que Jean de Langeac partageait les idées alors en vogue à la cour de France : si, pour élever le jubé, il avait pris un artiste hors du pays, il est infiniment probable que le jubé eut été conçu dans un style différent. Nous sommes sans doute en présence d'une œuvre purement française : cette œuvre est-elle limousine ? il serait téméraire de l'affirmer ; cependant il faut tenir compte de cette circonstance sur laquelle nous nous sommes peut-être bien longuement étendu, à savoir que, au cas où le jubé aurait été exécuté par un de nos compatriotes, ce ne serait pas là un fait isolé, le jubé a des antécédents chez nous, si nous pouvons ainsi dire, et l'art particulier auquel il appartient ne commença pas chez nous par l'éclosion d'un chef-d'œuvre.

Nous allons maintenant dire quelques mots du tombeau de Jean de Langeac.

Le tombeau porte une date — 1544 — mais on ignore le nom de l'artiste qui exécuta ce morceau d'un art exquis. Au Congrès archéologique tenu à Limoges en 1847, M. Félix de Verneilh proposa d'attribuer le tombeau à Pierre d'Angoulême ; mais il faut bien avouer que l'éminent archéologue n'apporta alors aucune raison valable à l'appui de l'hypothèse qu'il hasardait, faute de trouver mieux.

Pierre d'Angoulême ne nous est guère connu que par un passage de Blaise de Vigenère qui le préférait à Germain Pilon.... C'est là une opinion personnelle qu'il n'est pas possible de contrôler aujourd'hui, car on ne connaît aucune œuvre du sculpteur angou-

(1) Il n'est pas inutile de remarquer que ce fut de Venise que partit le Rosso lorsqu'il vint en France.

(2) Nous en trouverions la preuve au Musée du Louvre, où une pièce de la collection Sauvageot, de provenance italienne et à arabesques, porte la date 1535 : d'ailleurs ces preuves abondent.

moisin ; mais Blaise de Vigenère nous apprend que, en 1550, Pierre d'Angoulême l'emporta, dans un concours, sur Michel Ange, « au témoignage de tous les maistres même italiens », pour le modèle d'une statue de saint Pierre; il nous dit encore que Pierre d'Angoulême avait exécuté trois grandes figures de cire noire conservées à la bibliothèque du Vatican, « dont l'une monstre l'homme vif, l'autre comme s'il estait escorché, les nerfs, veines, artères et fibres, et le troisième est un *skeletos* qui n'a que les ossements avec les tendons qui les lient et les accouplent ensemble ». Notre auteur cite encore de son sculpteur favori une « automne en marbre qui ornait la grotte de Meudon ».

Ces renseignements rendent tout à fait improbable l'attribution proposée, assez timidement d'ailleurs, par M. Félix de Verneilh. Pierre d'Angoulême était un statuaire et un anatomiste; l'auteur du tombeau, si le tombeau n'a eu qu'un seul auteur, nous apparaît comme un architecte et un ornemaniste; un simple coup d'œil sur les petites figures de chanoines qui se voient encore au pied de deux des colonnes, suffit pour nous montrer que l'éminent artiste, qui a élevé le tombeau, ne s'est guère montré anatomiste et qu'il était assez peu statuaire.

Pour nous, le jubé et le tombeau appartiennent à la même tradition artistique, mais chacun de ces monuments s'impose à notre admiration par des qualités d'art d'ordre différent.

De 1534, date du jubé, à 1544, date du tombeau, l'art a fait, à Limoges, un pas en avant (si toutefois nous nous trouvons en présence d'œuvres vraiment limousines). Le tombeau est un morceau à la fois plus simple et plus savant que le jubé; ce dernier charme par la délicatesse ravissante de son exquise fantaisie; le tombeau, lui, laisse une impression d'élégante noblesse; la pensée qui a inspiré le maître auquel nous le devons, est singulièrement plus élevée que le sentiment qui a gouverné l'imagination et guidé la main de l'artiste virtuose qui a exécuté le jubé. L'auteur du tombeau est réellement entré en communion avec le génie antique : il a cherché la beauté dans l'harmonie divine des proportions et il a réussi à faire une œuvre absolument exquise, nous répétons le mot, dont l'ensemble et les détails sont bien près de donner, à qui les étudie, la sensation de la correction parfaite (1).

Nous inclinons à penser que le jubé et le tombeau ont été exécutés par des maîtres différents, et même nous ne serions pas éloigné de croire que deux artistes ont uni leurs efforts pour élever

(1) Si nous faisions ici une étude complète sur le tombeau, il y aurait à rappeler sa parenté avec les monuments analogues de Saint-Denis.

le jubé, les figures, hélas! bien mutilées, qui se trouvent dans les niches nous paraissant d'une autre main que les bas-reliefs et l'ornementation; les figures sont d'un faire plus mou, faisant contraste avec la décision du ciseau qui a taillé d'autres parties du monument (1).

IV

L'art de la sculpture subit à Limoges une transformation qui, sans doute préparée antérieurement, se constate bien nettement dans le dernier tiers du XVIe siècle.

Les plus fameux de nos émailleurs, quittant momentanément tout au moins, leur laborieuse cité, s'étaient mis directement en contact avec les artistes les plus réputés alors en France : Léonard Limosin, par exemple, devenu valet de chambre du roi, avait vécu à la cour où les plus grands personnages ne dédaignèrent pas de poser devant lui; Primatice; Nicolo del Abatte lui avaient fourni de nombreux cartons, dans ce milieu et sous ces influences, le sublime artisan s'était rallié complètement aux doctrines de l'école de Fontainebleau. Il en avait été de même de ses émules; d'ailleurs les émailleurs, pour lesquels l'ornementation passait au second plan et que les pratiques spéciales à leur art conduisaient à traiter la figure très décorativement, devaient tout naturellement être attirés vers une école pour laquelle la figure humaine était l'élément décoratif par excellence; on s'explique donc très bien comment l'art particulier des maîtres de Fontainebleau a pénétré chez nous.

Si, à notre connaissance du moins, nous ne possédons aujourd'hui à Limoges aucune sculpture importante exécutée dans la période pendant laquelle nos artistes suivirent les errements de l'école de Fontainebleau, nous trouvons dans le livre des *Receptes et mises de la confrérie du Saint-Sacrement* de précieux documents pour l'objet de cette étude.

C'est d'abord le bourdon en argent exécuté en 1575 par l'orfèvre Jean Yvert. Nous sommes là en présence d'une pièce de transition, les figures appartiennent à l'école nouvelle, tandis que dans l'or-

(1) Si l'on admet, et les connaisseurs sont généralement disposés à le faire, que le jubé et le tombeau sont de mains différentes, il paraîtra singulier qu'à Limoges, milieu où la sculpture sur pierre était assez peu pratiquée, il se soit trouvé à dix ans de date deux artistes étrangers d'un talent égal, quoique différent.

nementation on reconnaît quelques réminiscences de l'art ancien.

Un beau dessin lavé et rehaussé d'or nous montre le triple chandelier de Saint-Pierre, œuvre du fondeur Rolland; la tradition de l'école de Fontainebleau est ici très nettement accusée; deux anges debout, qui tiennent des lampes, sont d'une très belle allure. La date indiquée est 1574.

Enfin un autre dessin représente le grand candélabre de Saint-Pierre; là les anges sont accotés à un motif ornemental qui supporte un grand chandelier très orné; huit autres chandeliers de moindres dimensions, reliés entre eux à la base par une suite de gracieux chérubins, complètent ce bel ensemble qui porte la date de 1579; ce devait être là une œuvre d'art remarquable.

Après cette date de 1579, nous n'avons pas trouvé de monuments dignes de figurer à côté de ceux sur lesquels nous venons de jeter un rapide coup d'œil; ici doit donc s'arrêter cette modeste étude.

Voici quelles seront nos conclusions :

Pendant près d'un siècle, nous avons pu suivre les développements de l'art de la sculpture à Limoges ; nous avons constaté, dans cet art, une marche logique; nous nous sommes également aperçu que nos artistes obéissaient docilement aux fluctuations successives du goût; entre les diverses œuvres que nous avons eu occasion de citer, il y a liaison évidente ; si nous enlevions à cette suite le jubé et le tombeau, la chaîne serait interrompue.

Peut-être trouvera-t-on dans cette circonstance une raison militant en faveur de l'attribution à des sculpteurs limousins des monuments de la cathédrale. Cependant il convient d'être très circonspect, car autrement les découvertes de demain pourraient cruellement maltraiter nos hypothèses d'aujourd'hui ; mais il nous sera permis de dire que l'on ne voit pas pourquoi les artistes qui ont exécuté le jubé et le tombeau n'auraient pas été nos compatriotes. On a dit, il est vrai, que par suite de la nature des matériaux en usage à Limoges, la sculpture y était peu pratiquée ; d'autre part, la délicatesse des ornements du jubé et du tombeau ont rendu indispensable l'emploi d'une pierre spéciale peu connue à Limoges.... mais nos sculpteurs ont toujours employé la pierre tendre... Cependant il est bien certain que leur ciseau était peu familiarisé avec son usage. L'objection a donc paru sérieuse.

Il est évident que les artistes, auxquels nous devons les monuments dont nous nous occupons en ce moment, avaient une connaissance profonde du style dans lequel ces monuments sont conçus : c'étaient des ornemanistes de premier ordre et il paraît impossible qu'ils aient acquis la maëstria qui fait notre admiration

en taillant le granit, mais nous savons que Limoges, au XVIe siècle, était un foyer d'art très actif — que l'on nous permette de le répéter : — nous avions alors, et très nombreux, des bronziers, des orfèvres, des potiers d'étain, des sculpteurs sur bois ; ces artistes devaient être, comme l'étaient nos émailleurs, des ornemanistes très savants et très habiles.... Est-il invraisemblable de supposer qu'un sculpteur sur bois a pu exécuter le jubé, lorsque l'on voit à la porte Saint-Jean des motifs qui, pour le charme de l'exécution, ne le cèdent en rien au jubé ? Est-il excessif de penser que le tombeau est peut-être l'œuvre d'un bronzier, lorsque nous savons que sur ce monument se trouvait la statue en bronze de Jean de Langeac et que nous connaissons par les reproductions du *livre des receptes* quel était le mérite de nos fondeurs ?

En terminant, nous insisterons sur deux points : à Limoges, il paraît avoir existé une école de sculpture originale et nos sculpteurs semblent n'avoir ressenti que faiblement les influences flamandes ; par suite de ces circonstances, le milieu limousin a pu être exceptionnellement favorable pour la formation rapide d'un groupe de sculpteurs, devenus bien vite fort habiles dans l'exécution des motifs de ce style dit à arabesques, d'allures si françaises alors.

Nous nous arrêtons ; nous avons essayé de tracer, mais très sommairement, un chapitre de l'histoire de l'art à Limoges ; nous ne nous dissimulons pas combien notre étude est incomplète, d'autres feront mieux (1).

Camille LEYMARIE.

(1) Nous avons fait, en 1895, une communication à la réunion des sociétés des beaux-arts à la Sorbonne sur la sculpture décorative à Limoges à l'époque de la Renaissance : ce travail est différent de celui que nous donnons aujourd'hui.

DE L'INFLUENCE DU GRANIT

Sur l'architecture limousine

Il est peu de pays qui, après avoir été longtemps diffamés, ont été plus complètement réhabilités que le Limousin. A l'époque, déjà lointaine, où le Périgord, l'Angoumois, le Poitou et le Bas-Limousin, contrées calcaires et argileuses, qui nous entourent, produisaient en abondance des vins généreux, des froments vendus à des prix rémunérateurs, des fruits savoureux dont la douceur relative de leur climat favorisait singulièrement la qualité et la précocité, notre terre de granit, plus élevée et plus retardataire, était tenue par nos voisins en médiocre estime. Volontiers on traitait nos champs de stériles et leurs habitants de quasi-sauvages, grands mangeurs de châtaignes, de raves et de blé noir. Et ce n'était pas seulement à la nature du sol qu'on s'en prenait; depuis Rabelais jusqu'à Molière, c'était une sorte de tradition de tourner en ridicule les Limousins, qui protestaient de leur mieux contre le mauvais renom qu'on leur avait fait, en fournissant à la France, à toutes les époques, des séries d'hommes distingués.

Cependant, quelques rares observateurs, de ceux qui n'acceptent pas les opinions toutes faites, avaient singulièrement apprécié les beautés agrestes de notre pays. Parmi eux, le célèbre voyageur anglais Arthur Young, qui parcourut à peu près toute la France à cheval, très peu de temps avant la Révolution, et notait, chemin faisant, ses impressions, fut frappé de la beauté des paysages limousins. Nos grandes prairies accidentées, bordées de chênes, ingénieusement arrosées par des étangs, terminées si souvent par des horizons de montagnes bleues, l'avaient fort impressionné et il n'hésitait pas à proclamer que, rien, au cours de son voyage, ne

lui avait plu autant. Il est clair, et du reste il le dit, que, par bien des côtés, le Limousin lui rappelait la verte Angleterre, sa patrie, qu'il tenait naturellement pour le plus beau pays du monde.

Cette opinion d'Arthur Young qui, il y a cent ans, était tout à fait exceptionnelle, a fini cependant par se répandre, au point qu'on serait mal venu aujourd'hui à médire du Limousin. Bien plus, il est de mode de l'admirer. C'est que, depuis la transformation du bois de Boulogne, qui a donné le branle, on a pris goût aux parcs anglais et que, nulle province, en France, ne ressemble autant que la nôtre, à une succession non interrompue de parcs grandioses, merveilleusement dessinés. Tout y est : luxuriante végétation, pelouses vertes, mouvements de terrain, eaux limpides, rochers couverts de lichens et de mousses veloutées, sans que la main de l'ingénieur se fasse sentir, sinon dans le tracé des routes, qui sont les allées de ce parc immense, arrosé par la Vienne et ses affluents. Et puis enfin, depuis le phylloxéra, on n'a plus conservé pour les vignobles, cette sorte de culte respectueux qui empêchait de rendre justice à nos bois et à nos prairies.

Nous pouvons donc, sans crainte d'être démentis, avouer que notre Limousin, en dépit de certaines sauvageries, est un beau pays ; et peut-être ces sauvageries elles-mêmes, ces paysages d'apparence désolée et farouche, comme en montre la Vienne dans son cours supérieur, ajoutent-ils, par leur contraste, un charme nouveau à ce que nos campagnes ont de plus riant.

Sommes-nous aussi favorisés pour nos matériaux de construction, et notre granit, si varié dans la densité de son grain et dans ses diverses teintes, peut-il soutenir la comparaison avec les belles pierres calcaires qui, en Poitou, en Angoumois et en Périgord, ont servi et servent encore à bâtir tant de beaux et de riches édifices ?... C'est une question qui, même en Limousin, est fort controversée, mais est généralement résolue dans le sens de la supériorité du granit. Il est incontestable qu'entre la nature du sol et les monuments qui s'élèvent dessus, doit régner une certaine harmonie, et que les tons un peu sombres du granit, conviennent mieux à la verdure intense de nos bois et de nos prés que les blancheurs éclatantes du calcaire qui détonneraient avec elle. Mais on paie cette harmonie un peu cher.

Autrefois, quand les communications et les transports étaient difficiles, on ne pouvait pas songer à employer des pierres plus tendres, sinon pour quelques morceaux de sculpture, très parcimonieusement répartis dans les constructions. Plus tard, quand les chemins de fer ont permis de se servir de calcaires, bien moins coûteux que le granit, on a fait, à Limoges surtout, quelques essais

qui n'ont pas plu en général et n'ont pas trouvé d'imitateurs. C'est que, lorsqu'on est né en terre granitique, qu'on a vécu au milieu d'édifices de granit, qu'on sait au prix de quel travail rude et patient et de quelle dépense on met en œuvre cette matière rebelle au ciseau et à la scie ; quand on a goûté, en un mot, la saveur de ces pierres grisâtres ou rosées, dont les micas et les quartz qui les composent, étincellent au soleil comme autant de diamants, on trouve toute autre matière fade, de qualité inférieure, et rien, pour les vrais Limousins, ne vaut leur vieux granit. Aussi continue-t-on à l'employer dans les constructions, alors qu'on pourrait, avec de moindres frais, les élever plus vite et plus richement ornées.

Si les étrangers s'étonnent parfois de cette persistance à dépenser beaucoup d'argent pour faire moins bien qu'ailleurs, personne, en ce pays, ne s'avisera de penser ainsi et le granit continuera de régner exclusivement dans les édifices de l'avenir comme il règne dans ceux du passé.

De cela qui songerait à se plaindre ? Nos anciens monuments : églises, châteaux, maisons urbaines, s'ils sont moins riches d'ornementation que chez nos voisins calcaires, leur sont-ils donc inférieurs au point de vue architectural ? Les églises de Solignac, de Saint-Junien, des Salles-Lavauguyon, du Dorat, de Saint-Léonard, d'Eymoutiers, de Saint-Yrieix, par la beauté et l'originalité de leurs plans, ne rachètent-elles pas ce qui peut leur manquer comme pureté et abondance de sculpture ? Les dispositions de ces églises sont variées, et cependant il existe entre elles comme un air de famille, qui les ferait aisément distinguer de celles des provinces voisines. Ainsi Solignac, voûté en coupoles, appartient au pur style byzantin de Périgueux, tandis que son abside arrondie, accompagnée de chapelles en cul de four, décorée extérieurement de colonnes et d'entablements à modillons, ressemble beaucoup à l'abside de Saint-Léonard et à celle du Dorat, l'une et l'autre du plus pur style roman. A côté de cela, l'église de Saint-Junien, comme celle des Salles-Lavauguyon, avec des nefs romanes voûtées en berceau avec bas-côtés, ont l'une et l'autre des chevets carrés. Mais ce qui caractérise toutes ces églises, si différentes entre elles, c'est cette apparence de force et de solidité que donne le granit. Les piliers et les colonnes, un peu épais en général, rassurent par leur aplomb et on sent, rien qu'à leur air robuste, qu'ils ne ploieront pas sous le poids des voûtes qu'ils supportent.

Il y a pourtant une exception à Limoges, dans l'église Saint-Michel-des-Lions, où l'excès de légèreté des piliers a compromis leur aplomb de façon inquiétante ; mais celle-là n'est pas, comme Saint-Pierre-du-Queyroix, une vraie église limousine, et par sa date,

elle n'appartient pas à la bonne époque de l'architecture de notre pays qui a brillé surtout, pendant la fin du XIe, tout le XIIe et la première partie du XIIIe siècle. Pendant la période purement ogivale, l'originalité de notre art vraiment national disparaît et nous n'avons plus que des églises qui semblent des importations étrangères. Tel est le cas de Saint-Michel-des-Lions, de la fin du XIVe siècle, et de la jolie chapelle Notre-Dame, de Saint-Junien, bâtie du temps de Louis XI et ressemblant, à l'ornementation près, à tous les monuments du XVe siècle.

C'est encore plus vrai pour la cathédrale de Limoges, fort belle assurément, mais dont le chœur, de la seconde moitié du XIIIe siècle, bâti évidemment sur les plans d'un architecte du Nord, le transept du XVIe siècle avec son portail flamboyant, et la nef si heureusement et si bien achevée depuis quelques années, sont des spécimens excellents de la dernière architecture ogivale, sans rien devoir à l'art limousin proprement dit. Ce sont des importations étrangères, où le granit s'est assoupli plus et mieux qu'il ne l'avait fait jusque-là, mais au prix d'une énorme dépense et sans parvenir cependant à pouvoir soutenir la comparaison avec les ornementations calcaires.

Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher les caractères habituels de nos monuments religieux. Une seule chose pourrait indiquer une construction granitique, c'est l'absence à peu près complète de statues dans les voussures des portails et ailleurs. On peut, à force de travail et de patience, tailler dans le granit des balustrades flamboyantes, des pignons à crossettes et à choux frisés, des faisceaux de colonnettes, des rosaces, des fenêtres aux tracerys les plus compliqués, en un mot, tout ce qui fait la richesse et la beauté des églises gothiques; mais jamais on ne réussira à y sculpter des figures humaines satisfaisantes. Et c'est pourquoi nos églises de toutes les époques, sont si pauvres en statues. Quand elles en admettent dans leur ordonnance, c'est en pierre calcaire qu'elles sont invariablement exécutées, et, à la cathédrale, il n'y en a en quelque sorte que trois, très belles à la vérité, accrochées aux contreforts du chœur : saint Etienne, le patron de l'église, et les deux bourreaux qui le lapident. Comparé aux cathédrales où les statues se comptent par centaines, on voit que c'est bien peu.

Mais à défaut de statues, nos tailleurs de pierre limousins, se sont efforcés de lutter contre les difficultés que présente la dureté de nos matériaux, pour le ciseau des sculpteurs. Ils ont à peu près tout abordé : chapiteaux à rinceaux et à feuillages, gargouilles grimaçantes, clochetons, pinacles, modillons, tout ce qui est de la pure ornementation romane ou gothique. Seulement, ces tours de force,

ces chefs-d'œuvre de patience et d'habileté sont aux yeux des étrangers, qui y font à peine attention, très inférieurs aux sculptures calcaires, bien autrement modelées et refouillées, alors que, pour nous qui savons le mal qu'il faut prendre pour atteindre un pareil résultat, ils excitent notre admiration.

Du reste, malgré toute leur bonne volonté, comme la dépense était excessive, nos maîtres maçons du moyen âge n'étaient pas en général prodigues d'ornementation. Si les monuments considérables en recevaient une certaine proportion, les simples églises de campagne en étaient à peu près dépourvues. On décorait bien habituellement les portes des églises de colonnettes, mais on leur donnait des chapiteaux très sommaires et qui n'avaient que de simples moulures. Ces colonnettes, avec ou sans feuillages, placées dans les embrasures extérieures des portes ogivales dont elles marquaient les retraites successives, ont régné en Limousin du XIIe au XIIIe siècle. A Saint-Junien, à Saint-Léonard, à Saint-Pierre-du-Queyroix, aux Salles-Lavauguyon, à l'église de Verneuil, on les retrouve disposées de la même façon, et aux portes des églises de Marval et de Pluviers, toutes deux de la fin du XVe siècle, c'est à peu près la même chose. Il est clair qu'on trouvait ce mode de décoration d'un bon effet et d'une exécution facile, puisque la mode en était générale en Limousin et s'y est continuée pendant plus de trois cents ans jusque dans les paroisses les plus modestes.

Un des caractères particuliers de notre architecture limousine se montre dans les trois clochers de la Cathédrale, de Saint-Pierre et de Saint-Michel, presqu'identiques de forme et copiés les uns sur les autres. Ces tours octogones à bases carrées, cantonnées de tourelles que surmontent des clochetons, percées de fenêtres ogivales, coiffées, à l'exception de la Cathédrale qui a eu la sienne détruite par la foudre, de flèches aigues, jouent, dans les aspects pittoresques de la ville, un rôle prépondérant. Elles s'élèvent dans les airs, comme autant d'obélisques gigantesques qui paraissent indépendants des églises et semblent bien plus hautes qu'elles ne le sont en réalité. Cela tient à leur isolement apparent et à la hardiesse de leur construction, qui va tout d'une venue de la base au sommet sans amortissements ni ressauts. Cet effet puissant de ces clochers dans la silhouette de la ville tient uniquement à leur plan, nullement à la richesse de leur architecture, qui est dépourvue de toute ornementation. Malheureusement, le plus beau, celui de Saint-Etienne, qui a servi de modèle aux deux autres, a perdu son aplomb et aurait quelque chose d'inquiétant dans la façon dont il se penche sur les passants, si on n'y était pas accoutumé depuis longtemps. Ces belles tours, oubliées par Viollet Le Duc dans son dictionnaire,

n'ont d'ailleurs pas fait école en Limousin. Je n'en connais pas d'analogues dans notre province ni ailleurs, et c'est dommage car ce sont de bons modèles.

A Saint-Junien, à Saint-Léonard, à Uzerche les clochers sont construits dans de tout autres données. Imités plus ou moins du clocher périgourdin de Brantôme, ils sont carrés dans leurs étages inférieurs et passent ensuite à l'octogone. Ce qui les caractérise, avec le peu de hauteur de leurs flèches, ce sont des frontons très aigus qui rompent agréablement les lignes horizontales des étages supérieurs et facilitent la transition du carré à l'octogone.

Si le granit donne à l'extérieur des édifices, un caractère de solidité et de force qui, avec les tons gris et sombres dont le revêtent les siècles, s'harmonise admirablement avec nos verdures intenses et nos ciels souvent brumeux, il présente, dans les intérieurs, d'assez notables inconvénients. La Cathédrale exceptée, presque toutes les églises limousines et entre autres Saint-Pierre, Saint-Junien et les Salles-Lavauguyon, avec leurs piliers et leurs colonnes teintées par l'humidité de nuances verdâtres et sales, où les joints de mortier trop larges dessinent des appareils irréguliers, manquent décidément de charme. Toutes ces variétés de nuance des pierres de taille, nuisent aux lignes de l'architecture et donnent à nos églises un aspect d'austérité et de tristesse qui n'est pas à leur avantage.

Comment remédiait-on à ces inconvénients qui ont dû se produire à toutes les époques et froissaient, je pense, le sens artistique de nos pères comme ils froissent le nôtre ? Il est très délicat de répondre à cette question et on ne peut pas le faire avec une entière certitude. Cependant, si on considère les restes importants de peintures qui existent encore, bien qu'un peu effacées, sur les voûtes et dans les chapelles de la cathédrale, n'en peut-on pas conclure qu'il entrait dans les projets des architectes de peindre le tout, si jamais on avait le moyen d'entreprendre cette coûteuse décoration. C'était tout à fait dans l'esprit du moyen âge. Beaucoup d'églises étaient peintes du haut en bas, et la sainte Chapelle de Paris, si merveilleusement restaurée, montre ce qu'étaient ces décorations, où l'or et les couleurs éclatantes se fondaient en un harmonieux ensemble, quand on n'y épargnait rien et qu'elles étaient dirigées par de grands artistes.

On ne peut pas raisonnablement demander que nos églises limousines soient traitées avec cette magnificence ; le budget des fabriques n'y suffirait pas. Le problème cependant, s'il offre des difficultés, n'est pas insoluble. Sans chercher à reproduire les luxueuses enluminures de la sainte Chapelle, n'est-il pas possible de trouver un mode de peinture moins riche, mais d'un bon effet

décoratif? Nous connaissons, dans le Midi, bien des églises ainsi arrangées et dans des conditions assez peu coûteuses en somme.

Sans doute, quelques-unes prêtent à la critique et on peut leur reprocher certains tons criards, certaines fautes de goût; mais ce n'est pas la règle. L'essentiel, c'est d'avoir, je ne dis pas de grands artistes, tout au moins des peintres ayant le sentiment de l'harmonie des couleurs et une certaine pratique de ce genre de travaux. Au début on fera des écoles; à la longue on réussira. Et c'est pourquoi il faut encourager cet art décoratif qui, discrètement pratiqué, sera toujours préférable à ce qui se fait ou, pour mieux dire, à ce qui ne se fait pas actuellement dans nos églises de granit.

Nous n'avons encore parlé que des édifices religieux, c'est-à-dire de ceux où le talent des architectes du moyen âge se déployait le plus à l'aise et avec plus de variété que dans les autres constructions. Nos châteaux méritent cependant qu'on les mentionne, et aussi les vieilles maisons gothiques qui sont encore debout dans presque toutes les villes du Limousins. Pour les châteaux, la plupart étaient de véritables forteresses, bâties en vue de la défense et pas du tout pour l'agrément. Il ne faut donc pas chercher dans notre pays ces élégantes et artistiques demeures seigneuriales, que la Renaissance fit éclore par centaines en Touraine, en Anjou, en Périgord, en Angoumois, partout enfin où la nature des pierres permettait aux sculpteurs de réaliser leurs plus capricieuses fantaisies. Notre granit se prête mal aux arabesques du temps de François Ier, et c'est ce qui explique notre pénurie de monuments du XVIe siècle; mais, en revanche, il est parfait pour bâtir de robustes donjons, leur imprimer une mine rébarbative et farouche tout à fait de circonstance.

De ceux-là nous n'en manquons pas. En première ligne, il convient de citer Châlucet, le plus important de tous et le plus connu, son voisinage de Limoges en ayant fait depuis longtemps un but de promenades archéologiques et de parties de plaisir où la science n'a rien à voir. De nombreuses descriptions en ont été données et, parmi les plus récentes, une excellente monographie de notre savant confrère, M. Louis Guibert. Cet immense château (1), aujourd'hui ruiné à souhaits pour les dessinateurs, est de deux

(1) Bâti en 1139 sur les terres de l'abbaye de Solignac pour servir de refuge à l'évêque de Limoges Eustorge, alors chassé de son siège; agrandi aux XIIIe et XIVe siècles; acquis par le roi Philippe le Bel, donné par Philippe V, en 1317 à Henri de Sully, passa à la maison d'Albret et fut vendu par Henri IV en 1641 à François de Verthamont.

époques rapprochées, mais distinctes, qui sont faciles à reconnaître. Le XIIe siècle roman, auquel appartiennent la tour carrée de la Jeannette, l'entrée du château, nombre de murailles et le donjon ; et le XIIIe qui a vu élever les salles voûtées sur nervures et appartient au premier style ogival. Une remarque à faire, c'est que les parties romanes sont généralement bâties en pierres de taille, régulièrement appareillées, alors que celles du XIIIe siècle, tout aussi solides d'ailleurs, sont en gros moellons, noyés dans ce mortier du moyen âge, dont il semble que le secret soit perdu et qui, mélangé aux pierres, forme une masse compacte aussi dure que le rocher. Cette observation ne s'applique pas seulement à Châlucet ; on peut la faire dans presque tous les édifices militaires et religieux de la région : à Châlus, où les donjons cylindriques sont en moellons et la chapelle romane en pierres de taille ; à Nontron, à Piégut, anciennes places fortes des vicomtes de Limoges, qui eurent l'honneur d'être assiégées par les troupes du roi Richard et ruinées par elles ; à Champniers, petit donjon carré, régulièrement construit, ainsi que le chevet de l'église qui date de l'époque de transition.

Nous parlions des vastes dimensions de Châlucet : elles sont tout aussi considérables, sinon davantage, à Rochechouart, dont le château n'a pas été ruiné et sert à abriter le tribunal, la sous-préfecture et divers autres services publics. Presqu'entièrement reconstruit à la fin du XVe siècle et pouvant être cité comme une des demeures seigneuriales les plus vastes de cette époque, il a encore certaines parties, la tour du Lion notamment, qui appartiennent au commencement du XIIIe siècle. Alors que toute la construction du XVe est en moellons, avec un grand luxe cependant de machicoulis et de lucarnes taillés dans le granit, cette tour du Lion est entièrement en pierres de taille. Une des choses à signaler dans ce château où un régiment pourrait se loger, c'est une galerie à arcades surbaissées et à colonnes torses, qui règne sur la cour d'honneur. A voir aussi de curieuses peintures murales, représentant une chasse au cerf, avec chevauchées de dames et de seigneurs, à la tête desquels se trouve le vicomte de Pontville qui, par le mariage de son père en 1470 avec l'héritière de la branche aînée de cette illustre maison, était devenu vicomte de Rochechouart. — Une autre famille illustre du Limousin, celle des Cars, dont les ruines informes du château de son nom, près de Nexon, laissent mal comprendre le plan primitif, avait bâti à Lavauguyon, sur les confins du Périgord et de l'Angoumois, un très grand château, également du XVe siècle, mais parfaitement ruiné, bien qu'il soit facile de le reconstituer. Il se composait de quatre corps de bâti-

ments, formant une cour carrée, aux angles extérieurs de laquelle se trouvaient quatre grosses tours rondes. Des fossés entouraient cet ensemble parfaitement symétrique et, dans une tour carrée, placée au milieu de la courtine du Nord, s'ouvrait la porte d'entrée. En arrière de cette porte, couvrant une sorte de vestibule, existe une voûte sur nervures, destinée à disparaître prochainement, tant elle est en mauvais état.

Il y a quarante ans, on voyait encore sur les parois des murs de la cour, abrités par la toiture d'une galerie qui n'existait déjà plus en ce temps-là, des portraits en pied des des Cars-Lavauguyon, peints à fresque et datant à peu près de la même époque que les peintures murales de Rochechouart. Seulement, moins heureuses que ces dernières et moins protégées contre la pluie, elles ont complètement disparu. Des légendes explicatives, dont il ne reste plus une seule lettre, donnaient les noms et qualités des seigneurs des Cars-Lavauguyon qu'une glorieuse alliance avec l'héritière d'une branche de Bourbon avait faits princes de Carency.

Il serait trop long et assez inutile dans un travail de ce genre, de dresser une nomenclature de tous les châteaux féodaux du Limousin. Il suffit de citer les plus considérables, ceux qui caractérisent le mieux l'architecture militaire de notre pays. A ce titre, Montbrun mérite une mention spéciale. Situé près de Châlus et des limites du département de la Dordogne, dans une vallée marécageuse que dominent d'assez près des collines boisées ; baignant ses murailles dans un étang, il présente une masse imposante et pittoresque faite, depuis sa restauration et plus encore avant, pour inspirer le pinceau des peintres. Rarement on rencontre un sujet de tableau mieux composé. Comme à Lavauguyon, mais bien moins grande, c'est une cour à peu près carrée, formée de corps de logis, flanquée aux angles de grosses tours rondes, dont l'une, plus grosse que les autres, par une combinaison d'architecture assez nouvelle, enveloppe comme une sorte de manchon un donjon roman du XIIe siècle, carré et haut d'une centaine de pieds. Hormis ce donjon, toutes les constructions sont du XVe siècle. Montbrun était le berceau d'une très ancienne famille chevaleresque qui en portait le nom et a fourni des évêques à Limoges. Il appartient aujourd'hui à M. de Labonne.

Une autre maison considérable, celle de Bonneval, possédait et possède encore, près du bourg de Coussac-Bonneval, un château qui n'a jamais cessé d'être habité et qui est construit dans la donnée habituelle des demeures seigneuriales importantes du XVe siècle. Une cour intérieure formée par des corps de logis, flanquée de tours rondes aux angles extérieurs, avec une entrée

ouverte dans une tour carrée. Le tout couronné de machicoulis, entouré de fossés que le parc anglais a comblés, mais dépourvu de lucarnes, ce moyen puissant de décoration des toitures qui, à Rochechouart, fait un si bel effet, et généralement de toute décoration architecturale. Autour de la cour, des galeries de bois donnent des facilités de distribution et introduisent un élément assez original.

Si nous sortions de la Haute-Vienne, ce qui serait fort licite, le pays granitique ne s'arrêtant point aux limites du département, nous devrions pousser dans la Corrèze jusqu'à la Grènerie, si artistement restaurée et embellie, au Pin et surtout à Pompadour qui est tout aussi grand que Rochechouart, en très bon état d'entretien, étant propriété nationale, mais sur un tout autre plan, bien qu'il ait lui aussi plusieurs tours rondes et une couronne de machicoulis au sommet de ses hautes façades. Il y aurait dans le Bas-Limousin et la partie granitique de la Charente bien d'autres haltes à faire, et même il conviendrait de pousser jusque dans la Creuse où des ruines célèbres nous attendraient. Mais ce serait abuser de la permission et il est temps de conclure.

De ce rapide examen des anciens châteaux du Limousin, il résulte que ce qui les caractérise c'est leur grandeur, l'absence à peu près générale d'ornementation et l'usage exclusif, sauf de rares exceptions, des moellons irréguliers dans la construction, ce qui ne nuit en rien à leur solidité. Dans quelques contrées limousines, voisines du Périgord, à Lambertye et à Montbrun notamment, les moellons plats de schiste granitique fournis par la nature en couches à peu près régulières, permettent de se passer de pierres de taille pour les coins des bâtiments, tant ils sont faciles à appareiller. A Jumilhac, grand château, de l'ancien diocèse de Limoges, situé dans la Dordogne, ils ont même été employés pour des consoles de machicoulis et, de loin, on s'y tromperait. Ces moellons de granit noyés dans le mortier finissent par faire si bien corps avec lui, qu'ils sont d'une dureté à toute épreuve et assurent à nos donjons les plus ruinés, aux tours de Châlus et de Piégut par exemple, une durée indéfinie. C'est par ce procédé d'ailleurs qu'étaient bâtis nos ponts ogivaux du moyen âge sur la Vienne, qui, encore aujourd'hui, suffisent aux besoins de la circulation. Leur construction ne comportait la pierre de taille que tout juste ce qui en était indispensable pour les avant-becs, les culées et les angles des voûtes, car les voûtes elles-mêmes étaient en moellons et ont parfaitement tenu, malgré les inondations.

De nos jours on a procédé autrement, mais plus chèrement. Le Pont Neuf de Limoges, qui remonte à une cinquantaine d'années,

est entièrement appareillé en pierres de taille et a, par sa hauteur et le luxe de sa construction, un aspect très monumental. Mais c'est surtout depuis l'établissement de nos chemins de fer que les ingénieurs s'en sont donné. Les ponts et les viaducs, élevés par eux à des hauteurs parfois vertigineuses, l'ont été avec une recherche de matériaux et de taille vraiment incomparable. C'est dans ce genre de travaux qui ne demandent que de grandes et belles lignes et peu de décorations architecturales, que nos granits sont merveilleux et je ne vois pas de matériaux qui leur soient préférables.

J'espère que la solidité de ces constructions grandioses sera, dans l'avenir, en rapport avec leur hardiesse et leur incontestable apparence de force et que, dans cinq cents ans d'ici, s'il y a encore des archéologues, ils auront de beaux sujets d'étude. Qui oserait cependant garantir à ces imitations des aqueducs romains la durée du fameux pont du Gard, ou simplement celle de nos ponts limousins du moyen âge, si économiquement bâtis et si imperturbablement solides. On peut, on doit même l'espérer; peut-être serait-il téméraire d'en répondre.

Baron DE VERNEILH.

LE CONSULAT DU CHATEAU DE LIMOGES

Au moyen âge

La liberté est la meilleure condition du développement de l'activité humaine, et elle devient, par cela même, l'objet d'une aspiration de l'âme qu'aucune force ne saurait complètement refouler. Aussi, partout où la personnalité de l'homme n'a pas été dégradée par l'esclavage ou déprimée par la doctrine du fatalisme, à toutes les périodes de la vie des peuples où quelque grande catastrophe n'a pas brisé pour un temps le ressort des volontés et découragé les élans des cœurs, l'histoire trouve-t-elle l'individu à la recherche des moyens qui peuvent lui procurer cette liberté et des institutions de nature à lui en assurer la jouissance.

Les générations qui nous ont précédés sur le sol français ont, comme nous, éprouvé ce besoin impérieux de notre nature, et se sont efforcées d'y donner satisfaction, si peu favorables que parussent à leur entreprise le temps et le milieu où les avait fait naître la Providence. Ce sera un des titres d'honneur de l'érudition contemporaine d'avoir, par des enquêtes précises instituées sur tous les points du territoire, éclairé ce côté de l'histoire nationale; constaté que nos pères ont poursuivi, approché, atteint souvent l'objet de leurs aspirations; montré enfin au prix de quels sacrifices de sang et d'argent, de quel courage, de quel dévouement, de quelle diplomatie patiente, de quelle persévérante énergie, ils ont amélioré leur condition sociale et politique. Ils la transformèrent parfois à un tel point que nous, hommes du XIXe siècle, vivant au sein d'une société que pénètre et gouverne l'idée démocratique, nous sommes contraints d'admirer la largeur pratique de leur indépendance et la somme considérable de leurs libertés.

Au moyen âge, les travailleurs de la terre, épars sur le sol, isolés dans leur pensée comme dans leur tâche quotidienne, parais-

sent n'avoir ressenti que vaguement et par intermittence le désir de se soustraire à l'autorité du seigneur ; mais les commerçants qui formaient l'élément le plus actif, le plus remuant, le plus agglomméré aussi de la population, durent rêver de bonne heure un champ plus vaste à leur initiative, une protection plus large et plus souple à la fois, plus attentive et plus immédiate aussi, que celle assurée, à tous les échelons de la hiérarchie, par l'organisation féodale. Ils mesurèrent toute la puissance de l'association, qui réunirait en un faisceau leurs activités isolées et de toutes leurs faiblesses groupées ferait une force. Ils travaillèrent sans relâche, tantôt en plein jour, tantôt dans l'ombre, à réaliser leur dessein hardi, et le douzième siècle vit, non sans surprise ni sans résistance, éclater et s'épanouir le grand mouvement communal dont la période antérieure avait à peine perçu l'obscure élaboration.

Etablie au pied des remparts de la Cité épiscopale, groupée foyer à foyer sous la crosse de l'abbé de Saint-Martial et sous la protection de la franchise et des privilèges de l'illustre église, la population du bourg qui devint le Château de Limoges se composa d'abord de serviteurs, de clients du monastère, de commerçants industrieux, tirant leurs ressources des pèlerins et des voyageurs. On constate l'existence de cette nouvelle ville peu après que le flot des dernières incursions normandes s'est retiré. L'abbé Etienne, qui gouverne de 919 à 934 la communauté, songe à protéger, en même temps que l'abbaye et le sépulcre de l'apôtre d'Aquitaine, cette colonie fixée sur sa terre : le simple mur d'enceinte du couvent et de ses dépendances, mentionné par plusieurs textes avant cette époque, s'élargit et se transforme ; des portes fortifiées s'élèvent à ses deux extrémités. Le nombre des habitants sans cesse augmente ; leur trafic sans cesse s'étend et s'accroît. A côté des *vigerii*, des *causarii*, titulaires d'offices révocables ou de véritables fiefs, et dont les droits ou les fonctions sont probablement antérieurs à ceux des vicomtes sur les terres de Saint-Martial, il dut exister de bonne heure des officiers ou des syndics pris dans la population elle-même, sinon choisis par elle, pour pourvoir à certains intérêts que l'abbé et ses agents n'étaient pas en mesure de servir. Aucun témoignage historique ne mentionne ce rudiment de magistrature locale ; mais la nature et la force des choses l'ont fait surgir à Limoges comme au sein de toutes les agglomérations de quelque importance. Les liens très forts qui rattachèrent jusqu'à une époque rapprochée de nous, le Consulat au Sépulcre même de Saint-Martial, d'où était pour ainsi dire sortie la nouvelle ville, — les manifestations traditionnelles et caractéristiques d'amour dévoué et de filial respect portés de tout temps à l'apôtre d'Aquitaine

par les magistrats de la Commune, le cérémonial observé encore au XVIIIe siècle lors de l'élection des officiers municipaux, feraient supposer que peut-être une confrérie établie auprès du tombeau du premier Evêque de Limoges fut la forme originaire, la première enveloppe ou le premier déguisement si l'on veut de la commune du Château, et que les bailes de cette association exercèrent les premiers l'humble magistrature appelée à acquérir plus tard une si pleine autorité : simple hypothèse, mais qui se présentera avec un certain caractère de vraisemblance à l'esprit de toute personne familière avec mainte particularité de notre histoire municipale et de l'organisation de nos confréries.

Rechercher l'origine de la commune du Château, de ses établissements, de sa magistrature, dans les institutions et les traditions directes de la période gallo-romaine, serait, croyons-nous, faire fausse route. Le nouveau Limoges est une ville sans passé ; sa population a été formée en très grande partie d'étrangers à la Cité et à sa banlieue. Beaucoup de noms de famille, aux XIIe et XIIIe siècles, attestent l'extranéité d'origine de ceux qui les portent ; et bien que nul n'ait jamais pu citer un texte antérieur au XVIe siècle, mentionnant la colonie vénitienne établie autour de l'abbaye de Saint-Martin, nous admettrions sans peine que les négociants de Montpellier et autres agents, soit des comptoirs des bords de la Méditerranée, soit des entrepôts intermédiaires entre la mer et Limoges, aient fourni un apport notable à la population du bourg et contribué non seulement à l'extension de son commerce et au développement de sa prospérité, mais à la formation même du premier noyau de ses habitants.

Que ces étrangers aient apporté certains souvenirs ou même une certaine expérience des institutions municipales d'antique origine dont la pratique pouvait s'être, dans une mesure plus ou moins large, conservée ailleurs ; que, dans la Cité même de Limoges, aient subsisté quelques restes de ces institutions, il n'y aurait à cela rien d'impossible. Ce qu'on peut constater, c'est que, dès la première moitié du XIIe siècle, la population du bourg de Saint-Martial constitue un organisme particulier, ayant son activité propre et ses magistrats spéciaux. Ses chefs portent dès lors le nom de consuls. Ce sont eux, semble-t-il, qui forment, en 1127, ce tribunal des bourgeois du Château, devant lequel un acte du cartulaire de saint Etienne nous montre plaidant Eustorge, évêque de Limoges ; c'est à eux en tous cas, que s'adresse, entre 1116 et 1143, Amblard, abbé de Saint-Martial, pour faire construire une enceinte mieux fortifiée et creuser les fossés qui en défendront l'approche.

Presque partout en effet, pourvoir à la fortification et à la défense de la ville est la première et la plus essentielle des attributions dont sont investis les chefs des communautés bourgeoises. Qu'ils se soient eux-mêmes donné cette tâche, ou qu'elle leur ait été imposée par le seigneur (ce qui s'est le plus souvent produit), une telle charge emportait avec elle des droits considérables, de précieuses prérogatives : le soin par exemple de prescrire et de régler l'ouverture et la fermeture des portes, la haute main sur le service du guet, l'organisation et le commandement de la Commune armée, la garde de l'arsenal commun, l'inspection des armes et des équipements des citoyens, enfin la faculté de lever sur tout habitant de la ville, même noble, sur tout immeuble compris dans son territoire, fût-il bien d'église, une taille, une contribution pour la construction et l'entretien des remparts, tours, portes, fossés, pour leur garde et pour leur défense. Les magistrats du Château sont en possession de tous ces droits, et fait remarquable, ils en ont dès les premières années du XIIIe siècle la jouissance si incontestée qu'après de longs démêlés sur la quotité de la contribution à payer par l'abbaye pour l'entretien des murailles, une transaction intervient en 1212 entre l'abbé et les consuls, sous les auspices de l'archidiacre Gui, pour fixer à forfait le montant de ce concours.

D'autres attributions ont dû précéder celles-ci, attributions de police et de voirie que nos consuls possèdent au XIIIe siècle : conduite des fontaines, construction des égoûts, pavage, entretien et propreté des rues, délimitation du domaine public et préservation de ce domaine contre les empiétements des particuliers ; détermination des alignements pour les constructions privées ; répression des rixes et voies de fait ; mesures à prendre en cas d'épidémie, de sinistre, de danger public ; surveillance de l'emploi, par certaines associations charitables, des rentes provenant de legs et affectées à certaines œuvres.

Le Château de Limoges a eu de bonne heure ses foires et ses marchés, placés d'abord sous la surveillance des officiers de l'abbaye, puis sous la police des consuls. Ceux-ci non seulement ont la juridiction des poids et mesures, qu'ils vérifient et qu'ils étalonnent sur les types de la ville ; mais ils tiennent la main à la loyauté des ventes, saisissent les marchandises mal confectionnées, les denrées de mauvaise qualité, les animaux dont la consommation pourrait offrir des dangers pour la santé publique. Ils sont juges de commerce, donnent une sorte d'investiture aux bailes et aux syndics des métiers, exercent la haute police sur toutes les professions, désignent un prud'homme pour contrôler le monnayage ; on les voit prohiber certaines interventions abusives dans les marchés, défendre

ou restreindre à des cas déterminés le paiement de commissions aux courtiers et aux hôteliers. On les voit même interdire à tel ou tel habitant de se joindre aux caravanes de négociants qui, parties de Montpellier, grossies d'escouades de bourgeois de toutes les villes commerçantes jalonnant leur itinéraire, allaient, sous l'autorité de leurs capitaines, vendre aux foires de Champagne et plus loin encore, sur les grands marchés des pays du Nord, les produits de l'Orient et les marchandises du Midi.

Simples arbitres au début, les consuls ont vu d'abord leurs concitoyens solliciter et accepter pour le règlement de mainte affaire domestique, de maint litige commercial, leur sentence, dépourvue cependant de valeur légale et de sanction. Ainsi a commencé à s'établir dans les usages, dans les mœurs, cette juridiction qui doit un jour se substituer à celle du seigneur ; ce rôle d'arbitre augmente peu à peu d'importance. Un jour vient où les arbitres se changent en juges et où la coutume, puis la tolérance ou l'adhésion du seigneur donnent à leurs arrêts force de loi. Voilà les chefs de la Commune rendant la justice ou la faisant rendre par leurs préposés avec la même solennité, dans les mêmes formes que les magistrats féodaux ou royaux. Les voilà ayant leurs sergents et leurs prisons, leur pilori, leur gibet, leur exécuteur des hautes œuvres.

Et, la prérogative du souverain réservée, ils sont les seuls maîtres et les seuls seigneurs derrière leurs murailles, à ce point qu'en 1426, un des leurs ayant oublié ses devoirs et traité secrètement avec le lieutenant général du vicomte, ils le font arrêter, mettre à la question, juger par leur prévôt criminel, le livrent au bourreau et placent la tête du malheureux et les lambeaux de son corps sur des piques, au-dessus des portes de la ville, pour servir d'avertissement aux traîtres... On les appelle « les seigneurs consuls » ; à leurs ordres seuls on défère ; entre leurs mains seulement on jure obéissance et fidélité. Aucun groupe, aucun corps ne doit lier ses membres entr'eux par le serment ; il est défendu aux métiers de se concerter ensemble, aux cantons de former des ligues et de porter ainsi atteinte à l'équilibre de la constitution municipale, au jeu régulier des divers organes de la petite république. Il y a, dans le Château de Limoges, une seule société : la Commune, et les membres de cette société doivent être unis par un seul lien : le serment du consulat, vrai serment de vassal à seigneur, prêté chaque année, aux nouveaux élus, par tous les habitants âgés de plus de quatorze ans. Les engagements du reste sont réciproques : les consuls, en présence des magistrats sortants, du Conseil et de la population,

jurent de leur côté, sur l'évangile à couverture d'argent de la sacristie de Saint-Martial, qu'on apporte encore lors de chaque élection à l'hôtel de ville dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, — d'être bons et loyaux à la ville, de la conserver au souverain, d'éviter qu'elle éprouve aucun dommage, de veiller à ses intérêts, de n'agir jamais par faveur ou par haine et de rendre bon compte de leur gestion au terme du mandat confié à leur honneur.

Dans les institutions comme sur les monuments, sans cesse on retrouve, au moyen âge, les pieuses évocations du symbolisme chrétien : les corps de métier du Château sont au nombre de trente-trois, en souvenir des trente-trois années que passa Jésus-Christ sur la terre ; le collège consulaire est composé de douze membres, comme le collège des apôtres. Ces douze magistrats (peut-être ne furent-ils que dix à l'origine) sont égaux entr'eux, et aucune prérogative ne les distingue l'un de l'autre. Tous portent uniformément la robe noire et le chaperon rouge, insigne de leur dignité. Néanmoins comme ils sont à tour de rôle de service à l'hôtel de ville pour l'expédition des affaires courantes, on donne, pendant la durée de cette mission — quinze jours ou un mois suivant les époques — à celui qui en est investi, le titre de *prévôt-consul*. Le prévôt-consul représente, au cours de son mandat, le corps municipal tout entier ; il marche ou chevauche à sa tête dans les cérémonies, tenant à la main la baguette d'ébène garnie d'argent, symbole de l'autorité et de la juridiction ; il prend la parole au nom de ses collègues, et harangue, lorsqu'il y a lieu, les princes et les personnages d'importance qui passent à Limoges. Il préside aussi vraisemblablement les audiences et les assemblées.

Les consuls paraissent avoir été à une certaine époque et au moins par mesure provisoire, désignés par les magistrats sortants de charge mêmes. Mais nous n'avons trouvé aux statuts du XIIIe siècle paraissant faire allusion à cet état de choses aucune trace de l'intervention des corps de métiers dans l'élection des magistrats du château de Limoges. Ceux-ci sont les mandataires directs des *charrières* ou cantons de la ville (1), habités du reste chacun à l'origine, comme le nom de plusieurs l'indique, par des artisans qu'a groupés la similitude de leurs professions.

Ce groupement disparaît peu à peu ; il est, dès le XIVe siècle, permis de constater que l'exercice de la plupart des métiers n'est plus localisé dans une seule partie du Château. Néanmoins, à aucune époque, il ne semble s'être produit à Limoges de mouvement

(1) La charrière est la voie principale, l'artère ; on y rattache les ruelles et *charreyrons* qui y débouchent.

analogue à celui qui éclata à Brive et qui amena, vers 1250, à la suite de scènes de violence peu connues du reste, la substitution temporaire, dans cette ville, du groupe professionnel au quartier, comme section électorale et comme organe politique.

Les libertés de la commune ne nous apparaissent pas toujours comme un phénomène anormal, comme une sorte de monstruosité au sein de la société du moyen âge. En beaucoup d'endroits, dans notre région et ailleurs, elles se sont adaptées au cadre de cette société, prenant le caractère d'une institution féodale et devenant en quelque sorte un rouage de cet organisme, un degré de cette hiérarchie. L'affranchissement n'est, pour les communes qui nous occupent, qu'un abandon, un transfert de tout ou partie des droits du seigneur consenti par ce seigneur lui-même, ou une investiture régulière accordée, au détriment de ce dernier, par le seigneur supérieur à la commune. Celle-ci, dans la personne de ses représentants, de ses mandataires, de ses chefs, se trouve substituée aux prérogatives féodales sur les individus qui la composent, sur les immeubles compris dans le périmètre de son territoire, et elle devient seigneur à son tour.

Rien n'est plus instructif et plus concluant à cet égard que le procès-verbal, inséré par l'avocat Etienne Guibert dans ses *Commentaires sur la Coutume de Limoges*, de la remise solennelle du Château aux consuls de cette ville par le sénéchal du roi d'Angleterre Edouard III, le vendredi 5 décembre 1365.

Ce jour-là, un peu avant l'heure ordinaire de l'audience, le sénéchal Thomas de Rooz sort de la cité de Limoges, où il tient ses assises, et fait son entrée dans le Château. Il se dirige aussitôt vers la maison du Consulat, dont le peuple assiège les abords. Dans l'auditoire du petit hôtel de ville, où le Conseil et les notables ont été convoqués, se tiennent les douze magistrats en charge, assistés de notaires qui ont été requis pour dresser le récit authentique de ce qui va se passer. Les consuls exhibent les actes par lesquels les souverains anglais et leurs lieutenants ont confirmé les franchises de leurs concitoyens. On donne lecture à haute voix des lettres du roi Henri III, du 28 janvier 1260, approuvant et homologuant les libertés et coutumes de la ville; de la confirmation de Chandos, lieutenant général d'Edouard III en France, en date du 13 décembre 1360, de celle d'Edouard III lui-même, du 6 juin 1363 et d'un mandement conforme du Prince de Galles, du 24 novembre suivant.

Requis aussitôt par les chefs de la commune de mettre à exécution ces divers actes, le représentant du roi d'Angleterre tend à Etienne Ruaud, un des consuls présents, prévôt en charge sans

doute, la baguette qu'il tient lui-même comme insigne de son autorité, et il l'investit solennellement, au nom du Roi, lui, ses collègues et la communauté toute entière, de toute juridiction et seigneurie sur le château et la châtellenie de Limoges, à la seule réserve du ressort royal et des autres prérogatives souveraines. Puis il prend le même magistrat par la main, le fait asseoir sur le siège du juge et lui remet les rôles et registres d'audience, dont il déclare se dessaisir. Il livre ensuite à Ruaud la clé de l'hôtel de ville, dont la grande salle ne sera plus l'auditoire du roi d'Angleterre et de ses officiers, mais celui de la commune et de ses représentants.

Le sénéchal sort ensuite de la maison du Consulat, accompagné des magistrats, des notaires et du peuple. Le cortège fait halte au carrefour de l'ancienne Porte Poulaillère. Sur l'ordre du sénéchal, la trompette sonne et un ban est publié pour annoncer que le roi d'Angleterre et le Prince de Galles, son fils, ont donné et concédé aux consuls et à la commune la juridiction pleine et entière du Château de Limoges. Il est prescrit à tous d'obéir aux officiers municipaux. Les mêmes publications se font aux autres endroits accoutumés. Arrivé aux Bancs charniers de la place du Marché, le sénéchal, toujours en signe de cession et d'investiture, fait toucher aux consuls un des poteaux qui supportent le toit de la halle. Plus loin, même formalité pour la remise des étaux où l'on vend le pain. Les détails sont précis ; les notaires nous font assister à la scène : elle n'est ni sans caractère ni sans grandeur, et nous l'avions naguères proposée comme le meilleur sujet à indiquer à un artiste sérieux, pour la décoration du plafond de la salle des séances, à l'Hôtel de Ville.

Un statut curieux, adopté dans une assemblée de commune et juré, le 22 février 1251 v. st., par les magistrats en charge, les conseillers et le peuple, fait connaître à quel système compliqué on avait recours pour la reddition des comptes des consuls sortant de charge et pour la désignation de leurs successeurs.

Deux jours avant la saint Pierre de février (chaire de saint Pierre à Antioche, 22 février), les consuls et les prud'hommes de l'Hôpital — qui semblent avoir formé un conseil permanent dont les membres, élus par chaque *charrière,* étaient remplacés seulement à leur décès — s'assemblaient à l'Hôtel de Ville. Cependant, dans chaque canton, les chefs de maison se réunissaient et faisaient choix d'un délégué spécial, d'un prud'homme, ayant la confiance de ses concitoyens. Les huit bourgeois ainsi désignés se rendaient aussitôt dans une salle particulière de la maison commune, et c'est à ces mandataires directs et actuels de la population que

les consuls en fonctions devaient rendre compte sinon de tous les actes de leur administration, tout au moins de leur gestion financière. Puis les magistrats se retiraient, et les prud'hommes faisaient leur rapport au Conseil de l'Hôpital demeuré en permanence.

Le 22 février était au Château de Limoges, comme à Saint-Léonard, comme à Brive, comme dans d'autres villes de la région, la date fixée pour le renouvellement des chefs de la commune, dont le mandat ne durait qu'un an et ne pouvait être renouvelé qu'après une interruption de cinq années. La population avait voulu que de ferventes prières montassent ce jour-là vers Dieu, pour implorer les lumières et le secours du Ciel. Plusieurs familles firent des legs considérables pour que d'abondantes aumônes fussent distribuées le 22 février aux couvents et aux pauvres. Vers le milieu du XIIIe siècle, notamment, Simon Borzes et sa femme Aalais laissèrent une rente représentant plusieurs centaines de francs d'aujourd'hui pour que mille religieuses de la province reçussent du pain le jour même de l'élection — *lo jorn qu'om muda los Cossols* — Des prud'hommes nommés par les chefs de la commune étaient chargés de pourvoir à ces distributions charitables.

Le matin du 22, les consuls invitaient les huit quartiers à faire choix chacun d'un prud'homme de l'Hôpital. Ces huit notables, après avoir prêté serment, désignaient deux des consuls en charge, qui juraient de s'acquitter de leur mandat avec la seule préoccupation de l'intérêt de la ville et en mettant de côté tout sentiment personnel. Une tâche délicate incombait à ces deux délégués : ils avaient à décider par quel quartier le consul assigné à chaque *charrière* allait être élu ; car un canton ne nommait jamais le magistrat qui le représentait dans le corps de ville, et chaque groupe de la population avait à désigner un consul choisi dans un autre groupe. Cette répartition faite, les électeurs de chaque charrière étaient successivement appelés et invités à élire un citoyen pris dans la charrière qui leur était indiquée. Au XIIIe siècle, il semble que tous les chefs de maison participassent directement à cette nomination ; au XVIe et même au XVe, les prud'hommes qui se réunissent à l'Hôtel de Ville ont tout l'air d'être des électeurs du second degré, délégués par les citoyens de leur quartier pour procéder à toutes les élections, consulaires ou autres, pendant le cours d'une année. C'est du moins ce qu'on peut conclure de certains passages de nos Registres municipaux de 1511 et 1523 : les *centeniers* dont il est parlé à ces dates pourraient fort bien avoir été chargés de la désignation des consuls comme de celles des juges et

des autres officiers de la ville. Au XVIe siècle, les électeurs prêtent le serment de « bien et loyaument, selon Dieu et conscience, élire ceux qu'ils verront et congnoistront estre ydoines et suffisants ». A la même époque les consuls en charge, les conseillers et partisseurs et quelques notables s'assemblent à l'Hôtel de Ville la veille de l'élection et arrêtent la *visée* ou liste des prud'hommes qui, dans chaque quartier, leur paraissent présenter les conditions d'aptitude et d'honorabilité indispensables pour être consuls. Hors de cette liste d'éligibles, qui comprend nécessairement un très grand nombre de noms, on ne cherche pas de candidats. Pour l'élection des consuls, le vote est exprimé à haute voix, et ce mode de procéder se maintint jusqu'à l'année 1700. A cette époque seulement, le scrutin secret par billets fut adopté. Nous avons dit qu'il y avait huit cantons seulement — puis dix — et que, depuis le XIIIe siècle au moins, les consuls étaient au nombre de douze. Les magistrats, choisis pour compléter ce nombre, étaient probablement désignés par leurs collègues : ils portaient le nom significatif de *Creyssensas*. Aussitôt nommés, les nouveaux magistrats prêtaient serment et entraient en fonctions. Leur premier acte était de se rendre en corps au tombeau de saint Martial où ils vénéraient les reliques du patron de la ville ; le lendemain ils assistaient, revêtus de leurs insignes, à une messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée dans la basilique.

Il ne faut pas croire que les habitants du Château aient joui en paix jusqu'à la fin du moyen âge de l'ensemble de libertés indiqué à cette esquisse. Ils eurent à les défendre tantôt contre l'abbé de Saint-Martial ou le vicomte de Limoges, tantôt contre le Roi et ses officiers. Le vicomte, la ville grandissant, avait vu l'abbé accepter ou même rechercher son appui. Peut-être, lors de l'extension du périmètre des murailles, des hommes lui appartenant, des fonds de sa mouvance avaient-ils été englobés dans l'enceinte : devenu le vassal de l'abbé, à qui il acquitta l'hommage jusqu'en 1363 au moins, mais à l'autorité duquel il avait, dès le XIIIe siècle, entièrement substitué la sienne, il fut l'adversaire le plus acharné et le plus redoutable de la Commune. Une première fois, en 1202, ce seigneur avait profité des embarras de Jean sans Terre, protecteur déclaré de tous les groupes municipaux de la contrée, pour opprimer les bourgeois. Remis en possession de leurs libertés, ceux-ci n'en jouirent pleinement que peu d'années ; car la défaite du duc d'Aquitaine et le triomphe définitif de l'influence française rouvrit au vicomte les portes du Château. Il n'abusa pas cette fois de sa victoire : le fils de Philippe-Auguste avait ratifié les franchises et

coutumes des habitants, et un certain *modus vivendi*, dans lequel chaque partie trouvait satisfaction, fut établi à cette époque. Il dura quarante ans. Nous ignorons dans quelles circonstances la bonne harmonie fut détruite. Une rupture se produisit en 1252 et les hostilités éclatèrent entre le vicomte Gui VI et la Commune ; elles furent presque aussitôt arrêtées, mais elles recommencèrent à la suite de la restitution, par Saint-Louis au roi d'Angleterre Henri III, de certaines parties du diocèse de Limoges (traité de Paris et de Londres) et surtout de la confirmation, par Henri, des coutumes et privilèges de la ville, dont le texte semble avoir été non seulement refondu, mais précisé et développé en beaucoup de points à cette occasion (1260). L'évêque de Limoges, le roi d'Angleterre, le roi de France s'interposèrent sans succès. Une attaque de vive force, tentée par Gui le 6 janvier 1262, fut repoussée. Il mourut peu après ; sa veuve continua la lutte. Celle-ci dura douze ans. A bout de forces, abandonnés par le roi d'Angleterre qui d'abord les avait soutenus, les bourgeois durent subir les dures conditions d'une sentence rendue le 4 avril 1276 par deux arbitres tout dévoués à la vicomtesse. Le nombre des consuls fut réduit à dix ; encore les habitants du Château ne gardèrent-ils le droit d'en choisir que cinq et ces magistrats durent-ils être agréés par le vicomte. La date des élections municipales fut transférée au lundi de Quasimodo. La maison commune, l'arsenal, les fortifications furent livrés au vicomte à qui les arbitres adjugèrent la voirie, la police, les poids et mesures, le contrôle du monnayage. Les habitants furent assujettis à la taille aux quatre cas. Le Conseil de l'Hôpital, qui avait refusé d'acquiescer à ces humiliantes conditions, fut dissous et supprimé pour toujours. Philippe III homologua l'arrêt qui anéantissait les libertés des bourgeois : il se contenta d'en adoucir quelques articles.

Les vicomtes paraissent avoir rendu à la population quelques-unes de ses franchises ; les marchands de Limoges, grâce à leur travail obstiné, rétablirent la prospérité de leur commerce et obtinrent avec de l'argent bien des atténuations à la sentence de 1276 ; mais ils ne reconquirent leurs libertés qu'après le traité de Brétigny et n'en furent officiellement remis en possession qu'en 1365. Cette fois ils les conservèrent plus de cent ans ; car Charles V, pour obtenir que le Château ouvrit ses portes au maréchal de Sancerre, n'hésita pas à promettre aux bourgeois la confirmation de toutes les franchises, de tous les privilèges concédés par les rois d'Angleterre à la commune et aux consuls ; mais des lettres patentes de Louis XI, données au mois de février 1476, établirent à Limoges un maire en titre d'office et imposèrent aux habitants une

constitution municipale calquée sur celles d'un certain nombre de villes, absolument différente de ses anciennes institutions et où la liberté n'avait qu'une bien petite place. Pendant sept ans, les revendications, les plaintes, les démarches, les supplications des habitants du Château, dépouillés de leurs franchises, furent vaines. Après la mort du roi, seulement, la population obtint gain de cause. Au mois de novembre 1483, Charles VIII lui rendit ses consuls et le droit de les choisir. Le jour même, dit-on, de la réception à Limoges des lettres du prince, les bourgeois se réunirent et élurent des magistrats. C'était le 7 décembre 1483, et cette date resta jusqu'en 1760 celle des élections municipales.

A peine remise en possession de ces précieuses libertés, la commune eut à les défendre contre les héritiers des vicomtes qui, depuis plus d'un siècle, fatiguaient les Rois de leurs plaintes et devant toutes les juridictions revendiquaient leurs anciens droits. Les consuls réussirent pendant soixante ans encore à repousser ces prétentions ; ils furent enfin vaincus et un arrêt du Parlement de Paris du 5 septembre 1544 consacra le triomphe définitif des vicomtes. La défaite, toutefois, fut cette fois moins désastreuse et moins complète pour les bourgeois qu'en 1276. Si la justice leur fut arrachée, les consuls conservèrent en fait la police et la population garda le droit d'élire ses magistrats sans l'intervention du seigneur. Mais l'autorité royale et la bureaucratie centralisatrice qui la servait ne les en laissèrent pas longtemps jouir. L'histoire des libertés communales prend fin, à Limoges comme dans bien d'autres villes, dans les premières années du XVIIe siècle. Le fisc, qui les guette depuis longtemps et qui déjà les a maintes fois menacées, leur portera le dernier coup. L'esprit municipal, au reste, comprimé, affaibli, combattu, découragé, n'existe pour ainsi dire plus, et c'est sans révolte, sans indignation, sans larmes, presque sans regret et sans protestation que, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, les habitants du Château de Limoges se voient dépouiller de leurs dernières libertés.

Louis GUIBERT.

LÉONARD LIMOSIN

ET

SON ŒUVRE

Le vif éclat jeté, pendant le moyen-âge, sur notre contrée par les fourneaux des orfèvres limousins pâlissait déjà depuis quelque temps, et la vogue de leurs productions paraissait irrémédiablement déchue, lorsque du vieil arbre qui avait fait preuve d'une si puissante fécondité, jaillit presque soudainement une nouvelle frondaison ; la sève qui semblait épuisée s'épandit plus généreuse encore.

Avec la renaissance de l'art français se manifesta un renouveau inattendu de notre art local. Après quelques tâtonnements, aujourd'hui pour ainsi dire insaisissables, naît chez nous, vers la fin du xve siècle, l'art de l'émail peint, et dès le xvie, Limoges s'en empare d'une main tellement ferme, qu'elle en fait son domaine exclusif. Des centaines d'artistes se forment, s'improvisent plutôt, et, dès leur deuxième génération, portent à son apogée cet art si charmant, si français, qui reste un des patrimoines dont s'enorgueillit à plus juste titre notre cité.

Parmi ces vaillants ouvriers, j'allais presque dire de la première heure, il en est un qui peut personnifier à lui seul l'école de Limoges. Léonard Limosin a imprimé à ses travaux toutes les séductions, il a eu la pleine possession de son art, il n'en est pas qui, le prenant presque à son enfance, l'ait porté plus haut.

Léonard était fils de François Limosin, courtier et aubergiste à Limoges, où il naquit vers 1505 ; il eut lui-même deux fils du nom de François, et mourut entre les années 1575 et 1577. Il avait un frère, Martin, associé avec lui dans ses travaux d'émaillerie, qu'ils durent exécuter dans leurs maisons paternelles contiguës des rues Manigne et des Grandes-Pousses. Martin n'a signé aucun émail et il est probable que le concours qu'il prêtait à son frère a été tout matériel. Les actes de baptême, de mariage et de décès du grand artiste nous

sont inconnus. A peine pouvons-nous, à l'aide de quelques rares mentions, noyées dans l'amas de nos riches archives locales ou des comptes royaux, saisir quelques traces de son existence, constater les dates de quelques-uns de ses séjours à Limoges ou à la cour, recueillir quelques indications sur sa situation de fortune. En somme, tenter une étude biographique de Léonard ou une généalogie acceptable de sa famille serait chose téméraire actuellement. On n'ignorait certes pas à Limoges le grand renom de l'émailleur du roi et la faveur dont il jouissait à la cour, mais peut-être Léonard passa-t-il la plus grande partie de sa vie à Paris, où l'attirait naturellement sa clientèle royale et princière, et c'est là ce qui pourrait expliquer le mutisme de nos archives à son égard. En effet, ce n'est que tout à fait à la fin de sa carrière que nous le voyons appelé aux honneurs et charges du consulat à Limoges, pour l'année 1572, alors qu'il avait dû venir chercher au milieu de ses concitoyens une paisible jouissance du fruit de ses longs labeurs.

Mais j'ai hâte d'aborder l'étude de son œuvre, car si les textes sont presque toujours silencieux sur l'homme et sur l'artiste, l'œuvre de Léonard parle hautement pour lui et jette sur le nom de l'émailleur une brillante clarté.

De qui Léonard Limosin fut-il l'élève? Il ne put recevoir, comme la plupart de ses émules, les enseignements et les traditions de l'atelier paternel, n'appartenant pas à une famille d'émailleurs. Et au moment où il dut se former, nous ne voyons guère à Limoges d'autre atelier florissant que celui de Léonard ou Nardon Pénicaud, dont les productions nombreuses et relativement savantes attestent le développement. C'est dans ce milieu que put se faire son éducation d'émailleur.

Quoi qu'il en soit, aucun des ouvrages connus de Léonard ne trahit, à ses débuts, une manière étrangère à la sienne. A ce point de vue, son œuvre est tout d'une pièce; le tempérament de l'artiste se révèle dès l'origine. Je n'en veux d'autre preuve que ses ouvrages les premiers en date, parmi lesquels je citerai deux plaques d'une suite de la Passion de Notre-Seigneur exécutée en 1534, et que possède aujourd'hui dans ses collections le cercle de l'Union de Limoges, pièces d'une couleur exubérante dans son harmonie et d'un style fougueux et plein de vigueur.

La mention de ces deux intéressants spécimens nous amène naturellement à examiner ici la question des influences qu'a pu subir Léonard, sinon dans la technique, qui lui appartient pleinement, du moins dans le choix, l'arrangement ou la composition de ses modèles.

Pas plus que ses contemporains, il n'échappe d'abord au tribut

que payait encore au commencement du XVIe siècle l'art français à ce style allemand et flamand qui avait su imposer sa puissante domination. Albert Dürer venait de publier en 1509 et 1510 cette série de gravures sur bois si populaire, connue sous le nom de *Petite Passion*. Les ateliers limousins s'en emparent rapidement et en multiplient les reproductions émaillées. L'article était de bonne défaite; Léonard, qui avait à compter, comme d'autres, avec les exigences commerciales, ne craint pas de traduire aussi en émail ces savantes petites planches, qui se prêtaient d'ailleurs si bien à cette interprétation. C'est alors qu'il peint la série dont faisaient partie les deux pièces datées de 1534, que j'ai déjà citées ; et il leur imprime son cachet personnel, laissant loin derrière lui la banalité du copiste.

Mais cet art allemand, avec sa rudesse native, la vulgarité de ses types et son manque de noblesse, n'était pas pour satisfaire le tempérament si fin de notre artiste. Dès l'année suivante, en 1535, il a connaissance des gravures attribuées au Maître au Dé, qui reproduisaient les délicieuses compositions exécutées par Raphaël pour la Farnésine. Il s'en empare le premier et les traite d'une façon magistrale dans cette suite de l'*Histoire de Psyché*, en grisaille, qu'il répètera dix ans plus tard. Ici il se sent à l'aise; ce qu'il lui faut, ce sont les élégances du style italien. Il a renoncé définitivement à l'Allemagne et aux Flandres.

A quelle époque Léonard entre-t-il dans l'école de Fontainebleau? Nous l'ignorons, bien qu'on ait prétendu qu'il y avait été admis fort jeune. C'est en 1548 qu'il devient valet de chambre et émailleur du roi, titre qu'il conserva à peu près jusqu'à la fin de sa vie. Il avait cependant travaillé déjà depuis longtemps pour la cour, comme en témoignent son portrait d'*Eléonore d'Autriche*, daté de 1536 (au Musée de Cluny), et divers autres portraits princiers datés des années suivantes. Nous savons même qu'en 1545 il était à Paris, puisque les comptes des bâtiments royaux nous apprennent que le roi François Ier, en lui commandant les tableaux d'émail des douze apôtres, aujourd'hui à Chartres, avait fait « verballement pris avec lui a V escus sols pour chacun apostre ». Il y est encore en 1547, une fois les émaux achevés, car on lit au même document, relativement au même sujet : « que le dict Limosin a livré, au lieu de Saint-Germain-en-Laye, au roy notre dict seigneur, qui, en mesme instant en a faict don et present en certain endroict qu'il ne veult estre cy déclaré... » Henri II les envoya au château d'Anet, que faisait alors élever sa maîtresse, sous la direction de Philibert Delorme, et ils y ornèrent la chapelle.

De 1535 à 1548, les occasions ne firent pas défaut à Léonard

Limosin d'entrer en relations avec les artistes de Fontainebleau. Aussi adopte-t-il lui-même à ce moment le style de cette école, dont il saura, la plupart du temps, s'épargner les exagérations. Il restera bien français par la distinction, le charme et l'éclat de ses brillantes productions. D'ailleurs, le parti des Italiens ne dominait pas exclusivement à la cour, et Diane de Poitiers affectait d'accorder aux maîtres nationaux une protection spéciale en s'entourant de Philibert Delorme, de Jean Goujon et de Jean Cousin, les collaborateurs de ce dernier. Léonard les connut certainement tous, mais nous avons des raisons particulières de supposer que ses relations furent plus étroites avec Jean Cousin. En effet, Etienne de Laulne, le graveur dont Léonard Limosin s'est souvent inspiré sur le tard, n'était guère, dans ses élégantes planches, que l'interprète des compositions du grand artiste français, et notre émailleur et ce dernier étaient faits pour s'entendre.

Après avoir constaté la partie d'emprunt dans le bagage artistique de Léonard Limosin, comment ne pas faire ressortir aussi ce qui s'y rencontre de personnel au maître? On s'accorde à lui concéder quelques droits à l'originalité; mais nous estimons que la part faite au talent du compositeur, du créateur de l'œuvre, doit recevoir un juste accroissement.

Les travaux de Léonard dont on peut, avec certitude, lui attribuer l'entière propriété artistique sont, il est vrai, peu nombreux. Il a composé et peint, par exemple, le grand tableau sur bois possédé par le Musée national de Limoges, représentant l'*Incrédulité de saint Thomas,* signé de sa main : LEONARD. LIMOSIN. PEINTRE VALET DE CHAMBRE DU ROY, avec la date de 1551 et ses armoiries (1). — On lui doit une suite de gravures, de la plus insigne rareté aujourd'hui, relatives à la *Passion de Notre-Seigneur,* signées, avec ses armes et la date de 1544. On ne connaît actuellement que sept pièces de cette suite, mais elle a dû être complète, puisque nous retrouvons, au Musée de Cluny, douze plaques d'émail signées et datées par Léonard Limosin en 1557, représentant des sujets de la *Passion de Notre-Seigneur,* dont un certain nombre ne sont que la reproduction pure et simple de ses compositions gravées. — Dès 1536, ne signe-t-il pas lui-même le couvercle de coupe, conservé actuellement dans les collections de M. le baron James de Rothschild,

(1) *De sable au chevron d'or cantonné de deux croisettes d'argent, accompagné en pointe d'un vase d'argent d'où yssent trois fleurs de même.* La tête de l'apôtre qui tient le livre sur lequel Léonard a inscrit sa signature passe pour être le portrait de l'émailleur.

décoré du *Combat des Centaures et des Lapithes* et de divers sujets, LEONARDVS LEMOVICVS INVENTOR, 1536? — Le beau carton du portrait du *Connétable de Montmorency*, exposé au Musée de Limoges, et dont la reproduction exacte en émail, un des chefs-d'œuvre du maître, se voit au Louvre, passe pour être l'ouvrage de Léonard.

Ces productions, d'ordre si varié, ont un caractère commun, leur niveau artistique. Léonard, auteur du portrait du *Connétable*, de la suite de la *Passion* du Musée de Cluny, et du tableau de l'*Incrédulité de saint Thomas*, est un artiste capable de fixer en émail ou autrement ses propres conceptions; on ne peut lui refuser la science du dessin, la suite de Cluny prouve l'habileté du compositeur, et quant au coloriste, il est hors de pair.

A ces preuves directes des droits de notre émailleur à l'originalité, il est aisé d'ajouter des considérations de nature à les corroborer. Ainsi, il est évident que, du moment où il a été à même de produire les travaux ci-dessus, son œuvre si considérable (1) doit renfermer bon nombre d'ouvrages dus entièrement, composition et exécution, à Léonard Limosin. Les émaux de ce dernier, dont on peut citer les modèles fournis par d'autres peintres ou dessinateurs, ne sont point si nombreux que le champ des conjectures ne reste vaste quant à l'attribution des cartons.

En 1564, Léonard reçut un témoignage d'estime dont il y a lieu de tenir compte. Il fut appelé à Bordeaux, à l'occasion de l'entrée dans cette ville, de Charles IX et de la Reine Mère, pour « dessigner et paindre les ornements et estrades..., faire tous les ornements, painctures, pourtraictz et autres choses de leur art nécessaires pour ladicte entrée ». Il emmena avec lui ses deux fils François et ses compatriotes Jehan Pénicault et Jehan Miète, peut-être ses élèves. Il leur fut alloué, par le maire et les jurats, pour quarante-cinq jours de travail, cinq écus par jour (environ 160 francs d'aujourd'hui). Etait-ce l'émailleur dont on avait besoin à Bordeaux? Non certes; Léonard y était mandé en qualité de peintre, de décorateur, et on avait recours à lui parce que sa réputation s'était étendue au loin, comme celle d'un artiste dans toute l'acception du mot. Bordeaux, ville d'une tout autre importance que Limoges, ne devait cependant pas être dépourvue d'ouvriers de talent.

Léonard Limosin, esprit largement ouvert, ne s'est pas confiné uniquement dans l'émaillerie, malgré la suprématie qu'il s'y était acquise et qu'il sut conserver toute sa vie. Il a dû faire œuvre de

(1) Léonard a certainement produit plus de mille pièces d'émail.

peintre beaucoup plus qu'on ne le suppose. Il paraît l'affirmer lui-même en signant à maintes reprises « émailleur et *peintre* ordinaire de la chambre du roi ». Et n'expliquerait-on pas ainsi, dans une certaine mesure, l'emploi d'une dizaine des années de son existence d'émailleur dont les dates ne figurent sur aucun de ses émaux ? Il put être appelé ailleurs qu'à Bordeaux dans des circonstances et dans un but analogues. La décoration des palais royaux et princiers n'absorba-t-elle pas aussi une partie de sa carrière ? Ces travaux étaient confiés à un artiste en renom, qui s'entourait de collaborateurs, mais presque toujours le nom de celui qui était en titre a seul survécu. Nous trouvons enfin, en 1561, Léonard chargé, comme expert, à Limoges, de dresser un plan de lieux litigieux, plan colorié, qui a figuré à l'exposition rétrospective de Limoges en 1886.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'estime qui est due à Léonard Limosin, auteur original, et nous reprendrons l'étude plus spéciale de son œuvre, comme émailleur.

Léonard Limosin est après Pierre Reymond, qu'il dépasse, du reste, de toute la plénitude de son talent, l'artiste le plus fécond de l'école de Limoges. Ses travaux tout à la fois signés et datés, qui comprennent près de la moitié de son œuvre immense, ont été exécutés entre les années 1533 et 1574 inclusivement.

Nous avons parlé déjà de ses débuts et fait pressentir combien il avait contribué, dès l'origine, à lancer hardiment l'émail dans sa voie nouvelle. Le cadre de cette étude nous empêche de le suivre pas à pas dans sa longue carrière. Esprit curieux et innovateur, il a tout essayé et toujours réussi. Dès les premières années où apparaît la vaisselle émaillée, Léonard nous lègue des coupes telles que celle de 1536, que j'ai citée précédemment, portant sur le couvercle le *Combat des Centaures et des Lapithes,* mais à l'intérieur duquel il révèle déjà son besoin de sortir de l'ornière. Il n'hésite pas à y peindre les rois François Ier et Charles-Quint entourés d'une cour nombreuse. — L'année suivante, pour prouver que son talent si souple se prêtait à tout, il fait en émail une pièce unique en son genre, un *Jeu d'échecs et de trictrac,* qu'il sait transformer, grâce à son décor léger et délicat, en un objet d'art charmant, précieusement conservé aujourd'hui au Louvre. — Puis c'est, en 1538, une tentative non moins hardie, et dont il se tire, comme toujours, entièrement à son honneur. Il exécute une *Corne de chasse,* mi-partie en grisaille, mi-partie en couleurs, ornée de la légende de saint Hubert, d'arabesques et autres sujets arrangés avec le goût dont il fait preuve sur tous ses ouvrages. Conservée longtemps dans les collections de sir Walpole, elle en sortit en 1842, au prix de 3,543 francs, pour

Cliché obtenu avec les appareils de J. Faissat, Constructeur à Limoges.

Phototypie J. Royer, Nancy.

PLAT ÉMAIL

LE FESTIN DES DIEUX, PLAT AUX ARMES DU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY

EXÉCUTÉ PAR LÉONARD LIMOSIN EN 1555.

atteindre, en 1892, à la vente Magniac, à Londres, celui de 165,375 francs. On se recueille, comme épouvanté, devant l'éloquence brutale d'une telle consécration du talent de notre artiste. Ce prix colossal n'est pas, d'ailleurs, comme nous le verrons, le plus élevé qu'aient atteint ses travaux. — Les collections anglaises, auxquelles il faut trop souvent avoir recours, si l'on veut connaître en son entier l'œuvre de Léonard, renfermaient un autre objet des plus curieux. C'est une *Fontaine,* exécutée pour Diane de Poitiers en 1552. D'une base triangulaire s'élève un vase à haute tige, renfermant des tuyaux d'où l'eau s'épandait gracieusement au dehors. Elle était décorée, en grisaille et couleurs, de nymphes au bain, de sujets mythologiques et d'une profusion d'arabesques. Elle fut vendue 21,000 francs, à la vente de la célèbre collection Fountaine, à Londres, en 1884. — Nous ne parlerons pas des autres objets de formes si variées que notre émailleur s'est plu à orner avec sa fantaisie et son habileté ordinaires, tels que flambeaux, vases, assiettes, encriers, miroirs, salières, coffrets, etc.

Je m'empresse, pour en finir avec l'étude de la partie plus spécialement décorative de son œuvre, d'arriver à ce monument du genre, au grand plat ovale, représentant un *Festin allégorique des Dieux,* peint en 1555 pour le connétable Anne de Montmorency (1). Léonard Limosin a transporté sur son plat la composition de Raphaël, gravée par Marc-Antoine, et avec son aisance d'arrangeur, avec son audacieuse liberté qui fait fi des difficultés, et aussi des convenances, il a métamorphosé Jupiter en Henri II, qu'il accoste, sans plus de façons, de Catherine de Médicis, et de Diane de Poitiers amoureusement serrée contre le roi. Tous les autres personnages offrent les traits des seigneurs de la cour des Valois, et l'on y reconnaît aisément le grand connétable, dont les armes, la couronne et le collier de l'ordre de Saint-Michel s'étalent au sommet, pour garnir l'espace laissé vide par la composition. La traduction de la gravure est libre et l'artiste prouve, dans la modification des attitudes et des mouvements, que la servilité n'était pas son fait. Nous ne connaissons rien de plus gracieusement élégant que les jeux de petits enfants nus parmi des guirlandes de feuillages et de fruits qui garnissent le marly du plat. La vente de la collection Fountaine, en 1884, a été l'un des grands événements artistiques de ces dernières années. L'adjudication de ce plat y produisit une véritable sensation, lorsque le marteau du commissaire-priseur anglais s'abattit sur l'enchère de 183,750 francs.

(1) Voir la reproduction de ce plat en tête de cette étude

Si tous les genres ont été familiers à Léonard Limosin, si la souplesse de son talent lui a permis de se plier avec distinction à toutes les exigences, et s'il s'est montré en tout et partout supérieur à ses émules, l'objectif de son choix a été le plus noble : la figure, le sujet, le tableau en émail. Son œuvre ne comprend, en effet, qu'un nombre relativement minime de pièces de vaisselle d'apparat ou d'objets de décor, le reste se compose de plaques de toutes formes et de toutes dimensions, tantôt uniques, tantôt par séries ou réunies en assemblages habilement combinés. Et ce qu'il affectionne de préférence, c'est le sujet religieux ; les scènes mythologiques lui fourniront aussi de charmants motifs et il ne cessera d'avoir recours à d'ingénieuses allégories.

Nous ne pouvons signaler ici que quelques-uns des tableaux d'émail les plus importants exécutés par Léonard. C'est d'abord, la suite de l'*Histoire de Psyché*, peinte en grisaille, que nous avons mentionnée déjà et dont on peut voir au Louvre un superbe spécimen, *Psyché emportée par Zéphir*, sur lequel se lit, avec la signature, la date de 1535. Le succès qu'elle obtint engagea l'artiste à la répéter plusieurs fois. Nous avons dit un mot également de cette série des *Douze Apôtres* que lui commanda François Ier en 1545, et que notre émailleur livra en 1547 au roi Henri II. Ces figures en pied qui, avec leur entourage d'émail, mesurent près d'un mètre de hauteur, restèrent jusqu'à la Révolution l'ornement de la chapelle du château d'Anet, puis confisquées au profit de la Nation, elles furent envoyées à Chartres, et accordées à l'église Saint-Pierre, après le rétablissement du culte, en 1802. On les y admire encore aujourd'hui. Les comptes des bâtiments royaux établissent que les cartons de ces émaux avaient été commandés par le roi au peintre Michel Rochetel. Il n'y a donc pas de critique à faire de ces figures, relativement à notre émailleur, et il faut se borner à reconnaître le grand parti décoratif qu'il en a tiré. On peut, du reste, s'en rendre compte au Musée national de Limoges, par l'examen des douze reproductions en couleur et de grandeur d'exécution que nous y possédons (1). — Citons encore de nombreuses suites de *Sibylles* et de *Prophètes* ; le Musée de Limoges offre d'intéressants

(1) Il convient d'ajouter, à propos de ces tableaux d'émail, qu'ils marquent, dans leur technique, une innovation de la part de leur auteur. Ils sont peints sur fond blanc et lavés largement en émaux de couleur dans les ombres et demi-teintes, à la facon des peintures sur faïence, dont ils rappellent l'effet Cette voie nouvelle qui s'ouvrait à l'émail offrait de graves dangers. Léonard se tira en maître d'une tentative hardie, mais ne poursuivit pas cette méthode.

spécimens de ce genre d'ouvrages, que Léonard a répétés à diverses époques de sa vie. — On voit au Musée de Cluny, comme nous l'avons fait remarquer, une collection de douze grandes plaques ovales représentant des scènes de la *Passion* ou de la *Vie de Notre-Seigneur*, exécutées en 1557 par notre émailleur, d'après ses propres gravures. Il faut avoir contemplé ces belles peintures pour savoir jusqu'où Léonard a su pousser la splendeur de son coloris, le moelleux de sa touche, l'allure imprimée à ses personnages. Lui seul était capable de faire les figures d'Adam et d'Eve, dans la *Descente aux limbes*. — A la vente de la collection Spitzer, en 1893, a figuré un important tableau bien connu, composé d'une grande plaque centrale, encadrée par quatorze sujets formant bordure. Au milieu est la scène de Neptune commandant aux vents de s'apaiser, exécutée d'après Raphaël, ou plutôt d'après la gravure de Marc-Antoine à laquelle on a donné pour titre la fameuse interjection du dieu : *Quos ego !* Cette plaque, d'une tonalité bleu foncé, a permis à l'émailleur d'enlever sur un fond relativement sombre, la figure de Neptune avec une grande puissance d'effet. Le tempérament de l'artiste se révèle ici dans toute sa vigueur. La pièce a atteint le beau prix de 64,000 francs. — Nous ne pouvons, malgré notre désir, nous attarder devant les principaux ouvrages du maître, et nous terminerons l'étude de ce genre de peintures par l'examen de son chef-d'œuvre, les émaux dits *Tableaux de la Sainte-Chapelle*, le monument le plus considérable de la peinture en émail, que nous sommes fiers de posséder dans les galeries nationales du Louvre. C'est en 1553, au moment où il était dans la plénitude de son talent, que Léonard exécuta, en une année, ces deux tableaux, de plus d'un mètre de hauteur, et ne comprenant pas moins de quarante-six plaques. Ils lui avaient été commandés par Henri II pour orner deux petits autels de la Sainte-Chapelle du palais. Les deux plaques ovales qui occupent le centre des assemblages représentent, l'une, la Crucifixion, l'autre, la Résurrection. Dans les quatre médaillons inférieurs on voit, se faisant face deux à deux, les portraits en pied et agenouillés, d'abord de François Ier et Léonore d'Autriche, puis d'Henri II et Catherine de Médicis. Dans les quatre médaillons supérieurs, sujets de la vie du Christ. Les huit écoinçons intermédiaires offrent des anges debout tenant les emblêmes de la Passion de Notre-Seigneur. Le reste est du décor. Une monographie détaillée de ces tableaux serait nécessaire pour les étudier comme ils le méritent. Il suffira de dire que l'éclat et le charme de ces compositions sont restés inimitables. L'exécution est simple, large, souple et forte à la fois, le modelé gras et puissant sans lourdeur, le coloris solide et lumineux. Tous les procédés y sont mis en œuvre avec

cette aisance dont Léonard a eu seul le secret : les transparences laissant ressortir l'éclat du cuivre ou les feux du paillon, les accents moelleux des préparations en blanc ou par apprêt de noir, les touches nuageuses de blanc qui accusent les reliefs, les finesses éclatantes des rehauts d'or, tout a été mis à contribution, et le pinceau magique du maître y a fixé la suprême expression de son art.

Lorsqu'on a apprécié Léonard Limosin, comme artiste original, compositeur ou interprête ingénieux, décorateur plein d'esprit et d'inépuisables ressources, et peintre de sujets auquel la fantaisie charmante ou le large tableau conviennent également, il semble que le cycle des évolutions de l'artiste a été parcouru en son entier, et que l'examen de son œuvre est épuisé. Cependant notre étude serait incomplète si nous ne mettions ici en lumière un des titres les plus indiscutables de Léonard à sa renommée, titre qui, joint à ceux que nous venons de développer, lui a permis de conquérir une place honorable au milieu des maîtres de son temps. Il nous reste à parler de Léonard, peintre de portraits.

Les portraits furent en grande vogue au XVIe siècle, comme en témoignent les innombrables reproductions des traits des personnages célèbres de cette époque qui nous ont été conservées, notamment ces précieuses séries de crayons empreints de toute la distinction de notre art national. Léonard Limosin, dont l'esprit si fin était toujours en éveil, eut le mérite incontesté de créer un genre nouveau, le grand portrait en émail. Ce genre offrait l'avantage de fixer d'une façon indélébile les figures des modèles, en leur ajoutant toutes les séductions d'une palette à laquelle ne peut prétendre la peinture ordinaire. Léonard invente ce mode de représentation dès ses débuts d'émailleur et le poursuit, sans rival, jusqu'à la fin de sa carrière. Ici comme ailleurs, le succès couronne brillamment l'innovation du maître ; les rois, les princes, les puissants et les illustres du temps s'adressent à notre artiste ou se voient prévenus par lui dans leur désir de posséder l'image inaltérable de leur physionomie. Les grands personnages ne se bornent pas à réclamer leur propre portrait, ce sont de véritables galeries iconographiques qui se forment chez eux. De là ces séries de grands portraits dont nous connaissons de nombreux spécimens, avec ou sans entourages d'émail, de dimensions et de formes régulières, destinés à décorer les lambris des palais. Ils avaient été introduits de cette façon dans les boiseries des salles de Fontainebleau, et ils ne contribuaient pas peu à la somptuosité de leur décor. L'inventaire des meubles de Catherine de Médicis, en 1589, nous apprend que le cabinet des émaux de la reine renfermait le chiffre, qui paraîtrait incroyable si

le document authentique et détaillé n'en faisait foi, de deux cent cinquante-neuf émaux, dont « n° 842, trente-neuf petitz tableaux d'émail de Limoges en forme ovalle, enchassez dans le lambris dudict cabinet », et « n° 843. Trente-deux portraits d'environ ung pied de hault de divers princes, seigneurs et dames, enchassez pareillement dans ledict lambris ». Ces portraits, d'un pied de haut, tous l'œuvre de Léonard, n'étaient autres que ceux qui font encore aujourd'hui notre admiration dans nos grandes galeries publiques, et que se disputent follement les riches amateurs lorsqu'un événement inattendu leur fait subir le feu des enchères (1).

Le nombre de ces magnifiques ouvrages qui nous sont connus est trop considérable pour que nous essayions d'apprécier ici même les plus importants d'entre eux. Nous ne pouvons, toutefois, clore cette rapide étude sans dire quelques mots de celui de ces portraits qui est, peut-être, le plus célèbre, et que chacun a contemplé dans la galerie d'Apollon, au Louvre. Je veux parler du portrait du *Connétable Anne de Montmorency*, ce chef-d'œuvre du maître, daté de 1556. La plaque centrale, de forme ovale, et haute de 0m,45 centimètres, est entourée de huit autres plaques diversement découpées, faisant encadrement et donnant une hauteur totale de 0m,72 centimètres. L'ensemble forme un monument d'aspect aussi noble qu'élégant, et disposé de façon à mettre dans toute sa valeur la figure, sur laquelle l'intérêt est reporté. La pièce n'est pas moins étonnante par la simplicité des moyens et du parti pris que par la richesse et l'ampleur de l'effet. Dans le modelé de la figure, sur lequel Léonard a concentré son effort, il se révèle miniaturiste accompli. Ici encore, il faut se répéter pour dire que Léonard invente, et invente sans cesse. L'exécution d'un portrait par les procédés ordinaires de la peinture en émail, où le modelé ne s'obtient que par des épaisseurs successivement accumulées de blanc, présentait presque une impossibilité. Notre émailleur ne s'attarde pas à des recherches vaines. Les combinaisons chimiques d'une palette nouvelle à créer ne sont pas pour arrêter celui qui a

(1) A la vente Seillière, en 1890, le portrait de *Catherine de Médicis* fut vendu 60,000 fr. à M. Lowengard. — Celui de *Charles de Guise, cardinal de Lorraine*, provenant de la collection Danby-Seymour, a été acheté 50,000 fr. par le musée de South Kensington. — Ceux du *Cardinal Louis de Lorraine* et d'*Anne d'Este*, sa mère, ont été adjugés en 1892, à la vente Magniac, à Londres, 76,125 fr. à M. Wertheimer. — A la même vente, M Lowengard enlève les portraits de *Charles IX* et de sa femme *Elisabeth d'Autriche*, pour 78,750 fr. — Enfin, à la vente Seillière déjà citée, c'est M. Maurice Kahn qui obtient le portrait seul de *Louis de Gonzague, duc de Nevers*, pour 97,000 fr.

toujours trouvé le succès en allant de l'avant. Il compose des couleurs vitrifiables appropriées à son travail, et plein de foi en son art et en sa valeur, il applique en maître la miniature à l'émail. Que restera-t-il à inventer par Toutin cent ans plus tard ?

La fortune a souri à notre artiste, mais Léonard Limosin fut un vaillant ; et il serait aussi injuste qu'inutile d'arguer de l'infériorité de quelques productions qu'a pu motiver parfois une certaine hâte commerciale, sans les rendre indignes du maître, pour lui en susciter un grief. La carrière de notre émailleur fut de celles dans lesquelles la saine critique ne peut relever aucune blâmable défaillance. De son vivant, Léonard obtint la faveur de quatre rois ; il compta dans sa clientèle les princes et les plus illustres familles de son temps, comme en font foi les armoiries de leurs nobles destinataires peintes sur ses ouvrages. Ses concitoyens lui témoignèrent leur estime. Aujourd'hui, cette consécration du talent par des contemporains a reçu la sanction du temps, sa renommée a fait preuve de bon aloi. Ne trouve pas qui veut l'occasion de donner toute sa mesure. Léonard a eu, il est vrai, cette chance ; mais, sa mesure, il l'a donnée telle, comme je le disais en commençant, qu'il demeurera toujours et qu'il demeurera seul la personnification de l'école de Limoges.

Louis Bourdery.

DE LA

CIVILISATION EN LIMOUSIN

Pendant le moyen âge féodal

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans la vaste Aquitaine du moyen âge qui, depuis le traité de Verdun, couvrait un grand tiers de la France, de la Loire à la Garonne et de l'Océan aux Cévennes, la civilisation a eu plusieurs foyers distincts, assez éloignés les uns des autres.

Le plus ancien, c'était incontestablement Bourges. Dans cette ville qui avait été choisie, dès le premier siècle avant notre ère, pour capitale de l'une des quatre grandes provinces de la Gaule romaine, les archevêques avaient hérité de quelques-unes des prérogatives politiques des gouverneurs romains. Comme métropolitains de l'Aquitaine I, comme primats des trois Aquitaines, ils tenaient dans la hiérarchie ecclésiastique un rang éminent qui faisait de leur ville une capitale régionale, le rendez-vous de tout ce qu'il y avait d'illustre dans la province. C'est là que se conservait obstinément le souvenir de la Grande Aquitaine d'Auguste, que se réunissaient les conciles communs aux diocèses voisins, et que s'agitaient les questions de droit, de discipline et d'histoire ecclésiastique intéressant notre région. N'est-ce point à Bourges également que se trouve la plus magnifique cathédrale gothique qu'il y ait au sud de la Loire, et ce palais de Jacques Cœur qui, aujourd'hui encore, fait l'admiration du visiteur? N'est-ce point à Bourges, enfin, que fut fondée, au déclin du XVe siècle, l'une des grandes universités du royaume?

Mais, de bonne heure, Bourges avait été supplanté par Toulouse comme capitale politique de l'Aquitaine. Les Wisigoths avaient placé dans cette ville le centre de leur domination, et ce privilège

subsista aussi longtemps qu'il y eut un royaume d'Aquitaine, c'est-à-dire jusque vers la fin du IXe siècle. Lorsque Toulouse ne fut plus que la capitale du comté de ce nom, appelé plus tard Languedoc, il perdit quelques-uns de ses titres au respect des populations. Il les recouvra quatre siècles après, lorsque la faveur des Capétiens eut fait de cette ville le chef-lieu des domaines royaux dans le midi de la France et comme l'auxiliaire du pouvoir central. Par la possession d'une université qui date de 1233, d'un parlement qui remonte à 1302 (1), d'un archevêché érigé en 1317, Toulouse redevint bien véritablement, au point de vue politique, la « reine du Midi », et sut ajouter à sa couronne un fleuron de gloire littéraire par cette Académie des Jeux floraux dont le nom de Clémence Isaure est resté inséparable.

La maîtrise de l'Aquitaine, dont Toulouse se trouvait dépossédé depuis le Xe siècle, était passée à Poitiers. C'est dans cette petite ville, grâce à la valeur personnelle de ses comtes, que se concentra pendant trois siècles la vie féodale d'une grande moitié du territoire qui s'étend des Cévennes à l'Océan. Nul doute que, dans l'estime des rudes seigneurs de ce temps, Poitiers l'emportât considérablement sur Bourges. Mais quand, au XIIIe siècle, Poitiers ne fut plus que la capitale du Poitou, on vit bien que l'importance politique ne suffit pas à fonder la suprématie d'une ville. Au cours du XVe siècle cependant, Poitiers se releva de sa déchéance. Le roi de France, en lutte contre les Anglais de Guyenne, y avait établi son quartier général, transféré son parlement, fondé une université. C'est au règne de Charles VII que commence le rôle historique de Poitiers dans la France moderne.

Parlerais-je maintenant de Bordeaux qui succéda à Poitiers comme capitale féodale de la Guyenne? Vous me reprocheriez, Messieurs, de n'en rien faire, aussi connue que soit l'histoire de cette ville. Pour tardif qu'ait été, à certains égards, son avènement définitif au rang qu'il occupe, Bordeaux a un glorieux passé dont quelques traits lui appartiennent bien en propre. Comme Lyon sur la frontière opposée, Bordeaux a d'abord grandi par la pratique du commerce et de l'industrie. Et si, plus tard, vers la fin du moyen âge, il a obtenu par surcroît la considération qui s'attache à la possession d'une métropole ecclésiastique, d'un parlement, d'une université, organes de tout gouvernement social, il n'en subsiste pas moins que Bordeaux représente avant tout dans le passé, comme encore aujourd'hui, l'union des forces économiques et des forces morales.

(1) Mais qui fut, il est vrai, supprimé en 1312 et rétabli seulement en 1419.

Auprès des quatre villes que je viens de nommer, Clermont fait moindre figure. Il y aurait injustice cependant à ne point se souvenir que l'Auvergne a été, aux premiers siècles de notre histoire nationale et jusqu'au dixième, une terre fertile en grands événements et en hommes supérieurs à leur temps. C'est dans cette province que la lutte des Gaulois contre les légions romaines a trouvé son terrain le plus favorable; que les écoles latines ont le mieux rivalisé avec celles d'Autun et de Bordeaux, célèbres entre toutes. C'est à Clermont que se sont tenus, du VIe au XIIe siècle, nombre de conciles provinciaux, ces assises parlementaires du moyen âge. C'est Clermont qui a donné naissance à Grégoire de Tours, l'historien des Francs; comme Aurillac à Gerbert, moins illustre pour être devenu pape que pour avoir acquis chez les Musulmans d'Espagne toute la science positive de son temps. Enfin n'est-ce point en Auvergne qu'est le berceau de cette si ancienne et si remarquable école d'architecture romane, dont les types se retrouvent dans la plupart des provinces du Massif central ?

Voilà donc cinq foyers de civilisation dans la Grande Aquitaine du moyen âge. Grâce aux récents progrès de l'érudition historique, je puis ajouter, sans crainte d'être contredit, qu'il y en eut un sixième (1). Et puisque l'honneur m'échoit, Messieurs, de vous parler du foyer limousin, le moins connu de tous, le plus digne de l'être, je ne puis moins qu'en rassembler devant vos yeux tous les rayons épars, dussé-je pour cela imposer à votre attention un plus long effort.

*
* *

La plus ancienne manifestation dont nous devions tenir compte dans l'histoire de la civilisation en Limousin, c'est assurément celle des arts mineurs. Grâce à la survivance des procédés de l'antiquité, le façonnage des métaux précieux fut pratiqué chez nous d'une manière ininterrompue, pendant tout le haut moyen âge, et même avec tant de succès que, pour la donnée générale du type des monnaies, « le centre et l'ouest de la Gaule restèrent [durant toute la première moitié du VIIe siècle], tributaires de l'école artistique limousine » (2).

Il en fut de même de l'orfèvrerie et de l'argenterie, réfugiées,

(1) Et même un septième pour qui connaît l'histoire du Puy-en-Velay. Mais comme ce foyer est certainement inférieur à celui du Limousin, nous ne nous y arrêterons pas.

(2) Engel et Serrure, *Traité de numismatique du moyen âge*, t. I, 1891.

après les désastres du Ve siècle, dans la naissante abbaye de Solignac que gouvernait saint Eloi. Répandus plus tard dans d'autres monastères et plus particulièrement dans ceux de Saint-Martial et de Grandmont, les argentiers et les orfèvres limousins devinrent, du Xe siècle au XIVe, par l'abondance et la valeur de leurs produits, les grands fournisseurs de la société de ce temps, à tel point qu'on retrouve aujourd'hui, par toute la France et même à l'étranger, les spécimens de leur industrieuse activité.

Sur ces pièces d'orfèvrerie : châsses, custodes, croix, autels portatifs, etc., on s'avisa de bonne heure d'adapter des émaux pour en rehausser la valeur décorative. Emaillerie et orfèvrerie sont ainsi devenues chez nous deux arts inséparables ou, si vous voulez, un seul et même art, pratiqué par les mêmes mains et visant aux mêmes fins. Ces émaux du moyen âge, nous les appelons émaux incrustés, en raison du mode de leur application et par opposition aux émaux peints du XVIe siècle.

Il y a une quarantaine d'années, quelques archéologues entrevoyaient déjà l'importance historique de nos ateliers limousins, et volontiers en parlaient avec enthousiasme. Mais c'est seulement à une date fort rapprochée de nous et grâce aux persévérants efforts d'un homme que vous connaissez tous, que la démonstration a été faite, certaine, irréfutable, de la perfection hors ligne et de la surprenante expansion de ce qu'on appelait alors « l'Œuvre de Limoges » (1).

J'ai parlé d'arts mineurs. Est-ce à dire que je doive m'arrêter maintenant à l'histoire des arts plus vraiment plastiques ?

Il n'en sera rien, Messieurs. Ni la peinture, ni la sculpture, ni l'architecture n'ont jeté chez nous un éclat particulier. Comment oublierais-je cependant ces gouaches de l'abbaye de Saint-Martial que nous a rendues, il y a vingt ans à peine, le zèle éclairé de M. de Bastard d'Estang, — et ces miniatures des manuscrits de la même abbaye, qui attendent encore pour être connues et appréciées de tous, qu'un artiste doublé d'un archéologue veuille bien en entreprendre et l'étude et la reproduction ? Comment passerai-je sous silence ces ravissantes églises romanes du XIIe siècle, qui couvrent notre territoire, plus particulièrement dans les vallées de la Vienne et de la Vézère ? Le malheur est qu'elles n'appartiennent pas en propre au Limousin. Les styles particuliers qu'elles traduisent ont pris naissance en Auvergne pour les unes, en Périgord pour les autres, même en Poitou et en Berry. Et la plus illustre de ces

(1) Voy. l'*Œuvre de Limoges*, par M. Ernest Rupin, in-4° de 617 pages et 660 figures, 1890.

églises, la plus ancienne peut-être, à coup sûr la plus connue des hommes de ce temps (je veux parler de Saint-Martial de Limoges), paraît avoir été comme œuvre d'architecture la moins digne d'attention. A cet égard, le Limousin n'a point su trouver les hautes inspirations qui ont donné à l'Auvergne Notre-Dame du Port, et au Périgord la basilique de Saint-Front.

Bien plus faible encore a été chez nous la manifestation des facultés d'investigation scientifique. Et cependant le grand nombre d'édifices qui furent construits en Limousin aux XIe et XIIe siècles laisse deviner que l'étude de la géométrie y avait ses adeptes. On n'élève pas une cathédrale, non pas même une simple église paroissiale sans connaître les propriétés des lignes et des surfaces, les lois de la statique et de la proportion. Quoique à peu près dénuée de preuves directes (1), notre conjecture ne saurait être traitée de chimérique. Nous ne la présentons d'ailleurs que pour nous acheminer à parler de l'astronomie, cet autre membre du *quadrivium* de ce temps. Déjà au Ve siècle, l'auteur du cycle pascal qui fut en usage jusqu'à l'introduction du calendrier grégorien, est un certain Victor que l'on croit originaire de notre province. Quatre cents ans plus tard, un moine limousin, écrivant la vie de Louis le Débonnaire, nous apprend que l'empereur le consultait volontiers sur la raison des phénomènes astronomiques. Il y avait, en effet, au IXe siècle, pour les études de ce genre, un milieu possible dans l'abbaye de Saint-Martial, qui possédait en nombre les manuscrits de l'antiquité. C'est là sans doute qu'avait été instruit ce biographe anonyme que la postérité appelle l'Astronome limousin.

Il ne paraît point avoir eu d'imitateurs pendant la période féodale. Par contre, vous serez peut-être surpris, Messieurs, d'entendre dire qu'un autre moine de Saint-Martial, Bernard Itier († 1225), est considéré par de savants historiens comme l'inventeur de la science de Gall. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'il possédait des notions de cranioscopie très développées, qui témoignent de la curiosité de son esprit. Ce qui est non moins certain, c'est que ce même Bernard Itier, grâce à la connaissance qu'il avait des écrivains grecs et latins, tient la première place parmi les grammairiens limousins du moyen âge : l'abbé Géraud, à Saint-Augustin de Limoges; le moine Vernon, au monastère de Beaulieu; l'archidiacre Gaubert, à Limoges. Bernard Itier les suit d'ailleurs de plus d'un siècle.

(1) On connaît cependant à Saint-Martial de Limoges un moine-architecte du nom de Pierre, Xe s., — et un autre dans l'abbaye de Grandmont du nom de Gérard, XIIe s. (Voy. l'*Hist. littér. de la France*, VII, 139, et IX, 220.)

Après le besoin de connaître et de savoir, celui d'enseigner eut son tour et donna naissance à l'hagiographie et à l'historiographie.

Des hagiographes je ne dirai qu'un mot. Sur une quarantaine de saints dont la vie a été écrite en Limousin, les trois quarts ont vécu antérieurement à l'an mil, un quart seulement postérieurement à cette date. Il semble donc que cette littérature édifiante appartient plus spécialement à la période du haut moyen âge, et cela est vrai d'une façon générale. Toutefois elle a encore produit durant la période féodale de nombreux écrits, plus nombreux que ne le donnerait à croire la proportion numérique que je viens d'établir, beaucoup de saints des VIe, VIIe et VIIIe siècles n'ayant trouvé de biographes qu'au XIe et au XIIe. Il y a là une question intéressante dont l'examen n'a pas encore été fait avec toute la critique désirable.

De l'hagiographie est sortie, en quelque mesure, l'historiographie. Mêmes visées édifiantes à l'origine de celle-ci, et souvent même oubli ou même dédain du monde réel dans lequel se meut l'humanité, la pauvre humanité. Or du Xe au XIVe siècle, notre province a été le centre d'un mouvement historiographique auquel il n'y a rien de comparable dans le reste de l'Aquitaine. Les abbayes de Saint-Martial et de Saint-Martin de Limoges, celles de Vigeois, de Grandmont, d'Uzerche eurent alors leurs annalistes et leurs chroniqueurs pour raconter l'histoire de leur temps. Le plus célèbre fut Adémar de Chabannes, longtemps moine à Saint-Martial avant de passer à Saint-Cybard d'Angoulême. Adémar eut, à Limoges même, des continuateurs empressés dans Pierre de Barry, Bernard Itier, Etienne de Salviniec, Hélie de Breuil. Sur le tard du moyen âge, Bernard Gui dans le monastère des Jacobins, le chanoine Maleu à Saint-Junien, se firent eux aussi chroniqueurs de leur temps et même historiens du passé.

Le développement des facultés littéraires revêtit bientôt d'autres formes, et ce n'est point un fait sans portée que l'existence à Saint-Martial de Limoges d'une école d'hymnologie latine qu'on a cru pouvoir placer presque sur le même rang que celles de Saint-Gall et de Saint-Victor de Paris. Née au Xe siècle, cette école se continua jusqu'au XIIe et répandit ses séquences et ses tropes jusqu'en Allemagne et en Angleterre (1). S'il n'est point prouvé que toutes ses

(1) *Die Prosen der Abtei Saint-Martial zu Limoges aus Troparien des X, XI und XII Jahrhunderts*, herausgegeben von Guido-Maria Dreves, S. I. Leipzig, 1889. — Nous avons rendu compte de cette publication dans le *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, XXXVII, 428.

productions appartiennent aux moines de Saint-Martial, du moins peut-on tenir pour certain qu'elles sont, pour la plupart, d'origine limousine.

Entre ces deux formes de l'esprit poétique : l'hymne religieuse qui apparaît au xe siècle, et la tenson amoureuse, qui va surgir au xiie, nous devons supposer un lien de continuité historique, je veux dire l'existence de chants populaires, aujourd'hui perdus, qui, se dégageant peu à peu de leur gangue latine, arrivèrent à s'exprimer dans une langue si souple et si pure que le premier né des troubadours, le duc d'Aquitaine Guillaume IX, composa lui-même dans le dialecte de notre province, comme bientôt aussi maint troubadour de Périgord, de Saintonge et de Gascogne. C'est seulement l'infirmité de notre esprit, l'impossibilité d'exprimer simultanément des faits synchroniques, qui nous obligent à tout scinder. Dans la poésie des troubadours nous sommes surtout frappés par ce qui la distingue de la poésie ecclésiastique : la langue et l'inspiration. Au fond l'une et l'autre procèdent d'un même mouvement des intelligences parvenues à maturité et pressées de s'exprimer au dehors d'une manière ou d'une autre.

Ces poètes de langue populaire, les premiers de l'Europe par date de naissance, ont eu dans notre province plus d'un représentant. Eble de Ventadour, Bertrand de Born, Bernard de Ventadour, Giraut de Borneil, Gaucelm Faidit, sont les plus célèbres (1). L'admiration du Dante a même placé deux d'entre eux au plus haut du Parnasse provençal : Bertrand de Born comme chantre des exploits de guerre; Giraut de Borneil comme chantre des sentiments d'honneur et de vertu. Mais l'admiration du Dante s'est un jour fourvoyée, de l'avis de tout le monde, en attribuant à un autre poète de ce temps, Arnaud Daniel, un sceptre qui appartient plus justement, comme chantre de l'amour, à Bernard de Ventadour.

Si la poésie lyrique a si largement fleuri dans notre province, c'est que l'instrument qui servait à l'expression des idées et des sentiments était depuis longtemps forgé. Bien avant ses troubadours, qui n'apparaissent qu'au milieu du xiie siècle, le Limousin, seul des provinces du Midi, possédait trois monuments écrits de sa langue vulgaire : le premier, le *Poeme sur Boece*, est de la fin

(1) C. Chabaneau, *la Langue et la Littérature du Limousin*, dans la *Revue des langues romanes*, 1891. — Si le Limousin a quelque droit à revendiquer les deux Périgourdins Bertrand de Born et Giraut de Borneil, ce n'est pas parce qu'ils ont écrit dans le plus pur dialecte limousin, c'est surtout parce que la partie du Périgord où ils sont nés faisait alors partie de la vicomté de Limoges.

du xᵉ siècle ou peut-être du commencement du xiᵉ. Je n'en dirai qu'une chose : c'est le plus ancien écrit qui nous soit parvenu de la littérature de la France méridionale. Des deux autres, il y a lieu de nous occuper plus longuement.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, combien a été rare et indigente l'inspiration épique dans la France du Midi. Alors que, dans la France du Nord, l'épopée se développe avec une puissance singulière et pousse un branchage touffu autant que vigoureux, nos troubadours restent comme indifférents aux luttes militaires, aux combats héroïques, qui n'ont pourtant pas manqué à cette terre du soleil et de la vaillantise. A cette indifférence, il y a eu cependant trois exceptions. L'une appartient au Languedoc : c'est la *Chanson de la croisade* contre les Albigeois, que peut-être vous connaissez. Les deux autres se rencontrent en Limousin; le poème de *Girart de Roussillon* a été composé très vraisemblablement dans la Marche limousine au xiiiᵉ siècle (1), et la *Chanson d'Antioche*, qui date du commencement du xiiᵉ siècle, a eu pour auteur un clerc de notre province, Grégoire Béchade. Mentionné par le chroniqueur Geoffroy de Vigeois, mais perdu de bonne heure, ce poème épique faisait l'objet de nos regrets quand, tout dernièrement, la science de M. Paul Meyer en a discerné de notables parties dans un manuscrit inédit de l'Académie de Madrid (2). L'œuvre de Grégoire Béchade a donc repris pour nous vie et réalité. C'est le troisième en date des monuments en langue vulgaire que je vous annonçais tout à l'heure.

Le second est une traduction des premiers chapitres de l'évangile selon saint Jean, qui fut faite au xiᵉ siècle, très certainement en Limousin, très probablement au monastère de Saint-Martial (3). C'est la plus ancienne version de ce genre qu'ait eue le midi de la France, puisqu'elle est antérieure à la célèbre *Bible des Vaudois*. Or, pour modestes qu'elles paraissent aujourd'hui, ces traductions sont d'une grande importance dans l'histoire intellectuelle et reli-

(1) Voy. la préface de la traduction de ce poème par M. Paul Meyer, 1884. — Nous ne pouvons taire ici que M. C. Chabaneau considère comme appartenant à la même région la chanson d'*Aigar et Maurin* dont un long fragment a été retrouvé, il y a une vingtaine d'années, par M. A. Scheler. Toutefois la preuve décisive de cette attribution manque encore.

(2) Dix-neuf tirades, sept cent sept vers, publiés dans les *Archives de l'Orient latin*, 1884, t. II. — M. P. Meyer ne s'est pas prononcé tout de suite en faveur de l'identité du fragment qu'il publie et du poème de Grégoire Béchade. Mais la démonstration de cette identité a été faite depui lors par M. Gaston Paris dans la *Romania* (1893, p. 358 et ss.)

(3) Samuel Berger, *Recherches sur les Bibles provençales et catalanes*, p. 559.

gieuse du moyen âge. Ici encore notre province est en avance sur les provinces voisines.

*
* *

Je viens de vous rappeler, Messieurs, quelles ont été les manifestations les plus élevées de la civilisation dans notre Limousin pendant le moyen âge féodal. Mais tout se tient dans la marche de l'humanité et rien ne progresse qu'à la faveur d'une allure générale des choses dont, malheureusement, le moteur initial nous échappe.

Pour que le tableau fut complet, il faudrait que je vous parle du grand développement que prit alors chez nous la richesse publique sous l'effort multiple des moines appliqués à la culture du sol, des marchands occupés de négoce, des confréries vouées aux œuvres de charité et de dévotion, du tiers état qui revendique énergiquement sa place dans la société féodale et l'obtient sur quelques points : à Limoges, à Brive, à Saint-Léonard, etc. Il faudrait aussi que je vous parle longuement de la société ecclésiastique qui, au XIVe siècle, en moins de soixante-quinze ans, donne trois papes à l'Eglise, et au Sacré-Collège une vingtaine de cardinaux authentiquement limousins. C'est ce qu'on peut appeler la période d'expansion du Limousin ; mais cette expansion est aussi la désertion de notre province par les mieux qualifiés de ses enfants et, à bien voir les choses, le point de départ, l'une des causes efficientes du profond abaissement qui suivit et qui fit, pendant si longtemps, de notre Limousin un poids mort dans l'ensemble des provinces de France.

Je me borne à vous signaler simplement cette solidarité du mouvement intellectuel et du mouvement économique, pour m'arrêter plus longuement sur le caractère de cette civilisation et sur ses origines.

Ce caractère est triple. C'est d'abord celui du moyen âge même, dans la riche variété de ses inspirations et de ses besoins. Si l'art des monnayeurs, des orfèvres et des émailleurs est, avant tout, un art utilitaire, les récits des annalistes et des chroniqueurs ne sont pas exempts de visées édifiantes. De même, les tendances exclusivement religieuses et morales de l'hymnologie contrastent avec l'inspiration toute profane des chants de nos troubadours.

Mais quel qu'ait été l'éclat de cette civilisation aux XIIe et XIIIe siècles, on ne saurait y voir un sommet du développement intellectuel de notre race. N'oublions pas que la chronique et l'histoire

elle-même sont d'une indigence manifeste; que la littérature est sans art et la plastique sans vigueur; que l'étude des sciences, au lieu de se poursuivre dans le grand livre que la nature a elle-même ouvert devant nos yeux, se poursuit dans les écrits d'Aristote et de Pline pour aboutir à l'astrologie, à l'alchimie, à la magie. Le moyen âge a pensé hors de la science positive et souvent même au rebours, comme il a composé ses œuvres littéraires et façonné la statuaire de ses cathédrales en dehors des traditions esthétiques de l'antiquité. Mauvaises conditions pour faire progresser l'esprit humain. Aussi, sauf en architecture, la médiocrité a-t-elle été un autre caractère des productions intellectuelles de ce temps. Le XIIIe siècle est, à tous égards, quoi qu'on ait pu dire, infiniment au-dessous du XVIIe.

Cette médiocrité mérite d'autant plus d'être signalée que la civilisation du moyen âge n'a pas eu, plus qu'aucune autre, la spontanéité d'inspiration qu'on lui a quelquefois attribuée. La catégorie du spontané n'a guère de place en histoire. Cette remarque m'amène à traiter maintenant la question d'origine, et ce n'est pas la moindre de celles qui se sont posées devant moi.

Ne parlons pas des virtualités de l'esprit. Cette explication qui, grâce à un air de profondeur, a encore cours parmi les historiens, a une portée trop générale pour expliquer ce qu'il y a de contingent dans le cas qui nous occupe. Il nous faut des causes concrètes, locales, particulières à ce temps et à cette société. Pour satisfaire à cette légitime exigence, nous dirons donc que, si la civilisation a trouvé en Limousin, du Xe au XIVe siècle, un terroir si nourrissant, ce n'est pas que le génie de la population y fut plus apte, ni même que la substance cérébrale, condition de toute activité intellectuelle, fut en Limousin de meilleure qualité qu'en Auvergne ou en Gévaudan. C'est plus simplement par cette raison que la tradition de la civilisation gallo-romaine, de ses procédés, de ses connaissances, de ses arts, de sa littérature, de ses manuscrits, s'était perpétuée chez nous, grâce à diverses circonstances qu'il vaut la peine de rappeler.

Les premiers monastères de la vaste région géographique qu'on appelle le Massif central furent justement ceux du Limousin : Saint-Augustin, Saint-Paul et Saint-Yrieix au VIe siècle. Ai-je besoin de vous rappeler, Messieurs, quels services nous leur devons ? services analogues, toutes proportions gardées, à ceux que rendent aujourd'hui nos bibliothèques, nos archives, nos musées, nos écoles professionnelles de tout nom et de tout genre.

Une seconde cause de conservation, ce fut la situation même du Limousin. Au centre de l'Aquitaine, mais en pays montagneux, il

fut comme le reste du Massif contourné par les barbares en marche et n'eut point trop à souffrir de leurs déprédations postérieures. Assez éloigné des Wisigoths de Toulouse et des Burgondes de Lyon pour ne point porter directement leur joug, il éprouva, de ce côté encore, les effets d'un heureux destin. Les Francs eux-mêmes, en dépit des partages multiples par lesquels ils ont affirmé leur hégémonie politique sur l'Aquitaine, n'ont guère troublé notre province. Cette sécurité relative permit au clergé de maintenir sa fortune et même de la développer. Aussi, à Limoges de même qu'à Clermont et au Puy, le pouvoir épiscopal ne subit-il, aux VIe et VIIe siècles, aucune interruption, comme il arriva dans maintes villes du midi où des laïques furent intronisés évêques. — C'est à la faveur de ces heureuses circonstances que persistèrent et la vie interne et les occupations habituelles de ces ruches humaines qu'étaient les monastères de ce temps.

Enfin, dernière cause et non la moins profonde aux yeux de quiconque est capable de psychologie historique : Limoges possédait le tombeau de saint Martial. Grâce au zèle des moines qui en avaient la garde et qui ne croyaient jamais pouvoir trop honorer le premier apôtre de l'Aquitaine, une foule d'initiatives prirent naissance à l'ombre de ce sanctuaire. Les débats du concile provincial de 1031, le couronnement de quelques ducs d'Aquitaine, les pèlerinages des princes et des foules furent les effets directs de cet esprit. Ils donnèrent à notre ville un lustre qui la mit, pour un temps, hors de pair avec les villes environnantes, et contribuèrent à entretenir chez nous les conditions les plus favorables au développement intellectuel et moral des hommes de ce temps.

Ces faits admis, ce contact avec l'antiquité reconnu, comment expliquer que les productions littéraires du moyen âge soient restées si sensiblement au-dessous de leurs modèles? Etait-ce, comme on l'a dit, la conséquence d'une infériorité cérébrale des hommes du XIe siècle? N'en croyez rien, Messieurs. La raison était d'ordre social et non point d'ordre physiologique. Si nos ancêtres se sont trouvés, vis-à-vis des chefs-d'œuvre de l'antiquité latine, à peu près dans la situation mentale où se trouvent les paysans de nos jours vis-à-vis d'une page de Bossuet ou de Voltaire, c'était simplement, comme eux, par défaut de culture. La prédominance des intérêts matériels, les soucis quotidiens de la sécurité personnelle, la grande place accordée aux exercices de dévotion dans la vie de tous les jours, laissaient peu de loisirs pour l'étude, — sans compter que, depuis longtemps, les écoles dignes de ce nom et les maîtres véritablement instruits manquaient totalement pour ce jardinage savant, cette culture intensive à laquelle se sont soumis

les contemporains d'Erasme et de Marc-Antoine Muret. Ecoles et maîtres avaient disparu au cours du ve siècle, et si rapidement que les monastères fondés chez nous à la fin du vi^e ne purent recueillir de l'antiquité que la matière de ses œuvres. Le sens en était déjà perdu. Or, quoique nous puissions penser aujourd'hui de notre esprit d'initiative et de notre autonomie dans l'ordre intellectuel, la civilisation est avant tout œuvre de continuité. Quand il y a solution prolongée, l'homme tend à retomber à son point de départ, et bientôt tout est à recommencer pour lui. Voilà pourquoi, parmi tant de dangers qui ont de tout temps assailli la civilisation, il n'y en a jamais eu de plus redoutable que celui qui menace de ravir à une société adulte les traditions que lui ont léguées les générations précédentes.

Je conclus, Messieurs. Et pour cela, il me suffit de reprendre les termes mêmes dont je me servais, il y a une dizaine d'années, lorsqu'après avoir étudié cette période de notre vie provinciale avec des moyens d'information moins nombreux que ceux dont je dispose aujourd'hui, je m'enhardissais à dire, par une vue des choses plutôt intuitive que scientifique, que le moyen âge féodal a été, en dépit de sa misère sociale et de sa médiocrité intellectuelle, le temps de la plus grande vigueur morale du Limousin, le temps où notre province a tenu le plus de place dans la civilisation générale de la France.

Alfred Leroux.

QUATRIÈME CENTENAIRE DU LIVRE

1495-1895

L'EXPOSITION DU LIVRE LIMOUSIN

CATALOGUE

La Société archéologique et historique du Limousin a voulu célébrer, avec le cinquantième anniversaire de sa fondation, le quatrième centenaire du premier livre imprimé à Limoges.

Il appartenait à l'une des Sociétés savantes les plus florissantes de la région, de prendre l'initiative de cette fête, et de marquer d'une façon particulière le souvenir de l'introduction de l'art typographique dans la capitale de notre province. Elle ne pouvait mieux le faire qu'en plaçant sous les yeux du public une collection aussi complète que possible d'œuvres des vieux typographes du pays.

Il y a bien longtemps que la Société archéologique avait constaté que les plus anciens ouvrages limousins, comme les œuvres les plus remarquables de nos émailleurs, n'étaient plus à Limoges. Elle a donc fait appel aux Bibliothèques communales et aux amateurs de plusieurs départements, qui ont bien voulu répondre de la façon la plus gracieuse à sa demande.

En réunissant ces prêts à ce qu'elle possédait déjà, la Société a pu former un ensemble de plus de deux cents ouvrages sortant des ateliers de tous les imprimeurs qui ont exercé dans le Limousin du XVIe au XVIIIe siècle. Elle s'est appliquée à en réunir le plus grand nombre de la première époque et elle est parvenue à présenter cinquante ouvrages provenant des célèbres ateliers des Berton, des de La Nouaille, de Claude Garnier et des Barbou.

L'Exposition du Livre limousin a été une révélation. On ne se doutait pas de l'importance de nos ateliers et des ressources qu'ils possédaient pour l'impression des ouvrages liturgiques.

Ces ouvrages sont remarquables à plus d'un titre : leurs types, bien gravés, sont relevés par des lettres ornées et de curieuses gravures; l'heureux mélange du noir et du rouge leur donne un grand air de fraîcheur et de gaîté.

Les ouvrages du XVIe siècle ont encore une qualité précieuse : s'inspirant des anciens manuscrits, ils sont conçus avec l'indépendance d'allure et le sentiment artistique qui animaient les calligraphes et les miniaturistes du moyen âge. Les grandes lettres à personnages, les lettres blanches sur fond criblé, les gravures sur bois si fines et si naïves, viennent ajouter à l'intérêt qui s'attache au texte. Les larges marges, l'éclat du noir et du rouge, l'aspect du papier, concourent à donner au livre l'apparence du manuscrit.

On est surpris de rencontrer dans ces ateliers une aussi grande variété de lettres de deux points, d'encadrements, de vignettes, toutes choses qui donnaient aux livres limousins un cachet absolument particulier.

Grâce à l'obligeance de M. A. Claudin, le savant libraire de Paris auquel on doit des études si consciencieuses sur les débuts de l'imprimerie en France, nous possédions des photogravures des livres limousins disséminés un peu partout; ces reproductions permettaient de comparer les ouvrages entre eux et de se rendre compte des qualités des divers ateliers. Ces qualités étaient appréciées non seulement dans notre province, mais aussi dans les provinces avoisinantes. Les Berton ont imprimé les livres liturgiques de Bourges avant 1530, Garnier ceux d'Angoulême; celui-ci, sur la demande des évêques, transporta ses presses à Bazas et Auch; Barbou se voyait confier des travaux par ses confrères de Poitiers.

Nous avions réuni un certain nombre de thèses soutenues dans le collège des Jésuites, devenu plus tard le collège royal de Limoges, dans le collège des Frères Prêcheurs de la même ville et dans le collège de Magnac-Laval, aux XVIIe et XVIIIe siècles Ces thèses, imprimées sur satin ou sur papier, mesurent soixante-quinze centimètres sur un mètre; elles ont un encadrement gravé à l'eau forte par Gautrel ou par Cars, et reproduisent des tableaux de Lebrun et de Le Sueur qui en rehaussent considérablement l'impression.

Afin de rendre cette exposition plus attrayante, M. Emile Lachenaud, que ses études spéciales désignaient pour cela, avait disposé tout autour de la salle un choix de portraits gravés des illustrations limousines. Ces portraits provenaient de la riche collection de la bibliothèque communale de Limoges, qui se compose de plus de quatre cents pièces.

L'Exposition du Livre limousin n'a été ouverte que pendant le temps des fêtes du Cinquantenaire de la Société archéologique, du 15 au 18 juin 1895. Pendant ces quatre jours, elle n'a cessé d'être visité par les bibliophiles et les typographes.

Avant de parler des ouvrages, il convient de remercier leurs généreux prêteurs : les bibliothèques communales de Limoges, Albi, Carpentras, Clermont-Ferrand, Niort, le Grand Séminaire de Limoges, Mgr l'évêque de Tournai, les Archives de la Haute-Vienne, MM. A. Claudin, Richard, Marc et Prosper Barbou des Courrières, Alfred Chapoulaud, Psalmet de La Bachellerie, l'abbé Arbellot, René Fage, Nivet-Fontaubert, Fray-Fournier, Clément-Simon, Ernest Rupin, Louis Greil, Elie Massénat, Joseph Dubois, Paul Mariaux, Balmet, Denis Dussoubs-Gaston. La Société archéologique leur exprime ici sa vive reconnaissance.

La Société avait demandé à la municipalité de Limoges de lui accorder une des salles de l'Hôtel de Ville ; elle avait emprunté les cadres de l'Ecole d'art décoratif, les vitrines de M. Ardillier : elle se fait un devoir de remercier M. Chénieux, maire de Limoges, M. Louvrier de Lajolais, directeur de l'Ecole d'art décoratif, et M. Ardillier, de l'obligeance qu'ils ont mise à accéder à ses désirs.

Afin de donner à l'Exposition un cachet plus artistique, M. Eugène Marie, l'un des membres de la Société, avait bien voulu nous prêter trois magnifiques bahuts de la Renaissance qui ajoutaient une note particulière à l'Exposition. Nous lui en témoignons notre gratitude.

L'Exposition du Livre occupait l'une des salles de commissions, près de la salle des Fêtes. C'est dire qu'elle se trouvait dans ce cadre admirable, qui exerce toujours une influence favorable sur l'esprit des visiteurs. Tout autour de la salle et placés dans des cadres fixés au mur se trouvaient les portraits gravés des illustrations limousines et les thèses dont nous avons déjà parlé. Le milieu et les angles de la salle étaient occupés par douze vitrines renfermant les ouvrages. Au-dessus des vitrines, étaient placées les reproductions photographiques.

La première vitrine contenait un ensemble de vingt-un ouvrages ou reproductions d'ouvrages imprimés par les Berton (Jean : 1495 à 1518; Martin : 1520; Paul : 1518 à 1556), dont les titres, recueillis patiemment depuis de longues années par M. Claudin, permettaient de se rendre compte du temps pendant lequel ces imprimeurs ont exercé, de leur genre d'impression, de leur matériel, de la façon artistique dont ils comprenaient le livre. Ajoutons que les

études bibliographiques poursuivies depuis plusieurs années ont permis de découvrir des ouvrages absolument ignorés et dont les auteurs étaient cependant bien dignes d'être tirés de l'oubli.

D'une façon générale les impressions des Berton se distinguent par le goût dans l'arrangement, le tirage très soigné, un repérage excellent ; la qualité des papiers et des encres frappe tout d'abord ; car les ouvrages qui ont été conservés avec soin dans les bibliothèques monastiques ont un aspect de fraîcheur absolument merveilleux.

La deuxième vitrine était consacrée aux de La Nouaille. Richard, le fondateur de cet atelier, fut libraire jusqu'en 1509 avant d'être imprimeur; pendant cette période, il confia ses impressions aux imprimeurs de Lyon et de Paris. Il imprima jusqu'à l'année 1530, puis il eut pour successeurs ses deux premiers fils Léonard et Guillaume, comme on le voit par un *Missel* de Limoges de 1537. Peut-être Léonard, qui semble l'aîné, mourut-il avant l'année 1542, car les ouvrages que nous possédons à partir de cette date jusqu'en 1558 portent le nom de Guillaume seul. A dater de 1546, Guillaume emploie, pour quelques-uns de ses ouvrages, les caractères romains et italiques qu'il avait achetés à Paris.

Après la mort de Guillaume, qui dut arriver vers 1560, c'est Charles, troisième fils de Richard, qui continua l'imprimerie. Comme son frère, Charles avait des relations avec les imprimeurs de la capitale. Il avait épousé à Paris Jeanne Bridier, fille de Jean Bridier, imprimeur, veuve en premières noces de Bastien Morin, aussi imprimeur à Paris.

On ne connaît pas d'impression de ce Charles de La Nouaille, qui, d'après M. Poyet, serait mort de la peste à Limoges, en 1563-64.

Les livres des de La Nouaille sont imprimés avec le même soin que ceux des Berton. Il y a même, d'après M. Claudin, qui les a étudiés avec le plus grand soin, certains points de ressemblances entre les lettres de deux points et les vignettes des deux ateliers, qui font croire à l'idée d'une contrefaçon de l'un par l'autre, tout ou moins à la fourniture par un fondeur et un graveur communs.

La troisième vitrine renfermait les ouvrages imprimés par Claude Garnier. La savante étude que M. Claudin a consacrée à cet imprimeur permet de connaître ses faits et gestes (1).

Né à la fin du xve siècle et appartenant à une famille de la

(1) *Bibliophile limousin*, n°s 4 de 1893 et 1 et 4 de 1894.

Vendée dont quelques membres habitaient Poitiers, Claude Garnier dut faire son apprentissage dans cette dernière ville. C'est ce qui expliquerait ses relations avec les imprimeurs de Poitiers, de Niort et d'Angoulême, pour lesquels il travailla par la suite. A son arrivée à Limoges, vers 1520, il s'associa avec Martin Berton, avec lequel il imprima le *Breviarium percelebris monasterii Sancti-Martialis* de 1520. Il habitait alors en face du monastère de Saint-Martial. Après s'être absenté de notre ville en 1530, pour se rendre à Bazas, à Auch et ailleurs peut-être, Claude Garnier revint à Limoges vers 1550 et se fixa près Saint-Michel-des-Lions où il imprima plusieurs ouvrages jusque vers 1560, date probable de sa mort.

On constate deux façons de faire bien tranchées entre les ouvrages qu'il a imprimés à Limoges à ses débuts et ceux qui sont sortis de ses presses au déclin de sa vie. Il s'est produit, du reste, une révolution dans le matériel typographique pendant cette période de 1520 à 1560. Les caractères gothiques ont été remplacés par des caractères romains ; le style des gravures et des lettres de deux points n'est plus le même ; il se ressent fortement de l'influence des artistes de l'école de Fontainebleau.

Dans ses derniers ouvrages, Garnier n'apporte plus le même soin que dans les premiers : ses caractères sont fatigués ; la touche est moins bonne, les encres moins pures, le papier de qualité inférieure. On sent que l'âge a affaibli chez l'imprimeur le désir de bien faire.

Les quatrième et cinquième vitrines étaient réservées à l'atelier des Barbou.

De Hugues Barbou, qui, après avoir épousé la veuve de Charles de La Nouaille en 1568, avait acheté son matériel, l'Exposition possédait ses différentes éditions des *Heures de Notre-Dame* (1573, 1582, 1589 et 1594), le *Graduale secundum usum cathedralis ecclesie* (1575), grand in-folio, imprimé avec le plus grand soin, orné d'une belle gravure sur le titre et de nombreuses lettres de deux points ; puis venaient : le *Promptuaire d'unisons* de Pierre Le Gaignard, imprimé en 1585 pour Nicolas Courtois, libraire à Poitiers, le *Bréviaire de Limoges* de 1587, contenant de nombreuses gravures ayant déjà figuré dans les ouvrages de Claude Garnier et des de La Nouaille, la curieuse tragédie de *Saint Jacques* (1596), œuvre du vénérable Bardon de Brun, etc., etc.

Dans les ouvrages de ses successeurs, les livres de piété et les classiques à l'usage des collèges des Jésuites dominent. C'est Martial Barbou qui édita le premier annuaire de la province en 1762, sous le titre de *Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin*.

Cette publication se continua, sauf quelques interruptions et quelques modifications dans le titre, jusqu'en 1814. C'est le même imprimeur aussi qui publia, en 1765, les *Ephémérides* de Desmarets, ouvrage plein de faits intéressants.

De tous les ouvrages imprimés par les Barbou, ceux de Hugues, (1568-1600), sont les plus remarquables : ils ont un côté artistique et original. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, sauf quelques exceptions, les livres imprimés en caractères romains, ont un aspect uniforme et banal : les titres sont lourds et disgracieux, les belles lettres de deux points de la Renaissance ont fait place à d'affreuses lettres empâtées, les têtes de chapitre et les culs de lampes sont formés par des petites vignettes usées ne présentant aucun intérêt.

La sixième vitrine comprenait les ouvrages des Chapoulaud, dont la maison fondée vers 1600 a subsisté jusqu'en 1886. C'est probablement en raison de la longue durée de cette maison et de la conscience apportée dans ses travaux que M. Vachon la cite seule dans son récent ouvrage sur les *Arts du papier*, négligeant les grands ateliers limousins du XVIe siècle dont nous avons parlé plus haut. M. Guibert a signalé à la Société archéologique (avril 1894) un testament de Pierre Le Moyne, imprimeur à Limoges (1592), d'après lequel l'une de ses filles était mariée à Jacques Chapoulaud, sergent royal, et il pense que c'est à cette alliance que les Chapoulaud durent de devenir imprimeurs. Le premier des imprimeurs de ce nom fut Nicolas, qui pendant quelque temps fut associé avec un autre imprimeur de Limoges, Etienne Bargeas, comme l'indique le titre de *La Guyde et consolation de ceux qui desirent visiter la Terre Saincte*... imprimé en 1611.

L'exposition du Livre limousin a permis d'augmenter la liste des ouvrages qui appartiennent à cette famille et de ceux qui avaient figuré à l'Exposition de Limoges en 1886.

C'est l'un de ses membres, Pierre Chapoulaud, qui, en 1775, publia le premier journal de Limoges, la *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, qui dura jusqu'en 1790.

Les septième et huitième vitrines renfermaient des spécimens de tous les ateliers fondés à Limoges aux deux siècles derniers : les Le Moyne (1560-1672); les Bargeas (1611-1744, 1796-1843); les Voisin (1604-1759); Guillaume Bureau (1617-1626); Jean Cathue (1655-1674); les Bardinet (1667-1750); François Charbounier Pachi (1673-1686); les Dessables (1672-1695); les Sardine (1670-1759); Etienne Leclerc (1675-1691); les Farne (1645-1809); François Meilhac (1689-1729) et enfin les Dalesme (1729-1825). Nous ne possé-

dions pas d'ouvrages de quelques uns de nos imprimeur signalés par les bibliophiles : Barthélemy Moriceau (1591); Jean Germain (1614); de Marlhac (1630); Martial Faye (1674); Jean et Léonard Léger (1686 et 1688).

Dans la dernière des vitrines de Limoges se trouvait un curieux bois gravé, qui nous avait été très obligeamment prêté par M. Clément-Simon. Ce bois imprimait l'étiquette qu'on mettait sur l'enveloppe des cartes à jouer fabriquées dans un des principaux ateliers de Limoges. Il représente les armes de la ville de Lyon avec cette légende : *Aux armes de Lion. De par le Roy. Cartes fines de la Fabrique du Sr Filliatre, Demeurant à la Place Manigne à Limoges.*

Quatre vitrines étaient réservées aux imprimeurs du Bas-Limousin. Grâce à l'obligeance de MM. Clément Simon, René Fage, Ernest Rupin, Louis Greil, Elie Massénat, nous avions pu en réunir un grand nombre, pour la plupart inconnus jusqu'à ce jour.

Si l'Exposition du Livre limousin n'a pas permis de faire remonter à une date plus ancienne l'introduction de l'imprimerie à Tulle et à Brive, nous lui devons cependant de combler des lacunes dans la liste des ouvrages et d'ajouter quelques noms d'imprimeurs à ceux signalés dans les excellents travaux de MM. Fage et Clément Simon.

Nous possédions des fragments du premier livre imprimé à Tulle : l'*Apocalypse ou Revelation de saint Jean,* mise en vers français par Augier Gaillard et imprimée par Arnaud de Bernard en 1589, et un ouvrage du second imprimeur, le *Discours funebre aux honneurs de tres-haut et puissant seigneur Messire Anne de Levi, duc de Vantadour.....*, imprimé par François Alvitre en 1623; un troisième ouvrage bien rare, le *Traité de la dysenterie.....*, par Maistre Anthoine Meynard, docteur en médecine, imprimé en 1625 par Anthoine Sol. Voici du reste la liste des imprimeurs de Tulle avec les dates extrêmes des ouvrages connus : Arnaud de Bernard (1589), les Alvitre (1616-1643), Antoine Sol (1625), Jacques Vachot et sa veuve (1625-1633), les Dalvy (1639-1650), Pierre et Jean-François Guitard (1647-1651), les Viallanes (1646-1693), Annet Bleygeat (1652), les Chirac (1652-1820), P.-J.-M. Vachot (1790-1793).

Brive a eu des imprimeurs plus tard que Tulle : c'est même l'un des imprimeurs de cette dernière ville, François Alvitre, qui y a créé le premier atelier, tout en conservant celui de Tulle géré par son fils Antoine. Il eut pour successeurs Antoine et Jean. Le premier ouvrage imprimé dans cette ville est, d'après Deschamps, l'*Histoire de saint Martin de Brive,* de 1635, rarissime ouvrage.

Le plus ancien des ouvrages de Brive qui figurait à l'Exposition du Livre limousin était le *Desert de saint Jean-Baptiste, patron*

des penitentz blans de la ville de Brive. Dresse par Hugues Defieux Advocat leur confrere. Et Dedie a Monseigneur de Limoges, imprimé en 1654 par Anthoine Alvitre.

Comme nous le faisions remarquer lors de l'Exposition de Limoges en 1886, c'est probablement aux tirages restreints et par suite à la rareté des volumes qu'il faut attribuer le petit nombre de titres d'ouvrages imprimés à Brive recueillis jusqu'à ce jour. On n'en trouve aucun, à notre connaissance entre 1700 et 1760, et cependant l'imprimerie de Jean-Pierre Faye existait; elle ne fut même pas supprimée par l'ordonnance de 1759 puisqu'elle faisait paraître un livre en 1775. Quelques années plus tard, on trouve un ouvrage imprimé par Jean-Aimé Lacroix. L'*Office de Saint-Martin de Brive* (malheureusement incomplet), qui porte comme souscription : *Francopoli, Apud Petrum Védeilhé, Regis Typographum.* M. DCC. LXII. *Cum Approbatione et Permissu*, nous paraît imprimé à Brive jusqu'à preuve contraire. La Révolution permit l'établissement de trois nouveaux ateliers. Voici la liste des imprimeurs de cette ville telle qu'elle peut être établie à ce jour : les Alvitre (1635-1696), Jean-Pierre Faye (1739-1775), Jean-Aimé Lacroix (1780), Jean Robin (1790), les Bourdeau (1790-1800), J. Crauffon aîné (1790-1820).

En résumé, l'Exposition du Livre limousin a présenté le grand avantage de permettre de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'industrie typographique dans notre région; elle a fourni l'occasion de comparer les ouvrages sortant des divers ateliers établis dans la province. Jamais jusqu'à ce jour on n'avait réuni autant de livres limousins du XVIe siècle. On a pu se faire une idée, grâce à cette réunion, des qualités maîtresses des premiers typographes du pays. Si on n'a pas ajouté aux ouvrages de la première heure, qui ont été si savamment décrits par MM. Thierry-Poux, Claudin, René Fage, Clément Simon, etc., on a pu combler bien des lacunes et faire connaître les noms d'imprimeurs du XVIIe siècle complètement ignorés jusqu'à ce jour. Donnons comme exemple F.-Martin Sardine, de Limoges (1715), l'aîné des fils de Jacques, dont M. Clément Simon a bien voulu nous confier deux ouvrages, et aussi Jean Alvitre, de Brive (1696), fils d'Antoine, dont un ouvrage appartenant au Grand Séminaire de Limoges nous a révélé l'existence.

L'Exposition a eu encore le grand avantage de resserrer les rapports entre les bibliophiles de notre province, et de leur fournir des matériaux pour écrire plus tard l'histoire complète de la typographie limousine.

Paul DUCOURTIEUX.

CATALOGUE

DE L'EXPOSITION DU LIVRE LIMOUSIN

IMPRIMEURS DE LIMOGES

Atelier des Berton

Jean Berton (1495-1518)

1. ¶ Missale ad usum Lemovicensis ecclesie ‖ peroptime ordinatum et de novo correctum.

In-4°. Car. gothiques. 8 ff. lim. non chiffrés et 280 ff. chiffrés I-CCLXXX. Impr. en rouge et noir, à 2 col. de 38 ll., avec signatures : a-t, A-I et Aa-Ff. Les deux derniers cahiers, Ee et Ff, en quinternions, les autres en quaternions. Dans les grandes divisions, la place des lettres de deux points est réservée. Papier sans filigrane. Le colophon qui se trouve au bas de la 2e col. du f. CC.LXXX recto est ainsi conçu : « Missale ad usum insignis ecclesie le ‖ movicensis. Correctum et emendatum ‖ per doctissimos viros in dicto usu ‖ valde expertos. Exactum que opera ‖ Johannis Berton, commorantem prope Sanctum ‖ Petrum de quadruvio. Apud Lemovices. Anno ‖ Domini M CCCCC V Die XX Junii. »

Au Grand Séminaire de Limoges. N° 132 du *Catalogue* de M. Louis Guibert.

Le livre a appartenu à l'abbé Nadaud. Il est précédé de l'office ms. de Saint-Sébastien.

2. Missale ad usum Lemovicensis ecclesie per-‖optime ordinatum et de novo correctum cum missis‖novissime positis. Et primo.‖ ¶ Missa sancti Bonaventure in suo loco. ‖ De nomine Jesu..... folio. xclviij. ‖ De presentatione..... ‖ ¶ Venales habentur Lemovicis in domo Johan- ‖ nis berton Impressoris prope Sanctum Petrum commorantem.

In-4°. Car. gothiques. 8 ff. lim. non chiffrés, 80 ff. chiffrés (80 *bis* et 80 *ter*, fin des préfaces, non chiffrés), 81 à 226 ff. chiffrés. Impr. en noir et rouge à 2col. de 42 ll. Signatures : ✠ a-z, A-E. Les signatures k et E en quinternions. La 1re col. du f. 226 recto se termine par le colophon : « ¶ Finit Missale secundum vsum ecclesie ‖ Cathedralis beati prothomartyris ‖ et archilevite stephani : et dyocesis ‖ Lemovicensis fideli studio revisum ‖ Et peroptime ordinatum et completum. ‖ Et plura officia votiva de novo po ‖ sita : Correctum et emendatum per do ‖ ctissimos viros auctoritate venera- ‖ bilis domini domini Guillermi barthonis ‖ vicarii generalis in spiritualibus et ‖ temporalibus Reverendissimi in xpo ‖ patris Et domini domini Renati de Prye ‖ tituli Sancte sabine, sacro sancte Ro- ‖ mane ecclesie presbiteri Cardina- ‖ lis Dei gratia Lemovicensis episcopi : ‖ consilioque et assensu venerabilium ‖ dominorum decani et capituli. nitide ‖ Impressum Lemovicensis per Jo- ‖ hannem berton impressorem. Anno in- ‖ carnationis domini. Millesimo quingen- ‖ tesimo decimo sexto. Die vero xxvij. ‖ mensis Martii. »

A la Bibliothèque communale de Carpentras.

3. Fragments d'un Missel remontant aux premières années xvie siècle. F. 1 avec encadrement représentant des centaures à tête de fous et des animaux fantastiques.

In-folio. Car. gothiques. Impr. rouge et noir, à 2 col. de 38 ll. Commencement du xvie siècle. La partie de gauche, celle du fond, est reproduite par Berton dans le titre du Pontani gramatica de 1523.

A M. Fray-Fournier.

4. Fragment des Heures de la Vierge à l'usage de Limoges remontant aux premières années du xvie siècle.

In-folio. Car. gothiques. Impr. en rouge et noir, à 2 col. de 24 ll.

A M. Fray-Fournier.

Reproductions photographiques

Breviarum ad usum ecclesie Lemovicensis (1495). — Colòphon. — (Bibliothèque Nationale). (Voy. la reproduction p. CXCVII).

Missel de Limoges (1500). — Dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque Nationale).

Missel de Limoges (1500). — La Crucifixion, le Père Éternel. — (Bibliothèque Nationale).

Bréviaire de Bourges (1512). — Première page miniaturée reproduite par la simili-gravure et dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque Sainte-Geneviève).

Grammatica (1514). — Une page de texte (36 ll.) et dernière page avec le colophon. — (Fragments de la collection Claudin).

Missel de Limoges (1516). — Page de titre et page de colophon. — (Bibliothèque de Carpentras).

Missel in-folio. — Page avec bordures historiées. — (Fragment original appartenant à M. Fray-Fournier.)

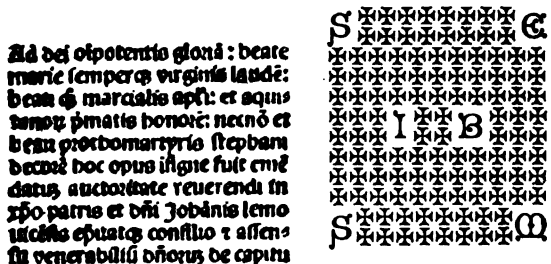
Breviarum ad usum ecclesie Lemovicensis, 1495

Fac-simile du colophon et de la marque de Jean Berton au dernier feuillet du cahier BB, f. 22 (Bibliothèque nationale. Reproduction photographique appartenant à M. A. Claudin).

Paul Berton (1518-1556)

5. ¶ Synodale Diocesis Albiensis omnibus ‖ presbyteris curam animarum habentibus neces ‖ sario peritissimum. Denuo correctum et emendatum ‖ Cultioribus que typis efformatum. Necnon ‖ Confessionale ejusdem diocesis. Cum indici- ‖ bus et adnotationibus margineis. Jussu ‖ vero. R. in xpo patris ac domini. D. Emardi ‖ de Boysi Albiensis episcopi (Armes de l'évêque.) 1528. ‖ ¶ Adduntur etiam multo plura quas ante hac, vsum R. D. Al ‖ biensis episcopi quo ad purgatoria ecclesiarum parochialium dicte dio ‖ cesis constitutiones. Item exortatio sacerdotibus curam ani ‖ marum habentibus minime aspernanda. (Le titre en rouge forme 8 lignes dans un cartouche ; les armes l'évêque, surmontées de la crosse, sont dans un encadrement Renaissance au-dessous de la date, le tout encadré par un filet noir ; puis viennent les quatre lignes de texte ci-dessus.)

In-4°. Car. gothiques. 4 ff. lim. non chiffrés, 73 ff. chiffrés (i-lxxiij) et 2 ff. non chiffrés pour l'index. (Au verso du titre et au verso du dernier feuillet de l'index, la Crucifixion qui se remarque dans les Missels de Paul Berton.) 38 ll. à la page, avec ind. marginales. Signatures : a-k en quaternions. Le recto du f. 73, indiqué par erreur 72, se termine par le colophon : « ¶ Explicit Synodale dyocesis Albiensis ‖ Lemovicis impressum per Paulum ber ‖ ton. Expensis honesti viri Leonardi far- ‖ delet. Anno domini Millesimo ccccc.xxviij. ‖ Die vero. vj mensis Martii. »

On a relié à la suite l'ouvrage suivant :

6. Confessionale ad utilitatem et dire- ‖ ctionem ministrorum rectorum vica- ‖ riorumque curarum et ecclesiarum ci- ‖ vitatis diocesis Albiensis. Salutemque ‖ animarum et plebis ejusdem diocesis Albiensis. ‖ precepto mandatoque reverendissimi in christo ‖ patris et domini domini Ennardi de Boysi dei et san ‖ cte sedis apostolice gratia Albiensis. episcopi. (Au-dessous, vignette : le Christ en croix, avec la Vierge et saint Jean). Le titre qui se compose de 8 ll. gothiques en rouge, avec la lettre C au dragon, en noir, régnant sur les quatre premières lignes, est encadré par des fragments d'autres cadres. Au verso du titre, la Crucifixion comme dans l'ouvrage ci-dessus et les missels.)

In-4°. Car. gothiques. 48 ff. chiffrés, plus 2 ff. non chiffrés pour l'index, avec ind. marginales. 38 ll. à la page, comme le livre ci-dessus. Signatures : A-G en quaternions. Au bas du deuxième feuillet de l'index, recto, le colophon : « ¶ Lemovicis calcographo Paulo berton : impensis providi ‖ viri Leonardi fardelet Aureliaci

bibliopole cudebant. ‖ Anno ter nono supra sesqui millesimum a redempto orbe. ‖ ¶ Veneuntur Albie in domo ejusdem.

A la Bibliothèque d'Albi.

7. Psautier de Grandmont. (Le titre manque.)

In-8°. Car. gothiques. 129 ff. chiffrés, plus 3 ff. non chiffrés pour la table. Impr. en noir et rouge. 25 ll. à la page. Signatures : A-R en quaternions. Au verso du troisième et dernier feuillet de la table le colophon : « ¶ Auxiliante deo et domino nostro Jesu Christo ‖ cui est omnis nostre bone operationis et ‖ laboris semper honor et gloria. Psalte- ‖ rium cum Hymnis et Canticis totius ‖ anni per ordinem positis cum eorum ‖ tabula per ordinem alphabeti po- ‖ sita : ac in principio cujuslibet ‖ psalmi ponit titulus de- ‖ clarans materiam ejusdem ‖ psalmi. Impressum ‖ Lemovicis in do- ‖ mo pauli berton. ‖ Anno domini. m. ‖ ccccc.xxix. ‖ die. vero men ‖ sis Au- ‖ gusti ‖ ✠ ». Suivent trois vignettes reproduites dans le Missel de 1516, f. 1.

Au Grand Séminaire de Limoges. N° 78 du *Catalogue* de M. Louis Guibert.

8. Auctores octo. (Le titre manque.)

In-8°. Car. gothiques, avec ind. marginales. 106 ff. non chiffrés. 36 lignes à la page. Signatures : A-M, en quaternions, excepté le cahier L qui est en quinternion. Au verso du dernier feuillet se trouve le colophon : « ¶ Felix libellorum finis (quos auctores vulgo appellant, ‖ a pluribus mendis correctorum et emendatorum : Impres- ‖ sorumque in castro Lemovicensi. per Paulum Berton prope ‖ sanctum Petrum de quadruvio commorantem. Anno do ‖ mini Millesimo quingentesimo Quadragesimo quarto. ‖ Die vero vigesima secunda mensis Octobris. »

A M. G. Clément Simon.

9. Fragments d'une Grammaire (auteur présumé Nicolas Finot), sans date.

In-8°. Car. gothiques. 43 lignes à la page.

A M. Fray-Fournier.

Reproductions photographiques

Aug. Dathi elegantiæ (1518). — Page de titre avec lettre historiée spéciale et page avec une pièce de vers en l'honneur de l'inventeur de l'imprimerie. — (Collection Tandeau de Marsac).

Aug. Dathi (elegantiæ (1518). — Dernière page de texte avec le colophon. — Collection Tandeau de Marsac).

Grammatica Perotti (1520). — Page de titre. — (Collection Tandeau de Marsac).

Grammatica Perotti (1520). — Première page de texte, fin du livre avec colophon. — (Collection Tandeau de Marsac).

Bréviaire de Bourges (1522). — Page de titre et page de colophon. — (Bibliothèque Nationale).

Bréviaire de Bourges (1522). — Marque des éditeurs qui ont commandé et payé le Bréviaire de Bourges de 1522 à Paul Berton. — (Bibliothèque Nationale).

Pontani grammatica (1523). — Titre et dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque de Bordeaux).

De lubrico temporis curriculo (par Simon Nanquier), 1525. — Titre et page de fin, avec le colophon. — (Bibliothèque de Bordeaux).

Aug. Dathi elegantiæ et alia opuscula (1525). — Dernière page avec le colophon. — (Fragments appartenant à M. Fray-Fournier).

Missel romain (1527). — Page de titre, première page de texte avec gravure de l'Annonciation.

Missel romain (1527). — Gravure de la Crucifixion en chromotypographie. Spécimens de lettres ornées : la Résurrection comme celle du Missel n° 3 ci-dessus, et le voile de sainte Véronique.

Missel romain (1527). — Dernière page avec le colophon.

Synodale Albiense (1528). — Page de titre, commencement du texte et colophon. — (Bibliothèque d'Albi).

Missel de Limoges (1538). — Page de titre mutilée et restituée. — (Bibliothèque nationale).

Grammatica (auteur présumé Nicolas Finot), sans date. — (Fragments appartenant à M. Fray-Fournier).

Atelier des De La Nouaille

Richard de La Nouaille (1509-1530 ?)

10. Postilla evan ‖ geliorum et epi- ‖ stolarum domi- ‖ nicalium necnon ‖ De sanctis per ‖ circulum totius anni cum passio- ‖ ne christi et etiam ‖ cum Tabula. (Petite marque de Richard de La Nouaille avec les initiales R. D. sur l'écu.) ¶ Venales habentur Lemo- ‖ vicis in domo Richardi de la ‖ Noaille ante sanctum Rochum. (Encadrement formé par 16 vignettes gravées sur bois (0,020 × 0,031) qui se retrouvent dans les livres liturgiques imprimés par cet imprimeur.)

In-4°. Car. gothiques. 144 ff. chiffrés. 2 col. de 51 ll. Signatures : A-S. (Au verso du dernier feuillet, la gravure qui se trouve dans le *Sonis* de 1514 et dans la *Grande pronostication nouvelle* de 1524.) F. 143, fin de la 1re col., le colophon : « ¶ Postilla epistolarum et evan ‖ geliorum dominicalium necnon de ‖ sanctis cum passione explicit ‖ feliciter. Impressa lemovicensis ‖ per Richardum de la Noaille ‖ Anno incarnationis domini. M. ‖ CCCCC. xviij. Die decima ‖ mensis februarij. »

A la Bibliothèque du Grand Séminaire, A, 119.

11. Statuta Sinodalia ‖ diocesis Lemovicensis. (Au-dessous grande vignette dans un encadrement gothique, représentant saint Etienne et saint Martial en pied. Dans le bas, les armes de l'évêque Philippe de Montmorency). Sans date (1519).

Petit in-4°. Car. gothiques. 36 ff. non chiffrés. 33 à 35 ll. à la page. Signatures : A-E. L'exemplaire est incomplet.

Aux Archives de la Haute-Vienne, série G, fonds de l'Évêché, n° 9135.

12. Grammatica Nicolai Perotti cum ‖ textu Iodoci Badii Ascensii et cum ‖ ejusdem expositione suis locis cum ‖ solitis additamentis inserta. Necnon cum ‖ ipsius Badii textu regiminis et expositio- ‖ ne de novo super additis. Et octo principiis ‖ grammaticalibus. (Grande marque de Richard de La Nouaille avec son nom en une ligne au-dessous et les initiales R. D. au-dessous de l'écu).

In-8°. Car. gothiques. 112 ff. chiffrés, sauf les trois derniers. 50 lignes à la page. 14 cahiers en quaternions signés A-O. Au verso du dernier feuillet, le colophon : « Nicolai Perotti opusculum rudimento ‖ rum grammatices : et artis metrice ejusdem ‖ ceterorumque in titulo libri posito diligen- ‖ ter recognitum. Explicit feliciter. Impres- ‖ sum lemovicensem. per Magistrum Richar ‖ dum de la Nouaille. Anno domini Millesimo ‖ quingentesimo. xxij. die vero. xviij. mensis februarii. »

A M. G Clément Simon.

13. Fragment de : La Grande pronostication nouvelle, pour ‖ Lan de Lincarnation nostre seigneur Jesuchrist Mil cinq cens et xxiiij. faicte ‖ et composee par Maistre Bernard de la Forest. Docteur en medecine et Astrologue. (Gravure du *Sonis* et du *Postilla evangeliorum*).

A M Claudin.

14. Psautier de Grandmont. (Sans titre ni colophon, incomplet). Petit in-8°. Car. gothiques. Ff. 1 à 73 chiffrés. Imp. en noir et rouge. 28 ll. à la page. Signatures : B-Miij. Cet ouvrage a dû être imprimé par Richard de La Nouaille vers 1525. — F. 1, signature B : « Dominica in nocturno folio ‖ Psalterium cum hymnis Psalmus I. ‖ Beatus vir qui non ..... » Vignette du roi David (0,020 × 0,031)

¶ Explicit manuale curatorũ secũdum usum insignis ecclesie Engolismensis. cum tabula valde vtili : iuxta numerum foliorũ. Et quibusdã formulis et instructionibus litterarũ dimissoriarum et testamentalium: accuratissime correctum et emendatum Auctoritate reuerendi in xpo patris et dñi : dñi Anthonij de Stagnaco Engolismensis episcopi. cũ consilio: et assensu venerabilium dominorum decani et capituli predicte ecclesie. Impressum in castro lemouicensi. p Richardum de la Nouaille. In vico de ferraria prope scanna cõmorantẽ. Anno domini millesimo quingentesimo nono. Die vero decima octaua mẽsis Septembris.

Manuale curatorum secundum usum insignis ecclesie Engolismensis, 1509

Dernière page avec le colophon (Bibliothèque Mazarine. Reproduction photographique appartenant à M. A. Claudin).

qui est la quatrième en tête de l'encadrement du *Postilla evangeliorum* de 1518.

On a relié à la suite le Bréviaire de Grandmont, manuscrit du xve siècle.

A la Bibliothèque du Grand Séminaire de Limoges. N° 77 du *Catalogue* de M. Louis Guibert.

15. Fragment des : Rudimenta Despauterii.

Feuille de titre encadrée de trois côtés : « Rudimenta Despauterii secun ‖ do edita in treis partes divisa : pue ‖ ris utilissima et pene necessaria : quic ‖ quid in juvenum introductorio con ‖ tinetur multo significantius et ve ‖ rius complectentia adjectis mul- ‖ tis scitu dignissimis cum questiun ‖ culis de penitentia. (Trois vignettes rondes sur fond noir équarri, reproduites sur le titre de *Antiquitas carmelitana* de 1515). ¶ Venundantur Lemovicis per ‖ honestum virum Richardum de la ‖ nouaille commorantem prope scanna. »

In-8°. Car. gothiques. 54 ll. à la page.

A M. P. Ducourtieux.

16. Fragment de : Alexandri de Villa Dei Doctrinale. (Sans date).

In-8°. Car. gothiques. 47 à 50 ll. à la page.

A M. P. Ducourtieux.

17. Fragment de : Hieron. de Hangest, Parva logicalia (sans date), avec gravure de la Crucifixion.

In-8°. Car. gothiques. 2 col. de 54 ll.

A M. P. Ducourtieux.

Reproductions photographiques

Manuale curatorum secundum usum insignis ecclesie Engolismensis (1509). — Page de titre avec marque de l'imprimeur, dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque Mazarine). (Voy. la reproduction du colophon p. CCII.)

Sonis (Ant. Blanchard et Richard de La Nouaille), 1514. — Avis de l'auteur, autre avis de l'auteur. - (Bibliothèque Nationale).

Sonis (Ant. Blanchard et Richard de La Nouaille), 1514. — Premier titre. — Bibliothèque Nationale).

Sonis (Ant. Blanchard et Richard de La Nouaille), 1514. — Deuxième titre du livre. Portrait de Sonis et de ses auditeurs. -- (Bibliothèque Nationale).

Sonis (Ant. Blanchard et Richard de La Nouaille), 1514. — Fin du livre et errata, colophon final du livre. — (Bibliothèque Nationale).

Antiquitas Carmelitana (1515). — Page de titre et dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque Nationale).

Manuale Lemovicense (1518). — Page de titre et dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque Nationale).

Statuts Synodaux du diocèse de Limoges (1519). — Page de titre, avec gravure aux armes de Philippe de Montmorency. Mandement de Philippe de Montmorency. — (Bibliothèque des Archives de la Haute-Vienne et Bibliothèque Nationale).

Statuts Synodaux du diocèse de Limoges (1519). — Page de texte, fin du livre avec la date des Statuts. — (Bibliothèque des Archives de la Haute-Vienne et Bibliothèque Nationale).

Grande Pronostication nouvelle, par Bernard de La Forest (1524). — Page de titre. — (Collection Claudin).

Grammaire de Despautère (sans date). — Page de titre. — (Fragment appartenant à M. P. Ducourtieux).

Alexandri de villa dei doctrinale (sans date). — Page de texte. — (Fragment appartenant à M. P. Ducourtieux).

Parva logicalia, par Hieron. de Hangest (sans date). — Page de texte. — (Fragment appartenant à M. P. Ducourtieux).

Parva logicalia, par Hieron. de Hangest (sans date). — La Crucifixion. — (Fragment appartenant à M. P. Ducourtieux).

Léonard et Guillaume de La Nouaille (1537)

18. Missel de la Cathédrale de Limoges. (Les premiers ff. manquent.)

In-8°. Car. gothiques. 8 ff. lim. non chiffrés, 72 ff. chiffrés, 10 ff. non chiffrés pour les préfaces, 100 ff. chiffrés (89-188) pour le propre, et 40 ff. chiffrés (1-40) pour le commun des saints. Impr. en noir et rouge, à 2 col. de 42 ll. Signatures : a-s (ce dernier cahier 2 ff.), s-z, &, A-E. Papier sans filigrane. A la fin de la 2e col. du f. xl recto, le colophon : « Finit Missale secundum usum ecclesie ‖ cathedralis beati prothomartyris ‖ et archilevite Stephani : et diocesis ‖ Lemovicensis fideli studio revisum. ‖ Et peroptime ordinatum et completum. ‖ Et plura officia votiva de novo po- ‖ sita : correctum et emendatum aucto- ‖ ritate Reverendissimi xpo patris ‖ Et domini domini Johannis de Langeac. ‖ dei gratia Lemovicensis episcopi : con ‖ silioque et assensu venerabilium domino ‖ rum Decani et capituli : nitide. Im- ‖ pressum Lemovicis. Per Leonardum ‖ et Guillermum de la Nouaille in ar ‖ te impressoria non minime expertos ‖ commorantes. prope scanna ante inter- ‖ signium divi Rochi. Anno incarna- ‖ tionis domini Millesimo quingentesi ‖ mo tricesimo septimo. Die vero xxj. ‖ mensis Aprilis. »

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Guillaume de La Nouaille (1540?-1560?)

19. Fragment de la : ☞ Pronostication nouvelle pour lan ‖ M. D. xLij Composee par maistre Guil- ‖ laume de Villiers Jadis Regent et princi ‖ pal de luniversité de Hausburg aux Alle- ‖ maignes. (Vignette représentant un astrologue, un livre placé sur un pupitre est ouvert devant lui ; près du pupitre un globe céleste, à l'arrière-plan une ville ; ciel constellé, soleil, lune, comète. Au-dessous de la vignette, signe cabalistique).

Petit in-4°. Car. gothiques. 27 à 33 ll. à la page. Le verso du titre commence ainsi : « Audite celi que loquor Audiat terra verba oris met. » Le verso du 4e feuillet non chiffré se termine ainsi : « ..... lune le premier jour de Mars a huict heures ‖ ..... apres Midy. »

20. Appendix ‖ Ad ‖ Commentarios ‖ In ‖ Consuetudines ‖ Burdigalensium, ‖ Auctore ‖ Arnoldo Ferrono Regio Consiliario. ‖ Lemovicis, apud Guillelmum Novalium, 1546. (Grande marque de Guillaume de La Nouaille avec ses initiales G D L N sur le socle et la devise : *Sic virtus oppressa resurgit.*)

In-4°. Car. romains. 14 ff. non chiffrés pour le titre, la dédicace et la table, et 76 ff. chiffrés (1-76). Signatures : *a*, A-B, a-t ; la signature A en ternions, les autres en duernions.

A M. G. Clément-Simon.

21. Galen sur ‖ la facvlte dez simples ‖ medicamans auec l'addiction de Fucse ên son ‖ herbier, de Siluius, et de plusieurs, autres De- ‖ clayree l'analogie, et potissime sinnifie si plu- ‖ sieurs ên a le simple. Et quels par affinité de fa- ‖ cultez sont antiballomenes c'est a dire surro- ‖ geables que l'on appelle quid pro quo. Le tout ‖ mis ên langage françoys par studieux home ‖ maystre Erve Fayard natif de ‖ Perigueux. (Marque de Guillaume de La Nouaille sans initiales sur le socle, à la devise : *Pressee vertu se renforce.*) A Limoges. ‖ Cheux Guilhaume de la Noalhe. ‖ 1548. ‖ Auec priuilege du Roy.

In-8°. Car. romains. 208 ff. non chiffrés. Signatures : A-Z, AA-DD, en quaternions. Au verso du 5e feuillet, le portrait gravé d'Hervé Fayard.

A M. G. Clément-Simon.

22. Bréviaire de Limoges. (Le titre manque).

Petit in-8°. Car. gothiques. 10 ff. non chiffrés pour le calendrier, la table, etc. ; 641 ff. chiffrés de j à cccccxlj (manque les ff. cxvij

à cclxi). Impr. en noir et rouge (initiales rouges), à 2 col. de 37 ll. Signatures : a-z, aa-zz, A-Z et AA-NN. Au recto du dernier feuillet, le colophon : « Breviarium secundum usum ecclesie ca- ‖ thedralis beati Stephani prothomarty- ‖ ris ac totius. Lemovicen. diocesis fideli ‖ studio revisum. Ac in duas partes divisum ‖ qui voluerit omnique solertia emendatum ‖ at (*sic*) commendatum. quod nuperrime novis il- ‖ lustrationibus aliquorum sanctorum [ut ‖ patet in Kalendario, et in sanctorali [suis in locis con- ‖ gruentes incertis. Ex permissu simul et auctoritate re ‖ verendi in xpo patris et domini domini Cesaris de Borgogno- ‖ nibus episcopi Lemovicen. ac venerabilium dominorum vi- ‖ cariorum generalium in spiritualibus et temporalibus ‖ dicti reverendi domini Lemovicen episcopi auctum fuit ‖ et decoratum. Lemovicis autem Impressum arte ope ‖ ra et impensis Gulielmi de la Nouaille, Industrii cal- ‖ cographi, Anno domini Millesimo quingentesimo ‖ quinquagesimo. Die vero prima mensis Februarii. »

Au Grand Séminaire de Limoges.

23. Missale Lemovicense. (Sans titre ni colophon). Première moitié du XVIe siècle.

In-4°. Car. gothiques. 10 ff. lim. pour le calendrier, la table des messes et les offices ajoutés nouvellement; 84 ff. chiffrés (1-84), 12 ff. non chiffrés pour les préfaces, 144 ff. chiffrés (85-228) pour le propre, 31 ff. chiffrés (1-31) pour le commun des apôtres. Impr. en noir et rouge, à 2 col. de 39 ll. Signatures : ✠ a-l, ℭ m-s, s, t-z, cinq signes abréviatifs, A-D. Les cahiers sont en quaternions, sauf ✠ en quinternion, s en duernion. (L'ouvrage est imcomplet; en s'appuyant sur le texte du Missel de 1537, il doit manquer 25 ff. environ). Dans une savante étude reproduite dans le *Bibliophle limousin*, n° 3 de 1895, M. Clément Simon pense que ce Missel a été imprimé par Guillaume de La Nouaille vers 1550.

A M. G. Clément-Simon.

24. Pub. ‖ Terentii ‖ Aphri co- ‖ moediae sex, ‖ Multo quam in prima œditione casti- ‖ gatiores, et magis auctæ ‖ Accessit nuper Francisci Lestræi Lingonensis ‖ apologetica epistola, et quidam Phaleucii. (Marque de Guillaume de La Nouaille). Apud Lemovices ‖ Excudebat Gulielmus Noualius ‖ Anno M. D. LII.

In-8°. Car. italiques, marginales en car. romains. 344 pages, les trois dernières non chiffrées. 30 ll. à la page. Signatures : *a-y*. Au centre de la dernière page, grande et belle marque de Guillaume de La Nouaille, sans devise, avec ses initiales sur le socle.

A M. René Fage.

25. Dionis Chry || sostomi Prusaensis, ‖ orationes quinque ‖ De lege, ‖ consuetudine, ‖ fortuna tres. || Interprete Arnoldo Ferro- ‖ no Burdigalensi Regio ‖ consiliario ad Lancilotum mosnerium Fau- ‖ guerolum, Regium præsidem Bur ‖ digalensem. (Même marque que sur le *Galen*, sans devise ni initiales sur le socle). Apud Lemovices, E typographia Gulielmi Noualii. M. D. LVII.

Petit in-8°. Car. italiques. 144 pages chiffrées (1-140), plus 3 pages d'errata non chiffrées et la dernière page blanche. Signatures : A-I en quaternions. On y trouve les belles lettres ornées de 0,04 cent. au carré du Missel n° 23 ci-dessus.

A M. G. Clément-Simon.

26. Testa ‖ menti ‖ novi, ‖ ✠ ‖ editio vulgata. (Marque à la devise : *Sic virtus oppressa resurgit*, sans initiales sur le socle.) Apud Lemovices ‖ E typographia Guliel. Noualii. ‖ M. D. LVIII.

In-16. Car. romains. 798 pages chiffrées (1-798), plus 9 ff. non chiffrés pour l'index. 28 ll. à la page. Signatures : a-z, A-Z, aa-dd et ✠. A la fin : « Excudebat Gul. No ‖ valius, apud Lemo- ‖ vices, anno M. D. LVIII. »

A M. René Fage.

27. Lexercice pour ieu || nes gens, lesquelz veulent parvenir en bien || et perfection de leur estat. Speciallе || ment pour les religieuses de l'ordre || de Saincte Clere, et pour toutes || autres : Et se peult nommer || L'Exercice d'une ieune || religieuse. ‖ — Item y ont esté adioustées plusieurs belles et devotes oraisons, tant en Latin qu'en Francois, en l'honneur de Dieu et de la vierge Marie, lesquelles n'avoient esté imprimées par ci devant. ‖ — On les vend à Lymoges, || en la maison de Guillaume de La Nouaille, || pres les Bancs. s. d. (1559).

In-8°. Car. gothiques. 56 ff. non chiffrés. 28 ll. à la page. Signatures : a-g. A la fin du dernier feuillet, le colophon : « ❦ Fin de la journee d'une ieune religieuse : et || de plusieurs autres belles oraisons en fran || coys || Nouvellement imprimees a Lymo || ges par Guillaume de La Nouaille.

Au Grand Séminaire de Limoges.

Reproductions photographiques

Auctores octo (1539). — Page de titre et dernière page avec le colophon. — (Collection Tandeau de Marsac).

Pronostication nouvelle, par Guillaume de Villiers (1542). — Titre et première page du texte.

Atelier de Claude Garnier et de Martin Berton (1520)

28. Fragment du Breviarium celebris monasterii Sancti Martialis.

In-8°. Car. gothiques. 234 ff. chiffrés (1-234), plus les feuillets lim. Impr. en noir et rouge, à 2 col. de 36 ll. (Voy. la description donnée par M. Fray-Fournier au *Bibliophile limousin,* n° 2 de 1893). — Au verso du f. CCXXXIV et dernier, le colophon : « ¶ Ad Laudem et gloriam omnipotentis dei : et beatissime Virginis ‖ marie : et sanctissimi Martialis apostoli acquitanorum primatis ‖ ¶ Finit breviarium celebris monasterii sancti Marcialis ‖ ordinis sancti Benedicti : antea minime impressum. Impen ‖ sis predicti monasterii, per Claudium garnier et Mar ‖ tinum berton : socios in arte impressoria : non minime ‖ expertos : commorantes juxta jamdictum monasterium ‖ Anno domini. M. ccccc. xx. prima die Septembris. » (Au-dessous, la marque de Claude Garnier et de Martin Berton représentant les patrons des deux imprimeurs surmontant un cartouche aux initiales G B reliées par un lac d'amour). (Voy. la reproduction de la dernière page p. CCIX).

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Atelier de Claude Garnier

Limoges, 1520-1530; Bazas, 1530; Auch, 1533; Limoges, 1550-1557 (?)

29. Coustumier du pays ‖ de Poictou reforme ‖ Publie, Et enjoinct estre garde pour loix ‖ aud. pays En lan mil ‖ cinq cens. xiiii. Impri ‖ me a Lymoges en lan ‖ mil cinq cens. xxii. p. Pierre Gachon ‖ dit Mirebeau Librere demourant a ‖ Poictiers devant les grans Escolles ‖ pres les Cordeliers. auquel a este mis de ‖ nouveau ce que sensuit. ‖ Les concordances des ar ‖ ticles. La table, ou reptoire de toutes les ma- ‖ tieres. Lextraict de toutes les ordonnances roy- ‖ aulx, redigees p. tiltres, necessaires aux Prati ‖ ciens des cours royalles hors les Parlemens ‖ Depuis le roy Phelippes jusques au Roy qui ‖ est a present. (Armes de France soutenues par deux anges).

Petit in-8°. Car. gothiques, 4 ff. lim. non chiffrés et 80 ff. chiffrés dont le dernier par erreur n'est pas coté. Impr. en noir et rouge. 28 ll. à la page, avec ind. marginales. Signatures : ✠ A-K. A la fin : « Cy finit le grand Coustumier de ‖ Poictou Nouvellement imprime ‖ a Lymoges Le. xx. du moys de ‖ Septembre Lan mil. ccccc. xxij ‖ par Claude garnier imprimeur ‖ demourant aud. Lymoges pres ‖ Sainct-Martial. »

mam euasuros significo. Denique tabelle/ et crucis in ipsius sanctissimi rochi pectore figurate iudicio a patruo agnitus: illum suum esse ex fratre nepotem cognoscens in lacris cum omni familia prouolutus sctissimum corpus summo cum honore sepelliri fecit: eidem templum magni sumptus erigens. Huius vero nomen redeuntes e consilio constantie ab eo recenter a furenti pestilentia liberate. Anno salutis. M. quadringentesimo. xv. detulerunt in italiam in qua ob eius innumerabilia miracula basilice et sacella vbique in dies erigunt. Anno. v. et Reia. Quere in comi vnius confessoris.

¶ Finit sanctorale
Laus deo.

¶ Ad laudem et gloriam omnipotentis dei: et beatissime virginis marie: et sctissimi marcialis apli acquitanorum primatis ¶ Finit breuiarium celebris monasterij scti Marcialis ordinis scti Benedicti: antea minime impressum. Impensis predicti monasterij/ per Claudium garnier et Martinum berton: socios in arte impressoria: non minime expertos: commorantes iuxta iamdictum monasterium Anno dni. M.ccccc.xx. prima die Septembris.

Bréviaire de l'abbaye de Saint-Martial, 1520

Fac-simile du f. CCXXXIV et dernier avec le colophon et la marque de Claude Garnier et de Martin Berton. (Extrait du *Bibliophile limousin*, n° 2 de 1893.)

On a relié à la suite le suivant :

30. Extraict de toutes les or- || donnances Royaulx des- ‖ quelles on se peult aider ‖ et qui sont necessaires a ‖ ceulx qui frequentent. Les cours royal ‖ les resortissant en parlement reduic ‖ tes a tiltres selon la forme de plai- ‖ doirie. (Cinq lignes de texte). ❦ Et sont a vendre a Poictiers || en la boutique de Jehan le grous ‖ devant le puys sainct Didier et au ‖ Palais pres la Chapelle.

Petit in-8°. Car. gothiques. 42 ff. non chiffrés. 24 ll. à la page. Impr. en rouge et noir. Signatures : A-E, la dernière en quinternion. Dernière date de publication : 29 novembre 1519. Le verso du dernier feuillet est occupé par la vignette écusson de France soutenu par deux anges, comme celle du titre du Coutumier.

A la Bibliothèque communale de Niort.

31. Ordinarium devotarum medita- ‖ tionum devotis ac quibuscumque per ‖ sonis quam maxime necessarium e di- ‖ versis libris devotionum nuper re ‖ collectum et editum exactissime que ‖ complexum et in decem parvos tra ‖ ctatus discriminatum. ‖ Impressum Lemovicis per Claudium Garnier || commorantem ante divi Sancti Marcialis monasterium.

Petit in-8°. Car. gothiques. 146 ff. chiffrés. 37 ll. à la page. Impr. en rouge et noir. Signatures : A-R et ✠, en quaternions, sauf le dernier ✠ en quinternion. Papier avec filigrane serpent. Manque la première feuille. Reliure du XVIe siècle, avec ornements à froid et nom du relieur : Thomas Formyer ou Fournyer, et non Solnmyer. Le titre a le même encadrement, sur les côtés, que l'*Opus moralitatum* et la *Vie de saint Jean-Baptiste* (1530); en tête, fragment de la vignette qui sert d'encadrement à l'*Extrait de plusieurs saints docteurs,* aux *Antiennes et Oraisons* et au *Missel* de 1553. Au recto du dernier feuillet du cahier R, le colophon suivant : « Emissum est hoc ordinarium devotarum meditationum in lucem et Impressus (*sic*) Lemovicis per Claudium Garnier industrium calchographum artisque litterarum excusorie opificem ni sua officina e regione et ex opposito almi monasterii divi Martialis apostoli. Anno domini xxviij supra millesimum et quingentesimum. Die vero iiij mensis aprilis. In quo excerpti sunt singulares flosculi meditationum, librorum Anthidotarii, Manualis, Thesauri spiritualis, portuli anime, artisque bene moriendi, operis tripartiti Gersonis, et aliis ipsius Gersonis rudimentis fidei necessariis ad salutem, partim in lingua latina, partim laicali seu gallicana, partim stilo rithmico, partim in prosa. »

Au Grand Séminaire de Limoges.

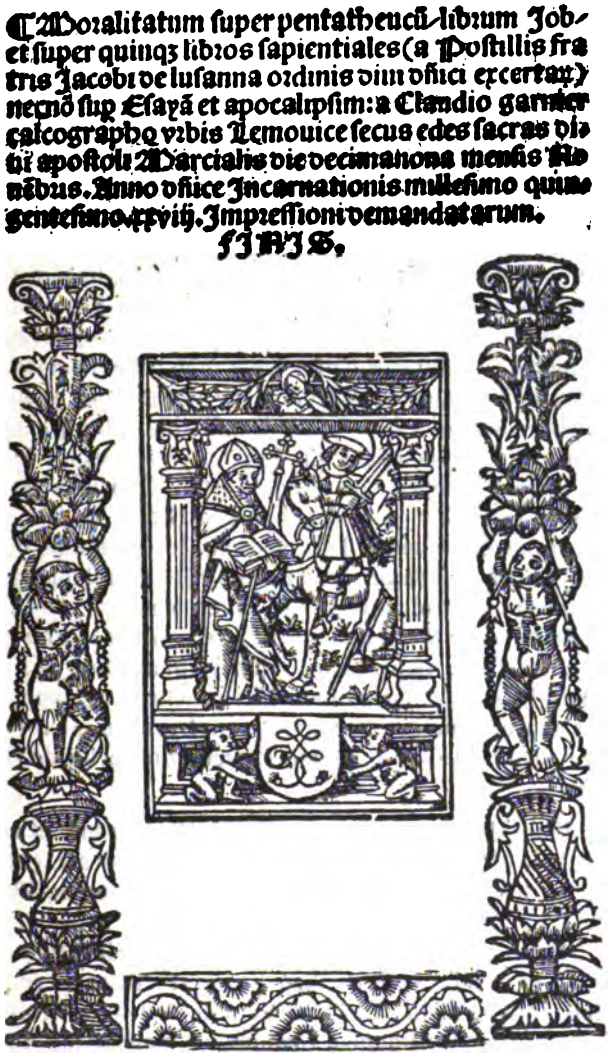

¶ Moralitatum super pentatheucū librum Job et super quinq; libros sapientiales (a Postillis fratris Jacobi de lusanna ordinis diui dñici excertaꝝ) necnō sup Esayā et apocalipsim: a Claudio garnier calcographo vrbis Lemouice secus edes sacras diui apostoli Marcialis die decimanona mensis Nouēbris. Anno dñice Incarnationis millesimo quingentesimo xxviij. Impressioni demandatarum.

FINIS.

Opus moralitatum preclarissimum Fratris Jacobi de Lusana, 1528

Dernière page avec le colophon et la marque de Claude Garnier. (Bibliothèque nationale. Reproduction photographique appartenant à M. A. Claudin.)

32. ¶ Opus moralitatum precla ‖ rissimum fratris Jacobi de lusanna ordi ‖ nis sancti dominici : cunctis verbi dei conciona ‖ toribus : pro declamandis sermonibus ‖ perquam maxime necessarium : alias nusquam ‖ visum : nunc autem eliminatum, studiosissime ‖ que impressioni demandatum : ac in duode- ‖ cim tomos segregatum seu divisum..... 1528 ‖ Lemovices, ‖ Ex officina Claudii garnier.

In-8°. Car. gothiques. Le livre est divisé en deux parties : 226 ff. chiffrés dans la première, 101 feuillets chiffrés dans la seconde. Impr. en rouge. et noir 47 à 48 ll. à la page, notes en manchettes, Signatures : a-z, aa-ee, A-F. Au verso du f. 101 et dernier, le colophon suivant : « ¶ Moralitatum super pentatheucum librum Job- ‖ et super quinque libros sapientiales (a Postillis fra ‖ tris Jacobi de lusanna ordinis divi dominici excertam) ‖ necnon super Esayam et apocalipsim : a Claudio garnier ‖ calcographo urbis Lemovice secus edes sacras di- ‖ vi apostoli Martialis die decimanona mensis No ‖ vembris. Anno dominice Incarnationis millesimo quin- ‖ gentesimo. xxviij. Impressioni demandatarum. ‖ Finis. » Au-dessous, la marque qui avait servi à l'imprimeur lorsqu'il était associé avec Martin Berton. Dans l'écusson du bas, qui portait G et B, le B a été supprimé. A droite et à gauche de la marque, les montants du cadre qui a servi au titre. L'encadrement complet et semblable, sauf que l'écusson devant recevoir les initiales est en blanc, se retrouve dans *Hippoliti de Marsiliis Bononiensis J. V. interpretis tractatus de questionibus*..... de 1529, imprimé par Antoine Blanchard de Limoges, imprimeur à Lyon. Ce rapprochement permettrait de supposer que Garnier s'approvisionnait de vignettes à Lyon ou peut-être que Blanchard s'était adressé au même graveur que celui de Garnier, à Limoges.

33. ¶ Edict du Roy pour le bas ‖ pays Dauvergne, et la com- ‖ mutation de la Gabel- ‖ le au droict de quart ‖ et demy. (Armes de France.) On les vend à Lymoges en ‖ la bouticque de Clau- ‖ de Garnier.

In-4°. Car. gothiques. 16 ff. non chiffrés. Signatures : A-B. Au verso du dernier feuillet, vignette représentant le roi sur son trône, tenant de la main gauche la main de justice, la droite levée. Date de l'ordonnance : Donné à Châlons, au mois de mai 1552. A la fin, date de publication : 28 mai 1552.

A la Bibliothèque communale de Clermont-Ferrand, A, 277.

34. Missale percelebris Lemovicensis ecclesie..... (Manque les premières et dernières pages et quelques pages dans le corps).

In-4°. Car. gothiques. 8 ff. lim. non chiffrés, 90 ff. chiffrés 1-90,

20 ff. non chiffrés pour les préfaces (sign. A-B); 80 ff. chiffrés pour la fin des préfaces (3 p.) et le propre, xvij à lxxviij (le premier folio aurait dû être 21) (sign. c-k); 72 ff. chiffrés pour le *Sanctoral*, i-lxxij (sign. Aa-Ii); 56 ff. chiffrés i-lvj pour le *Commune Apostolorum* (sign. A-G). Impr. en rouge et noir, 2 col. de 38, 37 et 36 ll. (A partir du f. 45 verso, le car. gothique est beaucoup plus petit et il y a 46 ll. à la col.) Signatures ✠ a-l, A-B, C-K, Aa-Ii, A-G, le cahier l en quinternion et le cahier B des préfaces à 12 ff. Les pages du commencement et les pages des préfaces ont le même encadrement que l'*Extraict de plusieurs sainctz docteurs* et des *Antiennes et Oraisons des saints*, imprimés vers la même époque. Indépendamment des deux grandes gravures des préfaces, la Crucifixion et le Père Eternel, sur lesquelles Garnier a imprimé en rouge le soleil, les cinq plaies, les franges des vêtements de la Vierge et de saint Jean, ainsi que l'agrafe du manteau du Père Eternel, l'ouvrage contient quarante petites gravures que l'on retrouve en partie dans les ouvrages liturgiques de Guillaume de La Nouaille et de Hugues Barbou.

Au Grand Séminaire de Limoges.

35. Breviarium ad usum ‖ ecclesiæ Lemovicensis, authorita- ‖ te et jussu reverendi domini epis ‖ copi, ac consilio et opera venera- ‖ bilis Capituli ejusdem ecclesiæ ac ‖ curate excussum. (Marque de de Garnier : Deux cigognes dans les nues, l'une soutenant et nourrissant l'autre; au-dessous, un globe terrestre; devise : *Honora patrem et matrem. Exo.* xx.) Lemovicis in ædibus ‖ Claudii Garnier. ‖ M. D. L. VII.

Petit in-8°. Car. gothiques. 16 ff. lim. non chiffrés pour l'index, Cæsar de Burgognonibus au lecteur, index des fêtes, calendrier, règles et instructions; 72 ff. chiffrés, au verso du dernier feuillet : « Finis ejus partis que Psalterium, et Beate Marie atque defunctorum officia continet. »; 124 ff. chiffrés, au verso du dernier feuillet : « Finis prime partis dominicalis que dicitur Hiemalis »; 82 ff. chiffrés, au verso du dernier feuillet : « Officii proprii sanctorum pro tempore hyemali. Finis. »; 32 ff. chiffrés pour le Commune Sanctorum. Impr. en rouge et noir, à 2 col. de 39 ll. Signatures : ✠ a-i, A-O, aa-kk, Aa-Dd. Au verso du dernier feuillet, le colophon : « Finis Breviarii ad usum ‖ ecclesie Lemovicensis accurate ‖ excussi, opera et impensa Claudii Gar- ‖ nier Lemovicis Idibus aprilis ‖ Anno domini Millesimo quin- ‖ gentesimo quinquage ‖ simo quinto.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

36. Fragments des Heures de la Vierge.

Petit in-4°. Car. gothiques. Impr. rouge et noir. 24 ll. à la page. On remarque une petite vignette de la Vierge tenant l'enfant Jésus, entourée de rayons et placée sur un croissant, que l'on retrouve dans le *Bréviaire d'Auch* de 1530. On lit au bas du dernier feuillet : « ¶ Incipiunt hore beate Marie virginis ad usum Lemovicensis ecclesie. »

A M. Fray-Fournier.

37. Fragment d'un Recueil de prières.

Petit in-16. Car. gothiques. Impr. en rouge et noir. 2 col. de 28 ll. à la page, avec encadrement.

A M. Fray-Fournier.

Reproductions photographiques

Coutumier de Poitou (1522). — Page de titre, fin de la première partie avec le colophon. — (Bibliothèque de Niort).

Ordonnances royaulx faisant suite au Coutumier du Poitou (1522). — Page de titre. — (Bibliothèque de Niort).

Moralitates, par Jacques de Lusanna (1528). — Première page et dernière page avec le colophon et la marque de Claude Garnier. — (Bibliothèque Nationale).

Vie de saint Jean-Baptiste (Bazas, 1530). — Page de titre. — (Bibliothèque Sainte-Geneviève).

Bréviaire de Bazas (Bazas, 1530). — Page de titre et dernière page avec le colophon.

Bréviaire d'Auch (Auch, 1533). — Page de titre et dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque d'Auch).

Heures de Limoges (sans date). — Deux pages. — (Fragments appartenant à M. Fray-Fournier).

Extraits de plusieurs saints docteurs (sans date). — Page de titre et dernière page avec le colophon. — (Bibliothèque de l'Arsenal).

Rudimenta Despauterii, 1526. — Titre, page de texte avec vignettes et dernière page avec le colophon et la marque de Jacques Chaussay et Jean Citoys, libraires de Poitiers.

Atelier des Barbou (1566 à nos jours)

Hugues Barbou (1566-1600)

38. A l'honneur de Dieu ‖ et de la Vierge Marie, ‖ Cy commencent les heures ‖ de Nostre Dame : a lusaige de ‖ Lymoges, toutes au

long, ‖ avec plusieurs belles orai- ‖ sons nouvellement adjoutées. (Marque des Barbou à la devise : *Longuo labore eximius honor*). ¶ On les vend à Lymoges ‖ chez Hugues ‖ Barbou ‖ 1573. — Titre encadré ; dans le bas de l'encadrement, les initiales H B en rouge ; du rouge aussi dans les bases des colonnes.

In-8°. Car. gothiques. 166 ff. chiffrés. Impr. en noir et rouge. 28 ll. à la page. Signatures : A-X. Almanach de 1573 à 1586. Papier sans filigrane. Edition encadrée; plusieurs gravures sur bois. Le livre se termine ainsi : « ¶ Cy finissent les heures de ‖ Nostre Dame a lusaige de Lymoges, ‖ toutes au long, sans rien requerir. Avec ‖ les grans suffraiges accoustumez. Et ‖ y a este adjouste plusieurs Oraisons ‖ en latin et en francoys et des hym- ‖ nes nouvellement imprimez. (Marque des Barbou sans devise, un croissant en chef ; en pointe, une mer dans laquelle des poissons nagent). A Lymoges ‖ ¶ par Hugues Barbou. ‖ M. D. LXXIII ». L'ouvrage contient douze gravures, mesurant 0,072 × 0,102, occupant toute la page (celles de l'Annonciation et de la Crucifixion se répètent) et suivies de quatrains : Annonciation, Visitation, Crucifixion, Pentecôte, Nativité, Anges annonçant la Nativité, Adoration des Mages, Circoncision, Fuite en Egypte, Couronnement de la Vierge, le roi David, Job. On trouve en plus dans les suffrages des saints, six gravures plus petites insérées dans le texte : Trinité, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste, saint Claude, sainte Valérie, Vierge et Enfant Jésus.

On a relié avec l'ouvrage ci-dessus, le suivant :

Propositions dicts et sentences ‖ contenant les graces fruicts prouffictz, ‖ utilitez et louanges du tres sacre et di- ‖ gne sacrement de lautel pour ceulx ‖ qui le recoivent en estat de gra- ‖ ce : extraicts de plusieurs ‖ saincts docteurs. (Marque de l'imprimeur). Par Jacques Kerver, rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de la Licorne. M CCCCC LXXIII. In-8°. Car. gothiques. 134 ff. non chiffrés. Impr. en noir. 29 ll à la page. Signatures : A-R. Au recto du dernier feuillet, même marque que sur le titre. Pages réglées.

Au Grand Séminaire de Limoges.

39. Graduale ‖ secundum usum cathedralis ecclesie ‖ totius que dio- ‖ cesis Lemovicensis, continens planum cantum omnium ‖ que diebus dominicis ‖ feriis et festis sanctorum per ‖ totum annum in missa cantantur. ‖ Reverendi in Christo Patris ‖ et Domini, Domini Sebastiani de Laubespine, Dei ‖ gratia Lemovicensis Episcopi jussu impressum, ‖ ac fideliter emendatum. (Belle vignette ovale avec encadrement renaissance représentant la lapidation de saint Etienne). Lemovicis. ‖ apud Hugonem Barbou. ‖ 1575.

Graduale secundum usum cathedralis ecclesie, 1575

Gravure ornant la page de titre (A la Bibliothèque du Grand Séminaire de Limoges. Reproduction photographique.

Grand in-folio. Car. gothiques. 166 ff. non chiffrés. Impr. en rouge et noir. 9 portées à la page. Signatures : A-Z, Aa-Ss. Nombreuses lettres de deux points de 0,041 et 0,023, au carré, encadrées de vignettes. (Voy. la reproduction de la gravure du titre p. CCXVI).

Au Grand Séminaire de Limoges.

40. M. Tvllii ‖ Ciceronis ‖ Epistolae ‖ ad ‖ T. Pomponivm Atticvm ‖ Ex fide vetustissimorum codicum emendatæ, ‖ studio et opera Simeonis Bosii ‖ Prætoris Lemovicensis. ‖ Ejusdem animadversiones ‖ Ad amplissimum virum ‖ Philippvm Hvraltvm Chivernivm ‖ Galliæ Procancellarium. (Marque à la devise : *Meta laboris honor*). Ratiasti Lemovicvm, ‖ Apvd Hvgonem Barbovm, ‖ Anno CIↃ IↃ XXC. ‖ Ex privilegio Regis.

In-8°. Car. italiques. 4 ff. lim. non chiffrés, 622 pages chiffrées et 21 ff. non chiffrés pour l'interprétation des mots grecs. 30 ll. à la page. Signatures : ✠ A-Z, *Aa-Tt*.

Puis viennent les *Remarques de Siméon Du Boys, adressées à Ph. Hurault de Chiverny*, précédées de ce titre : Simeonis Bosii ‖ Praetoris Lemovicensis ‖ Animadversiones ‖ In ‖ Epistolas M. T. Ciceronis ad ‖ T. Pomponium Atticum, ‖ Ad amplissimum virum ‖ Philippvm Hvraltvm Chivernivm ‖ Galliæ Procancellarium. (Même marque que ci-dessus). Ratiasti Lemovicvm, ‖ Apvd Hvgonem Barbovm. ‖ 1580. ‖ Ex privilegio Regis.

In-8. Car. italiques. 2 ff. lim. non chiffrés pour le titre, les vers grecs de Jean Dorat et les vers latins de Rolland Bétolaud et de Jean de Beaubreuil ; 372 pages chiffrées, sauf la dernière. Signatures : *a-z*, A*a*. Le colophon est au bas de la page 364, ainsi conçu : « Excudebat Ratiasti Lemovicum ‖ Hugo Barbôus ‖ Anno salutis humanæ CIↃ IↃ XXC. » Sur le titre, l'ex-libris ms. de l'auteur : « Sum Simeonis Bæosii ».

A M. Raoul Barbou des Courières.

41. Heures de Nostre ‖ Dame a l'usage de Limoges toutes au ‖ long avec plusieurs belles oraisons ‖ en latin et en français. Et y a este ‖ adjouté la Confession gene- ‖ rale, les hymnes plus communs de ‖ l'année ‖ et les Quinze effusions de Notre Seigneur. ‖ Avec le pseaume de In exitu Israel et ‖ la prose Iuste Iudex et le ‖ Calendrier reforme. (Marque à la devise : *De long travail fruict et honneur*, et dans la vignette *Meta laboris honor*.) A Lymoges, ‖ Par Hugues Barbou, ‖ 1582.

In-8°. Car. gothiques, sauf les quatrains sous les gravures, qui sont en car. romains. 240 ff. non chiffrés. 28 ll. à la page. Impr. en noir et rouge. Signatures : ✠ a, e, i, A-Z. Les douze gravures sont les

mêmes que dans l'édition de 1573. Les gravures de Job et de la Trinité mesurent 0,043 × 0,065; elles sont signées F. T. Les gravures de saint Claude et de la Vierge ne s'y retrouvent pas; mais on trouve celles de Jésus et les disciples d'Emmaüs, saint Martial et saint Nicolas. Chacun des mois est précédé d'une gravure (0,029 × 0,047) reproduisant les travaux de la campagne. Le livre a une riche reliure à la fanfare un peu fatiguée et porte devant et derrière le plat le nom du propriétaire : MARIE d'un côté, ALESME de l'autre.

A M. Nivet-Fontaubert.

On a relié à la suite les deux suivants :

42. ¶ Les quinze effusions de sang de nostre ‖ Sauveur et Redempteur Jesus ‖ Christ.

In-8°. Même car. gothique que celui des Heures. 8 ff. non chiffrés. 17 ll. à la page. Chacune des quinze effusions est précédée d'une gravure mesurant 0,052 × 0,033; quelques gravures se répètent. A la fin du dernier feuillet : « On les vend à Lymoges Par ‖ Hugues Barbou, demeurant ‖ pres Sainct Michel. ‖ 1582. »

43. ¶ Instruction et Maniere de vivre pour ‖ une femme seculiere, comment elle se doibt ‖ conduire en pensees, parolles, et œuvres ‖ tout au long du jour pour tous les jours ‖ de sa vie, pour plaire a Nostre seigneur ‖ Jesus Christ et a amasser richesses ‖ celestes au prouffit et salut de ‖ son Ame.

In-8°. Car. gothique plus petit que celui des *Heures*. 24 ff. non chiffrés. 34 ll. à la page. Signatures : A-C. — A l'avant-dernier feuillet, verso, et dans la même gothique que celle des *Heures* : « ¶ De l'annonciation faicte par l'ange Gabriel à la vierge Marie de la conception du filz de Dieu ». Au dernier feuillet recto : « Des cinq pains et deux poissons dont Jesus repeut cinq mil hommes ». A la fin de ce feuillet : « On les vend a Lymoges, en la ‖ maison de Hugues Barbou : ‖ pres Sainct-Michel. ‖ 1582. »

44. Promptuaire ‖ d'unisons ordonné et ‖ disposé Methodiquement. ‖ ·.· ‖ Pour tous ceux qui voudront composer ‖ promptement en vers François. ‖ ·.· ‖ par Pierre Le Gaynard, seigneur de la ‖ Chaume et de la Vergne sur Seure. ‖ Avec quelques autres poësies de son invention. (Marque de Nicolas Courtois avec la devise : *Bene facere nihil pollicitante*). A Poictiers. Pour Nicolas Courtoys. ‖ M. D. LXXXV. ‖ Avec Privillege du Roy.

In-8°. Car. italiques. 20 ff. lim. non chiffrés, 437 pages, plus 47 pages chiffrées « pour quelques sonnets et poemes pris aux œuvres de l'auteur ». Derrière la page 437 : « A Limoges. ‖ De l'imprimerie de Hugues Barbou. ‖ Pour Nicolas Courtoys. ‖ M. D. LXXXV. »

Derrière la page 47, la marque de Nicolas Courtoys qui figure sur le titre.

A M. Richard, archiviste de la Vienne.

45. Breviarium || insignis ecclesiæ Lemovicensis || juxta formam concilii Tridentini || restitutum et emendatum. ‖ Reverendi in Christo Patris D. Iohannis de Lavbespine ‖ Lemovicensis Episcopi authoritate ac ejusdem Ecclesiæ ‖ capituli consensu œditum. (Armes de Mgr Jean de Laubespine et au-dessous marque à la devise : *Meta laboris honor* avec deux lions pour supports). Lemovicis. || Apud Hugonem Barbou. || Cum Privilegio Regis.

2 vol. in-8°. Car. romains. Impr. en noir et rouge. 2 col. de 38 ll.

Pars Hyemalis : 35 ff. lim. non chiffrés, 432 ff. chiffrés, plus 55 ff. chiffrés pour le Commun des saints et les commémorations, 4 ff. non chiffrés pour la bénédiction de l'eau. Le privilège du roy occupe le verso du 3e f. et le recto du 4e f. Le colophon est au verso du 4e f. : « Finis Breviarii ad ‖ vsum Ecclesiæ Lemovicensis, accu- ‖ rate excussi, majore industria reformati, ‖ et correcti, quam antea Impensis. || Hugonis Barbou. (Marque à la devise : *De long travail fruict et honneur* et dans la vignette : *Meta laboris honor*). Lemovicis, || Per Hugonem Barbou ‖ Anno a Nativitate Domini. ‖ 1587 ».

Pars Estivalis : 20 ff. lim. non chiffrés, 432 ff. chiffrés, plus 58 pour le Commun des saints, les commémorations et la bénédiction de l'eau ; 1 f. non chiffré pour le privilège du roi. Au verso, le colophon comme ci-dessus.

A la Bibliothèque communale de Limoges, MM. Marc et Prosper Barbou des Courières, M. l'abbé Arbellot, MM. Mariaux et Balmet.

46. Heures de Nostre ‖ Dame a lusage de Lymoges toutes au ‖ long avec plusieurs belles oraisons ‖ en latin et en françoys. Et y a esté ‖ adjouste la confession gene ‖ ralle et les hymnes plus ‖ communs de ‖ l'année ‖ Avec le pseaume *de in exitu Israel :* et ‖ la prose de *Juste Judex*. Et le ‖ Calendrier reforme. (Marque avec le croissant et la devise : *De long travail fruict et honneur*). A Lymoges. || Par Hugues Barbou. || 1589.

Petit in-8°. Car. gothiques. 24 ff. lim. non chiffrés et 178 ff. chiffrés. Impr. en rouge et noir. 28 ll. à la page. Signatures a, e, i et a-z. Almanach de 1589 à 1611. Mêmes gravures que dans l'édition de 1582. Papier avec filigrane : Bourse avec glands. Reliure de l'époque, à petits fers dorés.

Au Grand Séminaire et à la Bibliothèque communale de Limoges.

A la suite de l'exemplaire appartenant au Grand Séminaire se trouve l'Exercice pour jeunes gens porté au n° 27 ci-dessus. Dans

l'exemplaire de la Bibliothèque communale se trouve l'Instruction et Manière de vivre portée au n° 43 ci-dessus et l'ouvrage suivant :

47. La vie de Madame Saincte Margue || rite vierge et martyre avec son an || tienne et oraison. || Apres la saincte Pas || sion de Jésus... Finissant : O mater Dei memento mei.

In-8°. Car. gothique, le même que celui des Quinze effusions qui terminent les *Heures de Nostre Dame* de 1582. Un cahier signé a, de 8 ff. Au recto du f. 1, vignette représentant sainte Marguerite. (S. l. n. d. ni nom d'imprimeur, mais sûrement de Limoges, Hugues Barbou).

48. Heures de Nostre || Dame, à l'usage de Lymoges, toutes au || long : avec plusieurs belles oraisons || en latin et en francois. Et y a esté || adiouste la Confession gene- || ralle et les hymnes plus || communs de l'annee. || ✠ || Avec le Pseaume de *In exitu Israel :* et || la prose de *Juste Judex*. Et le || Calendrier reforme. (Marque à la devise : *De long travail fruict et honneur,* et dans la vignette : *Meta laboris honor*). A Lymoges. || Par Hugues Barbou. || 1594.

In-8°. Car. gothiques. 208 ff. non chiffrés. Impr. en rouge et noir. 28 ll. à la page. Signatures : A-Z et Aa-Cc. L'Extrait du privilège, l'Avertissement pour entendre le Calendrier nouvellement Réformé, la Table des fêtes mobiles, sont en car. romains. Les quatrains qui suivent les mois sont en car. italiques. Almanach de 1594 à 1611. Les gravures sont les mêmes que dans l'édition de 1589. Privilège pour dix ans daté de Chartres, 7 décembre 1592, signé Rancher.

A M. Marc Barbou des Courières.

On a relié avec cette édition les deux ouvrages suivants :

49. La Vie de Madame Saincte Marguerite. (Le titre manque).

In-8°. Car. romains. 8 ff. non chiffrés. 30 ll. à la page. Pages encadrées. Une vignette représentant sainte Marguerite au-dessous du titre. A la fin du dernier feuillet, marque des Barbou à la devise : *Meta laboris honor* et deux lions pour supports.

50. Instruction, || et maniere de vi- || vre pour une femme || Seculiere, comment elle se doibt conduire || en pensees, parolles, et heuvres tout au || long du jour pour tous les jours de || sa vie, pour plaire a nostre Sei- || gneur Iesus-Christ et a amasser || richesses Cœlestes, au proffit || et salut de son Ame.

In-8°. Car. romains. 24 ff. chiffrés. 31 ll. à la page. Pages encadrées. Signatures : A-C. — S. l. n. d. ni nom d'imprimeur, mais sûrement de Limoges, Hugues Barbou.

51. Saint || Jacques, || tragoedie, || representee publiquement || à

Lymoges par les confreres || Pelerins dudict sainct, en l'annee || 1596. Le Iour et Feste Sainct || Jacques 25 juillet || Par B. Bardon, de Brun. (Marque des Barbou sans croissant ni devise). A Lymoges, || Par Hugues Barbou. || 1596. || Avec permission.

In-8°. Car. italiques. 12 ff. lim. non chiffrés et 180 pages chiffrées. Nombreuses lettres de deux points, quelques-unes d'origine lyonnaise. Papier avec les filigranes : Bourse posée sur un socle ayant un cœur au centre ; fleurs de lis, étoile à six rais.

A M. l'abbé Arbellot.

52. Tres humble || remonstrance || et || requeste || des religieux || de la Compagnie || de Jesus || au Tres Chrestien Roy de France || et de Navarre Henri IIII. (Marque des Jésuites). A Lymoges || Par Hugues Barbou, suyvant la || coppie imprimée à Bourdeaux || par S. Millanges, 1599. || Avec permission.

In-32. Car. romain. 236 pages, les deux dernières non chiffrées. La page 97 est sautée, le cahier C commence à la page 98. Signatures : A-P. Pages réglées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

53. Le || Martyrologe || romain || distribué pour tous || les jours de l'annee suivant || la nouvelle reformation du || Kalendrier. || Mis en lumiere par le commandement de feu no || stre S. Pere le Pape Gregoire XIII. || (Par le P. François Solier de Brive). (Marque des Jésuites). A Lymoges, || Chez Hugues Barbou. || Avec privilege du Roy.

In-8°. Car. romains. 8 ff. lim. non chiffrés, 266 ff. chiffrés 1-266. Signatures : *a*, A-Z, Aa-Kk.

54. Lesguillon || des dévots || a la vierge || Marie du Mont || Carmel || Dedie a la Mesme || Vierge || Par || le Reverand Pere Frai || re Iean Tuaut Carme || D'aurillac en Auvergne || Docteur En teologie et || Provincial en la provin || ce Dacquitaine. || *A Limoges* || *par la veufve de* || *Iacques barbou* || 1619 || Avec privilege. — In-8° en deux parties : la première, de 176 pages, a un titre gravé sur cuivre, signé *G. Peitaut excudit ;* la seconde, de 180 pages chiffrées, plus 13 pages pour les tables, le formulaire des lettres d'association, une explication au lecteur, la licence du général de l'ordre, Fr. Sébastien Fanton (7 avril 1610), donnée à Fr. Pierre de La Cousture, docteur en théologie et prieur des Carmes de Morthemart, pour examiner le livre, l'attestation de ce dernier (15 juillet 1618), celle de l'abbé Gayon, docteur en théologie et chanoine théologal de la cathédrale de Limoges (4 mars 1619), et celle de l'abbé Maledent, chanoine théologal de Saint-Martial de Limoges, et enfin les errata.

A M. Marc Barbou des Courières.

55. Les || amours || sacrees || avec quelques hymnes canti- || ques et meditations. || Par || Pierre de Marin, || Lymosin. *A Limoges, || par la veufve de Jacques || Barbou.* 1615. — Petit in-8° de 117 pages.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

56. Breviarium insignis ecclesiæ Lemovicensis recognituum et emendatum reverendi in Christo patris D. Raymundi de la Martonie, Lemovicensis episcopi, authoritate ac ejusdem ecclesiæ capituli consensu editum. A reverendissimo in Christo Patre D. Francisco de La Fayette, episcopo Lemovicensis confirmatum. (Armes de Mgr de La Fayette). *Lemovicis, apud Antonium Barbou, regis prædictique D. Episcopi typographum.* MDCXXXVI. — In-8°. 2 vol. Impr. en rouge et noir sans gravures.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

57. Traité de la dévotion des anciens chrestiens à saint Martial, apostre de la Guienne, premier evesque de Limoges, par Jean Bandel, docteur en théologie, de la Société de Sorbonne, chanoine en l'église cathédrale, official et vicaire général de l'évêché de Limoges. (Armes de Mgr de La Fayette). *A Limoges, par Antoine Barbou, imprimeur ordinaire du Roy et de Monseigneur de Limoges.* M. D. C. XXXVIII. — In-16 de 23 + 227 pages, plus 4 pages pour les Prières pour chaque jour de la sepmaine durant l'ostension en l'Eglise de S. Martial.

Au Grand Séminaire de Limoges.

58. Lusuum poeticorum sylva. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites). *Lemovicis, Apud Antonium Barbou, Regis Collegiique Typographum, viâ Ferraria, prope Divum Michaelem.* 1644. — In-12 de 156 pages, les 40 dernières, pour la table et l'Index, non chiffrées.

A M. Clément-Simon.

59. Elegantiæ poeticæ in locos communes digesta et ex optimis Auctoribus collectæ Opera Joannis Blumerel Lotharingi. Sectâ hac Editione multis additionibus locupletatæ Quibus ab incerto Authore Insignis lusum poeticorum sylvæ facta est Accessio. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque à la devise : *Meta laboris honor,* avec deux lions pour supports). *Lemovicis Apud Antonium Barbou, Regis Collegiique Typographum, viâ Ferrariâ, prope divum Michaelem.* 1645. — In-12 de 4 ff. lim. non chiffrés et 622 pages chiffrées.

A M. Clément-Simon.

60. Prosodia Henrici Smetii, Alostani Med. D. promptissima, qua syllabarum positione et diphtongis carentium quantitates, sola

veterum poetarum auctoritate adductis exemplis demonstrat. Ab auctore reformata innumerisque locis emendata, et quarta sui parte adaucta. Edito postrema, emendatior. Cum Appendice aliquot vocum ab ecclesiasticis poetis aliter usurpatarum. (Marque avec deux lions pour supports). *Lemovicis, apud viduam Ant. Barbou et Martialem Barbou, Regis Collegiique typographos viâ Ferrariâ prope divum Michaëlem.* 1653. In-8° de 16 ff. lim. non chiffrés et 643 p. chiffrées.

A M. Marc Barbou des Courières.

61. Epitheta Joannis Ravisi Textoris, Nivernensis. Opus verius quam antehac absolutissimum... Opera Andronici Thalæi, ex Societate Caldoriana... (Marque à la devise : *Meta laboris honor,* avec deux lions pour supports). *Lemovicis. Apud Viduam Ant. Barbou, et Martialem Barbou, Regis Collegiique Typographos, viâ Ferrariâ prope Divum Michaelem.* M. DC. LVI. — In-8° de 930 pages.

A M. Prosper Barbou des Courières.

62. Lemovici multiplici eruditione illustres. Hoc est, elogia eorum Lemovicum qui aliqua Dicendi, Docendi, Scribendive Laude floruerunt. Ex lib. 10. Synopsis Exegeticæ. Authore I. Collino S. T. Doctore, Regis Christ. à Conf. et Eleemosinis, Canonico Theol. in Ecclesiæ Coll. Sancti Juniani. Ad Eruditissimum Virum Salomonem Priezacum, Sacr. Conf. Senatorem. *Lemovicis, Apud Viduam Ant. Bar. et Mart. Barbou, Regis Collegiique Typographos, viâ Ferraria prope Divum Michaelem,* 1660. — In-8° de 4 ff. lim. non chiffrés et 71 pages.

A M. le chanoine Arbellot.

63. Table chronologique et historique contenant un abrege fidele de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans la province de Limosin depuis les conquêtes des Romains jusqu'a l'année courante 1666. A tres illustres et tres honorables personnes Messieurs Barthelemy Juge, sieur du Masbillier, Prevost ; Michel Periere, sieur du Vignaud, Conseiller du Roy en ses Conseils et President au siege Presidial de Limoges ; Estienne Martial Vidaud, receveur des tailles ; Jean Vidaud, sieur du Garreau ; Jean Boyol, sieur d'Henrau ; Simon La Fosse, sieur du Caillau, Consuls magistrats de la ville de Limoges. Lettre dédicatoire signée I C. P C. T. (Jean Collin, Prêtre Chanoine Théologal). *A Limoges, Par Martial Barbou, imprimeur du Roy rue Ferrerie devant S. Michel.* — In-plano en deux feuilles de 0,80 de largeur sur 1 m. de hauteur.

A M. le chanoine Arbellot.

64. Rituale seu Manuale Lemovicense. Auctoritate Illustrissimi, ac Reverendissimi D. D. Ludovici d'Urfe, Episcopi Lemovicensis, Editum. (Armes de Mgr Louis d'Urfé). *Lemovicis, Apud Martialem Barbou, Regis et D. Episcopi typographum, viâ Ferrariâ, prope Divum Michaelem.* 1678. — 2 vol. in-8°. 1re partie : 7 ff. lim. non chiffrés et 352 pages chiffrées; 2e partie : 6 ff. lim. non chiffrés, 120 et 268 pages chiffrées.

A M. Prosper Barbou des Courières.

65. Amaltheum poeticum et historicum. Recenter emendatum et recognitum, plurimisque Historiis ac Vocabulis Poeticis, quæ in eo desiderabantur, auctum ac in ordinem optimum redactum. Quinta editio. Ad majorem Dei Optimi, Maximi gloriam, et studiosæ Juventutis utilitatem. *Lemovicis, Apud Viduam Martialis Barbou, Regis Typogr.* 1682. — In-32 de 4 ff. lim. et 333 pages chiffrées.

66. Rubricæ generales breviarii ac missalis romani et regulæ computi ecclesiastici ex prædictis libris, et ex Martyrologio Romano excerptæ. *Lemovicis apud Petrum Barbou typographum. Cum licentia et approbatione Illustrissimi et Reverendissimi D. D. Episcopi Lemovicensis. Anno domini M. DC. XCV. Cum privilegio Regis.* — In-12 de 79 ff. lim. et XXVIII-114 pages, les trois dernières non chiffrées.

A M. le chanoine Arbellot.

67. Oraison funebre de Tres Haute, Tres Illustre et Tres Puissante dame Madame Marie de Fumel, Epouse de Messire Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, et autres places, Lieutenant de Roy dans le haut et bas Limousin. Prononcée dans l'Eglise de Saint-Michel des Lions le trentième avril 1696. Par le P. Joseph David, Prêtre de l'Oratoire de Jésus. *A Limoges, chez Pierre Barbou, imprimeur de l'Hôtel-de-Ville et du Collège.* 1696. — In-4° de 20 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

68. Rituale seu manuale Lemovicense auctoritate illustrissimi ac reverendissimi D D Francisci de Carbonnel de Canisy, Episcopi Lemovicensis, recognitum ac denuo editum. (Armes de Mgr de Carbonnel de Canisy). *Lemovicis. Apud Petrum Barbou, D D episcopi typographum, viâ Ferrariâ prope D. Michaëlem.* 1698. — In-8° en deux parties : la première de 8 ff. lim. non chiffrés et 400 pages, les dix dernières non chiffrées; la deuxième de 242 pages, les huit dernières non chiffrées.

A M. Marc Barbou des Courières.

69. Æliani variæ historiæ. (Marque à la devise : *De long travail plaisir*). *Lemovicis Apud Petrum Barbou, Collegii Typographum* M. DC XCIX. — In-24 de 192 p.

A M. Prosper Barbou des Courières.

70. Nicolai Clenardi Grammatica græca, Cum observationibus P. Stephani Moquoti è Societate Jesu. A P. Francisco Creuxio ejusdem Societatis Sacerdote recognitis. Editio nova et postrema, Cæteris facilior et correctior. (Marque à la devise : *Meta laboris honor*, avec deux lions pour supports). *Lemovicis Apud Petrum Barbou, Collegii Typographum, viâ Ferrariâ, prope Divum Michaëlem.* 1701. *Cum privileyio Regis.* — In-8° de 4 ff. lim. non chiffrés, 249 p. et 2 à 32 pages.

A M. Prosper Barbou des Courières.

71. Ordonnances synodales du diocèse de Limoges Revisées et imprimées de nouveau par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime François de Carbonnel de Canisy, Evêque de Limoges. (Armes de Mgr de Canisy). *A Limoges, chez Pierre Barbou, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque proche S. Michel,* 1703. *Avec privilège du Roy.* — In-12 de 6 ff. lim., 259 pages, et 4 ff. non chiffrés pour la table et le privilège. Il existe des exemplaires auxquels on a ajouté : 1° Ordonnance de Mgr l'évêque de Limoges touchant le Catéchisme ou l'Instruction familière, 22 février 1708, 6 pages ; 2° Ordonnance de Mgr l'évêque de Limoges touchant les ecclésiastiques qui boivent ou qui mangent dans les cabarets, 16 août 1708, 12 pages.

A M. Prosper Barbou des Courières.

72. Oraison funebre de Madame Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, abbesse de Notre-Dame de la Règle, Prononcée à Limoges le 23e jour d'avril 1704, dans l'Eglise Abbatiale de la Règle, Par le Père Périère, de la Compagnie de Jésus. *A Limoges, chez Pierre Barbou, Imprimeur du Roy et du Collège, proche Saint-Michel.* M. DCC. IV. — In-4° de 66 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

73. Lettres de la prieure du couvent de N.-D. de la Règle pour annoncer la mort de Mme Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, datées de Limoges 22 mars 1704. *S. l. (Limoges) ni nom d'imprimeur.* — In-4° de 11 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

74. Lettres de la prieure du couvent de N.-D. de la Règle pour demander des prières pour l'âme de Mme Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, datées de Limoges 25 juin 1705. *S. l. (Limoges) ni nom d'imprimeur.* — In-4° de 15 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

75. C. Julii Cæsaris quæ extant, Ex emendatione Jos. Scaligeri.

Lemovicis, Apud Petrum Barbou, Collegii Typographum. 1710. *Cum Privilegio Regis.* — In-24 de 3 ff. lim. non chiffrés et 590 pages.

A M. Prosper Barbou des Courières.

76. Proprium Breviarii Lemovicensis, Illustrissimi et Reverendissimi in Christo Patris D. D. Antonii de Charpin de Genetines Lemovicensis Episcopi auctoritate. De venerabilis Capituli Consensu editum. *Lemovicis Apud Petrum Barbou dicti D. Episcopi Typographum.* 1710. *Cum privilegio Regis.* — In-12 de 24 ff. lim. non chiffrés, 404 pages et XLIV pages, les quatre dernières non chiffrées.

A M. le chanoine Arbellot.

77. Despautère abrégé par le R. P. Gaudin de la Compagnie de Jésus. Revu nouvellement par un Pere de la meme Compagnie. (Marque supportée par deux lions). *A Limoges, chez Jean Barbou.* M. DCC. XXII. — In-12 de 362 pages.

78. Homélie sur la fréquente communion prêchée à Paris et dans plusieurs cathédrales de France, Par le R. P. J. R. (Joseph Roux), Docteur et Professeur en Théologie, Provincial de la province de Toulouse, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Conventuel, et ancien Prieur du grand Couvent du même ordre, à Paris, rue S. Jacques. *A Limoges, de l'imprimerie de Jean Barbou, Imprimeur du Roy, du Clergé et du Collège, rue Manigne. M. DCC. XXXII. Avec approbation et permission.* — In-4° de 18 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

79. Breviarium lemovicense illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD Benjamini de l'Isle du Gast Episcopi Lemovicensis auctoritate, ac venerabilis capituli Lemovicensis consensu editum. (Armes de Mgr de L'Isle du Gast). *Lemovicis, Apud Viduam Joannis Barbou, illustrissimi et reverendissimi DD episcopi Lemovicensis ejusque cleri typographi.* 1736. *Cum Privilegio Regis.*

A M. Marc Barbou des Courières.

80. Missale Lemovicense illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris D. D. Benjamini de l'Isle du Gast, episcopi Lemovicensis autoritate ac venerabilis ejusdem ecclesiæ capituli consensu editum. (Armes de Mgr de l'Isle du Gast). *Lemovicis, Apud Viduam Joannis Barbou illustrissimi ac reverendissimi D. D. episcopi ejusque cleri typographi,* 1738. *Cum privilegio regis. Taxatum undecim libris non compactum.* — In-folio de 20 p. non chiffrées, plus 600-CXXVIII p. chiffrées, plus encore 4 p. chiffrées supplémentaires. L'ouvrage contient huit gravures sur acier, *Drevet excudit.*

A M. l'abbé A. Lecler.

81. M. T. Ciceronis de Officiis liber tertius. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites). *Lemovicis, apud viduam Joannis Barbou, Regis Collegiique Typographi.* M. DCC. XL. — Petit in-4° de 48 pages (Feuille classique).

A M. René Fage.

82. Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin, pour 1762 (1re année). *A Limoges, chez Martial Barbou, imprimeur du Roi.* — In-12 de 120 feuillets.

83. Le Socrate rustique ou description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe. Traduit de l'allemand de M. Hirzel, premier médecin de la république de Zurich, par un officier suisse au service de France et dédié à l'ami des hommes [M. le marquis de Mirabeau]. *A Zurich, et se trouve à Limoges chez Martial Barbou, libraire imprimeur du roi.* 1763. In-12 de 172 pages.

A M. Marc Barbou des Courières.

84. Ephémérides de la généralité de Limoges pour l'année 1765 (par Desmarets). *Limoges, chez Martial Barbou, imprimeur du roi et du Collège.* S. d. (1765). — Petit in-12 de 233 pages, avec la carte des environs de Limoges, gravée par Cornuau.

85. L'histoire du vieux et du nouveau Testament avec des explications édifiantes, tirées des SS Pères, pour régler les mœurs dans toutes sortes de conditions. Dédiée à Monseigneur le Dauphin par le Sr de Royaumont, Prieur de Sombreval. Nouvelle édition revue et corrigée. *A Limoges, chez Martial Barbou, Libraire et Imprimeur du Roi. Avec Approbation et Permission.* S. d. (1783). — In-12 de XVI-538 pages.

A M. Prosper Barbou des Courières.

86. Journal du Département de la Haute-Vienne (organe de la Société populaire de Limoges, dirigé par Publicola Pédon). *A Limoges, de l'Imprimerie de L. Barbou.* 1793. Premier numéro le 6 septembre 1793, dernier numéro le 23 août 1794, au total 45 numéros de 8 pages in-8°.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Les Le Moyne

87. Bulle de Nostre Sainct Pere le Pape Paul V contenant divers pardons, et indulgences octroyees aux confraires de la Confrairie

des Penitens bleufs Instituee en l'Eglise, Chapelle ou Oratoire Sainct Hierosme autrement Sainct Gilles en la Ville d'Esmoutiers diocese de Lymoges soubs le nom, et Invocation du mesme glorieux Sainct Hierosme l'an de grace mil six cens quinze. (Approbation de Mgr Henri de la Marthonie). Par commandement de Mondict sieur, Palays. *A Limoges Par Michel Le Moyne.* — Placard.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Les Chapoulaud

88. Sermon sur la Vie exemplaire et la fin bien-heureuse de venerable M. Bernard Bardon de Brun prestre de Limoges. Decedé le dix-neufviesme de Janviér en l'annee M DC XXV prononcé en léglise paroiciale de S. Pierre du Queyroix par Pierre Talois, prestre chanoine et official de Limoges. *A Limóges par Nicolas Chapoulaud,* 1626. — In-8° de 194 pages.

A M. Alfred Chapoulaud.

89. Lilium Marianum sive de sodalium marianorum castitate in Gratiam juventutis Parthenicæ. Authore R. P. Carolo Musart, societatis Jesu. *Lemovicis, apud Nicolaum Chapoulaud,* 1629. — In-12 de 167 pages chiffrées et 11 pages non chiffrées.

A M. Alfred Chapoulaud.

90. Nicolai Clenardi. Grammatica græca cum observationibus Stephani Mocquoti è Societate Jesu, Ab uno alio ejusdem Societatis Sacerdote recognitis. Ad usum Collegiorum ejusdem Societatis. Editio nova et postrema. (Marque des Jésuites). *Lemovicis, apud J. Chapoulaud propè Collegium Lemovicense Societatis Jesu.* 1648. — Petit in-8° de 2 ff. lim. non chiffrés, 242 pages et 30 pages pour le Compendium regularum.

A M. René Fage.

91. Recit veritable de tout ce que s'est fait au procez du Roy de la Grand Bretagne : Son Arrest, et la maniere de son Execution. Avec la harangue faite par sadite Majesté sur l'Eschaffaut. Traduit d'Anglois en Francois, par I. Ango Interprete de ladite Languë. *A Limoges, Par Martial Chapoulaud, demeurant devant le College.* 1649. Jouxte la coppie imprimée à Londres, par François Coles. — In-4° de 16 pages.

A M. Dussoubs-Gaston.

92. Règles de la Congregation des frères et des seurs de Saincte Catherine de Sienne ou du Tiers ordre de Sainct Dominique, recueillies par le Reverend Pere Jean de Saincte Marie, religieux de l'Ordre des Frères Prescheurs, Seconde Edition augmentée et corrigée sur les originaux Latins. *A Limoges, Chez Martial Chapoulaud, demeurant devant le College. M. DC. L.* Iouxte les impressions de Paris, Toul et Montpellier. Avec Permission et Approbation. — In-32 de 10 ff. lim. non chiffrés et 278 pages, les trois dernières, pour la table, non chiffrées.

A M. Alfred Chapoulaud.

93. Formulaire des exercices spirituels des Freres et Seurs du Tiers-Ordre de Sainct-Dominique, ou de la Congregation de Saincte Catherine de Sienne. (Vignette représentant deux religieuses ayant des clous enfoncés dans chacun des doigts des mains). *S. l. n. d, mais sortant de la même imprimerie que l'ouvrage ci-dessus, en* 1650. — In-32 de 129 pages chiffrées.

A M. Alfred Chapoulaud.

94. Harangue des sieurs penitens pourpres de la Charité de la ville de Limoges faicte à Messieurs du presidial par maistre Aymeric Gendraud avocat en parlement et audict siege, le 13 jour de May mil six cens soixante deux. (Armes de France et de Navarre entourées des deux colliers avec un L couronné au bas). *A Limoges par Martial Chapoulaud, Imprimeur et libraire demeurant devant le College, prez la porte Boucherie.* M. DC. LXII. — In-4° de 13 pages.

A M. le chanoine Arbellot.

95. Idilliorum sacrorum pars prior quæ est Panegiricus Tetrameter Monocolos Tetrastrophos de laudibus Beatæ semper Virginis Mariæ. Ex Musæo I. Collini, Presb. S. Th. Doct. *Lemovicis, Apud Martialem Chapoulaud, Typographum et Bibliopolam.* M. D. C. LXVI. — In-8° : 30 ff. pour la 1re partie, 24 ff. pour la 2e et 29 ff. pour la 3e.

96. La vie admirable et exemplaire de Monsieur Bardon de Brun, prestre natif de Limoges, Par le R. P. Estienne Petiot, de la Compagnie de Jesus. Seconde edictiun. (Marque des Jésuites). *A Limoges, par Martial Chapoulaud, imprimeur et libraire demeurant devant le Collége.* 1668. — In-8° de 4 ff. lim. non chiffrés, plus 116 pages chiffrées et 3 ff. non chiffrées.

A M. Alfred Chapoulaud.

97. Le martyre de saincte Valerie, tragedie [par Yvernaud]. *A Limoges, chez Martial Chapoulaud imprimeur et libraire demeurant devant le Collège.* 1669. — In-8° de 88 pages.

A M. Alfred Chapoulaud.

98. Nova Joannis Despauterii Ninivitæ universa Grammatica. In faciliorem discendi et docendi usum melius ordinata. Cum præceptis et observationibus, et perspicua exemplorum ex probatioribus Auctoribus selectorum adjectione. In tres partes distributiva..... (Marque des Chapoulaud : Une femme au pied d'un arbre tend les bras vers un oiseau (poule) perché au haut d'une branche ; à l'arrière-plan silhouette d'une ville. Devise : *Invita Invidia*). *A Limoges, par Martial Chapoulaud, Imprimeur et libraire demeurant devant le Collège.* 1672. – In-8° de 138 pages pour la 1re partie, de 196 pages pour la 2e, de 174 pour la 3e, les trois dernières pages non chiffrées.

A M. Paul Mariaux.

99. Florilegium sacrum lemovicense. Hoc est elogia heroum qui apud Lemovicos floruerunt Præcipua sanctitate. Ab Martiali apostolo ad usque R. R. D, D. Franc. de La Fayette Episc. Lemovicensem. Ex Antiquis Diœceseos Lem. codicibus, et ex V. V. Bernardo Guidonis Ep. Luthedensi, Stephano Malleo, Can., Ademaro, Gaufredo, Cortesio Lissaco, et aliis Manusc. probatis Authoribus. Opera I Collini, Can. Theol. S. Iun. *Lemovicis, Prostant apud Ioan. Chapoulaud, Typographum, via Lianaria.* 1673. — In-12 de 4 ff. lim. non chiffrés, 1 à 120 pages chiffrées, puis 117 à 134, 119-120 et 17 ff. non chiffrés.

A M. Alfred Chapoulaud.

100. Recueil des litanies, hymnes et pseaumes que les confreres Penitens noirs de la ville de Limoges, chantent en faisant leurs Pocessions (*sic*) et en visitant les Eglises. (Vignette : Croix, lance, éponge, couronne d'épines ; au-dessous : *In hoc signo vinces*). *A Limoges, chez Jean Chapoulaud, Imprimeur et Marchand Libraire demeurant vis-à-vis la Grand-Porte des PP. Jésuites, à l'Image de S. Jean Baptiste.* M. DC. LXXX. — In-16 de 63 pages, plus deux cahiers de 4 pages chiffrées 1-4.

101. Ordonnances synodales du diocèse de Limoges revues et confirmées par Mgr l'illustrissime et reverendissime Louis de Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges. *A Limoges, par Jean Chapoulaud, imprimeur et marchand-libraire, vis-à-vis les PP. Jésuites à S. Jean Baptiste.* 1683. — In-12 de 6 ff. non chiffrés, 158 pages pour la 1re partie, 26 pages pour la 2e partie et 19 pages pour la 3e partie.

A M. Alfred Chapoulaud.

102. Lettre du F. P. Roudet Prêcheur et vicaire du Couvent de Limoges, datée de Limoges le 18 mars 1748, aux R. P. Prieurs annonçant la mort du R. P. Roux, Ex-provincial, definiteur général,

enfant de la maison de Limoges, accompagnant la lettre circulaire de F. Christophe Desgranges, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prieur du couvent royal et Collège de S. Jacques de Paris. *S. l. n. d.* — In-4° de 4 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 28.

103. Caiers de matiere medicale interne et externe Composés par Mr. Bastier de La Mirande, Docteur en Médécine de la Faculté de Bordeaux, pour la commodité et utilité des elèves en Chirurgie qui se destinent pour le service de la Marine. *A Limoges, chez Pierre Chapoulaud, Imprimeur et Marchand Libraire, place des Bancs.* M. DCC. LIX. *Avec permission.* — In-12 de 5 ff. lim. non chiffrés et 228 pages.

A M. Alfred Chapoulaud.

104. La vie de la venerable servante de Dieu Marcelle Chambon ditte Madame Germain, Fondatrice des Réligieuses de St Joseph de la Providence dans la Cité de Limoges; Composée par un Prêtre du diocèse de Limoges (François Roby). *A Limoges, Chez Pierre Chapoulaud, Imp. et Marchand Libr. Place des Bancs. Avec Permission.* S. d. (1770). — In-12 de 129 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges.

105. Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges, 1775-1790 (fondée par le sieur Chambon). *Limoges, de l'Imprimerie de Pierre Chapoulaud Place des Bancs.* — In-4°. Premier numéro le 30 mai 1775, dernier en 1790.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

106. Dissertation sur l'origine de la médecine, son état, et ses différentes révolutions jusqu'à ce jour; ce qui manque à sa perfection et les moyens de la lui assurer. Lue devant le Collège des Médecins de Limoges. Par M. Doudet, aggrégé à ce Collège, et Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. *A Limoges, de l'Impr. de P. Chapoulaud, Imprimeur-Libraire, place des Bancs.* M. DCC. LXXVIII. — In-4° de 47 pages.

A M. Nivet-Fontaubert.

107. Office et prières à l'usage de la compagnie royale de MM. les Penitens bleus de la ville de St-Léonard conformes au bréviaire du diocèse, Imprimés avec permission et approbation de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Louis Charles du Plessis d'Argentré, Evêque de Limoges. *A Limoges, chez Pierre Chapoulaud, Imprimeur et Marchand-Libraire, place des Bancs.* 1784. — In-12 de xxxij-292 p., plus 4 ff. non chiffrés pour les tables et les errata.

A M. Alfred Chapoulaud.

108. La journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation. Nouvelle édition, augmentée de l'Office de la Vierge et des Morts sans renvoi des Messes et Vêpres des principales Fêtes de l'année, avec les Antiennes. *A Limoges, chez François Chapoulaud, imprimeur-libraire place des Bancs.* M. DCC. LXXXXIII. — In-32 de 456 pages, les 18 premières et les 5 dernières non chiffrées.

A M. Alfred Chapoulaud.

Les Bargeas

109. Oraison funebre de feu messire Yrieix de Choulli, chevalier, seigneur de Permangle, Monchaty, Brie, Champagnac, Puymoreau, etc. Maréchal des logis de la Compagnie de deux cens Chevau-Legers de la Garde ordinaire de Sa Majesté, Gouverneur de la ville et cité de Limoges. Prononcé dans l'église de Champagnac, le 14 du mois de mars 1679, Par le Pere Boniface Peyron, de l'Ordre de S. Augustin, Docteur en Theologie, Definiteur de la Province de Guyenne, et Prieur du Couvent des Augustins de Limoges. *A Limoges, Chez Martial Bargeas, Imprimeur et Marchand Libraire, au-dessous du Collège,* 1679. — In-4° de 40 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

110. La manière de bien faire la confession générale. Dressé par le commandement de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Evêque de Limoges. Pour servir dans son diocèse. *A Limoges, chez Léonard Bargeas, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque.* 1681. *Avec Privilège.* — In-12 de 5 ff. lim. non chiffrés et 111 pages.

A M. René Fage.

111. La vie et les miracles du Grand S. Léonard premier saint de la couronne de France. Composée par le R. P. Bernardin de tous les Saints, Prieur des Carmes déchaussez de Limoges. *A Limoges, Chez Martial Bargeas, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque, rüe Boucherie.* M. DC. LXXXI. — In-8° de 8 ff. lim. et 436 pages.

A M. G. Clément-Simon.

Les Voisin

112. Histoire de S. Martial, apôtre des Gaules et notamment de l'Aquitaine et du Limousin. Troisième partie, en laquelle on traitte des principales choses du Limousin, ecclesiastiques ou civiles, des saints et hommes illustres, et autres choses depuis S. Martial jusqu'à nous. Par le R. P. Bonaventure de St-Amable carme deschaussé d'Aquitaine, 1684. (Titre gravé sur acier représentant en haut le

Père Eternel, à gauche saint Martial et à droite l'Église gallicane). *A Limoges, Par Antoine Voisin, imprimeur et libraire, demeurant proche la Halle*, 1685. *Avec approbation et permission.* — In-folio de 12 ff. lim. non chiffrés, 874 pages chiffrées plus 2 pages d'errata non chiffrées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

113. Recueil des hymnes et pseaumes que les confreres Penitens gris de la ville de Limoges chantent en faisant leurs processions et visitant les églises. Ensemble l'office du glorieux et seraphique Pere Saint François, pour la Fête de l'impression de ses Sacrées Stigmates. (Vignette représentant saint François recevant les stigmates d'un ange, devant lui un pénitent agenouillé). *A Limoges, Chez la veuve de Barthélemy Voisin, imprimeur et libraire, rue du Consulat.* 1733. — In-12 de 108 pages.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Guillaume Bureau

114. Constitutions des religieuses de Saincte Ursule du diocèse de Limoges..... (Monogramme du Christ dans un cœur). *A Limoges, Par Guillaume Bureau.* 1626. — In-32 de 12 ff. lim. non chiffrés et 370 pages.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Jean Cathue

115. Méthode curieuse, pour acheminer à la langue latine par l'observation de la françoise, Où en suite d'un grand nombre de règles et observations, il est traité des particules françoises, avec leur exposition en latin, qui ne se trouvent dans les amples et nouveaux dictionnaires. Œuvre autant utile à la jeunesse, qu'aucune autre qui ait jamais veu le jour sur ce sujet, pour soulager sa peine, et abbréger la longueur ennuyeuse de ses études. Par G. Bretonneau, archidiacre de Brie, en l'Eglise de Meaux, et Principal du College de Pontoise. *A Limoges, par Jean Cathue.* 1655. — Petit in-32 de 438 pages plus 33 ff. non chiffrés pour les tables.

A M. René Fage.

Les Bardinet

116. Arrest du conseil d'estat privé du roy qui défend aux lieutenans généraux des sénéchaussées de la province de Guienne, prévôts royaulx et généralement à toutes sortes de juges, d'accorder

des mandements en forme de debitis sur des contrats; aux greffiers de les expédier; aux parties de s'en servir; aux Procureurs de les requérir; aux huissiers et sergens de les mettre à exécution, sous les peines portées par les édits et règlements. Du 11 avril 1729. Extrait des registres du conseil d'estat privé du Roy. *A Limoges, chez Michel Bardinet, imprimeur marchand libraire, vis à vis la rue du Temple proche Saint Michel.* 1729. — In-4° de 6 pages.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

François Charbounier-Pachi

117. Medulla latinitatis ex optimis authoribus concinnata. *Lemovicis, apud Franciscum Charbounier Pachi Collegii Typographum.* M. DC. LXXV. — In-24 de 506 pages.

A M. René Fage.

118. Psalmorum expositiones, qui diebus Dominicis ad Matutinum, Laudes, per Horas, Vesperas ac Completorium. Necnon in solennitatibus Apostolorum, Martyrum, Confessorum, ac Virginum secundum Ecclesiæ Lemovicensis usum Decantatur... Auctore J. Pinchaud Ejusdem Ecclesiæ Cononico (*sic*) Theologo. *Lemovicis, Apud Franciscum Charbounier Pachi, Urbis Collegiique Typographum.* M. DC. LXXX. — In-8° de 8 ff. lim. non chiffrés et 389 pages chiffrées, sauf les deux dernières pour les errata et la permission.

Au Grand Séminaire de Limoges.

119. Histoire de S. Martial Apôtre des Gaules et notamment de l'Aquitaine et du Limousin. Seconde partie. En laquelle se traite des plus illustres emplois de sa vie, Vertus, Mort, Miracles, Translations, Ostensions, et Epîtres. Par le R. P. Bonaventure de S. Amable Religieux Carme déchaussé. *A Limoges, Chez François Charbounier-Pachi, Imprimeur de l'Hôtel de Ville et du College, demeurant devant ledit College.* M. DC. LXXXIII. *Avec Approbation et Permission.* — In-folio de 9 ff. lim. non chiffrés, 670 pages chiffrées et 2 pages d'errata non chiffrées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Les Dessables

120. Oraison funebre de Messire François de la Fayette, Eveque de Limoges, Conseiller du Roy en ses Conseils, etc. Prononcé dans l'Eglise Cathedrale de Limoges le 2 de juin 1676. Par M. de Periere, Docteur en Theologie, chanoine de Saint-Martial de Limoges. (Armes de Mgr de La Fayette). *A Limoges, par Martin Dessables,*

Imprimeur et Marchand Libraire, rue Ferrerie, 1676. — In-4° de 55 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

121. Medula totius philosophiæ diligentissime ponderata in facilitatem et commodum adolescentium, In quatuor partes divisa. Nova editio. Auctore Petro Valade, presbytero Lemovico Sacræ Theologiæ Baccalaureo. *Lemovicis. Apud Leonardum Dessables typographum et bibliopalam* (sic), *propè Arenarum Carmelitas*. M. DC. XCV. *Cum Approbatione et Permissione*. — In-12. Première partie : 6 ff. lim. non chiffrés, de Logicâ p. 1 à 158, Moralis p. 1 à 72. Deuxième partie : 6 ff. lim. non chiffrés, Physica, p. 1 à 212; Metaphysica, p. 1 à 36; Argumenta in præcipuas Physicæ et Metaphysicæ, p. 1 à 24.

A M. l'abbé Arbellot.

Les Sardine

122. Offices et prières que la Compagnie de Messieurs les Penitens Pourpres de la Charité de Limoges, ont accoutumé de dire dans leur Tribune, ou dans leurs Processions. Seconde édition. Revue, corrigée et augmentée par un des confreres, 1715. (Vignette représentant Jésus portant sa croix). *A Limoges, chez F. M. Sardine, Imprimeur et Libraire près le College*. M DCC XV. — In-12 de 72 p.

A M G. Clément Simon.

123. Receuil (*sic*) des Litanies, hymnes et pseaumes que Messieurs les Penitens Pourpres de la Charité de Limoges, chantent en faisant leurs Processions, du Jeudy Saint, de la Transfiguration, de l'Octave de la Feste Dieu, de l'Assomption de la Sainte Vierge, de l'Ostention des Reliques des Saints, et aux Sepultures des Confreres morts et Suppliciés. (Même vignette que ci-dessus). *A Limoges, Chez F. M. Sardine, Imprimeur et Libraire pres le College*, 1715. — In-12 de 184 pages.

A M. G. Clément-Simon.

124. La tentation et le triomphe du fils de Dieu dans le desert, ou le paradis reconquis de Milton. (Marque de Martial Sardine). *A Limoges, chez Martial Sardine, Imprimeur-Libraire près le Collège*. M. D. CCLI. *Avec permission*. — In-12, 4 ff. lim. (paginés avec signes abréviatifs) et 86 pages.

A M. G. Clément-Simon.

125. Offices et prières à l'usage des confrères Penitens feuille-morte de Limoges conformes au nouveau bréviaire imprimé par permission de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Jean-

Gilles du Coetlosquet, évêque de Limoges. (Marque de Martial Sardine). *A Limoges, chez Martial Sardine, imprimeur et libraire près le Collège,* 1751. — In-12 de 298 pages chiffrées, plus 8 pages non chiffrées pour les tables et les errata.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Etienne Lecler

126. Abregé de la Devotion du St Rosaire de la mère de Dieu. Chapitre 1. De l'essence et de l'excellence du Saint Rosaire. *A Limoges, Chez Estienne Lecler, aux Fauxbourgs des Arreines,* s. d. (1680). — In-12 de 84 pages chiffrées et 12 pages non chiffrées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

Les Farne

127. Catonis et Græcorum sapientium præcepta de moribus cum Galica et interdum Latina interpretatione. Editio novissima. Les Préceptes de Caton et des sages de Grèce, contenant les bonnes mœurs en Latin et François. Nouvelle edetion (*sic*). *Lemovicis, apud Jacobum Farne, Typographum et Bibliopolam, viâ Ferreriâ* (*sic*). M. CCC. XLV. (*sic*). — In-12 de 166 pages.

A M. René Fage.

127 *bis*. Les merveilles de l'autre monde, contenans, Les horribles tourmens de l'Enfer, Les admirables joyes de Paradis, Avec le moyen d'éviter l'un et acquerir l'autre. Divisé en trois livres, recueillies des Saintes Ecritures et des DD de l'Eglise. Par François Arnoux, Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Riez. « Voilà l'eau, voilà le feu, tu auras celui que tu voudras. » Eccles. 1 (Armes de France). *A Limoges, chez Jacques Farne, Imprimeur et Marchand Libraire, rue Ferrerie. Avec approbation.* S. d. (1554, date de l'appr.) In-12, de 372 p. Les huit dern. non chiffrées.

A M. Louis Guibert.

128. Instruction chrétienne. Contenant la methode de cathechiser le peuple. Sur la connoissance de l'Homme-Dieu, et des moyens pour arriver à notre dernière fin. Très-propre pour toutes sortes de diocèses. Divisée en trois parties. Avec un Abregé de la Methode pour ceux qui commencent. Composée par le R. P. Timothée Pouiade, Recollet et Missionnaire. *A Limoges, Chez Jacques Farne. Imprimeur et Libraire, ruë Ferrerie. Avec Approbation et Permission.* S. d. (1661). — In-12 de 177 pages.

A M. René Fage.

129. Les offices de S. Jean Baptiste, tant du jour de la Nativité, que Decolation. Pour l'usage des Penitens blancs. (Vignette représentant saint Jean-Baptiste et deux pénitents agenouillés à ses pieds). *A Limoges, Par Jacques Farne, Imprimeur et Libraire rue Ferrerie*, M. DCC. XV. — In-12 de 166 pages.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

130. Recueil des hymnes et pseaumes que les confrères Penitens blancs de la ville de Limoges chantent en faisant leurs processions, et visitant les églises. *A Limoges, chez Jacques Farne, imprimeur et Libraire rue Ferrerie*. 1725. — In-12 de 148 pages.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

131. Recueil des hymnes et pseaumes que les Confreres Penitens Feüille-Morte de la Ville de Limoges chantent en faisant leurs processions et visitant les Églises. *A Limoges, chez Jacques Farne, imprimeur et libraire rüe Ferrerie*. 1732. — In-16 de 119 pages chiffrées et 5 pages non chiffrées.

A M. Nivet-Fontaubert.

132. Statuts et privilèges de la communauté des Maîtres-Pâtissiers et Rôtisseurs de la Ville de Limoges, étant en charge Maîtres Pierre Thalendier et Pierre Quillet, qui ont fait imprimer les présens statuts et privilèges de ladite communauté l'an de grâce 1758. *A Limoges, de l'imp. de Jacques Farne. Avec Permission.* 1758. — In-4° de 40 pages.

A M. Nivet-Fontaubert.

133. Notice des Arbres et Arbustes qui croissent naturellement ou qui peuvent être élevés en pleine terre dans le Limousin. Par M. Juge de St-Martin, correspondant de la Société royale d'Agriculture. *A Limoges, chez Jacques Farne, Imprimeur et Libraire, rue Consulat*. 1790. — In-8° de xv-309 pages, plus 2 pages d'errata non chiffrées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

134. Dissertation civico-théologique ou discours sur l'organisation civile du clergé. Au recto de la page suivante : Au-dessous de la vignette de la « Société des amis de la constitution. Vivre libre ou mourir ». Discours sur l'organisation civile du Clergé, prononcé dans la séance publique de la Société des Amis de la Constitution à Limoges, le Jeudi 13 Janvier, l'an second de la liberté. Par M. Foucaud, Professeur de Théologie, Aum. de la Garde nat. et président de la Société. *A Limoges, de l'Imprimerie des Amis de la Constitution* (Jacques Farne). S. d. (1791). — In-8° de 32 pages.

A M. G. Clément-Simon.

135. Petit cathéchisme français. Lisez ce cathéchisme, et pour votre bonheur, suivez tous ses principes avec toute vigueur. *Permis d'imprimer et d'istribuer* (sic) *à Limoges, ce 22 février 1791 (Jacques Farne).* — In-12 de 12 pages.

A M. G. Clément-Simon.

François Meilhac

136. Abrégé de la dévotion du S. Rosaire de la mère de Dieu. Avec le sommaire des indulgences accordées par le souverain pontife aux confrères du Rosaire. Approuvé et confirmé par notre S. Père le Pape Innocent XI le 13 juillet de l'année 1759 et le 3e de son Pontificat. Composé par le R. P. Joseph Mayol, professeur en théologie de l'ordre des FF. prêcheurs. *A Limoges, chez François Meilhac imprimeur, et libraire.* 1691. — In-32 de 4 ff. lim. non chiffrés et 332 pages chiffrées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

137. Oraison funebre de Messire Louis de Lascaris Durfé, évêque de Limoges, prononcée dans l'Eglise Cathédrale de Limoges l'onzième d'Août mil six cens quatre-vingt quinze, Par Monsieur l'Abbé du Carrier. (Armes de Mgr de Lascaris d'Urfé). *A Limoges, Chez François Meilhac, Imprimeur et Libraire, rue Boucherie, proche le Collège des Jésuites.* M. DC. XCV. — In-4° de 32 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

138. Oraison funebre de Louis le Grand, Roy de France et de Navarre, par Mr. l'abbé Du Carrier. (Armes de France). *A Limoges, Chez Francois Meilhac, Imprimeur et Libraire vis à vis les Jésuites.* — In-4° de 24 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S 128.

Les Dalesme

139. Epitome antiphonarii Lemovicensis Illustrissimi ac Reverendissimi DD. Joannis Aegidii du Coetlosquet, episcopi Lemovicensis auctoritate ac de venerabilis Capituli consensu edita. *Lemovicis, Apud Joannem-Baptistam Dalesme illustrissimi ac reverendissimi DD episcopi typographum.* 1742. — In-8°.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

140. Oraison funebre de Madame Catherine-Elizabeth de Vertha-

mond de Lavaud, Abbesse de l'Abbaye Royale de Notre Dame de la Règle de Limoges. Prononcée dans l'Eglise de ladite Abbaye le 23 Avril 1744 Par un Pere Recollet de la Province de Guienne. (Le P. Martial Hardi, natif de Saintes. — Note de Nadaud). (Armes de la famille). *A Limoges Chez J.-B. Dalesme, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque et du Clergé.* M. DCC. XLIV. — In-4° de 23 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

141. Diurnale Lemovicense Illustrissimi ac Reverendissimi in Christo Patris D. D. Ludovici Caroli du Plessis d'Argentré Episcopi Lemovicensis, auctoritate, ac venerabilis ejusdem Ecclesiæ Capituli consensu Editum. (Armes de Mgr d'Argentré). *Lemovicis, Apud Franciscum Dalesme, Illustrissimi ac Reverendissimi DD. Episcopi Lemovicensis ejusque Cleri Typographum.* M. DCC. LXXXIII. *Cum Privilegio Regis.* — In-12 de 18 ff. lim. non chiffrés, 609 pages chiffrées et xcv pages pour le *Commune Sanctorum,* plus 1 page d'errata.

Au Grand Séminaire de Limoges. B. 37.

142. Ordre du chant pour les processions que fait le chapitre de l'Eglise royale et collegiale de St-Martial, etc. *Limoges, François Dalesme, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque et du Clergé.* 1783. — In-8°.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

143. Etrennes du peuple ou déclaration des droits de l'homme et du citoyen, précédée d'une Épître aux Nations par M. Barere de Vieuzac, 1790, première année de l'ère de la liberté. *A Limoges, chez François Dalesme, libraire et imprimeur du clergé.* 1790. — In-32 de 55 pages.

A M. Nivet-Fontaubert.

IMPRIMEURS DE TULLE

Arnaud de Bernard

144. L'Apocalypse ‖ ou revelation de ‖ Saint Jean, mise en ‖ vers françoys. ‖ Avec les deux premiers pseaumes de Da ‖ vid, l'oraison dominicale en langue ‖ d'Albigez et autres belles choses ‖ par Augier Gaillard, Rodier de Rabastens ‖ en Albigez. ‖ Au roy de Navarre ‖ Tome second. ‖ *A Tulle,* ‖ *par Arnaud de Bernard* ‖ 1589. — Petit in-8°.

A M. René Fage.

Les Alvitre

145. Discours funebre aux honneurs de tres haut et tres puissant Seigneur, Messire Anne de Levi Duc de Vantadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant general pour Sa Majesté au pays de Languedoc, Seneschal de Limosin, etc. Prononcé à Tulle, le 28 de Janvier 1623. En la nef de l'Eglise Episcopale. Par un Pere de la Compagnie de Jesus. (Marque des Jesuites). *A Tulle, Par François Alvitre,* 1623. — In-8° de 3 ff. lim. non chiffrés et 50 pages chiffrées.

A M. G. Clément-Simon.

146. Rituel des Prieres que les Confreres penitans blancs de la ville de Tulle recitent et psalmodient annuellement dans leur Eglise. Avec leurs autres exercices spirituels. Le tout dressé par L. Rivière, Prestre de ladite ville et Dedié à l'Illustrissime Evesque d'icelle par les susdits confreres. *A Tulle, par Fran. Alvitre.* 1642. — In-12 de 12 ff. lim. non chiffrés et 624 pages chiffrées.

A M. René Fage.

Antoine Sol

147. Traicte de la dysenterie, principalement de celle qui a eust cours ceste année mil six cens vingt-cinq. Par Maistre Anthoine Meynard, docteur en médecine [né à Tulle]. *A Tulle, par Anthoine Sol,* 1625. — In-8° de 6 ff. lim. non chiffrés et 96 pages chiffrées.

A M. René Fage.

Les Dalvy

148. Règlement sur la convocation de l'arriere-ban que le Roy veut estre faite en la presente année 1639. (Armes de France et de Navarre avec la couronne royale et les deux colliers). *A Tulle, Par Jean Dalvy, Imprimeur de Monseigneur de Tulle, avec permission.* M. DC. XXXIX. — In-4° de 29 pages.

A M. Louis Greil.

149. Les impietes et Sacrileges de Pierre Jarrige se disant Jesuite, apres avoir faict profession de la Religion pretenduë. Avec les faussetez que le sieur Vincent Ministre de La Rochelle a publiées

sur ce subjet, refutées par les lettres du même Jarrige. Par un P. de la Compagnie de Jésus, natif de la ville de Tulle. *A Tulle par I. Chirac, Imprimeur du Roy, et I. Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Evesque et du College.* M. DC. XLVIII. — In-8° de 47 pages, les deux dernières non chiffrées.

A M. G. Clément-Simon.

150. La Constance persique ou Hormisdas et Suenes. Tragedie chrestienne. La scene est à Persepolis. (Marqué des Jésuites). *A Tulle, chez Jean Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Evesque, et du College.* M. DC. LI. — In-4° de 11 pages encadrées.

A M. G. Clément-Simon.

151. Conversion à la foy catholique, apostolique et romaine de Monsieur de Meillars, Seigneur de Meillars, de Cursac, de Bric, etc. Mareschal de Camp des Armées du Roy, et de Madame sa Femme, avec Messieurs ses Enfans, et des Damoiselles ses Filles tous faisans le nombre de neuf. Par le Reverend Pere Pierre Léau de la Compagnie de Jesus. (Gravure : Vierge assise tenant l'enfant Jésus, sous un portique). *A Tulle, par Jean Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Evesque, et du College.* M. DC. LI. — In-4° de 16 pages.

A M. Dussoubs-Gaston

152. Proprium Sanctorum Diœcesis Tutellensis..... illustrissimi ac reverendissimi D. D. Ludovici de Rechignevoisin de Guron, Episcopi, Domini et vicecomitis Tutellensis Jussu editum. (Armes de l'évêque). *Tutellæ, apud Joannem Dalvy, Typographum et Bibliop. DD. Illustris. et Reverend. Episcopi Collegiique.* 1669. — Petit in-4° de 4 ff. lim., 112 pages, plus 34 pages.

On a relié à la fin le suivant :

153. Proprium Sanctorum ecclesiæ parrochialis S. Iuliani civitatis Tutellensis Illustrissimi ac Reverendissimi DD. Ludovici de Rechignevoisin de Guron, Episcopi, Domini et Vicecomitis Tutellensis Jussu editum. (Armes de l'évêque). *Tutellæ, Apud Joannem Dalvy*... M. DC. LXIX. — In-4° de 40 pages, plus une page d'additions non chiffrée.

A M. René Fage.

154. Lusus poetici allegorici sive Elegiæ oblectandis animis et moribus et informandis Accomodatæ. In tres libros, aut Decurias tributæ. Autore P. Petro Justo Sautel Societatis Jesu. (Marque des Jésuites, à droite et à gauche : *Imprimée à Douai, suivant la copie*). *Tutellæ, Apud Ioan. Dalvy, Typographum et Bibbiopolam. DD. Illus-*

triss. et Rever. Episcop. Collegiique. 1671. — Petit in-8° de 4 ff. lim. non chiffrés et 140 pages.

A M. G. Clément-Simon.

155. Instruction en forme de cathechisme pour bien gagner le Jubilé, Ensemble les Prières et Oraisons des Stations. Ordonnées par Monseigneur l'Evêque. (Armes de l'évêque). *A Tulle, Chez J. Sebast. Dalvy, Imprimeur de Monseign. l'Evêque et du Clergé.* 1690. — In-16 de 70 pages.

A M. G. Clément-Simon.

156. Le vray esprit d'oraison Par le Pere Saturnin de tous les Saints, Carme Déchaussé. (Vignette représentant le Christ et la Vierge en buste). *A Tulle, Chez Iean Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque.* M. DC. LXXV. *Avec Approbation et Permission.* — In-8° de 8 ff. lim. non chiffrés et 366 pages.

A M. Louis Greil.

157. Traité du Vray et du Faux Intérêt par le P. Saturnin de tous les Saints, Carme Déchaussé. *A Tulle, chez J. Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque, et du Clergé.* 1678. *Avec Permission et Approbation.* — In-16 de 10 ff. lim. non chiffrés et 160 pages.

A M. René Fage.

158. Statuts et Reglemens du diocèse de Tulle, reveus et augmentez par Mgr l'Illustrissime et Reverendissime Evêque, Seigneur et Vicomte de Tulle, et publiez dans le Synode tenu le 7 mars 1691. (Eau forte reproduisant les armes de l'évêque). *A Tulle, chez Jean Seb. Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Illustr. et Reverend. Evêque et du Clergé.* 1692. — In-16 de x-112 pages, les quatre dernières non chiffrées.

A M. René Fage.

159. Eloge funebre de Haut et Puissant Prince Frederic Maurice de La Tour d'Auvergne, Lieutenant general des armees du Roy, Colonel de la cavalerie legere, Gouverneur du Haut et Bas Limosin. Par le R. P. Jean Periere de la Compagnie de Jesus. *A Tulle, Par Jean Leonard Dalvy, Imprimeur et Marchand Libraire de Monsgr l'Evêque et du Clergé.* 1708. *Avec Approbation et Permission.* — In-4° de 30 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

160. Vive Jésus. Recueïl des vertus de feuë nôtre tres honorée Mere Louise Henriette de Soudeilles, decedée en ce Monastere de la Visitation Sainte Marie de Moulins le 24 Avril 1714, âgée de quatre

vingt quatre ans et demy. *S. l. n. d.* (Peut être attribué à Jean Dalvy.) — In-4° de 51 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

161. Catéchisme ou Abrégé de la Doctrine chrétienne, imprimé par l'ordre de Mgr l'Illustrissime et Révérendiss. André Daniel de Beaupoil de S. Aulaire Evêque et Vicomte de Tulle. Pour être seul enseigné dans son diocèse... (Eau-forte reproduisant les armes de l'évêque). *A Tulle, de l'imprimerie de Jean Léonard Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque et Marchand Libraire.* 1715. *Avec Approbation et Privilège.* — In-12 de XIV-356 pages, les six dernières non chiffrées.

A M. René Fage.

162. Proprium Sanctorum Diœcesis Tutellensis, illustrissimi ac reverendiss. D. D. Andreæ Danielis de Beaupoil de S. Aulaire Episcopi et vicecomitis Tutellensis Jussu denuo editum. (Armes de l'évêque). *Tutellæ, apud Joan. Leonard. Dalvy, Illustriss. et Reverend. D. D. Episc. Clerique Tutel. Typographum et Bibliop.* 1720. — In-18 de 3 ff. lim. non chiffrés, plus 16 pages chiffrées.

A M. René Fage.

163. Explication des Sept Sacrements de l'Eglise, Instituez par N. Seigneur J.-Christ. Cette Instruction est composée par Messire Charles (d'Argentré) Evêque de Tulle pour l'utilité du Clergé et des Fidèles de son Diocèse. *A Tulle, Chez Jean Léonard Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Evêque et du Clergé, et Marchand Libraire.* M. DCC. XXXIV. *Avec Privilège du Roy.* — In-12 de 3 ff. lim. non chiffrés et 458 pages, les dix dernières non chiffrées (privilège, table et errata).

A M. René Fage.

164. Oraison funebre de Monseigneur Charles du Plessis d'Argentré, evêque et vicomte de Tulle. Prononcée à Tulle dans l'Eglise Cathedrale par le Pere Joseph Gentrac, Recteur du Collège de la Compagnie de Jésus, le 15 novembre 1740. (Armes de Mgr du Plessis d'Argentré). *A Tulle, Chez Léonard Dalvy, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque et du Clergé*, M. DCC. XL. — In-4° de 31 pages.

Au Grand Séminaire de Limoges. S. 128.

Les Viallanes

165. Le Glaive-Bouclier des Catôliques, auquel les plus notables poincts de controverse sont decides en faveur de l'Eglise romaine.

Tant contre le Calvinisme que le Jansenisme. Par le Reverend Père Victorin Tarneau, Provincial des Recollects de la Province de Tolose. *A Tulle, Par Estienne Viallanes, Imprimeur et Marchand Libraire*, 1658. *Avec Approbation et Privilege du Roy.* — In-folio de 4 ff. lim. non chiffrés, 637 pages chiffrées, plus 6 pages non chiffrées pour la table.

A M. René Fage.

166. Conduite spirituelle, tres-utile aux confesseurs et autres personnes, employees à la direction des âmes. Divisee en trois parties. La premiere contient les Adresses pour sçavoir bien faire les actions du jour. La seconde, celle de la Sepmaine, Moys et Année. La troisieme celle pour honorer et imiter les divers Etats de vie de Jesus, et pour solenniser ses Fêtes et celles de Marie et Joseph, avec des Méditations pour toute l'Année. Faites en faveur des ames particulierement devotes à Jesus, Marie et Joseph. Par le R. P. Fulgence Lamothe, Provincial des Recollets de la Province de Tolose. (Vignette Jésus en croix). *A Tulle, Par Estienne Viallanes, Imprimeur et Marchand Libraire*, 1662. *Avec Approbation et Privilege.* — In-8° de 11 ff. lim. et 877 pages chiffrées plus 4 pages pour la table.

A M. G. Clément-Simon.

167. L'Horloge ecclesiastique ou l'accord de l'office divin avec la passion de Notre-Seigneur, traduit du Latin du R. P. Nicolas Magnesius de la Compagnie de Jesus, par un autre Pere de la meme Compagnie. Placard in-4° divisé en huit compartiments encadrés de vignettes : A Matines, A Prime, A Tierce, A Sexte, A None, A Vepres, A Complie. Le huitième compartiment contient : *A Tulle, chez Etienne Viallanes, Imprimeur et Marchand Libraire, vis-à-vis des Religieuses de Sainte-Claire*, 1675.

A M. G. Clément-Simon.

168. Horologium ecclesiasticum, sive officii divini cum dominica passione concentus, Auct. R. P. Nicol Magnesio è Soc. Jesu. Placard in-4°, même disposition que dans le précédent. Dans le huitième compartiment : *Tutelæ, Apud Stephanum Viallanes, Typographum et Bibliopolam è regione Virginum S. Claræ*, 1675.

A M. G. Clément-Simon.

169. Thesaurus trium linguarum : latinæ, gallicæ, græcæ, magno vocum, locutionumque ex optimis scriptoribus collectarum numero locupletatus. Operâ et studio Joannis Gaudini è Societate Jesu (Marque des Jésuites). *Tutelæ, Impensis Antonii De Lagarde, Mer-*

catoris non procul à Templo Sancti Martini. Typis vèro Stephani Viallanes è regione Cœnobii Sanctæ Claræ, 1680. *Cum Regis privilegio.* — In-4° de 8 ff. lim. non chiffrés et 962 pages chiffrées.

A M. G. Clément-Simon.

170. Controverses familières, où sont réfutées les principales erreur de la Religion Prétendue Réformée, Par le P. J. L. D. F. D. L. C. D. J. (Jean Léonard de Fénis de la Compagnie de Jésus). *A Tulle, Chez Estienne Viallanes, Imprimeur et Marchand Libraire vis-à-vis les Religieuses de Sainte-Claire,* 1681. *Avec permission.* — In-24 de 10 ff. lim. non chiffrés, 635 pages chiffrées, plus 15 pages non chiffrées pour la suite de la page 216 et la table.

A M. René Fage.

171. Etablissement d'un hôpital général dans la ville de Tulle, Par lettres patentes de Sa Majesté, du mois de décembre 1670. (Armes de France et de Navarre). *A Tulle, Par Léonard Viallanes, Imprimeur et Libraire vis-à-vis les Religieuses de Sainte-Claire,* 1687. — Petit in-4° de 15 pages.

A M. René Fage.

172. Annus apostolicus, seu Conciones toto anni decursu prædicabiles stilo perspicuo elaboratæ, clara methodo concinnatæ, et in quatuor tomos distributæ; quorum duo primi erunt de Sanctis; Tertius omnia Dominicarum evangelia lustrabit; Quartus vèro, Sermones pro toto Adventus et Quadragesimæ tempore dabit. Auctore F. Zacharia Laselve, Sacræ Theologiæ Lectore, necnon Provinciæ Recollectorum Sanctissimi sacramenti, seu, Tolosanæ alumno. *Tutelæ, Apud Leonardum Viallanes, Typographum et Bibliopolam, è regione Monasterii Sanctæ Claræ,* 1690. — 2 vol. in-4°, T. 1er de 4 ff. lim. non chiffrés, 528 pages chiffrées.

A M. René Fage.

173. Ordre et prieres que les penitens gris de Saint-Jerôme de la Misericorde de la ville de Tulle, gardent quand ils accompagnent les condamnez au lieu de leur supplice et à leur enterrement. Avec quelques autres exercices de piété, etc. (Vignette tête de mort sur deux tibias en X et larmes) *A Tulle, Chez Pierre Viallanes, Imprimeur et Marchand Libraire,* 1693. — In-8° de 70 pages, plus 2 pages non chiffrées contenant la Fondation nouvelle de Monsieur Me Julien Teyssier, Prêtre, et Filheul de la Communauté de Saint-Pierre de Tulle.

A M. G. Clément-Simon.

Les Chirac

174. Styl et Reglement du siege presidial et seneschaussée du bas Lymosin à Tulle. Avec les vaccats desdits sieges et jours des Foires de la dite ville de Tulle. (Armes de France et de Navarre avec les deux colliers). *A Tulle, Chez I. Chirac, Imprimeur ordinaire du Roy, de la dite Cour et de la Ville. Avec permission.* S. d. (1652). — Petit in-8° de 91 pages chiffrées, plus 5 pages non chiffrées pour la table.

A M. G. Clément-Simon.

175. (Trois lignes en grec). Selectiores Æsopi fabulæ. Accessit interpretatio et vocum omnium explicatio. In usum studiosæ Juventutis. *Tutellæ, Apud Joannem Chirac, regis urbisque typographum,* 1656. — In-12 de 190 pages, texte grec et latin.

A M. René Fage.

176. Proprium Sanctorum Ecclesiæ et Diœcesis Lemovicensis authoritate illustrissimi ac reverendissimi D.D. de La Fayette, episcopi Lemovicensis. *Tutellæ, ex typographia viduæ J. Chirac, et J. L. Chirac,* 1670. — In-8° de 28 ff. lim. non chiffrés, 227 pages plus 49 pages (la dernière, errata, non chiffrée) pour les offices du propre des saints. Impr. rouge et noir.

A M. René Fage.

177. Traité de la Foy, où l'on établit sur tous ces principes un Dieu, et sa Providence, la Divinité de Jésus-Christ et la vérité de l'Eglise romaine, Par le R. P. Jean L. de Fénis de la Compagnie de Jésus [né à Tulle]. (Initiales J. C. entrelacées entourées de palmes). *A Tulle, Chez la veuve de Jean Chirac et Jean-L. Chirac, Imprimeurs du Roy, de la Ville et du Collège, et Marchands Libraires vis-à-vis le Palais,* 1683. — In-12 de 5 ff. lim. non chiffrés, 466 p. (les deux dernières pour les errata non chiffrées).

A M. René Fage.

178. Extrait du Rituel romain, pour bien administrer les sacrements et faire selon l'usage de l'Eglise les fonctions ecclésiastiques qui sont le plus en pratique. Pour la commodité de ceux qui ont charge d'âmes. Seconde édition revue, corrigée et augmentée. *A Tulle, Chez la veuve de I. Chirac, Chirac, Imprim. du Roy, de la Ville, du Collège, et March. Libr.,* 1685, *avec privilège du Roy.* — In-32 de 253 pages (les cinq dernières non chiffrées).

A M. René Fage.

179. Oraison funebre de Messire Louis de Lascaris Durfé, Evêque de Limoges, Prononcée dans l'église paroissiale de Meymac, au mois d'aoust 1695, Par Monsieur Dupuy de Saint-Pardoux, Docteur en Théologie, Archiprêtre de Saint-Exupery. (Armes de l'évêque). *A Tulle, Chés Jean Chirac, Imprimeur du Roy, de la Ville, du Collège, et March. Libr. vis-à-vis le Palais*, 1695. — In-4° de 60 p.

Au Grand-Séminaire de Limoges. S. 128.

180. — Oraison funebre de Messire Gilles de La Baume Le Blanc de La Vallière, ancien évêque de Nantes. Prononcée à Tulle, le 30 juillet 1709, Par Monsieur l'abbé de Brossard, Doyen de l'Eglise Cathedrale de Tulle, et Vicaire General de Messeigneurs les Evêques de Limoges et de Tulle. (Armes de l'évêque). *A Tulle, Chez Jean Chirac, Imprimeur du Roy, de la Ville, du College et Marchand Libraire vis-à-vis le Palais*, 1709. — In-4° de 40 pages.

Au Grand-Séminaire de Limoges. S. 128

181. Abrégé de la vie spirituelle, selon l'esprit de saint Bonaventure, Cardinal, Evêque d'Albane, Docteur de l'Eglise et Docteur Séraphique, et de saint Thomas, ancien Docteur de l'Eglise et Docteur Angélique, Fait par le P. Aurélien Dubech [né à Tulle] lecteur en Théologie et maître des Novices au couvent des Recolets de Tulle. (Marque des Jésuites, soutenue par deux anges). *A Tulle, Par Pierre Chirac, Imprimeur et Marchand Libraire vis-à-vis le monastère de Sainte-Claire*, 1709. *Avec Approbation et Permission.* — In-16 de 5 ff. lim. non chiffrés, 200 pages chiffrées.

A M. René Fage.

182. Extrait du Rituel romain, contenant la manière de bien administrer les sacrements et faire les autres fonctions ecclésiastiques selon l'usage de l'Eglise. Revu, corrigé et augmenté par l'ordre de Messire André Daniel de Beaupoil de Saint Aulaire, évêque et vicomte de Tulle. *A Tulle, Chez Jean-L. Chirac, Imprimeur du Roy, de la Ville et du Collège vis-à-vis le Palais*, 1710. — In-24 de 196 p. (les six dernières non chiffrées).

A M. René Fage.

183 Arrest du conseil portant règlement pour les fonctions des officiers du Présidial et Sénéchal de Limoges. (Armes de France et de Navarre, avec les deux colliers). *A Tulle, Chés Jean Chirac, Imprimeur du Roy, de la Ville, du Collège et Marchand Libraire vis-à-vis le Palais*, 1721. *Avec Permission.* — In-4° de 28 pages.

A M. G. Clément-Simon.

184. Plaidoyers francois dediés au très saint nom de Jésus, Par les Rhetoriciens du Collège de Tulle de la Compagnie de Jésus. Sujet... La cause se plaidera le 18 aoust 1745, à deux heures de

relevée. *A Tulle, Chez Pierre Chirac, Imprimeur du Roy, de la Ville et du Collège,* 1745. — Placard. En tête monogramme du Christ. (1).

A M. G. Clément-Simon.

185. Partie de la Généalogie de la maison de Mirambel-Lachassagne, prouvée par les productions de 1599 et 1666, extrait de la Bibliothèque du Roi, plusieurs Arrêts et une infinité d'Actes. *A Tulle, Chez Pierre Chirac, Imprimeur du Roi, de la Ville et du College, et Marchand Libraire vis-à-vis le Palais,* 1749. — Placard.

A M. G. Clément-Simon.

186. Sermons et panégyriques de M. l'abbé de Latour. Première édition. *A Tulle, Chez Pierre Chirac, Imprimeur du Roi, de la Ville et du Collège,* 1749. *Avec Approbation et Privilège du Roi.* — 2 vol. in-8° de VIII-439 pages pour le tome premier.

A M. René Fage.

187. Ad dilectissimos Tutellenses, Comes de Mirabello et La Nouailha. Pièce de vers en latin s. n. d'auteur. S. l. n. d. (*Tulle, Pierre Chirac*). — In-4° de 8 pages.

Au Grand-Séminaire de Limoges. S. 128.

Almanach historique de Tulle et du Bas-Limousin, Pour l'année bissextile 1772. Prix : 15 sols. (Armes de France). *A Tulle, Chez P. Chirac, Imprimeur du Roi, de Mgr l'Evêque du Clergé et du Collège,* 1771. *Avec Permission.* — In-12 de 132 pages.

A M. René Fage

188. A Messieurs les électeurs et à Messieurs les administrateurs du département de la Corrèze (poésie), Par M. D.-P. (Delzors-Penières) l'un desd. Administrateurs. *A Tulle, De l'Imprimerie de R. Chirac,* 1790. — In-8° de 8 pages.

A M. G. Clément-Simon.

189. Les Notaires et la Vénalité des charges, Par M. Delzors-Penières, l'un des administrateurs du département de la Corrèze (poésie). *A Tulle, De l'Imprimerie de R. Chirac,* 1790. — In-8° de 8 p.

A M. G. Clément-Simon.

190. La Campagne ou l'Agriculture, Par M. Delzors-Penières, Administrateur du département de la Corrèze (poésie). *A Tulle, De l'Imprimerie de R. Chirac,* 1790. — In-8° de 32 pages.

A M. G. Clément-Simon.

191. Délibération de la commune de la ville d'Uzerche, sur les attroupements qui ont porté le pillage, la terreur et la dévastation dans tout le Bas-Limousin ; et lettre-circulaire de M. de Chiniac aux

(1) G. Clément-Simon, *Histoire du Collège de Tulle,* p. 112 (Paris, Champion 1892, in-8).

habitants de la campagne. *A Tulle, De l'Imprimerie de R. Chirac,* 1790. — In-8° de 15 pages.

A M. René Fage.

192. Alphabeth syllabique contenant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. (Vignette républicaine). *A Tulle, Chez R. Chirac, Imprimeur du département. An II° de la République.* — In-8° de 24 pages.

A M. G. Clément-Simon.

193. Calendrier du département de la Corrèze pour l'an III (sextile) de la République française, une et indivisible. *A Tulle, R. Chirac, Imprimeur du département* (1794). — In-32 de 96 pages.

A M. René Fage.

194. La grande colère du Père Duchêne contre la grande assemblée de département, Tenue à Tulle le 12 mai et jours suivans de l'an second de la République. (A la fin vignette représentant la prise de la Bastille). *A Tulle, Chez P. J. Vachot, Imprimeur du département et de la Société républicaine.* — In-8° de 8 pages.

Tel est le titre du premier numéro du premier journal publié dans la Corrèze. Dans les numéros suivants le titre fut modifié de la manière suivante: Correspondance du Père Duchêne avec le département de la Corrèze, ses grandes Joies, ses grandes Colères et son Thermomètre bougrement patriotique. Feuille hebdomadaire. *A Tulle, De l'imprimerie de R. Chirac.* — In-8° de 8 pages. Du 20 mai 1793 au 19 juillet 1793, plus des fragments d'autres numéros.

A M. G. Clément-Simon.

195. L'Observateur montagnard ou Journal du département de la Corrèze. N°s 1 à 20 (n° 20 fragment) du 20 septembre 1793 (1er vendémiaire) au 27 décembre 1793 (7 nivôse, an II). A la fin du prospectus : On s'adressera pour les lettres et l'abonnement au citoyen Jumel (1), à Tulle. *A Tulle, Chez R. Chirac, Imprimeur Libraire ou Imprimeur du département.* — In-8°, le prospectus a 6 pages les numéros ont 8 pages.

A M. G. Clément-Simon.

196. Mémoire justificatif pour Jacques-Léon Valon, de la commune d'Egleton contenant l'abrégé de sa conduite morale, civile et politique, particulièrement depuis 1789. Aux autorités constituées, aux sociétés populaires et à tous ses concitoyens. *A Tulle, De l'imprimerie de R. Chirac,* s. d. (1794). — In-8° de 132 pages.

A M. René Fage.

(1) M. G. Clément-Simon a publié une étude sur *J.-C. Jumel.* (Paris, Champion, 1889, in-8 de 58 p.).

P.-J.-M. Vachot

197. Discours prononcé dans la séance de la Société populaire de Tulle, le 6 frimaire de l'an IIe de la République française, une et indivisible, par le citoyen Vergne, ci-devant curé d'Auriac (Orliac) de Bar, en remettant ses lettres de prêtrise sur le Bureau. *A Tulle, Chez P.-J.-M. Vachot, Imprimeur du département*, (1793). – In-8° de 4 pages.

A M. René Fage.

IMPRIMEURS DE BRIVE

Les Alvitre

198. Le desert de S. Jean Baptiste, patron des penitentz blancs de la ville de Brive. Dressé par Hugues Defieux Advocat leur confrere. Et dedié à Monseigneur de Lymoges. *A Brive, Par Antoine Alvitre, Imprimeur Libraire du College*, 1654. *Avec Permission.* — In-16 de 135 pages.

A M. Elie Massénat.

199. Defense du livre des veritez Eucharistiques, Enseignées par nostre Seigneur Jésus-Christ, Contre la lettre du sieur Boutin, Ministre de Turenne, Par le Seigneur de Cosnac. *A Brive, Par A. Alvitre, Imprimeur et Libraire Juré de ladite Ville et du Collège*, 1656. *Avec Approbation.* — Petit in-4° de 421 pages.

A M. Ernest Rupin.

200. Extrait des principaux articles de Foy de la Religion Pretendüe Reformée, Condamnés d'erreur et de fauceté, Par l'Escriture sainte, Avec une confirmation des Articles de Foy de la Religion Catholique, sur les mesmes points controversés. Le tout par la Bible mesme, de la version des Ministres de Geneve. Par Henri de Roffigniac, sieur de Lamotte, Prestre, Docteur en Theologie, et Droit Canon de l'Université de Paris. En faveur des nouveaux convertis et Catholiques de la Ville d'Argentat. *A Brive, Par A. Alvitre, Imprimeur et Libraire Juré de la Ville et du Collège*, 1662. *Avec Approbation.* — Petit in-4° de 262 pages et 1 f. lim. non chiffré. Au recto du f. lim. : Achevé d'imprimé pour la première fois, ce sezieme jour du mois de fevrier l'an mil six cens soixante et deux.

A M. René Fage.

201. Conferance faite par rencontre dans la ville de Bergerac, et Maison de Monsieur de Chilhaud, Conseiller du Roy en tous ses Conseils et lieutenant general de ladite Ville en sa présence, et de Me Jacques Prioreau, Conseiller Procureur du Roy, et du sieur Ceyrolle, Prestre Curé de lad. Ville, et autres soubssignez, entre Mons. de la Motte de Roffignac Prestre, Docteur en Theologie, etc. et le sr Darbussy, Ministre de lad. ville de Bergerac, le 1er avril 1662. Achevé d'imprimer ce 4e jour du mois de May 1662. *A Brive, Par A. Alvitre.* — Petit in-4° de 24 pages.

A M. G. Clément-Simon.

202. La Devotion au Saint ange gardien (Vignette la Crucifixion). *A Brive, Par A. Alvitre, Imprimeur Juré de la dite Ville et du Collège*, 1669. — In-16 de 64 pages (les 2 dernières manquent).

A M. René Fage.

203. Oraison funebre de Tres Haute, Tres Illustre et Tres Puissante dame Madame Marie de Fumel, Epouse de Messire Joseph de Beaupoil, Marquis de Saint Aulaire et autres Places, Lieutenant general de Roy dans le haut et bas Limousin. Prononcée dans l'Eglise de Saint-Martin de Brive, le trentième avril 1696. Par les soins de M. Dubois, Maire perpétuel de ladite Ville, Par le R. P. Guillaume Coulomb, Prieur du Couvent des FF. Precheurs. *A Brive, Par Jean Alvitre, Imprimeur Juré de la Ville et du Collège,* 1696. — In-4° de 19 pages.

Au Grand-Séminaire de Limoges. S. 128.

Joseph Robin

204. Précis pour le Procureur du Roi de la Prévôté de Tulle, Servant de réponse à l'adresse du Présidial de la même ville. *A Brive, De l'imprimerie de Joseph Robin*, 1790. In-8 de 12 pages.

A M. René Fage.

Les Bourdeaux

205. Essai sur l'histoire des Fourmis de la France, Par P.-A. Latreille, Associé Correspondant de la Société Philomatique de Paris, de celles d'Histoire Naturelle de la même Ville de Bordeaux. *A Brive, Chez F. Bourdeaux, Imprimeur, l'an VI* (1798). — In-8° de 32 pages (les 2 dernières non chiffrées).

A M. Ernest Rupin.

206. Essai sur les principes de la greffe, et sur les moyens de la Faciliter et de la Perfectionner. Ouvrage qui a remporté le prix en 1764, au jugement de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux, Par feu M. Cabanis père, Avocat au ci-devant Parlement, et Membre de la ci-devant Société Royale d'Agriculture de Limoges... *A Brive, Chez F. Bourdeaux, An VI* (1798). — In-8° de 119 pages.

A M. Elie Massénat.

J. CRAUFFON

207. Eloge de Chrétien-Guillaume Lamoignon-Malesherbes, Ancien Premier Président de la Cour des Aides, ancien Ministre d'Etat, Membre de l'Académie, etc. Par Malerbaud jeune, Démonstrateur en Mathématiques, à Brive. *A Brive-la-Gaillarde, De l'imprimerie de J. Crauffon,* 1802. — In-8° de 234 pages (plus 1 page d'errata non chiffrée).

A M. Elie Massénat.

---

208. Officium sancti Martini, Brivæ martyris, Ecclesiæ Collegiatæ et Urbis Patroni : Juxta ritum Breviarii Lemovicensis. *Francopoli, Apud Petrum Vedeilhié, Regis Typographum*, 1762. *Cum Approbatione et Permissu*, — Petit in-8° de 72-XII pages. Les 12 dernières pages en chiffres romains ont pour titre : Abbrégé de la vie de S. Martin, martyr, patron de la Ville de Brive. — Exemplaire auquel il manque plusieurs pages. Peut être imprimé à Brive ?

A M. Elie Massénat.

209. Modèle d'un Nouveau Ressort d'Œconomie politique ou Projet d'une nouvelle espèce de Banque qu'on pourra nommer, Banque rurale. Offert aux observations du Public par P. A. Vte d'*** Membre de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Limoges, au Bureau de Brive-la-Gaillarde. Armes : trois blasons celui du centre d'or à la croix ancrée de gueules, couronne de marquis, supports deux lions. — Petit in-8° manuscrit imitant l'impression de 69 ff. (1).

A M. Elie Massénat.

---

(1) C'est une copie de l'ouvrage du vicomte P. A. d'Aubusson, membre du bureau d'agriculture de Brive, demeurant à Castel-Novel (Corrèze), publié en 1772 à Amsterdam (Voy. A. Leroux, *Docum. Histor.*, t. III, p. 210).

THÈSES

Collège des Jésuites de Limoges

1. Illustrissimo viro D. D. Antonio Goudin, equiti, regia consiliis, generalis galliarum quæsturæ præsidi, ærarii dominii et viarum public. directioni judicioque in Lemov. ditione. Suas theses D. D. D. Leonardus Monier, Lemovix, et Petrus de La Farge de Sirieix, Treignacensis. (Points de la thèse). Thèse soutenue le .. juillet 1690. *Lemovicis, Ex officina typographica Petri Barbou, Collegii typographi.* M. DC. XC. ($0^m,72 \times 0^m,86$). Sujet : Vierge en extase. *Steph. Gantrel excudit.* — Cum privilegio Regis. Au bas de la thèse, armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux pigeons ou corbeaux affrontés de..., en pointe un navire voguant sur une mer; cimier, un casque taré orné de lambrequins. Impr. sur satin.

A M. G. Demartial.

2. Illustrissimo viro Dom. D. Josepho Rogier, Domno du Buisson, Regi a consiliis in utraque Lemovicensi curia, prætori amplissimo et in eadem provincia rei politicæ præfecto meritissimo. Se suamque philosophiam D. D. D. philosophi Lemovicenses collegii Societatis Jesu. (Points de la thèse). Thèse soutenue le .. juillet 1713. *Lemovicis apud Petrum Barbou Collegii typographum.* 1713. ($0^m,69 \times 1^m,06$). Sujet : Sainte en buste, dans l'attitude de l'extase, d'après Le Brun. Au-dessous du sujet, armes : d'or à la bande d'azur à six roses posées en orle trois et trois. Couronne de marquis. Impr. sur satin.

A M. l'abbé Arbellot.

3. Clarissimis eloquentissimisque viris D. D. in supremo senatu advocatis et in præsidiali curia Lemovicensi causidicis dissertissimis. Se suasque ex rhetorica et poetica conclusiones D. D. D. rhetores Collegii Lemovicensis Societatis Jesu. (Points de la thèse). Thèse soutenue le 25 août 1717. *Lemovicis apud Joannem Barbou, Collegii Typographum.* M. DCC. XVII. ($0^m,49 \times 0^m,75$). Sujet : le Lavement des pieds. *A Paris chez Cars, rue St-Jacques, au nom de Jésus.* Impr. sur satin.

A M. l'abbé Arbellot.

4. Illustrissimis viris D. D. Antiquissimæ et celeberrimæ urbis Lemovicensis consulibus vigilantissimis, Suas ex universâ philosophiâ theses dedicant philosophi collegii Lemovicensis Societatis Jesu. Thèse soutenue le 5 août 1723. *Lemovicis, Apud Johannem Barbou, collegii Typographum.* M. DCC. XXIII. ($0^m,77 \times 1^m,04$). Sujet : Jésus conduit devant Pilate, d'après le tableau de Le Sueur.

A Paris, chez Cars (Laurent), rue Saint-Jacques, au nom de Jésus. Au-dessous du sujet : Armes de Limoges.

A M. J. Dubois.

5. Illustrissimo viro Domino D. Leonardo Romanet de Labriderie, baccalaureo Sorbonico, insignis ecclesiæ Lemovicensis decano meritissimo, Se suasque ex universa philosophia theses D. D. D. Jacobus Cosse et Leonardus Reys. (Armes des Romanet de La Briderie). *Lemovicis, apud Viduam J. Barbou, Collegii Typographum.* 1746. ($0^m,75 \times 1^m$). Sujet : Moïse frappant le rocher, d'après Poussin, sans nom de graveur. Impr. sur satin.

A M. Guittard.

6. Sapientiæ et omnibus sapientiam amantibus. Se suasque ex philosophia theses D. D. D. philosophi collegii Lemovicensis Societatis Jesu. (Au-dessus, marque des Jésuites à la devise : *Laudabile nomen Domini*). (Points de la thèse). Has Theses, Deo duce et auspice Dei-parâ, tueri conabuntur in Collegio Lemovicensi Societatis Jesu, die 2ª Augusti anni 1751, horâ tertiâ pomeridianâ. (Suivent les noms de huit élèves). *Lemovicis, Ex Typographiâ Viduæ Joannis Barbou, Regis Collegiique Typographi.* (Au-dessous, initiales A. M. D. G. entrelacées, surmontées d'une couronne ducale).

A M. P. Ducourtieux.

7. Illustrissimo viro Dom. D. Joanni Baptistæ Devoyon, equiti, domino de La Planche, regi a consiliis, regiarum causarum ad tunc in generali galliarum quæstura, atque in ærarii dominii et viarum publicarum directione judicioque per Lemovicensem ditionem, senatori in curia Lemovicensi et olim præposito et regio judici ejusdem urbis Lemovicensis. Se suasque ex universâ philosophiâ theses D. D. D. Robertus Thomazon, Jacobus Raynaud philosophi Collegii Lemovicensis Societatis Jesu. (Points de la thèse). Soutenue le 5 août 1755. *Lemovicis Ex typographia M. Barbou Collegii typographi.* 1755. ($0^m,485 \times 0^m,72$). Sujet : la Flagellation. Au-dessous du sujet, armes des De Voyon : d'azur à trois étoiles d'argent posées deux et une et un croissant de même, au centre, couronne de comte. — Impr. sur satin.

A M. Marc Barbou.

8. Thèse de Jean-Baptiste Rigaudie d'Aubusson et de Jean-Baptiste Carboinaud, de Sᵗ-Priest-d'Aixe, élèves de philosophie du Collège de Limoges de la Société de Jésus. Soutenue le 6 août 1755. *Lemovicis ex typographia M. Barbou Collegii typographi.* M DC C LV. ($0^m,75 \times 1^m$). Sujet : la Mise au tombeau. Impr. sur satin.

Collège royal de Limoges

9. Clarissimo viro D. D. Josepho Guingand de Sainct-Mathieu, baccalaureo theologo, insignis ecclesiæ parochialis Lemovicensis Sancti Petri de Quadruvio Rectori vigilantissimo, Se suas theses D. D. D. Selecti philosophiæ Candidati... Has theses, deo duce et auspice Dei para tueri conabuntur Die mercurii I Mensis Augusti Anno Domini 1781, horâ postmeridiana tertia. Arbiter erit M. Johannis Baptista de Gay de Vernon, presbiter Lemovicensis, Et regii collegii Lemovicensis Philosophiæ professor. In aulâ Regii Collegii Lemovicensis. *Lemovicis apud Martialem Barbou, Regis, Collegiique Typographum.* ($0^m,55 \times 0^m,84$). Sujet : Jésus au milieu des docteurs. Au-dessous du sujet, armes : d'azur au lion rampant d'argent, au chef d'argent chargé de trois hermines de sable, couronne de comte.

A M. l'abbé Arbellot.

Frères prêcheurs de Limoges

10. Clarissimis et illustrissimis viris civibus selectissimis, spiritualibus pauperum patribus, in generali sancti Alexii Xenodochio sapientissimis bonorum administris atque dispensatoribus. Se Suas que theses ex universâ philosophiâ D. D. D. philosophi Collegii Lemovicensis fratrum predicatorum. (Points de la thèse). Soutenue le 29 juin 1762. *Lemovicis, Ex typographiâ Petri Chapoulaud, collegii typographi.* ($0^m,50 \times 0^m,80$). Sujet : Un empereur romain sur son trône assistant au martyre d'un jeune guerrier auquel on coupe le poing droit après lui avoir coupé le gauche; dans les nues, un ange tenant une couronne et une palme. *A Paris chez Malbouret.* Au-dessous du tableau : Armes de France, surmontées de la couronne royale, accostées de deux ailes.

A M. J. Dubois.

Collège des Jésuites de Tulle

11. Integerrimæ curiæ præsidiali urbis Tutelensis. Se suasque ex universa philosophia conclusiones D. D. D. Joannes Martinus Laselve, Tutelas. (Points de la thèse.) Has theses Deo duce, et auspice Dei-parâ, propugnabit in Collegio Tutellensi Societatis Jesu, Joannes Martinus Laselve, Tutelas. Die 22ª mensis Augusti horâ secundâ pomeridianâ, anno domini 1711. *Tutelæ, Apud Joannem L. Chirac, Regis, Urbis Collegiique Typogr. et Bibliop.* 1711. Placard. En tête, grande gravure sur bois de la Vierge assise tenant l'enfant Jésus; en pied, armes de France. L'encadrement est formé par une large vignette gravée sur bois ($0^m,048$) ressemblant aux gravures pour l'impression des étoffes (1).

A M. G. Clément-Simon.

(1) G. Clément-Simon, *Histoire du Collège de Tulle*, p. 108.

12. Illustrissimo Ecclesiæ Principi D. D. Carolo Duplessis d'Argentré, Regi ab omnibus consiliis, Tutellensium episcopo et vicecomiti. Se suamque philosophiam D. D. D. philosophi Collegii Tutellensis Societatis Jesu. (Points de la thèse). Has theses Deo duce, et auspice Dei-parâ tueri propugnabit in Collegio Tutellensi Societatis Jesu. Die decimâ septimâ Augusti Anno 1740, horâ secundâ pomeridianâ. Franciscus Bar, Tutelas. s. l. n. d. [*Tulle, Jean Dalvy*].

A M. G. Clément-Simon.

COLLÈGE DE LAVAL-MONTMORANCY (MAGNAC-LAVAL)

13. Virgini assumptæ, cœlorum reginæ et terrarum præsidio, Se, suas theses, aliasque litterarias exercitationes D. D. D. Selecti auditores collegii Magnacensis. Ex universâ rhetoricâ, theses propugnandæ. (Points de la thèse). Soutenue les 20 et 21 août 1753. *Lemovicis Ex typographia M. Barbou Regis Collegiique Typographi.* M. DCC. LIII. ($0^m,47 \times 0^m,72$). Sujet : l'Assomption. *A Paris, chez...* (le reste est effacé).

A M. J. Dubois.

14. Exercice littéraire Des affiches pour les cinquièmes et les sixièmes... Sur le blason, l'histoire, l'ancien testament... Répondront à toutes ces questions les 18 et 19 août de l'année 1756 au séminaire de Magnac MM... *A Limoges, de l'imprimerie de Martial Barbou imprimeur du Roi et du Collège.* ($0^m,47 \times 0^m,72$). Sujet : le Repos dans la fuite en Egypte. *A Paris chez Cars, rue Saint-Jacques au nom de Jésus.*

A M. J. Dubois.

15. A Messieurs le Sénéchal, le Procureur fiscal et les Avocats, de la Justice du Marquisat de Magnac. Exercice littéraire des affiches pour les troisièmes et les quatrièmes... Sur la Géographie, etc. Répondront à ces questions le 17 et le 18 août 1758 au Séminaire de Magnac MM... ($0^m,47 \times 0^m,71$). Sujet : Une reine à genoux implorant la protection d'un guerrier entouré de soldats, à l'entrée de sa tente. *A Paris chez Cars rue Saint-Jacques, au nom de Jésus.* Au bas des questions, armes : d'or à la croix de gueules terminé par des coquilles, cantonné de quatre oiseaux éployés dans chaque canton. Couronne de marquis. Supports : deux anges.

A M. J. Dubois.

16. Clarissimo nobilissimoque viro Dom. D. Arnulpho-Claudio Poute, Equiti, March. de Nieul le Viron, baronni de Villefavard, Dom. de Dompierre, St-Sornin, St-Hilaire-du-Bois, Vignoles, etc. Regia Consiliis, Majori Senechallo provinciæ Santonensis, Regiarum navium legato, navigiique speculatorii *L'Hermine* Præfecto. Se suas Theses, aliasque litterarias exercitationes D. D. D. Selecti rhetores

collegii Lavalliensis De Rhetorica theses propugnandæ. (Points de la thèse). Soutenue les 17 et 18 août 1761. *Lemovicis, Ex typographia Martialis Barbou, Regis Collegiique Typographi.* (0m,44 × 0m,77). Sujet : Personnage s'adressant à un vieillard assis près duquel est une jeune femme appuyée contre un arbre. Dans le dessin, à gauche : *Paris chez Hecquet place Cambray, à l'image St-Maur.* Au-dessous du tableau, armes : d'argent à trois pals de sable avec un chevron de même. Couronne de marquis. Supports : deux hercules.

A M. J Dubois.

17. Exercice littéraire des affiches pour les seconds et les troisièmes, sur la Géographie, la Poésie latine, l'Écriture symbolique des Egyptiens et De elementis rhetoricæ. Répondront le 17 et le 18 août 1764 dans le Séminaire de Laval-Montmorency MM... *A Limoges de l'imprimerie de Martial Barbou, imprimeur du Roy et du Collège.* (0m,46 × 0m,77). Sujet : Jésus-Christ présidant à la destruction des livres par le feu. Gravure de : Le Bossu, d'après Le Sueur. Au-dessous du sujet, initiales entrelacées L et M.

A M. J. Dubois.

18. Exercices littéraires du Collège de Laval-Montmorency. Humanistes, 26 él. Rhétoriciens, 5 él. Troisièmes, 27 él. Quatrièmes, 23 él. Cinquièmes, 27 él. Sixièmes, 24 él. Septièmes, 16 él. Mathématiques, 4 él.

Outre les matières particulières indiquées à chaque Classe désignées ci-dessus, tous les écoliers répondront aux demandes qu'on leur fera sur les principes de la Religion catholique, conformément au Catechisme du Diocèse. De plus, ils traduiront de Latin en François quelques morceaux du Nouveau Testament, des Epitres de St-Paul, etc. Dans les différentes Salles des Exercices littéraires du Collège de Laval-Montmorency, le 16 et le 17 du mois d'Août 1773. Le matin depuis neuf heures jusqu'à onze. Le soir depuis deux jusqu'à cinq. Le 16 matin, à neuf heures, l'Ouverture se fera par un discours François travaillé et prononcé par M Grolhier des Brousses, Rhétoricien, Le 17 matin, à neuf heures, Thèses de mathématiques. Le soir la Cloture se fera par une Pastorale représentée par les Rhétoriciens; après quoi on fera la Distribution des Prix.

A Limoges, chez Martial Barbou, Imprimeur du Roi et du Collège. (0,50 × 0,82). Sujet : Moïse frappant le rocher. *Poussin pinx. Paris, chez Hecquet, place Cambray, à l'image, S. Maur.* Au-dessous du sujet : monogramme du Christ.

A M. P. Ducourtieux

Petit Séminaire de Périgueux

19. Amplissimæ et integerrimæ Petrocorensium Curiæ Præsidiali. Se suas Theses D. D. D. philosophi Seminarii Petrocorensis. (Points de la thèse). Has Theses, Deo duce et auspice Dei-parâ, præsidibus illustrissimis Mecænatibus, tueri conabuntur in Seminarii minori Petrocorensi Anno 1782, die 24a mensis Julii horâ secundâ. (Suivent les noms de sept élèves, dont deux de Limoges : J. Raynaud de Lavergne et J. Couvrat Desvergnes. (0m,61 × 0m,95). Sujet : Dans un ovale, armes de France, surmontées de la couronne et entourées des deux colliers; autour : Sénéchaussée de Périgueux;

dans le bas, *J. Daullé sculp*t; autour, des personnages allégoriques : la Justice, l'Art, l'Armée, l'Agriculture, la Science, la Renommée. Dans le coin à gauche : *Hecquet sculp.*; à droite : *A Paris, chez Hecquet a l'image St-Maur sur la place Cambray.*

A M. P. Ducourtieux.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

20. Ecclesiæ triumphanti Quæstio theologica. (Points de la thèse). Has theses Deo duce, auspice Dei-parâ et præside S. M. N. Ludovico Romanet, Sacræ Facultatis Parisiensis doctore Theologo, tum primum Laurea Doctorali donato, necnon insignis ecclesiæ S. Mauritii Civitatis Lemovicensis Pastor vigilantissimo, tueri conabitur Raymundus Ardent Acolythus Lemovix. die Veneris vigesima tertiâ mensis Februarii anno Domini 1742 horis matutinis. In aulâ illustrissimi ac reverendissimi DD. archiepiscopi Parisiensis. Pro Aulica. (0m,75 × 0m,04). Sujet : l'Eglise triomphante avec, en médaillon, le pape Grégoire XI; dans le bas, les insignes de la papauté. *Le Brun pinxit. Cars excudit.* Dans le bas : *A Paris chez J.-F. Cars père et fils, rue St-Jacques, au nom de Jésus. I F Cars excudit.*

A M. l'abbé Georges Ardant.

SORBONNE A PARIS

21. Regi Gentium. Quæstio Theologica. Has theses, Deo duce, auspice Dei-para et Præside S. M. N. Ambrosio Riballier Sacræ Facultatis Parisiensis Doctore Theologo, socio Sorbonico, tueri conabitur Jacobus de La Bachelerie, diaconus Lemovicensis et Collegiatæ Ecclesiæ Anti-Monasteriensis canonicus, die Martiis primâ mensis Decembris, anno Domini 1750, à primâ ad sextam. — In Sorbona. — Pro tentativa. (0m,68 × 1m,05). Sujet : Adoration des Mages. Au-dessous du sujet : *A Paris, chez L. Cars, Gr du Roy, rüe St-Jacques.* Au bas de la thèse : *Paris chez Lau. Cars, Graveur ore du Roy, rue St-Jacques au nom de Jésus.*

A M. Psalmet de La Bachellerie.

ECOLE ROYALE DE St-AUGUSTIN A PARIS

22. Nobilissimo viro D. D. Carolo Alexandro de Lestranges. Comiti, Equiti, Domino de Magniac, Feissague, St-Georges, Chapde, Lavergne, Fonzerons, Mondement, Regis copiarum Duci, etc., etc Quæstio theologica... Soutenue le 21 septembre 1779. In regiis sancti Augustini scholis. Pro majore ordinaria. (0m,64 × 0m,96). Sujet : Ecusson de gueules (?) à trois lions un et deux, celui du haut passant, ceux du bas rampant et adossés. Couronne de marquis. Supports : deux hercules. A droite, une reine ayant un lion à ses pieds; à gauche un guerrier assis ayant un enfant à ses pieds. *A Paris chez Lefort, rue St-Jacques au-dessus de la Fontaine de St-Benoit du même côté.* Impr. sur satin.

A M. Alfred Leroux.

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DU LIMOUSIN

Par Alfred LEROUX

Archiviste du département de la Haute-Vienne

et de la Société archéologique et historique du Limousin

AVERTISSEMENT

Sua si bona norint.

Entrepris en 1887, le présent travail est aujourd'hui publié par les soins de la Société archéologique du Limousin à l'occasion de son premier cinquantenaire. C'est un honneur sur lequel nous n'avions pas compté et pour lequel nous témoignons ici notre gratitude.

Dans notre esprit, ce travail doit former le premier tome d'une collection qui, sous le titre général de *Bibliothèque historique du Limousin (Creuse — Haute-Vienne — Corrèze)*, tendrait à constituer définitivement chez nous les sciences auxiliaires de l'histoire. Ce dessein ne peut manquer d'obtenir les suffrages de toutes les personnes qui ont souci d'introduire un peu d'ordre dans le matériel des annales de notre province, un peu de méthode et de critique dans les recherches dont elles sont l'objet, et de rendre possible, aux environs de 1950, une *Histoire du Limousin* en six ou huit volumes.

Le second tome de cette collection pourrait donner le relevé chronologique de tous les documents d'archives qui, en raison de leur abondance exceptionnelle, n'ont pu trouver place dans celui-ci, tels que bulles des papes, actes des rois de France et des pouvoirs locaux.

Le troisième fournirait l'indication systématique de tous les monuments figurés qui appartiennent au Limousin, de tous les documents dessinés ou gravés qui le concernent. Ce troisième volume paraîtra d'ailleurs fort avancé si l'on considère que la

plupart des inscriptions d'origine limousine ont été publiées, que les tapisseries, les sceaux et les émaux incrustés ont été en grande partie catalogués et que l'*Inventuire général, historique et critique, de l'œuvre des anciens peintres émailleurs de Limoges,* par MM. Louis Bourdery et Emile Lachenaud, déjà achevé en manuscrit, formera à lui seul cinq ou six volumes. En raison même de son étendue et de sa portée, cet inventaire n'est pas destiné à prendre place dans notre *Bibliothèque.* Mais il reste les reproductions gravées de paysages et de monuments, les portraits de personnages limousins, les cartes géographiques, les plans de villes, etc. Le catalogue en a été commencé pour les vues de paysages par la Société des Amis des arts de Limoges, et pour les portraits par M. Fray-Fournier. S'il est jamais terminé, nous aurons l'équivalent du troisième volume dont nous parlons.

Un quatrième tome devrait présenter la bibliographie de tous les ouvrages imprimés en Limousin ou relatifs à cette province. Sur ce point encore nous avons cause gagnée. Les recherches de feu A. Bosvieux et de feu P. de Cessac, pour le département de la Creuse, celles de MM. Ruben, Fray-Fournier et Ducourtieux pour la Haute-Vienne, surtout celles de M. René Fage pour la Corrèze, permettent d'espérer, à brève échéance, une bonne bibliographie générale du Limousin.

Le cinquième tome de la *Bibliothéque historique du Limousin* pourrait consister en un atlas de géographie historique dont les cartes reproduiraient les anciennes circonscriptions du Limousin : romaines, ecclésiastiques, féodales, judiciaires, administratives, etc. M. J.-B. Champeval, qui a déjà publié deux cartes de ce genre, est tout désigné pour dresser les autres.

Enfin il faudrait un volume pour la biographie des personnages marquants nés dans notre province ; — un autre pour consigner les résultats d'un dépouillement méthodique des périodiques savants ; — un autre enfin pour coordonner les notions de la diplomatique (paléographie, chronologie, statistique, etc.) Au total huit volumes, dont l'ordre de publication importe d'ailleurs assez peu.

On remarquera que nous ne faisons entrer dans cette *Bibliothèque* aucune des publications spéciales déjà entreprises :

Ni les inventaires d'archives, qui se poursuivent aux frais des départements ;

Ni les recueils de documents que publie la Société des archives du Limousin ;

Ni les répertoires topographiques, archéologiques et scientifiques, que patronne le Ministère de l'instruction publique ;

Ni les catalogues de musées et de bibliothèques en cours de publication.

Bien loin de désirer que notre *Bibliothèque* absorbe tout, nous tenons pour meilleur de la faire servir à combler les lacunes existantes et à donner à la science historique ce qui lui manque encore. Loin de nous également la prétention de remplir le large cadre que nous venons de tracer. Toutes les collaborations seront bienvenues, à la condition qu'elles soient sérieuses et soutenues.

Ces indications données, qu'on nous permette de dire tout de suite ce que nous avons voulu faire dans ce volume consacré aux *Sources de l'histoire du Limousin*.

Si nous ne nous abusons, il aidera les érudits à s'orienter sûrement et rapidement sur le domaine limousin, à connaître les ressources qu'offrent nos archives pour traiter un sujet, notre annalistique pour étudier une époque. Il leur donnera en même temps la certitude de ne rien ignorer (dans le cadre restreint que nous avons adopté) de ce qui est acquis par le témoignage des documents originaux. Enfin, comme tous les moyens abréviatifs, en diminuant l'effort du chercheur sur un point, — la connaissance des sources, — il permettra de le reporter sur d'autres.

Quoi qu'on puisse penser, et bien que certaines sections du présent catalogue ne soient qu'ébauchées (1), notre entreprise n'est point prématurée. Dès le XVIe siècle, on a publié en Limousin des vies de saints, des livres liturgiques, des fragments de chroniques, même la coutume de la Marche. Au XVIIe siècle, grâce à Justel,

(1) La pénurie des moyens d'information historique est encore si grande à Limoges que j'ai dû certainement ignorer bien des choses. Je surprendrai sans doute plus d'une personne en disant que je n'ai point eu à ma disposition le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. Les mentions que l'on trouvera de ces manuscrits dans le présent travail, proviennent de notes prises au cours de mes visites à cet établissement. — Ce que je n'ai pu faire sur ce point et sur quelques autres, mes successeurs le feront. J'ouvre une voie dans laquelle on pourra marcher désormais sans trop de peine.

au P. Labbe, à Baluze surtout, le mouvement a pris un grand élan, et ces trois érudits n'ont tenté rien moins que de mettre au jour tous les principaux monuments de notre histoire provinciale au moyen âge.

Puis sont venus les Bénédictins et les Bollandistes qui ont fait faire un pas décisif à l'histoire ecclésiastique. Pendant près d'un siècle, il est vrai, l'œuvre a été abandonnée. Ni Nadaud, ni Legros, ni dom Col, ni dom Villevieille, qui travaillaient dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, n'ont réussi à faire entrer dans le domaine public les milliers de copies dont ils disposaient.

Au XIXe siècle, la publication des documents originaux de notre histoire provinciale n'a été reprise qu'au milieu du règne de Louis-Philippe, par M. Achille Leymarie, suivi plus tard par MM. Max. Deloche et E. Ruben. Mais c'est seulement depuis une vingtaine d'années qu'on a réellement compris en Limousin la nécessité de tirer des archives tout ce qu'elles contiennent. L'entreprise a été si vigoureusement conduite que nous avons pu dire récemment, sans être taxé d'exagération, qu'en Limousin « toutes les chroniques locales, tous les cartulaires du moyen âge, toutes les vies de saints, tous les registres de délibérations, tous les statuts de corporations et de confréries, tous les cahiers de doléances, tous les registres de famille sont aujourd'hui publiés ou tout au moins analysés, à de très rares exceptions près (1) ».

Si au millier de pièces diplomatiques connues intégralement, on ajoute les dix ou quinze mille autres analysées dans les inventaires d'archives, dans les registres pontificaux, dans les tables et catalogues chronologiques de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences morales, on se fera une idée de l'abondance des matériaux dont disposent dès maintenant ceux qui s'occupent de l'histoire du Limousin.

Mais comment se diriger dans ce dédale? Comment se reconnaître sur cet océan? Il n'y a qu'un moyen : dépouiller, la plume à la main, tous les ouvrages imprimés depuis quatre siècles, où il y a chance de rencontrer quelque document d'origine limousine. Travail pénible, qui use le temps et les forces, que nous avons entrepris cependant, *dans certaines limites*, pour notre instruction person-

(1) *Rapport annuel à M. le Préfet de la Haute-Vienne*, 1893.

nelle. Le public restreint auquel nous nous adressons nous saura peut-être gré de le faire aujourd'hui profiter du résultat de nos recherches et de lui rendre le service que Bayle savait bien rendre à ses contemporains lorsqu'il leur disait : « Les dictionnaires sont une voie abrégée pour devenir scavant à peu de frais. »

Est-ce une illusion? A notre avis, l'histoire du Limousin au moyen âge a une portée qui dépasse le cadre territorial de cette province. Il n'en est peut-être pas de plus intéressante dans toute l'Aquitaine par les manifestations qu'y eut la civilisation de ce temps. Monnayeurs, orfèvres, émailleurs, historiographes, hymnologues, poètes lyriques et épiques, gens d'église devenus cardinaux et papes : il y a là un phénomène qui mérite grande considération. Et comme le Limousin est justement de toutes les provinces du Centre et du Midi la plus riche en chroniques monastiques et en chartes de l'époque carlovingienne, on y peut étudier de plus près qu'ailleurs les origines de cette civilisation. Si le présent catalogue pouvait servir à scruter mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici les annales de notre province, nous estimons que ce serait tout gain, même pour l'histoire générale de la France.

A. L.

Limoges, juin 1895.

ABRÉVIATIONS

Bulletin de Limoges = *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin, à Limoges,* 1846 et ss., 42 vol. parus.

Bulletin de Tulle = *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle,* 1878 et ss., 16 vol. parus.

Bulletin de Brive = *Bull. de la Soc. scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive,* 1878 et ss., 16 vol. parus.

Mémoires de Guéret = *Mémoires de la Soc. des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret,* 1847 et ss., 8 vol. parus.

LES SOURCES

DE

L'HISTOIRE DU LIMOUSIN

1. — ARCHIVES

A consulter : Langlois et Stein, *les Archives de l'Histoire de France*, 1891-93 ; — de Lépine, *Etat des dépôts publics et particuliers d'actes et de titres de la Généralité de Limoges en 1769* (dans le *Bulletin* de Limoges, V, 271-292) ; — *Tableau général numérique, par fonds, des Archives départementales antérieures à 1790*, publié par la Commission des archives départementales et communales, 1840 (Corrèze, p. 175 ; Creuse, p. 172 ; Haute-Vienne, p. 174) ; — Ant. Thomas, *les Archives du comté de la Marche* (dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1881, p. 31) ; — *Rapports annuels* des archivistes de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze.

HAUTE-VIENNE. — I. Archives départementales (1)

Fonds civils et ecclésiastiques antérieurs a la Révolution
(séries A à I)

Inventaire général provisoire, dressé par M. Maurice Ardant (1867), revisé par M. Camille Rivain (1877), complété par Alfred Leroux (1893). Registre manuscrit in-4° de 680 + 78 pages, accusant 10,584 articles (2).

(1) Pour l'histoire des origines de ce dépôt, voir le rapport de Joseph-Elie Lefebvre (1840) publié dans le *Bulletin de Limoges*, XLI, 335 et ss.

(2) Pour l'explication et la justification de ces chiffres, voir notre *Rapport sur les Archives adressé à M. le Préfet de la Haute-Vienne*, 1893. C'est également à ce rapport que nous empruntons, en le complétant, le tableau qui suit (31 déc. 1894).

Série A. Apanages constitués par la royauté en Limousin

Néant.

Série B. Cours et juridictions

1. Sénéchaussée de Bellac : registres du greffe depuis 1619 (8); reg. d'audience depuis 1619 (102); liasses de procédures diverses depuis le XVIIe s. (24); reg. d'insinuations depuis 1612 (71); reg. de la cour consulaire depuis 1759 (9).

Total : 190 registres et 24 liasses. *Inventaire publié par A. Leroux, 1894.* In-4° de 123 pages.

2. Sénéchaussée du Dorat : registres d'édits depuis 1762 (6); reg. et liasses du greffe depuis 1699 (48 + 41); reg. d'audience depuis 1700 (76); reg. de police depuis 1781 (2); reg. de la cour consulaire depuis 1759 (29); reg. d'insinuations depuis 1760 (18); liasses relatives aux Etats généraux de 1789 (3).

Total : 175 registres et 44 liasses.

3. Sénéchaussée de Saint-Yrieix : cour d'appeaux de Ségur (1 liasse); pièces de procédures diverses (1 liasse); registres d'insinuations depuis 1731 (58); reg. d'audience depuis 1749 (12); reg. du greffe depuis 1768 (4); reg. d'édits depuis 1762 (5).

Total : 79 registres et 2 liasses.

4. Sénéchaussée et Présidial de Limoges : registres d'audience depuis 1648 (264); reg. de procédures depuis 1668 (40); reg. du greffe depuis 1658 (33); reg. d'édits depuis 1696 (5); reg. de commissions pour les officiers de la maréchaussée en 1773 (1); reg. d'insinuations depuis 1699 (102); liasses de pièces diverses relatives aux Etats généraux de 1789, à des procès engagés, à la police administrative, etc., depuis le XVIe siècle (19).

Total : 445 registres et 19 liasses cotées. Il y a, en outre, dans ce fonds, environ 800 liasses de procédures et de police qui, par faute de local, n'ont pu être encore classées.

5. Juridiction de la Cour des monnaies de Limoges depuis le XVIe siècle (2 reg. et 1 liasse).

6. Juridiction de la Maîtrise des eaux et forêts de Bellac depuis 1642 (40 liasses).

7. Justices seigneuriales, XVIIe et XVIIIe siècles (95 liasses) [1].

Série C. Généralité des finances de Limoges

Fonds de l'Intendance et du Bureau des finances de Limoges, fonds de la subdélégation de Rochechouart relevant de la généralité de Poitiers, XVIe-XVIIIe siècles.

(1) Aixe, Ambazac, Azat-le-Ris et Labazeuge, La Bastide, Beaune, Bessines et Razès, Bonnac, Bonneval, Bort, Breuil-ô-Fâ, Bussière-Poite-

17 registres, 414 liasses et 40 plans. *Inventaire publié par MM. C. Rivain et A. Leroux, avec une introduction et un appendice par A. Leroux, 1891.* In-4° de CXLVI-294 pages.

Série D. Collège de Limoges

Fonds du collège et des 72 bénéfices qui y furent unis par les Jésuites, XIe-XVIIIe siècles.

153 registres, 979 liasses, 4 atlas de plans et 60 plans. *Inventaire publié par A. Leroux avec une introduction, 1882.* In-4° de LXX + 444 pages. Il y aura à publier, un jour, un complément d'environ 60 articles provenant de fonds récemment entrés aux Archives départementales.

Série E. Féodalité, communes, familles, notaires

1. Seigneurie des Cars, XIIIe-XVIIIe ss., 104 reg. et 712 liasses.
2. Vicomté de Rochechouart, XIIIe-XVIIIe ss., 21 reg. et 123 liasses.
3. Baronnie de Pierrebuffière, XIVe-XVIIIe ss., 2 reg. et 5 liasses.
4. Consulat de Saint-Yrieix, actes divers de 1565 à 1689, 1 reg.
5. Titres de familles par ordre alphabétique de noms, XIIIe-XVIIIe ss., 8 reg. et 108 liasses (2).
6. Pièces provenant de diverses études de notaires, XIVe-XVIIIe ss., 15 reg. et 112 liasses.

Série F. Mélanges de provenance civile

1. Reg. d'arpentements et pièces diverses dont les fonds d'origine n'ont pu être reconnus, XVe-XVIIIe ss., 4 reg. et 80 liasses.

vine, Champagnac et Brie, Châteaumorant, Châteauponsat, Compreignac, Condat, La Croisille, Cromière et Cussac, Darnac, Le Dorat, Droux, Eyjaux, Eymoutiers, Fayat, Fromental, Grandmont, Isle, Limoges-Cité, Limoges-Augustins, Limoges-Combes, Combes-Couzeix-Cellérerie, Limoges-Saint-Etienne, Limoges-Saint-Martial, Linards, Lussac-les-Eglises, Magnac-Laval, Monismes et Bessines, Montbas, Montbrun, Mortemart, Morterolles, Nedde, Nieul, Le Palais, Peyrat-le-Chateau, Pierrebuffière, La Porcherie, Rancon, Rhodes-et-Bridiers, Rochefort, La Rochelabeille, Rochelidon, Saint-Auvent, Saint-Brice, Saint-Cyr, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Junien, Saint-Just, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Léonard, Saint-Pardoux, Saint-Sornin et Dompierre, Saint-Victurnien, Surdoux, Sainte-Claire-Subrevas, La Règle, Sussac, Tersannes, Verneuil, Veyrat et Laplaud, Vieilleville, Villefavard.

(2) D'Ayen, Barbou, de la Bastide, Benoit de Compreignac, de Bonneval, de Bony, Boyol, de Brettes, de Brie, de Buat, Chantois, la Charlonie, de Chateauneuf, de Cognac, de Comborn, etc., etc.

2. Papiers légués aux Archives de la Haute-Vienne par M. Aug. Bosvieux, ancien archiviste de la Creuse : notes historiques, extraits divers, quelques documents originaux, etc., 485 articles. *Inventaire manuscrit rédigé par M. J. de Cessac, en 1887.* Reg. in-4°, 376 feuillets.

Série G. Clergé séculier

1. Evêché de Limoges : temporel du XIIe au XVIIIe ss., environ 54 reg. et 50 liasses. *Inventaire des cinquante-huit premiers articles publié par A. Leroux, 1894.* In-4° de 36 pages ; — matières ecclésiastiques du XIIIe au XVIIIe ss., environ 209 reg. et 60 liasses ; — administration du diocèse du XIIIe au XVIIIe ss., environ 8 reg. et 280 liasses.

2. Chapitre cathédral : temporel, matières ecclésiastiques, délibérations, actes administratifs, etc., des XIIIe-XVIIIe ss., environ 15 reg. et 640 liasses. *Inventaire des registres de délibérations (1527 à 1771) rédigé par A. Leroux en 1888 et 1892.* Publié dans les tomes III et VI des *Archives historiques du Limousin.*

3. Officialité de Limoges, XVIe-XVIIIe siècles, 6 liasses.

4. Chambre ecclésiastique du diocèse de Limoges, XVIe-XVIIIe ss., 93 liasses. *Inventaire manuscrit rédigé par M. C. Rivain, en 1875.*

5. Séminaires des Ordinands et de la Mission, XVIIe-XVIIIe ss., 3 reg. et 19 liasses.

6. Chapitres collégiaux du Dorat, Eymoutiers, Saint-Germain, Saint-Junien, Saint-Léonard, Saint-Yrieix, 7 registres et 29 liasses.

7. Eglises paroissiales de Saint-Michel-des-Lions et Saint-Pierre-du-Queyroix, cures de campagne, XIIIe-XVIIIe ss., 15 reg. et 209 liasses.

8. Bénéfices, chapelles, aumôneries relevant de l'évêché, XIVe-XVIIIe ss., 2 reg. et 6 liasses.

9. Consistoire réformé de Rochechouart : registre des délibérations de 1596 à 1635. *Publié par A. Leroux* dans « *Doc. histor. sur la Marche et le Limousin* », II, p. 63-132.

Série H. Clergé régulier d'hommes et de femmes

1. Augustins de Limoges et de Mortemart (2 reg. et 2 ll.);

2. Bénédictins de Saint-Augustin de Limoges (13 reg. 242 ll., 2 plans);

3. Bénédictins de Saint-Martial de Limoges, Xe-XVIIIe ss. (42 reg., 524 ll., 2 plans);

4. Bénédictins de Solignac, IXe-XVIIIe ss. (45 reg., 398 ll.);

5. Carmes de Limoges et de Mortemart (6 reg., 12 ll.);

6. Chartreux de Mortemart (1 liasse);

7. Cisterciens de Bœuil et du Palais (2 reg., 6 ll.);
8. Cordeliers de Limoges et de Saint-Junien (5 reg., 8 ll.);
9. Feuillants de Saint-Martin-lez-Limoges, XIIe-XVIIIe ss. (63 reg., 168 ll.);
10. Génovéfains de Saint-Gérald-lez-Limoges (16 reg., 92 ll.);
11. Grandmontains à Grandmont, XIIe-XVIIIe ss. (34 reg., 155 ll.);
12. Jacobins de Limoges, Rochechouart et Saint-Junien (4 reg., 11 ll.);
13. Oratoriens de Limoges (5 reg., 2 ll.);
14. Récollets de Limoges et de Saint-Junien (2 ll.);
Total : 1,623 liasses et 237 registres.
15. Bénédictines des Allois, XIIIe-XVIIIe ss. (18 reg., 230 ll.);
16. Bénédictines de la Règle, XIIIe-XVIIIe ss. (72 reg., 452 ll.);
17. Carmélites de Limoges (1 reg., 2 ll.);
18. Dames de la Charité à Limoges (1 liasse);
19. Sœurs de la Croix à Limoges (1 liasse);
20. Religieuses de Fontevrault à Boubon (1 reg., 2 ll.);
21. Filles de Notre-Dame à Limoges, St-Junien et St-Léonard (3 ll.);
22. Religieuses de la Providence à Limoges (1 liasse);
23. Filles de Sainte-Claire à Limoges (1 liasse);
24. Dames de l'Union chrétienne à Bellac (1 liasse);
25. Ursulines de Limoges, Eymoutiers et Ussel (3 ll.);
26. Visitandines de Limoges (1 liasse);
Total : 698 liasses et 17 registres.
27. Commanderies du Temple, XIVe-XVIIIe ss. (20 reg., 48 ll.);
28. Hôpitaux d'Aixe et de Saint-Léonard (2 ll.)

Série I. Mélanges de provenance ecclésiastique

Fragments de notations musicales et d'anciens traités, provenant de vieilles reliures; — traités de théologie, de philosophie, de morale, d'histoire nationale et étrangère, de médecine, de sciences physiques, etc. (XVIIe-XVIIIe ss.), provenant du séminaire des Ordinands, du collège des Jacobins et de celui des Jésuites. (Il paraît impossible, faute d'indications précises, de restituer aujourd'hui ces pièces à leurs fonds primitifs).

70 articles. *Inventaire des documents les plus intéressants publié par MM. A. Leroux et E. Gautier dans le* « Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives », pp. 292-305.

Fonds modernes (séries K à Z)

Les séries modernes ne sauraient faire l'objet d'un semblable relevé, par la raison qu'elles sont soumises, pour la plupart, à des

éliminations périodiques. On signalera seulement quelques fonds plus particulièrement intéressants pour l'histoire du XIXe siècle.

Série K. Lois, ordonnances et arrêtés

1. Registres des arrêtés du Préfet, de 1800 à 1870 (82 reg.)
2. Registres des arrêtés du Conseil de préfecture, de 1801 à 1878 (41 reg.)

Série L. Archives de la période révolutionnaire

Fonds du département de la Haute-Vienne (conseil général, directoire et administration centrale), — fonds des districts de Limoges, Bellac, Le Dorat, Saint-Junien, Saint-Léonard et Saint-Yrieix, fonds des administrations cantonales (Morterolles et Panazol), fonds des sociétés populaires (Limoges, Eymoutiers, Magnac-Laval), fonds des comités de surveillance de chaque district; — fonds du tribunal criminel, des tribunaux de district, du tribunal du département, des tribunaux correctionnels, des justices de paix, des notaires et du greffe des insinuations de chaque district.

1,122 articles. *Inventaire publié par M. Fray-Fournier*, 1891 et 1892 (fasc. 2 et 3 des *Archives révolutionnaires de la Haute-Vienne*). On a dû constituer depuis lors deux articles complémentaires : 1,123 pour l'Ecole centrale de la Haute-Vienne et 1,124 pour divers.

Les délibérations du Conseil général sont en cours de publication, sous forme analytique, par les soins de M. Fray-Fournier.

Série M. Administration générale du département

Registres de correspondance des bureaux de la Préfecture, de 1800 à 1840 (54 cahiers + 29 reg. in-f°).

Série N. Administration et comptabilité

Registre des délibérations de Conseil général de la Haute-Vienne, de 1800 à 1875 (15 reg.). Les cinq premiers, contenant les *Délibérations mss. de 1800 à 1839*, ont été publiés sous forme analytique par A. Leroux. (Voy. ci-dessous la section des *Délibérations*.)

Budgets du département, de l'an XI à 1873 (97 reg. in-f°).

Série P. Finances

Registres provenant de l'hôtel des Monnaies de Limoges, institué en 1803 et supprimé en 1837 (66 registres).

Cadastre du département, exécuté de 1807 à 1840 (58 atlas grand in-plano).

Série Q. Domaines

Administration et contentieux des domaines nationaux sous la Révolution, l'Empire et la Restauration; listes des émigrés, etc.

433 articles classés par M. Elie Lefebvre avant 1840. *Inventaire manuscrit rédigé par M. de Burdin vers 1850, complété par A. Leroux en 1893.*

Série T. Instruction publique

Une centaine de registres in-folio et in-4° et 156 liasses provenant de l'Académie universitaire de Limoges, instituée en 1810 et supprimée en 1848. Ce fonds conprend : six reg. de délibérations du Conseil académique; deux reg. de transcription des décrets et circulaires ministériels; trente-huit reg. de correspondance générale avec le procureur général, le séminaire diocésain, le lycée ou collège de Limoges, les collèges du ressort (Eymoutiers et Magnac-Laval dans la Haute-Vienne; Tulle, Treignac, Ussel et Uzerche dans la Corrèze; Guéret dans la Creuse) et avec les institutions privées du ressort; — la comptabilité des collèges; — trois reg. de la faculté des lettres de Limoges de 1811 à 1814; — huit reg. de procès-verbaux des commissions d'examen; — délibérations de quelques comités cantonaux; — de nombreuses liasses relatives aux institutions privées, au personnel des élèves et des gradués, aux écoles primaires et aux instituteurs du ressort. — *Inventaire sommaire manuscrit rédigé en 1893.*

En tête de cette série T, dans la période qui s'étend de 1800 à 1810, ont pris place quelques liasses relatives à la fondation du Lycée de Limoges et à l'Ecole centrale de la Haute-Vienne qui l'avait précédé (1797-1804). Cf. série L, n° 331 et 1,123 compl.

Série Y. Etablissements de répression

Cent quatre registres provenant de la Maison centrale de Limoges, instituée en 1810 et supprimée en 1872.

HAUTE-VIENNE. — II. Archives communales

— Limoges : 296 art., de 1212 à 1792. *Inventaire* publié en 1882 par M. Ant. Thomas. Il y a un complément de 76 articles, indiqué ci-après.

— Bellac : 140 art., de 1407 à 1792 (-1812);

— Le Dorat : 20 art., de 1658 à 1793 (-1813);

— Eymoutiers : 157 art., de 1560 à 1793, avec mentions régressives jusqu'au XIIIe siècle relatives à l'hôpital ;
— Limoges (complément) : 76 art., de 1224 à 1792 ;
— Rochechouart : 22 art., de 1475 à 1793 ;
— Saint-Junien : 23 art., de 1655 à 1792.

Ces six dépôts figurent dans l'*Invent. sommaire des arch. dép. de la Haute-Vienne,* série E suppl. (arch. communales), t. I, 1889, par A. Leroux.

Sur les autres dépôts d'archives communales et l'état des registres paroissiaux de la Haute-Vienne, voy. l'introduction de cet inventaire, p. II et XL.

HAUTE-VIENNE. — III. Archives hospitalières

— Limoges (hôpital Saint-Martial, hôpital Saint-Gérald, Maison-Dieu, hôpital des Arènes et confréries unies) : 1,054 art., des XI-XVIIIe siècles ;
— Bellac : 17 art., de 1631 à 1789 (-1812) ;
— Le Dorat : 22 art., de 1401 à 1792 :
— Magnac-Laval : 71 art., de 1376 à 1791 (-1827) ;
— Saint-Yrieix : 135 art., de 1587 à 1794 ;

Ces cinq dépôts figurent dans l'*Invent. sommaire des arch. dép. de la Haute-Vienne,* série H, suppl. (arch. hospitalières), 1884-87, par A. Leroux.

CORRÈZE. — I. Archives départementales (1)

Série A. — Actes du pouvoir souverain et apanage du comte d'Artois. Trois art., XVIIIe s., *Invent.* publié par M. O. Lacombe.

Série B. — Sénéchaussée d'Uzerche : registres d'insinuations, plumitifs d'audiences, procès-verbaux, doléances paroissiales, procédures diverses : Art. 1 à 413 et 2005 à 2046, XVII-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe, avec supplément.

Sénéchaussée ducale de Ventadour : plumitifs d'audiences, procès-verbaux, instructions criminelles : Art. 414 à 687 et 2047 à 2067, XVII-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe, avec supplément.

Sénéchaussée de Tulle : plumitifs d'audiences, registres d'insinuations, procès-verbaux, procédures criminelles : Art. 688 à 956 et

(1) Voy. M. O. Lacombe, *les Archives du département de la Corrèze* dans le *Bulletin* de Tulle, t. I. p. 18.

2068 à 2130, XVIIe-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe, avec supplément.

Juridictions ordinaires d'Argentat, Ayen, Beaulieu, Saint-Chamans, Egletons, Turenne, Treignac, Larche, Saint-Jal (et Chamboulive), Servières, Objat, Obazine, Ligneyrac, Donzenac, Saint-Julien-d'Alboy, la Chapelle-aux-Plas, Mansac, Saint-Martial-Entraygues, Favars (et Saint-Avid), Saint-Germain-les-Vergnes, Couzage, Neuville, Mercœur, Varets (et Sadroc), Miègemont, Lonzac, Moulin-d'Arnac, Puy-de-Noix, la Majorie, Châteauvert, Saint-Hilaire et Chameyrac, la Vigerie, Lissac, Lanteuil, Saint-Robert, Sédières, Sainte-Fortunade, Lagarde et Lavaysse, la Chapelle-Saint-Géraud, Chamberet, Salons et Masseret : Art. 957 à 1980, XVIIIe s. *Invent.* publié par M. O. Lacombe. (Nous avons reproduit les noms dans l'ordre où les classe l'inventaire. Plusieurs articles ont leur complément dans B. 2131 à 2182.)

Juridictions seigneuriales d'Allassac, Ampeau, Ampinat, les Angles, le Bac, la Bachellerie, Bassignac et Puychardy, Beaumont et Saint-Salvadour, la Bernardie, la Besse, Bonneval, la Borderie, la Boudrie, les Bordes, la Borie, la Bourdoire, le Bousquet, Boussac, Branceille, Bras, les Brocs, Ceaux, Céron, Chanteix, la Chapelle-Geneste, Charlat, le Chassaing, le Chastagner, le Chastang, Chastres, Chastrusse, la Chaud, Chaumeil, Chaunac, le Cheyrol, Combe-Bessouse, Comborn, Confolens, Conques, Cornil et Salegaye, la Coste, Corrèze, la Courbarie, Cousein, Coustoux, Cueille, Derse, Doumazac, Estorges, Estors, l'Estrade, Estresses, Eure et Noual, Eyren, la Fage, Faugères, la Fieyre, Fleurac, la Font, la Gane, la Genèvrière, Germain, Giquet, Gioux, la Grange de Serre, Grenailles, l'Hôpital-Fondège, les Horts, Hublanges, la Jarrige, Ladignac, Lallé, Laval, Lavaur, Lavialle, Leyrat, Lostanges, le Masdelmont, la Maison-Rouge, Marsillac, le Mas-Andrieux, le Masquet-Haut, le Maugen, Maure, la Méchaussie, Menoire, Miginiac, Monrigal, Montaignac, le Monteil, le Moulin-du-Juge, le Moulin-de-Melon, le Moulin-du-Pic, Moussours, Nave, Nérige, Noailhac, l'Ozelou, la Pampoulie, Pandrigne, la Pérussie, Peyzat, le Pic, le Pouget, le Pouget-Piniol, le Pradel, le Prat, Puymège, le Puy-de-Noix, Puy-de-Val, Quinçon, Rabès, la Raymondie, la Rebeyrotte, la Rebeyre, les Renaudes, Reyt, Rioupeyroux, le Rioux, la Rochette, la Rode, la Rongière, Sadroc, Saigne, Saillac, Saint-Agne, Saint-Aulaire, Saint-Avid, Saint-Bauzille, Saint-Bonnet, Saint-Calmine, Saint-Clément, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Hilaire-Taurieux, Saint-Hypolithe (*sic*), Saint-Julien, Saint-Laurent, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Mur, Saint-Pardoux, Saint-Priech, Saint-Sernin, Saleignac, la Salesse, Seilhac, Serre et Geneste, Sexcles, le Theil, le Tillet, le Tournier, le Tra-

mond, le Treille, Tudeil, le Valat, Valette, Vaurs, Végennes, le Verdier, Veyrières, Villieyras : Art. 1981 à 2004 et 2131 à 2182, XVIIIe s. *Invent.* publié par M. O. Lacombe, avec suppléments.

SÉRIE C. — Intendance de Limoges, élections de Tulle et de Brive : Art. 1 à 244 et 278, XVII-XVIIIe ss., avec copies de quelques actes plus anciens des XIV-XVIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe, avec supplément.

SÉRIE D. — Collège des Doctrinaires de Brive. — Collèges de Treignac et de Bellac (Haute-Vienne) dépendant de celui de Brive. — Maison-Dieu de Parthenay et prieuré de Saint-Xantin-de-Malemort unis au collège de Brive. — Collège d'Ussel. — Art. 1 à 41 et 54, XIV-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe avec supplément.

SÉRIE E. — Titres de familles, par ordre alphabétique des noms (environ 240) : Albier, Antignac, Aubusson, Baluze, Bar, Beaupoil, Beauroire, Bertin, Boisse, Bonnet, Bonnot, Boutang, Bruchard, Brune, Cabanis, etc., etc. : Art. 1 à 203, 245 à 394, 1190 à 1204, XIIIe-XVIIIe ss., *Invent.* publié par M. O. Lacombe, avec supplément par M. Vayssière.

Registres de notaires royaux et apostoliques, par ordre alphabétique : Art. 204 à 244 et 395 à 1155, XVe-XVIe ss. *Invent.* publié par MM. Vayssière et Hugues.

Arpentements seigneuriaux : Art. 1156 à 1189, XVIIe-XVIIIe ss., *Invent.* publié par M. Hugues.

SÉRIE F. — (Néant).

SÉRIE G. — Evêché de Tulle, — chapitre cathédral de Tulle, — prévôtés de Clergoux, Lavalette, Marc-la-Tour, Nave, Saint-Clément, Saint-Salvadour, Tulle et prieuré de Laroche, dépendant du dit chapitre, — séminaires de Tulle et de Brive : Art. 1 à 44, XV-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe. — (Le séminaire de Limoges (Haute-Vienne) ayant eu des possessions en Bas-Limousin, quelques pièces de ses archives se retrouvent sous l'art. G. 45 des Archives départementales de la Corrèze).

Eglises paroissiales de Saint-Martin de Brive, Saint-Julien de Tulle, Saint-Pierre de Tulle, des Angles, de Bassignac, Chameyrac, Chanac, Concèze, Couderc, Curemonte, Darazac, Estivals, Ferrières, Juillac, Lignareix, Lascaux, Lubersac, Marcillac, Meymac, Saint-Bonnet-le-Pauvre, Saint-Cyprien, Saint-Dézéry, Saint-Germain-la-Volps, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Pardoux-le-Vieux, Segonzac, Sérandon, Végennes et Vignols.

Vicairies de la Chapgerie, des Chassagnes, de Chaumeil, Malaval, la Mauriange, Onze-Mille Vierges, Sailhant, Saint-Cirice, Saint-Martial et Vitrac;

Prévôté d'Arnac, dépendant de Saint-Martial de Limoges.

Art. 46 à 98, XVe-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe.

SÉRIE H. — *Abbayes* (1) de Beaulieu (avec la prévôté de Favars et le prieuré de Menoire unis), Bonnaygue, Dalon, Glandier, Meymac (avec le prieuré de Chirac uni), Obazine, Solignac (Haute-Vienne pour la prévôté de Brivezac), Uzerche, la Valette et Vigeois.

Communautés des Feuillants de Tulle (avec les prieurés des Angles et de Meyssac unis) ; — Jacobins de Brive ; — Jésuites de Beaulieu (avec le consistoire protestant dont ils furent constitués héritiers en 1683); — Récollets de Brive, de Tulle et d'Ussel ; — Bernardines de Tulle ; — Clairettes d'Argentat, de Brive et de Tulle ; — Ursulines d'Argentat, de Bort, de Brive, d'Eymoutiers (Haute-Vienne) et de Tulle ; — Visitandines de Tulle ; — Cisterciennes de Coyroux ; — Carmélites de Brive.

Prieurés de Bonneval, Collonges, Cubas, Manzanes, Montcamps, Moustier-Ventadour, Port-Dieu, Saint-Angel, Saint-Etienne-la-Geneste, Saint-Jean-de-Bort, Saint-Pantaléon, Saint-Sicaire et Veysset.

Commanderies des templiers de Mons, Ayen, la Vinadière, Bellechassagne, Carlat et Mascheix

Hospices de Beaulieu, Brive et Turenne.

Art. 1 à 103, XIVe-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. O. Lacombe.

SÉRIE I. — (Néant).

SÉRIE L. — *Inventaire* non encore publié.

SÉRIE Q. — *Inventaire* non encore rédigé.

CORRÈZE. — II. ARCHIVES COMMUNALES

Tulle. — (Pas d'ancien inventaire).

Brive. — *Inventaire* par F. Marvaud dans les *Documents historiques* publiés en 1847 par le Ministère de l'Instruction publique, III, p. 34 et ss.

Ussel. — *Inventaire* partiel, par M. Paul Huot, sous ce titre : *Les Archives municipales d'Ussel ; études historiques et juridiques* [1856].

Inventaire réglementaire de ces trois dépôts par M. Hugues, 1891. In 4°, 170 pages.

(1) Nous suivons l'ordre d'énumération adopté dans l'*Invent. des Arch. de la Corrèze.* Pour plus de conformité avec le plan que nous avons suivi précédemment, rappelons que Beaulieu, Meymac, Solignac, Uzerche et le Vigeois appartenaient aux Bénédictins, — Bonnaygue, Dalon, Obazine et la Valette aux Cisterciens, — Glandier aux Chartreux.

CORRÈZE. — III. Archives hospitalières

Tulle, Argentat, Beaulieu, Brive, Donzenac, Meymac, Ussel, Uzerche.

Inventaire en cours.

CREUSE. — I. Archives départementales

Série A. — Actes du pouvoir souverain et domaine royal, 12 art., 1576-1790. *Inventaire* imprimé.

Série B. — Sénéchaussée et Présidial de Guéret (Marche) : registres de transcriptions d'édits, registres d'audience civile et criminelle, registres de la maréchaussée, plumitifs, registres d'insinuations, etc., 1462-1790. 112 registres et 1482 liasses. *Invent.* des 74 premiers articles imprimé.

Châtellenies royales en la sénéchaussée de Guéret : Ahun, Aubusson, Bellegarde, Chénérailles, Crozant, Drouilles, Felletin, Guéret et Jarnages, 1649 à 1790. 230 liasses.

Justices seigneuriales en la sénéchaussée de Guéret : l'Age-Champcoy ?, Alleyrat, Aubepeyre, Baignolle, Banizette, Basfaureix, le Best, Boislamy, Bonnat et Mornay, les Bordes et les Chatres, la Borne, Boulareix, Briolle et Saint-Maurice, Brousse, Bussière-Saintroy, Ceilloux, Chambon-Sainte-Croix, Chameiroux, Châteauclos, Châteauvert, Châtelus-Malvaleix, Chéniers, Cherbarmont, Cherbouneix, Chiroux, Clairavaux, Clugnat, la Courtine, Crocq, Dun, les Ecurettes, la Farge, Féniers, la Feuillade, Flayat, la Forêt-Belleville, Fressanges, Fretel, Genouillat, Glénic, Gouzon, Jupille et Glandeix, Labrousse, Lachaud, Longevergne, Magnat, Mainsat, Maisonnisses, Malval, le Manoux, Maslaurent, Mautes, le Mazeau, Méouze, Moneyroux, Mongetet, Monteil-Saignat, Monteil-Saint-Roch, le Montet, Mortroux, Moureil? Moutier-Malcard, Nabeyron. Néoux et le Chalard, la Nouaille, Peyrudette-Champagnat, Peyrusse, Pimpérigeas, la Plagne, Plantadis, Pontcharaud, Poussanges, Pradeaux, Richemont, Rochegaillard, Rochesaillant, la Rochette, Saignat-Grandcher, Saint-Alvard, Saint-Avit-le-Pauvre, Saint-Domet, Saint-Georges-Nigremont, Saint-Germain-Beaupré, Saint-Maixant, Saint-Marc-à-Frougier, Saint-Martial-le-Mont, Saint-Martial-le-Vieux, Saint-Maurice (Crocq), Saint-Pardoux-d'Arnet, Saint-Plantaire, Saint-Quentin, Saint-Yrieix-la-Montagne, Selongette, Tercillat, les Ternes, le Theil, la Tour-Sainte-Austrille, la Vaureille, Villard, la Villattebillon, la Villeneuve, Villescot, 1630-1790. 150 liasses.

Justices seigneuriales en la sénéchaussée d'Issoudun (Berry) : Boussac. Sainte-Sevère, Toulx-Sainte-Croix, Trégnat, la Vaufranche, 1714-1790. 29 liasses.

Justice seigneuriale dépendant du siège ducal de Châteauroux (Berry) : Préveranges, 1692-1790. 1 liasse.

Justices seigneuriales en la sénéchaussée de Limoges (Limousin) : Bridiers, le Grand-Bourg, Montaigut-le-Blanc, Paulhac, Saint-Etienne-de-Fursac, Saint-Vaury, 1659-1790. 25 liasses.

Justices seigneuriales en la sénéchaussée de Montmorillon (Poitou) : le Leyris, Mandrezat, Morterolles, Pontarion, Saint-Goussaud, 1748-1790. 14 liasses.

Châtellenies diverses dans le bailliage de Combraille dépendant de la sénéchaussée de Riom (Auvergne) : Auzances, Barmont, Chambon, Evaux, Lépaud, Sermur, 1601-1790. 107 liasses.

Justices seigneuriales dans le bailliage de Combraille dépendant de la sénéchaussée de Riom (Auvergne) : Monteil-Saignat, Neuvialle, Saint-Alvard, Vieilvoisin, 1725-1790. 4 liasses.

Maîtrise des eaux et forêts de Guéret, 1554-1790. 50 liasses.

Juridictions des dépôts de sel : Ahun, Aubusson, Auzances, Chénerailles, Evaux, Saint-Vaury, 1674-1790. 19 liasses.

Bourses consulaires : Aubusson, Guéret, 1754-1790, 11 liasses.

Série C. — Intendances de Moulins (Bourbonnais) et Limoges (Limousin). — Elections de Guéret, Evaux, Bourganeuf, Limoges et Tulle. — Subdélégations de Guéret, Aubusson, Evaux, La Souterraine, Ussel et Boussac. — Bureau des finances de Limoges. — Domaines de la généralité de Limoges. — Domaines de la généralité de Moulins. — Bureau des domaines de la Marche. — Bureaux intermédiaires de Guéret et de Montluçon. — Assemblées provinciales : 417 art. xve-xviiie ss. *Invent.* publié par MM. Bosvieux, Richard et Duval.

Série D. — Collège de Felletin. — Collège de Guéret. — Collège-hôpital d'Auzances. — Précepteurs-régents de Bourganeuf. — Sœurs de l'Instruction chrétienne de la Souterraine. — Sœurs de l'Instruction chrétienne de Guéret. 10 art., xvii-^e^xviii^e ss. *Invent.* publié par M. L. Duval.

Série E. — Titres féodaux par ordre alphabétique des seigneuries : châtellenie d'Ahun, seigneurie d'Aubepeyre, seigneurie d'Auriat, bailies de Sainte-Feyre et de Saint-Sulpice-le-Guérétois, seigneuries de Bellegarde et Boislamy, vicomté de Bridiers, châtellenie de Châtelus-le-Marcheix, seigneuries de Chérignat, Coudert et Crozant, comté de Dun-le-Palleteau, seigneuries d'Espagnat, Fayolle, Hautefaye, La Baconaille, La Tour-Sainte-Austrille, La

Villeneuve et Malleret ; baronnie de Malval, seigneurie de Matroux, vicomté du Monteil, seigneurie du Moutier-Malcard, Nouziers et Peyrat-le-Château, baronnie de Peyrusse, fief des Saignes, baronnie de Saint-Léger-la-Montagne, seigneuries de Sazeyrat, Soulier-Dognon et Terreil, 41 art., xve-xviiie ss. — (Il paraîtra plus tard un complément pour les seigneuries d'Aubepeyre, Aubusson, Fayolle, Felletin, Grandsaigne, la Pouge, Monteil-au-Vicomte, Pimpérigeas et Saint-Domet).

Titres de familles par ordre alphabétique des noms (environ 600) : Ajasson de Grandsaigne, Allemagne, Andrivon, Arfeuille, Artaud, Aubusson, Aufaure, Aufrère, Augay, Augier, Bandy, Baret, Barthon de Montbas, Basty, Bataille, Beauchamp, Beaufils, Beausson, Becaine, Belujon, Beragne, Bernard, Bernut, Berthier, Bertrand, Besse, Blondon, Boiron, Boissier, Bonnet, Bonnyaud, Bordas, Bouard, Bouchard, etc., etc.; art. 42 à 1153, xiiie-xviiie ss. — Il paraîtra plus tard un complément comprenant environ 130 noms de familles nouveaux, des xvie-xviiie siècles : Abzac, Aigurande, Ajasson, Albert, Alexandre, Amathieu, Arfeuille, d'Assy, Aubaisle, Auboux, Aubusson, Audier, Audoux, Augay, Augier, Auteloup, Bandy, Baraillon, Barbançois, Barbe, Baret, Barlaud, Barrabant, Barthon, Basty, Baudet, Bayle, Beaufort-Canillac, Beaufranchet, Beaulne, Beausson, Bellat, Benoist, Béraud, Bertucat, Besse, Bizon, Blanchard, Blandin, Blondon, Bonnet, Bonneval, Bonneville, Bonnot, Bonnyaud, Bontemps, Borbon, Bord, Botte, Bouchard, Boucher, Boudet, Bouillot, Bonnain, Bourdin, Bourdoiseau, Bouys, Boyer, Boyron, Brachet, Bradde, Bridiers, Brineau, Brousse, Brugier, Brunet, Busseuil, Camus, . . . Chorllon, . . . Couturier de Fournoue, Cujas, . . . Dalesme, . . . Diverneresse, . . . Esmoing, Evrard, . . . Foucaud de Saint-Germain, . . . Goyon, Jallasson, . . . Jollieton, . . . Laboreys

Notaires d'Aubusson : les Cartaud et les Méaulme, art. 1154 à 1261, xvie-xviiie ss.

Inventaire publié par MM. Richard, L. Duval et Autorde.

—Notaires d'Ahun : Evrard, Moreau, Ranon, 1627-1712, 11 liasses.

Notaires de Chénerailles : Babille, Béraud, Blondon. xviie siècle, 3 liasses.

Notaires de Jarnages : Delestang, Guéret, Guingue, Martinet, Meillet, Thibord, Valentin, 1600-1734, 7 liasses.

Ce fonds des notaires contient, en outre, une douzaine de liasses provenant de divers notaires. Il est destiné à s'augmenter indéfiniment.

Communes et municipalités : Aubusson, Bellegarde, Boussac, Chénerailles, Evaux, Felletin, Guéret (et quelques autres représentées par un ou deux documents); xiiie-xviiie siècles, 20 liasses.

Confréries et corporations laïques : à Bourganeuf et Felletin; XVIIe-XVIIIe siècles, 9 liasses.

SÉRIE F. — (Néant).

SÉRIE G. — Bureau des décimes de Guéret : 1605-1722, 2 liasses.

Officialités de Chénerailles et Guéret : 1692-1790, 11 liasses.

Chapitres et collégiales d'Aubusson, la Chapelle-Taillefert, Crocq, Guéret : XIVe-XVIIIe siècles, 7 liasses.

Eglises paroissiales d'Ahun, Aigurande, Ajain, Alleyrat, Anzème, Arfeuille-Chatain, Arrènes, Ars, Aubignac, Aubusson, Auge, Augères et 270 autres; chacune formant une seule liasse (sauf Felletin qui comprend 13 liasses) : XVe-XVIIIe siècles.

Prieurés-cures d'Ahun, Alleyrat, Anzème, Arnet, Aubusson, Azérables et 50 autres; chacun formant une seule liasse : XVIe-XVIIIe siècles.

Communautés de prêtres d'Ahun, Aubusson, Auzances, Beaumont de Felletin, Bourganeuf, Chénerailles, Guéret, Royère, Saint-Léonard (?), Sermur, la Souterraine, Vallières; XIVe-XVIIIe siècles, 63 liasses.

Chapelles de Bord, Bordessoulle (commune de Saint-Maurice), Notre-Dame de la Borne, Bridiers et Saint-Jean de Cros, Chabanne (commune de Saint-Pierre de Fursac), Dognon (commune de Versillac), l'Ermitage près la Souterraine, la Roche-Nouzil (commune de Saint-Sébastien ?), Mainsat, Monteil-Degélas, Montlevade, Pierrefolle, les Places (commune de Fresselines), Pont-de-la-Roche, Sainte-Catherine et Saint-Barthélemy, Saint-Germain de Bénévent, Saint-Hubert près Sainte-Feyre, Saint-Jean de Vitrac, Saint-Léger de Lafat, Saint-Léger-Bridereix, Sainte-Magdeleine de Bourganeuf, Sainte-Nicolas de Mainsat : XVIIe-XVIIIe siècles.

Vicairies de la Bonne-Arnaude à. . . . . ., Masnouet à Maisonnisses, Notre-Dame de Pitié de Saint-Antoine à Ars, Sainte-Anne à Saint-Pardoux, Sainte-Catherine à Chénerailles, Sainte-Catherine à Cressat, Sainte-Catherine de Murat à Saint-Médard, Sainte-Catherine-la-Basse au Moutier-d'Ahun, Saint-Côme et Saint-Damien à Vallière, Sainte-Elisabeth à Bénévent, Saint-Georges à . . . . . ., Saint-Jacques et Saint-Philippe à Ahun, Saint-Jean et Saint-Cloud à la Celle-Dunoise, Saint-Laurent de Ribeireix à Poussanges, Saint-Louis à Saint-Victor, Sainte-Marguerite au Moutier de Felletin, Sainte-Quitterie à Saint-Yrieix-la-Montagne, Sainte-Trinité à Crocq, Sainte-Valérie à Saint-Georges-Nigremont : XVIe-XVIIIe siècles.

Préceptories de Chiroux (Chapelle-Taillefer), Montzéjaud, Orivaulx, Poulignac. XVIIIe siècle.

Série H. — *Abbayes* du Moutier d'Ahun, d'Aubepierre, Aubignac, vent, Bonlieu, Bonnaigue, Prébenoit, Sainte-Valérie de Chambon (et quelques autres non situées sur le territoire de la Creuse, comme la Colombe, Grandmont, le Palais, Port-Dieu, la Règle et Saint-Augustin de Limoges) : XIIIe-XVIIIe siècles, 180 liasses environ.

Inventaire en cours de publication. Les art. 1 à 232 ont paru par les soins de M. Autorde.

Prieurés conventuels de Blessac, Guéret, les Ternes : XIIe-XVIIIe siècles, 105 liasses.

Prévôtés de Chambon, Evaux, Moutier-Rozeille, Saint-Vaury, la Souterraine : XIVe-XVIIIe siècles, 18 liasses.

Couvents de Pourioux (Carmes), Boisféru (Cordeliers), Aubusson (Récollets), Guéret (Jésuites et Récollets), la Cellette (Cordeliers) : XVIe-XVIIIe siècles, 6 liasses.

Commanderies de l'ordre de Malte relevant du grand prieuré d'Auvergne à Bellechassaigne, Blaudeix, Bourganeuf, Chambéraud, Charrières, Farges, Feniers, la Croix-au-Bost, la Forêt-du-Temple, Lavaufranche, Maisonnisses, Monteil au Temple, Morterolle, Nabeyron, Paulhac, Reilhac, Sainte-Anne, Viviers : XIVe-XVIIIe siècles. 86 liasses.

Série I. — (Néant).

Série L. — Non encore inventoriée.

Série Q. — Non encore inventoriée.

CREUSE. — II. Archives communales

Aubusson : 75 art.; XIVe-XVIIIe ss. *Invent.* publié par M. L. Duval.

Bourganeuf, Boussac, Guéret, Felletin : aucun renseignement précis sur ces dépôts.

CREUSE. — III. Archives hospitalières

Aubusson : 19 art., XVe-XIXe ss. — Bénévent : 34 art., XVe-XVIIIe ss. — Bourganeuf : 11 art., XVIe-XIXe ss. — Boussac : 9 art., XVIIIe s. — Felletin : 9 art., XVIIe-XVIIIe ss. — Guéret : 78 art., XVIIe-XVIIIe ss. — Mainsat : 1 art., 1788. — La Souterraine : 27 art., XVIIe-XVIIIe ss. — *Invent.* publié par M. L. Duval.

*
* *

— Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières, publié par le Ministère de l'Instruction publique, 1886. (Corrèze, p. 38; Creuse, p. 68; Haute-Vienne, p. 292; Gouzon, p. 325; Saint-Yrieix, p. 358; Tulle, p. 362.)

HORS DU LIMOUSIN

Paris : Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le Limousin étant compris, pour certaines affaires, dans le ressort du secrétaire d'Etat des affaires étrangères, partie de l'histoire administrative de notre province se retrouve dans ce dépôt. Cf. les art. 1404, 1652 et 1760 de l'*Inventaire sommaire* (1883).

Le fonds dit *Correspondance de Rome* contient de nombreuses pièces relatives surtout à la nomination des évêques. M. L. Guibert en a tiré d'importants renseignements pour l'histoire de la destruction de Grandmont. L'inventaire de ce fonds n'est pas encore publié.

Paris : Archives nationales.

1. — Fonds de la maison de Bouillon, à cause de la vicomté de Turenne réunie au domaine royal en 1738.

Justel et après lui Baluze en ont tiré une centaine et demie d'actes, imprimés dans l'*Hist. généalog. des maisons d'Auvergne et de Turenne* du premier (1645), et dans l'*Hist. généalog. de la maison d'Auvergne* du second (1708, t. II).

Voy. la consistance de ce fonds dans l'*Invent. sommaire des Archives nationales* (1871. p. 627 et 636). On en retrouvera le détail sous un autre classement dans les pages suivantes.

2. — Fonds de la maison de Bourbon, à consulter pour l'histoire de la Marche.

Voy. l'*Inventaire* publié par MM. Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche, cité plus loin.

3. — Fonds du Parlement de Paris.

Voy. l'*Inventaire* publié par Boutaric, *Actes du Parlement de Paris,* 1254-1328, 2 vol. in-4°, contenant environ 150 pièces relatives au Limousin, à la Marche, aux villes et seigneuries de Tulle, Comborn, Ventadour, Brive, Uzerche, Saint-Léonard, Saint-Junien, le Dorat, etc. — et les *Olim* publiés par le comte Beugnot, contenant les arrêts de la cour du roi de 1254 à 1318. 4 vol. in-4°.

4. — Fonds divers confisqués après la Révocation de l'édit de Nantes et sous la Révolution, ou provenant des anciennes secrétaireries d'Etat et des comités de la Révolution. — En voici le détail suivant l'ordre alphabétique des séries, d'après l'*Inventaire sommaire* de 1871, rectifié, aussi souvent qu'il a été possible, par l'*Etat sommaire* de 1891.

F[10]. 222. Mémoire sur l'engrais des bœufs en Limousin et pays adjacents, par Juge. XVIIIe s.

F[14]. 154, 155, 165-170. Documents relatifs aux ponts et chaussées de la Généralité de Limoges, 1740-89. Mémoire de Trésaguet sur les chemins.

F[14]. 705, 1192, 1214. Documents relatifs aux rivières de la Généralité de Limoges : la Corrèze, 1776-91 ; la Vézère, 1753-91.

F[17]. 1344. Documents sur les écoles centrales de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, les élections, le personnel administratif, l'administration générale, etc.

Anc. F[40]. 26. Régiment dit du Limousin, 1786-91. (Ne figure pas dans l'*Etat* de 1891.)

G[7]. 345-353. Correspondance des intendants de la Généralité de Limoges avec le pouvoir central, 1678-1728.

G[9] (anc. O[2]). 547, 570 et 576 (1). Abbaye de Grandmont.

G[9] (anc. O[2]). 618. Eglise d'Ahun.

G[9] (anc. O[2]). 623. Abbaye de Bonlieu.

G[9] (anc. O[2]). 624. Religieuses de Bonnesaigne.

G[9] (anc. O[2]). 625. Séminaire de Brive.

G[9] (anc. O[2]). 631. Religieuses bénédictines du Dorat.

G[9] (anc. O[2]). 635. Eglise de Guéret.

G[9] (anc. O[2]). 639. Cathédrale de Limoges, abbaye des Alloix, religieuses de Notre-Dame.

G[9] (anc. O[2]). 668. Collège de Tulle, Carmes et Feuillants.

H. 1588 (anc. 4782). Mémoire de M. de Bernage sur la Généralité de Limoges, 1698 (2).

H. 1588 (anc. 4783). Affaires extraordinaires de l'intendance de Limoges, 1689-1713.

J. 1088. Titres de la baronnie de Combraille provenant du château de Mercuriol, 1252-1386.

K. 176 et 184. Affaires portées en la Chambre des comptes de Paris pour la ville de Limoges, le chapitre du Dorat, les Augustins de Mortemart.

K. 616. Pairies de Mortemart et de Noailles.

K. 692[a]. Etats provinciaux du Limousin, 1486-1787. (Ne figurent pas dans l'*Etat sommaire* de 1891.)

(1) Ces trois articles appartiennent aux archives de la Commission des réguliers et de la Commission des unions qui lui fut substituée en 1780. M. L. Guibert en a tiré la substance pour son livre sur la *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, 1877.

(2) A été publié par A. Leroux, *Doc. hist. sur la Marche et le Limousin*, t. II.

K. 898. Levée des impôts en Limousin, 1475-1661.

K. 1179. Privilèges et libertés de Beaulieu, xve s. — Mémoire de 1698 sur la Généralité de Limoges (cf. ci-dessus H. 1588). — Notes géographiques sur les juridictions féodales du Limousin, xviiie s.

K. 1180-1183. Affaires de l'intendance de Limoges et de la vicomté de Turenne, xviie-xviiie ss.

K. 1199. Affaires de la Marche. — Mémoire pour servir à l'hist. du comté de la Marche, par Mallebay de la Mothe, 1766 (1).

K. 1217. Notes géographiques sur quelques juridictions féodales du Poitou et du Limousin, xviiie s.

KK. 1213. Concordat entre le vicomte de Turenne et les habitants de la vicomté, 1550 *al.* 1557.

KK. 1212. « Informations et procédures faictes contre ceulx de la Ligue de la trahison et conspiration faicte contre la ville de Limoges pour la tirer hors l'obeyssance de Sa Majesté, oct. 1589. » — In-4° de 998 pp. analysé par M. L. Guibert, *la Ligue à Limoges*, (1884).

L. 735. Affaires de l'évêché de Limoges.

L. 746. » » de Tulle.

L. 997. » des abbayes de Limoges.

L. 1010. » » de Tulle.

M. 222. Oratoriens de Beaulieu.

M. 288, 289, 299, 313. Comptes et dépenses des vicomtes de Turenne, 1531-32.

M. 295. Privilèges, libertés et franchises de la vicomté de Turenne (2).

M. 298. Inventaires des meubles du château de Turenne, 1615-40.

M. 525 (dossier Roquelaure n° 1). Mémoire sur la mouvance de la vicomté de Turenne, xviie s.

MM. 693-694. Jugements prononcés par les intendants de la généralité de Limoges, en matière d'anoblissements. xviie-xviiie ss.,

MM. 716. Cartulaire de Beaulieu (3).

MM. 749. Papiers de la famille de Mortemart.

NN. Cartes et plans de la Marche et du Limousin et des départements qui en ont été tirés.

O^1. 597. Décisions de Turgot comme intendant du Limousin, xviiie s.

O^1. 2063. Manufacture de porcelaine de Limoges, xviiie s.

P. 474 à 481, 512. Aveux et dénombrements transmis par les tré-

(1) A été imprimé en 1767, in-16 de 128 pp.

(2) Publ. en 1640 [par Ch. Justel ?] et de nouveau en 1658.

(3) Publ. par M M. Deloche dans les *Documents inédits de l'Hist. de France*, 1859.

soriers de France à la Chambre des comptes de Poitou, pour l'élection de Guéret et la généralité de Limoges, XVII-XVIIIe ss.

P. 773 [38-39 et 43-44]. Déclarations de francs-fiefs pour la généralité de Limoges, les élections de Bourganeuf et de Guéret et pour Evaux.

P. 988. Etat du domaine royal dans la généralité de Moulins (dont dépendaient la Haute-Marche et la Combraille), 1733.

P. 1233. Etat du domaine royal dans la généralité de Limoges, 1743.

P. 1176, 1204, 1236. Droits casuels dans la généralité de Limoges, 1723-45.

P. 1176, 1179, 1267. Droits casuels dans la généralité de Moulins (dont dépendaient la Haute-Marche et la Combraille), 1739-56.

P. 1787, 2024-2028. Echanges de la terre d'Aubusson, de celles de Pompadour et de la Rivière entre le roi et les seigneurs.

P. 1863, 1864. Evaluation des terres de Pompadour, Bret, Saint-Cyr-la-Roche, la Rivière, échangées par le duc de Choiseul avec le roi, 1764.

P. 2950, 2951. Comptes des domaines du roi dans la généralité de Limoges, 1759-90.

P. 2961, 2962. Comptes des domaines du roi dans la généralité de Moulins (dont dépendaient la Haute-Marche et la Combreille), 1759-91.

P. 5394 à 5417. Etats des finances de la généralité de Limoges, 1759-1789.

PP. 45. Inventaire des hommages et aveux de la Chambre de Languedoc, comprenant le Poitou....., le Limousin, la Marche, 1374-1662.

PP. 56. Inventaire des francs-fiefs des généralités de Limoges et Moulins.

PP. 75. Bureau des finances de Limoges : inventaires de 1679-1736.

Q. 152, 169. Remboursements d'offices sur le territoire actuel de la Corrèze et de la Creuse, XVIIe-XVIIIe ss.

Q^1. 137 à 151. Titres domaniaux de la vicomté de Turenne, 1250-1745.

Q^1. 137 à 139, 141 à 146. Domaine royal dans le département actuel de la Corrèze.

Q^1. 168. Domaine royal dans le département actuel de la Creuse.

Q^1. 1615 à 1621. Domaine royal dans le département actuel de la Haute-Vienne.

Q^1. 152. Eaux et forêts dans le département actuel de la Corrèze.

Q^1. 169. Eaux et forêts dans le département actuel de la Creuse.

Q^1. 363-371. Titres des domaines et duchés de Berry et de Châteauroux situés dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Q³. 27. Rôles des droits de francs-fiefs à Limoges, 1674-97.

Q³. 93. Rôles de taxes sur les eaux et fontaines, XVII-XVIIIe ss.

Q³. 151. Rôles du rachat des rentes à Limoges, 1693-94.

R². 37-49. Titres historiques et généalogiques de la maison de Turenne, XII-XVIIIe ss.

R². 439-513. Vicomté de Turenne, XIIe-XVIIIe ss.

R³. 77-83. Terres du prince de Conti en Combraille et en Limousin.

S. 3234. Abbaye d'Uzerche.

S. 3240. Moutier-d'Ahun, abbaye de Bonlieu, prieurés de Nouzerines et Chambon-Sainte-Valérie.

S. 3305. Abbaye de Bonnesaigne et prieuré de Blessac.

S. 4847. Ordre de Saint-Lazare en Limousin.

S. 7485. Déclarations ecclésiastiques de 1790 pour le diocèse de Limoges.

T. 31, 32, 34. Papiers de la famille des Cars.

T. 77. « Extrait des extraits des actes concernant la noblesse du Limousin dont on a eu communication et dont les originaux sont conservés dans les archives des églises de ce pays et dans les chartriers de seigneurs particuliers, très propre à la composition d'un nobiliaire de cette province ». 1752, papiers Bourdeau de Lalande.

T. 115, 1107. Papiers de la famille de Mortemart.

T. 193. Papiers de la famille de Noailles.

T. 256, 383, 658, 1093. Papiers de la famille de Rochechouart.

T. 265. Papiers de la famille de Bourbon-Busset.

T. 372, 718. Papiers de la famille d'Argentré.

T. 717. Papiers de la famille d'Espagnac.

T. 720. Papiers de la famille des Montiers-Mérinville.

(1) TT. 237. Protestants de Turenne, XVIIe siècle.

TT. 258. — de Limoges, 1686-87.

TT. 259. — d'Aubusson, 1567-1685.

TT. 259. — d'Argentat, 1664-82.

TT. 261. — de Rochechouart, 1681.

U. 978. Abrégé de l'histoire des vicomtes de Turenne en dix chapitres, fait en 1711, suivi d'un mémoire de M. Cochin sur un projet de lettres présenté en 1722 concernant la confirmation des privilèges de la vicomté de Turenne.

X^1a. 9210. Grands jours de Limoges, XVe s.

Z^1b. 677 (anc. 676). Cour des monnaies de Limoges : comptes, 1422-1749; procédures, 1648-57.

(1) Beaucoup de documents de cette série ont été imprimés dans nos *Nouv. documents historiques sur la Marche et le Limousin*, 1887, — et *Choix de documents historiques....* 1891.

Z[1c]. 165-169. Comptes des trésoriers de l'extraordinaire des guerres relativement à la maréchaussée.

Z[1f]. Titres domaniaux du comté de Limoges et du comté de la Marche.

Z[2]. 248. Assises de l'abbaye de Beaulieu, XIVe s.

ZZ[1]. 493-512. Notaires et tabellions de la vicomté de Turenne, 1470-1541.

AD. I[B] X. Apanage du comte d'Artois, comprenant le Limousin, 1773-87.

AD. I[B] I. Bureau des finances de Limoges, ayant dans ses attributions la voirie, XVIIe-XVIIIe ss.

AD. I[B] VI. Affaires militaires : régiments de Limousin, Marche, Ségur.

AD. I[B] XVI. Police : confiscation des denrées.

— Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales, 1892. (Quelques articles seulement intéressent la Marche et le Limousin.)

*
* *

ROME : Archives du Vatican.

Voy. les publications indiquées plus loin, sous la rubrique *Actes pontificaux concernant le Limousin.*

LONDRES : Archives d'Etat dites de la Tour de Londres.

Une partie des richesses de ce dépôt a vu le jour :
Dans les *Fœdera, conventiones et litteræ* de Rymer ;
Dans les *Illustrative letters of the reign of Henry III ;*
Dans les *Rotuli litterarum clausarum ;*
Dans les *Rotuli litterarum patentium ;*
Dans les *Rotuli chartarum.*

Toutes ces publications contiennent des textes relatifs à la domination anglaise en Limousin.

Cf. J. Delpit, *Collect. génér. des doc. français qui se trouvent en Angleterre*, 1847.

*
* *

PAU : Archives départementales. Fonds de la vicomté de Limoges, série E, inventoriée, n°s 600 à 881.

TOULOUSE : Archives départementales. Fonds du Collège Saint-Martial, série D, non inventoriée.

BORDEAUX : Archives départementales. Fonds du Parlement, série B, non inventoriée. — Fonds de la généralité de Bordeaux, série C, inventoriée. — Série D. Les archives de l'Université de Bordeaux ont été détruites en 1585.

Lyon : Archives départementales. Fonds de Malte, série H, non inventoriée. (M. A. Vayssière en a extrait quelques pièces pour son histoire de l'*Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte* en Limousin, 1884.)

*
* *

Les archives des départements limitrophes de l'ancien Limousin sont à consulter, savoir :

— Celles de la Charente pour les localités de Lesterps, Confolens, Chabanais etc., qui ressortissaient au diocèse de Limoges, et pour l'élection d'Angoulême en tant que relevant de la généralité de Limoges ;

— Celles de la Dordogne pour le Nontronnais qui a fait partie du Limousin primitif et formait un archiprêtré du diocèse de Limoges;

— Celles du Lot pour la partie quercinoise de la vicomté de Turenne ;

— Celles du Cantal pour les relations commerciales de Mauriac avec le Bas-Limousin, et pour l'histoire de la Xaintrie qui était dans la mouvance de Saint-Géraud ;

— Celles du Puy-de-Dôme pour la Combraille, qui dépendait féodalement de l'Auvergne depuis la fin du XIIe siècle. D'ailleurs, la Marche et le Limousin étaient, depuis 1557, compris dans le ressort de la Cour des aides de Clermont;

— Celles de l'Allier pour la Haute-Marche et la Combraille, qui étaient de la généralité de Moulins;

— Celles du Cher puisque Bourges était la métropole de Limoges et de Tulle et avait juridiction directe sur l'abbaye de Beaulieu. Malheureusement les archives de l'archevêché ont brûlé en 1859. Le baron de Girardot a signalé brièvement, dans les *Annales archéologiques* de Didron (IV, 102 et ss.), les actes qui, dans les trois dépôts d'archives de Bourges, concernent les diocèses de sa province ecclésiastique;

— Celles de l'Indre pour l'abbaye de la Colombe et maint territoire de la Basse-Marche relevant de l'élection du Blanc ;

— Celles de la Vienne pour les localités du Limousin qui suivaient la coutume du Poitou, pour les trois grandes enclaves poitevines du diocèse de Limoges (Rochechouart, Bridiers, Bourganeuf), qui relevaient de la sénéchaussée de Montmorillon, et pour l'élection de Confolens qui englobait la vicomté de Rochechouart.

Enfin on ne saurait oublier que Limoges a entretenu des relations, fort suivies à certaines époques, avec la Rochelle, Montpellier, le Puy et Lyon, soit comme villes d'université, soit comme villes de commerce. Les archives de ces localités devront donc être consultées.

2. — BIBLIOTHÈQUES

A consulter : les Catalogues généraux de la Bibliothèque nationale, des autres bibliothèques de Paris et des bibliothèques de province.

— Bibliothèques communales de Tulle (deux), Brive (treize), Guéret (vingt-trois) et Limoges (trente-neuf).

Les manuscrits, dont la quotité vient d'être indiquée, proviennent pour la plupart d'anciennes maisons conventuelles.

Voir le *Catal. gén. des mss. des bibliothèques des départements,* t. XIII (p. 152), t. IV (p. 99 et 101) et t. IX (p. 441). — Les autres volumes de cet important catalogue fournissent sur le Limousin de nombreuses indications qui ont été recueillies par M. Eug. Dramard dans le *Bull. de Limoges,* t. XLIII.

— Bibliothèque communale de Poitiers.

A. Liasse de notes diverses, copies de bans et arrière-bans, documents généalogiques relatifs à la province de Marche, formée par M. de la Porte, XIXe s. (n° 341 du catalogue).

B. Collection de Dom Fonteneau (seconde moitié du XVIIIe s.), à consulter pour la Basse-Marche et les enclaves poitevines du Limousin.

Table chronol. par M. Rédet, dans *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest,* 1839 et 1855. Cf. le tome XXV du *Catal. général des mss. des bibliothèques des départements,* nos 455 à 543, *passim.*

Cette collection contient (t. 24, 29, 30, 31, 45 et 66) la copie des nombreux manuscrits laissés par Pierre Robert, sieur de la Villemartin, lieutenant général au siège du Dorat, † 1658. (Cf. notice par Eug. Lecointre dans *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest,* 1845.) Les mss. originaux de Pierre Robert appartenaient dès avant 1846 (*Bulletin* de Limoges, I, 60) à l'abbé J.-B.-L. Berthaud, mort évêque de Tulle en 1878. Ils ont été vendus après lui à un bouquiniste de Lyon et sont aujourd'hui disséminés. Un seul a été conservé en Limousin. C'est un sommaire de l'histoire de la Marche dont nous avons donné des extraits dans les *Mém. de la Soc. des sciences de Guéret,* 1891,

— Bibliothèque nationale :

1. Manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Martial (1730).

Voy. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibl. nat.*, I, 387-395, et M. l'abbé Arbellot, dans le *Bull. de Limoges*, XXXIV, 284. Cf. le tome XLIII.

2. Cabinet des titres.

On y trouve, particulièrement dans les carrés de d'Hozier, les preuves de noblesse de la plupart des familles féodales du Limousin et de la Marche. Mais la table de ces documents n'a pas encore été faite. (Cf. ci-dessous le n° 10.)

3. Fonds divers.

Voy. dans le *Cabinet historique*, 1861-62, l'indication des pièces originales sur le Limousin et la Marche.

4. André Duchesne, † 1640.

Collection de pièces manuscrites et de copies dont beaucoup intéressent le Limousin.

Il existe un inventaire ms. de cette collection.

5. Le président Doat, seconde moitié du XVIIe s.

A utilisé les archives des châteaux de Pompadour et Lubersac. Le vol. 245 de sa collection contient les titres relatifs aux vicomtes de Limoges.

Voir le *Cabinet historique*, III, 2e partie, et la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, XXXII.

6. Dom Claude Estiennot de la Serre, † 1699.

Les registres 12746 à 12748 de sa collection (fonds latin) contiennent les copies qu'il prit dans sa visite aux principaux chartriers du Limousin, en 1675, pour préparer la publication du *Monasticon gallicanum*.

7. F. R. de Gaignières, † 1715.

Collection de copies de pièces, faites au XVIIe siècle (fonds franc.).

Les tomes 183, 184, 185, 186 et 643 sont remplis de transcriptions fournies par Léonard (et non Jean) Bandel et dom Pradilhon. D'Hozier en a inséré un certain nombre dans son *Armorial de France*. Nous en avons publié plusieurs dans les *Archives hist. du Limousin*, I et IV. Cf. le *Cabinet historique*, XXII et XXIV.

Bandel a puisé dans les archives des monastères d'Ahun, Dalon, Meymac, la Règle, Uzerche, Saint-Junien, Saint-Augustin de Limoges, Saint-Martin de Limoges, Saint-Martial de Limoges, Eymoutiers, Bonlieu, Lesterps, Grandmont, Solignac, les Ternes, les Jacobins de Limoges, Nouic, l'Artige, Aureil, Chambon-Sainte-Valérie, Saint-Angel, Glandier, et dans celles du chapitre cathédral de Limoges. — Dom Pradilhon a puisé dans celles de Saint-Martial et Saint-Martin de Limoges, des Cordeliers et du chapitre cathédral

de Limoges, de Bonlieu, d'Uzerche, de Glandier, Tulle, Treignac et Eymoutiers.

8. Etienne Baluze, † 1718.

Ses *Armoires* se composent de 384 volumes. M. René Fage en a extrait sous forme analytique ce qui concerne la Marche et le Limousin. (*Les Œuvres de Baluze cataloguées et décrites :* complément, p. 33.)

Cf. le Catalogue général de la collection Baluze, dressé par M. L. Delisle (dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes,* XXXV) ; le *Cabinet historique,* t. VII, et les *Analecta juris pontificii,* 1869, livr. 85, col. 176. — La Bibliothèque nationale possède (fonds franc, nouv. acquis., nos 5618 à 5628) d'anciens catalogues manuscrits des collections de Baluze.

9. Antoine Lancelot, † 1740.

Sa collection de documents généalogiques renferme beaucoup de pièces relatives à la Marche.

Il en existe un inventaire ms. par M. de Wailly.

10. Dom Villevieille, fin du XVIIIe s.

Collection de copies de pièces (170 vol. et cartons), conservée auj., depuis 1810, au Cabinet des titres.

Une analyse développée des pièces qui proviennent du chartrier de Rochechouart (de 1027 à 1502) a été publiée dans l'*Hist. de la maison de Rochechouart* par le général comte de Rochechouart (1859, t. II, p. 277 à 334, in-4°). En 1874-76 MM. H. et A. Passier ont publié en 5 fascicules in-4° (2 vol. et demi), sous le titre de *Trésor généalogique de dom Villevieille,* les titres concernant les familles dont le nom se range sous la lettre A. Il ne semble pas que le Limousin ait rien à glaner dans cette publication.

11. Dom Claude-Joseph Col, correspondant du comité Moreau (1), † 1795.

Recueil des archives de la province du Limousin, 1769 et ss., mss. lat. 9193-9199 de la Bibl. nationale.

Voy. M. L. Guibert, *le Bénédictin dom Col en Limousin,* dans *Bull. de Tulle,* 1884, p. 289. A compléter par une lettre de 1785 (*ibid.* 1887, p. 245), qui démontre qu'à cette date dom Col travaillait encore en Limousin. Cf. l'*Invent. des mss. de la coll. Moreau,* par M. Omont, 1891, *passim.*

(1) Concurremment avec Dom Deschamps et Pierre de Chiniac, lieutenant général de la sénéchaussee d'Uzerche. (Voy. *Revue internat. de l'enseignement,* 1884, p. 398, et mieux encore X. Charmes, *le Comité des travaux historiques,* t. I, passim.)

3. — COLLECTIONS PRIVÉES

HAUTE-VIENNE

— Grand séminaire de Limoges. Collection contenant entre autres les recueils mss. de l'abbé Joseph Nadaud († 1775) et de l'abbé Martial Legros († 1811).

Voy. le catalogue rédigé par M. L. Guibert, *Bull. de Limoges*, t. XXXIX, en 205 art., sous six rubriques : manuscrits de l'abbé Nadaud, mss. de l'abbé Legros, registres et documents provenant de l'évêché de Limoges, ouvrages et fragments provenant de l'abbaye de Grandmont, livres ayant appartenu à diverses églises, communautés et confréries de Limoges, mss. provenant du séminaire de Limoges ou des autres établissements à la fondation desquels a eu part M. de Maledent de Savignac.

M. Clément-Simon possède, de son côté, sept mémoires mss. des abbés Nadaud et Legros (300 pp. in-folio), dont il a promis le relevé (*Bull. de Brive*, 1894, p. 62).

— Soc. archéologique et historique du Limousin. Catalogue par A. Leroux dans le *Bulletin de Limoges*, XXXVI, p. 335 et ss.

— Chambre des notaires de l'arrond. de Limoges. Catalogue sommaire dans le *Tarif* de la dite chambre, 1846, p. 128 à 144.

— La plupart des études de notaires du département.

— Plusieurs bureaux des domaines.

— Collections privées de MM. : feu Astaix à Limoges, Tandeau de Marsac à Brignac, des Montiers-Mérinville au Fraysse, les héritiers de M. de Peyramont à Peyrat, les héritiers de M. Cramouzaud à Eymoutiers, et de M. Lacoste à Saint-Yrieix [1].

— Collection de M. Nivet-Fontaubert, de Limoges.

Notice et inventaire sommaire par A. Leroux, dans le *Bulletin de Limoges*, XXXIX, 559.

(1) Cf. dans le *Limousin historique* d'A. Leymarie (1837, I, 39) la mention d'une importante collection aux mains de M. G. Laborderie.

— Collection Aug. Bosvieux.
Inventaire sommaire par J. de Cessac. Cf. ci-dessus, p. 4.

— Archives du château de Nexon.
Inventaire sommaire par A. Leroux, dans le *Bulletin de Limoges*, XXXVII, 368.

— Archives du château de la Planche près Saint-Hilaire-Bonneval.
Catalogue sommaire des registres provenant du bureau des trésoriers de Limoges dans l'*Invent. des Arch. dép. de la Haute-Vienne*, série C., introd., p. IV.

CORRÈZE

— Soc. des lettres, sciences et arts de Tulle.

— Soc. scientifique, historique et archéologique de Brive.

— La plupart des études de notaires du département.

— Plusieurs bureaux des domaines.

— Château de Bach : Archives limousines de M. Clément-Simon, contenant plusieurs milliers de pièces.

— Collections privées de MM. : feu Joseph Brunet (passée au petit séminaire de Servières), Champeval, de Costa, Meilhac, de Montaignac, de Montbrial, Dr Morély, abbé Pau, etc.
Voy. J.-B. Champeval dans le *Bull. de Limoges*, XXXVI, 317.

CREUSE

— Collections privées de MM. C. Pérathon à Aubusson, J. de Cessac au Mouchetard près Guéret.

HORS DU LIMOUSIN

— Archives du château de Vésigneux, près Saint-Martin-du-Puits (arr. de Clamecy, Nièvre).
On y trouve les titres de la maison de Bourbon-Busset, qui étaient, avant la Révolution, à Châlus (*Bulletin de Limoges*, XXXIX, 664.)

— Archives du château de Meilhan (Cher).
Possèdent les titres de la famille de Rochechouart-Mortemart.

4. — RECUEILS GÉNÉRAUX

DE DOCUMENTS HISTORIQUES

— Le P. Labbe, S. J., † 1667.

Alliance chronologique de l'hist. sacrée et profane, 1651, 2 vol. in-4°.

Le tome I contient, d'après un ms. de Peteau, les opuscules de Bernard Gui sur la fondation de Grandmont, Saint-Augustin de Limoges et l'Artige.

Le tome II, intitulé *Mélanges curieux*, contient diverses pièces relatives à Saint-Yrieix, le Dorat, Saint-Etienne de Limoges et quelques extraits de la chronique de Geoffroy de Vigeois.

— Le P. Labbe, S. J.

Nova bibliotheca manuscriptorum, 1657, 2 vol. in-folio.

Le tome I contient : Chronicon aquitanicum quod ab aliis dicitur fragmentum chronicæ Lemovicensis ; Breve chronicon Lemovicense seu Aquitanicum ; Bernardi Guidonis tractatus de sanctis ; ejusdem de sanctis Lemovicensibus ; ejusdem tractatus de Stephano Obazinæ, Gaufrido, Rogerio et Auberto.

Le tome II contient : les chroniques primitives de Limoges, Adémar de Chabannes, Bernard Gui, Geoffroi de Vigeois.

— Etienne Baluze, † 1718.

Vitæ paparum Avenionensium, 2 vol. 1693.

Le tome I contient plusieurs vies des papes originaires du Limousin : Clément VI, Innocent VI, Grégoire XI (1).

Le tome II renferme une trentaine de pièces qui concernent le Limousin : bulles, lettres, chartes de donation, testaments, etc. Pour plus de détails sur le contenu des œuvres de Baluze, voy. M. René Fage, *les Œuvres de Baluze, cataloguées et décrites*, 1882 et 1884.

(1) La vie de l'antipape Grégoire VIII, Maurice Burdin, originaire du Bas-Limousin, mort vers 1122, a été publiée par Baluze dans ses *Miscellanea*, édit. ital., I, 137.

— Etienne Baluze.

Histoire généalogique de la maison d'Auvergne.

Le tome II (1708) ne compte pas moins de 200 pièces sur le Limousin. 125 sont extraites du trésor des chartes de Turenne et intéressent très souvent la Combraille. Les autres sont tirées des cartulaires de Tulle et de Saint-Etienne de Limoges, des archives de l'église de Saint-Yrieix, des cartulaires de Bonlieu, d'Obazine, d'Uzerche, des titres de la maison de Ventadour, etc.

— Th. Rymer, † 1713.

Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscunque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, etc. — Londres, 1re édit., 1704-16, 17 vol. in-folio; 2e édit., 1727-35, 20 vol. in-folio. Contient de nombreux actes relatifs au Limousin sous la domination anglaise, de 1154 à 1204, de 1259 à 1286, de 1361 à 1372.

— DD. Martène et Durand.

Thesaurus anecdotorum, 1717, 5 vol. in-f°.

Dans l'ensemble des collections bénédictines, ce recueil est le plus riche en documents diplomatiques sur le diocèse de Limoges. C'est aussi le seul qui ait puisé au chartrier de Grandmont.

— Denis de Sainte-Marthe.

Gallia christiana.

Le tome II (1720), qui renferme les diocèses de Limoges et de Tulle, contient une soixantaine de documents (*instrumenta*) pour la période du moyen-age. La seconde édition de ce volume, parue en 1873, est un peu plus riche.

— Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche.

Titres de la maison ducale de Bourbon, 1867-74, 2 vol. in-4° Riches en documents sur la Marche, qui faisait partie de l'apanage des Bourbons.

— *Archives historiques du Poitou.* 1872 et ss.

Contiennent un certain nombre de documents relatifs à la Basse-Marche et aux enclaves poitevines du diocèse de Limoges.

— Aug. Molinier.

Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers.

Le tome I (1894), relatif aux années 1268-70, renferme une vingtaine de pièces qui concernent principalement la Marche.

*
* *

— Christophe Justel, † 1649.

Histoire généalogique de la maison de Turenne. 1645.

Contient un grand nombre d'extraits de chroniques et de cartulaires, publiés depuis lors pour la plupart intégralement.

— Etienne Baluze.

Historiæ Tutelensis libri tres, 1717.

Contient en appendice 329 pièces, de 824 à 1665, col. 308 à 890. Il y en a 88 d'antérieures à l'an 1000. Outre de nombreux actes de donation relatifs à l'église de Tulle, Baluze a publié trois sermons d'Adémar de Chabannes (994), des bulles, des lettres, des relations d'événements, des constitutions et statuts ecclésiastiques, des extraits de cartulaires limousins, etc.

— Achille Leymarie, archiviste, † 1861. (Cf. une notice dans le *Bulletin de Limoges*, XI, 129.)

Le Limousin historique, t. I, 1837-38; t. II, 1838-39. (Inachevé; il n'en a paru que trois livraisons, 112 pages.)

Contient des statuts de corporations, des inventaires de meubles, quelques ordonnances, des coutumes locales, des forléaux, etc.

Epuisé depuis longtemps, ce recueil mériterait d'être réédité. En tenant compte d'une erreur de pagination, qui fait que l'on passe de la page 235 à la page 336, et en supprimant les extraits du *Cartulaire du consulat* et des *Registres consulaires*, les poésies des troubadours et généralement tous les documents qui ont été réimprimés depuis lors intégralement ou en meilleur lieu, il serait possible de réduire une nouvelle édition du *Limousin historique* à un volume de 300 pages.

— Emile Ruben et Louis Guibert.

Registres consulaires de Limoges, de 1504 à 1790, 5 vol. parus : 1867, 1869, 1884, 1889 et 1893. Le sixième et dernier volume est en préparation.

Outre la chronique locale, dont nous donnons plus loin les rubriques, outre les délibérations proprement dites, ces registres contiennent la copie d'un grand nombre d'actes émanés des pouvoirs publics.

— Alfred Leroux.

Documents historiques bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin (avec le concours de MM. E. Molinier et Ant. Thomas), 2 vol. 1883 et 1885.

Le tome I contient : un obituaire de saint Martial, une brève chronique du prieuré d'Altavaux, un inventaire des reliques du dit prieuré, un fragment des règles du dit prieuré, un supplément au recueil des inscriptions du Limousin, 106 chartes des IXe-XVe ss., six bulles des XIIe-XIVe ss., divers statuts ecclésiastiques des XVe-XVIIe ss. (Saint-Yrieix, Guéret, Bellac, Moutier-d'Ahun).

Le tome II contient : deux cartulaires de l'aumônerie de Saint-Martial, une assiette d'impôt sur le pays de Combraille (1357), des extraits de la chronique de Pierre Foucher, des extraits du premier registre consulaire de Rochechouart, des extraits du premier registre consistorial de Rochechouart, le mémoire de M. de Bernage sur la généralité de Limoges, des documents divers pour servir à l'histoire des collèges classiques de la Marche et du Limousin.

— Alfred Leroux et Aug. Bosvieux.

Chartes, chroniques et mémoriaux pour servir à l'histoire de la Marche et du Limousin. 1886.

Contiennent 123 chartes et pièces diverses des xe-xviie ss., dix chroniques des xve-xviie ss., trois journaux personnels et les mémoriaux des visites pastorales de 1762-65.

*
* *

— Recueil des Archives anciennes du Limousin (1).

I (1887). — Alfred Leroux. *Nouveaux documents historiques...*, comprenant : 1° Doléances des corporations et corps constitués de Limoges ; 2° documents relatifs aux églises réformées de la Marche et du Limousin ; 3° Historica ; 4° Bernardi Guidonis catalogus episcoporum Lemovicensium continuatus ; 5° pièces diverses ; 6° chroniques de la confrérie du Saint-Sacrement de Limoges.

II (1890). — Abbé A. Lecler. *Chroniques ecclésiastiques du Limousin*, comprenant : 1° Relation de ce qui s'est passé à l'établissement de l'hôpital général de Limoges, de la mission et du séminaire des Ordinands, et à la fondation du petit couvent de Sainte-Claire (avec pièces à l'appui) ; 2° extraits de la chronique des FF. Prêcheurs de Limoges ; 3° chronique des Ursulines de Limoges (avec pièces à l'appui) ; 4° chronique des Ursulines d'Eymoutiers ; 5° chronique des Ursulines de Tulle ; 6° tableau ecclésiastique et religieux de la ville de Limoges, par Bullat ; 7° petite chronique du chapitre de Saint-Léonard ; 8° chronique paroissiale de Thouron.

III (1891). — Alfred Leroux. *Choix de documents historiques sur le Limousin*, comprenant : 1° Fragment de la règle du prieuré des Ternes ; 2° obituaire du prieuré des Ternes ; 3° extraits des re-

(1) Fondée en 1887 par MM. A. Leroux et R. Fage sous le titre d'*Archives historiques de la Marche et du Limousin*, cette collection est passée en 1891 sous la direction de la « Société des Archives historiques du Limousin » et publie des documents relatifs à tout l'ancien Limousin (Creuse, Haute-Vienne, Corrèze).

gistres capitulaires de Saint-Etienne de Limoges; 4° statuts et règlements de diverses confréries; 5° documents relatifs aux églises réformées du Limousin (suite); 6° nouveaux extraits du registre des assemblées de la Société d'agriculture de Limoges; 7° pièces diverses; 8° comptes et budgets de la Généralité de Limoges.

IV (1892). — René Fage, abbés Lecler et Granet, etc. *Documents divers sur le Limousin,* comprenant : 1° Chronique d'Evrard, notaire d'Ahun; 2° chronique de Brigueil-l'Ainé; 3° délibérations du bureau des finances de Limoges; 4° état des paroisses de la vicomté de Rochechouart en 1785; 5° documents relatifs aux états de la vicomté de Turenne; 6° extraits historiques par dom J.-B. Pradilhon de Sainte-Anne (A. Leroux); 7° pièces diverses relatives à Peyrat-le-Château (P. Cousseyroux); 8° carnets de voyage de Michel et Antoine Collas, tapissiers de Felletin (C. Pérathon); 9° pièces diverses relatives à Eymoutiers (J. Dubois); 10° cahiers de doléances des prêtres d'Ussel et des paroissiens de Pouzac en Bas-Limousin (J.-B. Champeval); 11° pièces diverses (Guibert, Autorde, Arbellot, etc.)

V (1893). — René Fage et abbé Granet. *Documents divers sur le Limousin*, comprenant : 1° Documents relatifs aux états de la vicomté de Turenne (suite); 2° obituaire de Saint-Martial (complément); 3° obituaire du prieuré des Alloix (A. Leroux); 4° recueil d'actes pour servir à l'hist. ecclésiastique du Limousin; 5° état par paroisses de la vicomté de Rochechouart en 1785 (suite); 6° registres d'hommages de la seigneurie de Boussac (A. Thomas); 7° pièces diverses (A. Leroux, A. Bosvieux, E. Dramard, Fray-Fournier, A. Lecler, J.-B. Champeval).

VI (1895). — Alfred Leroux. *Nouveau choix de documents historiques,* comprenant : 1° Nouveaux extraits des registres capitulaires de Saint-Etienne de Limoges, 1621-1771; 2° les Annuæ litteræ du collège des jésuites de Limoges, XVIIe s.; 3° chronique paroissiale de Magnac-Laval, 1692-1707; 4° documents divers sur Magnac-Laval, XVIIe-XVIIIe ss.; 5° documents relatifs au flottage et à la canalisation des rivières du Limousin, 1754-1786; 6° documents relatifs aux droits de pêche et de flottage sur les rivières du Limousin, XVIIe-XVIIIe ss.; 7° rapport sur les routes royales du Limousin en 1790; 8° extraits du livre-journal d'un chanoine de l'Artige; 9° nouveaux extraits du registre consulaire de Saint-Yrieix; 10° transactions entre les habitants de Pierrebuffière et leurs seigneurs; 11° nécrologes de Solignac; 12° pièces diverses.

— Recueil des Archives révolutionnaires du Limousin [1] :

I (1889). — [Alfred Leroux]. *Doléances paroissiales de 1789*, comprenant celles de Châlus, Eymoutiers, une paroisse voisine d'Eymoutiers, Miallet, Oradour-Saint-Genest, Rochechouart, Saint-Léonard, Uzurat-lez-Limoges et une paroisse de la Basse-Marche non dénommée; comprenant en outre trois écrits politiques du temps, publiés à l'occasion de la convocation des Etats.

II (1891). — A. Fray-Fournier. *Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, comprenant : le fonds du département, le fonds des six districts, le fonds des administrations cantonales, le fonds des sociétés populaires et celui des comités de surveillance (art. 1 à 885).

III (1892). — A. Fray-Fournier. *Inventaire des documents conservés aux Archives départementales*, comprenant : un complément au fonds du département et des sociétés populaires, puis le fonds du tribunal criminel et des tribunaux de district, le fonds du tribunal du département et des tribunaux correctionnels, le fonds des justices de paix, des notaires et des greffes d'insinuations (art. 886 à 1122). Cet inventaire est suivi d'une *Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans la Haute-Vienne* (382 art.).

IV (1893). — A. Fray-Fournier. *Cahiers de doléances suivis de documents et notices sur les députés de la Haute-Vienne à l'Assemblée constituante de 1789*. Ce fascicule comprend : 1° les doléances des paroisses de la Bretagne, Champnétery, La Croisille, Saint-Basile, Saint-Mémin, Saint-Sylvestre, Saint-Ybard, Saint-Yrieix ; 2° les doléances du tiers-état de Bellac, du bureau des finances de Limoges ; 3° des documents divers relatifs à la convocation des Etats généraux.

— G. Clément-Simon.

Archives historiques de la Corrèze, ancien Bas-Limousin. Recueil de documents inédits, avec notes et commentaires, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe *siècle*. Tome I, sous presse.

Ce recueil, publié d'abord dans le *Bulletin de Brive* (1889 et ss.), contient des textes fort importants pour l'histoire politique du Limousin pendant la guerre de Cent ans. Il reproduit en outre le pouillé de Nadaud pour ce qui concerne le Bas-Limousin.

(1) Placée depuis 1891 sous la direction de la « Société des Archives historiques du Limousin », cette collection s'appelait jusqu'au tome III *Archives révolutionnaires de la Haute-Vienne*.

*
* *

Les recueils de Baluze, des Bénédictins et des Bollandistes (autres que ceux qui ont été énumérés ci-dessus) contiennent un certain nombre de pièces d'origine limousine, dont quelques-unes pourront être citées dans les pages suivantes. On en peut dire autant des Bulletins des sociétés historiques de nos trois départements limousins, du Bulletin du Comité des travaux historiques, et de la plupart des histoires et monographies relatives au Limousin, telles que : les *Annales du Limousin* par B. de Saint-Amable, la *Destruction de l'ordre de Grandmont* par M. Guibert, *Tulle et le Bas-Limousin* par M. Clément-Simon, *la Prise de Tulle* par M. R. Fage, *Chalucet* et la *Commune de Saint-Léonard de Noblat* par M. L. Guibert, les *Histoires* de villes par MM. Aubugeois de la Ville du Bost, C. Pérathon, P. Granet, etc.

5. — AUTEURS

De l'Antiquité et du haut Moyen-Age qui ont parlé du Limousin

Jules César, Ier s. av. J.-C.
Strabon, Ier s. av. J.-C.
Pline le naturaliste, Ier s. ap. J.-C.
Ptolémée, IIe s. ap. J.-C.
L'auteur de l'inscription de Lyon, IIe s. ap. J.-C.
L'auteur de la *Table* dite de *Peutinger*, IIIe s.
L'auteur de l'*Itinéraire* d'Antonin, IIIe s.
L'auteur de la *Liste des cités de la Gaule* (fin du IVe s.), attribuée à tort à Magnon le grammairien.
L'auteur du *Libellus provinciarum*, IVe s.
L'auteur de la *Notitia provinciarum*, 396 (1).

*
* *

Sidoine Apollinaire, *Epistolæ*, Ve s. (2).
Fortunat, *Carmina historica*, VIe s.
Grégoire de Tours, *Hist. ecclesiastica*, VIe s. (3).
Les continuateurs de Frédégaire, VIIe et VIII ss. (4).

(1) La plupart de ces historiens et géographes figurent dans E. Cougny, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, 6 vol.: dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, t. 1.

(2) Pour les éditions des auteurs du haut moyen-âge, voy. G. Monod, *Bibliographie de l'Hist. de France* (1888).

(3) M. L. Ayma a donné en 1844, dans le *Bull. de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de Limoges*, la traduction des passages de l'*Historia* relatifs au Limousin.

(4) Edit. de la Soc. de l'hist. de France, ou encore édit. de MM. Omont et Collon dans la Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.

6. — VIES DES PRINCIPAUX SAINTS

DU LIMOUSIN

A consulter :

Les PP. Bollandistes, *Acta sanctorum*, 1643 et ss., 56 vol. in-folio parus. Outre les vies de saints, énumérées ci-après, on trouve aussi dans cette collection des documents relatifs aux translations, miracles, reliques, etc.

Les PP. Bollandistes, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo* XVI, *qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi*, 3 vol.

Les PP. Bollandistes, *Analecta Bollandiana*, 1882 et ss.

Potthast, *Bibliotheca medii ævi historica. Wegweiser durch die Geschichtswerke des europaeischen Mittelalters*, 1862 et 1868.

U. Chevalier, *Répertoire des sources hist. du moyen-âge* : I. *Bio-bibliographie*

Bruno-Krusch, *Catalogue des saints de l'époque mérovingienne*, dans Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 1885, t. I. Cite, bien à tort, les *Vies des saints* publ. par la maison Ardant, de Limoges.

De Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*, 1889, p. 665 et ss.

Notre bibliographie a été dressée, autant qu'il a été possible, sur le vu des documents. Si nous avons trouvé d'abondants secours dans les publications suivantes, nous avons pu les compléter et les rectifier sur bien des points :

Jean Collin, *Hist. sacrée de la vie des principaux saints... du diocèse de Limoges*. Limoges, 1672.

Jean Collin, *Florilegium sacrum Lemovicense*. Limoges, 1673.

Bonaventure de Saint-Amable, *Hist. de saint Martial*, 3 vol. 1675-1685.

*** *Vies des saints du diocèse de Tulle*. Tulle, 1887.

Les Bénédictins de Saint-Maur et leurs continuateurs, *Hist. littéraire de la France*, 1733 et ss. 31 vol. parus.

— Vita sti Alpiniani († fin du IIIe siècle ; fête 27 avril et 30 juin), publ. par Labbe, *Bibl. nova*, II, 472, et les Bollandistes, 1675, III, 480.

Cf. Collin, p. 119, et l'*Hist. littér. de la France*, VI, 416.

Translatio reliquiarum sti Alpiniani à Ruffec-sur-Creuse (non en 805 ou 845, comme on l'a cru jusqu'ici, mais vers 855 (1), publ.

(1) R. de Lasteyrie, *Comtes et vicomtes de Limoges...*, p. 20.

par les Bollandistes (III, p. 485). Il existe une autre version de cette translation dans le vol. 262 des armoires de Baluze.

— Vita beati Amandi anachoretæ († vers 500; fête 25 juin et 16 oct.), publ. par Labbe, *Bibl. nova,* II, 481, d'après un ms. tronqué, et les Bollandistes, 1845, VII, 835.

— Vita sti Aredii *seu* Arigii (saint Yrieix, † 591; fête 25 août), composée peu après la mort du saint et publ. par Surius (2e édit., IV, 918), Mabillon (AA. SS., sæc. I) et les Bollandistes (V, 178).

Autre vie attribuée à Grégoire de Tours (?) et publ. dans les différentes éditions des *Œuvres* de ce chroniqueur; publ. aussi par Mabillon (*Anal.* 198; nouv. édit., IV, 194), les Bollandistes (V, 182) et dom Bouquet (*Hist. de Fr.*, III, 412).

Cf. Collin, p. 350, « ... tirée des anciens légendaires des abbayes de Saint-Martial, de Grammont, de Glandiers et autres », — et Bonaventure de Saint-Amable, III, 181 et 214.

Voy. aussi Surius (*Vitæ,* 1618, *pars* VIII, 267), Ruinart dans sa préface aux *Œuvres* de Grégoire de Tours (1699, n° 81), Foncemagne dans l'*Hist. Acad. Inscript.* (1733, VII, 278) et l'*Hist. littér.* (1735, III, 364 et 498).

Généalogie de Saint-Yrieix, apocryphe. Voy. les *Annales Francor.* du P. Lecointe, anno 591, n° 6.

Testament de saint Yrieix, signalé par Labbe (*Mél. curieux,* II, 404); publ. par le *Gall. christ.* (II, instr. 117), par Mabillon (*Anal.*, p. 208), par Ruinart, dans l'appendice aux *Œuvres* de Grégoire de Tours, p. 1308, et par Pardessus (*Dipl.*, I, 136). Traduit par M. Arbellot dans *Bull. du Limousin,* XXIII, 174. Cf. Barbier de Montault, *Invent. du testament de saint Yrieix,* dans *Bull. du Limousin,* XXXVI, 247. C'est à tort que le P. Lecointe (*Ann. Franc.*, l. c.) considère ce testament comme apocryphe.

— Vita sti Aureliani, episcopi Lemovicensis († fin du IIIe siècle; fête 8 mai), publ. par Surius (1617) et les Bollandistes (1760, II, 285).

Cf. Oudin, *De script. Ecclesiæ* (1722, I, 72) et Schœnmann (*Bibl. pat. lat.*, 1792, I).

— Vita sti Balsemii (saint Baussange, Ve siècle; fête 23 oct.), publ. par Labbe, *Bibl. nova,* II, 509.

— Vita sti Baumadi († VIe s.; fête 4 août), publ. par Baluze dans sa *Disquisitio de sanctis Claro, Laudo, Ulfardo, Baumado* (1656, réimpression dans le *Bull. de Tulle,* 1881, 326 et ss.) Cf. les Bollandistes, 1733, I, 334.

— Vita sti Baumiri *seu* Baomiri (saint Baumir ou Baumar, † VIe s.; fête 4 août), dans Labbe (*Bibl. nova,* II, 508) et fragmentairement dans dom Bouquet, III, 430.

— Vita sti Calmini (saint Calmin, Calmine ou Carmery, † VIIe s.; fête 19 août), publ. par les Bollandistes, 1737, III, 756. Cf. l'*Hist. littér.* XII, 433.

— Vita sti Clari, episcopi et martyris († vers 894; fête 4 nov.), publ. par Baluze dans sa *Disquisitio de sanctis Claro, Laudo,* etc. (1656, réimpression dans le *Bull. de Tulle,* 1881, 326 et ss.) Cf. l'*Hist. Tutellensis* du même, pp. 33 et ss.

— Vita sti Eligii (saint Eloi, † entre 659 et 665; fête 1er déc.), publ. par Surius (2e édit., VI, 709) et fragmentairement par Duchesne (*Hist. Fr.,* I, 627) et dom Bouquet (III, 522).

Autre vie composée par saint Ouen, publ. par Labbe (*Bibl. nova,* II, 517, le prologue seulement), d'Achery, (*Spicil.*, V, 156) et Ghesquier (AA. SS. Belgii, 1785, III, 198).

Cf. les *Remarques* sur la vie de saint Eloi par Levasseur (vers 1630), Oudin (*De script. Eccl.*, 1722, I, 1618), Fabricius (*Bibl. medii ævi,* 1734, II, 276), l'*Hist. litter.* (1735, III, 595), Herzog, *Real-encyclopædie,* IV, 174. Pour plus de détails, voy. U. Chevalier, *Répertoire,* et Krusch, ouv. cité.

Les miracles de saint Eloi.

Poème franç. du XIIIe s., publ. par Peigné-Delacourt d'après un ms. de la Bodléienne. (Beauvais, Noyon et Paris, s. d., vers 1859.)

Inventio reliquiarum sancti Elegii facta anno 1183.

Dans *Anal. Bollandiana,* 1890, IX, 423.

Le *Libellus super reliquiis monasterii Sancti Petri vivi Senonensis* de Geoffroy de Courlon (XIIIe s., édité en 1887) prouve que l'abbaye avait introduit saint Eloi dans son calendrier et qu'elle possédait quelques-unes de ses reliques. On lit, en effet (p. 66) : *Beatus Eligius Noviomensis episcopus fuit; cujus vita virtutibus claruit, Kalendis decembris vitam obtinuit sempiternam; ad cujus sepulcrum egri sanantur quamplurimi. Capsam habemus per manus proprias ipsius fabricatam, in qua, ut dicitur et pium est credere, de corporalibus cum quibus celebrabat beatus Gregorius partiuncule conservantur.*

(P. 7) : *Capsam habemus, per manus proprias sancti Eligii fabricatam, in qua, ut dicitur et pium est credere, de corporalibus cum quibus beatus papa Gregorius et doctor missas celebrabat partiuncule conservantur.*

(P. 279) : *Calicem mirifice fabricatum aureum, in quo creditur beatissimum Eligium, Noviomensem episcopum, misteria divina celebrasse.*

— Vita sti Ferreoli, episcopi Lemovicensis († entre 590 et 597; fête 18 sept.), publ. par Labbe (*Bibl. nova,* II, 527) et les Bollandistes (1755, V, 783).

Cf. Fabricius (*Bibl. medii ævi,* 1734, II, 490)

— Vita sti Gaucherii (saint Gaucher, prieur d'Aureil, † 1130 *alias* 1140; fête 9 avril, translation 18 sept. 1194), publ. par Labbe (*Bibl. nova,* II, 560) et les Bollandistes (1675, I, 851). Voy. le ms. lat. 10891 de la Bibliothèque nationale, XIIIe s.

Cf. Collin, p. 104, « ... tirée de l'ancien chartulaire de l'église de Saint-Estienne de Limoges », — et l'*Hist. littér.,* XII, 429.

— Vita beati Gaufridi (saint Geoffroy de Nho ou de Noth, près Brídiers, † 1125; fête 6 oct.), composée au XIIe siècle par un moine du Chalard et publ. pour la première fois par A. Bosvieux (Guéret, 1858). Copie du XVIIIe siècle à la Bibl. nat. (coll. dom Col, n° 135), faite sur une autre copie de 1502.

— Vita sti Gualterii seu Gauterii, abbatis et canonici Stirpensis († 1070; fête 11 mai), composée par Marbode, achidiacre d'Angers, plus tard évêque de Rennes († 1123), publ. par les Bollandistes (1680, II, 701) et par Migne (*Patrol.* CLXXI, col. 1563).

— Vita beati Hugonis de Lacerta, ordinis Grandimontensis († 1157), composée par Guill. Dandina de Saint-Savin, dit Frère Eudes, publ. par Martène (*Ampl. coll.*, VI, 1143 et ss.). Cf. *Hist. litt.,* XV, 136, et surtout Hauréau, *Sur quelques écrivains de l'ordre de Grandmont,* dans *Not. et Extr. des mss.*, XXIV, 2e partie, 260 et ss.

— Vita sti Israelis († 22 déc. 1014 : fête 27 janv.) composée au XIe siècle par Amaury, chanoine du Dorat; publ. par Labbe (*Bibl. nova,* II, 566, communic. de Pierre Robert (1) et par Blondel (*Vie des Saints,* 1722).

Cf. aussi l'*Hist. littér.* (1746, VII, 47 et 230) et Sevestre, *Dict. patr.*, III, 638.

(1) « Pierre Robert [historien, lieutenant général du Dorat, † 1658], dans un traité manuscrit sur les écrivains de la basse Marche, dit qu'Israël avait composé une histoire religieuse depuis la création du monde jusqu'à l'ascension de J.-C. Cette histoire a été faussement attribuée à un Isaac, abbé de Lesterp, dans le *Nouveau glossaire* de Ducange. Cet ouvrage en vers et en langue vulgaire prouve que la langue romane était en usage avant le XIIe siècle. » (Vitrac, dans les *Annales de la Haute-Vienne* de 1812). Blondel a suivi Pierre Robert. Cf. Chabaneau, *La langue et la littérature du Limousin*, p. 17 du tirage à part de la *Revue des langues romanes* (1891).

— Vita beati Juniani anachoretæ († vers 500; fête 16 oct.) composée au VIIIe siècle; publ. par Collin (Limoges, 1657) et par les Bollandistes (VII, 2e partie, 848).

Autre vie de saint Junien composée au XIIe siècle par Frotmond, chanoine de Saint-Junien; inédite. Copie du XVIIIe siècle aux mains de M. Arbellot qui en a donné l'analyse en tête de ses *Documents historiques sur Saint-Junien* (1847).

Autre vie de saint Junien abrégée dans Grégoire de Tours, *Opera*.

— Vita sti Justi Cambonensis († IIIe s.; fête 26 nov.). Labbe a publié (*Bibl. nova*, II, 410) un *Elogium historicum S. Justi confessoris, discipuli S. Ursini primi Biturigum antistis*.

Cf. Collin, p. 591 « .... tirée d'un vieux manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial », — et les Bollandistes, 1723, III, 647.

— Vita sti Justi († 370; fête 25 nov.)

Cf. les Bollandistes, 1867, XII, 234, Fabricius, *Bibliotheca*, IV, 621, et l'*Hist. littér.*, I, 219.

— Vita sti Leobonis († vers 530; fête 14 oct.)

Cf. Collin, p. 455 « ..... tirée des anciens bréviaires du diocèse »; les Bollandistes, 1814, VI, 227 et *auctarium*, 1853, 44.

— Vita sti Leonardi Nobiliacensis († vers 559; fête 6 nov.), composée au VIIIe siècle par un auteur anonyme et abrégée par Noboas *al.* Roboas, diacre du Mont-Cassin vers 1120. L'abrégé a été publié par Surius (2e édit., VI, 121 (1); le texte primitif par M. l'abbé Arbellot (Paris, 1863, d'après un ms. de 1522 conservé à la Bibliothèque de Limoges).

Cf. 1° l'*Epistola Walrami episcopi Naumburgensis* († 1110), publ. par Martène (*Ampl. coll.*, I, 635); — 2° le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais (liv. XXI); — 3° la *Légende dorée* de Jacques de Voragine; — 4° le *Sanctoral* de Bernard Gui (part. IV); — 5° le *Catalogue des Saints* de Pierre de Natalibus; — 6° le *Sanctuarium* de Monbritius; — 7° les *Annales Francorum* de Lecointe (I, 743); — 8° l'*Hist. littér.* (1746, VII, 339), — et 9° beaucoup d'autres écrits, moins importants, cités par M. l'abbé Arbellot (*Vie de saint Léonard*. Paris, 1863, p. 245-247).

Miracula sti Leonardi, publ. par M. Arbellot, ouv. cité, p. 289-301.

Hymnes et proses en l'honneur de saint Léonard, publ. par

(1) Mss. latin de la Bibliothèque nationale, 5134 (XIe s.); 5290, 5336, 5345 (XIIe s.); 5348, 5365, 5564 (XIIIe s.); 5597 (XIVe s.).

J. Mone (*Hymni latini*... Fribourg, 1855) et M. Arbellot, ouv. cité, p. 301-310.

Poème, en vers allemands, consacré à l'éloge des vertus du « bon Léonard » et aux miracles qui s'accomplissent sur son tombeau, publ. par Kœpke dans la *Bibl. der gesammten deutschen Nat. Litteratur* (1852, t. XXXII, p. 557-562). Ce poème de 578 vers faisait partie d'un *Passional* allemand du XIIIe siècle conservé à la Bibliothèque de Strasbourg.

Léonard d'Alesme, *Oratio in laudem D. Leonardi*. Lyon, 1534.

(Pour plus de détails, voy. U. Chevalier, *Répertoire*.)

L'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens avait introduit saint Léonard (comme aussi saint Martial) dans son calendrier. Elle prétendait posséder le bras du premier et, dans le *Libellus super reliquiis monasterii Sancti Petri vivi Senonensis*, de Geoffroy de Courlon (XIIIe s., édité en 1887, voy. les pp. 7, 10, 68 et 143), on trouve la notice suivante : *Sanctus Leonardus a sancto Remigio, Remensi archiepiscopo, baptizatus, discipulus ipsius fuit. Parentes vero Leonardi primi in palacio regis Francie habebantur. Hic tantam gratiam a rege obtinuit quod omnes incarcerati quos ipse visitabat protinus absolvebantur. Post hec Aurelianis cum fratre suo sancto Lifardo predicando devenit. Deinde fratrem suum relinquens in Aquitania predicavit. Postea heremiticam vitam ducens secum multos aggregavit. Circa vero annum Domini quingentesimum,* VIIIe *ydus novembris, migravit a seculo. De brachio ipsius reliquias habemus.*

— Vita sti Lupi, episcopi Lemovicensis († vers 637; fête 22 mai). Dans les Bollandistes, 1685, V. 171.

— Vita sti Mariani anachoretæ († 513 ; fête 19 août) publ. par Labbe (*Bibl. nova*, II, 432).

Cf. Surius, VIII, 191 ; les Bollandistes, 1737, III, 734, et les *Mém. de la Creuse*, VII, 107.

*
* *

— Vitæ sancti Marcialis, episcopi Lemovicensis († fin du IIIe s.(1); fête 30 juin).

— *Vita antiquior*, composée par un auteur anonyme du IXe siècle. Publiée pour la première fois par M. l'abbé Arbellot dans *Congrès*

(1) La date de 614 que donne Potthast est une erreur typographique.

scientif. de France, 1859, II, p. 167 (1) et dans *Bulletin du Limousin*, 1892, XL, p. 238 (2), et par les Bollandistes, t. V, p. 553.

Ms. de la bibliothèque grand-ducale de Carlsruhe, n° 136 (272), milieu du IXe s. (avant 846), provenant de l'abbaye de Reichenau. Voy. l'*Archiv.* de Pertz, IX, 785; Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 6e éd., I, 276; les *Analecta Bollandiana*, 1893, p. 465, et Ant. Thomas dans les *Annales du Midi*, 1894, 349.

Ms. du Xe s., fonds lat. 3851 A et 5365 de la Bibl. nat.; — ms. du Xe s., Farfensis 29, de la Bibl. Victor-Emmanuel; — trois mss. du Xe s. à la Bibl. royale de Bruxelles.

— *Vita prolixior*, composée par le pseudo-Aurélien antérieurement au XIe siècle, publiée par le carme Thomas Beaulxamis dans ses *Apostolicæ hist.*, f. 153 (Paris, 1566) (3), réimprimée en 1571 et 1579, puis à Cologne en 1617 par Surius, II, 365; en dernier lieu à Londres en 1877 par M. Walter de Gray-Birch (avec fac-simile). Orderic Vital l'a insérée en abrégé dans son *Hist. ecclés.* (Duchesne, *Hist. Normann. script.* 428, et dom Bouquet, *Hist. de Fr.* IX et ss.). Elle a été traduite en français par Maurice Ardant, *Des Ostensions*, p. 149.

Ms. de la Vaticane, fonds de la reine Christine, n° 543, XIe s. (4); — mss. de la Bibl. nat. lat., 5354, 5572, 11749, 11757, nouv. acq.

(1) Les textes et dissertations publiés dans ce volume ont été ensuite tirés à part sous le titre : *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial*, 1860 (avec fac-simile).

(2) Tirage à part sous ce titre : *Etude historique sur l'ancienne vie de saint Martial.*

(3) Le prologue de l'éditeur fournit les indications suivantes : F. Thomas Beaulxamis, *Parisinus, Carmelita Meldunensis, bacchalaureus theologus christiano lectori salutem in Domino. . . . . Habes Abdiæ historias apostolicas, habes et Marcialis epistolas, quæ apud Lemovicas plus mille annis latuerant, excussas. Nuper quoque cum in æde divi Marcialis Lutetiæ concionaturus essem, ipso ejusdem discipuli Domini die, oblatus est mihi liber manu exaratus adeo antiquitate confectus ut vix legi posset. Hunc cum intentius perlegissem, observavi et ex titulo et ipsa historia ab Aureliano divi Marcialis discipulo editum esse, multamque instructionis pre se ferre, adeo ut quæ a Neochristianis frivola esse ducantur, apertissime confirmet. Tum bibliopolarum officinas cum adiissem, nec ipsum aut Lutetiæ alibive impressum esse agnovissem, Abdiæ Historiæ, quæ tum forte excudebatur, adjici curavi. Hunc quæso ut dignissimum testem excipe, nec nostrum laborem dedignare. Vale.*

(4) Avec un prologue qui ne se retrouve que dans un seul des mss. de Paris : *Patebant quedam fortia impiorum gesta, quos aliquod virtutis exercitium sola seculi hujus instigavit superbia*, etc.

2170, XIe s ; 11753, 11884, 12606, etc., XIIe s. Quant aux mss. des XIIIe et XIVe ss., le relevé complet n'en a pas encore été fait; — ms. de la Bibl. de Tours, XIe s.; — ms. de la Bibl. du Mans, n° 217, XIe ou XIIe s.; — mss. du British Museum : Additionnal mss. 17357, XIIe s.; Cotton mss., Claudius A., XIIe s.; Arundel mss., 169, XIIe s.; Harley, 4699, XIIe s.; Harley, 2801, XIIIe s.; — ms. de la Sorbonne, daté de 1200, cité dans l'*Hist. de l'Acad. des inscript.*, XXIII, p. 254.

Ms. de la Bibl. d'Arras, 307 (anc. 851), XIIIe s., traduction franç. qui se retrouve dans les mss. franç. 411 et 412 de la Bibl. nat. et dans le Roy. 20 du British Museum; — ms. de la Bibliothèque d'Avignon n° 1872 (anc. 237), XVIe s. — ms. de la Bibliothèque de Nîmes, n° 477 (f° 176), sans date.

«Elie Dupin (*Bibl. auct. eccl.*, Xe s., 173, 297 et 330, et *Table auct. eccl.*, I, 386) prétend que saint Odon a composé les Vies de saint Géraud et de saint Martial de Limoges. Les savants auteurs de l'*Histoire littéraire* ne parlent pas à l'article de saint Odon de cette vie de saint Martial; on ne la trouve point parmi ses œuvres imprimées et l'abbé Nadaud avait fait pour la découvrir d'inutiles recherches. » (Arbellot, *Bull. du Lim.*, IV, 263.)

— *De sancto Martiale ut habetur in libro de gloria confessorum sti Gregorii Turonensis*, dans Surius, VII, suppl. 139, et dans les diverses éditions des œuvres complètes de Grégoire de Tours.

— Trois opuscules des *Miracula sti Marcialis*, VIe-IXe ss., publ. par Surius (1618, *pars* VI, 365); les Bollandistes, V, 553; dom Bouquet, III, 506, 580, et le premier de nouveau par M. Arbellot, (*Congrès scientif. de Fr.* de 1859, II, p. 171 et *Bulletin de Limoges*, XXXVI, 339.)

Mss. des IXe, Xe et XIe ss. à la Bibl. nat., fonds latin 2768, 3851 et 5365.

— *Miracula sti Marcialis* anno 1388 patrata ab auctore coœvo conscripta, publ. par M. l'abbé Arbellot, *Analecta Bollandiana* (1882, I, 411).

Cf. Arbellot, *Un manuscrit inédit des miracles de saint Martial*, dans *Bull. du Lim.*, 1882, XXX, 84.

Ms. du XIVe s. à la Bibl. comm. de Nîmes).

— Livre des miracles de saint Martial : texte lat. inédit du IXe s. publ. par M. Arbellot dans *Bull. du Limousin*, 1889, XXXVI, 339.

Cf. Collin, p. 250 et ss., *Recueil des miracles de saint Martial* « tirés de l'ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial et autres », — le *Registre consulaire*, I, 252, — le *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum... in bibliotheca Parisiensi* (I, 198-209).

— Translation des reliques de saint Martial à Monjauvy. Voy. les Bollandistes dans le *Cat. codicum hagiograph.....* (t. III).

— Séquence sur saint Martial composée en 832, publ. pour la première fois par M. Arbellot, *Congrès scientif. de Fr.*, 1859, II, p. 185.

Ms. des xe et xie ss. à la Bibl. nat., fonds lat. nos 1240, 1119 et 887.

Autre séquence sur saint Martial composée au xe s. par Abbon de Fleury, publ. fragmentairement par Mabillon (Acta SS. VIII, 34) et par Migne (*Patrol.*, CXLI, p. 111), et en entier par M. Arbellot, *Congrès scientif. de Fr.* de 1859, II, p. 187.

Mss. dn xie s. à la Bibl. nat., fonds lat., nos 887 et 1119.

Autre séquence sur saint Martial composée au xe s., publ. par M. Arbellot, *Congrès scientif. de Fr.* de 1859, II, p. 195.

Mss. du xie s. à la Bibl. nat., fonds lat., nos 1119 et 1136.

—Poème latin sur saint Martial composé par Pierre le Scolastique au xe s., fragments recueillis et publiés pour la première fois par M. Arbellot, dans *Bull. du Lim.*, VI, 145 (1857).

Ms. à la Bibl. nat., fonds lat., no 5365.

— *Hymni in honorem* sti Marcialis apostoli et ste Valerie virginis et martyris, composées en ?..., publ. à Limoges en 1709.

Cf. Barbier de Montault, *La Légende de saint Martial dans le Bréviaire de la Trinité de Poitiers au* xve *s.* dans *Bull. de Limoges*, XXXIV, 205.

—Jean Bandel, *Traité de la dévotion des anciens chrétiens à saint Martial* (Limoges, 1638, 2e édit., par l'abbé Texier, 1858); Elie Dupin (*Bibl.*, 1698, I, 536); du Verdier (*Bibl. franç.*, 1773, V, 32), l'*Hist. litt. de la Fr.*, 1773 et ss., I, V, VI, etc.

Hardouin (*Concil.*, VI) et Migne (*Patrol.*, CXLI et CXLII) renferment presque tout ce qui concerne la question de l'apostolat de saint Martial. (Voy. ci-dessous la section Conciles, la section Sermons et la section Lettres).

Cette question a été close dogmatiquement par le décret suivant :

Confirmatio apostolatus S. Martialis primi Lemovicensis episcopi. ‖ Sacra rituum congregatione emo et rmo domino cardinale Morichini relatore. ‖ Lemovicen. confirmationis elogii et cultus ut apostoli quo S. Martialis, primus Lemovicensium episcopus, hactenus gavisus est ab immemorabili tempore et ex constitutionibus apostolicis. ‖ Instante R. P. D. episcopo Lemovicensi. ‖ Romæ 1854. (Réimprimé à Limoges chez Barbou, 1855, avec pièces annexes, 92 pp. in-8o, qui donnent entre autres choses un extrait des actes des conciles de 1021, 1023, 1029 et 1031).

Cf. le chanoine Decordes, *Dissertatio* sur l'apostolat de saint Martial, publ. par Bosquet (*Hist. des Gaules*, IV, 538, par Bonaventure de Saint-Amable, I, et par les Bollandistes, t. V, de juin;

Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, *Epistola*, publ. par les Bollandistes avec une *Dissertatio* de Papebrock (juin, V, 535 et 538);

L'abbé Arbellot, *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, 1855 (copieuse);

L'abbé de Meissas, *Observations sur un récent mémoire de M. l'abbé Arbellot*. Paris, 1881;

L'abbé Duchesne, *Saint Martial de Limoges*, dans les *Annales du Midi*, 1892, IV, 289.

Parmi les adversaires de l'apostolat au premier siècle, que M. Arbellot n'a point connus (p. 7), il faut ajouter : 1° Baluze sous le pseudonyme de Maldamnat, *Remarques sur la Table chronol.* de Collin; 2° les auteurs de l'*Hist. littéraire de la France*, I, 408 et ss.; et 3° Edmond de Blant, *Nouv. recueil des inscriptions chrét. de la Gaule* antér. au VIIIe s., p. IV.

*
* *

— Vita sti Martini Brivensis († IVe siècle; fête 7 août), publ. par les Bollandistes (1735, II, 412).

Acta translationis corporis sti Martini, 1453, dans Baluze, *Hist. Tutell.*, 753.

— Vita sti Menelai († vers 720; fête 22 juillet), publ. par Labbe (*Bibl. nova*, II, 591); les Bollandistes (1727, V, 308) et Mabillon (*AA. SS.*, sæc III, p. 406).

Cf. l'*Hist. littér.*, VI, 543.

— Vita sti Pardulfi, abbatis Waracti (saint Pardoux de Guéret, † 737; fête 6 oct.), composée par un contemporain, publ. fragmentairement par Hugues Ménard (dans ses *Observations sur le Martyrologe bénédictin*, 1629), puis intégralement par Labbe (*Bibl. nova*, II, 599), Mabillon (*AA. SS.*, sæc. III, *pars* I, 573), les Bollandistes (III, 433) et fragmentairement par dom Bouquet (III, 654), publiée de nouveau en 1853 par Coudert de la Villatte.

Ms. du Xe siècle, auj. ms. latin 5240 de la Bibl. nat. Cf. *ibid.*, n° 3353 un autre ms. du XIIe s. qui est un abrégé du précédent.

Autre vie du même, composée sur la précédente, par Ives, prieur de Cluny, vers 1101, abrégée par Bernard Gui dans ses *Vitæ sanctorum*....., publ. par Couderc de la Villatte à Guéret en 1853, d'après un ms. du XIIIe siècle, auj. lat. n° 5363 de la Bibl. nat. (Cf. la *Chronique* de Geoffroi de Vigeois, ch. XXXII).

La première vie de saint Pardoux a été traduite par Couturier de

la Prugne, 1716 et 1721, réédition en 1853; la seconde par Coudert de la Villatte, 1853. Cf. l'*Hist. litt.* (1738, IV, 75) et surtout la préface de Coudert de la Villatte à la *Vie de saint Pardoux.*

— Vita sti Psalmodii (saint Psalmet, † VIIe s.; fête 13 juin), publ. par les Bollandistes (II, 697).

Cf. Collin, p. 185, « tirée d'une vieille légende latine qui m'a esté envoyée par M. de la Pomélie, prevost d'Emoutiers, et des plus anciens bréviaires du diocèse ».

— Vita sti Ruricii I, episcopi Lemovicensis († vers 507; fête 17 oct.), tirée de la *Chronique* d'Etienne Maleu (XIVe s.) et publ. par les Bollandistes (VIII, 73).

Cf. Collin, p. 509, Basnage (*Thes. monum.*, 1725, I, 370), l'*Hist. littér.* (1735, III, 49), Fabricius (*Bibl. medii ævi,* 1746, VI, 389), Dupin (*Bibl.*, III b., 600); Bruno Krusch, *De Roricio Lemov. episcopo,* en tête de l'édition des *Epistolæ*, citées plus loin.

— Vita sti Ruricii II, episcopi Lemovicensis († 553; fête 17 oct.), composée par Jean Catois *al.* Courtois, chanoine de Saint-Junien en 1471 *al.* 1461.

Cf. les Bollandistes, VIII, 75.

— Vita sti Sacerdotis, episcopi Lemovicensis (saint Sadroc, † vers 530, *al.* 720; fête 5 mai), composée par Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury (vers 1109) et publ. par les Bollandistes (II, 14), fragmentairement par dom Bouquet (III, 382) et en dernier lieu par M. C. Couderc dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* 1893, p. 471.

Autre vie du même, composée par Bernard Gui (XIVe s.), publ. par Baluze (Tulle, 1655) et par Labbe (*Bibl. nova*, II, 661). Copie au t. 92 des armoires de Baluze.

Cf. Collin, p. 132; Baluze, *Disquisitio,* en tête de l'édition citée.

Fauriel (*Hist. poésie prov.*, I, 253) parle d'une vie de saint Sacerdos écrite dans la langue du saint au IXe s., mais auj. perdue. Il y en a eu une autre en dialecte périgourdin, qui existait encore au XVIIe s. (*Ibid.*, 216. Cf. M. C. Chabaneau, dans la *Revue des langues romanes,* XXI, 215).

— Vita sti Stephani Grandimontensis *seu* Muretensis († 1124; fête 8 fév.), composée par Gérald Itier (XIIe s.) et publ. par Labbe (*Bibl. nova,* II, 674), les Bollandistes (II, 205), Martène (*Ampl. coll.*, VI, 1042) et Migne (*Patrol.*, CCIV, col. 1036).

Autre vie du même, composée par Hugues de Lacerta sous ce titre : *Liber conversationis,* et publiée par Martène (*Ampl. coll.*, VI, 1118 et ss.) qui l'attribue à tort à Etienne de Liciac [1].

(1) L'erreur n'était pas nouvelle. Dans les *Lemovici illustres* du chanoine

Autre vie du même, composée par Guill. Dandina de Saint-Savin, dit Frère Eudes ; inédite dans le ms. connu sous le nom de *Speculum Grandimontense*.

Autre vie du même, composée par Arnaud de Goth, inédite dans le ms. connu sous le nom de *Speculum Grandimontense*.

Voy. le ms. lat. 10891 de la Bibliothèque nationale, XIIIe siècle, et le *Speculum Grandimont.* du Grand séminaire de Limoges, n° 68 du catalogue Guibert.

Cf. Oudin (*De script. Eccl.*, 1722, (II, 881), Fabricius (*Bibl. medii ævi*, 1746, VI, 583), l'*Hist. littér.* (1756, X, 410), Hauréau (*Sur qq. écrivains de l'ordre de Grandmont* dans *Not. et extr. des mss.* XXIV, 2e partie, 260 et ss.), Louis Guibert (*Destr. de l'ordre de Grandmont.* Limoges, 1877, p. 111 et 993).

Sti Stephani translatio et relevatio, dans Labbe, *Bibl. nova,* II, 681 et 682.

De relevatione beati Stephani, par Gerald Itier, publ. par Martène (*Ampl. coll.*, VI, 1087 et ss.) Se retrouve dans le *Speculum Grandimontense.*

— Vita sti Stephani Obazinæ († 1159 ; fête 8 mars), publ. par les Bollandistes (I, 800), Baluze (*Miscell.*, 1re édit, 1683, IV, 69 (1) ; édit. italienne, 1761, I, 149) et fragmentairement par Dom Bouquet (XIV, 331).

Cf. Bernard Gui, *Tractatus de Stephano Obasine fundatore,* dans Labbe, *Bibl. nova,* I, 637) et Collin, p. 74 : « ... tirée des escrits d'Anonime (*sic*), son disciple et contemporain, qui vivoit environ l'an 1174 sous Alexandre, abbé de Cisteaux ». Une traduction franç. anonyme du texte publié par Baluze a paru à Tulle en 1881.

Voy. l'*Hist. littér.*, XIV, introd. 97.

— Vita sti Theobaldi († 1070 ; fête 17 sept.), publ. par Labbe (*Bibl. nova,* II, 683).

Cf. Collin, p. 388 : « ... tirée des lecons de l'office qu'on en fait dans l'église du Dorat et de plusieurs autres anciens documents ».

— Vita sti Tillonis (saint Tillon ou Théau, † vers 703 ; fête 7 janv.), publ. par les Bollandistes (I, p. 376), Mabillon (*AA. SS. sæc.*, II, p. 994), Ghesquière (*AA. SS. Belgii,* 1789, V. 393.)

Collin (1660) on lit ceci : *Stephanus de Lissac apud inferiores Lemovicos natus in ejusdem nominis pago, scripsit res gestas S. Stephani Grandimontensis et sui ordinis institutiones monasticas, quas ex illius ore exceperat circa annum 1165.*

(1) Il y en eut, en cette même année 1683, un tirage à part de 140 pp. in-8°. Paris, chez Muguet.

Cf. Collin, p. 1 : « ... tirée des manuscrits et anciens bréviaires de la mesme abbaye de Solignac ».

Voy. la *Chronique* de Solignac mentionnée ci-dessous; Strunck (*Westphalia sancta,* 1715, I, 319); l'*Hist. littér.* (1742, VI, 91); Hardy, *Descriptive Catalog* (1862, I, 364); Ram, *Hagiogr. belge* (1864, I, 68); Nève, *Biogr. de Belgique* (1886, IX, 380).

— Vita sti Valerici (saint Vaulry, † vers 575; fête 19 janv.), publ. par Surius (2e édit., II, 477), les Bollandistes (I, 617) et Ghesquière (*Acta SS. Belgii,* 1784, II, 213).

— Vita ste Valerie, virginis et martyris († fin du IIIe siècle ; fête 10 déc.), publ. fragmentairement par M. l'abbé Arbellot, dans *Congrès scientif. de Fr.* en 1859, II, 197, et par les Bollandistes, *Analecta,* VIII, 278.

Voy. le *Cat. cod. hagiograph. Paris.,* I, 196 et II, 402, d'après le ms. lat. 2768 A, de la Bibl. nationale (xe s.); copie au t. 92 des *Armoires* de Baluze.

Cf. *La vito de Mad. sainto Valerio,* en vers, 1641, dans *Bull. de Limoges,* 1847, II, 46 ; Collin, p. 677 : « ... tirée d'un vieux manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial. »

Miracula ste Valeriæ martyris, dans *Analecta bollandiana,* t. VIII, fasc. III, 1889, d'après le ms. lat. 2768 A, de la Bibliothèque nationale.

— Vitæ sti Vedasti (saint Vaast, † 540, fête 6 fév.)

Vita antiquior seu brevior, composée avant 667, publ. par les Bollandistes (I, 794) et Ghesquière (*AA. SS. B.,* II, 138), etc., d'après un ms. du XIVe s.; par M. Dehaisnes (1871), d'après un ms. du XIe s., conservé à la Bibl. de Douai, n° 753.

Autre vie, composée par Alcuin. Inédite.

Traduction franç. de la vie et des miracles dans un ms. du XIIIe s. à la Bibl. d'Arras, 307 (anc. 851).

Voy. Van Drival, *le lieu de naissance de saint Vaast,* dans *Mém. Acad. d'Arras,* 1872, V, 251. Cf. *Bull. de Limoges,* XXXIII, 346.

— Vita sti Victurniani († VIe ou VIIe s.; fête 30 sept.), publ. par Labbe (*Bibl. nova,* II, 695).

Cf. Collin, p. 423 : « ... tirée des anciens bréviaires du diocèse de Limoges », et les Bollandistes, VIII, 689.

— Vita sti Vincentiani (saint Viance, † VIIe siècle; fête 2 janv.), composée par le diacre Herimbert, son contenporain ; inédite, mais elle a été traduite en français par l'abbé Jauffre, (Brive, 1669; réimpr. à Saint-Flour, 1859). Mabillon en a donné quelques extraits dans ses notes sur la vie de saint Menelée, et Marvaud l'a analysée dans son *Hist. du Bas-Limousin,* I, 62-66.

7. — VIES DE PERSONNAGES NOTABLES [1]

— Vies des troubadours, publ. en dernier lieu par M. C. Chabaneau dans l'*Histoire générale du Languedoc*, nouv. édit., t. X, 1885: Elie de Ventadour (p. 215), Grégoire Béchade (p. 216), Bernard de Ventadour (p. 218), Giraut de Borneil (p. 222), Bertrand de Born, I et II (p. 224 et 240), Jaucelm Faidit (p. 243), Gui d'Ussel (p. 247), Marie de Ventadour (p. 248), Ugo de la Bachellerie (p. 251).

— Légende de saint Antoine de Padoue, custode des franciscains du Limousin (XIIIe s.), rédigée par frère Jean Rigaud, franciscain limousin, évêque de Tréguier († 1323). Publ. pour la première fois par M. l'abbé Arbellot (*Notice sur saint Antoine de Padoue en Limousin*, 2e édit., 1895, d'après le ms. lat. 5407 de la Bibl. nationale). Cf. le *Sanctoral* de Bernard Gui et les Bollandistes, t. II, de juin, p. 730.

— Chronica brevis de vita et moribus ac scriptis et operibus fratris Bernardi Guidonis († 1331) dans Labbe, *Bibl. nova*, II, 511 et 820. Cf. *Notices et extraits des mss.*, II, 18; *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, XXXVII, 514, et XXXVIII, 381.

*
* *

— *Vita Rogerii*, episcopi Aurelianensis, dein Lemovicensis ac demum archiepiscopi Bituricensis (Roger Lefort, fondateur du prieuré des Ternes, † 1367), composée par un moine de Bourges et publ. par Labbe (*Bibl. nova*, II, 124), les Bollandistes (VI, 119) et M. Roy-Pierrefitte, dans sa *Notice sur le prieuré des Ternes* (1863).

Voy. Baluze (*Vitæ paparum Avenion.*, 1693, I, 630) et Fabricius (*Bibl. medii ævi*, 1746, VI, 331). Cf. l'obit et l'épitaphe de ce per-

(1) Nous excluons de ce catalogue les Limousins dont la vie s'est passée hors de leur province. Par contre nous y faisons entrer les personnages non Limousins qui ont agi et vécu dans notre province.

sonnage dans l'obituaire du prieuré des Ternes (*Arch. hist. du Limousin*, III, p. 36.

— *Vita Petri Castellani, Tutellensis episcopi* (1539-44), composée par Pierre Galland et publ. par Baluze en 1674, avec diverses pièces et annotations importantes pour l'histoire du Limousin.

— *Vie* de Suzanne de la Pomélie, dame de Neuvillars († 1616), par le P. Dusault, jésuite, publ. en 1649, rééditée en 1889 par M. de Brémond d'Ars.

— *Vie* de Bardon de Brun († 1625; fête 9 janv.), par le P. Petiot, jésuite, publ. en 1653 et de nouveau en 1668. Cf. Talois, *Oraison funèbre* de B. de B., XVIIe s.

— *Vie* de la mère Isabelle des Anges († 1644), par Françoise de Traslage dite sœur Sainte-Thérèse, publ. à Paris en 1658 et de nouveau à Limoges en 1876 (1). « Le livre n'a malheureusement pas été publié tel qu'il sortit des mains de la mère Françoise dite Sainte-Thérèse; les éditeurs [de 1658] y ont ajouté et retranché, au gré de je ne sais quelles obscures passions. A un tort déjà si grave, ils ont joint celui de substituer leur rhétorique aux naïfs récits de l'humble carmélite. Sous prétexte de rectifier l'ouvrage, ils l'ont défiguré. » (P. Laforest, *Limoges au* XVIIe *siècle*, p. 369).

— *Vie* de Gabrielle Ruben, religieuse ursuline à Limoges, († 1657). Ms. inédit aux mains de M. l'abbé Monique, à Eymoutiers. Cf. *Bull. de Limoges*, XXXIX, 716.

— *Vie* de Marcelle Chambon dite Madame Germain († 1661), fondatrice des sœurs de la Providence, par le P. Bernardin de Tous les Saints, carme de Limoges. Ms. inédit dont la seconde partie subsiste seule aujourd'hui aux mains des Filles de la Providence à Limoges.

Autre *Vie* de la même [par le P. Fr. Roby, jésuite], publ. à Limoges [en 1770].

— *Vie* de Marie de Petiot († 1667). Ms. inédit aux mains des sœurs de Saint-Alexis, à Limoges. (Cf. Laforest, ouv. cité, ch. VII.)

— *Vie* de Martial de Malden de Savignac († 1666), composée par

(1) S. Francisca a S. Teresia Tralagia, virgo carmelitana, moderatrix monasterii virginum carmelit., soror Joan.-Nicolai Tralagii, prœtoris Lemovic. Scripsit oratione gallica nitidissima prœclarum opus de Vita ven. Elisabethæ de Angelis, spiritualis vitæ prœceptionibus sanctissimis illustre (Collin, *Lemov. illustres*, p. 47).

le P. Péneré, jésuite. Ms. inédit, dont une copie aux mains des sœurs de Saint-Alexis à Limoges. (Cf. Laforest, ouv. cité, ch. VIII.)

— *Vie* de Anne-Marie de Malden de Meilhac dite la Mère du Calvaire († 1673), écrite par elle-même. Ms. inédit (série I, n° 1077 des Archives départ. de la Haute-Vienne), cité par M. P. Laforest, *ibid.*, p. 523, et par M. C. Rivain, en 1877, dans le *Relevé sommaire du contenu des liasses* des dites archives. A disparu depuis plusieurs années.

Autre *Vie* de la même sous le titre de *Mémoires sur la Mère du Calvaire,* par Pierre Mercier. Ms. inédit aux mains des Filles de Sainte-Claire à Limoges. (Cf. Laforest, ouvr. cité, 509 et 534.)

Autre *Vie* de la même par le P. Péneré, jésuite. Ms. inédit aux mains des sœurs de Saint-Alexis à Limoges. (Cf. Laforest, ouvr. cité, 520, et d'une façon générale le ch. IX.)

— *Vie* de Fr. de Lafayette, évêque de Limoges († 1676), par le P. Milsonneau, jésuite. Ms. inédit. (Cf. Sommervogel, *Anonymes et pseudonymes*, au nom). M. Laforest (ouv. cité, p. 208) parle d'une *Vie* inédite de Mgr Lafayette, qu'il semble attribuer à l'abbé Legros.

— *Vie* de Gabriel Ruben, théologal d'Eymoutiers, supérieur de l'Oratoire de Limoges, († 1693).

Ms. inédit en la possession de M. l'abbé Monique, à Eymoutiers (Voy. *Bull. de Limoges*, XXXIX, 715). M. l'abbé Arbellot n'a pu connaître ce ms. en composant sa *Notice sur Gabriel Ruben,* 1881.

— *Vie* de Françoise-Gabrielle de Douet, religieuse à la Visitation de Limoges, XVII° s.

Ms. n° 1228 de la Bibliothèque de Marseille.

*
* *

— Joannis Cordesii, ecclesiæ Lemovicensis canonici, Elogium, autore Gabriel Naudeo, 1643 (En tête du *Catalogue de la bibliothèque de Decordes*).

— Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Lejeune, prêtre de l'Oratoire († 1672), par G. Ruben, prieur de Villeneuve. Limoges, 1674. (C'est une véritable biographie de 216 pages, in-8°).

— Louis III de Rechignevoisin de Guron, évêque de Tulle († 1693). Courte *Autobiographie* rédigée pour Baluze qui l'a utilisée dans son *Hist. Tutellensis*. Publiée intégralement par M. Tamizey de Larroque dans *Bull. de Tulle*, 1885, p. 285 et ss.

— Jules Mascaron, évêque de Tulle († 1703). Courte *Autobiographie* rédigée pour Baluze qui l'a utilisée dans son *Hist. Tutellensis*. Publiée intégralement par M. Tamizey de Larroque dans ses *Notes pour servir à la biographie de Mascaron* (Agen, 1863).

— Charles du Plessis d'Argentré, évêque de Tulle, † 1740. Son Éloge par l'abbé du Masbaret, dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1743, p. 223 et ss.

— Discours sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de M. d'Aguesseau, conseiller d'Etat [ancien intendant de la Généralité de Limoges, 1666-69], par Henri-François Daguesseau, son fils. Paris, 1720.

— Autobiographie d'Etienne Baluze († 1718), publ. par M. de Chiniac en tête de l'*Hist. des capitulaires*, 1779-

— Mémoires sur la vie et les ouvrages de Turgot, par Dupont de Nemours (Paris, 1782) — et Biographie de Turgot, par Condorcet (Londres, 1786).

— Vies de Mme Desmarais du Chambon († 1790) et de Mlle Desmarais, sa fille, écrites par l'abbé Labiche de Reignefort, leur contemporain, et publ. à Limoges en 1820.

— Eloge de M. de Martignac, par Poumeau de la Pouyade (discours de rentrée de la Cour d'appel de Limoges, 1821).

— Autobiographie d'Elie-Joseph Lefebvre, secrétaire général de la Haute-Vienne, 1752-1847. Publ. par A. Leroux dans le *Bull. de Limoges*, XLI, p. 313 et ss.

8.-ANNALES, CHRONIQUES, HISTOIRES

D'ORIGINE LIMOUSINE

A consulter : *Potthast, Bibliotheca medii ævi,* déjà citée ; U. Chevalier, *Répertoire des sources,* déjà cité ; Bénédictins de Saint-Maur, *Hist. littéraire de la France,* déjà citée. — La *Bibliothèque historique* du P. Lelong n'offre plus guère de secours pour le Limousin.

A. — Fragments d'Annales primitives

Anonymes : *Annales Lemovicenses seu Chronicon Lemovicense breve ab anno 538 ad annum 1037,* dans Labbe (*Bibl. nova,* I, 332), — *ab anno 687 ad annum 1060,* dans Martène (*Thesaurus,* III, 1400 à 1402), et dom Bouquet (*Hist. de Fr.,* III, 316, IX, 82, X, 177), — *ab anno 818 ad annum 1060,* dans Pertz (*Monum. Germaniæ,* II, 250). — Potthast considère, à tort, ces *Annales* comme tirées des *Annales de Sainte-Colombe,* de Sens.

B. — Annales et Chroniques de divers monastères et églises de Limoges au Moyen-Age (1)

— Anonymes : *Chronicon Aquitanicum ab anno 834 ad annum 1025,* dans Labbe (*Bibl. nova,* I, 291) (2), — *ab anno 830 ad annum 1028,* dans Chifflet (*Hist. de l'abbaye de Tournus,* anno 1664) (3), Martène (*Thesaurus,* III, 1448) (4), dom Bouquet (*Hist. de Fr.,* VII, 223) (5) et Pertz (*Monum. Germaniæ,* II, 252) (6).

(1) A noter que les *Annales* et *Chroniques* publiées dans le *Recueil des Historiens de France* par dom Bouquet n'y figurent que par extraits. Les éditeurs ont laissé de côté toutes les mentions d'un caractère exclusivement local.

(2 et 3) Sous le titre de *Chronicon aquitanicum quod ab aliis dicitur Fragmentum chronicæ Lemovicensis.*

(4, 5 et 6) Sous le titre de *Breve chronicon Normannicum seu Britannicum.*

— Adémar de Chabannes, moine de Saint-Martial, de Limoges, et de Saint-Cybard, d'Angoulême († vers 1034).

Chronicon Aquitanicum et Francicum seu Historia Francorum, depuis Clovis jusqu'à l'année 1028. L'auteur transcrit d'abord les *Gesta regum Francorum,* la continuation de Frédégaire et les *Annales royales.* Il compile ensuite et complète les fragments d'annales primitives cités ci-dessus.

Publ. sous forme d'extraits par Pithou (*Scriptores, coœt.,* p. 416; *Scriptores veteres,* XI, 71, et XII, ... (1), Duchesne (*Scriptores,* II, 632, et IV, 80; *Hist. Normannorum,* p. 19), Besly (*Hist. des comtes du Poitou,* 1647), Labbe (*Bibl. nova,* II, 151-175), Mabillon (*Annales sanct.,* sœc. V, 871), dom Bouquet (*Hist. de France,* II, 514, V, 184, VI, 223, VII, 225, VIII, 232, X, 144), Pertz (*Monum. Germaniæ,* IV, 123) et Migne (*Bibl. univ.,* CXLI).

Publ. séparément par dom Pierre de Saint-Romuald, feuillant, (Paris, 1652), sous ce titre : *Historiæ Francorum seu Chronici Ademari Engolismensis Epitome.*

Les recueils ci-dessus mentionnés, sauf ceux de Pertz et de Migne, ne donnent pas le texte véritable d'Adémar, mais un texte allongé par un interpolateur qui vivait vers 1150. (Voy. la préface de Waitz dans la collection Pertz.) Le texte véritable d'Adémar se trouve dans le ms. latin 5927 de la Bibliothèque nationale (XIe s.) Il n'y en a pas encore d'édition intégrale.

L'*Archiv* de Pertz mentionne (1839, VII, p. 137), puis décrit (1843, VIII, p. 574) un ms. de la chronique interpolée conservé à la bibliothèque universitaire de Leyde (fds Voss, n° 15), lequel ms. aurait appartenu à Adémar. Voyez aussi dans le *Neues Archiv* de Pertz (1882, VII, p. 630) un article de M. O. Holder-Egger, *Notizen von S. Eparch in Angoulême und S. Martial in Limoges.* Ce sont des extraits de chartes de donation inscrits dans les marges des f°s 139-144 du dit ms. par une main du XIe siècle, et fort précieux pour l'histoire du Périgord et de l'Angoumois. Un seul de ces extraits concerne le Limousin : *Ipso anno* [*MXXVIII*], XV *Kal. decembris, nocte sabbathi inlucescentis, levatum est corpus beati Marcialis apostoli et portatum ad locum qui dicitur ad Montem Gaudii* (auj. Monjauvy) *et in sua ecclesia positum, et hæc est translatio ejus tercia. Tercio vero die, hoc est secunda sabbathi quod est* XIII *Kal. decembris, consecrata est ecclesia Salvatoris mundi ab episcopis* XI. *Altare Salvatoris consecraverunt simul omnes et celebrav*[*erunt*] *missam.* Cf. d'ailleurs pour ce

(1) Pithou, *Script. coœt.,* p. 6; Duchesne, *Script.,* II, 68, et Schilter, *Script.,* n° V, p. 45, donnent le deuxième des trois livres, sous ce titre : *Monachus Engolismensis de vita Karoli.*

même fait Geoffroi de Vigeois et Bernard Itier, cités plus loin.

Sur Adémar de Chabannes et les mss. de sa chronique, voy. Lacurne de Sainte-Palaye (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, II, 280), Waitz (*Jahrbuecher fuer wissenschaft. Kritik*, 1837, II, 708), M. Arbellot (*Bulletin de Limoges*, XXII, 104; développement d'un art. de la *Biographie limousine*, par le même, 1857) et M. Duplès-Agier (*Chron. de Saint-Martial*, introduction).

— Adémar de Chabannes.

Commemoratio abbatum Lemovicensium basilicæ sancti Martialis apostoli, de 848 à 1029; continuée de 1029 à 1074 par Hélie de Ruffec, et de 1074 au milieu du xve siècle par divers auteurs anonymes, de moins en moins diserts.

Publ. par Labbe (*Bibl. nova*, II, 271) et Duplès-Agier (*Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, p. 1 à 13 pour le texte d'Adémar; p. 13 à 27 pour les diverses continuations).

— Pierre du Barri, abbé de Saint-Martial († 1174).

Au témoignage de Geoffroi de Vigeois (ch. LXIX), il avait composé un recueil des événements remarquables survenus de son temps. Ce recueil ne nous est pas parvenu.

— Bernard Itier († 1225).

Chronicon Lemovicense, qui s'ouvre par une compilation d'Adémar de Chabannes et de Geoffroi de Vigeois. Publ. par les continuateurs de dom Bouquet (*Hist. de Fr.*, XII, 452, XVIII, 223 et ss., 798 et ss.) (1) et par M. Duplès-Agier (*Chroniques de Saint-Martial*, p. 28.)

Mss. lat. 5064 et 7927 de la Bibl. nationale; Reg. 857 de la Vaticane décrit par M. A. de l'Epinois (1874), dans Duplès-Agier (*Chron. de Saint-Martial*, p. LXXI) et par l'*Archiv* de Pertz (1874, XII, 310). Ce dernier ms. contient le texte de la loi salique et de la loi des Alamans. — Copie du XVIIe s. dans dom Estiennot (*Fragments de l'hist. d'Aquitaine*, I.)

— Etienne de Salviniec († ?).

Chronicon Bernardi continuatum usque ad annum 1264, publ. comme dessus (XXI, 756) et par M. Duplès-Agier (p. 120).

— Hélie de Breuil († ?).

Chronicon Bernardi continuatum usque ad annum 1297, publ. comme dessus (XXI, 756) et par M. Duplès-Agier (p. 123).

(1) Le fragment intitulé *De dissidio circa electione abbatis S. Martialis*, 1215, avait été publié déjà par Baluze, *Miscell.*, VI, 522.

— Anonymes de Saint-Martial, publiés d'après le ms. lat. 11019 de la Bibliothèque nationale pour la Société de l'histoire de France par M. Duplès-Agier (*Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, 1874) (1) :

A. Chronique allant de 1235 à 1284 (Duplès-Agier, p. 154 et ss.). L'éditeur l'attribue au moine Hélie Autenc, † 1284. Il prétend (p. LVIII) qu'elle s'arrête à l'année 1284, mais il n'a publié que jusqu'à l'année 1277,

B. Chronique allant de 1274 à 1284 et 1315 (Duplès-Agier, p. 172 et ss. Cf. *Hist. de France*, XXI, 802, et *Hist. littér. de la France*, XXI, 749, pour le passage relatif à la venue de Philippe IV à Limoges en 1285). — Commencée pas Hélie Autenc, elle a été continuée à partir de 1285 par plusieurs auteurs anonymes. Elle est précédée, dans le ms. orig., de la chronique de Gérard de Frachet qui s'arrête à 1268 (D.-A., p. LVIII).

C. Chronique allant de 1235 (et non 1251) à 1299. (Duplès-Agier, p. 184 et ss. Cf. *Hist. de France*, XXI, 807.)

D. Chronique allant de 1207 à 1310 et 1320 (Duplès-Agier, p. 130 et ss. Cf. *Hist de France*, XXI, 807 et ss.). M. D.-A. conjecture que l'auteur pourrait bien être Simon de Châteauneuf, moine et chantre de Saint-Martial, originaire de Saint-Junien, † 1320, qui aurait écrit en 1310. Les mentions relatives aux années suivantes jusqu'à 1320 seraient l'œuvre de plusieurs moines de Saint-Martial.

— Anonymes de Saint-Martial, publiés d'après divers manuscrits de la Bibliothèque nationale :

A. Chronique allant de 804 à 1370.

Elle paraît avoir été composée vers cette dernière date. Quoique écrite très vraisemblablement en latin, elle ne nous est connue que par une traduction en dialecte limousin du XVIe siècle, conservée par une copie de Gaignières (ms. 17118).

Publ. par M. Duplès-Agier, *Chroniques de Saint-Martial*, 1874, p. 149 et ss.

B. Mentions annalistiques, « écrites par des moines contemporains des événements et à une époque très rapprochée de celle où ils se sont accomplis. »

Ces mentions se rapportent aux années :

..... 848 .....

(1) Sur cette publication voy. M. R. de Lasteyrie dans la *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, XXXV, 296.

Cf. les rectifications proposées par M. J.-B. Champeval dans le *Bulletin de Limoges*, XLII, p. 367 et ss.

....
..... [1086], ... 1095,
1101, 1105..... 1178, 1180 [1183], 1192, 1194,
1200, 1202, 1203, 1217, 1219, 1225, 1228, 1230, 1241, ...
..... 1263, 1264, 1272, 1278, 1286, 1290, 1294.....
1300, 1301, 1302, ... 1363, 1364, 1376, ...
1404, ... 1439, 1442, ...
..... 1520 (1), ...
..... 1658 .....

Publ. par le même, *ibid*, p. 186-216. Cf. p. LIX.

C. Mentions annalistiques, tirées des marges de manuscrits provenant de Saint-Martial et conservés auj. à la Bibliothèque nationale.

Rassemblées par M. Duplès-Agier et publiées par les soins de J.-B. Champeval dans le *Bulletin de Limoges*, XLII, p. 304-358.

— Mentions et fragments annalistiques, tirés de divers manuscrits de Saint-Martial conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne :

A. Relation des passages de Charles VII et du dauphin Louis à Limoges en 1439, des mêmes et de la reine France en 1442, publié d'après le registre de la pitancerie (H. 468), par A. Leroux dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1885, p. 303. — Cette relation avait été publiée déjà quatre fois par divers éditeurs, et même une cinquième par Duplès-Agier d'après une copie très fautive de dom Estiennot. Il y en a une traduction française par l'abbé Legros dans la *Gazette de Limoges* de 1776, p. 38, 47, 51, 55, 59 et 62.

B. Mention de l'année 1440, relatif à un hommage rendu par le vicomte de Turenne à l'abbé de Saint-Martial (et non de Saint-Martin), publiée d'après le registre de la pitancerie (H, 468) par M. L. Guibert dans le *Bulletin* de Brive, VI, 331 (2).

C. Mentions des années 1494, 1519 (3), 1552 et 1684, tirées d'un registre de la trésorerie de Saint-Martial (H, 5492) et publiées par A. Leroux dans *Chartes, chroniques et mémoriaux pour servir à l'hist. de la Marche et du Limousin*, p. 238, 239.

— Pierre Coral, prieur de Saint-Martin-lez-Limoges dès 1247, puis de Tulle à partir de 1276, mort en 1285 (4).

(1) En français. Le reste est en latin.

(2) L'acte d'hommage publié *ibidem*, 320, est rendu à l'abbé de Saint-Martial et non à l'évêque de Limoges.

(3) En latin. Le reste est en français.

(4) Quelques extraits des chroniques qui suivent ont été publiés récemment dans le t. XXVI des *Monumenta Germaniæ*. Comme ils ne concernent que l'histoire générale, nous n'avons pas à les mentionner ici.

Chronicon S. Martini Lemovicensis sive majus chronicon Lemovicense, depuis 608 jusqu'à 1276, avec quelques additions jusqu'à 1342, publ. fragmentairement par Baluze (*Miscellanea*, édit. Mansi, I, 231), puis par les continuateurs de dom Bouquet (XII, 454, XVIII, 238, et XXI. 761). Extraits dans Justel (*Hist. généalogique de la maison de Turenne,* preuves, 31 et 34), et Labbe (*Abrégé royal de l'alliance chronologique,* II, 661), sous ce titre fautif : « *Extraicts de la chronique ms. de Sainct-Martial de Limoges* ».

Mss. latins 218, 3e suppl. (XIIIe s.), et 5452 (XVe s.) à la Bibliothèque nationale.

— Anonyme. *Majoris chronici Lemov. primum supplementum sive breve chronicon summorum pontificum,* de 1240 à 1294. (XXI, 788 et ss.) Ne concerne en rien le Limousin.

— Anonyme. *Majoris chronici Lemov. secundum supplementum sive breve chronicon episcoporum Lemovicensium,* de 1235 à 1294. (XXI, 790 et ss.)

— Anonyme. *Majoris chronici Lemov. tertium supplementum sive breve chronicon abbatum S. Martialis,* de 1226 à 1339. (XXI, 791 et ss.)

— Pierre Coral. *Majoris chronici Lemov. quartum supplementum sive chronicon abbatiæ S. Martini,* de l'origine du monastère à 1276, avec une addition de 1296, postérieure à la mort de Pierre Coral, XXI, 793 et ss. (Cf. *ibid.* 798 A, le passage relatif à Aymeric de la Serre, que M. Arbellot a publié de nouveau dans son livre sur la *Cathédrale de Limoges* (1883, p. 25, note.)

— Anonyme. *Majoris chronici Lemov. quintum supplementum de pretiis annonæ,* de 1167 à 1274. (XXI, 800 et ss.)

— Gérard de Frachet, religieux au monastère des Jacobins de Limoges, † 1271 (1).

Chronicon usque ad annum 1270, publ. par les continuateurs de dom Bouquet (XXI, p. 3 à 6). *Nihil fere aliud est nisi collectitium indigestumque opus, ubi perturbatione temporum sermonisque rusticitate rerum gestarum narratio plerumque laborat* (Guigniaut).

(1) Cf. la *Biographie limousine,* au nom. — Nous n'avons pas à mentionner ici ses *Vitæ fratrum ordinis Predicatorum.* Nous rappellerons seulement qu'il en existe au British Museum (sous le n° 32579) un ms. du XVe s. récemment signalé, et que cette œuvre a été en 1867 l'objet d'une étude (qui a échappé à Potthast et à l'abbé U. Chevalier) dans la *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte,* de Mone, t. IV.

Les *Annales de la Haute-Vienne* (1812, p. 411) contiennent la notice suivante par l'abbé de Vitrac : « Jean de Nigella ou de Nesle (XIIIe s.), médecin du roi Charles [Ier de Sicile] et chapelain du pape, a composé une chronique limousine restée en manuscrit. Ducange (*Gloss. lat.*) en parle au mot *Pœnitentes,* et Robert (*Gallia christ.*, p. 26, 338 et 446). On croit que c'est une copie de la copie (*sic, corr.* chronique) de Gérald Frachet, ainsi que l'on peut s'en convaincre par la lecture du ms. n° 6107, bibliothèque Colbert. Voy. Echard, *Script. ord. Predic.*, t. I, p. 260 ». — La conjecture de Vitrac résulte en effet clairement du passage de Quétif-Echard auquel il renvoie. Nous ferons en outre remarquer que l'*Hist. littéraire de la France,* qui nomme Jean de Nesle comme médecin du roi Charles (XXIV, 471), ne lui attribue aucun écrit.

Labbe a publié (*Bibl. nova,* II, 734-732, *sic*) un *Opusculum de Aquitania,* de César à 1271, où il est quelquefois question du Limousin. Bonaventure de Saint-Amable considérait cet *Opusculum* comme un abrégé de la chronique de Gérard de Frachet.

— Anonyme du monastère des Jacobins.

Chronicon Gerardi de Fracheto usque ad annum 1328 continuatum, publ. par les continuateurs de dom Bouquet (XXI, 6 à 70, et XXIII, 178) (1).

— Bernard Gui (ou Guyon), du monastère des Jacobins, † 1331 :

A. *Historia fundationis conventuum ordinis Prædicatorum,* publ. par dom Martène (1729, *Ampl. collectio,* VI, p. 463 et ss. : Limoges ; p. 499 et ss. : Brive ; p. 518 et ss. : Saint-Junien). — Baluze avait déjà publié (*Vitæ paparum Avenion.*, I, 654) le passage de cette *Historia* qui mentionne la venue de Clément V à Limoges en 1306.

B. *Notitia provinciarum et domorum ordinis predicatorum,* publ. par extraits dans les *Hist. de France,* XXIII, 183.

C. *Fundatio et priores conventus FF. PP. Lemovicensis,* de 1219 à 1335, publ. par M. l'abbé Douais dans le *Bulletin* de Limoges, XL, 261-282.

D. *Catalogus episcoporum Lemovicensium,* du premier siècle jusqu'à l'année 1293. Rédigé vers 1320, publié par Labbe (*Bibl. nova,* II, 265), et par les continuateurs de Dom Bouquet (XXI, 754).

E. *De fundatione et progressu monasterii S. Augustini Lemovicis,* publ. par Labbe (*All. chron.*, I, 612 et *Bibl. nova,* II, 277).

Le *Libellus de ordine predicatorum,* commencé par Etienne de

(1) M. S. Bougenot a appelé récemment (dans le *Bull du Comité des travaux histor.*, 1892, p. 9) l'attention sur un ms. de cette chronique qui existe à la Bibliothèque impériale de Vienne sous le n° 631.

Salagnac, du diocèse de Limoges, et développé par Bernard Gui (dans dom Martène, *Ampl. collectio,* VI, 398, et les continuateurs de dom Bouquet, XXI, 735), concerne quelquefois le Limousin.

Le *Chronicon regum Francorum* de Bernard Gui contient incidemment quatre ou cinq mentions relatives au Limousin (*Hist. de Fr.*, XXI, 690).

Pour les manuscrits de Bernard Gui dispersés à Rome, Paris, Montpellier, Toulouse, Munich, Bordeaux, Agen, Le Mans, voy. Baluze, t. 93 de ses *Armoires;* — L. Delisle, *Notices et extraits des manuscrits* (1879, t. XXVII, 2e partie, p. 169-452) ; — Potthast, *Bibliotheca medii ævi,* au nom ; — Ant. Thomas dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'Ecole française de Rome (1881) ; — Aug. Molinier, *Catalogue de la bibliothèque publique de Toulouse* (1885).

— Anonymes du chapitre cathédral de Saint-Etienne de Limoges (IXe-XVIe ss.) :

A. *Chronicon S. Stephani Lemovicensis* de 830 à 1271, publ. par Labbe dans *Abrégé royal de l'alliance chronologique* (tome II avec ce nouv. titre : *Eloges historiques et Mélanges curieux,* pp. 478, 621, 626, 660, 661). Cf. le *Bulletin* de Limoges, XXXII, 140, pour les parties qui concernent le Limousin. — C'est une compilation sans originalité, dérivée surtout du *Chronicon aquitanicum,* de la *Chronique* de Pierre Coral et de celle de Geoffroi de Vigeois.

B. *Catalogus episcoporum Lemovicensium continuatus,* de 1348 à 1519. C'est une continuation de celui de Bernard Gui, entreprise au commencement du XVe siècle, publ. pour la première fois par A. Leroux, *Nouv. documents historiques sur la Marche et le Limousin,* 1887, p. 267 à 273.

— Chronique de la confrérie du Saint-Sacrement de Limoges, XIVe et XVe siècles.

Mentionnée au XVIe siècle, auj. perdue. Voy. plus loin.

C. — Annales et Chroniques de divers monastères et églises du Limousin au Moyen-Age

— Bernard Gui (Cf. ci-dessus p. 60).

1° *De fundatione ordinis Grandimontensis in diocesi Lemovicensi,* publ. par Labbe (*All. chron.*, I, 608 et *Bibl. nova,* II, 275).

(1) Pour la continuation de ce catalogue, voyez ci-dessus n°

2° *Priores Grandimontenses*. La *pars ultima* seule a été publiée par les continuateurs de dom Bouquet (XXI, 751). Mss. latin 4977 et 5929 de la Bibliothèque nationale.

— Anonymes de l'abbaye de Grandmont.

1° *Notes historiques sur l'abbaye de Grandmont*, XIIe siècle, dans les *Speculum Grandimontense* encore inédit (1).

2° *Historia brevis priorum Grandimontensium*, de la fondation de l'abbaye jusqu'à 1330, publ. par dom Martène, 1729. (*Ampl. coll.*, VI, 114 et ss.)

3° *Historia prolixior priorum Grandimontensium*, de la fondation de l'abbaye jusqu'à 1318, publ. *ibid.*, 123 et ss.

Dès 1657, Labbe avait publié dans sa *Bibl. nova*, II, 329, un fragment d'une chronique de Grandmont, relatif aux années 1096 et 1221. Il semble qu'il y ait eu une troisième rédaction de cette histoire des prieurs de Grandmont. Un ouvrage, aujourd'hui fort rare (publié à Paris en 1658, chez Jean Henault, *Inscription antique de la vraye croix de l'abbaye de Grandmont avec un sermon de la Passion*, par M. François Ogier, prestre et predicateur), cite (page 6) une chronique de l'abbaye, comme suit : *Anno 1174, tempore Guillelmi sexti prioris Grandimontis, susceptio vivificæ crucis, pridie kalendas junii, quam prædictus rex Amalricus, cum aureo contulit phylacterio, et divina inspiratione illuminatus, eandem per Bernardum venerabilem Liddensem episcopum apud Grandimontem direxit : ubi a priore prænominato et universis fratribus, cum omni honore et devotione suscepta est ; et communi prioris et fratrum consilio sancitum ut si quis vel totam crucem vel*

(1) Ce *Speculum*, attribué à Gérald Itier, prieur de Grandmont vers 1190, appartient aujourd'hui à la bibliothèque du Grand séminaire de Limoges. Le ms. semble du XIIIe siècle. C'est un petit in-folio presque carré, de 303 feuillets, à deux colonnes, avec miniatures et lettres ornées. Il contient : 1° la Vie de saint Etienne de Muret attribuée à Guill. Dandina de Saint-Savin dit frère Eudes, connu aussi comme auteur d'une Vie du bienheureux Hugues de Lacerta ; 2° une autre Vie de saint Etienne de Muret, qui a probablement pour auteur le moine anglais Arnaud de Goth ; 3° divers extraits des œuvres du moine Grégoire ; 4° le *De relevatione beati Stephani*, de Gérald Itier ; 5° l'*Explanatio libri sententiarum sancti Stephani*, par le même Gérald Itier ; 6° des mélanges de morale et des effusions sur la règle monastique. Voy. Louis Guibert, *Les manuscrits du Grand séminaire de Limoges*, n°s 68, 81 et 82, dans *Bulletin de Limoges*, XXXIX, 493.

Cf. l'*Hist. littéraire de la Fr.*, XV, 135 et ss., et surtout le mémoire de M. Hauréau sur quelques écrivains de l'ordre de Grandmont (*Notices et extraits des mss.*, XXIV, 2e partie), étudiés d'après le ms. latin 17187 de la Bibliothèque nationale.

aliquid de ipsa a loco Grandimontis transmutare vel subtrahere præsumpserit, anathema sit. Les deux historiens anonymes, nommés ci-dessus, rapportent le même fait, mais beaucoup plus brièvement. En outre, ils attribuent l'envoi de la vraie croix à Manuel, empereur de Constantinople, ce qui expliquerait beaucoup mieux la longue inscription grecque que transcrit l'auteur du livre de 1658. Le nom de *rex Amalricus* se retrouve sur l'authentique transcrit dans l'*Inventaire de l'église de Grandmont*, 1666, (*Bulletin de Limoges*, VI, 17). — Peut-être retrouverait-on ce court extrait dans le *Speculum Grandimontense* analysé ci-dessus.

— Anonymes du monastère de Tulle (XIIe-XVe siècles).

Chronicon Tutellense, auj. perdu. Fragments relatifs aux années 1103, 1337, 1346, 1348 et 1454, publ. par Baluze (*Historia Tutellensis*, p. 448, 705, 717 et 765. Cf. le *Bulletin de Brive*, 1892, p. 171, note).

— Geoffroi de Vigeois († 1185).

Chronicon Lemovicense, publ. par Labbe (*Bibl. nova*, II, 279), dom Bouquet et ses continuateurs (X, 267; XI, 288; XII, 421, et XVIII, 211. — Justel (*Hist. généalog. de la maison d'Auvergne*, 1645, p. 22, et *Hist. généalog. de la maison de Turenne*, 1645, p. 19, 20, 22, 24 à 31); Besly (*Hist. des comtes de Poitou*, 1647, p. 469, 480, 495); Labbe (*Alliance chronolog.*, 1651, p. 588, 595 et 625) avaient déjà publié de nombreux extraits de ce *Chronicon*.

Il en existe une traduction médiocre par M. Bonnelye (Tulle, 1864).

Ms. lat. 5452 de la Bibl. nat., XIVe s., ne donne que des fragments. Ms. lat. 13894 de la Bibl. nat. qui a appartenu à Pardoux de la Garde (seconde moitié du XVIe s.). Ms. lat. 13895 de la Bibl. nat., même date.

Copie faite en 1638 par le lieutenant civil Pierre Robert, *ex codice descripto a fratre Pardulpho de Lagarde, religoso monasterii Grandimontis* (aux Archives dép. de la Haute-Vienne, H. 9162).

Voy. M. l'abbé Arbellot, *Etude historique*, [*biographique*] *et bibliographique sur Geoffroy de Vigeois*, dans *Bull. de Limoges*, XXXVI, 135.

— Bertrand de Poitiers (plus exactement B. de Civray en Poitou), moine de l'abbaye de Beaulieu, (XIIe siècle).

Historia monasterii Bellilocensis, ms. inédit, n° 168, du fonds Christine, à la Vaticane.

Voy. l'*Hist. littéraire de la France*, XV, 613, et la *Bibl. historique de la France*, I, 11687. M. Max. Deloche, dernier historien de

Beaulieu, paraît avoir ignoré cette chronique. Du moins il ne la cite pas dans son Introduction au *Cartulaire de Beaulieu*, bien qu'il ait emprunté (p. LXXXII) à un manuscrit de la Bibliothèque nationale le passage suivant, qui se réfère à l'année 1150 ou environ : *Bertrandus venit in pago Lemovicino in villa que vocatur Belluslocus ibique aliquando legem Dei clericis audire volentibus quasi magister edocuit.*

— Anonymes de l'abbaye d'Uzerche (VIIIe-XIVe siècles).

1° *Historia monasterii Usercensis*, de 760 à 1149, publ. par Baluze (*Hist. Tutellensis*, p. 825 et ss.), et par M. Champeval (*Bull. de Tulle*, 1887, 531); fragmentairement par les continuateurs de dom Bouquet (XIV, 334). Un passage avait été publié déjà par Baluze dans ses *Miscellanea*, II, 183. Cf. A. Leymarie, *Limousin historique*, I, 137.

2° *Chronicon monasterii Usercensis*, de 1276 à 1320, publ. par les continuateurs de dom Bouquet (XXI, 760) sous ce titre : *Willelmi Godel chronicon ab anonymo continuatum* (1).

— Bernard Gui (Cf. ci-dessus, p. 60).

De fundatione ordinis Artigie in diocesi Lemovicensi, publ. par Labbe (*Alliance chron.*, I, 614 et *Bibl. nova*, II, 278.)

— Anonyme du prieuré de l'Artige (XIIe siècle).

Brève relation de la défaite des Brabançons en 1186, tirée d'un martyrologe (nécrologe ?) de l'Artige par dom Estiennot et publ. par M. l'abbé Arbellot dans le *Bulletin du Limousin*, IV, 207. (Les *Annales françaises de Limoges*, citées plus loin placent le même fait à l'année 1184.)

— Etienne Maleu, chanoine de Saint-Junien († 1322) (2).

Chronicon Comodoliaci ad Vigennam (Saint-Junien-sur-Vienne), de 500 à 1316, publ. par M. l'abbé Arbellot (1847) et fragmentairement par les continuateurs de dom Bouquet (XXI, p. 814).

Ms. original perdu; copie du XVIIe siècle dans la collection de dom Estiennot; copie du XVIIIe siècle aux mains des héritiers de M. Muret de Pagnac, à Saint-Junien.

(1) La chronique même de Godel, moine à Saint-Martial de Limoges (XIIe s.) n'intéresse en rien le Limousin (Voy. le *Recueil des Hist. de Fr.*, X, XI et XIII).

(2) On ignore où naquit Maleu; mais il est à croire qu'il était Limousin. Dans un acte de 1373 que mentionne le P. Léonard Nadaud dans son *Répertoire des titres de l'évêché de Limoges* (p. 6), nous voyons figurer feu André Maleu et sa fille, noble dame Marguerite Maleu, épouse de Raymond du Puy, possessionnés dans la paroisse Saint-Gérald de Limoges.

— Anonymes du chapitre de Saint-Junien (XIVe-XVIe siècles).

Chronicon Comodoliaci continuatum : 1° Fragments relatifs aux années 1316, 1326 et 1405, publ. par M. l'abbé Arbellot à la suite de la chronique d'Etienne Maleu, d'après les mss. ci-dessus indiqués ;

2° Autres fragments relatifs aux années 1318-1564, conservés en substance par l'abbé Nadaud et publiés par A. Leroux, *Chartes, chroniques....*, p. 239, d'après une copie du XIXe siècle.

Pour la critique de la chronique d'Etienne Maleu et de ses continuateurs, voy. les *Documents historiques sur Saint-Junien*, publ. par M. Arbellot à la suite de son édition de la dite chronique.

— Anonymes du prieuré d'Aureil (XIe-XIIe siècles).

Brève relation de la fondation du prieuré, insérée au XIVe siècle dans le cartulaire conventuel. Publ. dans notre *Invent. des Arch. dép. de la Haute-Vienne*, D. 656.

— Anonymes du prieuré d'Altavaux (1180-XIVe siècle).

Brève chronique du prieuré, publ. par A. Leroux (*Documents histor. sur la Marche et le Limousin*, I, 81), traduite en français par M. Blanchet, dans le *Bull. de la Soc. arch. de la Charente*, 1888, p. 328 et ss.

A rapprocher de la chronique de l'abbaye de la Couronne en Angoumois (dont dépendait primitivement Altavaux), publiée par Eusèbe Castaigne, d'après un ms. du XIIIe siècle (1864). Tenir compte aussi, pour l'étude critique de cette chronique, des documents sur Altavaux publiés dans le *Bulletin du Limousin*, XXVIII, p. 241.

— Anonyme du chapitre d'Eymoutiers.

Il n'est nullement certain que le chapitre d'Eymoutiers ait tenu registre des événements locaux. Cependant Bonaventure de Saint-Amable cite (*Annales*, p. 725) les *Mémoires d'Eymoutiers* à propos de ces négociants de Limoges que Louis XI appela à Arras en 1479.

— Anonyme du chapitre du Dorat.

Chronique (apocryphe) *de la fondation du Dorat* par Clovis I, rédigée au commencement du XVe siècle, vidimée pour la première fois en 1495, publ. par Besly (*Hist des comtes de Poitou*), Labbe (*All. chronol.*, II, 545), Joullietton (*Hist. de la Marche*, II, 277), A. Leymarie (*Hist. du Limousin*, I, 341) et M. Aubugeois de la Ville du Bost (*Hist. du Dorat*, 199).

Pierre Robert, du Dorat († 1658), a prouvé la fausseté de cette chronique (voy. Leymarie, ouv. cité, I, 345), fausseté déjà soupçonnée par Labbe et admise par les auteurs du *Gallia nova*, II, 549.

— Anonyme du chapitre de Saint-Léonard.

Petite chronique de 1457 à 1468. Publ. par M. l'abbé A. Lecler dans les *Arch. hist. du Limousin,* II, p. 449.

— Anonymes de la chartreuse de Glandier.

Le *Calendarium domus Glanderii* (connu seulement par une copie qui en fut exécutée vers 1685 par dom François Petitjean (1), copie qui appartient aujourd'hui, si nous sommes bien renseigné, au petit séminaire de Servières, départ. de la Corrèze) contenait un certain nombre de mentions annalistiques, dont deux seulement se sont conservées :

1° Relation d'un miracle survenu à la chartreuse de Glandier, xve s. — Traduction franç. par M. Joseph Brunet (dans sa notice sur *les Chartreux en Limousin,* 1860, p. 19) et par le frère C.-M. Boutrais (*la Chartreuse de Glandier,* 1886, p. 127);

2° Relation de violences commises par des nobles limousins dans la chartreuse de Glandier, 1547. — Traduction franç. par M. Joseph Brunet (art. cité, p. 28) et par le frère C.-M. Boutrais (ouv. cité, p. 185). M. Brunet place l'événement au 11 janvier, le frère Boutrais au 11 février. Les deux traductions sont indépendantes l'une de l'autre et diffèrent sensiblement dans la forme. Le frère Boutrais fait de ces nobles limousins des huguenots, quoique son texte ne le dise point.

*
* *

Plusieurs chartes de fondation d'abbayes (xie et xiie ss.), publiées dans le *Gallia christiana,* présentent quelques développements historiques. Voy. particulièrement le *Liber fundationis et donationum beate Marie Dalonis* (*Gallia christ.,* II, instr. p. 201. Cf. *Hist. de France,* XIV, 161).

D. — Chroniques et Annales laïques de Limoges du XIVe au XIXe siècle

— Anonymes.

Petite chronique du consulat de Limoges, de 1370 à 1617, tirée du cartulaire du Consulat (AA. 1 des Archives communales de Limoges) et publiée par A. Leroux dans le *Bulletin du Comité des travaux*

(1) Sur ce point, voy. la notice, citée plus loin, de M. J. Brunet, p. 3, et l'ouv. du frère Boutrais, p. vi.

historiques, 1890, p. 215-220, et de nouveau par M. C. Chabaneau dans son édition du dit cartulaire, 1895.

— Anonymes.

Petite chronique du consulat de Limoges, de 1372 à 1543.

Orig. perdu. Copie du XVIIe s. dans les *Armoires* de Baluze, t. 42, f° 80. Sera prochainement publiée par M. L. Guibert.

— Anonymes.

Chroniques consulaires de Limoges.

Les registres des délibérations du consulat de Limoges de 1508 à 1789 (BB. 1, 2 et 3 des Archives communales) renferment de très nombreux récits d'événements locaux, dont l'ensemble peut être considéré comme formant une chronique officielle. En voici le détail :

T. I (1867). — Entrée du duc de Bourbon (1512); Le grand pardon de la croisade (1516); Exploits des mille diables (1523); Entrée de l'abbé de Saint-Martial (1523); Réception de Mad. de Lautrec (1523); Réception du gouverneur Galiot de Lastours (1524); Procès de Simon Reys (1528); Réception d'Henri d'Albret (1529); Retour d'Espagne de la reine : réjouissances (1530); Réception du gouverneur M. de Monchenu (1532); Réception de Jean de Langeac (1533); Réception de la reine et du roi de Navarre (1537); Arrivée de la duchesse d'Etampes (1537); Grands-Jours du Parlement de Bordeaux à Limoges (1542); Entrée de la reine de France (1542); Réception de M. de Montréal, gouverneur (1543); Réjouissances pour la naissance de François II (1543); Réception de la maréchale de Pompadour (1548). *Passim :* Pestes, disettes, passages de gens de guerre, ostensions, etc.

T. II (1869). — Ostensions (1554); Affaire Pont-Briant (1554); Entrée du roi et de la reine de Navarre (1557); Passage de compagnies (1557); Processions et réjouissances à l'occasion de la paix (1559); Ermites et recluses (1559); Profanation d'une image de la Vierge (1560); Prédications protestantes (1560); Bris de croix (1560); Etats provinciaux (1560); Craintes de troubles (1562); Arrivée du comte des Cars et du comte de Ventadour (1562); Peste (1563); Réclamations des protestants (1564 et 1565); Réception de grands personnages (1570-1572); Mesures prises à l'occasion de la Saint-Barthélemy (1572); Doléances du Limousin (1574); Réjouissances à l'occasion de l'avènement du roi (1574); Conjuration contre Limoges (1579); Mesures de précaution pendant la Ligue (1580-1581); Doléances du tiers-état limousin (1581).

T. III (1884). — Evénements locaux (1592-1593); Destruction du château de Chalucet (1593); Différend entre les médecins de Limoges

(1593); Emission de faux douzains (1593); Courses des Ligueurs (1593); Réjouissances publiques à l'occasion de la conversion du roi (1593); Affluence de pauvres à Limoges (1595); Passages de grands personnages (1597); Réjouissances publiques à l'occasion de la naissance de Louis XIII (1601); Emeute de la Pancarte (1602); Entrée d'Henri IV à Limoges (1605); Fondation du collège des Jésuites (1605); Entrée du comte de Schomberg (1623); Peste à Limoges (1631); Passage de Louis XIII (1632); Passage du duc de Ventadour (1633); Troubles de la Fronde (1648); Tentative d'établissement des Capucins à Limoges (1648).

T. IV (1889). — Obsèques de M. de Reculès, consul (1669); Service solennel pour M. de Permangle (1679); Difficultés avec M. du Saillant, sénéchal du Limousin, au sujet de sa réception solennelle à Limoges (1679); Scandale dans l'église de Saint-Martial (1698); Réjouissances pour la prise de Kehl (1703); Réjouissances pour la prise de Douai (1712); Installation du comte du Dognon, lieutenant du roi (1733); Service solennel pour le maréchal de Berwick (1734); Scandale à l'Hôtel-de-Ville (1740).

T. V (1893). — Assemblées de notables (1765 et 1769); Réjouissances à l'occasion de la paix de Versailles (1783).

*
* *

— Jean Maledent l'humaniste, avocat du roi à Limoges († 1578.)

Chronique de son temps, perdue.

Bonaventure de Saint-Amable la cite (*Annales*, III, 783), à propos de l'aliénation des joyaux d'église en 1562. — On connaît un Jean Maledent, consul de Limoges en 1563 et qui est nommé dans la *Chronique de la confrérie du Saint-Sacrement*, à l'année 1562 (p. 337 de nos *Nouv. documents historiques*...). Mais il ne paraît pas qu'il ait jamais été avocat du roi à Limoges.

— Jean-Nicolas de Traslaige, avocat au Présidial de Limoges († 1595).

Historia de Lemovicum politicorum et fœderatorum dissidiis, cum apologia politicorum adversus fœderatos. Terminée vers 1594, depuis longtemps perdue.

Voy. Collin, *Lemovici illustres*, au nom, et le *Nobiliaire limousin*, II, 278.

— Pierre Fouscher, chanoine de Saint-Etienne de Limoges [1].

(1) Nous rangeons les chroniques de Fouscher, Teysseulh, Razès et quelques autres ecclésiastiques, parmi les chroniques laïques, parce qu'elles n'ont pas trait spécialement à l'histoire religieuse, mais à l'histoire générale du Limousin.

Chronique de Limoges, latine et française, de 1507 à 1543, publ. par M. Emile Molinier dans les *Documents historiques sur la Marche et le Limousin,* II, p. 42.

Ms. orig. perdu ; copie du XVIIIe siècle dans la collection de dom Estiennot à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Biographie limousine,* au nom, et *Bull. de Limoges,* XLII, 159 (1).

— Pierre de Teysseulh, chanoine de Saint-Etienne de Limoges († vers 1570) (2).

Chronique de Limoges, en français, de 1533 à 1568. Publ. par extraits dans nos *Chartes, chroniques...,* p. 253

Ms. orig. perdu ; copie du XVIIe siècle dans la collection de Gaignières à la Bibliothèque nationale.

* * *

— Pierre de Razès, vicaire de Saint-Pierre-du-Queyroix à Limoges († vers 1651).

Chroniques de Limoges, de 1560 à 1630. Originales de 1603 environ jusqu'à 1630.

Ms. original perdu. Copie du XVIIe s., inédite, aux mains de M. G. Tandeau de Marsac, au château de Brignac ; sera prochainement publiée par M. Henri Lachenaud.

Voy. notre *Etude critique sur les Annales françaises de Limoges,* dans les *Annales du Midi,* 1889 et 1890. C'est par suite d'une fausse indication que, dans cet article, p. 525, note 1, nous admettons dans le fonds Colbert de la Bibliothèque nationale deux exemplaires des *Antiquités* de Jean de Lavaud. Le ms. franç. 5002 est bien le *cod. Colb* 2246 ; mais celui-ci est lui-même le *cod. regius* 9656. Il fut « grossoyé » par Me Grégoire Alb[iac], et non Albert, comme nous l'avons dit.

— Anonymes.

Chroniques de Limoges [de Razès] continuées jusqu'à 1644 (?) et 1718.

1re continuation : copie du XVIIe siècle, inédite, aux mains de M. G. Tandeau de Marsac ; — 2e continuation : ms. perdu ; fragments

(1) Fouscher figure : dans une liste des membres de la confrérie de N.-D.-la-Joyeuse *alias* N.-D.-des-Pastoureaux, liste qui semble avoir été rédigée entre 1520-1530 (*Invent. des Arch. hospital. de Limoges,* VIe fonds, B. 1), et dans un acte de 1525 rapporté dans les *Registres consulaires* (I, p. 139). — Le *Calend. lim.* de 1781, p. 49, cite Pierre Fouscher sous la date de 1561. Pierre Fouscheri, *Histoire de son tems, 1564,* est cité par Legros.

(2) Legros cite, sous la date de 1570, Pierre de Teysseulh, *Mémoire pour l'histoire de son temps,* ms.

d'une copie de dom Col dans les *Mélanges manuscrits* de Legros (t. II).
(Voy. notre *Etude critique sur les Annales françaises de Limoges...*)

— Jean Bandel, chanoine de Limoges († 1639).

Mémoires en forme d'histoire de Limoges, des origines à 1638.

Ils ont été cités jusqu'ici sous le titre d'*Annales* ou *Chroniques* mss. de Limoges, ou encore, bien à tort, sous celui de *Manuscrit de 1638*. C'est d'abord une amplification du *Recueil des antiquités* de Lavaud jusqu'en 1538, puis un résumé des *Registres consulaires* et des *Chroniques* de Razès jusque vers 1620. De cette dernière date jusqu'à 1638, ces *Mémoires* ont la valeur d'une chronique originale.

Copie de 1717, cotée M. 18, à la Bibliothèque communale de Limoges, avec quelques additions et interpolations jusqu'à 1676, publiée en 1872 par MM. Ruben, Achard et Ducourtieux. Antérieurement à cette édition, on n'avait publié que de courts fragments de la partie ancienne.

(Voy. notre *Etude critique sur les Annales françaises de Limoges...* Cf. le *Bulletin de Limoges,* XXXVI, 276).

— [Jean Allouveau, curé de Jourgnat].

Petite chronique limousine, de 1638 à 1650 (1).

Ms. de la Bibliothèque communale de Limoges cité en 1851 par M. Aug. Du Boys (*Poésies de Jacques Dorat,* pp. VII, 47 et 41), mais auj. perdu.

— Les sieurs Goudin, de Limoges (XVIIe s.).

Continuation des *Annales de Limoges,* de 1638 à 1690.

Publiée par A. Leroux dans *Bulletin de Limoges,* XXXVIII, 176-189.

— Pierre Mesnagier († vers 1676).

Chronique de Limoges, des origines à 1676; commencée vers 1640. Elle reproduit d'abord les trois premiers livres des *Antiquités de Limoges,* de Jean de Lavaud, jusqu'à 1370; mentionne quelques faits relatifs au Limousin, des années 1571, 1582, 1594 et 1598; commence une chronique d'Aquitaine de 1583 à 1651; reprend la chronique du Limousin pour les années 1625, 1631, 1657-1663 et plus tard pour les années 1674-1676. Elle n'a de valeur originale qu'à partir de 1630.

Ms. original inédit à la Bibliothèque communale de Limoges, M. 18.

(1) Dans l'article qu'il consacre à Jacques Dorat dans la *Biographie limousine* (1854), M. Aug. Du Boys cite de nouveau cette chronique qu'il dit s'étendre de 1638 à 1690. Mais Jacques Allouveau, à qui il l'attribue, étant mort en 1633, il y a là une nouvelle difficulté.

Quelques parties en ont été reproduites dans les notes des *Annales* dites de 1638 (édit. de 1872) et dans celles des *Registres consulaires* (t. III et IV).

(Voy. notre *Etude critique sur les Annales françaises de Limoges*...)

*
* *

— Bonaventure de Saint-Amable († 1691). Cf. la notice de M. l'abbé Arbellot dans *Bull. de Limoges*, XXV, p. 1 et ss.

Annales du Limousin jusqu'en 1682. Forment le tome III de l'*Histoire de saint Martial*, 1684-85. Originales à partir de 1660 environ.

L'abbé Legros en avait composé, de 1775 à 1777, un *Abrégé* débarrassé de tout ce qui n'intéresse pas directement le Limousin, et « augmenté de la mention d'un grand nombre de faits constatés... et de notes extraites de divers livres et manuscrits ». Cet *Abrégé*, encore manuscrit, appartient au Grand-Séminaire de Limoges (n° 11).

— L'abbé Martial Legros († 1811). Cf. la notice de M. l'abbé A. Lecler en tête du *Nobiliaire limousin*.

Continuation de son *Abrégé des Annales du Limousin*, de 1683 à 1790. Elle commence à l'année où s'arrêtent les *Annales du Limousin*, du P. Bonaventure de Saint-Amable. Cette continuation n'a de valeur propre qu'à partir de 1775 environ.

Ms. orig. inédit, de 443 pages in-4°, à la bibliothèque du Grand-Séminaire de Limoges (n° 12).

— J.-J. Juge Saint-Martin († 1824). Cf. *Bull de la Soc. d'agriculture de Limoges*, 1824.

Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années. — Limoges, 1808; nouv. édit. 1817, in-12.

— Joseph Audouin, ancien maire de Limoges († vers 1849).

Souvenirs d'un octogénaire. Fragments dans la *Revue du Centre* (1837, p. 49 et 129) (1), dans l'*Histoire de Rochechouart* de l'abbé Duléry (1855, p. 280 et 281) (2), et dans la *Biographie limousine* (1857, p. 185) (3).

Ms. inédit aux mains de M. C. Audouin, à Limoges. Cf. le *Bulletin de Limoges*, XXXVI, 338.

(1) Sous ces deux titres : *Les anciens intendants ; La peur à Limoges en 1789.*

(2) Sous ce titre : *Exécution de la comtesse de Rochechouart en 1793.*

(3) Au sujet de *l'enterrement du chanoine Joseph Devoyon en 1790.*

E. — Chroniques et Annales ecclésiastiques de Limoges du XVIe au XIX siècle

— Anonymes

Petites chroniques paroissiales de Limoges, XVIe-XVIIIe siècles.

Nous désignons par là les mentions annalistiques que l'on rencontre fréquemment dans les registres des anciennes paroisses de Limoges. Elles ont été relevées par M. L. Guibert (*Bulletin de Limoges,* XXIX, 87 et ss.) et par MM. A. Thomas et A. Leroux dans leurs inventaires des dits registres.

— Anonymes modernes du monastère de Saint-Martial de Limoges.

(Voy. ci-dessus p. 58.)

— Anonymes modernes du chapitre de Saint-Etienne de Limoges.

(Voy. ci-dessus p. 61.)

— Anonymes

Chroniques de la confrérie du Saint-Sacrement de Limoges (1) comprenant :

A. Une première chronique, de 1560 à 1564, relative à l'introduction du culte réformé à Limoges, aux troubles provoqués par les huguenots, à la vente des joyaux d'église et à divers fléaux des dites années. L'auteur présumé est le prêtre Jean Albin ;

B. Une deuxième chronique, relative à quelques événements de l'année 1576. L'auteur présumé est Pierre Mouret, notaire royal ;

C. Une troisième chronique, relatant la peste de 1631. L'auteur présumé est Pierre d'Alesme, avocat.

Publiées fragmentairement dans le *Limousin historique* (I, 9 et 35), dans les *Annales de Limoges* dites de 1638 (p. 344, en note), dans les *Registres consulaires* (III, 270, en note), — et intégralement dans nos *Nouv. documents historiques...* (p. 318 à 344), d'après le Livre de comptes de la confrérie (GG. 204 des Archives communales de Limoges).

D'une courte mention de la *Chronique* ms. de Pierre de Razès, il semble résulter clairement que la confrérie du Saint-Sacrement ou de la Fête-Dieu tenait registre des évènements importants dès le

(1) Cette confrérie, fondée en 1235, se « célébrait » en l'église Saint-Pierre-du-Queyroix. Elle est aussi appelée confrérie du Sacrifice, du Corps de Jésus, du Corps de Dieu et plus tard de la Fête-Dieu.

XIVe siècle. Razès dit en effet : « *Vide* ce que j'ay tiré d'un cahier de la maison de ville..... de la frairie de la Feste-Dieu..... de l'année 1370. » L'extrait auquel Razès renvoie ne se retrouve plus. Mais au début de la Chronique de 1560-1564 mentionnée ci-dessus, on lit : « Parce qu'il est de coustume ancienne, comme appert par les livres ou pappiers anciens de la dicte frairie, que les bayles mettent par escript et memoire les accidens, mesmement ceulx qui portent perte a la dicte frairie, qu'adviennent en leur année, vous plaira noter qu'en nostre année 1562..... »

— Anonymes.

Annuæ litteræ societatis Jesu : collegium Lemovicense, 1598 à 1614 et 1650 à 1654.

Imprimées au XVIIe siècle dans diverses villes d'Europe ; réimprimées par A. Leroux dans les *Archives hist. du Limousin,* t. VI.

— Anonyme du XVIIe siècle.

Chronique des FF. prêcheurs de Limoges, de 1200 à 1658.

Originale pour les dernières années. Extraits publ. par M. l'abbé A. Lecler dans les *Arch. hist. du Limousin,* II, 121-135.

— Anonyme de 1693.

Memorialia pro conventu Lemovicensi FF. Prædicatorum, de 1219 à 1693.

Originaux pour les dernières années. Publ. par M. l'abbé Douais dans le *Bull. du Limousin,* XL, 283-350.

— Anonymes.

Chronique de la communauté des Ursulines de Limoges, du 23 nov. 1620 au 30 janv. 1689.

Publ. par M. l'abbé A. Lecler, dans les *Arch. hist. du Limousin,* II, 143-170.

Ms. orig. perdu; copie du XVIIIe siècle dans les *Mélanges* mss. de l'abbé Legros, III, 289 à 306.

— Anonyme

Histoire de l'ordre des religieuses filles de Notre-Dame.

Le tome II (Poitiers, J.-B. Braud, 1700) contient des notices pleines de légendes sur la maison de Limoges fondée en 1633 (livre XXVI), sur celle de Saint-Léonard fondée en 1651 (livre XXXVI), et sur celle de Saint-Junien fondée en 1660 (livre XXXVI).

La notice sur Limoges fut commencée vers 1674 (cf. p. 181) et complétée plus tard.

— Anonyme

Chronique de la fondation du séminaire de la Mission et de celui des Ordinands, de 1657 à 1675,

Extraite d'un Répertoire de titres du séminaire de la Mission (G. 5495 *bis* des Archives départ. de la Haute-Vienne) et publ. dans nos *Chartes, chroniques....* p. 316.

— Anonyme [Le sieur Périère ?].

Relation de ce qui s'est passé à l'établissement de l'Hopital de Limoges, de la Mission et du séminaire [*des Ordinands*] *par M. de Savignac, et à la fondation du petit couvent de Sainte-Claire par la R. M. Marie du Calvaire,* de 1659 à 1663.

Publ. par M. l'abbé A. Lecler dans les *Arch. hist. du Limousin,* II, 3-84.

Copie du XVIIe s. à la Bibliothèque du grand séminaire de Limoges, n° 109. Cf. les n°s 111 à 116 du catal. Guibert, qui continuent l'histoire du séminaire jusqu'en 1886.

— Jean-Philippe des Maisons, chanoine de Saint-Martial († ...?).

Journal de ce qui s'est passé de plus remarquable au monastère de Saint-Martial de Limoges, de 16.. à 17.., mentionné par le *Nobiliaire limousin,* III, 140.

Le ms., qui existait encore en 1783, semble aujourd'hui perdu.

— Anonyme du XVIIe s.

Chronique du séminaire des Ordinands de Limoges, 1696.

Publ. par A. Leroux, *Chartes, chroniques...* p. 325.

Ms. coté G. 44 *bis* des Arch. dép. de la Haute-Vienne.

— Fermin et de Vaillac, XIXe s.

Notes sur l'historique du [*grand*] *séminaire de Limoges,* depuis sa fondation jusqu'en 1886.

2 vol. mss. Cf. L. Guibert, *Les manuscrits du séminaire de Limoges,* n° 111. Il y a un résumé de ces *Notes* sous le titre d'*Histoire du grand séminaire de Limoges,* n° 112.

— Anonymes

Petite chronique de la grande confrérie de Saint-Martial de Limoges au XIXe siècle.

Mentions historiques, commençant à la Révolution, insérées par M. Dantreygeas, secrétaire, dans les trois registres de comptes et délibérations subsistants. Non encore publiée.

F. — Chroniques et Annales laïques de la Marche et du Limousin du XVe au XIXe siècle

— Gérald Tarneau (*Geraldus Tarnelli*), notaire († vers 1438).

Chronique de Pierrebuffière, de 1424 à 1427.

Publication de quelques lignes par J. Duroux (*Sénatorerie de Limoges*, 1811, p. 203); publication intégrale dans nos *Chartes, chroniques....* pp. 203-237, d'après le ms. original (ancien 23, puis 9, auj. 6) de la Bibliothèque communale de Limoges.

— Anonyme.

Chronique de Tulle, en dialecte limousin.

Fragments relatifs aux années 1508, 1531 et 1532, publ. par Baluze à la suite de sa *Dissertatio de sanctis Claro, Laudo....* (1656, réimprimée en 1881 dans le *Bulletin de Tulle*, p. 326 et ss.)

— Anonyme de Saint-Léonard qui s'intitule lui-même « Un homme curieux ».

Chronique de ce qui s'est passé en Limousin, Marche et pays circonvoisins, de 1548 à 1604, commencée vers 1590.

Publ. par extraits dans nos *Chartes, chroniques....*, p. 262.

Ms. orig. perdu; copie du XVIIe siècle dans la collection de dom Fonteneau (t. XXXI).

— Les *Mémoires* de Jeanne d'Albret, vicomtesse de Limoges (édit. de Ruble, 1893), ne contiennent pas un seul mot sur le Limousin.

Ceux de Henri, vicomte de Turenne, † 1614 (édit. Buchon), ne renferment que quelques passages relatifs aux guerres civiles et aux religionnaires de la vicomté.

— Pierre et Pardoux de Jarrige, bourgeois de Saint-Yrieix († 1574 et 1637 ?).

Journal historique de la dite ville, de 1560 à 1591.

Extraits publiés par A. Leymarie (*Limousin hist.*, I, 8, 12, 13 et ss.) et par A. Bosvieux (*Bull. de Limoges*, IV, 39 et ss.) (1). Publication intégrale par M. Bonhomme de Montégut (*Bull. de la Soc. arch. de la Charente*, 1867, p. 167-279).

Ms. orig. en la possession de M. de Labrouhe de la Borderie.

— Antoine de Jarrige, chanoine de Saint-Yrieix († 1656 ?).

Journal historique de la dite ville, de 1600 à 1633, d'un caractère plus personnel et plus ecclésiastique que le précédent. Publ. dans nos *Chartes, chroniques....*, p. 309.

Ms. orig. en la possession de M. Morange.

— Pierre Robert, lieutenant général au siège du Dorat († 1658).

Chronique protestante de la Basse-Marche, de 1536 à 1658, publ. dans nos *Chartes, chroniques...*, p. 276.

(1) C'est à tort que M. Bosvieux fait commencer ce journal en 1558 et que M. Leymarie place en 1551 un fait important qui appartient à l'année 1561,

Ms. orig. perdu; copie du XVIIe siècle dans la collection de dom Fonteneau (t. XXXI).

— Pierre Robert.

Chroniques de ce qui s'est passé en Limousin, Marche et pays circonvoisins, rédigées à partir de 1650.

1° Première chronique, de 1605 à 1638, continuant directement celle de l'Anonyme de Saint-Léonard ;

2° Nouvelle chronique, de 1598 à 1645, parallèle à la précédente qu'elle semble destinée uniquement à compléter ;

3° Dernière chronique, de 1646 à 1657, continuant la précédente.

Publiées par extraits dans nos *Chartes, chroniques...*, p. 279, 291 et 300. Ms. orig. perdu; copie du XVIIe siècle dans la collection de dom Fonteneau (t. XXXI).

— Alexis-Isaac Chorllon, président au Présidial de Guéret († 1700).

Mémoires personnels allant de 1635 à 1685, commencés en 1675. Véritable chronique de la région.

Ms. orig. en la possession de M. Lassare, à Guéret; copie moderne aux Archives départementales de la Creuse, publ. par M. F. Autorde (Guéret, 1886). — Quelques extraits de ces Mémoires avaient déjà paru dans LA MARCHE, *revue mensuelle, historique et littéraire* (1861, p. 82, 95, 145).

— Pierre Vaslet, avocat en Parlement († 1734).

Annales de Brigueil. C'est une description de la ville avec mention de plusieurs événements locaux des XVIIe et XVIIIe siècles.

L'éditeur nous dit que « l'humidité et les vers se disputent le manuscrit depuis bientôt un siècle et demi ». Cette indication donne à croire que l'auteur a écrit ces *Annales* dans le premier quart du XVIIIe siècle, ce que confirme d'ailleurs l'examen du contenu. La date de 1779 à la page 7 doit être corrigée en 1679.

Publiées par le Dr Henri de Lagarde (Confolens-sur-Vienne, 1846). Réimprimées en 1892 par M. l'abbé A. Lecler dans les *Arch. histor. du Limousin*, t. IV, p. 46.

— François Bayle († ...?...).

Abrégé historique de ce qui s'est passé à Uzerche et aux environs pendant la Révolution.

Ms. inédit, cité par M. J. Brunet dans sa notice sur *les Chartreux en Limousin* (p. 46). Cf. M. de Seilhac, *Scènes et portraits de la Révolution en Bas-Limousin*, p. 96-97.

— Raymond Chirac, imprimeur, adjoint au maire de Tulle († ...?...).

Notes sur quelques-uns des évènements dont il avait été spectateur à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe.

Publ. par l'abbé Niel dans l'*Annuaire du départ. de la Corrèze*, 1884.

— De Verneilh-Puiraseau, ancien préfet de la Corrèze († 1845).

Mes souvenirs de soixante-quinze ans. (Limoges, 1836, in-8°).

Sur les 434 pages du tome I (1), il y en a environ 200 qui concernent directement le Limousin.

— Mad. Lafarge (née Marie Capelle).

Mémoires, écrits par elle-même (en 1841).

On y trouve beaucoup de détails sur la société et les mœurs du Bas-Limousin.

— François Marvaud, ancien professeur d'histoire aux collèges de La Rochefoucauld, Saint-Junien, Cognac, Périgueux, Brive, Angoulême († 1879).

Souvenirs personnels, inédits.

Voy. le *Bull. de la Soc. archéologique du Limousin*, XXXVI, p. 283.

G. — Chroniques et Annales ecclésiastiques de la Marche et du Limousin du XVIIe au XIXe siècle

— Anonyme.

Recueil des choses qui se sont passées à l'établissement du monastère des religieuses de Sainte-Claire de Tulle, 1601.

Publ. au XVIIe siècle, sans lieu ni date et sans nom d'imprimeur, in-8° de 144 pages (2). (Cité par M. Poulbrière, *Hist. du dioc. de Tulle*, p. 271.)

(1) L'impression du second volume, annoncée dans un journal du temps, a été en effet commencée, mais non terminée. Les feuilles tirées ont été à dessein détruites.

(2) Dans ces 144 pages sont comprises : 1° Une copie des statuts et règlements du monastère des dites religieuses, abrégés et mis en ordre par le R. P. Sylvestre Grandis, ministre provincial de la province du très saint sacrement ; — 2° Une vie de feue Mad. Françoise de Neufville, fondatrice du dit monastère.

— Anonyme.

Estat de ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'abbaye du Moutier-d'Ahun de 1611 à 1631.

Extraits par M. Autorde dans l'*Invent. des arch. dép. de la Creuse*, H, 28.

— Dame Colombe du Saint-Esprit, première supérieure des Ursulines de Tulle († 1659).

Chronique de la dite communauté, de 1618 à 1633; continuée sous forme de *Mémorial* jusqu'en 1789.

Extraits relatifs aux premières années, publ. dans le *Bulletin de Tulle*, 1879, p. 141. Publication intégrale par M. l'abbé A. Lecler dans les *Arch. hist. du Limousin*, II, 297-330.

— Anonyme des Ursulines d'Eymoutiers.

Chronique de la dite communauté, de 1629 à 1668.

Publ. par M. l'abbé A. Lecler dans les *Arch. hist. du Limousin*, p. 205-284.

Ms. orig. à la bibliothèque du Grand-Séminaire de Limoges (n° 121), provenant de M. Henri Cramouzaud, ancien maire d'Eymoutiers, qui le tenait de sa tante, Françoise Cramouzaud, supérieure de la dite communauté à l'époque de la Révolution.

— Anonyme [Fr. Laurent Dumas, † 1678 (1)].

Chronique de l'abbaye de Solignac, rédigée en 1661, avec additions postérieures pour les années 1654-1673.

Cette chronique a une valeur originale pour tout le second tiers du XVIIe siècle. Ce qui précède est une histoire, c'est-à-dire une compilation de vies de saints et d'anciennes chroniques limousines, en vue du *Monasticon benedictinum*. On lit en tête du ms. la mention suivante :

« Copie du présent manuscrit a esté tirée, reveue et augmentée, laquelle le révérend père prieur a presté (*sic*) à Monsr. Colin, chanoine de Saint-Junien, ce premier mai 1658, lequel travailhe aux chroniques du Lymousin et a promis de la rendre dans deux moys. FR. LAURENT DUMAS. — Il l'a rendue après l'avoir gardée un an tout entier, par les mains de Monsr. le curé du Vigen. — Despuis, assavoir l'année mil six cent soixante-cinqt, je l'ay envoyé (*sic*) au très révérend père supérieur général dom Bernard Audebert, et ce, par les mains du R. P. dom Claude Boytard, visiteur en la province de Gascogne, duquel je n'ay entendu aucune nouvelle. *Ad majorem Dei gloriam.* »

(1) Cf. le *Bull. de Limoges*, XL, p. 660.

Ms. orig., allant jusqu'à 1673, aux mains de M. l'abbé A. Lecler, à Limoges (89 ff., 20e sur 15e) (1); — autre ms. contemporain allant jusque vers 1663, à la Bibl. nat., fonds franç. 19857 (2); copie moderne aux Archives dép. de la Haute-Vienne, fonds de Solignac, H. 9180; — ms. abrégé s'arrêtant à 1663, à la Bibl. nat., fonds lat. 12697, f° 137 et ss.

— [Le sieur Lagarde].

Relation des prisons de Brive, publiée sous ce titre : « Maison de réclusion de Brive ou appercu des vexations exercées envers les détenus dans le ci-devant couvent de Sainte-Ursule de cette commune » de Brive.

Citée et reproduite en partie seulement par M. V. de Seilhac, (*Scènes et portraits de la Révol. en Bas-Limousin,* p. 3 et 484).

— Grégoire de la Biche de Reignefort († 1831).

Relation très détaillée de ce qu'ont souffert pour la religion les prêtres... français [et limousins] détenus en 1794 et 1795... dans la rade de l'isle d'Aix.

Paris, 1796, in-12; 2e édit , 1801; 3e édit., 1818; réimprimée par M. l'abbé A. Lecler, dans *Martyrs et confesseurs de la foi...,* 1892, I, 391 et ss. Cf. M. Fray-Fournier, *Bibliogr. de l'hist. de la Révolution,* n° 279 et M. Gazier, *Etudes sur l'hist. relig. de la Révolution franç.,* p. 237, note.

— Jean-Joseph Brival, évêque constitutionnel de la Corrèze.

Réponse au questionnaire de l'évêque Grégoire sur la situation religieuse du département de la Corrèze en 1795.

Publ. par R. Fage dans *Le diocèse de la Corrèze pendant la Révolution,* 1791-1801 (Tulle, 1890).

— *Chroniques paroissiales* (3) :

1° De Felletin. Extraits historiques, de 1667 à 1676. Dans Pataux, *Felletin,* 214-218;

(1) Le possesseur en a commencé la publication dans le *Bull. de Limoges,* t. XLIII.

(2) Il contient deux additions relatives aux années 1670 et 1734, précédées de cette indication : « Despuis ceste année [1661], il s'est passé des choses de conséquence et en grand nombre, lesquelles sont fidellement rapportées ailheurs, dans un autre livre, et au long. » La signature Fr. Estienne Roulleau, qu'on rencontre à la suite d'une mention de 1661, semble être celle du copiste et continuateur.

(3) Cf. pour plus de détails, notre *Incent. des Arch. comm. de la Haute-Vienne,* introd., p. xxxv.

2° D'Eymoutiers. Chronique locale de 1619 à 1658, par Masmorel, curé de Notre-Dame (dans A. Leroux, *Invent. des arch. comm. d'Eymoutiers,* GG. 1, 3 et 4) — et par messire de Saint-Georges, curé de Saint-Pierre-Château, 1741-1744 (*Ibid.,* GG. 113);

3° De Cressac, près des Ternes. Notes du sieur Deval, prieur-curé, relatives à l'extinction du prieuré des Ternes, 1777. Inédites ;

4° De Saint-Sylvestre près Grandmont. Notes du sieur Boissou, curé, relatives au transfert des reliques, 1791. Dans L. Guibert, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont,* p. 621 ;

5° De Magnac-Laval. Relation par l'abbé Beaugay, curé de la paroisse, du procès intenté aux habitants de Magnac par M. et Mad. de Fénelon, 1698-1707 (Dans A. Leroux, *Arch. hist. du Limousin,* III, 335-348). — Relation de la mort d'un possédé et notes diverses, 1692-1707 (Dans A. Leroux, *ibid.,* VI, 145-158) ;

6° De Thouron. Notes des sieurs Jean Deschamps et Etienne Laurier, prêtres, 1750-1792. Dans A. Lecler, *Arch. hist. du Limousin,* II, 459-473 ;

7° De Blond. Notes relatives aux guerres de religion, 1569 et ss. Inédites. Cf. *Bulletin de Limoges,* XL, 673 ;

8° D'Objat. 1664-1712, par Jean Alègre, curé. Publ. dans le *Bull. de Tulle* par M. Barbier de Montault, 1893, p. 407-418. (Cette chronique n'est à vrai dire qu'un état du mobilier, entremêlé de quelques détails historiques);

9° De Bujaleuf, XVIIe s., recueillies par M. J. Dubois, non encore publiées.

9. — RÉCITS

DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

Ces relations, disséminées dans tant de recueils différents, mériteraient d'être réunies en un même volume, où elles seraient plus aisément consultées. — Les factums et autres mémoires juridiques des deux derniers siècles pourraient également prendre place dans cette section s'il était possible d'en dresser le relevé.

— Anonyme.

Relation de la venue d'Urbain II à Limoges, 1095.

Publiée par Besly, *Hist. des comtes de Poitou,* 1647, p. 409, *ex tabulario Lemovicensi.* Cette relation diffère sur quelques points de celle qui se trouve dans la chronique de Geoffroy de Vigeois.

— Anonyme.

Relation de la mort d'Arnaud de Clermont, évêque de Tulle, et des événements qui suivirent, 1337-42.

Publiée par Baluze, *Hist. Tutel.,* 705, *ex veteri codice.*

— Anonyme.

Relation de l'institution de la sainte Lunade de Tulle, en 1340.

Publ. par le P. Béril, Tulle, 1680; 2e édit., 1859, par M. M. Deloche dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions,* XXXII, 2e partie.

Jean Renis, curé de Saint-Salvadour, † 1687, a composé sur la Lunade un petit ouvrage dont nous ignorons le véritable caractère. (Voy. Vitrac, *Annales de la Haute-Vienne,* 11 juin 1813.)

— Anonyme.

Narratio de Tutela capta et instituta confratria sancti Leodegarii, 1346-48 (en dialecte limousin).

Publ. par Baluze, *Hist. Tutel.,* 717, *ex veteri cod. Tutelensi ms.*

— P. Bermondet et S. Boutineau, notaires à Limoges.

Notes sur les courses des Anglais en Limousin, 1361-1373 (en latin).

Orig. perdu; copie dans les manuscrits de Legros, publ. par M. L. Guibert, *Archives hist. du Limousin,* III, p. 312-315.

— Anonyme de Limoges.

Procès-verbal de la reddition de la cité de Limoges, 1370.

Dans *Bulletin de Limoges,* III, 153. Cf. XVIII, 116, et l'*Almanach limousin* pour 1869, partie histor., p. 9. — Voy. aussi le second complément à l'*Invent. des Arch. comm. de Limoges,* AA. 13.

— Anonyme de Limoges.

Relation de la trahison de Gautier Pradeau, 1426.

Cette relation est auj. perdue, mais la substance sinon le contenu tout entier semble se retrouver dans le récit de cet événement, tel que nous le donne Jean de Lavaud dans la seconde partie de son *Recueil des Antiquités de Limoges,* ms.

— Anonyme de Brive.

La venguda del rey Lois [XI] quant passet per sta viala en juin 1463 (1).

Publ. par Marvaud, *Hist. du Bas-Limousin* (1842, II, appendice E), et plus complètement par M. Lalande dans le *Bulletin de Limoges,* XIX, 21.

Ms. orig. perdu ; copie ancienne aux Archives communales de Brive (FF. 12). Cf. *Bulletin hist. de Brive,* 1879, p. 679.

*
* *

— Anonyme de Limoges.

Relation de la cérémonie des funérailles de Jean de Langeac, évêque de Limoges, 1541.

Orig. perdu ; copie dans les *Mélanges mss.* de Legros, II, 487, publiée dans la *Feuille hebdom. de Limoges,* 22 fév. 1786.

— Anonyme.

Procès-verbal de l'interrogatoire de Guillaume du Dognon, vicaire de la Jonchère, accusé de luthéranisme, 1555.

Dans Crespin, *Martyrologe,* à la date.

— Anonyme.

Relation des scènes comiques qui se passèrent au Dorat et à Bellac en 1580.

Publ. dans l'*Hist. du Dorat* par M. Aubugeois de la Ville du Bost, 1880, p. 235.

— Jean Baluze, consul de Tulle.

Récit de la prise de Tulle en 1585.

(1) Cf. ci-dessus, p. 58, parmi les chroniques de Saint-Martial la relation de deux passages de Charles VII à Limoges, 1439 et 1442.

Publ. par MM. Clément Simon, *Tulle et le Bas-Limousin...*, p. 163, et René Fage, *La prise de Tulle*, p. 115.

— Terrade, notaire à Freysselines.
Récit de la prise de Tulle en 1585.
Publ. par M. René Fage, *ibid.*, p. 121.

— De Brivazac, visénéchal de Tulle.
Récit de la prise de Tulle en 1585.
Publ. par M. Clément Simon, *ibid.*, p. 168.

— Anonyme marchois [peut-être le notaire Evrard, d'Ahun].
Brief discours sur la deffaicte des Huguenots advenue le 10 juin 1588 au pais et comté de la Haute-Marche [à la Chapelle-Taillefer]. Paris, Plumion, 1588; 2e édit. par A. Bosvieux, Guéret, 1855.
Deux autres récits de cette défaite parurent aussi à la même date, sous un titre un peu différent, chez P. Menier J. Le Blanc. (Voy. A. Bosvieux, *Essai bibliographique...*, p. 36) (1).

— Anonyme.
La prinse et réduction en l'obéissance du roy des places et forteresses des Egaux et Charrières en Limosin et de la ville de Chasteau-d'Angle en Poictou, occupez par les Huguenots, par M. le vicomte de la Guierche, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en ses païs de la haute et basse Marche. Paris, 1588 (2).
Rare. Il y en a un exemplaire à la Bibliothèque de l'histoire du protestantisme, R. 9063.

— Anonyme.
Discours de ce qui s'est passé au siège de Bellac et lèvement d'iceluy, faisant mention pareillement de la deffaite des ennemis à Montmorillon, prise d'icelle ville et autres places du Poitou.
Tours, 1591, 21 pp.

— Genébrias, consul de Bellac.
Lettre d'un consul de la ville de Bellac à M. de Turquant, inten-

(1) Il n'est point inutile de signaler ici la pièce suivante, d'un anonyme du temps : « *Le siège de Sarlat* [*en Périgord*] *en 1587 par l'armée huguenote, conduite par le vicomte de Turenne*, jouxte la copie imprimée à Bordeaux par Simon Millanges en 1588. A Bordeaux, de l'imprimerie de Mathieu Chapuis, 1688 », in-12. Réimprimé dans les *Pièces fugitives* du marquis d'Aubais, II, en 1759, et une quatrième fois en 1832.

(2) A cette période des guerres civiles appartient l'*Avis à l'irrésolu de Limoges*, publ. à Paris, chez Robert le Fizelier rue Saint-Jacques, à la Bible d'or, 1589, 76 pp., in-12.

dant de la justice au pays de Lymosin, contenant le discours du siège dudit Bellac, déroute de la cavalerie du vicomte de la Guierche, prise de son canon en la ville de Montmorillon et reprise de plusieurs villes et chasteaux par M. le prince de Conty.

Tours, 1591, 45 pp. — Réimprimé en partie par l'abbé Roy-Pierrefitte dans le *Bull. de Limoges,* II, 242, et dans son *Hist. de Bellac* (1851, 202-206).

— Chastenier.

Histoire du siège de Chénerailles, 1592.

Plaquette imprimée. C'est très vraisemblablement une relation contemporaine.

— Anonyme.

Récit véritable de ce qui s'est passé en Limosin et aux environs et particulièrement à la prise du fort d'Uzarche entre M. le duc d'Epernon et M. le comte de Schomberg, 1619.

Paris, 1619, 13 pp.

— Anonyme.

Le Limosin.

Brochure in-8° de 15 pp. s. l. ni d., signée à la fin I. M. S. D. C.

C'est un pamphlet relatif aux troubles entretenus par Marie de Médicis. La seconde moitié en est consacrée aux événements de 1619 en Limousin, au siège et à la prise d'Uzerche. Récit très animé et très piquant (1). On en connaît un exemplaire avec la date de 1622, qui est probablement une réimpression.

— Comte de Schomberg.

Lettre au roi sur la prise d'Uzerche, 13 avril 1619.

Paris, F. Morel, in-8°, 7 pp.

— [Marie de Médicis].

La quatrième lettre de la royne mère envoyée [d'Angoulême] au roi sur la prise de l'Uzarche (*sic*), le 11 avril 1619.

Paris, 1619, in-8°, 8 pp.

— Anonyme.

Récit véritable de ce qui s'est passé en Limousin et aux environs et particulièrement à la prise du fort de l'Uzarche entre M. le duc d'Epernon et M. le comte de Schomberg.

Paris, Nicolas Alexandre, 1619, in-8°, 12 pp.

(1) Nous devons ces détails à l'obligeance de M. Clément-Simon, qui possède ce pamphlet et la plupart des suivants dans sa bibliothèque.

— Anonyme.

Histoire véritable de tout ce qui s'est passé en Limosin et pays circonvoisins, fidellement rapportée par tesmoins qui ont veu et esté sur les lieux, où le lecteur verra choses rares et particulières des affaires de ce temps.

Paris, Nicolas Alexandre, 1619, in-8°, 20 pp. (Récit plus complet que le précédent.)

*
* *

— Anonyme.

Relation d'un « signe merveilleux apparu en forme de procession, arrivé près la ville de Bellac en Limousin » (*sic*).

Impr. à Paris en 1621, réimprimée dans Migne, *Dict. des sciences occultes*, II, 845 et dans Roy-Pierrefitte, *Hist. de Bellac*, p. 230.

— Anonyme.

Solennité de la consécration de saint Ignace de Loyola... faicte à Limoges au Collège de la Compagnie de Jésus despuis le 7 d'aoust jusqu'au 15 du mesme [1622], 44 pp.

— D. Pierre Cavalier, prêtre du diocèse de Tulle.

Les dévotions et allégresses spirituelles faites à Tulle dans le Collège de la Compagnie de Jésus ou la célébration de la canonisation des bienheureux Pères S. Ignace et S. François-Xavier.

Tulle, 1622, in-8°.

— Léonard Bertrand, curé de Magnac-Bourg (?).

La conversion de M. Poylevé, premier arboutant de la R. P. R. de Limoges, 1630, sous forme de lettre au vicomte de Rochechouart et Limoges.

Paris, 1630; 2e édit. Lyon, 1875.

— Anonyme.

Récit véritable des choses estranges et prodigieuses arrivées en l'execution de trois sorciers et magiciens deffaits en la ville de Lymoges le 24e d'avril 1630. Limoges et Bordeaux, 1630, réimpr. à Lyon, 1875.— Cf., les *Annales. de Limoges* dites de 1638, p. 399, et Pierre Robert, *Nouv. chronique* (p. 203 de nos *Chartes, chroniques et mémoriaux*). P. Robert a certainement connu le présent récit qu'il reproduit littéralement en quelques points (1).

(1) Florimond de Rémond, † 1602, parle d'une sorcière de Soliguac (*De la naissance des hérésies*).

— Pierre Robert († 1658).

Relation des faits qui se produisirent à Bellac à l'occasion d'une visite de Pierre Robert, lieutenant du roi, 1630.

Publ. dans l'*Hist. de Bellac* M. par l'abbé Granet, 1890, p. 330 et ss.

— Anonyme.

Narré de ce qui s'est passé touchant l'affaire de M. Boutin, ministre de Turenne, vers 1647.

Publ. par A. Leroux dans *Arch. hist. du Limousin,* III, 139.

— Pierre Lenet († 1671).

Relation des événements qui se passèrent au château de Turenne en 1650, dans Pierre Lenet, *Mémoires,* 1729, t, II, 2e partie. Reproduite en substance par M. de Verneilh-Puyraseau dans ses *Mémoires hist. sur la France,* 1830, p. 14 et ss.

— Anonyme.

Gazette de France, fondée en 1631.

Divers extraits de 1650 et 1651, relatifs aux événements de la Fronde en Limousin, ont été publ. par M. Vayssière dans *Bull. de Brive,* 1885, p. 399 et ss. Cf. *ibid.,* 1892, p. 301-308 et *Arch. hist. de la Gironde,* III, 352.

— Pierre Leau, S. J. de Tulle.

Relation de la conversion de M. de Meillars. Tulle, 1651. Voy. une deuxième version de cet événement dans la *Nouv. chronique* de Pierre Robert (p. 304 de nos *Chartes et chroniques*); une troisième dans la *Gazette de France* de 1651 (n° 124); une quatrième dans les *Annuæ litteræ societatis Jesu* (1651) (1); une cinquième, empruntée probablement à Pierre Leau, dans le *Nobiliaire limousin,* III, 228; une sixième dane l'*Hist. de l'ordre des religieuses filles de Notre-Dame* (t. II, Poitiers, J.-B. Braud, 1700, p. 188).

— Anonyme.

Procès-verbal des ostensions d'Arnac en 1659.

Dans le *Limousin hist.,* I, 570.

— Anonyme.

Récit de ce qui s'est passé à Limoges durant la célébration de la canonisation de saint François Borgia..., troisième général de la Compagnie de Jésus, au mois de juillet 1672. Impr.

— Anonyme.

Le triomphe du Très-Saint Sacrement ou [relation de] la proces-

(1) Voy. ci-dessus, p. 73.

sion célèbre qu'on fit à Limoges le jour qui finissait l'octave de la Feste-Dieu, le 20 juin 1686. — Limoges, 1686; 2e édit. 1876.

— Anonyme.

Relation abrégée de la prise de possession de M. de Canisy, évêque de Limoges, 1696.

Publ. par M. l'abbé Granet dans le *Bull. de Lim.*, XL, 383.

*
* *

— Eustache Lenoble-Ténelière († 1711).

Relation de la réception d'un prince prétendu grec à Ussel vers 1708.

Publ. dans *Revue rétrospective*, 2e série, VII, 150.

— Anonymes.

Mercure de France, fondé en 1714.

Extraits de 1717-33, relatifs au Limousin, reproduits par M. l'abbé Poulbrière dans *Bull. de Limoges*, XXXVII, 423-425.

— Anonyme.

Relation (sous forme de lettre) des fêtes célébrées à Tulle en 1738 pour la canonisation de saint François Régis.

Publ. dans les *Vies des saints du diocèse de Tulle*, 1887, p. 109.

— Abbé de la Motte, curé de Boussac.

Relation du transfert à Boussac d'une relique de saint Domnolet, vers 1750.

Publ. fragmentairement par M. Louis Duval dans ses *Esquisses marchoises*, p. 305-316.

— Abbé de Puy-Ferrat, grand vicaire de l'évêque de Limoges.

Notes relatives à la destruction de Grandmont, aux entours de 1770, rédigées sous l'inspiration de Mgr d'Argentré à Munster aux environs de 1800. Perdues.

Voy. L. Guibert, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, p. 270.

— Anonyme.

Relation de ce qui a été fait au collège de Tulle pour célébrer la naissance de Monseigneur le Dauphin, 1781.

Réimprimé par M. Clément-Simon dans son *Hist. du collège de Tulle*, p. 150.

— Anonyme.

Relation des fêtes célébrées à Brive à l'occasion de la naissance du Dauphin, 1781.

Réimprimée par M. R. Fage dans *Bull. de Brive*, 1888, p. 372.

— Abbé J.-B. Vitrac.

Relation des fêtes célébrées à Limoges à l'occasion de la naissance du Dauphin, 1781, sous forme de lettre aux rédacteurs du *Journal de Paris*, suppl. du 18 déc. 1781.

Reproduite dans le *Bull. de Limoges*, VII, 93 et ss. Cf. le second complément à l'*Invent. des arch. commun. de Limoges*, AA. 14; et l'*Invent. des arch. dép.*, C. 549.

— Jacques Duroux.

Historique de la clôture du chef de saint Martial en 1785.

Dans le *Limousin hist.*, I, 452.

— Anonymes.

La Gazette des Gazettes.

Extraits de 1785, relatifs au Limousin, reproduits par M. l'abbé Poulbrière dans *Bull. de Limoges*, XXXVII, 424.

— Anonymes.

Les Nouvelles ecclésiastiques, de 1728 à 1803.

Cette feuille janséniste contient un grand nombre de faits, d'ordre ecclésiastique, concernant les diocèses de Limoges et de Tulle. Un seul, relatif à l'année 1789, a été reproduit dans le *Bull. de Limoges*, XL, 374-379.

— L'abbé de Mondésir.

Histoire (1) des brigandages commis dans le Limousin, le Périgord..... à la fin de l'année 1789 et au commencement de 1790.

Montauban, 1790, in-8°.

Cf. sur cet événement l'*Invent. des arch. communales d'Aubusson*, AA 3, EE 2, et de *Bellac*, FF 2; Bayle, *Abrégé hist. des faits qui se sont passés à Uzerche pendant la Révolution* (ms.)(2); de Verneilh-Puyraseau, *Mes souvenirs*, p. 106; diverses notes du temps recueillies par l'abbé Duléry, *Hist. de Rochechouart*, p. 260 et ss.; Pierre de Witt, *La peur en 1789* (Caen, 1887); général baron de Marbot, *Mémoires*, tome I.

*
* *

— Abbé Legros.

Relation de la fête du 14 juillet 1790 à Limoges.

Publ. par A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin*, I, p. 316.

(1) Ce n'est à vrai dire qu'une relation très développée.

(2) Voy. ci-dessus, p. 76.

— Anonyme.
Relation de la translation de la châsse de saint Martial, le 17 déc. 1790.
Voy. M. Fray-Fournier, *Bibliographie...*, n° 271.

— Anonyme.
Comptes-rendus des fêtes de la Raison à Limoges et Magnac-la-Montagne, an II.
Voy. M. Fray-Fournier, *Bibliographie...*, n°s 218 et 219.

— Anonyme.
Procès-verbal de la cérémonie civique qui a eu lieu [à Limoges] le 20 prairial an III... relative à la distribution des secours aux indigens des campagnes. — Limoges, 1795, 16 pp.

— Anonyme.
Procès-verbal de la fête du 14 juillet célébrée à Tulle le 25 messidor an IX.
Dans V. de Seilhac, *Hist. de la Corrèze,* append., p. 11-16.

— Anonyme.
Procès-verbal de l'ouverture du Lycée de Limoges, 8 oct. 1804. Brochure.

— Anonyme.
Procès-verbal de l'installation de l'Académie universitaire de Limoges, 26 juillet 1810. Brochure.

— Anonyme.
Procès-verbal de l'installation solennelle de la Cour impériale de Limoges, faite par M. le sénateur comte Depère, commissaire délégué de Sa Majesté impériale et royale, le 1er juillet 1811. (Limoges, Bargeas, 1811).

— [Massinguiral, vicaire général]
Relation du passage de Pie VII à Limoges en 1814. Plaquette.

— De Saint-Priest de Saint-Mur.
Procès-verbal de la fête célébrée à Tulle en 1816 à l'occasion du mariage du duc de Berry.
Dans V. de Seilhac, *Hist. de la Corrèze,* append., p. 98-111.

— Anonyme.
Relation du banquet offert à M. de Martignac par les autorités constituées et les principaux citoyens de la ville de Brive, 1821.
Dans V. de Seilhac, *Hist. de la Corrèze,* append., p. 112-119,

— Anonyme.
Procès-verbal de la cérémonie qui a eu lieu pour la pose et la bénédiction de la première pierre des constructions nouvelles du séminaire diocésain de Limoges, mars 1821. Plaquette.

— F. Favart.
Relation du procès Bedoch, ancien député, contre Mialet, avoué, 1831.
Dans V. de Seilhac, *Hist. de la Corrèze,* append., p. 81-97.

— Pierre Laforest († 1881).
Relation de l'incendie de Limoges des 15 et 16 août 1864. — Limoges, 1864, in-8°.

— Anonyme.
Programme de la procession générale du dimanche de Quasimodo 4 avril 1869, à l'occasion de l'ouverture de l'ostension septennale des saintes reliques.
Limoges, Barbou, 1869, 22 pp.

— Anonyme.
Cérémonial de l'entrée solennelle de S. G. illustrissime et révérendissime Mgr Alfred Duquesnay, évêque de Limoges, dans sa ville épiscopale, mars 1872. Impr.

— Anonyme.
Programme des fêtes de l'ouverture de l'ostension septennale du précieux chef de l'apôtre saint Martial... en 1876.
Limoges, Barbou, 1876, 40 pp.

10. — REGISTRES DOMESTIQUES

Les documents de ce genre se trouvent pour la plupart réunis dans les deux recueils de M. L. Guibert que nous citons ci-après. Mais il en existe quelques autres qui ont été ou qui seront prochainement publiés dans les Bulletins des Sociétés historiques de nos trois départements limousins. Nous signalerons également, à leur rang chronologique, ceux qui sont encore inédits, pour autant qu'ils nous sont connus.

— Louis Guibert.

Livres de raison, registres de famille et journaux individuels, limousins et marchois (avec le concours de MM. A. Leroux, P. et J. de Cessac et abbé A. Lecler), 1888. Tirés à part du *Bull. de Brive*, 1885 et ss.

Contient vingt documents de cette nature, allant de 1431 à 1804.

— Louis Guibert.

Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchois (avec le concours de MM. A. Leroux, J.-B. Champeval, abbé A. Lecler et Léonard Moufle), t. I, 1895. Tirés à part du *Bull. de Brive*, 1889 et ss.

Contient seize documents de cette nature, allant de 1384 à 1632.

— Papier domestique de Pierre Benoist, bourgeois de Limoges (1308).

Perdu. Mentionné dans celui d'Etienne Benoist, ci-dessous.

— Registre de famille de Jean Benoist, bourgeois de Limoges vers 1330.

Perdu. Mentionné dans celui d'Etienne Benoist, ci-dessous.

— Livres de raison d'un homme d'affaires limousin, de 1356 à 1359 et de 1366 à 1376 (en 2 vol.).

Analysé en partie par M. Clément-Simon dans le *Bulletin de Brive*, 1894, XVI, p. 147 et ss.

— Livre de raison et de reconnaissances féodales des sieurs Régis, marchands de Brive, de 1380 à 1460.
Inédit. En la possession de M. J.-B. Champeval, avocat à Figeac.

— Livre de raison et registre de famille de Pierre Esperon, juge épiscopal de Saint-Junien, de 1384 à 1417 et 1443.
Publ. dans *Nouv. recueil de registres domestiques limousins et marchois.*

— Registre de famille de Gérald Tarneau, notaire de Pierrebuffière (pêle-mêle avec la chronique de cette ville, voy. ci-dessus p. 74), de 1423 à 1438.
Publ. par A. Leroux dans les *Chartes, chroniques....*, p. 203.

— Livre de raison d'Etienne et Guillaume Benoist, bourgeois de Limoges. Commencé en 1426, il s'arrête en 1454, mais relate divers évènements à partir de 1308, d'après d'anciens livres de raison de la même famille, aujourd'hui perdus. En dialecte limousin.
Publ. par M. Louis Guibert dans le *Bull. de Limoges,* 1881, t. XXIX.

— Livre de raison des sieurs Gérald, Jean I, Jean II et Louis Massiot, négociants de Saint-Léonard, de 1431 à 1490-1496.
Publ. dans *Livres de raison limousins et marchois.*

— Livre de raison de Bernard de Lur, seigneur de Fressinet, 1441 et ss. En dialecte limousin.
Inédit. En la possession de M. Ant. Thomas, à Paris.

— Registre domestique de Guillaume et Hugues de Quinhart, bourgeois de Brive, de 1455 à 1509.
Publ. dans *Nouv. recueil.*

— Mémorial de Pierre et Jean Roquet, frères, bourgeois de Beaulieu, de 1478 à 1525.
Publ. dans *Nouv. recueil.*

— Registre de famille de Psalmet Péconnet, notaire de Limoges, de 1487 à 1502.
Publ. dans *Livres de raison.*

— Registre de famille des vicomtes de Turenne : extraits de 1497, 1526, 1528 et 1532.
Publ. par Justel dans l'*Hist. généal. de la maison d'Auvergne,* preuves, p. 235 et 255.

— Livre de raison et registre de famille des sieurs Pierre et Antoine de Sainte-Feyre, 1497-1533.... 1570-1577.
Publ. dans *Nouv. recueil.*

*
* *

— Registre de famille et chronique locale des Malliard, bourgeois de Brive, de 1507 à 1662.
Publ. par M. F. de Malliard dans *Bulletin de Brive*, II, III, IV et V.

— Registre domestique et papier baptistaire de la famille de Gay de Nexon, de 1514 à 1522 et de 1620 à nos jours.
Publ. dans *Nouv. recueil.*

— Livre de raison de Léonard Romanet, chanoine d'Eymoutiers, et de Joseph Romanet, son frère ou neveu, de 1518 à 1581.
Publ. dans *Nouv. recueil.*

— Registre de famille des Du Noyer et des Labrunie de Martel, de 1522 à 1728.
Publ. dans *Nouv. recueil.*

— Livre de raison et registre de famille de Pierre, autre Pierre et Michel Terrade, notaires à Chaumeil, de 1548 à 1685.
Publ. dans *Nouv. recueil.*

— Registre de famille des Maurat, bourgeois du Dorat, de 1556 à 1798.
Publ. fragmentairement par A. Leroux dans *Bulletin de Limoges*, XXIX, 134-135, et intégralement par M. Louis Guibert dans *Livres de raison...*

— Registre de famille des Lemaistre-Bastide, de Limoges, de 1558 à 1748.
Publ. dans *Livres de raison...*

— Registre domestique de Joseph Singareau, de Saint-Junien, contenant un tableau généalogique de sa famille et diverses mentions historiques, XVIe siècle.
Consulté par M. Arbellot en 1847 (1), ce registre semble auj. perdu.

— Registre de famille et chronique locale de Jean-Etienne et Jean-Charles Baluze, de Tulle, de 1566 à 1641.
Publ. par M. L. Guibert dans *Bulletin de Tulle*, 1887.

— Papier de famille de Jean Barbou, commencement du XVIe siècle.
Perdu ; mention dans celui de Hugues Barbou, son fils, à l'année 1538.

(1) Voy. les *Documents sur Saint-Junien*, p. 204 et 206.

— Registre de famille des Barbou, imprimeurs de Limoges, de 1567 à 1786.

Publ. par M. Ducourtieux dans le *Bulletin de Limoges*, XLI, p. 126 et ss., et XLII, p. 186 et ss.

— Registre de famille de Jacques-Clément des Flottes, seigneur de l'Eychoisier, XVIe siècle.

Perdu ; mention dans celui de Hugues Barbou, à l'année 1574.

— Registre de famille des Lamy de Luret et Lamy de la Chapelle, de Limoges, de 1568 (1) à nos jours. Rédigé en latin jusqu'à 1733.

Extraits de 1568 à 1805, publ. dans *Livres de raison*.

— Registre domestique des sieurs Lagarde, de Tulle, de 1569 à 1645.

Publ. dans *Nouv. recueil*.

— Journal du sieur Vieilbans, conseiller au présidial de Brive et consul de cette ville, de 1571 à 1598.

Publ. dans *Nouv. recueil*.

— Registre de la famille de Salignac de Rochefort, 1571-1626.

Publ. par A. Leroux dans *Bull. de Limoges*, XXXVIII, 350-353.

— Notes domestiques d'Antoine Rymond, notaire de la vicomté de Rochechouart, de 1572 à 1620.

Publ. dans *Nouv. recueil*.

— Registre de la famille Devoyon. Commencé vers 1575.

Inédit. Au château de la Planche, près Limoges.

— Registre de famille des De Nesmond (originaires du Dorat, fixés plus tard dans la Haute-Marche), de 1575 à 1647.

Inédit ; feuillets détachés aux mains de M. le comte Roger de Bony, au château de Juvet (Haute-Vienne).

— Journal historique de Jean Duboys, de 1577 à 1596, inséré dans une liève de l'hôpital Saint-Gérald de Limoges.

Extraits dans notre *Invent. des Archives hospitalières de la Haute-Vienne*, II. B. 11.

— Papier de famille de Jean Lestorguie, de Nonars, de 1585 à 1602.

Publ. dans *Nouv. recueil*.

(1) Et non 1571, comme il est dit par erreur.

— Livre de raison et registre de famille des sieurs Delaroudie, marchands d'Aixe, 1586-1644.
Ms. coté E. 7067 des Archives départementales de la Haute-Vienne.

— Registre de famille de Jeanne Boyol, comtesse de Villelume, de 1587 à 1594.
Publ. dans *Livres de raison*.

— Livre de raison de Nicolas Cornouton, notaire à Sainte-Feyre, fin du XVIe siècle.
Inédit ; appartient à M. le comte Roger de Bony, au château de Juvet (Haute-Vienne).

— Registre de la famille Guybert, fin du XVIe siècle.
Perdu ; mention dans celui de Hugues Barbou, à l'année 1605.

— Journal personnel de Me Jean de Droupilhas, semi-prébendier d'Eymoutiers, 1586-1638.
Copie du XVIIe s. aux mains de M. l'abbé Monique à Eymoutiers.

— Journal domestique d'Elie de Roffignac, seigneur de Roffignac et de la Motte d'Allassac, de janv. 1588 à sept. 1589.
Publ. dans *Nouv. recueil*.

— Registre de famille de Gérald Bramaud, notaire à Aixe, de 1590 à nos jours.
Publ. dans *Livres de raison*.

— Journal domestique de Martial de Gay, lieutenant général à Limoges, de 1591 à 1602.
Publ. dans *Nouv. recueil*.

— Journal domestique de Jacques de Sahuguet-Damarzid, écuyer, seigneur de Vialard, de 1594 à 1634.
Publ. par M. Paul Bruel dans *Bull de Brive*, 1887, p. 327-361 (1).

— Journal personnel de Pierre Vacherie, prêtre limousin, de 1595 à 1652.
Publ. par M. Bruel dans *Bull. de Brive*, 1887, p. 30-74.

— Livre de raison de Pierre Doumail, notaire à Gros-Chastang (Corrèze), de 1597 à 1632.
Publ. dans *Nouv. recueil*.

(1) « Grenade en grand volume », mentionné page 349, n'est nullement l'*Histoire des guerres civiles de Grenade*, comme le croit l'éditeur, mais le théologien espagnol Louis de Grenade, † 1588, dont les œuvres furent traduites en français au commencement du XVIIe s.

— Registre de famille de Junien de Labrunye, bourgeois de Rochechouart, fin du XVIe siècle et commencement du XVIIe siècle.
Perdu. Mentionné dans le suivant.

— Registre de famille et chronique locale des sieurs De Labrunye, de Rochechouart, de 1599 à 1792 (1).
Publ. dans *Livres de raison...*

— Papier journal des Vergnaud, de Bellac, fin du XVIe siècle.
Semble auj. perdu; mais Mallebay de Lamothe en a donné un extrait dans son *Plan pour servir à l'hist. du comté de la Marche* (1767, p. 98).

— Papier journal de Pardoux Roch, greffier de la cour royale de Saint-Yrieix, fin du XVIe s.
Semble perdu. M. de Montégut en cite un extrait de 1589 dans les notes du *Journal* de Pardoux de Jarrige, p. 97.

*
* *

— Registre de famille du sieur Lachau, d'Argentat. Première moitié du XVIIe siècle.
Mentionné par M. E. Bombal dans son *Hist. d'Argentat*, mais semble auj. perdu.

— Livre de raison et journal personnel de Guy Feydeau, consul de Bellac. Première moitié du XVIIe siècle.
Voy. M. l'abbé Granet, *Hist. de Bellac*, p. 84 et 148.

— Livre domestique de la famille du Burguet de Chauffailles, 1603-1703.
Publ. par M. L. Guibert dans *Bull. de Limoges*, XXXVIII, 414-417.

— Registre de famille de Jean Plaze et de François et Gaspard Deyma, d'Argentat, de 1605 à 1661.
Publ. dans *Livres de raison.*

— Papier journal de messire Prevost, curé de Lussac-les-Eglises, 1608.
Mentionné par Pierre Robert (*Nouv. chronique*, p. 292 de nos *Chartes, chroniques....*); semble auj. perdu.

(1) A rapprocher sur quelques points du *Registre consistorial de Rochechouart*, 1596-1635, mentionné plus loin.

— Grand « papier de raisons » d'un sieur Jarrige, de Saint-Yrieix, 1609.
Perdu.

— Livre de raison d'Antoine d'Areilh, de Beaulieu, de 1611 à 1637.
Publ. dans *Livres de raison*.

— Livre de raison du sieur Pardoux Gondinet, de Saint-Yrieix, de 1613 à 1630.
Publ. dans *Livres de raison*.

— Livre de raison du sieur Jarrige, de Saint-Yrieix, de 1619 à 1625 (1).
Publ. dans *Livres de raison*.

— Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, né en 1626.
Ses *Mémoires* contiennent quelques détails sur le séjour de l'auteur au château de Cosnac.

— Notes personnelles de L. Pauthut, curé de Saint-Maurice de Limoges, de 1627 à 1632.
Publ. par M. Louis Guibert dans *Bull. de Limoges*, XXIX, 93, et *Almanach limousin* de 1869.

— Livre de raison et notes domestiques de Jacques et Pierre Treilhard, de Brive, de 1627 à 1654.
Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

— Registre de famille et chronique locale des sieurs Isaac, Alexis I et Alexis II Chorllon, de Guéret, de 1628 à 1709.
Publ. dans *Livres de raison* (2).

— Papier-journal de Jacques Bourdicaud, élu et contrôleur en l'élection de Bourganeuf, 1632, 1645.
Perdu ; mentionné dans un registre paroissial d'Eymoutiers, GG. 3 de notre *Inventaire des arch. communales*, à la date.

— Livre de raison de Jean et Jérôme Texendier frères, négociants de Limoges, de 1636 à 1662.
Publ. dans *Livres de raison*...

— Journal domestique d'un magistrat du présidial de Tulle, de 1639 à 1690.
Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

(1) Et non 1621, comme il est dit par erreur.
(2) Cf. ci-dessus, p. 76.

— Livre de raison et registre de famille de Jean Lachièze, sergent royal à la Joubertie (probablement arr. de Saint-Yrieix), de 1640 à 1663.

Inédit; appartient à Mme Ve Glangeau, née du Montet de Mallussen, au château du Mazet, commune de Janailhac (Haute-Vienne).

— Journal domestique des sieurs Valèze, de la Jonchère, de 1642 à 1795, avec lacune pour les 30 premières années du XVIIIe siècle.

Inédit; en la possession de M. Gérardin, à Limoges.

— Livre de raison de Jean Péconnet, bourgeois de Limoges, de 1644 à 1678.

Publ. dans *Livres de raison.*

— Journal domestique de Pierre Ruben, d'Eymoutiers, avocat du roi en l'élection de Bourganeuf, de 1645 à 1661.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Journal personnel de Jean Lafosse, consul de Limoges, 1649.

Publ. par M. Louis Guibert en appendice au t. III des *Registres consulaires de Limoges* (1884).

— Papier baptistaire, de la famille Péconnet de Limoges (seconde moitié du XVIIe s. avec mentions régressives jusqu'à 1476).

Publiés par M. L.-A. Péconnet du Chastenet en 1894 (Limoges, Ducourtieux). Il est ainsi enlevé au *Nouv. recueil,* ... t. II, de M. L. Guibert, où il devait figurer.

— Mémorial de Jean Nicolas, marchand de Limoges, de Pierre et François Nicolas, ses fils, de Champsac, 1653-1735.

Publ. par A. Leroux dans *Bull. de Limoges.,* XXXVIII, 354-394.

— Journal personnel du sieur Courtet, prêtre de Tulle (?), de 1654 à 1661.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

—Registre de contrats et papier baptistaire de Guillaume Labrunie, avocat à Martel, de 1653 à 1655.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Registre de famille de Jean Badou, bourgeois de Bellac, de 1657 à 1695.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Livre de raison du susdit Jean Texendier et de Jean-Baptiste Texendier, sieur de Losmonerie, son petit-fils, de 1662 à 1703.

Publ. dans *Livres de raison...*

— Journal personnel de Jean Moreau, notaire du Dorat, de 1666 à 1741.
Publ. par M. l'abbé A. Lecler dans *Bull. de Limoges,* XXIX, 170.

— Journal personnel de Vincent Fournier, curé de Magnac-Laval, de 1667 à 1693.
Cité par M. Normand, *Hist. du collège de Magnac,* p. 19 et 106.

— Mémorial et répertoire d'Antoine Reissent, curé de Goulles en Xaintrie, de 1668 à 1674.
Sera publ. dans *Nouv. Recueil,* t. II.

— Livre de raison du sieur Beynes, bourgeois de Meymac, de 1672 jusque vers la fin du XVIIe siècle.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Livre de raison de Joseph Cousturier de Fournoue, receveur des consignations à Guéret, 1674.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Mémorial des services de Martin de Fénis, sieur de la Brousse et du Tourondel, sous-brigadier des ingénieurs du roi, de 1675 à 1713.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Notes domestiques et memento professionnel du sieur Sazerac, chirurgien et apothicaire à Nexon, de 1675 à 1718.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Memento de Martial Robert, prêtre communaliste d'Aixe, de 1677 à 1702.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Livre de raison de Joseph Peconnet, avocat de Limoges, de 1679 à 1716.
Publ. dans *Livres de raison...*

— Journal personnel d'un Père jésuite du Collège de Limoges, 1691-94.
Publ. par extraits dans notre *Invent. des Archives dép. de la Haute-Vienne,* série D, 154.

— Registre domestique de Bertrand Labrunie, avocat à Martel, et de Guillaume son fils, de 1680 à 1730.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— « Papier des mizes » d'un tuteur, non dénommé, des enfants

mineurs de feu Claude Robert, de Saint-Germain-Beaupré, 1684-1694.

Cahier ms. de 33 feuillets in-4° en la possession de M. Emmanuel Hervy, à Limoges.

— Livre journal de Me Pierre Bigorie, juge de Bré.

Extraits de 1687-90, publ. par M. de Nussac dans le *Bull. de Brive*, 1890, p. 437.

— Registre domestique de Jacques Geoffre, de Brive, et de sa fille, de 1698 à 1774.

Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

— Journal d'Antoine Miquel de Laborde, me chirurgien à Jarnages, 1699-1742.

Publ. par M. J.-E. Martinet dans les *Mém. de la Soc. des sciences de la Creuse*, 1891, VII, 151.

— Mémoires de M. de Roufiniac, fin du XVIIe siècle.

Cités dans l'*Hist. de Brive* par quatre citoyens, p. 190.

— Registre de famille des Romanet du Caillaud, de Limoges, XVIIe-XVIIIe ss.

Inédit; en la possession de M. Romanet du Caillaud, à Limoges.

*
* *

— Livre de raison de M. de la Salvanie, président trésorier de France à Limoges, de 1702 à 1709.

Mention dans *Bulletin de Tulle*, 1890, p. 546.

— Papier baptistaire de la famille David, de Limoges, de 1703 à 1809.

Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

— Registre de famille des Gay de Nexon, sgrs du Palland et de Plument, XVIIIe siècle.

Inédit. En la possession du baron Gay de Nexon, au château de Vernon près de Saint-Léonard.

— Mémoire-journal d'Etienne Audebert de Fonmaubert, procureur au siège royal de Bellac, † 1741.

Perdu, mais mentionné dans l'inventaire des biens du dit sieur; publ. dans le *Bulletin de Limoges*, t. XXXVII, p. 349.

— Registre personnel du chanoine de Loménie, curé de Saint-Aurélien de Limoges, de 1700 à 1750.

Publ. fragmentairement par M. P. Cousseyroux dans le *Limousin littéraire*, 1887.

Ms. aux mains du Dr Chaumanet, à Peyrat-le-Château.

— Livre de raison de Clément Hugon, sieur de Roux, de 1706 à 1710.

Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

— Livre journal du syndic-marguillier de la paroisse d'Orlhac de Bar en Bas-Limousin, 1710-1742.

Extraits publ. dans la *Bull. de Tulle*, 1894, 531 et ss. par M. Barbier de Montault.

— Livre journal de Léonard Denard, chanoine de l'Artige, de 1715 à 1782.

Extraits dans les *Archives historiques du Limousin*, t. VI, p. 291.

— Registre de famille et journal de commerce de Léonard et Jacques Montalescot, de Saint-Léonard, de 1722 à 1826.

Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

— Livre de raison des sieurs Leynia, de Chassagne près Uzerche, de 1724 à 1804.

Publ. dans *Livres de raison*...

— Registre-memento de Gilbert Finet, peintre et tapissier d'Aubusson, † 1745.

Quelques extraits (1727 et ss.) en ont été publiés par M. C. Péra-thon dans les *Mém. de la Soc. des sciences de la Creuse* (VII, 151 et ss.)

— Registre de famille de Jean et Martial Delavergne, de Cieux, de 1727 à 1800.

Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

— Livre de raison de Jean Mateau, de Goulles en Xaintrie, de 1729 à 1740.

Sera publ. dans *Nouv. recueil*, t. II.

— J.-F. Marmontel, 1723-1799.

Mémoires d'un père, publiés en 1800.

Une cinquantaine de pages des livres I et II ont trait à son séjour en Limousin, aux environs de 1730-1738.

— Livre de raison de la famille de Meynard, de 1731 à 1769.

Publ. par M. J.-B. Champeval dans le *Bull. de Tulle*, 1892, p. 474-479.

— Notes personnelles de Léonard Desveux et A. Lombardie, curés de la Bregère, allant de 1735 à 1783.

Publ. dans le second complément à l'*Invent. des Archives communales de Limoges,* GG. 253 et 255.

— Livre de raison de la famille Mouffle, de Saint-Paul-d'Eyjeaux, de 1740 à 1825.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— David.

Mémoires contemporains, de 1740 à 1770 environ, fréquemment cités par l'abbé Legros.

Semblent perdus.

— Livre de raison du vicomte d'Auteroche, XVIIIe siècle.

Mentionné dans le *Bull. de Brive,* 1893, p. 77 et 79.

— Livre de raison de Joseph Leynia, juge de Beaumont : extraits de 1741 à 1801.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Registre de famille du sieur Retouret, de Limoges, de 1746 à 1763.

Publ. dans *Livres de raison.*

— Carnets de voyage de Michel et Antoine Collas, tapissiers de Felletin, 1747-81.

Publ. par M. C. Pérathon dans les *Arch. hist. du Limousin,* IV, 289.

— Livre-journal du sieur Romanet de la Briderie, propriétaire, de 1748 à 1791.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Journal personnel de J.-B. Plantadis, curé de Boussac, 1750.

Extrait publ. par M. Louis Duval dans ses *Esquisses marchoises,* p. 305 et ss.

— Registre de la famille Devoyon. Commencé vers le milieu du XVIIIe s.

Inédit (1). Au château de la Planche, près Limoges.

— Registre de famille d'Ambroise Périgord, sieur de la Guinaudie, subdélégué de l'intendant de Poitiers à Rochechouart, de 1751 à 1764.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

(1) Registre différent de celui que nous citons plus haut (p. 194) et que nous avons également vu.

— Livre de comptes d'Henri Maucourant, marchand de Bourganeuf : fragments de 1758 et 1775.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Livre de raison de J.-B. Couloumy, notaire à Saint-Pantaléon, et du sieur Beauregard, son gendre, de 1759 à 1830.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Livre de raison de Charles-Silvain, vicomte de Saint-Georges, sgr de Fraisse, près Berneuil, 1762-1824.
Publ. dans le *Bulletin de Limoges,* XXXVII, p. 389.

— Livre de raison d'un sieur Teyssier, de Tulle : fragments de 1766 à 1769.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Journal personnel de Pierre Laporte, maire d'Aubusson, de 1769 à 1772, sous ce titre : « Choses essentielles et utiles qui ont été faites pendant mon exercice de l'échevinat et de la mairie. »
M. C. Pérathon en a publié quelques fragments dans son *Histoire d'Aubusson,* p. 80.

— Journal personnel de Génébrias de Gouttepagnon, de Bellac, 1774 jusque vers 1830.
Extraits de 1774 à 1794 publ. par M. l'abbé Granet dans *Arch. hist. du Limousin,* IV, 380.

— Journal historique de J.-B. Niveau, notaire royal et directeur des postes à Guéret, de 1776 à 1808.
Publ. par M. F. Autorde dans les *Mém. de la Soc. des sciences de la Creuse,* 1892, VII, 406. Il est ainsi enlevé au *Nouv. recueil...,* t. II, de M. L. Guibert, où il devait primitivement figurer.

— Livre de raison de Lamy-Deluret, curé de la Roche-l'Abeille, de 1779 à 1788.
Publ. dans *Livres de raison.*

— Registre domestique de Mad. de la Roche-Aymond, 1780?
Inédit.

— Général baron J.-B. Marcellin de Marbot (né en 1782, † 1854).
Mémoires publiés en 1891.
Les chapitres 1 et 2 du tome I concernent la jeunesse de l'auteur, élevé en Bas-Limousin avant la Révolution.

— Livre journal d'un sieur Mémoire, intendant du comte des Cars, de 1786 à 1787.
Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Registre de comptes d'un marchand du bourg de Folles, de 1788 à 1795.

Sera publ. dans *Nouv. recueil,* t. II.

— Livre journal de M. de Pestels, de 1788 à 1792.

Extraits publ. par M. de Seilhac dans *Bull. de Tulle,* 1885, p. 693.

— Registres des redevances dues au chanoine J.-B. Marchandon du Puy-Mirat, à Limoges, de 1789 à 1791.

Publ. dans *Livres de raison.*

— Récit généalogique du marquis de Saint-Chamans à ses enfants, 1790 (original pour les trente ou quarante années qui précèdent).

Publ. par M. Bombal dans *Bull. de Tulle,* 1889 et 1890.

— Livres de raison et mémoires de Madelmont, cultivateur à Sarran, près Vitrac (Corrèze), de 1798 à 1830.

M. V. de Seilhac en donne plusieurs extraits dans son *Hist. politique du département de la Corrèze,* 1888, pp. 73, 76, 126, 145, 166, 220, 286, 320, 343, 347, 447, 451, 452 et 464 et ajoute : « Madelmont a laissé de nombreux manuscrits qui fourniront un sujet d'étude curieuse et une publication intéressante pour l'histoire du département. »

11. — AUTEURS ÉTRANGERS

du moyen âge féodal et des temps modernes qui ont parlé du Limousin

— Pierre le Vénérable, XIIe s. *Epistolæ.*

— Chroniqueurs anglais des XIIe-XIIIe siècles, à consulter pour l'histoire du Limousin, dans les *Hist. de France,* XIII.

— Guillaume de Nangis, *Chronique* et *Vie de saint Louis,* riches l'une et l'autre en renseignements sur les comtes de la Marche de la maison de Lusignan.

— Anonyme normand du XIVe s.
Chronique éditée par MM. A. et E. Molinier.
Cf. les extraits donnés dans le *Bulletin de Limoges,* XXXI, 40.

— Cabaret d'Orville, *Vie du bon duc Louis de Bourbon,* écrite vers 1429.
Il y est longuement question du siège de Brive en 1374.

— Froissart, *Chroniques,* XIVe s.

— Monstrelet, *Chroniques,* de 1400 à 1453.

— Jean Chartier, *Grandes chroniques de France,* XVe s.

— Théodore de Bèze. *Hist. des égl. réf.,* édit. Baum, II, 900.

— De Thou, *Hist. de mon temps,* de 1543 à 1607.

— Castelnau, *Mémoires* sur les années 1559-1570.

— Jean Tarde, *Chroniques de Sarlat* (A consulter pour le soulèvement des Crocquans en 1594 et la conspiration de 1605).

12.— VOYAGEURS ET GÉOGRAPHES MODERNES[1]

qui ont parlé du Limousin

On trouve dans ces récits de voyageurs la caractéristique plus ou moins développée des habitants et du pays. Il faut en rapprocher celle que donnent d'Aguesseau, intendant de la Généralité de Limoges, dans les *Discours sur la vie de M. d'Aguesseau* publié par son fils (1720), et M. de Bernage dans son *Mém. sur la Généralité de Limoges* (1698). Il faut également tenir compte des sarcasmes de Villon, Rabelais, Marot, des adversaires du poète de Dorat, Molière, dom Martène, Voltaire, Turgot, etc., sur les Limousins.

— André Thévet († 1590).
Cosmographie universelle, 1571. Au t. II, livre XIV, l'auteur signale et décrit la lionne de Saint-Martial et quelques monuments de Limoges.

— F. de Belleforest († 1583).
Cosmographie, 1575. P. 207-220 : « Du pays du Limousin et étendue d'icelui, villes et seigneuries qui y sont comprises, et de la cité et vicomté de Limoges et ancienneté de cette ville. »

— Michel de Montaigne († 1592).
Journal d'un voyage en Italie, 1580-81, publ. par M. de Guerlon en 1775. Au tome III, il est question du Limousin que Montaigne traverse à son retour d'Italie.

— Bernard Palissy († 1590).
Œuvres, passim, édit. de 1777 in-4°, ou de 1840 in-18.

— Jean Botero († 1617).
Relations italiennes, 1591.

— Gérard Mercator († 1594).
Atlas major, 1595, avec notices.

(1) Au moyen-âge la *Descriptio Galliarum* de Bernard Gui (xive s.) et celle de Gilles le Bouvier, dit le héraut Berry (xve s.), méritent à peine d'être citées.

— R. Dallington, secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre en France, 1598.

The View of France (London, 1604).

Traduction par M. E. Emerique : *Un aperçu de la France telle qu'elle était vers 1598* (Versailles, 1893).

— Paul Merula († 1607).

Cosmographie, 1605, avec notices.

— François des Rues ou Desrues (1re moitié du XVIIe s.)

Les Antiquités des plus célèbres villes.... de France, 1608. Contiennent une description des villes du Limousin.

— André Duchesne († 1640).

Antiquités et recherches des villes (1610), 8e édit., 1668.

— Just Zinzerling (Jodocus Sincerus).

Itinerarium Galliæ (1616), traduit en 1859 par M. Thalès Bernard sous ce titre : *Voyage dans la vieille France.* — M. Ardant en a donné les parties relatives au Limousin dans le *Bulletin de Limoges,* 1863, XIII, 94.

— Claude Robert († 1637).

Gaule chrestienne, 1626.

— Abraham Golnitz.

Itinerarium belgico-latinum ou Ulysses belgico-gallicus, 1631. La partie qui intéresse le Limousin a été traduite par M. l'abbé Lecler dans l'*Almanach limousin* de 1875 (partie histor.), reproduit par le *Courrier du Centre* (14 janv. 1875).

— François Ranchin († 1641).

Description de l'Europe.

Au tome II, il est longuement question du Limousin, et Bonaventure de Saint-Amable a suivi cet auteur pas à pas dans ses *Annales du Limousin,* p. 35.

— Abbé Louis Coulon († 1664).

L'Ulysse francois (1643).

— Abbé Louis Coulon.

Les Rivières de France (1644), I, p. 324 ...

— L'abbé Michel de Marolles († 1681).

Mémoires, 1656, avec une suite, 1657.

— Antoine Jouvin de Rochefort[1] († vers 1685).

(1) Semble ne devoir pas être confondu avec Albert Jouvin de Rochefort, l'auteur du plan de Limoges.

Voyage de France (1672) formant le t. I du *Voyageur de l'Europe*. Cf. le *Bulletin du Limousin*, XXXI, p. 198 et ss.

— Jean de Lafontaine († 1695).
Lettre écrite de Limoges à Mad. de Lafontaine (1663) dans *Œuvres complètes* du poète, II, 667, rééditée dans la *Revue des chefs-d'œuvre*, 10 mars 1883.

— Dom Jacques Boyer.
Journal de voyage dans les diocèses de Clermont..., Tulle, Limoges, etc. (1710-14), publ. par M. A. Vernière (1885). — Une partie de ce journal, relative au Bas-Limousin, a été reproduite par M. René Fage dans le *Bull. de Brive*, 1886, p. 85.

— Dom Edmond Martène et dom Durand.
Voyage littéraire de deux bénédictins, 1717.
Cf. pars II, p. 9.

— Anonyme.
Les Délices de la France, ou description des provinces et villes capitales d'icelle, depuis la paix de Ryswick. 1725.
Contient une description de Limoges qui semble n'être que la reproduction sur quelques points d'une description beaucoup plus ancienne.

— François Chabrol, XVIIIe s.
Description de la ville de Limoges, vers 1756.
Bibl. comm. de Bordeaux, ms. n° 828.

— Anonyme.
Voyage à Limoges, 1774.
Bibl. comm. de Bordeaux, ms. n° 828.

— Etienne de Silhouette († 1767).
Voyage de France en 1729.

— Piganiol de la Force († 1753).
Nouv. description géographique et historique de la France, 1715, 5 vol.

— Guillaume Brune († 1815).
Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs des provinces occidentales de la France (1788).

— [Mad. Laroche].
Journal einer Reise durch Frankreich (1787).

— Arthur Young († 1820).
Voyages en France pendant les années 1787-89, traduit de l'anglais par M. Lesage (1856). Les passages relatifs au Limousin ont été reproduits par M. Henri Ducourtieux dans l'*Almanach limousin* de 1864 et par M. René Fage dans l'*Annuaire de la Corrèze* de 1879.

— [Marlin].
Voyages en France... depuis 1775 jusqu'en 1807, publ. en 1817.

— Joseph Lavallée, ancien capitaine († 1816), et Louis Brion, père et fils.
Voyage dans les départements de la France, 1792-1800, avec cartes et gravures d'une bonne exécution, et une partie historique très développée. La Haute-Vienne comprend 40 pp., la Corrèze 48, la Creuse... (?). Ans IV et V.

— Friedrich Neigebaur († vers 1860).
Schilderung der Provinz Limousin und deren Bewohner, aus dem Tagebuch eines preussischen Offiziers in franzœsischer Kriegsgefangenschaft (1). — Berlin, 1817, in-8°; 2e édit. 1829.
Cf. M. Louis Guibert, dans l'*Almanach limousin* pour 1881, p. 81 de la partie historique.

— G.-V. Orloff († 1826).
Voyage dans une partie de la France, 1824.

— Prosper Mérimée († 1870).
Notes d'un voyage [*archéologique*] *en Auvergne* [*et en Limousin*]. Paris, 1838. L'auteur a visité Guéret, Bourganeuf, Saint-Léonard, Limoges, Saint-Junien, Chalucet, Tulle, Uzerche, etc.

— E. de la Bédollière.
Le Limousin (s. l. n. d. [vers 1892].

— Gaston Vuillier.
En Limousin. 1893. (Extrait du *Tour du monde*).

(1) C'est-à-dire *Description de la province du Limousin et de ses habitants, extraite du journal d'un officier prussien prisonnier de guerre des Français* [en 1813].

13. – PRINCIPAUX JOURNAUX LOCAUX

[Chambon, Th. de Bosmie, Chapoulaud, Vitrac aîné, Guineau-Dupré, Rivet et Lambertie, directeurs successifs]. — *Gazette de Limoges* ou *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, 1775-1791 (surtout littéraire).

[Martin et Bourdeau d'Antony, directeurs]. — *Extraits des papiers publics*, 11 nov. 1789 — 22 juin 1791 (libéral).

[Publicola Pédon]. — *Journal du département de la Haute-Vienne*, 6 sept. 1793 — 23 août 1794 (démagogique).

[Vitrac et Guineau-Dupré]. — *Journal du département de la Haute-Vienne*, sept. 1802-1810 (gouvernemental).

[Guineau-Dupré et Sallé]. — *Annales de la Haute-Vienne*, 1810-1840 (gouvernemental).

[Leymarie et Boulgon]. — *L'Ordre*, 1841-1848 (gouvernemental).

[Leymarie, Pilon et Sarrazin]. — *La Province*, courrier de Limoges, nov. 1848 — janv. 1852 (réactionnaire).

[J.-B. Chatras]. — *Le Vingt-Décembre*, janv. 1852 — nov. 1860 (gouvernemental).

[J.-B. Chatras]. — *Le Courrier du Centre*, nov. 1860 jusqu'à présent (gouvernemental).

Pour plus de détails voy. l'*Annuaire de la Haute-Vienne* de 1854, reproduit et développé dans l'*Almanach limousin* de 1861. Voy. surtout Fray-Fournier, *Bibliographie de l'hist. de la Révolution dans la Haute-Vienne* (t. III des *Arch. révolutionnaires*, nos 343 à 346), — et *la Presse périodique à Limoges et dans le département de la Haute-Vienne : bibliographie des journaux et revues publiés depuis 1775 jusqu'à nos jours* (en préparation).

*
* *

[Abbé Jumel]. — *Le Père Duchêne de la Corrèze*, 1793, devenu plus tard l'*Observateur montagnard*.

[Planier de la Sablière, ingénieur]. — *Journal politique, patriotique et littéraire du département de la Creuse*. Du 8 août 1790 au...?

— *Echo de la Creuse*, fondé en 1807, subsiste encore.

— La *Semaine religieuse du diocèse de Limoges*, depuis 1863.

— La *Semaine religieuse du diocèse de Tulle*, depuis 1881.

14. — ACTES DES CONCILES PROVINCIAUX

Sur les actes des conciles tenus à Limoges en 848, 1029, 1031 et 1182, voir les recueils généraux de Labbe, Hardouin, Mansi, etc.

Sur le concile de 1031 voir aussi Labbe, *Bibliotheca nova*, II, 766, 783 et 797.

Sur le chapitre provincial tenu à Limoges en 1367, voir *ibid.*, 758, *Ordinationes facte... in capitulo provinciali Lemovicis celebrato ab abbatibus et prioribus claustralibus provinciarum Bituricensium et Burdegalensium anno 1367.*

A CONSULTER :

Decreta concilii provincialis patriarchalis provinciæ Aquitanicæ Biturigibus celebrati mense septembri anno Domini MDLXXXIIII. — Lutetiæ, 1586, in-12, 113 pp.

Decreta concilii provinciæ Bituricensis Claromontii in civitate Arvernorum celebrati anno MDCCCL. — Biturigibus, 1852, in-8°, 180 pp.

Concilium provinciæ Bituricensis Anicii celebratum anno Domini 1873. — Biturigibus, 1876, in-8°, 324 pp.

15. — DOCUMENTS SUR LES ÉTATS PROVINCIAUX

— Antoine Thomas.

Les Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII.

Le tome II (1879) est tout entier consacré aux pièces justificatives. Il y en a quarante-quatre, de 1419 à 1459, qui concernent le Limousin, la Marche et le Franc-Alleu.

— Pour les Etats du Limousin, de la Marche et de la Combraille tenus en dehors du règne de Charles VII, voy. le catalogue des sessions et l'indication des sources dans A. Leroux, *la Généralité de Limoges,* introd. à l'*Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne,* série C, p. XXXVI-XXXVI. Cf. pour les Etats de 1471 l'*Hist. Tutellensis* de Baluze, p. 775, et pour les Etats de 1651 le *Nobiliaire limousin,* III, 227.

— Procès-verbal de l'assemblée de la noblesse de la vicomté de Limoges, 1513.

Bull. de Brive, XI, 71.

— René Fage.

Les Etats de la vicomté de Turenne.

Le tome II (1894) est tout entier consacré aux pièces justificatives (1467-1738) (1), tirées pour la plupart des Archives nationales (fonds Bouillon, R. 24 et 39), de la Bibliothèque nationale ou de Collections particulières. — MM. Clément-Simon et J.-B. Champeval en possèdent d'autres encore inédites. Voy. aussi Champollion-Figeac. *Doc. hist. inédits,* III, 64.

— Assemblées provinciales de 1787 :

A. Mémoire des citoyens de la Marche ayant pour objet la demande d'états particuliers provinciaux, 1787.

Arch. nat., D, III, 68.

B. Règlements faits par le roi sur la formation des assemblées provinciales en Limousin. (12 juillet 1787).

Arch. nat. A D I B 1. Cf. l'art. suivant.

C. Dossier de pièces relatives à l'assemblée provinciale tenue en Limousin en 1787.

Invent. des Arch. du dép. de la Haute-Vienne, série C, 459. Cf. le *Bull. de Limoges,* XI, 84-106.

(1) Elles avaient d'abord paru dans les *Archives hist. du Limousin,* t. IV et V.

16. — DOCUMENTS

rédigés à l'occasion de la tenue des États généraux

— Etats généraux de 1560 :

Mention des doléances du Tiers-état limousin dans les *Reg. consul.*, II, 205.

— Etats généraux de 1574 :

Mention des doléances du Tiers-état limousin dans les *Reg. consul.*, II, 398 et 415.

— Etats généraux de 1614 :

A. Instructions du clergé du diocèse de Limoges à son évêque, député aux Etats généraux.

(A. Leroux, *Chartes, chroniques et mémoriaux,* p. 189.)

B. Convocation des trois ordres de la Basse-Marche.

(Granet, *Hist. de Bellac,* 325.)

C. Désignation de députés par les habitants de Laguenne.

(*Invent. des arch. dép. de la Corrèze,* E. 603.)

*
* *

— Etats généraux de 1789 :

A. Procès-verbaux des assemblées primaires du Limousin, dans Chassin, *le Génie de la Révolution française.* Cf. l'*Invent. des Arch. dép. de la Creuse,* C. 334, 364, 365, 405, 406, et l'*Invent. des Arch. comm. de Limoges,* AA. 6, 7, 9.

B. Procès-verbaux des assemblées des trois ordres de la Marche et du Limousin.

Arch. nat., B. III, nos 24, 68, 73 et 73 *bis.* Cf. la *Feuille hebdom. de la Généralité de Limoges,* passim, et Fray-Fournier, *Cahiers de doléances,* p. 89.

C. Pour tous les préliminaires de la Révolution, voy. M. Fray-Fournier, *Bibliographie de l'hist. de la Révolution dans la Haute-Vienne* (fasc. 3 des *Arch. révolut. de la Haute-Vienne*).

D. Doléances des trois ordres de la Marche et du Limousin, par sénéchaussées.

Dans Mavidal et Laurent, *Archives parlementaires*, t. III (1868). Cf. L. Duval, *Cahiers de la Marche*, 2e partie, p. 56, 68 ; Granet, *Hist. de Bellac*, 247 ; Fray-Fournier, *Cahiers de doléances*, p. 55.

Instructions et demandes de l'assemblée du Tiers-état de la sénéchaussée de Brive (dans Mavidal et Laurent. III, 542).

Mémoire contenant les privilèges de la vicomté de Turenne, pour être joint au cahier général de la sénéchaussée de Brive. (*Ibid.*, 544).

*
* *

E. Doléances des communautés et paroisses :

a. Doléances des paroisses de Châlus, Eymoutiers, une paroisse non dénommée, mais voisine d'Eymoutiers, Miallet, Oradour-Saint-Genest, Rochechouart, Saint-Léonard, Uzurat-lez-Limoges et une paroisse non dénommée de la Basse-Marche.

Publ. dans [A. Leroux], *Doléances paroissiales de 1789* (t. I des *Arch. révolut. de la Haute-Vienne*, 1889).

b. Doléances des paroisses de La Bretagne, Champnétery, La Croisille, Saint-Basile, Saint-Mémin, Saint-Sylvestre, Saint-Ybard, Saint-Yrieix.

Publ. par M. Fray-Fournier, *Cahiers de doléances* (t. IV des *Arch. révolut. du Limousin*, 1893).

c. Doléances de différentes paroisses du Bas-Limousin, en la sénéchaussée ecclés. d'Uzerche : Affieux, Allassac, Argentat, Arnac-Pompadour, Beyssac, Chabrignac, Chambéret, Chamboulive, Concèze, Espartignac, Estivaux, Lagraulière, Larche, Lascaux, L'Eglise-au-Bois, Lonzac, Manzanes, Meilhards, Objat, Orgnac, Perpezac-le-Noir, Pierrefitte, Rilhac, Rosiers, Sadroc, Saint-Bonnet-la-Rivière, Saint-Bonnet-l'Enfantier, Saint-Circq-la-Roche, Saint-Sornin-Lavaux, Sainte-Eulalie-d'Uzerche, Saint-Jal, Saint-Pardoux-l'Ortigier, Saint-Robert et Saint-Maurice, Saint-Solve, Saint-Sornin-Lavolps, Soudaine-Lavinadière, Treignac, Uzerche, Vigeois et Voutezac.

Publ. par M. A. Hugues dans le *Bull. de Tulle*, 1888 et 1889 (1). Tirage à part : *Cahiers des plaintes et doléances du Bas-Limousin* (1892).

d. Doléances des villes de Guéret, Felletin, Chénerailles, Bonnat, Monteil-Guillaume et Aubusson.

Publ. par M. L. Duval, *Cahiers de la Marche* (1873).

e. Doléances des paroisses de Lourdoueix-Saint-Pierre, Saint-

(1) Les doléances de la paroisse de Lonzac ont été publiées une seconde fois par M. J.-B. Champeval dans les *Arch. histor. du Limousin*, IV, 342. Mais le nom de Lonzac a été défiguré en Pouzac.

Martin-Château, Saint-Vaury, Pontarion, La Pouge, Royère et La Royère.

Publ. par F. Autorde, *Nouv. cahiers de doléances paroissiales* (dans les *Mém. de la Soc. des sciences de la Creuse*, VII, 185). Les doléances de Royère avaient été publiées déjà par M. Z. Toumieux, *Royère*, p. 260.

*
* *

F. Doléances des corporations :

a. Doléances des grands vicaires ou semi-prébendés de l'église cathédrale de Limoges.

b. Très humbles et très respectueuses représentations que les dignitaires et chanoines de l'église de Tulle supplient Sa Majesté d'agréer, dans *Recueil de pièces*, Paris, 1789, t. II (aux Arch. dép. de la Corrèze).

c. Doléances de différents corps de Limoges : 1, Présidial; 2, Élection; 3, Monnaie; 4, Juridiction consulaire; 5, Avocats; 6, Médecins; 6*bis*, Chirurgiens; 7, Notaires; 8, Procureurs; 9, Bourgeois; 10, Pâtissiers; 11, Apothicaires; 12, Huissiers; 13, Imprimeurs-libraires; 14, Orfèvres; 15, Horlogers; 16, Boulangers; 17, Cordonniers; 18, Savetiers; 19, Tailleurs; 20, Menuisiers; 21, Serruriers; 22, Perruquiers; 23, Teinturiers; 24, Tanneurs; 25, Aubergistes; 26, Maréchaux; 27, Chaudronniers; 28, Cloutiers; 29, Éperonniers, Couteliers, Armuriers et Vitriers; 30. Relieurs; 31, Charpentiers, Charrons, Sabotiers et Maçons; 32, Jardiniers; 33, Agriculteurs.

Publ. par A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin*, I, p. 1 et ss. (1887).

d. Doléances du Bureau des trésoriers de France à Limoges en 1789.

Publ. par M. Fray-Fournier, *Cahiers de doléances*, p. 65.

e. Doléances de la corporation des marchands de Bellac.

Publ. par M. l'abbé Granet, *Hist. de Bellac*, 255.

f. Doléances des prêtres d'Ussel, comm. par M. J.-B. Champeval, *Arch. hist. du Limousin*, IV, 332.

17. — ACTES PONTIFICAUX

CONCERNANT LE LIMOUSIN (1)

A dépouiller :

a. Regesta pontificum romanorum jusqu'en 1304, par Jaffé et Potthast, 2e édit. par Wattenbach ;

b. Registres des papes, des XIIIe et XIVe ss. (Innocent IV, Benoît XI, Boniface VIII, Nicolas IV, Honorius IV, Grégoire IX, etc.), publiés par l'Ecole française de Rome ;

c. Regesta pontificum... : Clemens V, par le P. Tosti ;

d. Regesta pontificum... : Leo X, par le cardinal Hergenrœther ;

e. Les bullaires romains, en particulier celui de Cocquelines.

— Bullaires de l'abbaye de Grandmont :

1° Au Grand séminaire de Limoges, ms. n° 83, XVIIe s. ;

2° A la bibliothèque communale de Chartres, ms. n° ..?.. 1580-XVIIe s. ;

3° A la bibliothèque communale de Tours, ms. n° 633. 1658.

Cf. l'ouvrage de M. L. Guibert, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, 1877, qui donne, p. 637-720, un essai de reconstitution de ce bullaire et analyse 248 actes émanés de la cour de Rome de 1061 à 1775.

— Extraits des archives du Vatican relatifs au diocèse de Limoges, de 1289 à 1418, publ. par M. A. Thomas dans le *Bull. de Limoges*, XXX, 43 et ss.

— Recueil de quelques bulles relatives au diocèse de Limoges, de 1158 à 1362.

Dans A. Leroux, *Doc. histor... sur la Marche et le Limousin*, I, 259 et ss.

(1) Il serait prématuré d'entreprendre un relevé des actes pontificaux ou royaux relatifs au Limousin, avant que le recueil général de ces actes et l'inventaire des archives provinciales ne soient achevés. Ce relevé donnera de si abondants résultats qu'ils suffiront à former un volume de la *Bibliothèque historique du Limousin*. C'est ce que nous avons prévu dans notre Avant-propos.

18. — ACTES ROYAUX

CONCERNANT LE LIMOUSIN (1)

A dépouiller :

a. Bréquigny et Pardessus. *Table chronologique des diplômes, titres*, etc., jusqu'à 1302;

b. Bréquigny et La Porte du Theil. *Diplomata, Chartæ, Epistolæ, Leges*, etc., jusqu'à 751 ;

c. Teulet et de Laborde. *Layettes du trésor des chartes*, jusqu'à 1260 ;

d. Tardif. *Monuments historiques : cartons des rois*, jusqu'à 1789;

e. De Laurière, Secousse, etc. *Ordonnances des rois de France*, jusqu'à 1514 ;

f. [Picot]. *Catalogue des actes de François Ier*, 1515-1547 (Contient la mention d'environ 230 actes relatifs au Limousin et à la Marche);

g. N. Valois. *Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat sous Henri IV* (Contient la mention d'environ 285 actes relatifs au Limousin et à la Marche);

h. Isambert. *Recueil général des anciennes lois françaises*, jusqu'à 1789 ;

i. Lettres missives et lettres closes des rois de France et de leurs représentants aux consuls des principales villes de la Marche et du Limousin (et inversement) à l'occasion des événements du XVIe siècle.

Il en subsiste un certain nombre dans les recueils généraux de documents, dans les *Registres consulaires* et dans les *Papiers de Noailles de la bibliothèque du Louvre*, publ. par Louis Paris (t. I, 1875);

j. Les recueils de documents et les inventaires d'archives mentionnés ci-dessus.

(1) Voy. la note de la page précédente.

19. — ACTES ÉPISCOPAUX

DEPUIS LE XVIIe SIÈCLE

Ce catalogue des actes des évêques de Limoges et de Tulle est un essai, rien de plus. On a même, à partir de 1802, supprimé de parti-pris la mention des mandements et circulaires qui ne présentent pas un intérêt spécial pour l'histoire du clergé. — Les actes mentionnés se retrouvent, en placards ou en brochures, soit aux Archives de la Haute-Vienne (séries G et V), soit au secrétariat de chacun des deux évêchés limousins. Mais chacune de ces collections est fort incomplète. Le dépouillement des *Semaines religieuses* de Limoges et de Tulle a permis de combler quelques lacunes.

A. — Évêques de Limoges (1)

O. E. relative aux confréries. 22 octobre 1654.

O. en exécution des constitutions des papes Innocent X et Alexandre VII, et en conséquence de la délibération de l'assemblée générale du clergé et des ordres de Sa Majesté, contre la secte du Jansénisme. 24 mai 1661.

O. pour la signature du formulaire envoyé par Sa Sainteté. 15 décembre 1665.

O. touchant les fêtes qui doivent être observées dans tout le diocèse. 9 avril 1667.

O. pour le règlement général du diocèse. 20 octobre 1678.

M. pour la publication des ordonnances synodales. 15 mars 1683.

O. touchant les droits que les curés doivent recevoir pour les mariages. 5 avril 1687.

L. P. pour la publication du nouveau Pastoral du diocèse. 12 février 1689.

(1) A. P. = Avis pastoral; C. = Circulaire; D. = Décret; I. P. = Instruction pastorale; J. U. = Jubilé universel; L. P. = Lettre pastorale; M. = Mandement; O. = Ordonnance; O. E. = Ordonnance épiscopale; R. = Règlement.

M. pour la publication du Cérémonial des religieuses de Notre-Dame. 22 février 1695.

O. touchant l'option du service et du revenu des bénéfices incompatibles et l'emploi du dit revenu. 2 août 1696.

M. pour la publication du nouveau Rituel (ou Manuel) du diocèse. 12 décembre 1697.

O. touchant le respect dû aux églises et au service divin et touchant la sanctification des jours de fêtes. 22 avril 1700.

L. P. pour la publication du nouveau Pastoral du diocèse. 21 avril 1702.

M. pour la nouvelle impression des Ordonnances du diocèse. 1er septembre 1703.

M. de MM. les vicaires généraux de Limoges pour la publication de la constitution de Clément XI (16 juillet 1705) contre les Jansénistes. 1707.

A. P. touchant l'exécution de la bulle *Vineam Domini*. 1708.

A. P. sur les devoirs du prêtre. 16 avril 1711.

M. pour faire des prières publiques afin de demander à Dieu la conclusion de la paix. 30 janvier 1712.

M. pour faire des prières publiques afin de demander à Dieu le repos des âmes de Mgr le Dauphin et de Madame la Dauphine. 14 mars 1712.

A. P. sur les devoirs du prêtre. 7 avril 1712.

M. pour faire des prières publiques afin de demander à Dieu la prospérité des armes du roi et la prompte conclusion de la paix générale. 2 août 1712.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des avantages remportés sur les ennemis à Denain, à Marchiennes, etc. 18 août 1712.

A. P. touchant l'exécution de la bulle *Vineam Domini*. 1712.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de la ville de Douai. 25 septembre 1712.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de Bouchain. 15 novembre 1712.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de la ville du Quesnoy. 26 octobre 1712.

M. et I. P. pour la publication de la constitution en forme de bulle de N.-S.-P. le pape Clément XI, portant condamnation de plusieurs propositions extraites d'un livre imprimé en français et divisé en plusieurs tomes, intitulé : « *Le Nouveau Testament en français avec des réflexions morales sur chaque verset* (à Paris, 1699) et autrement : *Abrégé de la morale de l'Evangile, des Epitres de saint Paul, des Epitres canoniques et de l'Apocalypse, ou Pensées chrétiennes sur*

le texte de ces livres sacrés, etc. » (à Paris, 1693 et 1694). 5 avril 1714.

M. pour la publication du nouveau Rituel du diocèse. 2 mars 1717.

M. au sujet de la constitution *Unigenitus*. 27 septembre 1718.

M. pour faire des prières publiques afin d'être préservés des maladies contagieuses. 18 novembre 1721.

J. U. accordé par notre S.-P. le pape Innocent XIII afin d'implorer l'assistance de Dieu, au commencement de son pontificat, pour bien gouverner l'Eglise catholique, avec M. de Mgr l'évêque de Limoges, le catéchisme du jubilé et les prières dressées par son ordre pour le gagner. 23 novembre 1721.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces du sacre et couronnement du roi Louis XV. 24 novembre 1722.

M. pour la publication du jubilé du pape. 12 novembre 1724.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces du mariage du roi. 23 septembre 1725.

M. pour demander par des prières publiques la bénédiction de Dieu sur la résolution que le roi a prise de gouverner l'Etat par lui-même. 2 juillet 1726.

M. pour faire chanter un *Te Deum* et ordonner d'autres prières en actions de grâces de la naissance de Mgr le Dauphin. 15 septembre 1729.

O. des vicaires généraux sur la mort de Mgr Charpin de Genétines. 7 septembre 1730.

M. portant quelques règlements, en particulier touchant les femmes qui cèlent leur grossesse. 11 décembre 1730.

M. au sujet des chapelles domestiques. 16 juin 1731.

M. pour la permission des œufs pendant le carême de 1733. 6 janvier 1733.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des heureux succès des armées du roi. 2 janvier 1734.

L. P. à MM. les archiprêtres, curés, vicaires, confesseurs et autres ecclésiastiques du diocèse. 28 décembre 1734.

M. pour obtenir un temps convenable aux biens de la terre. 22 juillet 1735.

M. pour la publication du nouveau Bréviaire du diocèse. 25 août 1736.

M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir du beau temps. 11 octobre 1737.

M. pour la publication du nouveau Bréviaire du diocèse. 2 novembre 1737.

M. pour la publication du nouveau Missel du diocèse. 20 mars 1738.

M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir du beau temps. 4 juillet 1738.

M. relatif aux ecclésiastiques. 9 décembre 1738.

M. des vicaires généraux sur la mort de Mgr Benjamin de l'Isle du Gast. 10 septembre 1739.

C. concernant le carême de 1740. 17 février 1740.

M. pour la permission des œufs pendant le carême de 1741. 15 janvier 1741.

M. pour la publication du nouveau Processionnal du diocèse. 16 avril 1743.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces pour la conquête du comté de Nice. 28 mai 1744.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la prise d'Ypres. 17 juillet 1744.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la prise de Furnes et du fort de la Kenoque. 1er août 1744.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la convalescence du roi. 2 septembre 1744.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la convalescence du roi. 28 septembre 1744.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des avantages considérables remportés par le roi des Deux-Siciles sur le prince Lobkovitz, de la prise de Demont et de la fuite précipitée du prince Charles. 16 octobre 1744.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des nouveaux avantages remportés par l'armée de France, jointe à celle d'Espagne, sur celle du roi de Sardaigne, en Piémont. 13 novembre 1744.

M. pour demander à Dieu la prospérité des armes du roi et l'heureux succès de son voyage. 25 mai 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire remportée à Fontenoy. 29 mai 1745.

M. pour la publication du jubilé accordé par N.-S.-P. le pape Benoit XIV. 20 juin 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de la ville et de la citadelle de Tournai. 9 juillet 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la prise de la ville et château de Gand. 29 juillet 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de la ville d'Ostende. 16 septembre 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de la ville de Nieuport. 24 septembre 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de la ville et château de Tortone. 1er octobre 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la

réduction des villes et citadelles de Plaisance et de Parme. 15 octobre 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des avantages remportés par l'armée de France, jointe à celle d'Espagne, sur l'armée piémontaise. 22 octobre 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction de la ville d'Ath. 26 octobre 1745.

M. portant permission de manger des œufs pendant le carême de 1746. 30 décembre 1745.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction des villes de Bruxelles et Louvain. 15 mars 1746.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la réduction des ville et château de Namur. 20 octobre 1746.

R. pour les honoraires des fonctions ecclésiastiques. 8 novembre 1746.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire remportée à Raucoux. 10 novembre 1746.

M. qui ordonne des prières publiques pour demander à Dieu la prospérité des armes du roi et l'heureux succès de son voyage. 20 juin 1747.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire remportée à Laufeld. 22 juillet 1747.

M. pour la visite de son diocèse. 24 février 1749.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la paix. 10 mars 1749.

M. pour faire célébrer un service solennel pour le repos des âmes de ceux qui sont morts au service du roi pendant la dernière guerre. 17 mars 1749.

M. pour faire des prières afin d'obtenir un temps convenable aux biens de la terre. 2 mai 1751.

M. pour la mission qui se donnera à Limoges. 26 juillet 1751.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le duc de Bourgogne. 5 octobre 1751.

M. au sujet des processions et bénédictions du Très-Saint Sacrement pendant l'octave de la Fête-Dieu. 24 mai 1752.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la convalescence de Mgr le Dauphin. 11 septembre 1752.

M. pour faire chante un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le duc d'Aquitaine. 20 septembre 1753.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le duc de Berry. 12 septembre 1754.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le comte de Provence. 4 décembre 1755.

L. au clergé du diocèse sur la mort d'Etienne Finet, supérieur du séminaire de Limoges. 19 février 1756.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la conquête de l'île Minorque. 4 août 1756.

M. pour faire des prières publiques en actions de grâces de la conservation du roi. 15 mars 1757.

L. E. sur la mort de Son Éminence Mgr le cardinal de la Rochefoucauld, patriarche, primat des Aquitaines, archevêque de Bourges, etc. 7 mai 1757.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire remportée près d'Hamelin. 19 août 1757.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le comte d'Artois. 3 novembre 1757.

M. pour faire des prières afin d'obtenir un temps convenable aux biens de la terre. 22 juillet 1758.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des victoires remportées sur les Anglais au Canada et auprès de Saint-Malo. 5 octobre 1758.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire remportée à Lutzelberg. 10 novembre 1758.

M. pour annoncer la promotion de Mgr d'Argentré à l'évêché de Limoges et faire des prières pour lui obtenir la plénitude du Saint-Esprit au jour de son sacre. 11 janvier 1759.

M. qui ordonne des prières particulières pour demander à Dieu la prospérité des armes du roi et la paix. 6 juin 1760.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des avantages remportés par l'armée du roi commandée par M. le maréchal de Broglie. 23 avril 1761.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la paix. 27 juin 1763.

M. pour la publication d'un nouveau Rituel du diocèse. 18 décembre 1773.

M. qui ordonne des prières publiques pour le repos de l'âme du feu roi. 23 mai 1774.

M. qui ordonne qu'il sera chanté un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le duc d'Angoulême. 12 août 1775.

M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de l'heureux accouchement de la reine. 23 décembre 1778.

L. P. pour la publication de la déclaration du roi concernant les inhumations. 14 août 1779.

M. qui ordonne des prières publiques dans toutes les églises du diocèse conformément aux intentions du roi exprimées dans la lettre de S. M. en date du 3 de ce mois. 12 septembre 1779.

M. pour la publication du nouveau Bréviaire du diocèse. 7 juin 1782.

M. pour la publication des Heures du diocèse de Limoges. 1er juin 1783.

M. des vicaires généraux pour faire des prières afin d'obtenir un temps convenable aux biens de la terre. 14 juin 1785.

M. des vicaires généraux pour faire des prières afin d'obtenir un temps convenable aux biens de la terre. 29 juillet 1789.

M. de l'évêque de Limoges portant adoption de l'instruction pastorale de M. l'évêque de Boulogne sur l'autorité spirituelle de l'Eglise. 15 décembre 1790.

Réponse de l'évêque de Limoges à la sommation que lui a adressée M. le Procureur général du département de la Haute-Vienne. 26 décembre 1790.

L. de M. l'Évêque de Limoges à MM. les électeurs du département de la Haute-Vienne. 6 février 1791.

O. de M. l'évêque de Limoges sur l'usurpation de son siège. 3 avril 1791.

Adoption faite par M. l'évêque de Limoges de l'instruction donnée par M. l'évêque de Langres aux curés, vicaires et autres ecclésiastiques de son diocèse qui n'ont pas prêté le serment ordonné par l'Assemblée nationale. S. d.

L. P. de M. l'Évêque du département de la Haute-Vienne. 1er mai 1791.

L. P. de M. l'Évêque du département de la Haute-Vienne. 14 mai 1791.

L. P. de M. l'Évêque du département de la Haute-Vienne. 12 février 1792.

L. P. de M. l'Évêque du département de la Haute-Vienne. 11 juillet 1792.

L. P. de M. l'Évêque du département de la Haute-Vienne. 8 février 1793.

*
* *

L. P. de l'évêque à l'occasion de son installation. 6 juillet 1802.

O. pour la circonscription des paroisses et succursales et pour la nomination des curés et des desservants de la partie du diocèse comprise dans le département de la Haute-Vienne, ainsi que pour l'organisation du chapitre de la cathédrale. 11 janvier 1803.

L. P. sur les temps du carême. 3 février 1803.

M. qui ordonne qu'il sera chanté un *Te Deum* pour l'anniversaire du rétablissement de la religion catholique en France. 5 avril 1803.

M. pour l'organisation du clergé du diocèse. 20 avril 1803.

M. qui ordonne des prières pour la prospérité des armes de la République française. 16 juin 1803.

M. portant règlement pour l'établissement des fabriques dans les églises du diocèse. 15 janvier 1804.

M. qui ordonne des prières publiques en actions de grâces de l'élévation de Napoléon Bonaparte à la dignité impériale. 2 juin 1804.

M. qui ordonne des prières pour la prospérité des armes de Sa Majesté et pour obtenir de Dieu le rétablissement de la paix en Europe. 5 octobre 1805.

L. P. sur l'établissement d'un séminaire diocésain. 13 avril 1806.

D. pour la fête de l'Assomption de la Vierge et de saint Napoléon. 1er mars 1806.

M. sur les deux nouvelles fêtes religieuses fixées au 15 août, jour de l'assomption de la sainte Vierge, et au premier dimanche de décembre. 23 juin 1806.

O. relative au Message adressé par S. M. au Sénat conservateur le 4 septembre 1808. 15 septembre 1808.

M. pour la visite du diocèse. 1811.

M. pour la visite du diocèse. 1812.

M. qui ordonne des prières publiques en actions de grâces du rétablissement de Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon sur le trône de France. 19 mai 1814.

M. qui ordonne des prières publiques en actions de grâces pour la paix générale qui vient d'être signée entre toutes les puissances de l'Europe le 30 mai 1814. 1er juillet 1814.

M. qui ordonne des prières publiques pour le succès de notre sainte religion dans le congrès général de l'Europe ouvert à Vienne, capitale de l'Allemagne. 4 octobre 1814.

M. au sujet de la mort de Louis XVI, arrivée le 21 janvier 1793. 2 janvier 1815.

M. pour la rentrée du roi dans ses Etats. 13 juillet 1815.

M. qui ordonne des prières expiatoires conformément aux pieuses intentions du roi. 13 septembre 1815.

M. qui ordonne des prières pour tout le temps de la tenue de l'assemblée des Chambres. 13 septembre 1815.

M. pour célébrer l'anniversaire de l'époque mémorable de l'entrée de Sa Majesté Louis XVIII dans ses Etats et pour obtenir les bénédictions du ciel sur le mariage de S. A. R. le duc de Berry avec l'auguste princesse Marie-Caroline, fille du prince héréditaire des royaumes de Naples et des Deux-Siciles. 23 avril 1816.

C. pour faire célébrer, conformément aux intentions du roi, un service solennel en mémoire de Marie-Antoinette. 14 octobre 1816.

M. à l'occasion de la nouvelle édition des *Œuvres de Voltaire* et *de J.-J. Rousseau*. 22 juillet 1817.

C. pour faire célébrer de nouveau un service solennel en faveur de Marie-Antoinette. 13 octobre 1817.

D. condamnant le livre intitulé : *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage, sur le pouvoir d'opposer des empêchements dirimans et sur le droit d'accorder des dépenses matrimoniales* (1). 18 février 1818.

I. P. sur la solennité de l'ostension des reliques des saints. 1er mars 1820.

M. sur l'heureuse naissance de Son Altesse Royale Mgr le duc de Bordeaux. 1er octobre 1820.

C. annonçant l'envoi d'une proclamation du roi relative aux prochaines élections. 30 octobre 1820.

C. prescrivant des prières à l'occasion des prochaines élections et accordant 40 jours d'indulgence à tous ceux qui communieront à cette intention. 12 novembre 1820.

M. pour l'ouverture des Chambres qui aura lieu le 19 décembre 1820. 2 décembre 1820.

L. à M. le Proviseur du Collège royal de Limoges, à MM. les Principaux des collèges communaux et aux divers maîtres de pension. 8 juin 1821.

M. pour le carême de 1822. 28 février 1822.

M. des vicaires épiscopaux, le siège épiscopal vacant, sur la mort de Mgr Dubourg. 5 février 1822.

M. au sujet de la mort du pape Pie VII. 6 septembre 1823.

M. à l'occasion de l'élection du pape Léon XII. 17 octobre 1823.

M. à l'occasion de la mort de Louis XVIII. 18 septembre 1824.

M. des vicaires généraux (le siège épiscopal vacant par la démission de Mgr Jean-Paul-Gaston de Pins) pour annoncer la nomination de Mgr Prosper de Tournefort. 4 février 1825.

O. concernant les écoles primaires. 25 novembre 1825.

C. relative à la tenue des registres de baptêmes, mariages et sépultures, à la rédaction des budgets de fabrique, à l'édition d'un nouveau missel, à la surveillance des instituteurs, à l'office de saint Charles Borromée et au décès des anciennes religieuses. Décembre 1826.

M. au sujet de la mort de Léon XII. 23 février 1829.

M. pour la publication du nouveau Missel du diocèse. 20 mars 1830.

M. qui ordonne des prières pour le succès des armes du roi et pour la prospérité de la France. 31 mai 1830.

L. P. pour la publication du nouveau Pastoral du diocèse. 30 juin 1830.

(1) Par le P. Tabaraud, ex-oratorien de Limoges.

C. relative au chant du *Domine, salvum fac regem Ludovicum.* 20 février 1831.

M. pour la publication du nouveau Processionnal du diocèse. 1er octobre 1832.

A. relatif à la tenue des registres paroissiaux, à la rédaction des budgets de fabrique, etc. 14 janvier 1834.

M. pour l'ouverture des conférences ecclésiastiques dans le diocèse de Limoges. 8 décembre 1836.

L. P. adressée au clergé du diocèse à l'occasion de la visite de l'année 1839. 5 juin 1839.

L. P. pour appeler les fidèles à secourir de leurs prières l'église d'Espagne et pour publier l'indulgence en forme de jubilé accordée à cette occasion par Grégoire XVI. 5 mai 1842.

M. des vicaires épiscopaux pour l'administration du diocèse, le siège épiscopal vacant. 9 mars 1844.

M. qui ordonne une quête pour les petits séminaires du diocèse. 8 décembre 1844.

M. qui ordonne des prières à l'occasion de la mort de Grégoire XVI, et pour l'élection d'un Souverain-Pontife. 15 juin 1846.

I. P. et M. sur la solennité de l'ostension des reliques des saints, laquelle a lieu tous les sept ans dans le diocèse, et pour le carême de 1848. 15 février 1848.

M. portant règlement au sujet de l'établissement dans le diocèse de l'archiconfrérie du très saint et immaculé cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs. 23 octobre 1848.

C. confidentielle relative à la dévotion au très saint et immaculé cœur de Marie. [S. d. — 23 octobre 1848].

M. à l'occasion du décret du Souverain-Pontife pour le dogme de l'Immaculée conception de la sainte Vierge. 20 janvier 1855.

I. P. sur la nécessité de l'étude pour le prêtre. 15 novembre 1855.

M. du chapitre cathédral, le siège épiscopal vacant, pour annoncer la mort de Mgr Buissas. 26 décembre 1856.

I. P. à l'occasion des ostensions septennales des saintes reliques. 9 février 1862.

C. sur les ostensions célébrées en avril et sur le denier de saint Pierre. 16 juin 1862.

M. portant règlement pour les exercices de l'adoration perpétuelle à Limoges. Avril 1863.

C. relative au grand incendie survenu à Limoges. 16 août 1864.

C. touchant la prohibition de publier l'encyclique du 8 décembre 1864. 7 janvier 1865.

C. pour recueillir des secours en faveur des malheureux habitants de la Guadeloupe. 31 décembre 1865.

L. P. sur le denier de saint Pierre. 10 mai 1866.

C. de l'évêque annonçant son prochain voyage à Rome. 24 mai 1867.

L. C. proposant d'ouvrir une souscription en faveur de l'armée pontificale. Octobre 1867.

M. à l'occasion des ostensions. 9 février 1869.

C. de l'évêque à l'occasion de son prochain départ pour Rome. 20 octobre 1869.

C. sur le concile du Vatican. 9 juin 1870.

C. ordonnant une quête en faveur des prisonniers français en Allemagne. 16 décembre 1870.

I. P. sur l'action de la Providence dans les événements présents et M. pour le carême de 1871. 9 février 1871.

L. P. prescrivant de renouveler la consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. 8 juin 1871.

L. P. et M. communiquant aux fidèles une lettre encyclique de N. T. S. P. le pape Pie IX et promulguant les constitutions dogmatiques du concile du Vatican. 21 juin 1871.

C. au sujet de la souscription nationale ayant pour but de hâter la libération de la partie de notre territoire encore occupée par les troupes allemandes. 11 février 1872.

C. annonçant la tournée pastorale. 12 mars 1872.

C. annonçant la retraite pastorale au clergé du diocèse. [S. d. — 1872].

O. relative à de nouvelles attributions données à MM. les archiprêtres et doyens du diocèse de Limoges. 25 août 1872.

C. pour faire signer la pétition qui demande le maintien de l'enseignement religieux dans les écoles. 24 septembre 1872.

C. au clergé du diocèse annonçant la tournée pastorale pour 1873. 6 décembre 1872.

L. P. sur l'œuvre de l'achèvement de la Cathédrale et M. pour le saint temps du carême de 1873. 10 février 1873.

C. pour l'œuvre de l'achèvement de la Cathédrale. 29 mars 1873.

C. de M. Dissandes de Bogenet, vicaire général, annonçant un pèlerinage à Paray-le-Monial. 2 juillet 1873.

L. P. à l'occasion d'un *Triduum* de prières publiques. 3 août 1873.

L. P. annonçant un pèlerinage général à Notre-Dame d'Arliquet pour le dimanche 28 septembre. 8 septembre 1873.

L. P. à l'occasion du prochain concile provincial (1). 8 septembre 1873.

(1) Qui fut tenu au Puy.

L. P. et M. ordonnant des prières publiques à l'occasion de la réunion de l'Assemblée nationale. 17 octobre 1873.

C. relative à l'organisation d'une sainte ligue de prières et de pénitences. 30 avril 1874.

L. P. invitant les fidèles à prendre part à un nouveau pèlerinage au sanctuaire de N.-D. de Lourdes. 16 juin 1874.

L. P. et M. ordonnant des prières publiques à l'occasion de la réunion de l'Assemblée nationale. 6 novembre 1874.

L. P. de l'évêque à l'occasion de la conclusion de la visite générale de son diocèse et de son voyage *ad limina apostolorum*. 22 février 1875.

L. P. et M. portant communication d'un décret de la sacrée congrégation des rites, relatif à la consécration de tous les fidèles au sacré cœur de Jésus. 30 mai 1875.

L. P. au clergé et aux fidèles du diocèse pour leur annoncer la création d'une Université libre à Paris et l'ouverture d'une souscription destinée à couvrir les frais de premier établissement. 8 septembre 1875.

L. P. communiquant au clergé et aux fidèles la lettre des évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris; notifiant un décret de la congrégation des rites qui autorise les prières pour la France et prescrivant des prières publiques à l'occasion de la réunion de l'Assemblée nationale. 18 octobre 1875.

L. P. à l'occasion de l'ostension septennale du précieux chef de l'apôtre saint Martial et des autres saintes reliques, et M. pour le saint temps du carême 1876. 10 février 1876.

L. P. et M. à l'occasion de la pose de la première pierre des travaux de l'achèvement de la Cathédrale. 2 avril 1876.

L. P. à l'occasion de la translation solennelle des dépouilles mortelles de Mgr L. Charles du Plessis d'Argentré, ancien évêque de Limoges. 1er mai 1876.

L. P. et M. pour l'indiction du synode diocésain. 7 juillet 1876.

L. P. au sujet de l'Université catholique de Paris. 7 octobre 1876.

L. P. à l'occasion de l'entreprise des travaux de la Cathédrale. 2 février 1877.

L. P. à l'occasion des élections générales et M. prescrivant des prières publiques. 29 septembre 1877.

C. à l'occasion du centenaire de Voltaire. 25 mai 1878.

C. ordonnant des prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres. 8 janvier 1879.

L. P. à l'occasion de la transformation des écoles des Frères en écoles libres. 6 août 1879.

L. P. à l'occasion du 25e anniversaire de la proclamation du dogme

de l'Immaculée conception et de l'indulgence plénière accordée par S. S. Léon XIII. 21 novembre 1879.

L. P. pour les écoles chrétiennes libres. 22 décembre 1879.

I. P. à propos de la part faite à l'instruction religieuse par le nouveau règlement des écoles primaires et M. pour le saint temps du carême de 1881. 14 février 1881.

C. contenant une série d'instructions pratiques à l'adresse du clergé et des fidèles. 2 octobre 1881.

C. annonçant à MM. les curés de Limoges le rétablissement des dernières prières dans le cimetière de la ville. 23 octobre 1881.

L. P. au clergé et aux fidèles du diocèse sur la loi scolaire du 28 mars. 8 septembre 1882.

C. au clergé du diocèse sur la laïcisation de l'école. 21 novembre 1882.

C. au clergé du diocèse sur les ostensions septennales de 1883. 25 mars 1883.

L. à M. le Président de la Société des établissements scolaires de Limoges sur les œuvres diocésaines les plus urgentes. 19 juin 1883.

L. P. à l'occasion de la rentrée des classes des écoles chrétiennes libres. 21 décembre 1883.

C. au clergé et aux fidèles du diocèse, faisant un nouvel appel pour l'achèvement de la Cathédrale. 9 février 1884.

C. faisant un nouvel appel au clergé pour l'achèvement de la Cathédrale. 20 avril 1884.

C. portant règlement intervenu entre l'évêque et le préfet pour la sonnerie des cloches des églises dans le diocèse de Limoges. Février 1885.

C. à l'occasion des bourses des séminaires. 27 avril 1885.

C. accompagnant le compte-rendu et le résumé des conférences de 1884 et indiquant les sujets des conférences de 1886. 25 mars 1886.

C. accompagnant le compte-rendu annuel de l'œuvre sacerdotale et le compte-rendu des quêtes et des souscriptions recueillies en 1885, pour les œuvres diocésaines et catholiques. 29 avril 1886.

L. P. adressant un appel au clergé et aux fidèles du diocèse pour l'érection d'un autel monumental en l'honneur de l'apôtre saint Martial. 30 juin 1886.

C. accompagnant les comptes-rendus de l'œuvre sacerdotale et des quêtes et des souscriptions recueillies en 1886 pour les œuvres diocésaines et catholiques, et annonçant la retraite ecclésiastique. 4 juin 1887.

C. accompagnant la publication d'un nouveau règlement pour l'adoration perpétuelle. 10 octobre 1887.

C. à MM. les curés de Limoges au sujet de la quête annuelle en faveur des écoles chrétiennes. 27 octobre 1888.

C. et O. sur l'œuvre des séminaires. 18 janvier 1889.

O. au sujet de la fête du B. J.-B. de la Salle, 25 avril 1889.

L. P. et M. à l'occasion de la consécration des autels du monument de saint Martial. 22 mai 1889.

C. à MM. les curés de la ville épiscopale au sujet de la quête pour les écoles libres. 25 octobre 1889.

M. sur le rétablissement de l'antique confrérie de Saint-Martial. 13 mars 1890.

C. relative à la consécration de l'église de Notre-Dame d'Arliquet à Aixe-sur-Vienne. 19 avril 1890.

C. aux membres du clergé en vue de solliciter leurs offrandes pour l'érection d'un nouveau maître-autel dans la Cathédrale. 10 octobre 1890.

C. à MM. les curés de la ville épiscopale au sujet de la quête annuelle en faveur des écoles libres. 15 octobre 1890.

C. portant communication d'une lettre collective des cardinaux, archevêques et évêques fondateurs de l'Institut catholique de Paris. 15 octobre 1891.

C. à MM. les curés de la ville épiscopale au sujet de la quête en faveur des écoles chrétiennes. 20 octobre 1891.

C. prescrivant des prières à l'occasion de la rentrée des Chambres. 3 janvier 1892.

C. portant publication de la récente encyclique du pape Léon XIII aux archevêques et évêques, au clergé et à tous les catholiques de France. 25 février 1892.

C. à l'occasion d'un pèlerinage diocésain à la basilique nationale du Sacré-Cœur de Jésus, à Montmartre. 22 mai 1892.

L. P. relative au couronnement de la statue de Notre-Dame d'Arliquet, à Aixe-sur-Vienne. 15 août 1892.

C. portant publication d'une encyclique pontificale sur le Rosaire de Marie, et prescrivant la célébration d'une messe solennelle dans l'église cathédrale à l'occasion du quatre-centième anniversaire de la découverte du Nouveau-Monde par Christophe Colomb. 18 septembre 1892.

C. à MM. les curés de la ville épiscopale au sujet de la quête en faveur des écoles chrétiennes. 15 octobre 1892.

C. portant publication d'une encyclique pontificale sur la création de séminaires indigènes dans les Indes orientales et ordonnant une quête spéciale à cette intention. 8 septembre 1893.

O. au sujet des séminaires des Indes orientales. Septembre 1893.

C. à MM. les curés de la ville épiscopale, recommandant la quête en faveur des écoles libres. 17 octobre 1893.

C. à MM. les curés du diocèse au sujet des nouveaux règlements d'administration publique sur la comptabilité des fabriques. 17 janvier 1894.

M. à l'occasion du neuvième centenaire du miracle des Ardents. 17 septembre 1894.

C. à MM. les Curés de la ville épiscopale au sujet de l'Œuvre des écoles chrétiennes. 17 octobre 1894.

B. — Evêques de Tulle (1)

O. portant indiction de synode diocésain. 27 février 1657.

O. de Martin Darche, vicaire général, pour la signature par les ecclésiastiques du formulaire contre les cinq propositions jansénistes condamnées par Innocent X et Alexandre VII. 21 mai 1661.

O. pour le chant d'un *Te Deum* à la cathédrale, le 13 novembre, à l'occasion de la naissance du Dauphin. 12 novembre 1661.

M. ordonnant l'ostension dans l'église des Feuillants des reliques de saint Sabinien et une procession au pont de la Barrière pour écarter de Tulle la maladie, qui faisait de grands ravages, et la disette, qui était imminente. 2 mai 1662.

M. portant réglement des conditions d'admission à la tonsure et aux ordres mineurs. 1664 (?).

O. concernant les fêtes à célébrer dans le diocèse. 1er décembre 1666.

O. de Jacques Chapelle, vicaire général, enjoignant sous peine d'interdit trois publications avant les mariages, sauf dispense épiscopale. 16 janvier 1671.

Monitoire manuscrit d'Etienne Courrèze, official, commissaire apostolique subdélégué, ordonnant aux curés de dénoncer pour excommunication ceux qui « détiennent le contenu de la bulle en forme de signification impétrée par Monseigneur l'évêque et donnée à Rome auprès de Sainte-Marie Majeure aux ides d'août ». 17 décembre 1671.

O. portant nomination de Jean Dalvy comme libraire et imprimeur de l'évêché de Tulle. 23 juin 1672.

M. prescrivant un *Te Deum*, le 3 août, pour célébrer la naissance du duc d'Anjou, et un autre le 10 pour remercier Dieu des victoires du roi. 2 juillet 1672.

(1) Ce catalogue des actes des évêques de Tulle a été dressé par M. l'abbé Poulbrière, auteur d'une *Histoire du diocèse de Tulle* (1884).

M. portant un abrégé de la doctrine chrétienne, à lire au prône « lentement et distinctement », avec cette sanction que l'évêque interrogera sur ce texte les populations dans sa visite [1672].

M. pour prémunir les fidèles contre le théâtre, en portant suspense *ipso facto* contre les ecclésiastiques qui s'y rendaient en grand nombre depuis quelque temps. 10 août 1672.

M. de Jean Desroches, vicaire général, enjoignant aux prêtres de se rendre au synode et de célébrer tous les lundis la messe du Saint-Esprit, à l'intention de cette assemblée, en faisant prier aussi les fidèles pour elle. 27 mars 1673.

O. aux titulaires de vicairies comme aux propriétaires de chapelles de faire les réparations voulues, à peine de déchéance dans le délai d'un mois et de saisie du temporel avec l'assistance du bras séculier. Argentat, au cours de la mission, 8 mai 1673.

M. portant indiction du synode au 12 avril. 6 mars 1674.

M. pour le carême. 30 janvier 1675.

O. portant abolition, pour cause de débauches et actions illicites, d'une prétendue confrérie de marchands de Tulle sous le vocable de sainte Elisabeth, laquelle confrérie avait des statuts non reconnus et dont certains articles étaient contraires aux bonnes mœurs. 13 juin 1678.

M. contre les Jansénistes. 27 avril 1714.

M. relatif à la publication du catéchisme diocésain, suivi d'une Instruction sur la tonsure. 12 décembre 1714.

M. contre les appelants. 7 septembre 1718.

L. P. et I touchant la juridiction qui appartient à la hiérarchie de l'Eglise. 25 août 1731.

M. pour la visite générale du diocèse. 15 juillet 1749.

M. pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâces de la conclusion de la paix. 6 juillet 1763.

J. U. avec Mandement (15 avril), puis Instruction à son sujet en forme de catéchisme et prières. 1776.

L. au clergé diocésain pour l'adoption du Bréviaire et du Missel parisiens. 1er novembre et 1er décembre 1776.

M. d'entrée en fonctions de Jean-Joseph Brival, évêque constitutionnel. 9 avril 1791 (1).

L. portant adoption de l'Instruction donnée par M. l'Evêque de Langres, en date du 15 mars. Paris, 27 avril 1791.

(1) Ce document fut l'objet, de la part d'un anonyme qui se trouvait à Paris, auprès de l'évêque mourant (dont il annonce même la mort en P. S. et dont il devait être un vicaire général), d'une brochure critique, intitulée : *Lettre à M. Brival, curé de Lapleaux, nommé à l'évêché du département de la Corrèze, à l'occasion de son Mandement.*

M. de plainte contre les fauteurs de l'ancien état de choses et d'appel en faveur du nouveau, avec le dispositif pour le carême. 17 février 1792.

Adresse du citoyen Brival, évêque de la Corrèze, à ses diocésains, pour demander aux paroisses le sacrifice des cloches, moins une. 4 septembre 1793.

M. pour se féliciter de la fin des persécutions et des abominations, et solliciter, en s'efforçant de le montrer possible, l'accord en chacun de ses diocésains du « patriote républicain le plus zélé avec le catholique romain le plus fervent ». Duodi fructidor, an 3e..... 30 juillet 1795.

*
* *

.....(1).

L. P. d'appel en faveur des séminaires, avec constitution d'une association de dames pour recueillir les dons. 29 août 1823.

L. au clergé diocésain pour la réimpression diocésaine du Bréviaire de Paris. 15 avril 1828.

C. C. relatives aux conférences ecclésiastiques. 15 mars, 15 avril et 15 décembre 1840.

M. au sujet de l'addition du mot *Immaculata* à la préface de la messe de la Conception de la B. V. M., avec deux rescrits de Grégoire XVI à cet effet. 20 octobre 1840.

L. P. et M. sur l'œuvre des petits séminaires et des missions. 16 décembre 1843.

L. P. pour annoncer les exercices de la retraite. 20 septembre 1844.

Observations sur la question de la liberté d'enseignement, adressées au garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, pour être présentées au roi en son conseil. [S. d. — 1844].

C. pour annoncer les exercices de la retraite. 21 mai 1845.

O. avec R. pour le rétablissement des conférences ecclésiastiques. 6 juillet 1845.

C. pour le service de ceux qui succombèrent en 1830. 18 juillet 1845.

C. C. relatives aux quêtes pour les vocations. 3 août et 16 décembre 1845.

C. pour les quêtes en faveur des petits séminaires. 30 mars 1846.

C. C. pour la fête du roi. 18 avril 1846; 20 avril 1847.

(1) Supprimé par le Concordat, le diocèse de Tulle ne fut rétabli en fait qu'en 1822.

C. C. pour les conférences de 1846 (25 avril 1846); de 1847 (30 juin 1846).

C. pour une nouvelle recommandation de l'œuvre des petits séminaires. 15 mars 1847.

L. P. pour les exercices de la retraite. 8 septembre 1847.

Avis pour l'œuvre des petits séminaires. 20 octobre 1847.

C. pour la fondation d'une maison de prêtres auxiliaires. 7 novembre 1847.

C. pour le changement circonstanciel du *Salvum fac*. 7 mars 1848.

C. relative à la bénédiction des drapeaux. 9 mars 1848.

C. relative au service funèbre des victimes de février. 18 mars 1848.

C. relative aux élections. 18 mars 1848.

C. relative aux quêtes pour les petits séminaires. 12 avril 1848.

C. relative aux élections. 14 avril 1848.

C. avec envoi d'un tableau à remplir. « Pièce destinée à appuyer les observations » de l'évêque « au pouvoir pour le maintien du traitement ». 27 mai 1848.

C. pour un service funèbre demandé par le Gouvernement. 3 juillet 1848.

C. pour la retraite pastorale. 25 août 1848.

C. relative à l'œuvre des petits séminaires. 28 octobre 1848.

C. pour un *Te Deum* à l'occasion de la promulgation de la Constitution. 13 novembre 1848.

C. relative aux élections. 28 novembre 1848.

L. P. ordonnant des prières publiques pour Pie IX. 18 décembre 1848.

L. P. prescrivant de recueillir des offrandes pour le Souverain-Pontife. 20 mars 1849.

L. P. à l'occasion du concile provincial à tenir à Clermont. 1er octobre 1850.

C. pour la retraite pastorale. 4 septembre 1852.

C. relative à l'œuvre des petits séminaires. 11 octobre 1852.

M. pour le chant d'un *Te Deum* à l'occasion de la proclamation du second Empire. 8 décembre 1852.

C. pour la retraite ecclésiastique et le synode diocésain. 1er septembre 1853.

O. et R. pour la reprise des conférences ecclésiastiques. 25 mai 1854.

C. pour la retraite pastorale. 7 juin 1854.

L. P. pour la publication de la Définition de l'Immaculée-Conception de la T. S. V. 1er mars 1855.

C. pour la retraite pastorale. 10 septembre 1855.

L. P. prescrivant des prières pour l'heureuse délivrance de l'impératrice. 16 février 1856.

C. pour le chant d'un *Te Deum* à l'occasion de la naissance du prince impérial. 18 mars 1856.

O. concernant la construction d'une église à Belpuech. 8 décembre 1856.

C. pour le chant d'un *Te Deum* demandé par le Gouvernement au 15 août. 6 août 1857.

C. pour la retraite pastorale. 6 août 1857.

R. des prières pour le chef de l'Etat. 7 février 1858.

C. pour les exercices de la retraite. Servières, le 6 août 1859.

L. P. sur le pouvoir temporel du pape. 25 février 1860.

C. pour le service funèbre de l'ex-roi Jérôme. 4 juillet 1860.

C. pour recommander le denier de Saint-Pierre. 10 février 1864.

L. P. à l'occasion du prochain concile œcuménique. 27 novembre 1869.

C. de M. Lalite, vicaire général, sur diverses matières, l'évêque se trouvant au concile. 3 avril 1870.

C. du même, à l'occasion de la publication du volume contenant les lettres de Mgr Berteaud sur l'église, la papauté et le concile. 4 avril 1870.

C. pour les prières demandées par l'Assemblée nationale. 31 mai 1871.

O. relative à l'œuvre des séminaires et des missions, précédant le compte rendu de cette œuvre. 31 octobre 1872.

L. P. à l'occasion des prières demandées par l'Assemblée nationale. 11 novembre 1872.

C. annonçant un *Triduum* avant l'Assomption, les pèlerinages aux sanctuaires du diocèse et la retraite pastorale. 1er août 1873.

M. prescrivant des prières à l'occasion du prochain concile provincial (1). 21 septembre 1873.

M. prescrivant les prières publiques votées par l'Assemblée nationale. 16 novembre 1874.

M. portant publication du décret de la Congrégation des rites relatif au Sacré-Cœur de Jésus. 1er juin 1875.

M. prescrivant les prières demandées par l'Assemblée nationale. 25 octobre 1875.

C. prescrivant des prières à l'occasion des élections. 7 février 1876.

C. pour les prières de rentrée des Chambres, 2 mars 1876,

(1) Qui fut tenu au Puy,

C. pour les prières de rentrée des Chambres. 3 janvier 1877.

C. pour l'approbation de l'Association de N.-D. du Salut. 7 septembre 1877.

C. prescrivant les prières votées par l'Assemblée nationale. 5 janvier 1878.

C. relative au règlement des conférences ecclésiastiques et au programme des prochaines. 22 mai 1879.

L. P. et M. sur la situation des séminaires et le recrutement du sacerdoce. 4 novembre 1879.

C. communiquant plusieurs circulaires du ministre des cultes, relativement à l'administration temporelle des paroisses. 8 janvier 1880.

O. relative à l'examen annuel des jeunes prêtres, avec programme des matières. 7 mars 1880.

C. pour l'envoi d'un projet de nouveau tarif. 22 avril 1880.

C. prescrivant des prières pour les besoins de l'Eglise et de la France, suivie d'un acte de consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. 13 juin 1880.

C. annonçant un pèlerinage diocésain à Lourdes. 18 août 1880.

C. pour les prières de rentrée des Chambres [1880].

C. communiquant trois lettres de l'évêque : 1° et 2° à son collègue du Puy et au Président de la République sur les décrets du 29 mars [s. d.]; 3° à l'archevêque de Paris sur la dispense du service militaire accordée aux ecclésiastiques. 4 février 1881.

C. relative à un nouveau pèlerinage à Lourdes. 5 juillet 1881.

C. promulguant le nouveau règlement de la caisse de retraite. 8 septembre 1881.

C. communiquant une lettre de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, en faveur du vicariat apostolique de Tunisie, et prescrivant une quête diocésaine. Octobre 1881.

C. et R. établissant l'œuvre des églises pauvres. 11 novembre 1881.

C. annonçant la fondation d'une *Semaine religieuse du diocèse de Tulle*. 21 novembre 1881.

R. intérieur de la caisse de retraite. 1882.

L. P. sur l'athéisme et les écoles sans Dieu. 8 septembre 1882.

C. promulguant le nouveau tarif. 20 septembre 1882.

L. P. établissant l'adoration perpétuelle et M. pour le carême de 1883. 14 janvier 1883.

R. pour l'adoration, l'amende honorable et le tableau de répartition des jours. 14 janvier 1883.

C. publiant un décret de la Congrégation de l'*Index*, relatif à plusieurs manuels français d'instruction civique. 29 janvier 1883.

C. annonçant un nouveau pèlerinage à Lourdes. 2 juillet 1883.

L. P. sur les devoirs des catholiques dans les circonstances présentes. 29 janvier 1884.

C. sur les vols sacrilèges. 29 avril 1884.

C. annonçant un pèlerinage à Paray-le-Monial. 22 juillet 1884.

L. P. portant publication d'une encyclique sur la Franc-Maçonnerie. 29 janvier 1885.

L. P. et M. sur l'œuvre des séminaires. 15 mars 1885.

C. relative aux conférences ecclésiastiques. 15 février 1888.

L. P. sur la question religieuse. 2 février 1891.

L. P. sur la véritable anarchie. 21 janvier 1893.

C. communiquant le décret et les instructions ministérielles sur la comptabilité des Fabriques. 14 janvier 1894.

---

20. — ACTES DES POUVOIRS LAÏQUES

du Limousin et de la Marche avant la Révolution [1]

— Correspondance des intendants de la Généralité de Limoges, 1678-1728.
(Archives nationales, G⁷ 345 à 353.)

— Correspondance de M. de Gourgues, intendant de la Généralité de Limoges, 1684-1686.
(Bibliothèque de l'hist. du protestantisme, 2 vol. in-folio.)

— Papiers de quelques intendants de la Généralité de Limoges, de 1760 à 1761.
(Archives départementales de la Gironde, C. 3797 à 3800).

— La correspondance de Turgot comme intendant de la Généralité de Limoges (1761-1774) n'a pas encore été rassemblée. Voir pourtant le t. II de ses *Œuvres*, édit. Dupont de Nemours.

*
* *

— Ordonnances des consuls de Limoges.
(Voy. les *Registres consulaires de Limoges*, signalés ci-après, p. 141).

— Ordonnances des maires et consuls de Tulle, de 1627 à 1685.
Publ. par M. l'abbé Talin dans *Bull. de Tulle*, 1889 et 1890.

(1) Le catalogue de ces actes, pour les temps antérieurs au milieu du XVIIe siècle, ne saurait être encore dressé. L'inventaire des archives départementales et communales en fournira peu à peu les éléments.

21. — ACTES DES POUVOIRS LAÏQUES

de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse depuis la Révolution

— Recueil des actes administratifs de la Haute-Vienne, depuis 1813.

— Recueil des actes administratifs de la Creuse, depuis 1815 (1).

— Recueil des actes administratifs de la Corrèze, depuis 1813.

— Registres des arrêtés des préfets de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze.
(Série K des Archives départementales.)

— Registres des arrêtés des Conseils de préfecture de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze.
(Série K des Archives départementales.)

— Correspondance administrative de la Préfecture de la Haute-Vienne.
Voy. ci-dessus, p. 6, ligne 25.
(Il existe deux collections parallèles pour les départements de la Creuse et de la Corrèze.)

— Correspondance générale du Conseil académique de Limoges.
Voy. ci-dessus p. 6, ligne 12.

(1) Cette collection commence avec le *Mémorial administratif du département de la Creuse,* dont le premier numéro porte la date du 9 décembre 1815.

22. — DÉLIBÉRATIONS DES CORPS CONSTITUÉS

ECCLÉSIASTIQUES ET LAÏQUES

— Extraits des registres capitulaires de Saint-Etienne de Limoges, 1527-1608 et 1621-1771

Publ. par A. Leroux, t. III, 38-65, et VI, 5-98 des *Arch. hist. du Limousin*.

— Registres des délibérations du chapitre Saint-Martial de Limoges, XVIIIe s.

Série H, n^os prov. 9457 et 9466 des Arch. départementales de la Haute-Vienne.

— Délibérations des moines de l'abbaye de Vigeois, 1741-1744.

Signalées dans le *Bull. de Tulle*, 1890, p. 534.

— Registres capitulaires de l'abbaye N.-D. du Moutier-d'Ahun, 1667-1710.

(Arch. dép. de la Creuse, H, 15.)

— Extraits des délibérations de la Compagnie du Saint-Sacrement de Limoges, 1647-1663.

Publ. par A. Leroux, dans *Bull. de Limoges*, XXXIII, 58; et suite dans *Arch. hist. du Limousin*, I, 240.

— Extraits des délibérations du Consistoire réformé de Rochechouart, 1596-1635.

Publ. par A. Leroux, *Doc. histor.*, II, 63-132.

*
* *

— Registres consulaires de Limoges ou registres des délibérations des consuls de Limoges, 1504-1790.

Publ. sous la direction de MM. E. Ruben et L. Guibert, 5 vol. 1867-1893. Le t. VI et dernier est en préparation (1).

(1) Cf. ci-dessus p 67.

— Registre du consulat de Tulle, dit le Livre noir, 1491-1681.

Analyse dans le *Bull. de Tulle*, 1879, p. 266 et ss. Les délibérations proprement dites y sont d'ailleurs peu nombreuses. Cf. M. A. Hugues, *Invent. des arch. comm. de Tulle*, BB. 1.

— Registres consulaires de Tulle, 1742-1756.

Trois volumes (BB. 3, 4 et 5) analysés dans l'*Invent. des arch. comm.* par M. A. Hugues.

— Registres consulaires d'Ussel, 1693-1790.

Vingt-un volumes (BB. 1 à 21) analysés dans l'*Invent. des arch. comm. d'Ussel* par M. A. Hugues. Il y a quelques lacunes. Cf. M. Huot, *Les Archives municipales d'Ussel*, p. 111 et ss.

— Registres des délibérations de l'hôtel de ville d'Aubusson, 1765-1794.

Deux volumes (BB. 3 et 4), analysés dans l'*Invent. des arch. comm. d'Aubusson* par M. L. Duval.

— Registres des consuls de Rochechouart, 1475-1793.

Trois volumes (BB. 1, 2 et 3), analysés dans notre *Invent. des arch. comm. de Rochechouart.*

— Registres de la maison de ville de Bellac, 1648-1789.

Deux volumes (BB. 1 et 2), analysés dans notre *Invent. des arch. comm. de Bellac.*

— Livre de la maison et mairie de Saint-Yrieix-la-Perche, appelé improprement Registre consulaire, 1565-1689.

Arch. dép. de la Haute-Vienne, n° prov. E. 9311. Extraits publiés par Aug. Bosvieux dans le *Bull. de Limoges*, III, 155-160, et par A. Leroux dans les *Arch. hist. du Limousin*, VI, 297-310.

— Délibérations paroissiales du XVIIIe siècle.

Publ. par MM. Bellet et Touyéras dans le *Bull. de Limoges*, XXXVIII, 401 et ss., XXXIX, 650 et ss.

*
* *

— Délibérations du bureau des finances de Limoges : premiers extraits, 1648-1656.

Publ. par M. l'abbé Granet dans *Arch. hist. du Limousin*, IV, 84-137.

Cf. les Doléances du bureau des trésoriers de France à Limoges, 1594 et 1745.

Impr. dans la notice sur *la Généralité de Limoges* par A. Leroux, p. XLVI, et dans l'*Invent. des Arch. dép. de la Haute-Vienne*, C. 553.

*
* *

— Délibérations du bureau de l'hôpital général de Limoges, 1726-1792.

Deux volumes (E. 1 et 2), analysés dans notre *Invent. des arch. hospit. de Limoges* (1).

— Délibérations du bureau de l'hôpital de Guéret, 1707-1797.

Sept volumes (E. 11 à 17), analysés dans l'*Invent. des arch. hospit. de Guéret* par M. L. Duval.

— Délibérations du bureau de l'hôpital d'Aubusson, 1745-1791.

Deux volumes (E. 5 et 7), analysés dans l'*Invent. des arch. hospit. d'Aubusson* par M. L. Duval.

— Délibérations du bureau de l'hôpital de Bourganeuf, 1738-1793.

Un volume (E. 3), analysé dans l'*Invent. des arch. hospit. de Bourganeuf* par M. L. Duval.

— Registre des délibérations du bureau de l'hôpital de Boussac, 1746-1789.

Un volume (E. 3), analysé dans l'*Invent. des arch. hospit. de Boussac* par M. L. Duval.

— Registre des délibérations du bureau de l'hôpital du Dorat, 1631-1793.

Un volume (E. 1), analysé dans notre *Invent. des arch. hospit. du Dorat.*

— Registre des délibérations du bureau de l'hôpital de Saint-Yrieix, 1698-1748.

Un volume (E. 1), analysé dans notre *Invent. des arch. hospit. de Saint-Yrieix.*

— Registre des délibérations du bureau de l'hôpital d'Eymoutiers, 1787-1793.

Un volume (GG. 145), analysé dans notre *Invent. des arch. comm. d'Eymoutiers.*

— Délibérations des Doctrinaires du collège de Bellac, 1648-1765.

Analysées dans notre *Invent. des arch. comm. de Bellac,* GG. 33.

— Délibérations du bureau du Collège royal de Limoges, 1763-1792.

(1) Un premier registre, de 1661 à 1726, signalé par M. Laforest (*Limoges au XVIIe s.*, p. 496 de la 2e édit.), comme étant aux mains des religieuses de St-Alexis, n'a pu être récupéré.

Analysées dans notre *Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne*, D. 47.

— Procès-verbaux des assemblées de MM. les directeurs du grand Séminaire de Limoges.

4 vol. mss. Le premier va de 1748 à 1785 ; le second, de 1807 à 1834; le troisième, de 1834 à 1862; le quatrième, de 1862 à nos jours.

Voy. L. Guibert, *Catal. des manuscrits...*, n° 117.

— Extraits du registre des assemblées de la Société d'agriculture de Limoges, 1759-1785.

Publ. par A. Leroux dans *Arch. hist. du Limousin*, III, 158-297, et dans sa notice sur *la Généralité de Limoges*.

*
* *

— Délibérations et arrêtés mss. du Directoire de la Haute-Vienne, 1790-an IV, conservés aux Archives départementales.

Voy. l'*Inventaire* de M. Fray-Fournier (L. 67 à 79).

— Délibérations et arrêtés mss. du Directoire de la Corrèze, 1790-an IV, conservés aux Archives départementales.

— Délibérations et arrêtés mss. du Directoire de la Creuse, 1790-an IV, conservés aux Archives départementales.

— Arrêtés mss. de l'Administration centrale de la Haute-Vienne, ans IV-VIII, conservés aux Archives départementales.

Voy. l'*Inventaire* de M. Fray-Fournier, L. 80-86.

— Arrêtés mss. de l'Administration centrale de la Corrèze, ans IV-VIII, conservés aux Archives départementales.

— Arrêtés mss. de l'Administration centrale de la Creuse, ans IV-VIII, conservés aux Archives départementales.

— Délibérations mss. du Conseil général de la Haute-Vienne, 1790-an II (1), conservés aux Archives départementales.

Voy. l'*Inventaire* de M. Fray-Fournier (L. 53 à 59) qui prépare la publication de ces délibérations sous forme analytique.

— Analyse des délibérations manuscrites du Conseil général de la Haute-Vienne, 1800-1839.

Rédigée et publiée par A. Leroux, 1892, in-8°, 410 pages.

(1) Cf. le *Catal. des procès-verbaux des Conseils généraux, de 1790 à l'an II, conservés aux Archives nationales et dans les Archives départementales* (1891). En ce qui touche la Haute-Vienne, les cotes relatives aux Archives départementales sont légèrement erronées.

— Procès-verbaux imprimés des délibérations du Conseil général de la Haute-Vienne, 1840 et ss.
Un volume chaque année.

— Délibérations mss. du Conseil général de la Corrèze, 1790. an II (1), conservés aux Archives départementales.
Cinq registres.

— Délibérations imprimées du Conseil général de la Corrèze, 1837 et ss.
Un volume chaque année.

— Délibérations mss. du Conseil général de la Creuse, 1790-an II (2), conservés aux Archives départementales.
Trois registres.

— Délibérations imprimées du Conseil général de la Creuse, 1837 et ss.
Un volume chaque année.

*
* *

— Registres des assemblées de la Cour d'appel de Limoges. 3 reg. mss. (1° de 1811 à 1818; 2° de 1818 à 1853; 3° de 1853 à nos jours.)
Ne se communiquent pas au public.

— Délibérations du Conseil académique de Limoges, 1810 à 1844.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, série T, six registres.

— Délibérations de la Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges, 1822 et ss.
De 1800 à 1821, les procès-verbaux sont restés manuscrits, sauf ceux des années 1808, 1814, 1815, 1816 et 1818.

— Délibérations de la Société archéologique et historique du Limousin.
Procès-verbaux publiés dans le *Bulletin* de la dite Société chaque année depuis 1852. Cf. t. II, 134, et t. XVIII, 88.

— Délibérations de la Société de médecine de la Haute-Vienne.
Procès-verbaux publiés dans son *Bulletin*, 1852 et ss.

— Délibérations de la Société Gay-Lussac.

(1 et 2) Voir la note de la page précédente.

Procès-verbaux publiés irrégulièrement dans son *Bulletin*, 1886 et ss.

— Délibérations de la Société des Archives historiques du Limousin.

Procès-verbaux manuscrits, 1891 et ss.

— Délibérations de la Société des lettres, sciences et arts de Tullè.

Procès-verbaux publiés dans le *Bulletin* de la dite Société chaque année depuis 1878.

— Délibérations de la Société scientifique, historique et archéologique de Brive.

Procès-verbaux publiés dans le *Bulletin* de la dite Société chaque année depuis 1878.

— Délibérations de la Société des sciences naturelles et archéologiques de Guéret.

Procès-verbaux publiés dans les *Mémoires* de la dite Société depuis 1890.

*
* *

— Rapports généraux sur les travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Haute-Vienne. In-8°, t. I-XV, 1858-1894.

— Rapports généraux sur les travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Creuse. In-8°, 6 vol. 1883 et ss.

— Rapports généraux sur les travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Corrèze.

23. — STATUTS ET RÈGLEMENTS

DE CORPORATIONS ECCLÉSIASTIQUES

I. — STATUTS SYNODAUX

A. Diocèse de Limoges

— Statuts synodaux de 1297, promulgués sous l'épiscopat de Regnaud de la Porte.
Cités par Lelong, *Bibl. hist.*, I, n° 6549, et par le *Bull. de Limoges*, XI, 151 ; semblent auj. perdus.

— Constitutions synodales du diocèse de Limoges, XIIIe et XIVe s.
Publ. par M. l'abbé Lecler, *Bull. de Limoges*, XL, 142 et 151.

— Anciens statuts du diocèse de Limoges, 1310, 1379, 1428, 1492, 1499, 1502, 1506.
Publ. par M. l'abbé Lecler. *Bull. de Limoges*, XL, 122 et ss.

— Statuts synodaux de 1480, complétés en 1508.
Ms. inéd. aux Arch. dép. de la Haute-Vienne, série G, n° prov. 9993.

— Statuts synodaux de 1519, sous l'épiscopat de Philippe de Montmorency. Edition princeps 1519, dont il subsiste un exemplaire aux Arch. dép. de la Haute-Vienne, série G. Nouv. édit. au tome I, p. 300 de nos *Doc. hist. sur la Marche et le Limousin* (1883).

— Statuts synodaux de 1533, sous l'épiscopat de Jean de Langeac. C'est une réédition un peu développée des précédents. Nous n'en connaissons aucun exemplaire.

— Statuts et règlements du diocèse de Limoges, sous l'épiscopat de Raymond de la Marthonie, 1619.

— Statuts et réglements du diocèse de Limoges, sous l'épiscopat de Fr. de Lafayette, 1629. C'est une réédition, revue et augmentée, des précédents.

— Ordonnances synodales de Mgr François de Lafayette, 1673.

— Ordonnances synodales de Mgr Louis de Lascaris d'Urfé, 1678.

— Ordonnances synodales de Mgr Carbonnel de Canisy. 1703.

— Statuts du diocèse de Limoges sous l'épiscopat de Mgr P. de Tournefort, 1838 (1).

— Statuts synodaux sous l'épiscopat de Mgr Buissas. 1853.

B. Diocèse de Tulle

— Statuts ecclésiastiques et ordonnances synodales promulgués sous Arnaud de Saint-Astier, premier évêque de Tulle : 1320, 1324, 1328, 1336, dans Baluze, *Hist. Tutelensis*, 639 et ss. Ceux de 1328 figurent aussi dans le *Thes. anecd.* de Martène, t. IV.

— Statuts de 1336 sous l'épiscopat d'Arnaud de Clermont. Où ?

— Règlement pour les ecclésiastiques du diocèse de Tulle sous l'épiscopat de Jean de Genouillac, 1623.

— Statuts et règlements du diocèse de Tulle sous l'épiscopat de Louis III de Rechignevoisin, 1655.

— Statuts et règlements du diocèse de Tulle sous l'épiscopat d'Humbert Ancelin, 1692.

— Règlement touchant le service divin dans le diocèse de Tulle, 1656.
Dans *Bull. de Brive,* XI, 576.

II. — STATUTS DE CHAPITRES

— Statuts du chapitre cathédral de Limoges : 1350, 1508 (Arch. dép., n° prov. 9993), 1551.

— Statuts du chapitre de Saint-Yrieix, 1445, dans nos *Doc. histor. sur la Marche et le Limousin*, I, 276.

(1) « Ces statuts, après l'impression, ont été soumis à Rome. Rome ayant refusé de les approuver, l'édition tout entière a été détruite à l'exception de cinq exemplaires. »

— Statuts du chapitre de Saint-Junien : 1502, 1620.

— Règlement intérieur du chapitre d'Eymoutiers, 1603.
Publ. par M. J. Dubois, *Arch. histor. du Limousin*, IV, 311.

— Règlement pour les vicaires généraux du chapitre cathédral de Limoges, le siège vacant, 1697.
Dans *Archives histor. du Limousin*, V, 51.

III. — STATUTS D'ABBAYES ET DE COMMUNAUTÉS

— Constitutions données au monastère d'Attanum par saint Yrieix.
Elles sont tout entières contenues dans le testament de ce saint (572), publ. par Ruinart et Mabillon et traduit par M. Arbellot dans *Bull. de Limoges*. (Voy. ci-dessus p. 38, ligne 22.)

— Fragment des règles du prieuré d'Altavaux, fin du XIIe s., dans nos *Doc. hist. sur la Marche et le Limousin*, t. I, 87.

— Consuetudines S. Augustini Lemovicensis, cités sans autre indication par Ducange-Henschel, VII, 434.

— Consuetudines monasterii Solemniacensis, cités sans autre indication par Ducange-Henschel, VII, 441.

— Regula sti Stephani confessoris, auctoris et fundatoris ordinis Grandimontensis, attribuée par les érudits du XVIIIe siècle à Pierre de Limoges, puis à Etienne de Liciac, puis à Guill. de Trahinac (ou Treignac), enfin à Gérald Itier. M. Hauréau a montré que cette règle avait été rédigée par Hugues de Lacerta, † 1157. (Voy. *De qq. écrivains de l'ordre de Grandmont*, déjà cités.) Impr. à Dijon 1645 (1), à Paris 1648 (2), à Rouen 1671 et 1721.

— Tractatus ad fratres de disciplina et correctione morum sive Observantia perfectæ totius religionis [auctore Geraldo Iterii, monacho Grandimontensi], XIIe s.

(1) L'édition de 1643, indiquée par l'*Hist. littéraire*, X, 419, semble erronée.

(2) Elle se trouve sous cette date avec les *Statuts, ord. Grand.*, l'*Officium sti Stephani* et les *Sententiæ sti Stephani* (que nous citons ailleurs), dans un petit recueil in-18 publié à Paris en 1650 sous ce titre collectif : *Opusculum regulæ et sententiarum seu rationum sti patris nostri Stephani.*

Ce traité a été attribué à tort depuis le XIIIe s. à Hugues de Saint-Victor sous ce titre : *De institutione novitiorum.* (Voy. Hauréau, *De qq. écrivains de l'ordre de Grandmont,* déjà cité.)

— De signis in ecclesia, claustro, dormitorio et refectorio quibus in ordine Grandimontensi sine silentii læsione possit unus alteri suam innuere voluntatem, XIIIe-XIVe ss., dans le Bullaire Grandmontain du grand séminaire de Limoges. Extraits dans L. Guibert, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, p. 31.

— Statuta ordinis Grandimontensis, 1240.
Dans Martène, *Thesaurus,* IV, p. 1231.

— Statuta Grandimontensium strictioris observantiæ, 1643.
Publ. par Frémon en 1644. Se trouvent aussi dans l'*Opusculum regulæ,* cité ci-dessus, p. 149, note.

— Statuta fratrum Grandimontensium strictioris observantiæ.
Rédigés à Thiers en 1692 et imprimés à Lyon, même année.

*
* *

— Constitutions de l'archev. de Bourges pour la réforme du monastère de Tulle, 1291, 1296, dans Baluze, *Hist. Tutel.,* 584 à 592.

— Statuts des prêtres de la communauté de Bellac, 1464, 1477 et 1485.
Invent. des arch. comm de Bellac, GG. 12.

— Statuts du prieuré de l'Artige, XVe (?) s.
Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne, D. 993. Cf. *ibid.*, 227.

— Fragment des règles du prieuré des Ternes, XVe s.
Publ. par A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin*, III, 5.

— Statuts des prêtres de l'église Notre-Dame d'Eymoutiers, vers 1500 (mentionnés dans *Invent. arch. comm. d'Eymoutiers*, GG. 3).

— Statuts des prêtres de l'église de Bourganeuf, 1506, dans Vayssière, *L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem....* p. 163.

— Statuts des prêtres de l'église de Chambéret, 1519, dans .....?

— Statuts de la communauté des prêtres de Bourganeuf, 1550, homologués en 1560, dans Vayssière, *L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem,* p. 173.

— Statuts des prêtres de l'église de Bellac, 1599, dans nos *Doc. hist. sur la Marche et le Limousin*, I, 293, et notre *Invent. des arch. comm. de Bellac*, GG. 12 *bis*.

— Statuts des prêtres du moutier de Felletin, 1603, dans Pataux, *Felletin...*, p. 234.

— Statuts des religieux du Moutier-d'Ahun, 1611, dans nos *Doc. histor. sur la Marche et le Limousin*, I, 295.

— Règlement pour la chapelle de N.-D. de Sauvagnac, 1616, dans Vayssière, *L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem...*, p. 191.

— Constitutions de l'abbaye de la Règle, rédigées en 1622 par Jeanne de Verthamond, approuvées par Innocent X en 1645.
Dans Legros, *Mélanges mss.*, I, 143.

— Statuts des prêtres de l'église de Beaumont à Felletin, 1625, dans Pataux, *Felletin...*, p. 208.

— Constitutions des religieuses Ursulines de Limoges, 1626. Exempl. à la Bibl. comm. de Limoges.

— Statuts et règlements des églises paroissiales Saint-Pierre-du-Queyroix et Saint-Michel-des-Lions à Limoges, 1629.

— Statuts des religieuses de Sainte-Claire de Tulle, première moitié du XVIIe s.
Cités par M. Poulbrière, *Hist. du dioc. de Tulle*, p. 271.

*
* *

— Règlement pour la congrégation des sœurs hospitalières de Saint-Alexis de Limoges, 1659.
La première forme, restée inédite, paraît perdue. Elle est attestée par M. Roy-Pierrefitte (*Monast. du Limousin*, art. *Hospitalières*). — Une seconde forme, du XVIIIe s., se retrouve dans un registre de la bibliothèque du grand séminaire de Limoges (voy. M. L. Guibert, *Bull. de Limoges*, XXII, 218 et XXXIX, 525) et dans un cahier des archives hospitalières de Limoges (voy. notre *Inventaire*, F. 26, où ce règlement est imprimé presque en entier). — Une troisième forme a été imprimée en 1804 (Roy-Pierrefitte, art. cité).

— Règlement général du séminaire de la Mission de Limoges, vers 1661.
Ms. n° 353 de la Bibliothèque de Marseille.

— Registre des visites du prieuré de Boubon, de 1653 à 1788.

C'est la série des règlements et additions aux règlements, faits par chacun des visiteurs envoyés par l'abbesse de l'ordre de Fontevraud : 1653, 1665, 1667, 1670, 1672, 1673, 1674, 1676, 1678, 1680, 1682, 1683, 1685, 1686, 1687, 1689, 1691, 1692, 1694, etc. Ms. de 499 feuillets in-4°, en la possession du curé de la paroisse de Cussac (Haute-Vienne).

— Constitutions pour les religieuses de la Providence de Limoges, 1685.
Où ?

— Règle des religieuses de Sainte-Claire de Limoges, 1694.
Où ? (1)

— Statuts des religieux du Port-Dieu, 1695.
Dans *Bull. de Tulle*, 1889, p. 178.

— Règlements de la congrégation de l'Oratoire de Limoges, XVIIIe s.
Au grand séminaire de Limoges, n° 101 du *Catalogue* Guibert.

— Règlement de la communauté de Saint-Alexis à La Souterraine, rédigé entre 1740 et 1758.
Dans A. Leroux, *Arch. hist. du Limousin*, III, p. 97.

— Règlement de vie pour vivre et mourir saintement, à l'usage des missions du diocèse de Limoges, 2e édit., 1761.

IV. — STATUTS DE CONFRÉRIES

Voy. d'une façon générale :

1° Les *Doc. relatifs aux confréries de la province de la Marche*, publ. par M. A. Bosvieux dans les *Mém. de la Soc. des sciences de la Creuse*, 1857, II, 414-432 ;

2° *Statuts et règlements pour les frairies et congrégations érigées et instituées dans le dioc. de Limoges*, 1643 ;

3° Les *Instructions et Règlements relatifs aux confréries en général...*, par Mgr P. de Tournefort, évêque de Limoges [s. d., 1844], avec extraits de quelques règlements épiscopaux antérieurs.

(1) Ici comme en quelques autres endroits, nous n'avons pu recueillir que des mentions, sans réussir à savoir si le document était publié ou non. Cependant, en règle générale, la présomption est pour la négative.

— Statuts de la confrérie N.-D. de Saint-Sauveur en l'église Saint-Martial à Limoges, 1212. En dialecte limousin.

Publ. : 1° par M. Roy-Pierrefitte, *Notes sur le culte de la Vierge* (1858, p. 35), d'après une copie de Nadaud, prise elle-même sur une copie de 1545; — 2° par les éditeurs des *Annales de Limoges* dites de 1638 (1872, p. 183), d'après une copie de 1646 prise sur l'original; — 3° par A. Leroux, *Revue des langues romanes* (1891, p. 412), d'après l'original de la Bibl. nat., ms. lat., nouv. acq., 2342.

— Statuts de la confrérie de N.-D.-du-Puy à Limoges, 1274 et 1425. En dialecte limousin.

Texte de 1274 publ. par A. Chassaing, *Ann. de la Soc. acad. du Puy*, t. XXVIII, p. 187. — Texte de 1425 publ. par A. Lascombes, *ibid.*, p. 515, et par A. Leroux, *Chartes, chroniques...*, p. 135.

— Statuts de la confrérie de Saint-Martial, dite aussi la Grande-Confrérie, vers 1356.

Publ. en 1624 (d'après Laforest, *Limoges au* XVIIe *s.*, p. 245), de nouveau en 1641, entre 1771 et 1790, en 1820 et en 1835.

— Statuts et règlements généraux de la grande frérie érigée en l'année 1356 en l'honneur du glorieux saint Martial, apôtre de l'Aquitaine [rédigés par P. Dentraygeas].

Limoges, François Chapoulaud, 1820, 60 p. in-12. Réédition chez Ardant, 1835.

Il y a 68 articles. Le premier est ainsi conçu : « Les anciens statuts de la grande confrérie de Saint-Martial, autorisés en l'année 1356 (*alias* 1357) par le roi Jean et par l'official de Limoges, en l'année 1357 (*alias* 1361), par le sénéchal du Limousin et du Poitou, approuvés et homologués le 20 mars 1624 par Mgr Raimond de la Martonie, évêque de Limoges, continueront à être regardés et exécutés dans les articles ci-après comme la base fondamentale de l'institution de la dite confrérie. » — Suit, p. 27 et ss., une traduction française des anciens statuts, mis en ordre, complétés et accommodés au temps présent.

— Statuts de la confrérie des Pauvres à vêtir, dite aussi des Suaires ou des Cheires, 1380. En dialecte limousin.

Extraits dans notre *Invent. des arch. hospit. de Limoges*, VIIIe fonds, B. 9 et 10.

— Statuts de la confrérie N.-D. de la Conception, en l'église Saint-Michel-des-Lions à Limoges, XVe s., avec additions au XVIe s.

En dialecte limousin. Ms. n° 10 (anc. 12) de la Bibl. communale de Limoges.

Publ. par A. Leroux dans *Arch. hist. du Limousin*, III, p. 66.

— Statuts de la confrérie N.-D. de la Conception, en l'église Saint-Laurent-des-Trépassés à Limoges, XVIe s.

Extraits dans notre *Invent. des arch. hospit. de Limoges,* V^e fonds, B. 2.

— Statuts de N.-D.-la-Joyeuse ou des Pastoureaux, en l'église Saint-Pierre-du-Queyroix à Limoges, 1481, avec additions au XVIe s. En dialecte limousin.

Extraits dans notre *Invent. des arch. hospit. de Limoges,* VIe fonds, E 1. — Une autre forme de ces statuts porte la date de 1490. Extraits *ibid.,* B. 1 ; publ. intégral. par A. Leroux dans *Revue des langues romanes,* 1891, p. 417.

— Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement, en l'église Saint-Michel-des-Lions à Limoges, seconde moitié du XVIe s.

Ms. inéd. en la possession de la dite confrérie encore existante.

— Statuts des Pénitents noirs de Limoges, 1598.

Dans notre *Invent. des Arch. comm. de Limoges,* second complément, GG. 288.

— Statuts des Pénitents bleus de Saint-Jérôme, à Saint-Junien, 1611.

Dans A. Leymarie, *Limousin hist.,* I, 338.

— Statuts des Pénitents blancs d'Aubusson, 1613.

Dans *Invent. des Arch. comm. d'Aubusson,* GG. 29.

— Statuts des Pénitents bleus de Saint-Jérôme, à Felletin, 1620, empruntés à ceux de Toulouse. Voy. Pataux, *Felletin...,* p. 201.

— Statuts des Pénitents de Treignac, 1667.

Dans Martial Soullier, *Hist. de la confrérie...* (1861).

— Statuts des Pénitents noirs de Guéret, 1673.

Dans A. Leroux, *Arch. hist. du Limousin,* III, p. 89.

*
* *

— (1) Ordre des processions des Pénitents bleus de Limoges, 1673. Impr.

(1) Les ouvrages liturgiques, que nous allons mentionner en assez grand nombre, insèrent d'ordinaire les statuts et règlements de leurs confréries respectives. Toutefois nous n'avons pu vérifier le fait pour beaucoup de ces ouvrages qui ne se trouvent plus dans aucune bibliothèque publique ou privée.

— Recueil des litanies, hymnes et psaumes que chantent les Pénitents noirs de Limoges, 1680. Impr.

— Statuts des Pénitents blancs de Limoges, 1681. Impr.

— Offices et prières à l'usage des Pénitents bleus de Saint-Léonard, 1684. Impr.

— Manuel des Pénitents blancs de Bellac, 1688. Impr.

— Ordre des cérémonies et prières des Pénitents gris de Saint-Jérôme et de la Miséricorde à Tulle, 1693. Impr.

— Statuts des confrères du Très-Saint-Sacrement de Bellac, 1707, impr. dans le *Manuel* de la confrérie, réimpr. dans Granet, *Hist. de Bellac,* 1890, p. 372 et ss.

— Office de saint Jean-Baptiste... à l'usage des Pénitents blancs de Limoges, 1715.

— Offices et prières des Pénitents pourpres de Limoges, 1715, 3e édit., 1817.

— Recueil des litanies, hymnes et psaumes que chantent les Pénitents pourpres de Limoges, 1715, 3e édit. 1817.

— Manuel de dévotion pour les confrères des saints confesseurs Israël et Théobald, du Dorat, 1717, 14e édit., 1841 (par l'abbé Texier).

— Manuel de la confrérie du Très-Saint-Sacrement de N.-D. de Bellac, 1718.

— Recueil des hymnes et psaumes que chantent les Pénitents blancs de Limoges, 1725 (avec les statuts).

— Recueil des hymnes et psaumes que chantent les Pénitents feuille-morte de Limoges, 1732.

— Recueil des hymnes et psaumes que chantent les Pénitents gris de Limoges, 1733 (avec les statuts).

— Office de saint François... à l'usage des Pénitents gris de Limoges, 1733.

— Statuts et règlements des Pénitents blancs de Tulle, 1748.

— Statuts, offices et prières à l'usage des Pénitents feuille-morte de Limoges, 1751 (avec les statuts).

— Offices et prières pour les Pénitents bleus de Limoges, 1762.

— Livres contenant les statuts, règlements et processions des Pénitents blancs de Saint-Vaulry, 1764.

— Instruction sommaire pour la confrérie de l'Amende honorable au Très-Saint-Sacrement de l'autel, érigée à perpétuité dans l'église des Pères Augustins de la ville de Limoges (s. d., vers 1765).

— Offices et prières à l'usage des Pénitents feuille-morte de Saint-Léonard, 1765 (avec les statuts).

— Manuel des Pénitents blancs d'Ahun, 1772.

— Offices et prières pour les processions, à l'usage des Pénitents bleus de Saint-Léonard, 1784.

— Processionnal à l'usage des Pénitents bleus de Saint-Léonard, 1784.

— Office à l'usage des Pénitents bleus de Limoges, entre 1784 et 1789.

— Office à l'usage des Pénitents blancs de Limoges, 1789.

*
* *

— [Règle et prières de] la sainte confrérie ou confédération d'amour de N.-D. auxiliatrice. Limoges, 1805.

— Manuel contenant les offices, prières et règlements à l'usage des Pénitents violets de Limoges, 1808.

— Instructions sur la confrérie du Très-Saint-Sacrement. Limoges, s. d. [1814].

— Offices et prières des Pénitents pourpres de Limoges, 1817.

— Offices et processions à l'usage des Pénitents noirs de Limoges, 1823.

— Processionnal des Pénitents noirs de Guéret, 1823.

— Règlement des dames de Marie-Thérèse, dites servantes de J.-C. Limoges, 1835.

— Instructions et règlement pour les confréries du Saint-Sacrement, du Rosaire et pour l'Association en faveur des pauvres, 1838.

23bis. — STATUTS ET RÈGLEMENTS

DE CORPORATIONS LAÏQUES

— Statuts des orfèvres et argentiers du château de Limoges, 1395 (et non 1389), en dialecte limousin.
Dans A. Leymarie, *Limousin historique*, II, 42; *Bull. de Limoges*, XXXII, p. 104, et Texier, *Dictionn. d'orfèvrerie*, v° Argentiers.

— Statuts des pintiers de Limoges, 1394, en dialecte limousin.
Dans *Limousin historique*, II, 48, et Texier, *Dictionn. d'orfèvrerie*, v° Pintiers.

— Statuts des maîtres selliers de Limoges, 1403, en dialecte limousin, avec additions de 1576 en français.
Dans *Limousin historique*, I, 23 et 32.

— Statuts des cordonniers, tanneurs et corroyeurs de Limoges, 1488.
Dans *Limousin historique*, I, 153.

— Statuts de la confrérie des tanneurs et corroyeurs de Limoges, 1581.
Dans A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin*, III, 79.

— Statuts des tanneurs de Limoges, 1578.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, C. 21.

— Statuts des tailleurs de Limoges, 1578.
Arch. dép. C. 21.

— Statuts des fourbisseurs de Limoges, 1578.
Dans *Bull. de Limoges*, XIII, 193.

— Statuts des fondeurs de Limoges, 1593.
Dans *Bull. de Limoges*, XIII, 60.

— Statuts et privilèges de la communauté des maîtres pâtissiers et rôtisseurs de Limoges, 1601.
Réimpr. chez Farne, Limoges, 1758, 40 pp., (cabinet de M. Nivet-Fontaubert).

— Statuts des chirurgiens et barbiers de Saint-Junien, 1621.
Dans *Limousin historique,* I, 89.

— Statuts des apothicaires de Saint-Junien, 1623.
Dans *Limousin historique,* I, 91.

— Règlement pour l'hôpital Saint-Gérald de Limoges, première moitié du XVIIe siècle.
Invent. des arch. hospit. de Limoges, 2e fonds, F. 1.

— Statuts des apothicaires de Limoges, 1626-27.
Dans *Bull. de la Soc. de médecine de Limoges,* 1852, p. 143.

— Articles et statuts dressés et arrêtés par les médecins de la ville de Limoges pour le bien et utilité publics, 1646.
Dans le journal *La Province,* 1850, et dans le *Bull. de la Soc. de médecine de Limoges,* 1852, p. 131. Cf. dans le *Reg. consul.*, III, 5, un accord des mêmes, 1593.

— Statuts et privilèges des menuisiers de Limoges, 1647.
Arch. dép. C. 514.

— Statuts donnés aux maîtres tapissiers d'Aubusson par Louis XIV, 1665.
Dans Pérathon, *Notice sur la manuf. d'Aubusson,* 1862.

— Ordonnance royale réglant les droits et devoirs des barbiers, baigneurs, étuvistes, perruquiers et marchands de cheveux de Limoges, 1680.
Dans *Limousin historique,* I, 223.

— Statuts de la confrérie des meuniers de Bellac, 1686.
Dans A. Leroux, *Invent. des arch. comm. de Bellac,* GG. 11.

— Règlement pour l'hôpital général de Limoges, vers 1690.
Dans A. Leroux, *Invent. des arch. hosp. de Limoges,* E. 5. Cf. E. 4 et E 1, où il est parlé d'une réimpression de ce règlement en 1731.

— Statuts des paumiers de Limoges, 1691.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, C. 20.

— Statuts des pâtissiers et rôtisseurs de Limoges, 1701.
Ibid. C. 523.

— Statuts des bouchers de Limoges, 1703 (?).
Ibid. C. 484.

— Statuts des crocheteurs de Limoges, 1704.
Ibid. C. 506.

— Statuts des cordonniers de Limoges, 1709 et 1750.
Ibid. C. 17. Cf. C. 503.

— Règlement pour les magistrats du siège royal de Bellac, 1710.
Publié dans notre *Invent. du fonds de la sénéchaussée de Bellac*, B. 40. Cf. B. 83, 84, 85, 86, 87 et 88.

— Statuts des serruriers de Limoges, 1709, 1721 et 1750.
Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne, C. 533.

— Statuts des chapeliers de Limoges, 1719.
Ibid. C. 499.

— Statuts des menuisiers de Limoges, 1720.
Ibid. C. 515.

— Statuts des perruquiers de Limoges, 1725.
Ibid. C. 20.

— Règlement (sous forme de lettres patentes) pour les tapissiers d'Aubusson, 1732.
Dans Pérathon, *Notice sur la manuf. d'Aubusson*, 1862.

— Statuts des boulangers de Limoges, 1733, 1735 et 1736.
Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne, C. 17.

— Statuts des chaudronniers, 1737.
Ibid., C. 500. Cf. C. 17.

— Règlement pour la confrérie des tailleurs de La Souterraine, 1743.
Dans *Bull. de Limoges*, XXXIX, 650.

— Statuts des potiers de Limoges, 1755.
Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne, C. 531.

— Statuts des pâtissiers et rôtisseurs de Limoges, 1758.
Impr. chez Farne, à Limoges. (Cabinet de M. Nivet-Fontaubert).

— Règlement de la Société d'agriculture du Limousin, 1760.
Dans *Arch. hist. du Limousin*, III, 166.

— Statuts des meuniers de Limoges, 1776.
Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne, C. 519.

— Règlement pour les médecins et chirurgiens de Limoges, 1783.
Invent. des arch. hospit. de Limoges, E. 2, p. 17.

— Statuts des fripiers de Limoges, 1786.
Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne, C. 512.

*
* *

— (1) Règlement de la Société des amis de la Paix, établie à Limoges. 1790. — En 25 articles.
Voy. M. Fray-Fournier, *Bibliographie...*, n° 297.

— Règlement de la Société des amis de la Constitution, établie à Limoges. An II de la Liberté. — En 24 articles.
Voy. M. Fray-Fournier, *Bibliographie...*, n° 328.

— Extrait du livre d'architecture tracé par les FF.·. maçons composant la .·. R.·. [□] de Saint-Jean ayant pour titre l'Amitié à l'O.·. de Limoges, Haute-Vienne. — A Limoges, de l'imprimerie du F.·. Barbou, membre de la Loge, an 5806. (Il y est question des loges de Saint-Yrieix et d'Aubusson. Celle de Limoges comprend 99 frères.)

— Tableau des membres qui composent la R.·. L.·. française et écossaise de St.·. Jean, sous le titre distinctif des Amis réunis à l'O.·. de Limoges. — A Limoges, chez J.-B. et Hyacinthe Dalesme, imprimeurs de la Préfecture et du Lycée [an 5812]. (Cette loge comprend 75 membres.)

— Règlement de la loge des Artistes réunis à l'O.·. de Limoges. — Limoges, de l'imprimerie d'Ardillier, an 5841.

*
* *

— Règlement de la Cour impériale de Limoges. 22 juillet et 17 août 1811.

— Règlement de la Société royale d'agriculture, sciences et arts de Limoges, 1826 et 1844.

— Règlement constitutif de la Société du Musée de Limoges, en 13 articles. 1837.
Réimprimé dans le *Bull. de Limoges*, XLII, p. 572.

— Statuts de la Compagnie agricole et industrielle de Bonneval (Haute-Vienne). 1838.

— Règlement des écoles primaires de l'arrondissement de Limoges, de Bellac, de Rochechouart, de Saint-Yrieix. 1839.

(1) Tous les statuts et règlements qui suivent, ont été publiés, sauf indication spéciale, sous forme de brochures.

(Chacun de ces règlements n'est que la reproduction d'un règlement général élaboré par le Conseil royal de l'instruction publique.)

— Statuts de l'Association de bienfaisance ayant pour objet l'extinction immédiate de la mendicité dans la commune de Limoges. 1840.

— Règlement de la Société philharmonique de Limoges. 1843, modifié en 1845, 1846, 1847, 1870 et 1881.

— Règlement de la Société d'encouragement de Pompadour pour la propagation et l'amélioration des chevaux. 1843.
Impr. dans le *Bull. hippologique* de la dite Société, t. I (1845); réimpr. par M. Jabet, « les Courses de chevaux en Limousin » (1885), p. 152.

— Règlement de la Société archéologique et historique du Limousin. 1845; modifié en 1859, 1866 et 1875.
Impr. dans le *Bulletin* de la dite Société, t. I, X, XVII et XXVI.

— Statuts de la Société centrale de statistique de Limoges. 1847.
Dans *Recueil des actes administratifs de la Préfecture*, 1847, p. 415, et *Annuaire départemental pour 1848*.

— Statuts de la Banque de Limoges. 1848.

— Réglement de la Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne. 1850.
Dans *Bulletin de la Société*, 1852.

— Règlement de la Société les Amis des Arts de Limoges. 1859.
Réimpr. dans l'*Explication des œuvres de peinture, sculpture....* 1862.

— Règlement particulier des Magasins généraux de Limoges. 1870.

— Règlement intérieur du Conseil général de la Haute-Vienne. Oct. 1871.

— Règlement de la Société d'horticulture et de botanique de Limoges. 1878.
Impr. dans le *Bulletin de la Société*, 1879.

— Statuts de la Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne [1881].

— Statuts de la Société vétérinaire de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, à Limoges. 1883.

— Règlement à l'usage de l'école libre Saint-Martial de Limoges. 1883.

— Statuts de la Société de gymnastique de Limoges. 1884.

— Règlement de la Société Gay-Lussac. 1885.
Impr. dans le *Gay-Lussac*, 1886.

— Statuts et règlement intérieur et extérieur de la Défense, société de gymnastique et de tir. 1886.

— Statuts et règlement intérieur de la Patriote limousine, société de gymnastique et d'instruction militaire. 1886.

— Statuts et règlement de l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale d'instituteurs de Limoges [1886].

— Règlement intérieur à l'usage des membres de la Commission générale du concours musical de Limoges. 1887.

— Statuts de la Société des Archives historiques du Limousin. 1891.
Réimpr. dans le tome III des publications de la dite Société, série des Archives anciennes.

— Règlement départemental pour l'application de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite. 30 nov. 1894.
Dans le *Recueil des actes administ. de la Préfecture*, 1894, p. 361. Cf. le rapport annuel du Préfet de la Haute-Vienne au Conseil général, 1894, p. 172.

*
* *

La loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels a donné lieu à la constitution d'un très grand nombre d'associations de ce genre dans nos trois départements limousins. Comme nous n'avons pu obtenir communication des statuts des syndicats constitués dans la Corrèze et dans la Creuse, nous renonçons à publier le relevé que nous avons fait des statuts des syndicats de la Haute-Vienne. Voy. d'ailleurs l'*Annuaire des syndicats professionnels, industriels, commerciaux et agricoles*, publié par le Ministère du commerce (1889 et ss.).

24. — COUTUMES LOCALES

— Coutumes de la ville de Limoges, rédigées vers 1212, transcrites vers 1380 (1).

A. Texte provençal : aux Arch. dép. de Pau, E. 739. — Cf. Marvaud, *Hist. de la vicomté de Limoges*, II, 387.

Texte provençal : à la Bibl. nat., fonds français 25219. — Ce ms. a appartenu à Gaignières, qui l'avait reçu de M. de la Bastide, trésorier de France à Limoges, en 1709.

Texte provençal : aux Arch. comm. de Limoges (*Cartulaire du Consulat*, AA. 1). — C'est ce dernier texte qui a été publié par A. Leymarie dans *Limousin hist.*, I, 577 et ss., avec une prétendue suite dans *Hist. du Limousin*, I, 370 et ss. Réédition par M. C. Chabaneau (1895).

B. Texte latin ms. dans E. Guibert, *Commentaires de la coutume de Limoges* (1628).

Texte latin, publié par B. de Richebourg dans *Nouv. Coutumier général* (1724), VIII, p. 1149; à Bordeaux, chez Lacornie, en 1760; par A. Leymarie, *Limousin hist.*, I, 577 et ss.; et par Marvaud, *Hist. de la vicomté de Limoges*, II, 389.

Texte latin ms. dans *Coll. Moreau*, t. 684 (anno 1765).

Texte latin ms. dans Legros, *Mélanges mss.*, I, 370, fin du XVIIIe s.

Cf. les Statuts de 1436, « tant sur le fait de la cour que sur d'autres réglements », dans A. Leymarie, *Hist. du Limousin*, I, 381 (d'après le *Cartul. du Consulat*).

*
* *

— Coutumes de la Marche, rédigées en 1521.

Ms. aux Archives nationales, X^1a, entre les n°s 9270 et 9316. Publ. pour la première fois à Paris vers 1523; de nouveau en 1724 dans le *Nouv. Coutumier général* de Bourdot de Richebourg (t. VIII, p. 1101); une troisième fois en 1744 par Couturier de Fournoue, à Clermont-Ferrand.

(1) Cf. pour plus de détails L. Guibert, *Les commentaires d'Etienne Guibert*, 1884, p. 26.

Cf. dans Joullietton, *Hist. de la Marche,* II, 298, le procès-verbal de rédaction des coutumes de la Marche, 1521.

— Coutume de Poitou, que suivait une partie de la Basse-Marche. publ. pour la première fois en 1559 et dans le *Nouv. Coutumier général* (IV, 743).

— Coutume d'Auvergne, que suivait la Combraille et le Franc-Alleu, publ. pour la première fois en 1510, et dans le *Nouv. Coutumier général* (IV, 1160).

— Coutume d'Angoumois, que suivait la région de Confolens, publ. pour la première fois en 1514, et dans le *Nouv. Coutumier général* (IV, 840).

25. — CHARTES COMMUNALES

PRIVILÈGES ET FRANCHISES

— Privilèges de la ville de Saint-Léonard, 1213, 1224, 1280.
Dans L. Guibert, *La Commune de Saint-Léonard-de-Noblat*, 1891, p. 158 et ss.

— Coutumes de Martel, 1219 (1).
Dans Justel, *Hist. généal. de la maison de Turenne*, p. 40 (cf. p. 52), et Giraud, *Essai sur l'hist. du droit franç.*, I, 80 et ss.

— Coutumes et privilèges concédés à La Courtine, 1224.
Dans L. Duval, *Chartes commun. de la Creuse*, [1877], p. 146.

— Consuetudines et libertates civitatis Sti Juniani, 1224 (confirmation).
Dans Arbellot, *Doc. sur Saint-Junien*, p. 254. Cf. *ibid.* p. 255, un accord entre l'évêque de Limoges et les bourgeois de Saint-Junien, 1254.

— Coutumes de Bellac, concédées par le comte de la Marche (vers 1240).
Traduction du XVIIe siècle sur un vidimus de 1473 dans Leymarie, *Limousin hist.*, II, 32; Roy-Pierrefitte, *Hist. de Bellac*, p. 188; Granet, *Hist. de Bellac*, p. 301; De la Porte, *Les gens de qualité en Basse-Marche*, p. 54 de la 2e livr. Début en latin dans Chopin, *Coutumes d'Anjou*.

— Chartes communales de Pierrebuffière, 1247-1407.
Publ. par A. Leroux dans *Arch. hist. du Limousin*, VI, 311 et ss.

— Confirmation de la coutume de Charroux par Hugues X, comte de la Marche, 1247.

(1) Est-ce la même chose que la « Charte des coutumes et privilèges de Martel » accordés par le vicomte de Turenne, 1248, que mentionne Marvaud dans l'Inventaire des archives de Martel ?

Dans *Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest,* IX; traduite dans De la Porte, *Les gens de qualité en Basse-Marche,* p. 50 de la 2e livr.

— Franchises accordées à la vicomté de Turenne par Henri III d'Angleterre (Londres, 22 avril 1263), confirmées par : Philippe le Hardi (Paris, août 1280), Philippe de Valois (Saint-Germain-en-Laye, 23 avril 1332), Jean le Bon (Villeneuve-lez-Avignon, déc. 1350), Louis d'Anjou, lieutenant de Charles V en Languedoc et Guyenne (Carcassonne, janv. 1372, n. st. 1373), Charles V (apud Vallem reginæ, 9 sept. 1374), Louis d'Anjou, régent (Paris, oct. 1380), Charles VII (Razilly près Chinon, mai 1446), Louis XI (Tours, nov. 1461), Charles, duc de Guyenne (Saint-Jean-d'Angély, nov. 1469), Charles VIII (Paris, juillet 1484), Louis XII (Blois, mai 1499), François Ier (Paris, avril 1522), Henri II (Fontainebleau, oct. 1547, et Paris, oct. 1556), Charles IX (Roussillon, août 1564), Henri III (Mantes, 22 oct. 1574), Henri IV (Paris, août 1609, et Fontainebleau, oct. 1609), Louis XIII (Monceaux, août 1633, Paris, 26 janv. 1636, et Amiens, 26 août 1641), Louis XIV (Paris, 12 mai 1656).

Voy. le recueil des *Franchises et libertez du vicomté de Turenne,* 1640, 2e édit., 1658. — Ce recueil est probablement l'œuvre de Christophe Justel, historiographe de la maison de Turenne, † 1649. L'ouvrage est devenu fort rare. La seconde édition contient, outre le recueil des privilèges, diverses pièces relatives aux droits de la vicomté. Il y a une copie de ces franchises, datée de 1524, sur parchemin in-4° aux armes de la maison de Turenne, dans la bibliothèque de sir Thomas Philipps à Cheltenham (sous le n° 813).

— Consuetudines et libertates civitatis Ussel, mentionnées dans un acte du mois d'août (non septembre) 1264.

Dans Huot, *Arch. municip. d'Ussel,* p. 29.

— Confirmation des privilèges reconnus à la ville d'Ussel par le vicomte Ebles, 1264.

Publ. par M. d'Ussel dans le *Bull. de Tulle*, 1891, p. 254.

— Coutumes et franchises concédées à Chénerailles, 1265 (n. st. 1266).

Dans Duval, *Chartes commun. de la Creuse*, p. 1, et *Musée des Archives départementales,* p. 171.

— Libertés et privilèges accordés aux bourgeois d'Ahun, 1268 (confirmation).

Dans Joullietton, *Hist. de la Marche,* II, 280, et Duval, ouv. cité, p. 32. Cf. les *Arch. histor. du Limousin,* VI, p. 367 et ss.

— Charte communale de Magnac-Laval, 1269.
Dans Leymarie, *Hist. du Limousin,* (1846) I, 357; publ. de nouveau par M. H. Normand (Péronne, 1875).

— Coutumes d'Egletons, 1270.
Dans *Bull. de Limoges,* VII, 54. Cf. le *Bull. de Tulle,* 1880, p. 417 et ss.

— Coutumes accordées à la commune de Clairavaux, 1270.
Dans Duval, ouv. cité, p. 37.

— Charte de franchises confirmée aux habitants de Gouzon, 1279, mentionnée dans un acte de 1581.
Dans Duval, ouv. cité, p. 110.

— Charte d'affranchissement de Peyrat-le-Château concédée par Philippe III, 1283, confirmée par Philippe IV, 1306, et par le seigneur de Peyrat, 1449.
Semble perdue ; est mentionnée dans un hommage des barons de Peyrat au roi de France, 1775. (Archives dép. de la Vienne à Poitiers, C² 101.)

— Coutumes et franchises de Beaulieu, 1296.
Publ. par M. Hugues dans le *Bull. de Tulle,* 1891, 258 et 413.

— Charte d'affranchissement des habitants de Rochechouart, 1296.
Dans Leymarie, *Limousin hist.,* I, 204, et Cᵗᵉ de Rochechouart, *Hist. de la maison de Rochechouart,* II, 259.

— Charte communale de Felletin, conservée en partie dans un acte de 1300.
Dans Duval, ouv. cité, p. 50.

— Charte de franchises concédée aux habitants de Neuvic en 1300, confirmée en 1345.
Dans *Bull. Soc. hist. et litt. du Bas-Limousin,* 1857, I, 59.

— Charte communale de Bourganeuf, vers 1302.
Où ?

— Privilèges de la ville de Tulle, 1370.
Dans les *Armoires* de Baluze, t. XVI, p. 394. — Cf. p. 405 une confirmation de Charles V.

— Privilèges de Limoges confirmés par les rois de France : 1371, 1372, 1422, 1467, 1483, 1513, 1514, 1547, 1554, 1555, 1595 et 1613.

Voy. *Bull. de Limoges,* XIV, 22, et XVIII, 116 ; *Reg. consul.,* III, 28 et 165, et le second complément à l'*Invent. des arch. comm. de Limoges,* AA. 10 et 11.

— Franchises et coutumes de la ville d'Evaux, 1385 (confirmation).
Dans Duval, ouv. cité, 115.

— Privilèges des rois de France au Dorat, 1404 (confirmation).
Dans le t. XVI des *Armoires* de Baluze, p. 519.

— Charte d'affranchissement et de commune concédée aux habitants de Guéret, 1406.
Dans Joullietton, *Hist. de la Marche,* II, 287 (1), et Duval, ouv. cité, p. 54.

— Charte de franchise accordée aux habitants de Chambon, 1408 (n. st. 1409).
Dans Duval, ouv. cité, p. 122.

— Coutumes et privilèges de Boussac, 1427.
Dans Duval, ouv. cité, p. 70; Thaumas de la Thaumassière, *Coutumes du Berry,* ch. LXXII ; Bréquigny, *Ordonnances,* XIII, 522.

— Charte d'affranchissement des habitants d'Eymoutiers, 1428.
Publ. par A. Leroux, *Doc. histor...,* I, 235.

— Charte des droits et privilèges de Bourganeuf, 1449 (confirmation).
Dans *Ordonnances des rois de France,* XIV, 55 et Duval, ouv. cité, p. 87.

— Privilegia, libertates et composiciones seu transactiones ville Belliloci et primo septem casuum, 1465.
Reg. ms. in-8° de 24 feuillets aux Arch. dép. de la Corrèze (?). — Cf. les transactions de 1269, 1313, 1320, 1327 et 1345, passées entre l'abbé et les consuls, d'après M. M. Deloche (*Hist. de Beaulieu,* p. XXXVII), qui se réfère aux Arch. de la ville de Beaulieu conservées à la Bibl. nat. (Il s'agit sans doute du t. XX des *Armoires* de Baluze). L'une de ces pièces est publiée d'après une minute des Arch. comm. de Beaulieu, dans A. Leroux, *Arch. hist. du Limousin,* I, p. 274.

— Privilèges d'amortissement accordés aux consuls et habitants de Saint-Léonard par Louis XI.
Dans le t. XVI des *Armoires* de Baluze, p. 551.

(1) Avec la date fautive de 1306.

— Libertés de la cité de Tulle (en dialecte limousin), dans un procès-verbal de remise des clefs à l'entrée des évêques de Tulle, 1495.

Dans *Bull. de Tulle*, 1879, p. 213.

— Confirmation des privilèges de l'abbé et des religieux de Grandmont. août 1516.

Arch. nationales, X^{1a} 8611, f° 343 et ss.

— Franchises de la ville d'Ahun, 1545.

Publ. par A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin*, VI, 372. — Cf. *ibid.*, p. 379.

— Privilèges de la ville de Saint-Léonard confirmés par les rois de France : 1601, 1602, 1604, 1610, 1635, 1643, 1644, 1656.

Dans *Bull. de Limoges*, XIV, 108. — Cf. *Invent. des arrêts du Conseil d'Etat sous Henri IV*, n° 5247.

— Extrait des privilèges accordez à tout l'ordre de Grandmont, avec les confirmations de nos rois de France, sentences et arrêts en conséquence. — Paris, 1731.

— Les usages locaux dans le ressort de la Cour d'appel de Limoges. — Limoges, 1886.

26. — OBITUAIRES ET NÉCROLOGES

A consulter : Aug. Molinier, *les Obituaires français* (1890), pp. 32, 36, 41, 153, 253, 254 et 290.

— Livre de distributions de l'église cathédrale Saint-Etienne de Limoges, rédigé vers 1557, avec calendrier s'arrêtant au 2 juillet. (Bibl. comm. de Limoges, n° 12. Cf. *Catal. gén. des mss.*, IX, 457.)

— Extraits d'un obituaire de Saint-Etienne, XIIIe-XIVe ss. (Bibl. nat. *Armoires* XLI et LXXIV de Baluze.)

— Extraits d'un obituaire de Saint-Etienne, marqué 4. (Bibl. nat., ms. lat. 9193 de dom Col.)

— Extraits d'un obituaire de Saint-Etienne. (Bibl. nat., ms. lat. 12763 de dom Estiennot.)

— Extraits d'un obituaire de Saint-Etienne, XIIIe-XVIe ss. (Dans Labbe, *Bibl. nova*, II, 759-761.)

— Obituaire de l'église cathédrale de Limoges, 1308. (Arch. dép. de la Haute-Vienne, n° prov. G. 9994.)

*
* *

— Obituaires de Saint-Martial de Limoges : 1° Bibl. nat., ms. lat. 5257 (Reg. 4208[4]), commencement du XIIe s.; — 2° Bibl. nat., ms. lat. 5243 (Reg. 4208[3]), copie du précédent, rédigée vers 1175 ; — 3° Bibl. nat., ms. lat. 5245 (Reg. 4208[5]); autre copie du même temps. Extraits publiés par M. E. Molinier dans nos *Doc. historiques*, I, 63-80; — 4° Arch. dép. de la Haute-Vienne, ms. H. 6617, fin du XIIIe s. Publ. par A. Leroux dans *Doc. historiques*, I, 1-62. Cf. *Arch. histor. du Limousin*, V, 222.

— Fragments d'obituaires de Saint-Martial, XIIIe s. Publ. par Duplès-Agier (*Chroniques de Saint-Martial*, p. 261, 272 et 284), d'après les mss. lat. 2135, 1813, 4239 et 1139 de la Bibl. nat.

— Extraits d'un obituaire de Saint-Martial, par dom Col.
(Bibl. nat., ms. lat. 9194.)

— Extraits d'un obituaire de Saint-Martial, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12746.)

— Calendrier de distributions de Saint-Martial, XIIIe s.
(Ms. 7234 de la Bibl. de sir Thomas Philipps à Cheltenham. — Cf. Bibl. nat., ms. lat. 774 A et B).

*
* *

— Obituaire de Solignac, XIIe et XIIIe ss.
(Bibl. nat. nouv. acq. lat. 214. Copie moderne *ibid.* nouv. acq. lat. 163. Extraits par dom Estiennot, *ibid.* ms. lat. 12748. — Cf. sur le ms. 214 une note de M. L. Delisle, *Bibl. de l'Ec. des Chartes,* 1877, p. 216.)

— Nécrologes de Solignac, XIIIe, XIVe et XVe ss.
(Arch. dép. de la Haute-Vienne, n° prov. H. 9180 *bis*. Publ. partiellement par A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin,* VI, 338 à 366.

— Liber benefactorum monasterii Solempniacensis, XIIIe s. — Manquent les nos 1-40; subsistent les nos 41-273. Les notices sont rédigées mi-partie en latin, mi-partie en langue vulgaire.
(Bibl. nat., ms. lat. 18365 (anciennement nouv. acq. lat. 89). Extraits par dom Col, *ibid.*, ms. lat. 9193.)

— Liber anniversariorum monasterii Solemniacensis.
(Cité dans le *Glossaire* de Ducange-Henschel, VII, 442.)

*
* *

— Extraits d'un nécrologe de l'Artige, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12763.)

— Extraits d'un nécrologe des Alloix, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12746). — Cf. les extraits d'un obituaire des Allois (XIII-XVII, 53) publiés par A. Leroux, dans *Arch. histor. du Limousin,* V, 223, d'après le ms. orig. des Archives de la Haute-Vienne.

— Extraits d'un nécrologe de Beaulieu, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12747.)

— Extraits d'un obituaire de Bœuil, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12746.)

— Extraits d'un obituaire de Bonnesaigne, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. latin 12746.)

— Extraits d'un nécrologe de Coyroux, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12746.)

— Extraits d'un nécrologe du Dorat, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12747.)

— Extraits d'un nécrologe de Grandmont, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12763.)

— Extraits d'un obituaire de Meymac, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12746) — Cf. le *Gallia christ.*, II, 724, qui en donne un extrait.

— Extraits d'un nécrologe d'Obazine, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12746.)

— Extraits du livre des anniversaires du monastère de la Règle, par dom Col.
(Bibl. nat., ms. lat. 9194.)

— Extraits de deux nécrologes de Saint-Angel, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 12746.)

— Obituaire de Saint-Junien, rédigé après 1254 et utilisé jusqu'au début du XVIIe siècle.
(Bibl. nat., nouv. acq. lat. 12747.)

— Extraits du nécrologe de Saint-Léonard, par dom Estiennot.
(Bibl. nat., ms. lat. 213.)

— Obituaire du monastère de Saint-Gérald-les-Limoges.
(Cité dans le *Glossaire* de Ducange-Henschel, VII, 444.)

— Obituaire du prieuré des Ternes, 1429.
Publ. par A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin*, III, 18.

— Extraits d'un ancien obituaire de la cathédrale de Tulle, XIVe s.
(Bibl. nat., *Armoire de Baluze* CCLII. Publiés par M. Clément-Simon dans le *Bull. de Brive*, XI, p. 478.)

— Calendrier limousin du XIVe s.?
(Bibl. nat., ms. lat. 5239.)

— Calendarium Glanderiense [1], 1683.

Cité par le frère Boutrais, *la Chartreuse de Glandier*, p. I : « C'est un nécrologe copié et conséquemment (?) composé par le V. P. D. Francois Petitjean, vicaire, qui mourut le 26 déc. 1690... »

— Extraits du nécrologe de Glandier, par dom Estiennot.

(Bibl. nat., ms. lat. 12747. C'est peut-être le même que le précédent.)

— Fundationes missarum conventus Lemovicensis FF. Predicatorum, XIVe-XVIIe ss.

Publ. par M. l'abbé Douais dans *Bull. de Limoges*, XL, 351-360.

— Obitus fratrum predicatorum conventus Lemovicensis, XVIIe s.

Publ. par M. l'abbé Douais dans *Bull. de Limoges*, XL, 333-349.

(1) Ces calendriers liturgiques sont en somme des nécrologes.

27. — ROULEAUX MORTUAIRES

— Sept rouleaux fragmentaires, relatifs à des moines de Saint-Martial morts entre 965 environ et 1200.

Publ. d'après les originaux de la Bibl. nationale par M. L. Delisle dans son recueil de *Rouleaux des morts* (1866), n°s VII, VIII, IX, XI, XII, XIII et LIX.

— Rouleau d'Eble, abbé de Tulle, † 1152.

Publ. par Baluze, *Hist. Tutell.*, 477.

— Rouleau de Hugues, abbé de Solignac, † 1240.

Orig. à Limoges, Arch. dép., série H, n° prov. 9239, publ. par M. C. Rivain dans *Bull. de Limoges*, XXVI, 327 et ss. — Cf. le *Musée des Arch. dép.*, p. 135, et A. Leroux, *Arch. histor. du Limousin*, III, 299.

28. — CATALOGUES ÉPISCOPAUX [1]

— Catalogues primitifs.
Voy. *Hist. littér. de la France,* XXIX, 398.

— Catal. des évêques de Limoges, rédigé à la fin du XIIIe s. Commence vers 250 et s'arrête à 1294.
Dans Duplès-Agier, *Chron. de Saint-Martial,* 244.

— Catal. des évêques de Limoges, rédigé par Bernard Gui vers 1320. Commence au premier siècle et s'arrête à 1273.
Dans Labbe, *Bibl. nova,* II, 265.

— Catal. des évêques de Limoges, rédigé par un chanoine du chapitre cathédral de Limoges, vers 1412. Commence à 1348 et se continue jusqu'en 1519.
Voy. ci-dessus la section des Chroniques, p. 61, ligne 24.

(1) Il va de soi que nous ne pouvons tenir compte ici des catalogues épiscopaux rédigés aux XVIe-XIXe ss., qui sont des travaux de seconde main.

29. — ROLES NOBLES

DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

— Rôle de 1553 pour la Marche.
Publ. dans *Mém. de la Soc. des sciences de la Creuse,* II, 131.

— Rôle du ban et arrière-ban des nobles du Haut-Limousin en 1568.
Publ. par M. A. Lecler dans le *Bull. de Limoges,* XLI, 543.

— Rôle de 1577 pour la Basse-Marche.
Publ. par M. De la Porte, *les gens de qualité en Basse-Marche,* 15 et ss.

— Rôle de 1620 pour la Basse-Marche.
Ibid. 28.

— Rôle de 1666 pour la Basse-Marche.
Ibid. 37.

— Rôles de 1635 et 1636 pour la Haute-Marche.
Mém... de la Creuse, II, 143, 145 et 149.

— Rôle de 1674 pour la Haute-Marche.
Ibid. 168.

— Rôle de 1695 pour le Haut-Limousin.
Bull. de Limoges, VIII, 33.

— Rôle de 1789 pour la Basse-Marche.
Publ. par M. de la Porte, ouv. cité, 43.

30. — MÉMORIAUX DE VISITES PASTORALES

— Itinéraire de Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, inspectant le diocèse de Limoges (1285 et 1290).

Dans Baluze, *Miscellanea*, 2e édit., I, 282, 300 et 304, et Mabillon, *Analecta*, 2e édit., 340 (1).

— Registre des églises de la Marche visitées par Théodoric Leloup, et un évêque Michel, 1454.

Ms. inédit au grand séminaire de Limoges, n° 64 du catalogue Guibert.

— Mémoriaux des visites pastorales de Mgr d'Argentré, évêque de Limoges, pour les années 1762-65 (archiprêtrés de Saint-Junien, Rancon, Limoges, Nontron, La Meyze, Lubersac et Anzème).

Dans nos *Chartes, chroniques et mémoriaux*.... p. 333 et ss.

— Registre des procès-verbaux de visite de Raffélis de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, pour les années 1783-89.

Invent. des Arch. dép. de la Corrèze, G. 2.

(1) Divers actes publ. par Baluze (*Hist. Tutellensis*, 540, 584), témoignent de visites pastorales de l'archevêque de Bourges en Limousin, en 1237 et 1291.

31. — REGISTRES PAROISSIAUX

Le relevé des registres paroissiaux subsistants n'a pas encore été fait dans le département de la Corrèze. Mais on trouve l'analyse sommaire de ceux de Tulle, Brive et Ussel dans l'*Invent. des Arch. comm.* de ces trois villes par M. Hugues (série GG). — D'autre part, nous avons publié (*Arch. hist. du Limousin,* I, 129 et ss.) des extraits de registres baptistaires, catholiques et protestants, d'Argentat, de 1613 à 1731.

Le relevé des registres paroissiaux subsistants n'a pas été fait non plus dans le département de la Creuse. Mais on trouve l'analyse sommaire de ceux d'Aubusson, catholiques et protestants, dans l'*Invent. des Arch. dép. de la Creuse,* par M. L. Duval (série E suppl. — GG 2 et ss.).

Le relevé des registres paroissiaux subsistants dans le département de la Haute-Vienne a été fait et publié par A. Leroux (*Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne,* E suppl., t. I, p. II à VII de l'introduction). Sauf à Limoges, Magnac-Laval, La Roche-l'Abeille et Laurière, ces registres ne remontent pas au-delà du XVIIe siècle (1).

Ceux de Limoges (de 1554 à 1792) ont été analysés par M. A. Thomas dans l'*Invent. des arch. comm. de Limoges* (série GG) et par A. Leroux dans un second complément publ. dans l'*Inventaire* E suppl. cité ci-dessus. — Cf. L. Guibert, *Anciens registres des paroisses de Limoges,* dans le *Bull. de Limoges,* XXIX, 73.

(1) Ce relevé ayant été fait parfois à l'aide des états fournis par les maires en 1844 et 1867, est vraisemblablement fautif en plus d'un point quant aux dates. Ainsi il semble résulter de renseignements complémentaires obtenus depuis lors, que les registres paroissiaux de Nantiat commencent en 1680 (et non en 1728), — que ceux de Bussière-Poitevine commencent en 1688 (et non en 1702), — que ceux de Blond commencent en 1559 (et non en 1665). — Inversement d'autres registres commencent, par suite de pertes advenues depuis 1840, à une époque plus récente que celle que nous indiquons.

Ceux de Bellac, Le Dorat (1), Eymoutiers, Rochechouart, Saint-Junien (2) ont été analysés par A. Leroux dans l'*Inventaire* E suppl. cité ci-dessus. Le registre paroissial des réformés de Rochechouart (1596-1633) a été analysé par le même dans *Arch. histor. du Limousin*, III, 108 et ss.

A dater de 1735 environ, en vertu d'une ordonnance rendue peu auparavant par le chancelier d'Aguesseau, les doubles des registres paroissiaux furent déposés aux greffes des sénéchaussées. On les conserve aujourd'hui dans les greffes des tribunaux de première instance de chaque arrondissement. Cependant ceux de l'arrondissement de Rochechouart paraissent n'avoir jamais été versés au greffe du tribunal et ne se retrouvent plus (3). Ceux de l'arrondissement de Bellac ont péri dans un incendie il y a environ vingt-cinq ans. Il faut donc pour ces deux circonscriptions s'adresser aux mairies.

(1) Cf. A. Leroux, *Registres paroissiaux du Dorat et de Voulon* dans le *Bulletin de Limoges*, XXIX, 133.

(2) Et subsidiairement les registres de quelques paroisses rurales réunies depuis la Révolution aux communes précitées, comme Vaqueur, Voulon, Bussy-Varache, Biennac et la banlieue de Limoges.

(3) Voy. le *Rapport annuel de l'archiviste du département à M. le Préfet de la Haute-Vienne*, 1894, p. 80.

32. — REGISTRES DE VÊTURES

ET PROFESSIONS RELIGIEUSES

— Divers prieurés d'hommes et de femmes de Limoges, XVIIIe s. (Arch. dép. de la Haute-Vienne, série H, n^os prov. 9659, 9660 et 9661.)

— Récollets de Tulle, 1712-1789.
(Arch. dép. de la Corrèze, H. 68.)

— Visitandines de Tulle, 1746-1783.
(*Ibid.* H. 80.)

33. — REGISTRES D'ENFANTS TROUVÉS

— Vingt-un registres in-folio, de 1725 à 1791, pour Limoges.
Voy. l'*Invent. des Arch. dép. de la Haute-Vienne,* série H suppl., hôpital de Limoges, G. 54 à 74. Cf. le *Bull. de Limoges*, XXIX, 343.

34. — REGISTRES DE NOTAIRES

— Les plus anciens ne remontent pas au-delà de la fin du XIVe siècle.

Ils sont disséminés : 1° dans les archives départementales, série E (voy. ci-dessus pp. 3, 10 et 14); — 2° dans les archives des chambres de notaires, spécialement à Limoges (voy. ci-dessus, p. 27, ligne 19); — 3° dans un grand nombre d'études de notaires.

35. — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES

— Registres d'insinuations ecclésiastiques du bureau diocésain de Limoges, XVIe-XVIIIe ss.

Environ 200 registres aux Arch. dép. de la Haute-Vienne, série G.

— Registres d'insinuations ecclésiastiques du bureau diocésain de Brive, XVIIIe s.

Environ une douzaine de registres aux Arch. dép. de la Corrèze, série G.

---

36. — INSINUATIONS CIVILES

— Registres d'insinuations civiles des bureaux de Limoges, Bellac, Le Dorat, Saint-Yrieix, Tulle, Brive, Uzerche et Guéret.

Voy. ci-dessus le contenu de la série B. des Arch. dép. de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse, p. 2, 8, 12.

37.— ANCIENS REGISTRES D'ASSISES SEIGNEURIALES

— Prieuré d'Aureil : assises de 1409-1444, 1548-1553, 1555-1559, 1581-1582.
Invent. des Arch. dép. de la Haute-Vienne, D. 671 à 674.

— Seigneurie des Cars : assises de 1450.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, n° prov. E. 9821.

— Vicomté de Limoges : assises de 1408-1409, 1479 et 1484.
Dans *La vicomté de Limoges,* par M. Clément-Simon, p. 45 et 54.

— Châtellenie du Pont de Noblat : assises de 1346-1369.
Invent. du fonds de l'Evêché de Limoges, G. 19.

— Juridiction de Sadroc : assises de 1476-1515.
Invent. du fonds de l'Evêché de Limoges, G. 26.

— Juridiction de l'abbé de Solignac : assises de 1370.
Dans L. Guibert, *Chalucet,* p. 168, n° XVIII.

— Juridictions seigneuriales de la Marche et du Limousin.
(Voy. ci-dessus, dans la section des Arch. départ., série B, p. 2, 9 et 12.)

— Registres d'audience de l'abbé de Solignac pour sa prévôté de Brivezac, 1759-1785.
Arch. dép. de la Corrèze, H. 32 à 37.

— Registres d'audience de l'abbé de Beaulieu, 1767-1790.
Arch. dép. de la Corrèze, H. 3 à 14 et 18 à 20.

— Registres d'audience de l'ordinaire de Tulle, 1713-1775.
Arch. dép. de la Corrèze, G. 19 à 30.

— Registre d'audience de l'officialité générale de la métropole de Bourges, établie à Limoges, 1733-1746.
Ms. n° 128 du grand séminaire de Limoges.

38. — REGISTRES D'ASSISES ROYALES

— Sénéchaussée de la Marche : assises de 1462.
Publ. dans *Mém. de la Soc. des sciences de la Creuse*, VII, 224.

— Sénéchaussée de Brive et Uzerche : assises de 1499.
Invent. du fonds de l'Evêché de Limoges, G. 41.

— Sénéchaussée et siège présidial de Limoges.
(Voy. ci-dessus, dans la section des Archives, p. 2.)

— Sénéchaussée et siège présidial de Brive.
(Archives perdues.)

— Sénéchaussée et siège présidial de Tulle.
(Voy. ci-dessus p. 8.)

— Sénéchaussée et siège présidial de Guéret.
(Voy. ci-dessus p. 12.)

— Sénéchaussée de Bellac.
(Voy. ci-dessus p. 2.)

— Sénéchaussée du Dorat.
(Voy. ci-dessus p. 2.)

— Sénéchaussée d'Uzerche.
(Voy. ci-dessus p. 8.)

— Sénéchaussée de Saint-Yrieix.
(Voy. ci-dessus p. 2.)

Voir les registres des parlements de Paris et de Bordeaux pour les affaires de la Marche et du Limousin portées en appel devant ces cours souveraines.

*
* *

— Juridiction de l'hôtel des monnaies de Limoges.
(Voy. ci-dessus p. 2.)

— Juridiction de la maîtrise des eaux et forêts de Bellac.
(Voy. ci-dessus p. 2.)

— Un magistrat.
Recueil d'arrêts de la Cour royale de Limoges, 1821 et ss.

— Coralli, Jouhanneaud et Vouzellaud.
Album judiciaire : bulletin des décisions notables de la Cour royale de Limoges, déc. 1836 et ss.

— Vouzellaud.
Echo du Palais, nov. 1859 et ss.

— Breuilh et Saunier.
Revue judiciaire de la Cour impériale de Limoges, 1869 et ss.

— [Poute de Puybaudet].
Revue judiciaire de la Cour d'appel de Limoges, nov. 1882.

— [Bouisson et Dramard].
Recueil des arrêts des Cours de Riom et Limoges, 1893 et ss.

39. — DOCUMENTS

SUR LES GRANDS JOURS TENUS A LIMOGES

— 1454-55. Reg. des Archives nationales, X^{1a} 9210.

— 1542. *Registres consulaires,* I, 337; *Annales* dites *de 1638,* p. 326.

— 1605. *Annales* dites *de 1638,* p. 386.

Il faudrait en outre étudier les registres des grands jours tenus à Bordeaux en 1456, 1459, — à Poitiers en 1454, 1531, 1541, 1567, 1579, 1634, 1688, — à Clermont en 1665, parce que la Marche ou le Limousin y furent cités.

40. — RÉPERTOIRES DE TITRES

Nous ne mentionnerons que quelques répertoires distraits, on ne sait comment, des fonds d'archives auxquels ils se réfèrent. Des recherches ultérieures en augmenteront sans doute le nombre.

— Pierre Razès, † vers 1651.
Inventaire des titres de la vicairie des Gaultiers, 1603.
(Reg. ms. au grand séminaire de Limoges, n° 93 du catalogue de M. Guibert).

— Inventaire raisonné des titres de la châtellenie d'Alboy, du XIVe au XVIIe s.
(Arch. dép. de la Corrèze, E. 1199.)

— Barthélemy Calemard.
Répertoire des titres de l'abbaye de Beaulieu, 1694. — Où ?

— Pierre-Raymond Lafon, avocat en parlement.
Inventaire des titres de la maison de ville de Beaulieu, 1777. — Où ?

— Le V. P. Guillaume Pitra.
Inventaire des titres du prieuré des Ternes, 1760.
(Ms. n° 29 de la Bibliothèque communale de Limoges).

— Bonnotte, « déchiffreur ».
Inventaire des titres du château de Pompadour, 1765.
Publ. par M. l'abbé Poulbrière, dans le *Bull. de Tulle*, 1893-94.

— Mathieu (?) Vergne, archiviste de la ville de Meymac.
Histoire du chapitre d'Eymoutiers, composée en 1771. Copie du temps aux mains de M. Thévenin, ancien secrétaire de la mairie d'Eymoutiers. — C'est un inventaire de pièces et un catalogue de faits plutôt qu'une histoire digne de ce nom.

— Martial de Lépine, subdélégué de l'intendant de Limoges, † 1795.
Inventaire des titres et biens meubles de l'abbaye de Grandmont, 1771.
Publ. par A. Leymarie, *Limousin histor.*, I, 159. — Cf. Louis Guibert, *Destruction de l'ordre de Grandmont*, p. 956.

— Le chevalier de Chamborant de Droux.
Invent. des titres originaux généalogiques des branches existantes de la maison de Chamborant en Basse-Marche. Paris, 1783.

41. — CARTULAIRES

LIMOUSINS ET MARCHOIS

Le tableau des cartulaires limousins et marchois, qui figure dans le *Catal. génér. des Cartul. des Arch. départementales*, publié en 1847 par le Ministère de l'Intérieur, confond souvent les cartulaires proprement dits avec les terriers et les répertoires de titres. Nous les distinguons ici. — L'*Invent. des Cartul. conservés dans les bibl. de Paris et aux Arch. nationales*, publié en 1878 par M. U. Robert, nous a fourni quelques indications précieuses. — Nous avons profité également de celles que fournit le *Gallia Christ.*, II, Instr., en prenant au pied de la lettre les dénominations dont il se sert. *Ex chartulario* ou bien *ex Tabulario* nous semble désigner les cartulaires proprement dits. *Ex Chartario* ou bien *ex Archivis* renvoie sûrement à des fonds d'archives. — Enfin nous avons repris personnellement, dans les trois départements limousins, des recherches destinées à rendre notre liste aussi complète que possible.

— Cartulaire de l'Artige (prieuré) : XIIIe s., à Limoges, Arch. dép., D. 982. Extraits publiés dans l'*Inventaire* dudit fonds par A. Leroux. Publication intégrale par M. de Senneville (sous presse).

— Cartulaire d'Aubepierre (abbaye) : de 1127 à 1767, à Guéret. Analysé par M. Autorde dans l'*Invent. des arch. dép. de la Creuse*, H. 147.

— Cartulaire d'Aubignac (abbaye) : XVIIe s., à Guéret.

— Cartulaire d'Aureil (prieuré) : XIIIe-XVe ss. à Limoges, Arch. dép. D. 656. Extraits publiés par A. Leroux dans l'*Inventaire* du dit fonds et par M. L. Guibert dans *Bull. de Tulle*, 1883. Publication intégrale par M. de Senneville (sous presse).

— Cartulaire de Blessac (abbaye) : XIIIe s.; perdu. Copie moderne aux Arch. dép. de la Creuse. — Cf. Ant. Thomas, *Rapport au Ministre.... sur une mission philologique dans la Creuse*, 1879.

— Cartulaire de Bonlieu (abbaye) : XIIIe s.; perdu. Copies du XVIIe s. à la Bibl. nat. dans la collection Duchesne (vol. 22) et la

collection de dom Col (lat. 9196); copie moderne aux Arch. dép. de la Creuse.

Extraits dans Justel, *Hist. généal. de la maison d'Auvergne*, preuves, 165, et dans Baluze, *Hist. généal. de la maison d'Auvergne* (passim).

— Cartulaire de Beaulieu (abbaye) : XIIIe s., en la possession de M. de Costa, à Beaulieu; copies du XVIIe s. à la Bibl. nat., lat. 12858 (d'après l'exemplaire de Justel) et lat. 17089 (fonds Bouhier); coll. Duchesne (vol. 22).

Extraits dans Justel, *Hist. généal. de la maison de Turenne*, preuves, 3 à 30, et *Hist. généal. d'Auvergne*, preuves, 8; dans le *Gall. christ.*, II, *instr.*, et dans Baluze, *Hist. Tutell.*, p. 308, 324, etc.

Publ. intégrale (196 pièces, de 823 à 1204) par M. Deloche dans la *Coll. des doc. inédits* (1859). — Cf. le compte rendu par M. Lacabane dans *Bibl. Ec. des Chartes*, XXI et XXII.

— Cartulaire de Bénévent (abbaye) : XIIe s.; perdu. Copies dans Gaignières (Bibl. nat., t. 183 et 184), et aux Arch. dép. de la Creuse ?

Extraits dans d'Hozier, *Armorial général* (1752, t. III, 1re part., 238). — Cf. L. Duval, *Esquisses marchoises*, p. 113 et 223.

— Cartulaire de Dalon (abbaye) : XIIe s.; perdu. Copie du XVIIe s. dans Gaignières (Bibl. nat., lat. 17120), sous ce titre : « Extraict du cartulaire de l'abbaye de Dalon, in-folio, escrit sur parchemin, communiqué par M. d'Hérouval le 29e aoust 1680, rendu le 19 sept. ensuivant. » Cette note, comme la copie du cartulaire, est de la main de Gaignières.

Extraits dans le *Gallia christ.*, II, *instr.* 201 et ss., dans l'*Hist. Tutellensis* de Baluze, p. 489, et dans les œuvres de Bertrand de Born éditées par M. Ant. Thomas.

— Cartulaire de Glandier (chartreuse) : contient des pièces des XIIIe-XVe ss.; copie de dom Pradilhon (XVIIe s.) citée par M. Boutrais, *la Chartreuse de Glandier*, p. VII, sans indication de lieu.

— Cartulaire de Grandmont (abbaye) : XIIIe s. (?)

Extraits dans Justel, *Hist. généal. de la maison de Turenne*, preuves, 42.

— Cartulaire de Guéret (communauté de prêtres) : XIIIe s. (?)

Cité par M. L. Duval, *Esquisses marchoises*, 217.

— Cartulaire de Lesterps (abbaye) : XIIIe s., en la possession de M. Boreau.

Extraits dans le *Gallia christ.*, II, *instr.* 195, et dans d'Hozier, *Armorial général* (1752, III, 1re part., 451). Cf. *Notice et dissertation sur un fragment de Cartulaire de l'abbaye de Lesterps*, par Babinet de Rencogne, dans *Bull. de la Charente*, 1862, p. 47.

*
* *

— Cartulaire de Limoges (aumônerie de Saint-Martial) : XIe et XIIe ss., fonds de l'hôpital de Limoges, publiés dans nos *Doc. histor. sur la Marche et le Limousin*, t. II, p. 1 et 17.

— Cartulaire de Limoges (abbaye de Saint-Martial) : XIIIe s., à la Bibl. nat., n° 5137, d'après Ducange-Henschel, VII, 454.

— Cartulaire de Limoges (cathédrale Saint-Etienne) : copies du XVIIIe s. dans les collections Baluze (t. XL et LXXIV), Moreau et dom Col (n° 9193) à la Bibl. nationale. Extraits publiés par Justel (*Hist. généal. des maisons de Turenne et d'Auvergne*, preuves); par Labbe (*All. chronol.*, II, 473) et par M. R. de Lasteyrie (*Comtes et vicomtes de Limoges*). Cf. notre *Invent. du fonds de l'évêché de Limoges*, GG. 9 et 11.

— Cartulaire de Limoges (abbaye de Saint-Martin). Semble perdu. Extraits dans le *Gallia christ.*, II, *instr.* 178.

— Cartulaire de Limoges (oratoriens) : 1624, aux Arch. dép. de la Haute-Vienne, n° prov. H. 9654.

— Cartulaire du consulat de Limoges : XIIIe-XVe ss. Ms. orig. AA 1 des Arch. comm. de Limoges. Extraits dans A. Leymarie, *le Limousin historique*, *passim*; publication intégrale par M. Camille Chabaneau dans la collection de la Soc. des langues romanes de Montpellier (1895).

*
* *

— Cartulaire des comtes de la Marche et d'Angoulême : copie de Bouhier; XVIIe s. à la Bibl. nationale, ms. lat. 17089; autre copie du XVIIe s., *ibid.* 17191.

— Cartulaire d'Obazine (abbaye) : XIIe s., à la Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1560.

Extraits publiés : 1° par Justel, *Hist. généal. de la maison de Turenne*, preuves, 30, 37, 43, 46, 47, 122; et *Hist... d'Auvergne*, preuves, 45; — 2° par Baluze, *Hist. généal. de la maison d'Auvergne* et *Hist. Tutell.*, p. 477. Cf. Louis Guibert, *Notice sur le cartulaire d'Obazine* dans le *Bull. de Tulle*, 1889 et 1890.

— Cartulaire de Paunat (monastère du Périgord, donné en 804 à Saint-Martial de Limoges. Voy. Mabillon, *Annales*, II, 717) : Bibl. nat., ms. lat. 3851 A.

— Cartulaire du Palais (commanderie) : XIIe s., au British Museum de Londres, add. mss. 19887; copie du XIXe s. à la Bibl. nat., nouv. acq. lat. 225.

— Cartulaire de Solignac (abbaye) : XIIe s., à la Bibl. nat., ms. lat. 18363; copie du XVIIIe s., *ibid.* 9193; copie du XIXe s. à Limoges, Arch. dép., série H, n° prov. 9241. — Cartulaire abrégé, XIIe s., à Limoges, Arch. dép., série H, n° prov. 9180 *bis* (feuillets subsistants 9 à 24 et 43 à 46 mesurant 0^m22 sur 0^m31). — Cartulaire du XIIIe s. à la Bibl. nat., ms. lat. nouv. acq. 461 (34 feuillets, mesurant 0^m25 sur 0^m12), avec quelques additions d'une main plus récente. — Cartulaire du XVIIe s. par dom Estiennot et René du Cher, à la Bibl. nat., ms. lat. 12748 (?); copie datée de 1676 à Limoges, Arch. dép., série H, n° prov. 9240.

— Cartulaire des Ternes (prieuré) : 1761, aux Arch. dép. de Guéret, contenant des pièces jusqu'au XVe siècle.

— Cartulaire de Tulle (abbaye de Saint-Martin) : auj. perdu. Copie de nombreuses pièces au vol. 252 des *Armoires* de Baluze; copie intégrale d'Etienne et de Léonard Baluze aux mains de M. Champeval. Publié fragmentairement : 1° par Justel, *Hist. généal...*, preuves, 15, 19, 21, 24, 25, 31; — 2° par Baluze, dans sa *Dissertatio de sanctis Claro*, etc.; dans son *Hist. généal. de la maison d'Auvergne* et dans son *Hist. Tutellensis*, *passim*; — 3° par M. R. de Lasteyrie, dans ses *Comtes et vicomtes de Limoges*.— Publ. intégralement par M. Champeval dans le *Bull. de Brive*, IX et ss.

— Cartulaire d'Uzerche (abbaye) : orig. perdu; copie d'environ 300 pièces à la Bibl. nat., dans les *Armoires* de Baluze (vol. 377), dans la collection de Duchesne (vol. 21 et 22) et dans celle de dom Estiennot.

Il en a été publié des extraits : 1° par Justel, *Hist. généal...*, preuves, 20, 21, 23, 26, 29, 31, 33; — 2° par Baluze, *Concilia Galliæ Narbonn.* (1668, p. 35), *Hist. de la maison d'Auvergne, Hist. Tutellensis, passim*; — 3° par Pierre de Chiniac, *Hist. des capitulaires*; — 4° par M. R. de Lasteyrie, *Comtes et vicomtes de Limoges*. — Publication intégrale par M. J.-B. Champeval dans le *Bull. de Tulle*, IX et ss.

Ce cartulaire est précédé d'une sorte de notice historique, rédigée probablement au XIIIe siècle et remplie de récits fabuleux.

— Cartulaire de la Valette (abbaye) : semble perdu. Extraits dans le *Gallia christ.*, II, *instr.* 217 et ss.

— Cartulaire de Vigeois (abbaye) : XIIe s., en la possession de M. de Mouchy ; copie du XVIIIe s. à la Bibl. nat., ms. lat. 17119, et armoire 85 de Baluze. Publ. par M. de Montégut dans le *Bull. de Limoges,* XXXIX.

42. — TERRIERS

Département de la Corrèze

Terrier des seigneurs de Cosnac, XVIIIe s.
(Arch. dép. de la Corrèze, E. 36.)
— de la seigneurie de Lestranges, XVe s.
(*Ibid.* E. 69.)
— de la seigneurie de Lestranges, XVIIIe s.
(*Ibid.* E. 66, 67, 68.)
— de la seigneurie de Fellets, XVIIe s.
(*Ibid.* E. 70.)
— de la seigneurie de Moriolles et Souffraigne, XVIIIe s.
(*Ibid.* E. 109.)
— des seigneurs de Noailles, XVIIe s.
(*Ibid.* E. 134.)
— du comté d'Ayen, XVIIIe s.
(*Ibid.* E. 136.)
— de la seigneurie d'Allassac, XVIIIe s.
(*Ibid.* E. 157.)
— des seigneurs du Saillant, XVIe s.
(*Ibid.* E. 165.)
— de la seigneurie de Gastine, XVIe s.
(*Ibid.* E. 167.)
— de la seigneurie de Maignac, XVIIe s.
(*Ibid.* E. 296.)
— de la seigneurie de Luc, XVIIe s.
(*Ibid.* E. 317.)
— de la châtellenie de Sarran, 1439.
(*Ibid.* E. 323.)
— du sacristain de l'abbaye de Beaulieu, 1702-1705.
(*Ibid.*, H. 2.)
— du prieuré de Moutier-Ventadour.
(*Ibid.* H. 88 et 89.)
— de la commanderie de Carlat et Mascheix.
(*Ibid.* H. 99.)

Département de la Creuse

Terrier de la châtellenie de Guéret, 1679-1682.
(Arch. comm. de Guéret, AA. 4.)
— de la châtellenie d'Ahun, 1680-82.
(Arch. dép. de la Creuse, E. 1.)
— de la seigneurie d'Aubepeyre, 1555.
(*Ibid.* E. 2.)
— de la châtellenie d'Aubusson, 1679-82.
(*Ibid.* C. 1 et 2.)
— des seigneuries de Boëry et Sardet, 1667-68.
(*Ibid.* E. 1004.)
— de la seigneurie de Bellefaye, 1464-1784.
(*Ibid.* E. 178.)
— de la seigneurie de Chantemille, 1552-75.
(*Ibid.* E. 641.)
— de la châtellenie de Coudert, 1647-52.
(*Ibid.* E. 13.)
— de la châtellenie de Crozant, 1682.
(*Ibid.* C. 3.)
— du comté de Dun-le-Palleteau, 1577-79.
(*Ibid* E. 15, 16 et 17.)
— de la seigneurie de La Tour Sainte-Austrille, 1520.
(*Ibid.* E. 22.)
— de la seigneurie de La Tour Sainte-Austrille, 1573-1600.
(*Ibid.* E. 642.)
— de la seigneurie de La Villeneuve, 1503.
(*Ibid.* E. 23.)
— de la seigneurie de La Villeneuve, 1621.
(*Ibid.* E. 232.)
— de la seigneurie de La Villeneuve, 1621-25.
(*Ibid.* E. 24.)
— de la seigneurie de La Villeneuve, 1781-89.
(*Ibid.* E. 25.)
— de la seigneurie de Mainsat, 1660-77.
(*Ibid.* E. 447.)
— de la seigneurie de Malleret, 1535.
(*Ibid.* E. 26.)
— de la seigneurie du Masgelier, 1566.
(*Ibid.* E. 365.)

— de la seigneurie de Matroux, 1650.
(*Ibid.* E. 28.)
— de la seigneurie de Neufville-les-Cluis et du Masgelier, 1485.
(*Ibid.* E. 364.)
— de la seigneurie de Saint-Plantaire, 1621-24.
(*Ibid.* E. 688.)
— de la seigneurie du Terreil, 1506.
(*Ibid.* E. 41.)
— de la seigneurie de Sainte-Feyre, 1518-19.
(*Ibid.* E. 639.)
— de la baronnie de Pontarion, 1655-1789.
(*Ibid.* E. 156.)
— de la seigneurie des Vergnes, 1625-1785.
(*Ibid.* E. 314.)
— de la seigneurie de La Villatte, 1520.
(*Ibid.* E. 202.)
— de la commanderie de Viviers, 1664.
(*Ibid.* H....?. .)

*
* *

Terrier des charités de la ville de Felletin, 1440-1512.
(Analysé dans l'*Invent des arch. hospit. de Felletin,* B. 5, et publié intégralement par M. F. Autorde (1894).
— du prieuré de Felletin, 1477.
(Mentionné par M. L. Duval, *Esquisses marchoises*, 152.)
— des prêtres de Felletin, 1580.
(*Id.*, *ibid.*, 224.)
— du prieuré de Guéret, 1423.
(*Id.*, *ibid.*, 224.)
— de la seigneurie de La Vaultblanche, 1555.
(*Id.*, *ibid*, p. 224).

Département de la Haute-Vienne

Terriers du prieuré d'Aureil, XVe-XVIIIe ss.
(Arch. dép. de la Haute-Vienne, D. 700 à 713 et 699 *bis*.
— du prieuré de l'Artige, XIVe-XVIIIe ss.
(*Ibid.*, D. 993 à 1000.)
— de la seigneurie de Puyrobin, XVIe-XVIIIe ss.
(*Ibid.*, D. 143 et 144.)
— de la seigneurie de Saint-Mathieu, 1586.
(*Ibid.*, E, n° prov. 325.)

Terriers de la seigneurie des Cars :

1393 (seigneurie de Saint-Bonnet). (*Ibid.*, E, n° prov. 9715.)
1465 (seign. de Saint-Bonnet). (*Ibid.*, 9730.)
1477 (seign. de Flavignac). (*Ibid.*, 9737.)
1552 (seign. de Rochefort). (*Ibid.*, 9751.)
XVIe s. (seign. d'Aixe). (*Ibid.*, 9756.)
1561 (seign. de la Roche-l'Abeille). (*Ibid.*, 9779.)
1555 (seign. de Nexon). (*Ibid.*, 9774.)
1582 (seign. de Masseret, etc.). (*Ibid.*, 9787.)
XVIIIe s. (seign. de Lastours). (*Ibid.*, 9769.)
1583 (seign. de la Porcherie). (*Ibid.*, 9788.)
XVIe s. (seign. de Pransac). (*Ibid.*, 9811.)

N.-B. — Il y a dans ce fonds des Cars quelques autres terriers des XVe-XVIIe ss. qui n'ont pu être encore identifiés.

Terriers de l'évêché de Limoges :

XIIe-XVe ss. (châtellenie du Pont de Noblat). (*Ibid.*, G. 18.)
XIIIe et XVIe ss. (châtellenie du Pont de Noblat). (*Ibid.*, G. 19 et 38.)
1303 et 1464 (prévôté de Nieul). (*Ibid.*, G. 20 et 25.)
1366-1376 (châtellenie d'Allassac). (*Ibid.*, G. 21.)
1431-1532 (châtellenie d'Allassac). (*Ibid.*, G. 22.)
1453-1519 (châtellenie d'Allassac). (*Ibid.*, G. 23.)
1459-1488 (châtellenie d'Allassac). (*Ibid.*, G. 24.)
1507 (châtellenie d'Allassac). (*Ibid.*, G. 34.)
1538 (châtellenie d'Allassac). (*Ibid.*, G. 37.)
1466-1529 (châtellenie d'Allassac). (*Ibid.*, G. 26.)
XVe-XVIe ss. (aumônerie). (*Ibid.*, G. 28.)
XVe-XVIe ss. (châtellenie d'Eymoutiers). (*Ibid.*, G. 29 et 32.)
1499-1500 (châtellenie de Sadroc). (*Ibid.*, G. 30.)
1499-1504 (châtellenie de Boutezac). (*Ibid.*, G. 31.)

Terriers généraux du dit évêché, 1503, 1530, 1537 et 1624. (*Ibid.*, G. 33, 35, 36 et 39.)

Terriers de la communauté des prêtres de Saint-Pierre-du-Queyroix à Limoges :

1519 (*Ibid.*, G, n° prov. 9339.)
1586 (vicairie de la Pucelle). (*Ibid.*, 50.)
1596 (vicairie des Benoit). (*Ibid.*, 5417.)
XVIe s. (sacristie de Saint-Pierre). (*Ibid.*, 52.)

Terriers de la communauté des prêtres de Saint-Michel-des-Lions à Limoges :

1571 (*Ibid.*, G, n° prov. 5424.)
1787. (*Ibid.*, 5427, 5494 et 5622.)

*
* *

Terriers de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges :
1465 (prévôté de Roth). (*Ibid.*, H, n° prov. 126.)
1582 (prévôté d'Arnac). (*Ibid.*, 395.)
1468 et 1603 (prévôté de Rouziers). (*Ibid.*, 396 et 857.)
1572 (prévôté de Roussat). (*Ibid.*, 414.)
1392, 1539, 1554 et 1642 (prévôté de la Souterraine). (*Ibid.*, 1775, 5405, 5412 et 5408.)
1582 (prévôté de Manoc). (*Ibid.*, 2396.)
1558 (prévôté de Saint-Vaury). (*Ibid.*, 5410.)
xve s. (chambrerie). (*Ibid.*, 466.)
xvie s. (sacristie de Saint-Pierre). (*Ibid.*, 5422).
1504 (pitancerie). (*Ibid.*, 5490.)
1419 (sacristie). (*Ibid.*, 5491.)
1490 (trésorerie). (*Ibid.*, 5492.)

Terriers généraux de la dite abbaye, 1724 et 1756. (*Ibid.*, 9459 et 5397.)

N.-B. — Il y a dans ce fonds de Saint-Martial quelques petits terriers qu'on n'a point cru devoir mentionner ici.

Terriers de l'abbaye de Solignac :
1440 (*Ibid.*, H, n° prov. 9475.)
1447. (*Ibid.*, 9474.)
1457. (*Ibid.*, 9481 et 9485.)
1490. (*Ibid.*, 9480.)
1503. (*Ibid.*, 9507.)
1505. (*Ibid.*, 9508.)
1551. (*Ibid.*, 9476).
1551. (*Ibid.*, 9477.)
1555. (*Ibid.*, 9486.)
xvi^e s. (*Ibid.*, 9483.)
1566. (*Ibid.*, 9472.)
1620. (*Ibid.*, 9478.)
1681. (*Ibid.*, 9479.)
xviii^e s. (*Ibid.*, 9482.)

Terriers de l'abbaye de Saint-Martin-des-Feuillants :
1535 (*Ibid.*, H, n° prov. 9536).
1554. (*Ibid.*, 9535.)
1566. (*Ibid.*, 9547.)
1606. (*Ibid.*, 9565.)
1662. (*Ibid.*, 9559.)
1680. (*Ibid.*, 9511.)
1685. (*Ibid.*, 9554.)
1686. (*Ibid.*, 9564.)

Terriers de l'abbaye Saint-Augustin de Limoges :
1446. (*Ibid.*, H, n° prov. 9587.)
1449. (*Ibid.*, 9589.)
1488. (*Ibid.*, 9594.)
XVIe s. (*Ibid.*, 9596.)

Terrier du monastère de Saint-André-des-Carmes, 1481. (*Ibid.*, H, n° prov. 9604.)

Terrier du monastère des Jacobins de Limoges, 1606. (*Ibid.*, H, n° prov. 9643.)

Terrier du monastère des Oratoriens de Limoges, 1624. (*Ibid.*, H, n° prov. 9654.)

Terriers de l'abbaye de la Règle à Limoges :
1427. (*Ibid.*, H, n° prov. 9668.)
XVe s. (seign. de Vars). (*Ibid.*, 9847.)
1540 (seign. de Vars). (*Ibid.*, 9848.)
1577 (seign. de Vars). (*Ibid.*, 9852.)
1544 (prieuré de Mazaud). (*Ibid.*, 9859.)
XVIe s. (prieuré de Charly). (*Ibid.*, 9861.)
1512 (prieuré de la Mongerie). (*Ibid.*, 9862.)
XVIe s. (8 vol. *Ibid.*, 5480 à 5483 et 9674 à 9676.)
1731. (*Ibid.*, 9694.)

*
* *

Terriers de l'hôpital général de Limoges, XVe-XVIIIe ss.
(Arch. de la Haute-Vienne, fonds du dit hôpital, B. 495 à 498.

Terriers de l'hôpital de Saint-Martial de Limoges, XVe-XVIIe ss.
(*Ibid.*, fonds du dit hôpital, I. B., 12 à 16.)

Terriers de l'hôpital de Saint-Gérald de Limoges, XIVe-XVIIe ss.
(*Ibid.*, fonds du dit hôpital, II. B, 6 à 10.)

Terriers de la confrérie de N.-D.-du-Puy à Limoges, XVIe s.
(*Ibid.*, fonds de la dite confrérie, II. H. 7 et 8.)

Terriers de la Maison-Dieu de Limoges, XVIIe s.
(*Ibid.*, fonds du dit hôpital, III. B, 3.)

Terrier de la confrérie de N.-D.-de-la-Conception ou de Saint-Laurent-des-Trépassés, XVIIe s.
(*Ibid.*, fonds de la dite confrérie, V. B. 3.)

Terrier de la confrérie des Pauvres à vêtir de Limoges, XVIe-XVIIe ss.
(*Ibid.*, fonds de la dite confrérie, VIII. B, 3.)

Terriers de l'hôpital de Saint-Yrieix, XIVe-XVIIIe ss.
(Fonds du dit hôpital, B. 9 et 10.)

Collections particulières

Terrier de l'église de Beaumont près Peyrat, xve s.
(Publ. intégralement par M. Joseph Brunet dans *Bull. de Limoges*, XIII, 184 et ss.)

Terrier de Mortesagne, membre dépendant du prieuré de Bourganeuf, xviiie s.
(Appartient au baron de Vernon, à Moissannes.)

Terrrier de la seigneurie de Lastours, xvie s.
(Ms. de la Bibl. comm. de Périgueux).

Terrier de la seigneurie de Bort, xve s.
(Ms. d'une traduction française faite en 1673, aux mains de M. l'abbé Pau, publ. dans le *Bulletin de Tulle*, 1895, p. 49 et ss., par le Dr Longy).

43. — REGISTRES D'HOMMAGES

— Registres des hommages rendus à l'évêché de Limoges, XIIIe-XVIIe ss.

GG, 9 à 16 de notre *Invent. des Arch. dép. de la Haute-Vienne.*

— Registres d'hommages de la seigneurie de Boussac, 1519-21. Publ. par M. A. Thomas, *Arch. hist. du Limousin,* V, 295 et ss.

---

44. — POUILLÉS

— Pouillé du diocèse de Limoges, commencement du XIVe s.
Aux Arch. dép. de la Creuse, fonds de la Chapelle-Taillefert. Cité par L. Duval, *Esquisses marchoises*, 219.

— Pouillé de l'abbaye de Saint-Martial, vers 1216.
Dans Duplès-Agier, *Chroniques de Saint-Martial*, 320 et ss.

— Pouillé du diocèse de Limoges, in-12, impr. à la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe s.
Voy. M. Deloche, *Géographie hist. de la Gaule*, p. 66, note 3.

— Pouillé du diocèse de Limoges dans le Pouillé général du royaume, 1626. (Mauvais.)

— Pouillé du diocèse de Limoges dans le Pouillé général de la province de Bourges [par le P. Labbe], chez Gervais Alliot, 1648.

— *Pancarta dignitatum, beneficiorum, officiorum, vicariarum a capitulo Lemovicensi vel immediate deppendentium necnon illorum qui deppendent a dignitatibus ipsius capituli*, avec la liste des paroisses et vicairies du dit diocèse par archiprêtrés (f° 9) et celle des chapellenies (f° 22). XVIIe s.
Bibl. comm. de Poitiers, n° 340.

— Abbé Joseph Nadaud.
Pouillé du diocèse de Limoges, dressé vers le milieu du XVIIIe s.
Ms. au grand séminaire de Limoges; copie du XIXe s. à la Bibliothèque communale de Limoges. M. Clément-Simon a publié dans ses *Archives historiques de la Corrèze* la partie de ce Pouillé relative au Bas-Limousin. — La publication intégrale du Pouillé de Nadaud, entreprise par l'abbé Texier en 1859, n'a pas été continuée.

— [Le P. Léonard Nadaud].
Pouillé du diocèse de Limoges, dédié à Mgr L.-Ch. du Plessis d'Argentré, 1773.
Publ. par M. l'abbé A. Lecler, 1886.

— Brousseaud.
Pouillé du diocèse de Limoges, 1783.
Souvent cité par M. l'abbé Roy-Pierrefitte, *Monastères du Limousin*, passim.

45. — CENSIERS

— Etat des fiefs de la Basse-Marche en 1665.
Dans Aubugeois, *Hist. du Dorat*, 233.

— Etat des châtellenies (paroisses et feux) de la vicomté de Turenne, XVIIIe s.
Dans *Bull. de Brive*, 1880, 405 et ss.

---

46. — CADASTRES

Il subsiste, dans beaucoup de mairies de nos trois départements, des matrices cadastrales dressées dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le relevé systématique n'en a pas encore été fait.

Il subsiste également, dans les Archives de nos trois départements (séries C et E), des registres d'arpentements concernant des domaines privés. Les inventaires en cours en donneront bientôt le relevé.

47. — ASSIETTES ET TARIFS

— Assiette d'impôt sur le pays de Combraille, 1357.
Publ. par M. A. Thomas, dans nos *Documents histor.*, II, 26.

— Assiette de rente en Bas-Limousin, dressée en 1487 sous l'expresse volonté de messire Anne de La Tour, chevalier, vicomte de Turenne, etc.
Dans l'*Auvergne hist. et litt.*, 1894, p. 220.

— Rôle de la taille pour la ville de Limoges, 1635.
Publ. par M. L. Guibert, dans le *Bull. de Limoges*, XL, 381.

— Tarif de l'officialité de Limoges, xve s. (?), sur les feuillets blancs d'un pontifical d'Hugues de Roffignac, évêque de Limoges.
(Bibl. comm. de Nîmes, ms. n° 120.)

48. — MERCURIALES ET FORLÉAUX

— Mercuriales de Limoges, de 1722 à 1793.
Voy. MM. Ant. Thomas et A. Leroux, *Invent. des arch. comm. de Limoges*, séries HH, 3, 4 et 5.

— Mercuriales du Dorat, de 1768 à 1813.
Voy. A. Leroux, *Invent. des arch. comm. du Dorat*, HH. 1.

49. — DOCUMENTS

relatifs à l'Agriculture et à l'Industrie

— Défrichements de landes : déclarations de 1766-1790.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, sénéch. de Bellac et du Dorat, B. 6, 259, 260.

— Pièces diverses analysées dans les art. 10, 11, 430 de l'*Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne,* série C.

— Etat des paroisses de la généralité de Limoges en 1687.
(Ci-dessous, p. 216).

— Enquête législative de 1866 sur l'état de l'agriculture en France.
Impr. in-4° en 1866 pour la Corrèze, en 1869 pour la Creuse, en 1872 pour la Haute-Vienne.

*
* *

— Lettre de M. de Saint-Laurent, membre de la Société d'agriculture de Limoges, à M. des Marets, inspecteur des manufactures, sur quelques points importants de sa culture [à Puydaud].
Dans les *Ephémérides de la Généralité de Limoges* pour 1765, p. 199.

— Notice des mines de la Généralité de Limoges, par un contemporain.
Ibid., p. 165.

— Notice sur la manufacture de cuivre jaune du sieur Morin et sur quelques autres industries du Limousin, par un contemporain.
Ibid., p. 211 à 232.

— Documents pour servir à l'histoire de l'industrie et des manufactures en Limousin.
Publ. par M. Fray-Fournier, *Bull. de Limoges,* XL et ss.

50. — DOCUMENTS

relatifs au Commerce

— Règlements relatifs au commerce de Limoges, XIIIe-XVe ss. (Tirés du Cartulaire du Consulat, ci-dessus, p. 192.)
Dans *Bull. de Limoges,* I, 193.

— Pièces diverses analysées dans les art. 12 à 21, 427 à 429, 473 à 478, 480 à 544 de l'*Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne,* série C.

— Registres des cours consulaires de Bellac et du Dorat.
Cf. ci-dessus, p. 52.

— Registre des syndics du commerce de Limoges, de 1692 à 1745.
Analysé par M. L. Guibert dans l'*Almanach limousin* pour 1891, partie historique.

---

51. — DOCUMENTS

relatifs aux Voies de communication

Pour l'histoire des voies de communication (routes, canaux, chemins de fer) au XIXe siècle, il faut consulter les délibérations des conseils généraux, des conseils municipaux de villes chefs-lieux, et une foule de brochures particulières dont le relevé est du domaine de la bibliographie.

Voir aussi les publications du Ministère des travaux publics, et :

En ce qui touche le canal de jonction du bassin de la Loire au bassin de la Garonne, le *Procès-verbal de la conférence interdépartementale* tenue à Limoges en août 1879 ;

En ce qui touche la ligne ferrée de Limoges à Brive par Uzerche, le *Plan et profil en long généraux* suivi du *Rapport sur l'exécution des travaux et les dépenses effectuées*, par l'ingénieur en chef. 1893.

— Documents relatifs au flottage et à la canalisation des rivières du Limousin, 1765-1786.

Publ. par A. Leroux dans *Arch. hist. du Limousin*, t. VI, p. 207-244.

— Documents relatifs aux droits de flottage et de pêche sur les rivières du Limousin, XVIIe-XVIIIe ss.

Ibid., t. VI, p. 245-265.

— Mémoire de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Généralité de Limoges, en « réponse aux demandes faites par un de MM. les Administrateurs du département de la Haute-Vienne », 1790.

Ibid., t. VI, p. 266-290.

52. — DOCUMENTS

SUR LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Voir ci-dessus :
La section des Archives hospitalières (p. 8, 12 et 16).
La section des Annales (p. 74).
La section des Statuts et Règlements (p. 151).
La section des Registres de délibérations (p. 143).

53. — DOCUMENTS

SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

— Les inventaires d'archives départementales indiquent (série D et quelquefois série G) la plupart des documents subsistants.

Cf. A. Leroux, *Invent. des arch. comm. de Bellac,* GG., 28 à 89; — A. Hugues, *Invent. des arch. comm. de Tulle,* GG., 80 à 99: *de Brive,* GG., 83 à 91; — A. Thomas et A. Leroux, *Invent. des arch. comm. de Limoges,* GG., 205 et 231.

Voy. ci-dessus, p. 143, au bas, les registres de délibérations des collèges de Bellac et Limoges.

— Liste des lecteurs et sous-lecteurs en théologie des couvents de l'ordre des FF. Prêcheurs à Limoges et à Brive, XIIIe et XIVe ss.

Voy. M. l'abbé Douais, *Essai sur l'organ. des études dans l'ordre des FF. Prêcheurs* (1884, p. 236 et 251). Cf. les documents sur les Frères Prêcheurs de Limoges publiés par le même dans le *Bull. de Limoges,* XL, 261 et ss.

— Documents divers pour servir à l'hist. des collèges classiques de la Marche et du Limousin, XVIIe et XVIIIe ss.

Dans A. Leroux, *Doc. historiques...,* II, 263-307. Concernent les établissements de Bellac, Cublac, Felletin, Magnac-Laval, La Souterraine, Treignac, Ussel.

— Pièces justificatives de l'*Histoire du collège de Tulle* par M. Clément Simon (1892).

Ces pièces, au nombre de trente-quatre, concernent les XVIe-XIXe ss.

— Documents relatifs au remplacement des PP. Jésuites dans le collège de Limoges, 1762.

Publ. par A. Leroux dans *Revue de l'enseignement secondaire,* mars-avril 1893, d'après le reg. B, n° prov. 10435 des Archives de la Haute-Vienne.

— Compte-rendu par les administrateurs du collège de Felletin, 1763.

Publ. par M. Autorde dans *Arch. hist. du Limousin,* IV, 356.

— Etat du collège de Brive en 1763.
Dans *Bull. de Brive,* 1880, 555 et ss.

— Journal des pensionnaires de l'abbaye des Allois, 1741 et ss.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, n° prov. H. 9628.

— Journal des pensionnaires du collège de Magnac-Laval, 1788-1789.
Ibid., D. compl. n° 1256.

— Documents relatifs à l'Ecole vétérinaire de Limoges.
Aux Archives nationales, F[10] n° 1362. — Cf. un Avis d'ouverture (1766) publ. par A. Leroux dans *Revue internat. de l'enseignement* (oct. 1894, p. 327) et une lettre de Turgot (1767), publ. dans *Arch. hist. du Limousin,* VI, 385.

— Ecole centrale de Limoges : documents divers.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, série L, n°s 331 et 1123 ; série T, s. numéro (Publ. pour la plupart par M. L. Tiffonnet, *L'Ecole centrale de la Haute-Vienne,* 1893).

— Ecoles centrales de Limoges, Tulle et Aubusson : documents divers.
Arch. nationales, F[17] n° 1344.

— Académie de Limoges : Correspondance du recteur avec le séminaire diocésain, avec le lycée (ou collège) de Limoges, avec les collèges communaux d'Eymoutiers, Magnac-Laval, Tulle, Treignac, Ussel, Uzerche, Guéret et les institutions privées du ressort académique, 1810-1824.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, série T, quinze registres.

— Registre d'inscription de la Faculté des lettres de Limoges, 1811.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, série T.

***

— Traité de rhétorique, rédigé au collège de Tulle, 1659.
Ms. n° 668 de la Bibliothèque de Bordeaux.

— Traités de philosophie rédigés au collège de Limoges, XVIIe s.
Ms. n°s 523 et 527 de la Bibliothèque de Bordeaux.

— Cahiers de cours professés dans divers établissements de la région.
Voy. le *Catalogue des manuscrits d'archives,* p. 69, 295, 325 ; — le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques communales* (t. IV, pour Brive et Guéret, t. IX, pour Limoges); — le *Catalogue des*

manuscrits du Grand-Séminaire de Limoges, par M. L. Guibert, nos 178 à 205, *passim.*

— Thèse de philosophie au collège de Limoges, 1789.
Dans *Bull. de Limoges,* XL, 374.

— Thèse soutenue au collège de Limoges, 1792.
Dans *Arch. hist. du Limousin,* V, 351.

— MM. les abbés Arbellot, Ardant et Maublanc, MM. Nivet-Fontaubert, Joseph Dubois, Camille Marbouty, de la Bachellerie, Paul Ducourtieux, etc., possèdent un certain nombre de thèses provenant des collèges de la région et dont le relevé n'a pas encore été fait.

— Programmes des exercices littéraires du collège de Treignac, 1783, 1807, 1812, 1818, 1819, 1820, 1821, 1823, 1824, 1825.
Aux archives de la Société des lettres de Tulle.

— Exercice littéraire du collège de Limoges, 1792.
Dans *Arch. hist. du Limousin,* V, 355.

— Exercice littéraire du collège de Laval-Montmorency (Magnac-Laval) en 1783.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, série D, compl. n° 1258.

— Exercices publics des cours de l'Ecole centrale du département de la Haute-Vienne pour l'an X (60 pp.)

— Exercices publics des cours de l'Ecole centrale du département de la Haute-Vienne pour l'an XI (59 pp.)

— Exercices publics de l'école secondaire Faitiat, à Limoges, an XI.

— Exercices publics de l'école secondaire des citoyens Lemoine, Cousin et Drapeyron, à Limoges, s. d.

— Exercices littéraires du pensionnat établi près l'Ecole centrale de Limoges, an XI.

— Exercices littéraires de l'école de M. Beaure du Moulard, 1806.

— Exercices littéraires de l'école secondaire dirigée par M. Sauger-Préneuf, 1809.

— Exercices littéraires de MM. les élèves du collège de Laval-Magnac, 1808.
(Tous ces documents, imprimés, se trouvent à la Bibliothèque communale de Limoges, n° 1220.)

— Exercices littéraires et publics des cours de l'Ecole centrale de Tulle, ans X et XI.
(Appartiennent à la Société des lettres de Tulle.)

54. — DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE DES VILLES

Voir ci-dessus :
La section des archives communales (p. 7, 11 et 16).
La section des chroniques (p. 66 et ss.).
La section des registres de délibérations (p. 141 et ss.).
La section des statuts de corporations (p. 157 et ss.).
La section des chartes communales (p. 165 et ss.).
La section des coutumes (p. 163).
La section des journaux locaux (p. 110).
La section des registres paroissiaux (p. 178).
La section des registres notariaux (p. 182).

Cf. les indications bibliographiques relatives aux principales villes de la Haute-Vienne dans l'*Invent. des archives* de ce département, série E. suppl., introduction, p. XL à XLV, — et notre *Chronologie historique de Saint-Yrieix* dans *Bulletin de Limoges*, XL, 562 à 643.

55. — MÉMOIRES STATISTIQUES

— *Etat des paroisses de la généralité de Limoges* [dressé par Barberie de Saint Contest, intendant], 1687.

En appendice à l'*Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne,* série C. (1891), par A. Leroux.

— *Mémoire sur la Généralité de Limoges,* par M. de Bernage, intendant, 1698.

Publié par A. Leroux, au t. II des *Doc. histor. sur la Marche et le Limousin.*

A consulter :

1° Pour la Haute-Marche, les *Remarques sur la généralité de Moulins,* par M. de Pommereu, intendant, 1664 (dans *Bull. de la Soc. d'émulation de l'Allier,* t. XVII); — le *Procès-verbal de la généralité de Moulins,* par Florent d'Argougues, 1686 (publ. par M. Vayssière, 1892); — le *Mémoire sur la généralité de Moulins,* par Jacques Le Voyer, intendant, 1698.

2° Pour la vicomté de Rochechouart, le *Rapport au roy concernant la province de Poitou,* par Ch. Colbert de Croissy, 1664 (dans A. Leroux, *Documents histor.,* II, 259); — le *Mémoire concernant la province de Poitou,* par Maupeou d'Ableiges, 1698 (*ibid.,* 260); — l'*Etat des paroisses de la vicomté de Rochechouart,* 1785 (publ. par M. l'abbé Granet, *Arch. hist. du Limousin,* IV et V).

— *Mémoire* de M. de Turgot *sur la généralité de Limoges,* 1766.

Ce mémoire sur la surcharge d'impôts dont souffrait la dite généralité a été réimprimé en 1789 et en l'an VI. Il figure au tome I, 554 et ss. des *Œuvres* de Turgot (édit. Dupont de Nemours).

— *Observations sur la province de Marche,* 1763.

(Dans *Invent. des Arch. dép. de la Creuse,* C. 360.)

— *Description de la nature du sol et des productions de la province de la Marche,* 1768.

(*Ibid.,* C. 361.)

— *Mémoire d'un citoyen sur la Marche,* XVIIIe s.

(*Ibid.,* C. 363.)

— *Etat des foires de l'élection de Guéret,* 1767.
(*Ibid.*, C. 349.)

— Anonyme.
Etat de l'église et du diocèse de Tulle en 1671.
Publ. par M. Poulbrière dans *Bull. de Tulle,* 1888, 668-674.

— Gilles Le Duc, curé de Saint-Maurice de la Cité, à Limoges, plus tard official du diocèse, † 1717.
Etat du clergé du diocèse de Limoges, vers 1703.
Ms. inéd. à la Bibliothèque Mazarine (Catal., III, n° 3428). A été utilisé par Bullat, cité ci-après. On y trouve une description de l'église et du monastère de Saint-Martial, dont l'abbé Texier a cité quelques passages dans la réédition du *Traité* de Bandel *sur la dévotion à saint Martial* (1858). M. l'abbé Lecler prépare actuellement l'édition intégrale de cet *Etat.*

— Abbé François Bullat, † 1836.
Tableau ecclésiastique et religieux de la ville de Limoges (à la veille de la Révolution).
Publ. par M. A. Lecler, dans *Arch. hist. du Limousin* (II, p. 335-446) et de nouveau dans les *Martyrs et confesseurs de la foi* (1892, 1-116).

*
* *

— Texier-Olivier, préfet [1].
Statistique du département de la Haute-Vienne, 1808.

— Peuchet et Chanlaire.
Statistique du département de la Corrèze, 1808; ..... *de la Creuse,* 1811; ..... *de la Haute-Vienne,* 1811.

— De Verneilh-Puyrazeau, préfet.
Mémoire sur le département de la Corrèze envoyé aux ministres de l'intérieur et des finances au mois de pluviose an IX. (Tulle, Chirac, in-4° de 40 pp.

— Le même.
Statistique du département de la Corrèze, 1804 (t. VIII des *Annales de statistique*).

(1) Les véritables auteurs de cette statistique sont MM. Elie-Joseph Lefebvre, secrétaire général de la préfecture, et Rougier-Châtenet, chef de division. (Voy. le *Bulletin de Limoges,* XLI, p. 325, note 1.

— Millet-Mureau, préfet.

Compte administratif du département de la Corrèze, 1806. (Reproduit dans l'*Annuaire de la Corrèze* de 1886.)

— A. Firmigier.

Essai de statistique du département de la Corrèze, 1804 (t. IV des *Annales de statistique* (1).

— Millet-Mureau, préfet de la Corrèze.

Mémoire statistique sur le département de la Corrèze, adressé au ministre de l'intérieur en nivôse an XII (1804).

Impr. dans De Ferrière, *Archives statistiques,* I, 310 et ss.

— P.-E. Herbin.

Statistique des départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, 1803.

(T. VI de la *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies.*)

— A consulter :

Statistique générale de la France.

Publ. par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce, depuis 1835.

(1) Nous n'avons pu vérifier si cet ouvrage s'occupe également des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

56.— PRINCIPAUX CALENDRIERS ET ANNUAIRES [1]

— [Desmarets]. — Ephémérides de la Généralité de Limoges pour 1765.

— [Legros]. — Indicateur du diocèse et de la Généralité de Limoges. 1re édit., 1770 ou 71, sous forme de placard ; 2e édit., 1786 *alias* 1788, in-12.

— [Chapoulaud]. — Calendrier historique et moral, 1785.

— [Devoyon, fondateur]. — Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin, 1762 à 1790.

— [L. Barbou].— Calendrier de la ville de Limoges et du département de la Haute-Vienne, années 1791, 92, 93, 95, 99, 1802, 1804.

— [Guineau, directeur]. — Calendrier ecclésiastique, civil et militaire de la sénatorerie de Limoges, 1806 à 1813.

— [Lefèvre, fondateur]. — Annuaire du département de la Haute-Vienne, 1804 à 1886 (lacune pour les années 1848 et 1849).

— [H. Ducourtieux, fondateur]. — Almanach-Annuaire limousin, 1859 jusqu'à présent.

*
* *

— Almanach historique de Tulle et du Bas-Limousin, 1772.

— Calendrier du département de la Corrèze, 1791, 1792, 1798, 1799, 1800, 1801, 1803 à 1821.

— [Th. Juge]. — Annuaire de la Corrèze, 1804.

— Calendrier de la Corrèze, 1822.

— Annuaire de la Corrèze, 1823 à 1855 incl., 1857, 1866, 1869, 1870, 1872, 1874, 1875, 1877 et ss.

— [P. Ducourtieux]. — Almanach-annuaire limousin pour la Corrèze, 1882 et ss.

*
* *

—Almanach du département de la Creuse, 1806 et ss. avec lacunes.

— Annuaire de la Creuse, depuis 1823 avec lacunes.

— [P. Ducourtieux]. — Grand annuaire-almanach de la Creuse, 1881 et ss.

(1) Voy. pour plus de détails : 1° l'*Annuaire de la Haute-Vienne* de 1854, reproduit par l'*Almanach limousin* de 1861, qui cite aussi quelques annuaires spéciaux ; — 2° un article de Jehan des Horts et René Fage dans l'*Annuaire corrézien* de Crauffon, 1881 et 1883.

57. — PRINCIPAUX DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Cette section ne figure guère ici que pour mémoire. Si l'on trouve dans le travail de M. C. Chabaneau (*la Langue et la Littérature du Limousin*, 1892 (1), un relevé très exact de tous les textes littéraires en dialecte limousin, par contre aucun relevé n'a encore été tenté des écrits latins de toute sorte (théologiques, moraux, philosophiques, scientifiques) qui ont été rédigés en Limousin depuis le xe siècle. Les indications que nous avions rassemblées en cette matière sont trop incomplètes pour que nous osions les reproduire ici. Nous nous bornerons à dire que, pour la période du moyen-âge féodal, on devra recourir principalement à la Table analytique des matières contenues dans les quinze premiers volumes de l'*Hist. littéraire de la France*, par M. C. Rivain.

Poésies diverses du moyen âge

— Prosarium Lemovicense : Die Prosen der Abtei Saint-Martial zu Limoges aus Troparien des 10, 11 und 12 Jahrhunderts.

265 proses formant le t. VII des *Analecta hymnica medii ævi* publiés à Leipzig par le P. Guido Maria Dreves, 1889. — Cf. le *Bull. de Limoges*, XXXVII, 428.

— Gerald II, abbé de Saint-Augustin-lez-Limoges vers 990.

On lui attribue diverses hymnes (*Læta dies nobis*, *Jucundis pangat mentibus*) et des proses « *quæ dicuntur responsoria B. Flaviæ.* »

— Pour les hymnes d'origine limousine, voir les recueils de Mone, Vilmar, Kehrein, Morel et Roth.

— Poème sur Boèce, fin du xe s. ou commencement du xie.

Il n'en subsiste que 257 vers. — Ms. du xie s. à la Bibl. comm. d'Orléans, publ. par Raynouard, Diez, Bartsch, et en dernier lieu par M. Paul Meyer, *Recueil d'anciens textes*.

— Poésies des troubadours limousins, xiie-xiiie ss.

Elles sont dispersées dans un grand nombre de recueils généraux, français et allemands. Seules les poésies de Bertran de Born ont fait l'objet d'une édition spéciale due à M. Ant. Thomas (t. I de la *Bibliothèque méridionale*).

(1) Extrait de la *Revue des langues romanes*, 1891, t. XXXV.

— Poésies religieuses en dialecte limousin, XIIe-XVe ss.

Publ. par Raynouard, *Choix*, II, 134 ; par Rochegude, *Parnasse occitanien*, p. xx ; par du Méril, *Poésies inédites*, p. 334 ; par M. P. Meyer, *Bibl. Ecole des Chartes*, 1860, etc. Voy. M. C. Chabaneau, *ouv. cité*.

— Prières et oraisons en dialecte limousin du moyen âge.

Publiées par MM. P. Meyer, C. Chabaneau, L. Guibert, etc. Voy. M. C. Chabaneau, *ouv. cité*.

— Poésies érotiques, dans le ms. lat. 3719 de la Bibl. nationale (provenant de Saint-Martial de Limoges), signalé par M. Hauréau, *Journal des savants*, 1889, p. 774. Cf. Du Méril, *Chansons populaires*.

Poésie épique du moyen âge (1)

— *La chanson d'Antioche*, par Grégoire Béchada, chevalier limousin, composée entre 1130 et 1145.

Fragment de 19 tirades (707 vers), publié par M. Paul Meyer, d'après un manuscrit de l'Académie royale de Madrid, dans les *Archives de l'Orient latin*, II, 467, 509, avec traduction française.

Cf. A. Tobler, dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1885, col. 117 ; C. Chabaneau dans la *Revue des langues romanes*, 1885, p. 147, et M. G. Paris qui, dans un article sur la *Chanson d'Antioche et la Gran conquista de Ultramar* (dans *Romania*, 1888, 513 ; 1890, 562, et 1893, 345) a signalé une traduction du poème limousin dans un poème castillan du XIIIe s.

— Girart de Rossilhon, chanson de geste « composée selon toute probabilité à la latitude de Lyon, mais sûrement plus à l'ouest », au XIIIe s. Il y est plusieurs fois question de la Marche et du Limousin.

Traduction française par M. Paul Meyer. 1884.

— Jauffre et Brunissende de Montbrun.

Roman en dialecte limousin attribué à Hugues Faydit d'Uzerche (ms.). Brunissende est le nom d'une vicomtesse de Limoges.

(1) Quelques romans d'aventures, composés hors du Limousin, racontent des exploits qui intéressent notre histoire. Ainsi la branche VI du Roman du Renart fait intervenir un moine de l'abbaye de Grandmont ; le roman d'Amiles et d'Amis parle d'une guerre suscitée au comte d'Auvergne por le comte de Limoges (Monc's *Anzeiger*, V, 359).

— Aigar et Maurin.

Chanson de geste que l'on croit avoir été composée dans la Marche limousine, XIIIe s.

Un long fragment a été publié par M. A. Schéler (Bruxelles, 1877).

Œuvres scéniques

Les *Registres consulaires* de Limoges et les chroniques contemporaines portent témoignage d'un certain nombre de mystères joués à Limoges et à Saint-Junien au cours du XVIe siècle. M. l'abbé Arbellot en a donné le relevé, d'ailleurs incomplet, d'après les *Annales* de Bonaventure de Saint-Amable dans le *Bulletin historique du Ministère de l'Instruction publique,* 1893, p. 236.

Antérieurement au XVIe siècle, on ne connaît jusqu'ici que le *Mystère des vierges sages et des vierges folles* (XIe s.), mi-parti latin et limousin, signalé déjà par l'abbé Lebœuf (*Dissertations,* II, 1741), publié en partie par Raynouard (*Choix de poésies,* II, 139) et intégralement par F. Michel et Monmerqué (*Théâtre franç. au moyen âge,* p. 3 et ss.). L'origine de ce mystère est d'ailleurs contestée.

La *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* (nouv. édit., art. *Limoges* (*collège de*) signale quatre programmes de fêtes et cérémonies célébrées dans cet établissement aux XVIIe et XVIIIe siècles. Cf. ci-dessus p. 85 et 86, et les *Annuæ litteræ Societatis Jesu* dans les *Arch. histor. du Limousin,* VI, p. 107 et 120.

Œuvres littéraires modernes

— Épitre du Limousin de Pantagruel, vers 1552.

Dans les *Œuvres* de Rabelais.

— Poésies françaises composées en Limousin. XVe-XVIe ss. :

Ballade au roi Charles VII, dans *Bull. de Limoges,* XLII, 556 ;

Deux Noëls du XVIe s., dans *Annales du Midi,* 1895, p. 109 et ss.

— Poésies religieuses en patois limousin, XVIIe s. :

1° Noël limousin, dans Bertrand de Latour, *Institutio ecclesiæ Tutellensis ;*

2° Hymne à sainte Valérie, 1641, dans *Bull. de Limoges,* II, 57.

— Recueil de poésies patoises et françaises de F. Richard et choix de pièces patoises de divers auteurs limousins.

Limoges [1824], 2 vol. in-18. Nouv. édit. augmentée, 1849, chez H. Ducourtieux.

— J. Foucaud.
Poésies en patois limousin.
Edition E. Ruben, 1866.

— Joachim Blanchon, de Limoges.
Sommaire discours touchant la guerre civile et diverses calamité de ce temps. — Paris, 1569.
Les interlocuteurs de ce dialogue en vers sont le *Monde* et le *Temps*.

— Pierre Maillard, médecin du Dorat.
Poème français sur les événements des guerres de la Ligue dans la Marche, 1590.
Ms. perdu.

— François Chopy, de Chénerailles († 1595).
Le siège de Chénerailles (par les royalistes en 1492), poème français.
Publ. en 1595 (1).

— Jean Puncteius.
De origine Lemovicum, 1594, en vers latins.
Dans *Bull. de Limoges*, I, 62, et XLII, 70; et *Limoges et le Limousin*, 2e partie, p. 200.

— Anonyme.
Candidata Lemovica seu tertiæ pascalis feriæ anniversaria Supplicatio. Panegyricum [*auctore anonymo*]. XVIIe s.
Cf. le même Panégyrique en vers français par le P. Martial, de Brive, dans Bonav. de Saint-Amable, *Hist. de S. Martial*, II, 664.

— Mathieu Morel, médecin de Limoges († 1709).
Histoire (en patois) de la guerre de France depuis 1660 jusqu'en 1691.
« Nadaud en cite quelques passages. Cette pièce est sous forme de dialogue. L'un des interlocuteurs raconte ce qu'il a vu à la cour et l'autre ce qui s'est passé à Limoges pendant l'absence du premier. » (Voy. Aug. Duboys dans le *Bull. de la Soc. de médecine de la Haute-Vienne*, 1855, p. 233.)

— Le P. Léonard Frison (2).
Pietatis Tutellensis in anniversaria D. Joannis Baptistæ celebritate triumphus (vers 1680).
C'est vraisemblablement une première édition d'une pièce sur le même sujet qui se retrouve avec un autre titre dans les *Opera* de cet auteur.

(1) Joullietton (*Hist. de la Marche*, I, 343) dit que ce poème était « en vers latins et en vers français ».

(2) Auteur d'une longue pièce de vers latins sur le château de la Mothe-Chandenier (ou Champniers), publ. dans l'*Hist. de la maison de Rochechouart*, 1859, II, 349-362, sous ce titre MOTHA CANDERNERIA. *Carmen*.

— Anonyme.
Discours latin à la louange des Limousins, XVIIIe s.
Publ. par M. Champeval, *Bull. de Limoges*, XL, 364-373.

— L'abbé Sage.
Dialogue des Ursulines de Tulle, en patois limousin, vers 1780.
Publ. dans le *Dict. du patois du Bas-Limousin* de Béronie (1820-21, p. 355 et ss).

— Le P. Lacombe, de Tulle.
La Moulinade, poème héroï-comique en patois limousin contre le moulin des chanoines de Tulle, 1781.
Publ. dans le *Dict. du patois du Bas-Limousin* de Béronie (1820-21. 362 et ss.) et par M. J.-B. Leymarie dans le *Bull. de Tulle*, 1892 et 1893, et dans son ouvrage *Lou miécart de las negras*, 1894, in-4°.

— Jayac de La Garde ou Castelnau, caissier à la Monnaie.
La cloche de Tarn, poème héroï-comique en six chants.
Limoges, 1809.

— Ardant fils.
Campanor ou la cloche conquise, poème en quatre chants, réponse au précédent.
Limoges, 1809.

— Abbé Joseph Roux.
La Chansou lemouzina, avec traduction française, 1889.

Discours d'apparat

Nous visons, sous ce titre, les panégyriques et oraisons funèbres fréquents au XVIIe siècle, les discours de distributions de prix prononcés à l'ancien Collège de Limoges et dans les établissements similaires, ceux de l'ancien Collège des médecins de Limoges, ceux du nouveau Lycée de Limoges et des établissements similaires, ceux de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges, de l'Ecole d'art décoratif de Limoges, enfin et surtout les discours de rentrée de la Cour d'appel, et ceux qui ont été prononcés dans certaines occasions solennelles (visites de ministres, installation de hauts fonctionnaires, obsèques de personnages marquants, banquets de corporations, etc.)

La bibliographie de ces discours ne saurait être établie présentement d'une manière utile, beaucoup de ces morceaux n'ayant paru que dans les journaux locaux. Cependant M. Tandeau de Marsac possède un manuscrit des discours de rentrée prononcés par Juge de Laborie, avocat du roi au présidial de Limoges, de 1728 à 1752.

58. — PRINCIPAUX DOCUMENTS LÉGENDAIRES

A consulter :
Les vies de saints énumérées ci-dessus, p. 37 à 53;
Le registres domestiques énumérés ci-dessus, p. 91 à 104.

— J.-F. Bonnafoux, bibliothécaire : Légendes et croyances superstitieuses conservées dans le département de la Creuse. Guéret, 1867. (Sans valeur scientifique) (1).

— Proverbes recueillis au Bas-Limousin par M. Cl. Simon, dans *Bull. de Tulle,* 1880, p. 276 et 462.

— Les proverbes bas-limousins, par M. l'abbé Joseph Roux. Halle, 1883.
Cf. le *Bull. de Tulle,* 1883, p. 314.

— Proverbes bas-limousins recueillis par M. Champeval, dans *Bull. de Brive,* 1885, p. 495 et 715 ; 1886, p. 95, 313 et 515.
Tirage à part, Brive, 1886 (2).

— Pierre Mamoris, limousin, chanoine de Saint-Pierre de Saintes et régent de l'Université de Poitiers.
Flagellum malleficorum, rédigé vers 1470, publié s. d. au XVIe s., de nouveau en 1621 et 1669. Une addition à cet ouvrage, relative au Limousin, a été publiée par M. C. Couderc dans son édition du *Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes (1461),* p. 41. Cf. page 5.

(1) Cf. M. Louis Duval, *Esquisses marchoises : Superstitions et légendes,* 1879.
(2) M. Dominique Dhéralde a laissé (aux mains de ses héritiers) trois registres mss. de proverbes, dictons, etc., recueillis dans les environs de Limoges.

59. — ÉPISTOLOGRAPHES

— Epistolæ II Marcialis apostoli, adressées aux églises de Toulouse et Bordeaux.

Ms. du xe s. à la Bibl nationale, fonds latin 5296.

Composées vraisemblablement au ixe siècle. « Le premier qui tenta d'en faire connoitre la fausseté paroit avoir été Jacques de Bordes, ministre calviniste à Bourdeaux, dans l'édition latine et francoise qu'il publia de ces lettres en 1573. Bellarmin ne tarda pas à témoigner qu'il n'en pensoit pas autrement. » *(Hist. littéraire.)*

Publ. pour la première fois par Josse Bade, 1521, à Paris; publ. de nouveau en 1540, à Paris (?), à la suite des lettres de saint Ignace; 1546, Venise; 1550, Bâle; 1555, Bâle, dans les *Orthodoxographæ theologiæ;* 1560, Cologne; 1561 (et non 1562), Paris; 1570, Cologne; 1571, Lyon, avec les œuvres d'Abdias; 1573, Lyon; 1576, Paris, dans la *Bibl. patrum,* II, de la Bigne; 1585, Lyon, avec les lettres de saint Denis et avec celles de saint Ignace; 1589, Paris; 1610, Paris; 1614, Lyon, avec les œuvres d'Abdias; 1614, Hambourg (et non Helmstadt), avec un traité de Gunade; 1655 (1), Bâle; 1677, Lyon, dans la *Bibl. patrum;* 1694, Limoges, en traduction française.

Voy. l'*Hist. littéraire,* I, 408, que nous avons complétée sur quelques points.

— Epistolæ LXXXII sancti Ruricii episcopi Lemovicensis, † 507 (2).

Publ. par Canisius, *Antiquæ lectiones,* 1604, V, 461; edit. nova, I. 369, d'après le ms. de Saint-Gall (n° 190, ixe s.); dans la *Bibliotheca patrum* de Paris, 1654, III, 369, et dans celle de Lyon, 1677, VIII, 559 et ss.; — par Basnage, *Thesaurus,* 1715, I, 357 et ss.; — par Migne, *Patrologie,* 1862, t. LVIII, p. 67 et ss.; — par Bruno Krusch, *Monum. Germaniæ, Auctor. antiq.,* 1887. VIII, 299 et ss.

(1) L'*Hist. littéraire* donne cette date comme douteuse. Elle résulte probablement d'une confusion avec l'édition de 1555 que nous avons vue et que l'*Hist. littéraire* ne cite point.

(2) Les éditions citées contiennent aussi *Fausti aliorumque epistulae ad Ruricium aliosque.*

Cf. Fabricius, *Bibl.*, VI, 138 de l'édit. Mansi ; l'*Hist. littéraire*, III, 49; les notes mss. de Baluze sur ces *Epistolæ* (Armoire 126); Maassen, *Quellen des canonischen Rechts*, I, 568 et 608; Bruno Krusch, *De Ruricio episcopo Lemovicensi* (en tête de l'édition citée).

— Epistola Amblardi Sollempniacensis abbatis, † 1007.
Publ. par Mabillon, *Ann. bened.*, IV.

— Jordani episcopi Lemovicensis epistola ad Benedictum VIII papam, de non ponendo S. Martiale in numero apostolorum, 1024.
Dans *Gallia christ. nova*, II, instr. col. 162.

— Ademari epistola ad Jordanum Lemovicensem episcopum de ponendo S. Martiale in numero apostolorum, 1028.
Dans Mabillon, *Ann. bened.*, IV, app. 717; dom Bouquet, *Recueil*, X, 506; Migne, *Patrol.*, CXLI, 89 ; Pertz, *Mon. Germ.*, IV, 109, édit. Waitz, par extraits. Cf. Giesebrecht, *De litter. studiis*, p. 18.

— Epistola cleri Lemovicensis ad Willelmum Aquitaniæ comitem post mortem, ut videtur, Jordani episcopi, 1052.
Dans *Gallia christ. nova*, II, instr. 173.

— Guillaume de Trahinac (ou Treignac) et Pierre-Bernard de Boschiac, moines grandmontains, XIIe siècle.
Epistolæ relatives au martyre de saint Thomas de Cantorbéry et aux relations de Grandmont avec le roi d'Angleterre.
Publ. par Martène, *Thesaurus*, I, 454, 560, 562. Cf. l'*Hist. littér.*, XV, 137.
L'*Epistola* de Pierre-Bernard est un faux du XIIIe siècle, dont nous reparlerons plus loin à l'Appendice.

— Deux lettres de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, aux abbés de Saint-Martial et de Saint-Augustin de Limoges, XIIe s.
Dans Migne, *Patr. lat.*, CLXXXIX, col. 381 et 414.

*
* *

— Lettres de Pierre Navières, huguenot, à ses juges, à ses amis et à ses parents, 1553.
Dans Crespin, *Hist. des martyrs*, édit. 1570, p. 219-225.

— Lettres de Mascaron, évêque de Tulle (1671-79), publiées par M. Tamizey de Larroque dans le *Bull. de Brive*, 1884, p. 461 et ss.

— Lettres de Baluze à M. Melon du Verdier, 1682-1700, publ. par M. R. Fage dans *Bull. de Tulle*, 1882 et 1883. On peut y recueillir quelques détails sur le Limousin.

— Lettre d'un sieur Paradis au sujet de la chaire de théologie du collège des Jacobins de Limoges, 1768.

Dans *Arch. hist. du Limousin*, IV, 377.

— Lettre de Barailon, médecin à Chambon, plus tard membre de la Convention, sur l'état de la Combraille en 1780.

Dans le *Bull. de la Soc. d'émulation de l'Allier*, t. III, et dans les *Arch. hist. du Limousin*, t. IV, 378.

— Gault de Saint-Germain.

Lettres sur la ci-devant province de Marche (écrites en 1809 et 1810), éditées par M. Grange, Clermont-Ferrand, 1861.

L'une de ces lettres, relative à Guéret, a été reproduite dans *La Marche*, revue historique, 1862, p. 233. Cf. le ms. n° 512 de la Bibliothèque de Clermont.

— Lettres privées des XVIIe-XVIIIe siècles.

Il en subsiste un grand nombre dans les dépôts d'archives. Quelques-unes ont été déjà signalées. Voy. l'*Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne*, D., 211-226 ; — l'*Invent. des arch. dép. de la Creuse*, E, 91, 92, 143, 145, 423, 474, 477, 695, 1081, 1098 ; — l'*Invent. des arch. hospit. de Limoges*, H. 3-7 ; de Magnac-Laval, H, 2-4 ; de Saint-Yrieix, H. 1-7.

60. — PRINCIPAUX OUVRAGES

D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

— Sermones tres Ademari, ut videtur, monachi sancti Martialis in concilio Lemovicensi celebrato anno 994, dans Baluze, *Hist. Tutellensis*, col. 385-400.

— Dicta venerabilis Ademari monachi in natali sti Martialis, discipuli Christi, sous forme de sermons, au nombre de sept.

Ms. inéd. du XIe s., à la Bibl. nationale, lat. 3785.

La relation sur la fondation de l'hôpital de Saint-Martial de Limoges, insérée dans le *Registre consulaire*, I, 252 (vers 1533, à l'occasion sans doute de l'ostension septennale) semble empruntée à l'un de ces *Dicta* d'Adémar de Chabannes.

Sur les sermons d'Adémar, voy. M. Arbellot dans *Bull. de Limoges*, XXII, 135 et ss. — Le ms. original et autographe des sermons d'Adémar appartient auj. à la Bibliothèque royale de Berlin. Voy. *Bull. de Limoges*, XLIII, p. 3.

— Trois sermons en dialecte limousin, XIIIe s., publ. par M. P. Meyer dans la *Zeitschift für romanische Philologie* et dans son *Recueil d'anciens textes provencaux*, p. 40; par M. C. Chabaneau dans la *Revue des langues romanes*, XXIII, 157.

— Deux sermons de Bernard Itier, moine de Saint-Martial († 1225), dans les *Chron. de Saint-Martial* publ. par Duplès-Agier, 219 et ss.

— Analyse d'un sermon prêché à Saint-Léonard en 1437, dans le *Reg. de comptes* de Gérard Massiot, publ. par M. L. Guibert, p. 113.

— Sermon prononcé par le curé d'Eymoutiers « aux nopces de M. de Narboneys », 1654.

Dans notre *Invent. des arch. comm. d'Eymoutiers*, GG. 4, p. 110.

— Recueil de quelques sermons prononcés par M. l'abbé du Carrier, prêtre du dioc. de Limoges, 1697 (Limoges, F. Meilhac).

*
* *

— Liber sententiarum sti Stephani Grandimontensis, rédigé par Arnaud de Goth, religieux à Grandmont, XIIe siècle.

Impr. à Paris, 1650 et 1704. Il y en a une traduction française dans le bullaire grandmontain du grand séminaire de Limoges.

— Explanatio libri sententiarum, par Gérald Itier. Inédite.

M. Hauréau en a signalé une copie du XVIIe siècle dans le ms. lat. 17187 de la Bibl. nationale. Celle du *Speculum grandimontense* conservé au Grand-Séminaire de Limoges (ci-dessus, p. 62) paraît être du XIIIe siècle. Cf Charles Frémon, l'*Esprit de l'ordre de Grandmont*, Paris, 1666.

— Guill. Pellicier, abbé de Grandmont en 1318.

1° Liber de doctrina novitiorum ordinis Grandimontensis.

Dans Martène, *Thesaurus*, V, p. 1823.

2° De forma eligendorum abbatum.

Ms. inédit.

*
* *

— Traités de controverse entre catholiques et protestants, rédigés en vue des besoins locaux durant la première moitié du XVIIe siècle.

Voir *Hist. de la Réforme dans la Marche et le Limousin*, ch. VI et XIII et p. 379.

— Catéchisme du diocèse de Limoges.

Le premier imprimé paraît être de 1680.

— Catéchisme du diocèse de Tulle.

Le premier imprimé paraît être de 1715. Antérieurement à cette date, on connaît une *Instruction chrétienne en forme de catéchisme*, par Timothée Pouyade, récollet de Tulle, dont la sixième édition parut à Tulle en 1662. (Abbé Vitrac, *Annales de la Haute-Vienne*, 1813, au nom.)

*
* *

— Sujets des conférences faites par les membres de la compagnie du Saint-Sacrement de Limoges, de 1647 à 1663.

Seront prochainement publiées.

— Sujets des conférences faites au séminaire des Ordinands de Limoges, de 1751 à 1762.

Dans *Arch. hist. du Limousin*, V, 342 et ss.

— Comptes-rendus et résumés annuels des conférences ecclésiastiques du diocèse de Limoges, de 1837 à 1847.

— Comptes-rendus et résumés annuels des conférences ecclésiastiques du diocèse de Limoges, de 1849 à 1868.

— Comptes-rendus et résumés annuels des conférences ecclésiastiques du diocèse de Limoges, de 1883 à 1894.

Ces comptes-rendus ont été imprimés. Ils forment d'ordinaire une brochure d'environ 40 pages. Il est arrivé souvent que deux et même trois années paraissaient à la fois sous une même couverture.

*
* *

— Coste, curé de Haute-Fage, administrateur du diocèse de Tulle. *Essai sur la conduite que peuvent se proposer de tenir les prêtres appelés à travailler au rétablissement de la religion en France.* 1re édit., Rome, 1801 ; 2e et 3e édit., sans indic. de lieu, mais certainement en France ; 4e édit., Rome, 1802.

— Lettres sur la discipline ecclésiastique par plusieurs desservants du diocèse de Limoges et des diocèses circonvoisins. — Limoges, 1841, 78 pp.

(Les auteurs anonymes de cette brochure réclament l'inamovibilité des prêtres et le rétablissement des officialités.)

61. — PRINCIPAUX DOCUMENTS LITURGIQUES

Nous ne mentionnerons guère que les documents manuscrits ou insérés dans des collections générales, laissant aux bibliographes le soin d'énumérer les nombreux livres liturgiques imprimés à Limoges depuis le XVIe siècle.

A consulter :

1° J. Nadaud, *Mémoire sur les bréviaires du diocèse de Limoges*, dans Leymarie, *Limousin historique*, 1837, I, 72.

2° [Dom Jacques Boyer], *Lettre sur quelques singularités du rituel de l'abbaye de Beaulieu*, dans les *Mém de littér. et d'hist.* du P. Desmolets, XI, 419.

3° P. Poyet, *Essai de bibliographie limousine*, dans *Bull. Soc. arch. du Lim.*, 1861, XI, 201.

4° Dom Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, 1736-1738, 4 vol. in-folio.

5° *Les Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, éd. par M. Duplès-Agier, 1874 (contient des catalogues du moyen âge).

6° J. Wheale, *Bibliotheca liturgica seu catalogus missalium ritus latini ab anno 1475 impressorum*. Londres, 1886 (très pauvre en ce qui concerne le diocèse de Limoges ; celui de Tulle n'y figure pas).

7° *Catalogue de l'Exposition rétrospective de Limoges* en 1886, où ont figuré bon nombre de manuscrits liturgiques et d'éditions rares.

8° Catalogue de la bibliothèque de la Société archéologique du Limousin (*Bull. de Limoges*, XXXIX, 635-637).

Cf. ci-dessus la section STATUTS DE CONFRÉRIES. Quelques autres ouvrages, qui nous ont donné incidemment un ou deux renseignements, seront indiqués en leur lieu.

— Office de saint Pardoux, Xe s.

Bibl. nat., ms. lat. 5240.

— Officium Lemovicense, XIe s.

Dans Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, 1737, III, 124, et Du Méril, *Orig. lat. du théâtre moderne*, 1859, p. 151. Cf. K. A. Martin Hartmann, *Ueber das altspanische Dreikœnigsspiel*. Bautzen, 1879, p. 7.

— Office de saint Etienne de Muret, composé vers 1190, par Arnaud de Goth.

— Office de la confrérie de Saint-Sébastien à Saint-Junien, XIVe s.
Grand séminaire de Limoges, n° 132 du catal. Guibert.

— Ordo ad benedicendum ducem Aquitaniæ, tiré d'un manuscrit de Saint-Etienne de Limoges et rédigé par le chantre Hélias en 1218 (1).

Publ. pour la première fois par Besly (*Hist. des comtes de Poitou*, 1647, preuves, p. 183), puis par Godefroy (*Cérémonial français*, 1649, I, 605), et par les continuateurs de dom Bouquet (*Hist. de Fr.*, XII, 451).

On en trouve une traduction française dans les *Annales de Limoges* dites *de 1638*, par le chanoine Jean Bandel (1872, p. 236), imprimée par Maurice Ardant dans *Bull. Soc. d'agriculture de Limoges* (1835) et dans *Revue anglo-française* (1re série, t. IV, p. 192) et reproduite par M. Bladé dans *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1894, p. 180.

— Acte de 1218 par lequel le chapitre de Saint-Etienne de Limoges règle les cérémonies de la fête de saint Guillaume de Bourges.

Dans Godefroy, *Cérémonial franç.*, I, 608.

— Rubriques de l'église Saint-Etienne et de l'église Saint-Martial de Limoges.

Dans Martène, *De antiquis ecclesiæ ritibus*.

— Ceremoniale festorum ecclesiæ Sti Martialis, 1250.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, série H, n° prov. 9237.

— Coutumier de l'ostension septennale des saintes reliques.
Cité par M. Rougerie, *Vies des saints Israel et Théobald*, p. 278.

— Procès-verbaux des cérémonies pratiquées dans les églises de

(1) Baluze (ouvrage cité ci-dessous) fixe la composition de cet *Ordo* à l'année 1208 environ; M. Max. Deloche (*Etudes sur la géogr. histor.*, p. 216) au IXe siècle; M. R. de Lasteyrie (*Comtes et vicomtes de Limoges*, p. 36) à la seconde moitié du XIIe s. — Besly et Baluze en attribuent la composition à Elie de Gimel, la *Biographie limousine* à Hélie de l'Aumônerie.

Baluze, sous le pseudonyme de Maldamnat, en avait projeté l'insertion dans ses *Remarques sur la table chronologique du chanoine Collin* (1668). Mais l'impression de cet ouvrage n'ayant pas été achevée, l'*Ordo* a été inséré manuscrit dans un petit nombre seulement d'exemplaires.

Cf. les Armoires de Baluze, t. 44, où existe également une copie de ce document. — Sur l'identité de Baluze et de Maldamnat, voy. notre article des *Annales du Midi*, t. I, p. 197.

Saint-Pierre et Saint-Julien de Tulle, à l'occasion des processions des Rogations, 1733.

Voy. l'*Invent. des arch. dép. de la Corrèze*, E. 831. Cf. E. 818 et 924.

— Cérémonial pour les religieuses de Notre-Dame. Limoges, 1769. — En tête, une lettre de M. de Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges, datée de fév. 1695, indique qu'il a fait dresser ce nouveau cérémonial pour l'usage des dites religieuses.

— Bréviaire limousin du commencement du xve s.
Ms. n° 354 (anc. 787) à la Bibl. Mazarine.

— Bréviaire à l'usage de l'abbaye de Saint-Martial, xive-xve s.
Ms. n° 4 à la Bibl. communale de Limoges.

— Bréviaire limousin du xve s.
Ms. à la Bibl. communale de Brive.

*
* *

Missels manuscrits :

— A la Bibliothèque communale de Limoges, n° 5.

— A la Bibliothèque nationale, lat. 822, 9438.

— Missel donné à la cathédrale de Limoges par Simon de Cramaud en 1405.
(En la possession de M. Ad. Ardant, de Limoges.)

— Missel de Saint-Victour, xive s.
(En la possession de M. Bargue, à l'exposition de Tulle, 1887.)

— Propre de Grandmont.
Ms. lat. 4341 à la Bibl. nationale.

— Heures de l'ordre de Grandmont, 1486.
Ms. n° 132 à la Bibliothèque communale d'Angers. Cf. Barbier de Montault, *Un livre d'heures de l'ordre de Grandmont*, dans *Bull. de Limoges*, XXXVIII, 61.

— Manuscrit liturgique du prieuré d'Aureil, xiiie s.
Arch. dép. de la Haute-Vienne, D. compl. n° 1221. Cf. le *Bulletin de Limoges*, XXXIII, 101.

— Graduale seu Antiphonarium ecclesiæ Sti Juniani. xive s.
Ms. n° 2 à la Bibl. comm. de Limoges.

— Messes du graduel romain qui se chantent dans l'église de N.-D.-de-Boubon, ordre de Fontevraud. A Boubon. MDCCLXXXVI (1).
Ms. en la possession de M. l'abbé Chambon, à Oradour-sur-Vayres.

(1) 226 pages pour les messes, plus 80 pages pour la messe des morts.

*
* *

— Guillaume Pellicier, abbé de Grandmont en 1318.
De ratione officii ecclesiæ Grandimontis.
Où ?

— Hugues de Limoges.
De aliquibus cerémoniis et officiariis sancti Marcialis Lemovicensis (*Hist. littér.*, XV, 613).

— Gui de Montrocher, docteur en théologie, limousin.
Enchiridion sacerdotum, composé vers 1333 ; imprimé sous le titre de : Manipulus curatorum. Paris, 1488 ; Rouen, 1494.

— Anonyme.
Enchiridion sive Manuale parrochorum. Limoges, 1596.

— Anonyme.
Liber sacerdotalis ecclesiæ Sti Leonardi Nobiliacensis. XIVe s.
Où ?

— François II de Neufville, abbé de Grandmont.
Traité de l'origine et institution des fêtes, 1582.

— Pierre Rampion, du Dorat.
Brève exhortation chrestienne sur les sacremens et ceremonies de l'Eglise, 1584.

— A C., prêtre du diocèse de Tulle.
Mémorial des cérémonies selon l'usage de l'Eglise romaine. Tulle, 1657.

— Anonyme.
De sacrificio missæ tractatus asceticus.
Limoges, Bargeas, 1678.

— Guill. Malerbaud, chanoine de Limoges.
Regulæ perpetuæ ad instructionem divini officii secundum usum cathedralis ecclesiæ totiusque diocesis Lemovicensis, 1575.

— Anonyme.
Regulæ et instructiones ad sacramenta ministranda sacrasque functiones peragendas, 1679.

— Jubilé universel de l'année sainte (1706, 1721, 1727, 1759, 1770, 1776, 1804. 1826, etc.).
Titre de plaquettes imprimées à Limoges et contenant, outre la bulle qui institue le jubilé, des mandements et règlements épiscopaux, des prières, des indulgences, etc.

62. — COMPTES DE CONSTRUCTION

— Comptes de construction de la cathédrale de Limoges, 1388-91.
Analysés par M. Arbellot, *Cathédrale de Limoges* (2e édit., p. 75 et ss.)

— Comptes de construction du collège royal de Limoges, 1766-1774.
Dans l'*Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne*, D. 30-85.

— Comptes de construction de la chapelle du dit collège, 1615-1640.
Ibid., D. 37.

— Description de la cathédrale de Limoges, par un contemporain.
Dans les *Ephémérides de la Généralité de Limoges* pour 1765, p. 123 et ss.

— Description de la collégiale Saint-Martial, par un contemporain.
Ibid., p. 142 et ss.

— Description de l'église Saint-Michel, par un contemporain.
Ibid., p. 151 et ss.

63. — INVENTAIRES DE MEUBLES ET D'ORNEMENTS

A consulter :
F. de Mély et E. Bisop.
Bibliographie générale des inventaires [d'objets d'art et de mobilier] imprimés. T. I (France), 1892.

— Inventaire du testament de saint Yrieix, VIe s.
Voy. M. Barbier de Montault, dans *Bull. de Limoges,* XXXVI, 247 et ss.

— Inventaires du trésor de Grandmont : 1472, 1496, 1515, 1566, 1567, 1575, 1598, 1611, 1621, 1639, 1666, 1771, 1787, 1790.
Celui de 1496 publ. par M. L. Guibert, dans *Bull. de Limoges,* XXXVI, 78;
Celui de 1515 publ. par le même, *ibid.,* 91;
Celui de 1567 publ. par M. Texier, dans *Essai sur les émailleurs,* 1843, p. 267;
Celui de 1666 publ. par M. Du Boys, dans *Bull. de Limoges,* VI, 5, et par M. Texier, dans *Dictionn. d'orfèvrerie,* 1856, col. 825 ;
Celui de 1771 publ. par M. A. Leymarie, dans *Limousin histor.*, 1837, I, 199, et par M. L. Guibert, dans *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont,* 1877, 933.
Celui de 1790 publ. par M. Texier, dans *Essai sur les émailleurs,* 1843.

— Inventaire du trésor de S. Martial entre 1226 et 1245.
Dans Duplès-Agier, *Chron. de S. Martial,* 309.

— Le Spolium de l'évêque de Limoges Aymeric Chapt en 1390.
Publ. par M. Barbier de Montault, dans *Bull. de Limoges,* XLI et XLII.

— Inventaire des archives, joyaux et meubles de l'oratoire de Rocamadour, fait en 1451 par ordre d'Hugues d'Aubusson, évêque de Tulle.
Mentionné par Bertrand de Latour, *Instit. Tutell.*, p. 89.

— Inventaire du mobilier de la confrérie du Saint-Sacrement, 1550, dans Leymarie, *Hist. du Limousin,* I, 407. — Cf. le registre GG. 204 des Archives communales de Limoges. M. Ardant en a donné des extraits dans le *Bull. des comités historiques : Archéologie,* II, 45 et ss., et M. Barbier de Montault l'a analysé dans le *Bull. de Limoges,* XXXV, 138 et ss.

— Inventaire des meubles du prieuré d'Aureil, XVIIe s.
Dans *Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne,* D. 767.

— Inventaire des ornements d'église de la commanderie de Bourganeuf, 1672.
Dans Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie,* p. 272.

— Inventaire de la sacristie de l'église N.-D. de la Souterraine, 1702.
Dans *Bull. de Limoges,* XLII, 564.

— Inventaire de la chapelle du château de Pompadour, 1726.
Dans *Bull. de Tulle,* XIV, 523.

— Procès-verbal des meubles et ornements de l'église de Royère, 1758.
Dans M. Toumieux, *Royère,* p. 264.

— Inventaire de l'évêché de Tulle, 1763.
Dans *Bull. de Tulle,* XIV, 524.

— Inventaire des meubles de M. de l'Isle du Gast, évêque de Limoges et abbé de Saint-Martial († 1739).
Dans A. Leroux, *Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne,* hôpital de Limoges, B. 8 et 10.

— Inventaire des meubles de l'hôpital général de Limoges, 1759.
Ibid., E. 129.

— Inventaire des ornements de culte des deux chapelles de l'hôpital de Limoges, 1764.
Ibid., E. 128.

— Inventaire des meubles de l'hôpital de Saint-Yrieix, 1775.
Ibid., hôpital de Saint-Yrieix, E. 91.

— Inventaire du mobilier des religieux de Meymac, 1791.
Dans *Bull. de Brive,* XIV, 396.

— Inventaires du trésor de l'église de Guéret, XVIe-XVIIIe ss.
Dans P. de Cessac, *Quelques notes sur l'église de Guéret,* 1878, p. 75-85.

*
* *

— Inventaires (au nombre de 15) du château de Nexon, XVI-XIXe ss.
Publ. par M. l'abbé Barbier de Montault, *Bull. de Limoges*, XXXVIII, 198-237.

— Inventaire du mobilier du château de Pompadour. 1636.
Dans *Bull. de Brive*, 1883, p. 623 et ss.

— Inventaire des meubles de Simon de Buat, seigneur de Puy-Robin, 1654.
Dans A. Leroux, *Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne*, D. 141 et 142.

— Inventaire d'une boutique de marchand à Tulle au XVIIe s.
Publ. par M. René Fage, 1886.

— Inventaire d'une maison de quincaillerie à Limoges en 1667.
Publ. par M. L. Bourdery, *Bull. de Limoges*, XLII, 234.

— Inventaire des meubles de Marie Desvergnes, veuve de Pierre Robichon, sieur de Saint-Arnaud, 1711.
Dans *Invent. arch. dép. de la Creuse*, fonds de l'hospice d'Aubusson, B. 4.

— Inventaire du château de Treignac, 1726.
Dans *Bull. de Tulle*, XIV, 522.

— Inventaire d'Etienne Audebert de Fonmaubert à Bellac, 1741.
Dans *Bull. de Limoges*, XXXVII, 346.

— Inventaire du château de Rochechouart, 1743.
Dans *Bull. de Limoges*, XLI, 602 et ss.

— Inventaire du château de Chauffailles, 1779.
Dans *Bull. de Limoges*, XXXVIII, 238.

— Inventaire du château de Cognac en 1794.
Dans *Bull. de Limoges*, XXXVII, 359.

*
* *

— Le *Catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson*, par M. C. Pérathon (*Bull. de Limoges*, XLI et XLII), est un travail d'érudition et non pas un document original. Nous ne le mentionnons que comme guide à consulter. On en peut dire autant de l'*Essai de classification des anciennes porcelaines limousines*, par M. C. Leymarie (*ibid.*, XXXVII et ss).

64. — CATALOGUES D'ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

— Catalogues de la bibliothèque de Saint-Martial de Limoges, XIIe et XIIIe s., dans Duplès-Agier, *Chron. de Saint-Martial*, p. 323, 327, 330 et 339. Cf. *Bull. des comités hist., section d'histoire*, 1852, III, 61.

— Catalogus librorum thesauri sti Marcialis Lemovicensis, auctore P. Bonaventuræ carmel. discalc. 1669, publ. par Montfaucon, *Bibl. bibliothecarum*, II, 1033.

— Catalogue de 204 manuscrits provenant de la bibliothèque de Saint-Martial de Limoges, 1730 (auj. à la Bibl. nationale).
Réédité avec notes par M. Léopold Delisle, *Bull. de Limoges*, XLIII.

— Arnaldi episcopi Tutelensis litteræ de bibliotheca monasterii et de libris donatis a Bernardo de Chanaco, 1336.
Dans Baluze, *Hist. Tutelensis*, 700.

— Catalogue de la bibliothèque du sieur J. de Malliard, bourgeois de Brive, vers 1528.
Dans *Bull. de Brive*, II, 527-533.

— Bibliotheca Cordesiana ou catalogue de la bibliothèque du chanoine des Cordes († 1642), laquelle avait pour fonds primitif la bibliothèque de l'humaniste Siméon Duboys, de Limoges, † 1581.

— Bibliotheca Baluziana ou catalogue de la bibliothèque d'Etienne Baluze † 1718.
Paris, 1719, 2 vol. in-8°.

— Catalogue de la bibliothèque de Jean Baluze, médecin, puis chanoine à Tulle († vers 1722).
Mentionné par M. Clément-Simon dans *Bull. de Brive*, 1888, p. 608.

— Catalogue de la bibliothèque Saint-Pierre d'Evaux, dressé par Clément Esterlin, chanoine († 1713), et copié par le P. Jean Scoffier, 1720.
A la bibliothèque de Guéret.

— Catalogue des livres du cabinet de feu Mgr de Coetlosquet, évêque de Limoges, 1784, impr.

— Catalogue de la bibliothèque de Grandmont, 1771.
Dans *Limousin historique,* I, 186 et ss. Cf. L. Guibert, *Destruction de l'ordre.....*, p. 962.

— Catalogue d'une bibliothèque de Turgot, dite bibliothèque introuvable, vers 1774.
Dans *Bull. du bibliophile,* 1855; *Bull. de la Soc. arch. de la Charente,* 1856; *Mémoires d'un bibliophile,* par Tenant de Latour, 1861.

— Catalogue de la bibliothèque du collège de Magnac-Laval vers 1790, dans Normand, *Hist. du collège de Magnac-Laval,* p. 276-281.

— Catalogue de la bibliothèque du séminaire des Ordinands de Limoges, vers 1790.
(Arch. dép. de la Haute-Vienne, Limoges, L, 334.)

— Catalogue de la bibliothèque de l'Ecole centrale de Limoges, vers 1795.
(A la bibliothèque communale de Limoges.)

— Catalogue de la bibliothèque du district de Bellac, vers 1795. (Arch. dép. de la Haute-Vienne, L. 536.)

— La Bibliothèque nationale possède dans le fonds français (nouv. acquis.) une série de catalogues de bibliothèques publiques de France, rédigés pendant la Révolution et le premier Empire. Sous le n° 5282 figure : le catal. de la bibl. de l'Ecole centrale de la Creuse (à Aubusson) et de la bibliothèque de la ville d'Aubusson (1816); sous le n° 5315, le catal. de la bibliothèque du dép. de la Creuse, à Guéret (1821); sous le n° 5324, le catal. de la bibl. de Limoges (1820); sous le n° 6383, le catal. de la bibl. du ci-devant collège de Brive (1807); sous le n° 6397, le catal. du dépôt littéraire existant à Guéret (an X); sous le n° 6441, le catal. de l'Ecole centrale de la Corrèze (1796).

— Catalogue d'une bibliothèque à vendre (celle de M. Lingaud). Impr. à Limoges, 1831. Environ 1,000 volumes, dont fort peu intéressent le Limousin.

— Catalogue de la bibliothèque de feu M. l'abbé Texier, † 1859. Paris, Téchener, 1861, in-8.

— Catalogue de la bibliothèque de feu Mgr Berteaud, évêque de Tulle, † 1879.
Lyon, Hébrard, 8 catalogues in-8 de sept. 1880 à juin 1881.

— Catalogue de la bibliothèque d'Auguste Bosvieux. Paris, 1888. (Cf. le *Bull. de Limoges,* XXXVI, 302.)

65. — INVENTAIRES DE RELIQUES (1)

— Geoffroi de Vigeois († 1185), consacre le ch. XV de son *Chronicon Lemovicense* aux reliques des églises du diocèse.— Voy. aussi les art. 153, 660, 826 et 927 de notre *Invent. des arch. dép. de la Haute-Vienne*, série D.

— Inventaire des reliques du prieuré d'Altavaux, XIIe s.
Dans nos *Doc. hist. sur la Marche et le Limousin*, I, 83.

— Inventaire des reliques de Grandmont, 1496 et 1515.
Dans *Bull. du Limousin*, XXXVI, 78 et 91.

— Etat des corps saints qui sont au diocèse de Limoges, s. date; écriture du milieu du XVIIe siècle.
Sera prochainement publié.

— Catalogus sacrarum reliquiarum que asservantur in cœnobio S. Marcialis, 1644.
Dans l'*Ortus cœnobiorum* de Claude Chalemot, *Bull. de Tulle*, XV, 291.

— Etat des reliques des églises de la ville et cité de Limoges, 1666.
Dans M. Ardant, *Des Ostensions*, p. 89.

— Extrait du procès-verbal général de distribution des saintes reliques de Grandmont, 1790.
Dans M. Ardant, *Des Ostensions*, p. 69.

— Etat des reliques du diocèse de Limoges au commencement du XIXe siècle.
Ibid., p. 135.

(1) Cf. : 1° Un extrait des *Mémoires* de l'abbé de Marolles, cité par M. L. Duval (*Esquisses marchoises*, p. 13), et relatif à une relique exposée à Neuvy-Saint-Sépulcre en 1639 ; — 2° dans l'*Amplissima Coll.* de Martène, VI, 1131, la *Concessio brachii sancti Stephani Grandimontensis facta canonicis collegiatæ ecclesiæ de Thierno a Petro abbate Grandimontense*, 1427 ; — 3° dans nos *Doc histor. sur la Marche et le Limousin*, I, 153 et 227, deux actes des XIIIe et XVe ss.

— Narratio de reliquiis sanctorum quæ servantur in ecclesia Tutelensi, 1153.

Dans Baluze, *Hist. Tutell.*, 481.

— Itinerarium fratrum Grandimontensium seu translatio reliquiarum Sanctarum septem Virginum sociarum sanctæ Ursulæ e diocesi Coloniensi in ecclesiam Grandimontis 1181.

Publ. à Limoges en 1790 (1); à Poitiers en 1851, par l'abbé Texier, dans *Recueil des inscript.*, 347, d'après une copie de 1692 ; à Tulle en 1887, dans les *Vies des saints du diocèse de Tulle*, p. 283. — Il en existe une copie de 1590 dans le *Recueil des antiquités de Grandmont* de Pardoux de la Garde.

— Narratio de pallio miraculoso altaris sancti Salvatoris, rédigée entre 1216 et 1218.

Dans Duplès-Agier, *Chron. de Saint-Martial*, p. 298.

(1) Sur ce point contesté, voy. la *Feuille hebdomad. de la Généralité de Limoges*, année 1790, supplément du 29 septembre. — Voici d'ailleurs la description de la pièce : *Histoire de la translation de quelques reliques à Grandmont, faite en l'an 1181, et autres pièces qui y ont rapport, traduites sur l'original en latin.* (A Limoges, chez François Dalesme, 1790, 35 pp. in-16.) — Cette plaquette contient : P. 3 : « Histoire de la translation des corps de quelques-unes des compagnes de sainte Ursule, à Grandmont, faite en l'an 1181. N. B. Cette histoire ou relation, extraite d'un manuscrit contemporain, est précédée de la lettre suivante, aussi écrite en latin ». Suit en effet une lettre de Guillaume et Imbert, religieux grandmontains, à leurs confrères sur la vénération qui est due aux dites vierges. S date. — P. 7 : « Itinéraire des Frères ou relation de leur voyage vers les corps des saintes vierges ; de leur translation de Cologne, et de leur réception à Grandmont. » — P. 30 : « Lettres patentes de l'archevêque de Cologne [Philippe], qui servoient d'authentique pour les reliques transférées à Grandmont. Extraites d'un autre ms. du XVIe s. Ce ms. n'est qu'une copie d'un plus ancien. » S. date. — P. 33 : Supplément indiquant les autres reliques du trésor de Grandmont qui ont été distribuées par ordre de l'évêque de Limoges « sur le vu de l'inventaire général qu'il en avoit fait faire au mois de mai de la présente année 1790 ». Ces reliques sont : un fragment de la vraie croix, le corps de sainte Panaphrète, celui de saint Macaire et celui de saint Etienne de Muret.

66. — DOCUMENTS

SUR LA RÉFORME EN LIMOUSIN (1)

— Documents relatifs aux églises réformées de la Marche et du Limousin,

Publ. par A. Leroux, *Arch. hist. du Limousin*, I, 129 à 254, et III, 108 à 156.

— Voir en outre ci-dessus :

La section des chroniques, p. 75, au bas.

La section des récits de quelques événements particuliers, p. 83.

La section des registres domestiques : p. 92, reg. d'Antoine de Sainte-Feyre ; p. 94, reg. des Salignac de Rochefort ; p. 95, reg. de Jeanne Boyol ; p. 96, reg. des De La Brunye.

La section des registres de délibérations, p. 141.

Cf. la préface de l'*Hist. de la Réforme en Limousin* (1888, p. VIII à X.)

(1) Les indications contenues dans cette section et dans les deux suivantes ne peuvent servir qu'à trouver les principaux matériaux des événements dont il s'agit. Elles ne visent point à dresser la bibliographie des pièces éparses.

67. — DOCUMENTS

SUR LES GUERRES CIVILES EN LIMOUSIN

— Documents sur les guerres de religion en Bas-Limousin.

Publ. par MM. Clément Simon, *Tulle et le Bas-Limousin*, appendice, *1887*, (sic pro *1889*) et René Fage, *La prise de Tulle*, appendice, 1891.

— Voir ci-dessus la section des Récits de quelques événements particuliers, p. 82 à 85, et celle des Chroniques, p. 67 et ss.

Consulter aussi les *Mémoires de Vivant* (fin du XVIe siècle) publiés à Agen par M. Ad. Magen, — et les indications fournies dans notre *Hist. de la Réforme en Limousin*, p. 62, note 1, et p. 89, note 4.

68. — DOCUMENTS

SUR LA RÉVOLUTION EN LIMOUSIN

Voir ci-dessus :
La collection des Archives révolutionnaires du Limousin, p. 34;
La section des chroniques, p. 76, 77 et 79;
La section des récits de quelques événements particuliers, p. 88;
La section des registres domestiques à partir de la p. 100;
La section des journaux locaux, p. 110;
La section des registres de délibérations, p. 144;

Les quelques pièces publiées en appendice des rares ouvrages qui traitent de la Révolution dans la Marche ou le Limousin, tels que :
V. de Seilhac, *Scènes et portraits de la Révolution en Bas-Limousin* (1878);
V. de Seilhac, *Hist. du département de la Corrèze* (1888);
Abbé Lecler, *Martyrs et confesseurs de la foi...* (1892).

Voir aussi M. Fray-Fournier, *Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans la Haute-Vienne* (1892).

APPENDICES

APPENDICE I

Les Documents faux

Nul n'ignore aujourd'hui, parmi les diplomatistes de profession, combien a été fréquente au moyen-âge et jusqu'au XVIIIe siècle la falsification des documents. Dans son récent *Manuel de diplomatique* M. A Giry a rappelé les plus célèbres de ces pratiques.

Plus obscures sont celles que nous allons mentionner, et c'est sans doute pour cette raison qu'elles servent encore à étayer les faits dont elles déposent faussement. Cependant dom Martène s'en indignait déjà au commencement du XVIIIe siècle, lorsqu'il écrivait : « Toutes les fables trouvent des prôneurs à Limoges » (1). Le relevé que nous allons donner de ces falsifications aidera peut-être à les faire écarter définitivement du nombre des sources où peut puiser tout érudit soucieux de la vérité historique.

Outre le signalement direct de ces pièces adultérées, le rappel de quelques témoignages contemporains servira également à éveiller l'attention critique des historiens qui prétendent travailler sur des documents authentiques.

Au commencement du XIe siècle, le souci de la gloire de saint Martial inspira à ses dévots d'en rehausser l'éclat en fabriquant les documents qui pouvaient aider à faire admettre l'apostolicité du premier évêque de Limoges. Nous signalons plus loin trois de ces documents. Nous ajouterons que, lorsque le concile de 1031 se fut prononcé en faveur de l'apostolicité, les moines du monastère de Saint-Martial recherchèrent dans leurs archives tous les documents dans lesquels leur patron était qualifié simplement de *confessor*, et y substituèrent, conformément à la décision du concile, le terme d'*apostolus* à l'aide d'un grattage très grossièrement opéré. Il subsiste aux Archives départementales de la Haute-Vienne (2)

(1) *Voyage littéraire*, t. I, *pars* II, p. 69.
(2) Nous en avons publié une dans nos *Chartes, Chroniques et Mémoriaux*..., p. 8. M. L. Guibert en a signalé d'autres.

plusieurs chartes témoignant de cette opération qui est moins un faux qu'une malencontreuse correction.

Un siècle plus tard, un chroniqueur de la même abbaye raconte comment un intrus, du nom de Humbaud, réussit à prendre possession du siége épiscopal de Limoges en fabriquant une bulle d'investiture (vers 1090). La fraude fut bien vite reconnue et le faussaire puni. Voici comment le fait nous est raconté :

Litteras apostolicas falsavit de consilio Helie de Gimel, archidiaconi, machinante Matheo Vitalis, qui erat aurifex Lemovicis ; et illas ostendit abbati, quibus recipiebatur tanquam episcopus (1).

Le cartulaire de l'abbaye d'Uzerche, rédigé, semble-t-il, au commencement du XIIIe siècle (ci-dessus, p. 193), est fameux en Limousin par les récits fabuleux dont il est précédé ; récits qui donnèrent lieu plus tard à ce dicton : « Menteur comme le cartulaire d'Uzerche. » Baluze, qui a publié de longs extraits de ce cartulaire, savait déjà à quoi s'en tenir à cet égard. M. Champeval, qui le publie intégralement, n'est pas moins édifié sur ce point.

Les faussaires n'ont point manqué non plus à l'abbaye de Grandmont. MM. Hauréau, L. Delisle, L. Guibert et A. Luchaire les ont dénoncés à l'envi. Le savant mémoire de M. Delisle : *Examen de treize chartes de l'ordre de Grandmont*, XIIe-XIIIe ss. (dans les *Mém. de la Soc. des antiquaires de Normandie*, XX, 171 et ss.) a débarrassé notre histoire limousine de deux ou trois pièces que nous signalons plus loin à leur rang chronologique.

L'habitude des falsifications était si répandue que l'on crut utile d'insérer un paragraphe comminatoire à l'adresse des faussaires dans les statuts synodaux du diocèse de Limoges, promulgués par Philippe de Montmorency en 1519 :

Et quia multi sunt tales elemosynarum questores proprium commodum curantes qui suis suasionibus abusiones proponunt...., diligenter inspiciant sacerdotes suas (*sic*) litteras et tenorem earundem, ac diligentius inspiciant signum et sigillum, et si sit rasura in data aut falsitas.... (2).

Et plus loin :

Visitentur littere tam absolutorie quam alie circa sigillum tam in caractere quam in cera et cauda litterarum, tam ante quam retro, in litteris et sigillis et in circunferentia, quia falsitas multotiens committitur.... (3).

A la fin du XVIe siècle, l'abbé général de Grandmont donnait l'ordre de brûler les compilations historiques du frère Pardoux de la Garde, *quia veritatem non celaverat*, dit une note marginale des *Antiquités de Grandmont*. Si cet ordre ne constitue pas un faux, il

(1) *Chroniques de Saint Martial de Limoges*, éditées par M. Duplès-Agier pour la Soc. de l'hist. de France, p. 187. Cf. la chronique de Geoffroi de Vigeois, ch. XXVI.

(2) Dans nos *Documents historiques... sur la Marche et le Limousin*, I, 330.

(3) *Ibidem*, I, 340.

témoigne cependant d'assez peu de respect pour la vérité historique.

L'*Inventaire des archives départementales de la Creuse*, par M. F. Autorde, fait mention, à l'art. H. 5, d'un sieur Jean Bruneau qui, en 1529, fut reçu à la prêtrise dans le diocèse de Tulle à l'aide de lettres démissoires fabriquées par un certain Jean Albert et scellées par le même d'un faux sceau de l'évêque de Limoges.

Au milieu du XVIIe siècle, les protestants de Rochechouart se plaignirent au Conseil du roi, dans un mémoire rendu public, de ce que leur seigneur, aidé d'un chanoine de l'église cathédrale, s'était fait délivrer l'acte de légitimation de leur église, déposé en 1601 au greffe du Présidial de Limoges, et tout en prétextant vouloir l'envoyer à la Chambre de l'édit, y avait substitué un acte fabriqué qui infirmait les droits de l'église en question (1).

Vers le même temps, au gré d'autres passions, la vie de la mère Isabelle des Anges, fondatrice du couvent des Carmélites de Limoges, était remaniée dans un sens opposé à celui de son premier auteur. Nous avons signalé ce détail, ci-dessus p. 51.

En 1780, un notaire et un curé du Bas-Limousin sont poursuivis pour faux devant la sénéchaussée d'Uzerche. Mais le faux n'étant pas suffisamment caractérisé, on les relache (2). Quelques années plus tard, ordre est donné par la même juridiction de remettre au greffe l'expédition d'un contrat suspecté d'altération. Les parties, qui avaient sans doute leurs raisons, s'y refusent (3).

Parmi les monuments figuratifs, nous citerons seulement quatre exemples de falsifications.

Le premier est connu sous le nom de vitrail de Jeanne d'Albret et appartient à la seconde moitié du XVIe siècle. Il représente la vicomtesse de Limoges prêchant devant un groupe d'hommes attentifs (4). Or, il n'y a pas un mot dans nos annales locales qui fasse allusion à ce prétendu fait. M. Louis Guibert a eu raison de révoquer en doute le témoignage de ce vitrail (5) et de le considérer comme une pure caricature.

Dans sa récente *Histoire d'Aubusson* (6), M. C. Pérathon a reproduit un sceau de Ranulfe († 1276), fils du vicomte Rainaud VI. L'original appartient au prince de Bauffremont-Courtenay. C'est certainement un faux, comme en témoigne la légende *Sigillum Ramnulfi Albuconis*, au lieu de *...de Albuconio*, et la matière même, qui est de bronze. La fabrication appartient probablement au XVIIe siècle.

Le troisième exemple que nous devions citer est celui que four-

(1) *Factum* (imprimé) *pour les habitants de Rochechouart*, n° 3. (Dans le Recueil Thoisy à la Bibliothèque nationale, Ld. 176.)

(2 et 3) *Invent. des arch. dép. de la Corrèze*, B. 394 et 383.

(4) Ce vitrail a été reproduit une douzaine de fois pour le moins, en dernier lieu dans *Le Limousin*, 1890. Il est souvent invoqué par quelques historiens.

(5) Dans l'*Art rétrospectif à l'exposition de Limoges*, 1886, p. 90.

(6) Publiée à Limoges en 1886. Voy. p. 379 et 483.

nissent certaines planches de l'album de Beaumesnil, le comédien-antiquaire de la fin du XVIIIe siècle. Ces planches ont été reproduites, il y a une soixantaine d'années, par Tripon dans son *Historique monumental du Limousin*. Il n'y a point à faire grand fondement sur ce qu'elles représentent.

Enfin nous signalerons encore ce fait qu'au XIXe siècle, à Limoges même, on a fabriqué un certain nombre d'émaux peints, portant la signature des émailleurs limousins du XVIe siècle, avec dates concordantes. Les connaisseurs découvrent aisément la fraude, mais les ignorants s'y laissent prendre.

*
* *

Voici maintenant l'énumération des documents faux qu'il convient d'écarter résolument de notre histoire :

— Vie de saint Martial, par le pseudo-Aurélien.
Voy. ci-dessus p. 43-46.

— Epitres de saint Martial aux habitants de Toulouse et de Bordeaux.
C'est un faux du XVIe siècle. Ces épitres ont été publiées pour la première fois à Paris en 1521 et depuis lors une vingtaine de fois. « Le premier qui tenta à en faire connoitre la fausseté paroit avoir été Jaques de Bordes, ministre calviniste à Bourdeaux, dans l'édition latine et francoise qu'il publia de ces lettres en 1573. Bellarmin ne tarda pas à témoigner qu'il n'en pensoit pas autrement. » (*Hist. littér. de la France*, I, 1re partie, 408 et VI, 416.)

— Chronique de la fondation du Dorat, par Clovis I, 507.
Voy. ci-dessus p. 65.

— Généalogie de saint Yrieix, VIe s.
Voy. ci-dessus p. 38.

— Testament de Roger, comte de Limoges au VIIe siècle.
Publié par Mabillon (*Annales Bened.*, II, 711), d'après le cartulaire de l'abbaye de Charroux, composé au XIIIe siècle.

— Don de Moutier-Rauseille fait par Carissime à saint Yrieix et à son monastère, 753.
Dans *Gallia christ. nova*, II, instr., 177, sous ce titre : *Additamentum ad instrumentum....* Cf. Labbe, *Alliance chronol.*, II, 405 ; Joullietton, *Hist. de la Marche*, I, 86 ; Roy-Pierrefitte, *Etudes historiques ..... sur le monastère de Rauzeille*, p. 2.

— Charte de fondation de l'abbaye de la Règle, 763 ou 764.
Dans Bonaventure de Saint-Amable, *Hist de saint Martial*, II, 239.

— Diplôme de Charlemagne en faveur de l'abbaye de Saint-Yrieix (*Attanum*), 794.
Dans Labbe, *Alliance chronol.*, II, 453 ; *Gallia christ. nova*, II, instr., 178, et XIV, 171, ligne 15. C'est un faux du commencement du XIIe s.

— Privilège de Louis le Débonnaire donnant le château de Limoges à l'abbé de Saint-Martial. 832.
Publ. par l'abbé Roy-Pierrefitte, *Etudes historiques... sur le monastère de SaintMartial*, p. 16, d'après une copie prise sur une Bible manuscrite provenant de Saint-Martial, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale.

— Bulle du pape Marin I en faveur de l'abbaye de Solignac, 883.
Publiée à plusieurs reprises, en dernier lieu par M. l'abbé Arbellot, dans *Bulletin de Limoges*, XXV, 27. Cf. XXXI, 104, note.

— Bulle d'institution de l'ordre de Grandmont, par Grégoire VII. 1073.
Publ. pour la première fois dans les *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sœc. VI, 50; en dernier lieu par M. L. Guibert, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, 721. Cf. *ibid.*, p. 645, et L. Delisle, *Examen de treize chartes*, déjà cité.

— Bref d'Adrien IV à l'ordre de Grandmont, mars 1156. (Suspect.)
A été publié cinq fois, en dernier lieu dans le *Gallia christ. nova*, II, 648. Cf. L. Guibert, *Destruction de l'ordre de Grandmont*, p. 654.

— Lettre de Pierre Bernard de Boschiac, moine grandmontain, relative au meurtre de Thomas Becket. Après 1170.
Voy. ci-dessus p. 227.

— Bulle du pape Lucius en faveur du chapitre du Dorat, 4 mai 1185.
Imp. dans Aubugeois de la Ville du Bost, *Hist. du Dorat*, p. 209. Cf. *ibid.*, p. 42, et abbé Granet, *Hist. de Bellac*, p. 22. Cette bulle avait été suspectée déjà au XVIIIe siècle par Mallebay de la Mothe, historien de la Marche.

— Relation de l'institution de la sainte Lunade de Tulle en 1340.
Voy. ci-dessus, p. 81. Considérée comme suspecte par M. M. Deloche, dans l'étude qu'il a consacrée à la procession de la Lunade. (*Mém. de l'Acad. des inscriptions*, XXXII, 2e partie).

— Anoblissements et nominations par les vicomtes de Limoges, 1443 et 1454.
Publiés par M. le comte de Saint-Saud dans le *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin*, XLI, 585 et ss.

Aussi fournie que soit cette liste, elle ne l'est pas plus que celles qui pourraient être dressées pour d'autres provinces. Et nous ne croyons pas tout à fait justifiée cette assertion d'un collaborateur des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* (1894, p. 186), que « les faux fourmillent dans l'histoire du Limousin et surtout de l'église de Limoges ». L'assertion est d'autant plus légère qu'elle a été émise à propos de l'*Ordo ad benedicendum ducem Aquitaniæ* (ci-dessus p. 233), qui, s'il n'a jamais servi aux fins pour lesquels il fut rédigé, n'en est pas moins un document d'une sincérité incontestable.

APPENDICE II

Les Documents en dialecte limousin

En appendice à l'étude de M. C. Chabaneau sur *la Langue et la Littérature du Limousin* (1) nous avons donné un relevé de docu-

(1) Dans la *Revue des langues romanes* de Montpellier, 1891, t. XXXV, Le tirage à part porte la date de 1892.

ments rédigés en dialecte limousin, en dehors des textes littéraires. Ce relevé appelle aujourd'hui quelques compléments.

Ainsi les deux cartulaires de l'Aumônerie de Saint-Martial au XIe s. que nous avons publiés au t. II de nos *Documents historiques sur la Marche et le Limousin*, méritent d'être pris en considération pour l'histoire de la langue.

Le cartulaire du Palais-Notre-Dame, conservé au British Museum, contient quelques feuillets rédigés en dialecte limousin du XIIIe s., si l'on en croit la description qui a été donnée de ce cartulaire dans le *Bull. du bibliophile* de Techener, 1854, p. 1045.

La coutume de Limoges, les statuts de corporations, la chronique consulaire et les nombreuses chartes en langue vulgaire que contient le cartulaire du Consulat de Limoges viennent d'être publiés soit à nouveau, soit pour la première fois par M. Camille Chabaneau sous les auspices de la *Société des langues romanes de Montpellier*, 1895 (avec tirage à part).

Les lièves de comptes, rédigées dans l'idiome du Limousin, sont plus nombreuses que ne le donne à penser le relevé précité. Voy. dans notre *Invent. du fonds du collège de Limoges* (1882) les articles D. 426, 447, 498, 501, 555, 719, 722, 723, 1030.

Dans un terrier du prieuré de l'Artige, figure une mention historique de dix lignes, rédigée en 1489, reproduite dans l'Inventaire précité, D. 993.

Les statuts de la Confrérie de N.-D. du Puy à Limoges, de 1274, ont été imprimés dans les *Annales de la Société d'agriculture... du Puy*, XXVIII, 187.

Le testament de Jean Faucon, sgr de Thouron, en 1475, a été publié une seconde fois dans le *Bulletin de Limoges*, XL, 509.

Le préambule de la liève de la Confrérie des Chandelles est tiré d'un manuscrit du grand séminaire de Limoges, coté auj. 96 dans le catalogue de M. L. Guibert. Ce préambule n'est nullement un statut, comme semble l'indiquer la mention qui en a été faite dans la section E du relevé précité.

M. R. Fage a publié dans le *Bulletin arch. du Ministère*, 1892, p. 237, un acte patois de 1463 pour la reconstruction du pont de l'Escurol à Tulle. Cf. les corrections proposées par les *Annales du Midi*, 1893, p. 274.

Enfin nous avons trouvé dans le fonds de la Règle (aux Archives départementales de la Haute-Vienne, série H) une charte de 1218, en langue vulgaire; nous l'avons communiquée au Comité des travaux historiques qui la publiera sans doute dans son *Bulletin*.

Parmi les cinq chartes que nous avons publiées dans nos *Documents histor. concernant la Marche et le Limousin* (t. I, p. 148 et ss.), avec cette date vers 1200, il y en a deux (numérotées XXXI et XXXIII) que l'étude attentive des noms propres qu'elles contiennent permet de croire rédigées entre 1130 et 1150. Ce seraient donc les plus anciennes chartes limousines connues.

ADDITIONS

— P. 17, au bas. Ajouter : B, III, nos 24, 73 1 et 2, Registre contenant les procès-verbaux des assemblées électorales de 1789 dans nos trois départements limousins.

— P. 22, ligne 14. Ajouter : AF, II. Registres contenant la correspondance des représentants du peuple en mission.

— P. 30, au bas. A la série des recueils généraux de documents qu'il importe le plus de consulter pour l'histoire du Limousin et de la Marche, ajouter les deux suivants :

1° *Correspondance des contrôleurs généraux des finances* publiée par M. de Boislisle, 2 vol. parus ;

2° *Recueil de documents relatifs à la convocation des états généraux de 1789*, publié par M. A. de Brettes (t. I, 1894).

— P. 40, ligne 14. Il y avait jadis au château de Lastours (Haute-Vienne) un manuscrit de la Vie de saint Geoffroy de Nho, portant la date de 1502 (Voy. Lelong, *Bibl. histor.*, IV, n° 13422).

— P. 45, ligne 74. Ajouter : Bonaventure de Saint-Amable, *Histoire de saint Martial*, 2 vol. in-f°, 1676 et 1683, malgré son peu de valeur.

— P. 79, ligne 2. Il y a une copie de la Chronique de Solignac en la possession de M. Tandeau de Marsac, au château de Brignac, près Limoges.

— P. 79. Nous n'avons pas mentionné les *Annales de la Courtine* (Creuse) rédigées par l'abbé Michon, curé de la paroisse en 1760. Des extraits en ont été publiés dans un journal de la Creuse vers 1872, mais il ne nous a pas été possible de les retrouver. La récente biographie de l'auteur par l'abbé Joseph Villatel parle de ces Annales sans se prononcer sur leur caractère. C'est vraisemblablement à la fois une compilation et une chronique originale pour quelques parties.

— P. 108, ligne 20-21. Insérer l'article suivant :

Lettre de M. Liron sur la physionomie de Limoges en 1753.

Dans l'*Almanach limousin* de 1860, p. 141.

— P. 111, ligne 8. Ajouter : *Capitulum generale ordinis Grandimontensis in abbatia Grandimontis anno Domini 1643 celebratum.* Imp. à Paris, 1643.

— P. 141, ligne 13. Ajouter : Registre des délibérations du chapitre de Saint-Yrieix.

Ms. perdu. Il y en a deux extraits, relatifs à l'année 1790, publiés dans le *Bulletin de Limoges*, XL, 626.

— P. 148, ligne 5. Le catalogue des écrits de l'abbé Texier († 1859) signale le travail suivant, resté manuscrit : « Revue critique des statuts du diocèse de Limoges renouvelés et publiés en 1838 par Mgr Prosper de Tournefort. » Nous ne savons ce qu'est devenu ce travail.

— P. 149, ligne 25. La *Regula sancti Stephani Grandimontensis* a été publiée aussi par Dom Martène, *De antiquis ecclesiæ ritibus*, IV, 873.

— P. 150, ligne 10. Compléter comme suit la série des statuts de l'abbaye de Grammont :

1° *Statuta priorum et diffinitorum capitulorum generalium ordinis Grandimontensis collecta a Guillelmo Pellicerii, abbate Grandimontense*, XIVe s. (Dans Martène, *De antiquis ecclesiæ ritibus*, IV, 971) ;

2° *Statutum factum in capitulo generali ordinis Grandimontensis tempore Guillelmi, primi abbatis Grandimontensis* [1317-1336]. (*Ibid.*, 981) ;

3° *Collectio statutorum ad usum ordinis Grandimontensis* sous Innocent IV et Clément V (*Ibid.*, 923) ;

4° *Statuta capitulorum generalium ordinis Grandimontensis*, de 1300 à 1477 (*Ibid.*, 1003) ;

5° *Statuta pro reformatione ordinis Grandimontensis*, s. d. (*Ibid.*, 955).

— P. 160, ligne 20. Ajouter : Supplément au règlement de la Cour de Limoges (en 16 art.) 17 nov. 1816. Impr. à Limoges, chez Bargeas.

— P. 169, ligne 15. Les privilèges de l'ordre de Grandmont, y mentionnés, se retrouvent dans Martène, *De antiquis ecclesiæ ritibus*, IV, 985 et 993.

— P. 186, ligne 9. D'un dossier des Archives de la Cour d'appel de Limoges, dont nous devons communication à l'obligeance de M. Pironneau, avocat général, il résulte que les Archives du Présidial de Brive ont été vendues, au commencement de ce siècle, par les héritiers de l'ancien greffier de cette juridiction comme « papier à la livre », à des marchands de Brive.

— *Passim*. Les nombreuses publications statistiques des divers Ministères sont formées d'éléments fournis par les préfectures, les tribunaux, les rectorats, etc. Elles doivent donc être consultées pour l'histoire du XIXe siècle.

CORRECTIONS

— P. 116, ligne 7, Substituer à l'ordre de publication l'ordre des pontificats : Grégoire IX, Innocent IV, Honorius IV, Nicolas IV, Boniface VIII, Benoist XI, etc.

— P. 148, ligne 12. Supprimer la mention de *Statuts de 1336 sous l'épiscopat d'Arnaud de Clermont* et lire *Statuts de 1339, le siège vacant* dans Martène, *Thesaurus anecdotorum*, IV, 800.

— P. 179, ligne 13. *Au lieu de* : Il y a environ vingt-cinq ans, *corrigez* : en novembre 1855.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement. III
Abréviations. VIII

Préliminaires

1. Archives :
Département de la Haute-Vienne..... 1
Département de la Corrèze..... 8
Département de la Creuse..... 12
Hors du Limousin..... 17
2. Bibliothèques : leurs collections manuscrites..... 24
3. Collections privées..... .. 27
4. Recueils généraux de documents historiques..... 29

Sources narratives

5. Auteurs de l'antiquité et du haut moyen âge qui ont parlé du Limousin..... 36
6. Vies des principaux saints du Limousin..... 37
7. Vies de personnages notables..... 50
8. Annales, chroniques, histoires d'origine limousine :
A. Fragments d'annales primitives..... 54
B. Annales et chroniques de divers monastères et églises de Limoges au moyen âge..... 54
C. Annales et chroniques de divers monastères et églises du Limousin au moyen âge..... 61
D. Chroniques et annales laïques de Limoges, du XIVe au XIXe siècle..... 66
E. Chroniques et annales ecclésiastiques de Limoges, du XVIe au XIXe siècle..... 72
F. Chroniques et annales laïques de la Marche et du Limousin, du XVe au XIXe siècle..... 74
G. Chroniques et annales ecclésiastiques de la Marche et du Limousin, du XVIIe au XIXe siècle..... .. . 77

9. Récits de quelques événements particuliers..... 81
10. Registres domestiques, XIVe-XIXe ss..... 91
11. Auteurs étrangers du moyen âge féodal et des temps modernes qui ont parlé du Limousin..... 105
12. Voyageurs et géographes modernes qui ont parlé du Limousin 106
13. Principaux journaux locaux..... 110

Sources diplomatiques

14. Actes des conciles provinciaux..... 111
15 Documents sur les états provinciaux..... 112
16. Documents rédigés à l'occasion de la tenue des Etats généraux 113

*
* *

17. Actes pontificaux concernant le Limousin..... 116
18. Actes royaux concernant le Limousin..... 117
19. Actes épiscopaux depuis le XVIIe s. :
A. Evêques de Limoges..... 118
B. Evêques de Tulle..... 132
20. Actes des pouvoirs laïques du Limousin et de la Marche avant la Révolution..... 139
21. Actes des pouvoirs laïques de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse depuis la Révolution..... 140

*
* *

22. Délibérations des corps constitués ecclésiastiques et laïques.... 141
23. Statuts et règlements de corporations ecclésiastiques :
1. Statuts synodaux des diocèses de Limoges et Tulle.. 147
2. Statuts de chapitres..... 148
3. Statuts d'abbayes et de communautés..... 149
4. Statuts de confréries..... 152
23 *bis*. Statuts et règlements de corporations laïques..... 157
24. Coutumes locales..... 163
25 Chartes communales, privilèges et franchises..... 165

*
* *

26. Obituaires et nécrologes..... 170
27. Rouleaux mortuaires..... 174
28. Catalogues épiscopaux..... 175
29. Rôles nobles de la Marche et du Limousin..... 176
30. Mémoriaux de visites pastorales..... 177
31. Registres paroissiaux..... 178

Pages.
32. Registres de vêtures et professions religieuses..... 180
33. Registres d'enfants trouvés..... 181
34. Registres de notaires..... 182
35. Insinuations ecclésiastiques..... 183
36. Insinuations civiles..... 184
37. Anciens registres d'assises seigneuriales..... 185
38. Registres d'assises royales..... 186
39. Documents sur les grands jours tenus à Limoges..... 188

*
* *

40. Répertoires de titres..... 189
41. Cartulaires limousins et marchois..... 190
42. Terriers..... 195
43. Registres d'hommages..... 202
44. Pouillés..... 203
45. Censiers et lièves..... 204
46. Cadastres..... 205
47. Assiettes d'impôts et tarifs..... 206
48. Mercuriales et forléaux..... 207

*
* *

49. Documents relatifs à l'agriculture et à l'industrie..... 208
50. — — au commerce..... 209
51. — — aux voies de communication..... 210
52. — sur les établissements hospitaliers..... 211
53. — sur les établissements d'instruction..... 212
54. — sur l'histoire des villes..... 215

Sources statistiques

55. Mémoires statistiques..... 216
56. Principaux calendriers et annuaires..... 219

Sources littéraires

57. Principaux documents littéraires..... 220
58. Principaux documents légendaires..... 225
59. Epistolographes..... 226
60. Ouvrages d'enseignement religieux..... 229
61. Documents liturgiques..... 232

Documents archéologiques

62. Comptes de construction..... 236
63. Inventaires de meubles et d'ornements..... 237
64 Catalogues d'anciennes bibliothèques..... 240
65. Inventaires de reliques..... 242

Evénements politiques

66. Principaux documents sur la Réforme en Limousin..... 244
67. Principaux documents sur les guerres civiles en Limousin..... 245
68. Principaux documents sur la Révolution en Limousin..... 246

Appendices

1. Les documents faux..... 247
2. Les documents en dialecte limousin..... 251

Additions..... 253
Corrections..... 255
Table des matières..... 257

COLLECTIONS DU BULLETIN

Nous croyons être agréable à nos confrères en leur rappelant que la Société possède encore quelques collections de son *Bulletin*, et que ces collections peuvent être acquises aux prix ci-après fixés par le Bureau :

1° Collection complète (1846 à 1886 inclus), t. I à XXXV, — manquent six livraisons : celles 2 et 3 du t. I, — livraison 4 du t. II, — livraisons 2, 3 et 4 du t. III, prix. . . . . 180 fr.

2° Collection complète (1846 à 1886 inclus), t. I à XXXV. — manquent treize livraisons : celles 2 et 3 du t. I, — les livraisons 3 et 4 du t. II, — les livraisons 1, 2, 3 et 4 du t. III, — la livraison 2 du t. IV, — les livraisons 1 et 2 du t. XXIII, prix. . . . . 160 fr.

3° Une collection incomplète comprenant les livraisons 1 et 4 du t. I, les livraisons 1 et 2 du t. II, les livraisons 1 et 4 du t. IV, les livraisons 3 et 4 du t. V, les livraisons 2 et 4 du t. XII, les tomes 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, prix. . . . . 75 fr.

La Société possède en outre quelques exemplaires des t. 24. 26, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 37 et 38, à 7 fr. le volume ou à 4 fr. la livraison semestrielle.

Les envois seront faits contre remboursement.

Adresser les demandes à Mme Ve Ducourtieux, imprimeur-libraire de la Société, 7, rue des Arènes, Limoges.

Le tome V des *Registres consulaires de la ville de Limoges* est en vente chez Mme Ve Ducourtieux au prix de 6 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE LIMOUSINE

Ve H. DUCOURTIEUX

7, RUE DES ARÈNES, LIMOGES

Almanach Limousin depuis 1873, du cours de la Cour d'Angers et des Chambres de Commerce nationaux, avec l'organisation des Services publics de la Haute-Vienne, de l'Indicateur des Commerçants, des communications de Limoges, [illegible] D'ARTICLES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DU PAYS. Les [illegible] 1 fr. 50

Annuaire-Almanach Limousin pour la année depuis 1880, publié par Paul DUCOURTIEUX, avec une partie historique. 1 vol. in-16 de [illegible] pages, broché. 1 fr. 50

Annuaire-Almanach Limousin pour la Corrèze depuis 1881, publié par Paul DUCOURTIEUX, avec une partie historique. 1 vol. in-16 de 300 p. par année. 1 fr.

Chemins de fer Limousins, Guide de l'Etranger. Itinéraire, [illegible] 1 fr.

Documents historiques sur la Marche et le Limousin, par Alfred LEROUX, Emile MOLINIER et Antoine THOMAS. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Diarres, Chroniques et Mémoires publiés sous le patronage de la Société de l'Histoire du Limousin, par Alfred LEROUX et Léonard AUGÉRAS. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

Archives historiques du Limousin, t. III, documents publiés par Alfred LEROUX. 1 vol. in-8°. 8 fr.

Archives historiques du Limousin, tome II. — **Chroniques ecclésiastiques du Limousin**, publiées par Léon A. LEGRAND. 1 vol. in-8°. 10 fr.

Chroniques et Histoires de la Marche et du Limousin, par Antoine THOMAS. in-8°. 5 fr.

Chroniques de Saint-Martial, publiées d'après les manuscrits originaux sous le Service de l'Histoire de France, par H. DUPLÈS-AGIER. 1 vol. in-4°. 5 fr.

Chronique de Malus, chanoine de Saint-Junien, [illegible] 1372, suivi de documents historiques sur la ville de Saint-Junien, par Léon ARBELLOT. 1 v. in-8°. 4 fr.

Chroniques sur la Marche, le Limousin et le Berry, par [illegible]. Un vol. [illegible] 3 fr.

Les manuscrits du Grand Séminaire de Limoges, par Louis GUIBERT. 1 vol. [illegible] 4 fr.

Les Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII, par A. THOMAS. 2 volumes in-8°. [illegible] 15 fr.

Etude sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieur à l'an 1000, par [illegible] DE LAGEYRIE, in-8°. 4 fr.

La Vicomté de Limoges, géographie [illegible] par G. CLÉMENT-SIMON. 1 vol. in-8°, avec carte de la Vicomté. [illegible] 8 fr.

Registres consulaires de Limoges, publiés par la *Société archéologique et historique du Limousin*, sous la direction d'Emile MOLINIER, et continués par Louis GUIBERT. 1 vol. in-8° [illegible]. Prix par [illegible] 6 fr.

Annales de Limoges manuscrites, [illegible] Manuscrit de 1638, publiées par Emile MOLINIER, Félix ACHARD et Paul DUCOURTIEUX. Un vol. in-8°. 10 fr.

Géographie et histoire du Limousin (Diocèse Haute-Vienne-Corrèze), depuis les origines jusqu'à nos jours, par Alfred LEROUX. [illegible] de la Haute-Vienne. [illegible] 7 fr. 50

Carte féodale du Limousin, par J.-B. Champeval. [illegible] 1 fr. 50

Sous l'ancien régime, [illegible] par L. GRANDEYROUX. [illegible] 2 fr.

La Ligue à Limoges, 1589, par [illegible] BURY. [illegible] 3 fr.

Guerre de Vendée. Aventures de Fumée, [illegible] publiée par M. Louis [illegible] avec le concours de MM. [illegible] et Lecler. Tome 1er. 1 vol. [illegible] in-8° de 300 pages. [illegible] 4 fr.

Nouveau recueil de poésies nouvelles Limousine et Marchoise, par [illegible] BURY, avec le concours de M. [illegible], J. B. Champeval [illegible] Leonard Maudet. Tome 1er. 1 vol. [illegible] 300 pages. [illegible] 4 fr.

Le livre de raison d'Etienne Benoist (1650), par Louis GUIBERT. 1 vol. [illegible] 7 fr.

Un Mariage à Limoges (1697), par [illegible] Thomas. [illegible] 75 c.

Les premiers imprimeurs de Limoges, par Louis GUIBERT. [illegible] 1 fr. 50

Le Bénédictin Don Pot de Limoges, par Louis GUIBERT. [illegible] 1 fr.

Terres et armes des deux villes de Limoges et des [illegible], [illegible] chronologiques, généalogiques, [illegible] département limousin, par Louis GUIBERT. [illegible] 1 fr. 50

Molière et les Limousins, par Henri PAGÈS. [illegible] 1 fr. 50

Les Etapes du Limousin, par Léon ARBELLOT. [illegible] 1 fr.

Prisons des sous de livres Limousin, par Léon ARBELLOT. [illegible] 1 fr.

Biographies Limousines, par Léon ARBELLOT. [illegible] 1 fr. 25

Nouvelles Biographies Limousines, par Léon ARBELLOT. [illegible] 1 fr. 50

Monographies Sermons d'Aixe, Bussac-Chamborandon, [illegible] Ferrière, Nantiat, Saint-Maximin, Tersac, par Léon A. LEGRAND. [illegible] 1 fr.

Monographie du canton d'Oradour-sur-Vayres, par Léon Vandenkerkove. [illegible] 5 fr.

Limoges d'après ses anciens plans, par Paul DUCOURTIEUX. [illegible] 15 fr. 5 fr.

Limoges et ses environs, Guide du voyageur, par Paul DUCOURTIEUX. 1 vol. [illegible] 75 c.

Les portraits de Limoges d'après les plans des [illegible], par P. Ducourtieux. [illegible] 1 fr.

Découvertes faites sur l'emplacement de la ville gallo-romaine à Limoges en 1884, par Paul DUCOURTIEUX. [illegible] 1 fr.

Le grand Incendie de Limoges en 1864, précédé de l'historique de tous les incendies qui ont ravagé cette ville, par Henri DUCOURTIEUX. [illegible] 50 c.

La vénérable de Saint-Léonard-de-Noblat en son monde, par L. GUIBERT. [illegible]

Blond (Le pays de), par M. le [illegible] BRAUD-CHIRONNAC, br. in-8°. de 16 p. et 1 grav. [illegible] 1 fr. 50

Chambret, par Louis GUIBERT, [illegible] gravures. 1 vol. [illegible] 2 fr.

Larche, topographie, archéologie, histoire, par Louis [illegible]. [illegible] 2 fr.

Le Dorat, Histoire, avec plan de la ville, par H. AUBOUANÉ, de La Vilate. 1 vol. in-8°. [illegible] 5 fr.

La [illegible], [illegible] Bourgogne et [illegible] par [illegible]. [illegible]

Bourganeuf. [illegible]

Saint-Junien. [illegible] par [illegible]

Eglises romanes du Limousin [illegible] par [illegible]

L'ancienne Université de Limoges, par [illegible]

Limousin et Marches, [illegible] par [illegible]

Les Bonnes grands, par [illegible]

Une Théologie Limousine, [illegible] de Limoges, par [illegible]

Notes sur les Tours, par [illegible]

Les Bonnes parties, par [illegible]

Monographie historique [illegible] de la Corrèze, par [illegible]

Histoire d'Ambazac, par [illegible]

Revues. [illegible]

Merveilleuses [illegible]

Notre vieux [illegible] le Haute-Vienne, par [illegible]

Recherches et pouvoirs de la Limousine, par [illegible]

Histoire politique de Limoges, par [illegible]

Mémoires et [illegible], par [illegible]

Les vieux Tuiles, par [illegible]

Notes de [illegible], par [illegible]

Saint-Junien. [illegible]

Martyrs et [illegible], par [illegible]

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DU LIMOUSIN

TOME XLIV. — DEUXIÈME LIVRAISON

(TOME XXII DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

LIMOGES

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE LIMOUSINE

V° H. DUCOURTIEUX

Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin

7, RUE DES ARÈNES, 7

1896

AVIS

à MM. les Membres de la Société

La Société archéologique et historique du Limousin rappelle à tous ses Membres qu'elle reçoit avec reconnaissance et examine avec le plus grand soin et le plus grand intérêt toute communication relative à l'histoire de la province, aux mœurs, aux monuments, aux titres de toute nature qu'ont laissés les divers âges sur le sol du pays Limousin.

Elle recommande à l'attention de ses Membres non seulement les vieux registres des paroisses, les minutes des études de notaires, les archives des mairies, des bureaux d'enregistrement, des confréries religieuses, des châteaux, les chartriers, les collections particulières, mais aussi les anciens papiers, livres de comptes, procédures, inventaires, actes de notaires, etc. Il s'y trouve souvent des indications dignes d'intérêt.

La Société prie tout spécialement ses Membres de Corrèze et de lui communiquer les procès-verbaux ou mentions d'assemblées de communautés paroissiales antérieures au XVIIIe siècle et tout document se rapportant au commerce et à l'industrie du pays avant 1790.

Les réunions de la Société ont lieu invariablement le dernier mardi de chaque mois. — L'ordre du jour de la réunion est publié dans les journaux de Limoges, mais il n'est pas envoyé de lettres de convocation.

Nous ne saurions trop engager ceux de nos confrères qui changeraient de domicile ou dont l'adresse n'est pas exactement indiquée à la *Liste des Membres de la Société*, à faire connaître leur adresse actuelle soit au Secrétaire général (M. Louis Guibert, rue Sainte-Catherine, 85), soit au Trésorier (M. Louis Boudery, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 32), de façon à éviter toute erreur dans la présentation des reçus de cotisation et tout retard dans l'envoi du *Bulletin*.

MM. les Membres de la Société sont instamment invités à adresser ou à faire verser au Trésorier chaque année, avant le 31 mars, le montant de la cotisation de l'année en cours (15 fr. pour les Membres résidants et 10 fr. pour les correspondants). — Passé ce délai, le Trésorier fera encaisser par la poste les cotisations non payées, en ajoutant au montant de la cotisation 50 centimes pour frais.

Ceux des Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme voudront bien le réclamer à M. L. Boudery, Trésorier, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 32, ou lui envoyant, s'ils ne l'ont déjà fait, le montant du droit d'entrée fixé à 10 fr. — Ce droit n'est exigible que des Sociétaires résidant dans le département.

Les démissions doivent être adressées par écrit au Président.

A moins qu'ils n'en témoignent le désir, il ne sera pas envoyé de quittance aux Sociétaires qui auront adressé leur cotisation par mandat ou lettre chargée au Trésorier, le reçu de la poste pouvant en tenir lieu.

AVIS

La présente livraison complète le tome XLIV, dont la première partie a été distribuée au mois de septembre 1895.

Guibert, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 décembre 1894, qui est adopté.

La Société a reçu depuis la dernière réunion un certain nombre d'ouvrages dont M. le Président énumère les titres, en insistant sur celles de ces publications qui traitent de sujets intéressant notre province. Mention spéciale est faite de la dernière livraison des *Annales du Midi,* contenant le texte, publié par M. Jeanroy, de deux Noëls limousins du seizième siècle, en français, copiés par M. Alfred Leroux sur un manuscrit provenant du prieuré d'Aureil; — du dernier numéro du *Bibliophile limousin,* de M. Ducourtieux, où l'on trouve des articles de M. René Fage sur les *frères Delbos, fondeurs en caractères à Tulle* au dix-septième siècle, et de M. Fray-Fournier sur les *Ex-libris limousins et Marchois;* — du 4e fascicule du tome XVI de la Société scientifique de Brive, renfermant des travaux de Mgr Barbier de Montault, Clément Simon, Champeval, Laveix, Lalande, Bial, Guibert, de Saint-Germain. La *Revue de Saintonge* consacre, comme les *Annales du Midi,* une page au compte rendu des récents *Bulletins* publiés par la Société.

La mort a, depuis la dernière séance, fait de nouveaux vides dans

les rangs de la Société. M. le Président parle des qualités personnelles qui rendront doublement sensible la perte de M. le chanoine Raoul Coffre et de M. Edmond Jabet. Il insiste tout particulièrement sur l'intérêt que tous deux prenaient aux études d'histoire limousine et rappelle la sérieuse valeur du livre publié par le second sur le *Cheval limousin*.

M. Antoine-Marc de Vandières de Vitrac, capitaine de cavalerie en retraite, demeurant à Limoges, boulevard de la Corderie, 27, est présenté comme membre titulaire par MM. les chanoines Arbellot et Tandeau de Marsac.

Sont délégués pour assister aux prochaines séances des sociétés savantes, MM. le chanoine Arbellot, Judicis et Ducourtieux.

M. Alfred Leroux fait connaître à la Société que M. le docteur Dubrac, maire de Magnac-Laval, prépare une monographie du canton avec le cadre adopté pour les autres monographies cantonales publiées jusqu'à ce jour.

En tête de l'ordre du jour de la séance figure le scrutin pour le renouvellement du bureau et des commissions. Sont élus successivement, au scrutin secret, pour trois années :

Président : M. le chanoine Arbellot;

Vice-présidents : MM. Emile Hervy et Ch. Nivet-Fontaubert;

Secrétaire général : M. Louis Guibert;

Secrétaire-trésorier : M. Louis Bourdery;

Secrétaire : M. René Fage;

Bibliothécaire-archiviste : M. Alfred Leroux;

Adjoints : MM. Léonard Moufle et Camille Marbouty;

Membres du Conseil d'administration : MM. le chanoine Tandeau de Marsac, Paul Mariaux, Emile Lachenaud;

Membres du Comité de publication : MM. l'abbé Lecler, Camille Jouhanneaud, Alfred Leroux, Paul Ducourtieux, Alf. Fray-Fournier, Joseph Dubois.

La composition de la commission chargée d'achever la publication des *Registres consulaires de la ville de Limoges* n'est pas modifiée.

M. René Fage rend compte de ce qui a été arrêté, sous réserve de l'approbation de la Compagnie, par la Commission spéciale chargée d'élaborer le programme de la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société.

Le Congrès s'ouvrirait le samedi qui suivra la clôture du Congrès scientifique tenu à Clermont-Ferrand par la Société française d'archéologie. Voici sommairement l'emploi de chaque jour :

Samedi soir : Séance publique pour l'ouverture du Congrès; allocution du président; rapport sur les travaux de la Société; une ou deux lectures.

Dimanche : Après-midi, excursion à Solignac et à Châlucet; le soir, séance publique, avec des lectures dont les sujets ont été choisis de façon à aborder les points les plus intéressants d'archéologie et d'histoire locales.

Lundi : Visite aux monuments de Limoges, au Musée de l'hôtel de ville, à l'exposition dont il va être parlé.

Le soir, banquet.

Mardi : Excursion hors de Limoges (soit Saint-Léonard et Eymoutiers, soit Le Dorat et Châteauponsac).

Un volume spécial, comprenant le texte des discours et lectures, le compte rendu des excursions et un travail de M. Leroux sur les *Sources de l'histoire du Limousin,* sera imprimé, en dehors de la série des *Bulletins,* mais dans le même format, et distribué ultérieurement aux membres de la Société et aux invités.

L'exposition comprendra les livres imprimés en Limousin, avec des fac-simile des raretés qu'on aura pu obtenir; elle s'étendra à tout ce qui a trait à l'imprimerie : placards, plans, vues de monuments, portraits gravés ou lithographiés.

Il ne faut pas oublier que l'année 1896 ramène le quatrième centenaire de la typographie limousine

M. Guibert pense qu'on pourrait demander des communications, en vue des deux séances publiques, à certains invités, à des membres de sociétés voisines, par exemple.

Il espère que, conformément à la vieille coutume fidèlement observée dans toutes les associations, M. le Président voudra bien, le lundi matin, par exemple, célébrer une messe pour l'âme de tous les membres défunts.

Il est décidé, sur sa proposition, qu'on ajoutera, aux lectures figurant déjà au programme, une communication de M. Camille Leymarie sur *la sculpture à Limoges à l'époque de la Renaissance.*

La parole est donnée à M. Louis Bourdery, secrétaire-trésorier, pour le compte rendu de l'exercice 1894. Il constate que l'importance croissante des publications de la Société a eu pour conséquence de diminuer ses réserves. A deux reprises, au cours de cette année, il a fallu recourir aux fonds placés. La Société, qui encaisse en ce moment les cotisations de 1895, ne doit pas oublier qu'elle va se trouver redevable à ses souscripteurs de deux volumes du *Bulletin :* ceux des années 1894 et 1895. De plus, il est encore dû plus de 800 fr. à Mme Ve Ducourtieux pour solde d'impressions. L'actif de la Société a donc, on peut le dire, tout entier son emploi dès à présent et la plus grande prudence est commandée.

Sous réserve de ces observations, voici le résumé de l'exercice :

Recettes

1° En caisse au 1er janvier 1894	667	80
2° Cent trente cotisations de membres titulaires, à 15 francs	1.950	»
3° Soixante-cinq cotisations de membres correspondants, à 10 francs	650	»
4° Quatre droits d'entrée, à 10 francs	40	»
5° Allocation du Conseil général	500	»
6° Produit de la vente des *Bulletins* et publications	6	»
7° Bonis sur frais d'encaissement par la poste, sous déduction des frais d'encaissement, et bonis divers	28	01
8° Retraits de fonds de l'avoir de la Société déposé à la banque Maigne, Ranson et Cie	1.200	»
TOTAL des recettes	5.041	81

Dépenses

1° Impression du tome XLI du *Bulletin* (1892)	2.396	»
Impression du tome XLII (1893), à-compte	2.000	»
2° Allocation à des travaux d'histoire locale, fouilles	30	30
3° Bibliothèque de la Société, abonnements, achats, reliures	117	»
4° Appointements de l'encaisseur	100	»
5° Chauffage, éclairage, service des séances	61	10
6° Ports, fournitures, impressions, etc	44	»
TOTAL des dépenses	4.748	40

D'où un excédent de recettes de 293 fr. 41 c. au 1er janvier 1895, portant l'actif de la Société à cette date à 4,385 fr. 96 c.

M. le Président remercie M. Bourdery de cette communication et lui témoigne la gratitude de la Société pour les soins qu'il donne à ses finances et pour le zèle qu'il déploie en vue de la prospérité de l'œuvre commune.

Les solennités qui ont marqué la célébration du neuvième centenaire du miracle des Ardents ont appelé l'attention du public sur les conditions dans lesquelles l'église de Saint-Michel conserve les reliques de saint Martial. M. Emile Hervy rappelle que, grâce au contrôle résultant du fait historique de l'association du peuple de Limoges aux religieux de l'abbaye pour la garde des restes de l'apôtre d'Aquitaine, le chef de saint Martial peut être considéré

comme une des reliques les plus authentiques qui existent. Ce contrôle est utile pour prévenir des larcins pieux, mais certainement coupables, et conserver à la relique ce caractère d'authenticité.

M. Hervy, après avoir constaté l'état des choses dans le passé, examine la situation présente et conclut qu'aujourd'hui les conservateurs attitrés et autorisés des reliques de saint Martial sont : 1° l'évêque, représentant de l'Église catholique et chef du diocèse; 2° le curé de Saint-Michel, chef spirituel de la paroisse, titulaire de l'église, fille et dépendance de la basilique de Saint-Martial, qui a recueilli en 1790 les reliques de l'apôtre, les a reçues de nouveau en dépôt des deux sauveteurs en 1803 et à laquelle ont été transférés les indulgences et privilèges jadis accordés à la basilique; 3° le Conseil de fabrique de Saint-Michel, organe légal et administrateur temporel de la paroisse; 4° la Grande Confrérie de Saint-Martial qui, si elle n'a pas eu de droits positifs dans le passé, n'en a pas moins été tenue depuis des siècles pour la garde d'honneur des reliques, et qui a acquis aujourd'hui des droits incontestables, et doit être considérée (surtout depuis la remise à ses baylcs, par la mairie, de la clé de la châsse précédemment déposée à l'hôtel de ville), comme une délégation d'élite de l'ensemble des fidèles de la ville pour la garde de la relique. Chacun de ces conservateurs est actuellement en possession d'une clé de la châsse, et leur accord est nécessaire chaque fois qu'il s'agit de toucher au précieux dépôt.

Quand les villes capitales de nos anciennes provinces perdirent, par le fait de l'extension du pouvoir royal et de l'action envahissante du gouvernement, les prérogatives politiques de la situation qu'elles avaient jadis occupée, elles devinrent en quelque sorte les auxiliaires de ce gouvernement. Celui-ci ajouta aux institutions qu'elles possédaient déjà certains organes destinés à y entretenir des foyers secondaires d'activité administrative et judiciaire. M. Alfred Leroux étudie à ce point de vue l'importance respective des villes dont il s'agit et constate qu'un bien petit nombre furent le siège des cinq institutions ou services qu'il considère comme essentiels au rôle de capitale secondaire : Archevêché, Généralité de finances, Parlement, Gouvernement militaire et Université. Au seizième siècle, deux villes seulement sont en possession de ces cinq organes : Toulouse et Aix. Plus tard Rouen et Bordeaux les acquièrent; à ces quatre cités, demeurées véritables capitales provinciales, on peut ajouter Grenoble, bien qu'elle n'eût qu'un évêché. On remarque que toutes ces villes se trouvent placées en régions frontières. La royauté augmenta le nombre des villes auxiliaires de province, mais sans accroître le nombre des villes de premier ordre. Dans le présent, M. Leroux constate que la situation n'a pas été

profondément modifiée en ce qui touche les villes auxiliaires de premier rang : il n'y en a que cinq : Lyon, Bordeaux, Toulouse, Rennes et Besançon. On peut y ajouter Montpellier et Grenoble, bien qu'elles ne possèdent pas d'archevêché. Onze villes n'ont que quatre services ; cinq en possèdent trois. Limoges, plus favorisé à certains égards par les gouvernements modernes que par l'ancien régime, a sa cour d'appel et son commandement militaire, avec sa préfecture et sa trésorerie générale, qui ont succédé à la généralité ; mais elle n'a ni archevêché ni université.

M. Leroux communique une thèse de théologie encadrée d'un assez beau passe-partout et imprimée sur soie. Elle est soutenue par Antoine de Bonneisse, de Bournazeau, et dédiée à Charles de Lestrange, seigneur de Magnac (21 septembre 1779).

M. Ducourtieux présente à la Société une pièce d'or qui lui a été confiée par M. Robert, rue Pétiniaud-Beaupeyrat. C'est un « franc à pied » de Louis II, comte de Provence et roi de Sicile. La frappe est fort belle.

Après avoir fait l'histoire des confréries qu'abrita la basilique de Saint-Martial, du douzième siècle à la Révolution, M. L. Guibert constate qu'une seule de ces associations s'est réorganisée lors du rétablissement du culte : la Grande Confrérie de Saint-Martial. Reformée au mois de mars 1806, grâce au zèle de quelques anciens confrères, elle joua, dans les cérémonies de l'ostension de cette année-là, le rôle qu'elle avait eu dans les ostensions de 1778 et de 1785. Ses statuts actuels, approuvés par Mgr Du Bourg, datent de 1820 et reproduisent, à peu de chose près, le règlement de 1624, inspiré lui-même de celui de 1356. M. Guibert constate qu'à ces statuts il est parlé d'associés de second ordre, de l'un et de l'autre sexe, constituant comme une autre association plus large affiliée à la première. C'est évidemment cette association qu'on a voulu récemment ressusciter sous la dénomination d'*antique et vénérable confrérie de Saint-Martial*. Quelques détails sur l'intéressante corporation des porteurs de la châsse, dont on ne trouve aucune mention catégorique antérieure à l'année 1823, complètent la communication de M. Guibert.

La séance est levé à dix heures un quart.

Le Secrétaire général,

Louis Guibert.

SÉANCE DU VENDREDI 1er MARS 1895

—

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Emile Hervy, Ch. Nivet-Fontaubert, Louis Bourdery, Joseph Dubois, Paul Ducourtieux, René Fage, Alf. Fray-Fournier, Edouard Hersant, Camille Jouhanneaud, l'abbé Lecler, Paul Mariaux et Louis Guibert, secrétaire.

M. Emile Fage, président de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, assiste à la séance.

Lecture est donnée par le secrétaire du procès-verbal de la réunion de janvier, qui est adopté.

La Société a, depuis sa dernière séance, reçu de nombreux envois. Parmi les ouvrages intéressant plus particulièrement notre province, M. le président présente un beau volume de M. le marquis des Monstiers-Mérinville : *Un évêque ambassadeur au seizième siècle*. Il s'agit de Jean des Monstiers, seigneur du Fraisse, évêque de Bayonne, qui fut chargé de missions importantes par le roi de France, et dont l'auteur étudie la vie et la correspondance également remarquables.

A signaler encore une pittoresque esquisse de M. Dubois : *Quelques paysanneries limousines;* une communication de M. Bourdery dans le *Bulletin des travaux du Comité historique;* une notice sur le savant et bienveillant dom Piolin, dans la *Revue du Maine;* une lettre de M. Cyprien Pérathon, dans le *Bulletin archéologique du Tarn-et-Garonne,* au sujet d'un parement d'autel de l'évêché de Montauban, étudié par Mgr Barbier de Montault et qui paraît être un produit des fabriques aubussonnaises; enfin divers articles dans le *Bulletin des Amis des sciences de Rochechouart*. On y trouve quelques pages de M. le docteur Marquet sur Simon de Cramaud, où il est parlé de la pierre qu'on a longtemps considérée sans raison comme la dalle funéraire du cardinal. On sait que la sépulture de ce prélat a été découverte à Poitiers.

Deux des membres de la Société ont publié des ouvrages d'une certaine importance : M. l'abbé Trouet, curé de Quiers (Seine-et-Marne), une réponse fort remarquable à M. l'abbé Duchesne au sujet des arguments, tirés des catalogues épiscopaux par le savant académicien, contre l'apostolicité de plusieurs de nos églises, — et M. l'abbé Haghe, curé de Saint-Chabrais, le premier volume d'un livre intéressant intitulé : *le Culte des saints de France*.

Au nom de M. Alfred Leroux, qu'un deuil de famille, auquel s'associent tous ses confrères, empêche d'assister à la réunion. M. Guibert communique quelques observations de l'auteur de l'étude sur le *Massif central*, insérée au *Bulletin*, au sujet d'un compte rendu publié dans le *Bibliophile limousin* : M. Leroux fait remarquer qu'il a lui-même répondu d'avance à une partie des critiques qui lui sont adressées. Quant aux erreurs de son travail, il les a déjà reconnues et elles sont rectifiées dans le texte définitif de l'ouvrage.

M. Ducourtieux, éditeur du *Bibliophile*, fait remarquer qu'il a emprunté l'article en question à la *Revue critique d'histoire et de littérature*.

Dans une lettre adressée au président, M. de Farcy, auteur de précieuses recherches sur *la Broderie du onzième siècle à nos jours*, fournit, sur des travaux exécutés par des tapissiers aubussonnais, des renseignements qui seront transmis à M. Pérathon.

M. Ch. Durand, de Périgueux, communique le dessin d'une très curieuse sculpture qui décore la fenêtre d'une maison du Nontronnais, et qui représente un fou dansant ; il demande s'il existe des sculptures analogues en Limousin. On n'en connaît aucune.

M. Guibert communique à la Société diverses lettres : l'une de M. l'abbé Joyeux, curé de Saint-Maurice, près La Souterraine, concernant les fouilles effectuées par lui à Orbagnac et de nouvelles recherches qu'il se propose d'entreprendre autour de La Souterraine ; une autre de M. Henri Deschamps, qui a bien voulu se charger d'examiner un manuscrit de M. Le Duc, curé de Saint-Maurice au siècle dernier, conservé à la Bibliothèque Mazarine ; une troisième de M. Antoine Thomas, qui a réussi à découvrir deux ouvrages enluminés par Evrard d'Espinques, d'Ahun, et qui font l'objet d'un compte publié par M. Guibert ; un de ces manuscrits, *le Propriétaire*, existe à la Bibliothèque nationale ; l'autre, le *Roman de Tristan*, appartient au duc d'Aumale et fait partie des collections de Chantilly.

En examinant des papiers qui lui ont été communiqués par la famille Jabet, M. Arbellot a trouvé une note d'un membre de la famille des Pénicaud, émailleurs, mentionnant, sous la date de 1541, le testament de Nardon Pénicaud, père de l'auteur de la note ; sous la même date, une quittance relative au mariage du frère du même, Jean Pénicaud, avec Marie Audier, et un partage entre les trois frères : Jean, Léonard et Pierre ; enfin un acte de 1554 concernant Léonard et Pierre.

M. Antoine-Marc de Vandières de Vitrac, capitaine de cavalerie en retraite à Limoges, présenté à la dernière réunion, est admis, au scrutin secret, comme membre titulaire de la Société.

M. le docteur Leriche, demeurant à La Souterraine, est présenté comme membre correspondant par MM. l'abbé Joyeux et L. Guibert.

M. Fage donne connaissance du programme définitivement adopté pour la célébration du Cinquantenaire de la Société.

Samedi 15 juin 1895. — Huit heures du soir. Séance d'ouverture, dans la salle du Conseil général. Communications et lectures diverses.

Dimanche 16. — Midi. Excursions à Solignac (visite de l'église et de l'abbaye) et aux ruines de Châlucet.

Huit heures et demie. Séance.

Lundi 17. — Huit heures et demie du matin. Visite des collections artistiques du Musée, à l'Hôtel de Ville. Exposition du Livre limousin (quatre centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie à Limoges). — Visite aux vieux quartiers et aux ponts.

Une heure et demie. Visite de la cathédrale, des églises Saint-Pierre, Saint-Michel et Sainte-Marie, des chapelles Saint-Aurélien et de l'Hôpital.

Sept heures. Banquet.

Mardi 18. — Huit heures du matin. Visite d'un atelier d'émaillerie et d'une fabrique de porcelaines.

Midi. Départ en chemin de fer pour Saint-Junien. Visite de l'église collégiale et de la chapelle de Notre-Dame-du-Pont. — Promenade aux bords de la Glane et à Saint-Amand. — Visite d'une mégisserie et d'un atelier de ganterie. — Dîner à Saint-Junien.

Retour à Limoges, à neuf heures.

Les membres de la Société française d'archéologie, du Congrès archéologique de Clermont-Ferrand, des Sociétés savantes de Limoges, de la Haute-Vienne et des départements limitrophes seront invités à assister aux réunions et excursions organisées par la Société archéologique et historique du Limousin. Ceux qui auraient l'intention de s'y rendre devront en donner avis à M. Louis Guibert, secrétaire général de la Société archéologique du Limousin (à Limoges, rue Jeanty-Sarre, 8), avant le 15 mai, afin qu'il soit possible de leur faire connaître, en temps utile, les réductions qui pourraient être accordées par les compagnies de chemin de fer.

Les lectures ou communications seront au nombre de huit, réparties entre les deux séances publiques. MM. Arbellot, de Verneilh, René Fage, Camille Jouhanneaud, Camille Leymarie, Louis Bourdery, Alfred Leroux et L. Guibert ont été chargés de les préparer.

L'ordre du jour appelle une lecture de M. l'abbé Lecler sur un

évêque auxiliaire de Limoges, dont on n'avait pu jusqu'ici découvrir le nom ni le siège. La lumière est faite sur ce point, grâce aux patientes investigations de M. Lecler. Il s'agit de Michel Pradolo, dit l'Espagnol (*Hispanus*), qui, en effet, paraît être originaire d'Aragon ou de Catalogne et qui fut élevé à Collioure (aujourd'hui Pyrénées Orientales). Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et fut promu en 1443 à la dignité épiscopale. Evêque de Nyo, petite île de l'archipel Méditerranéen, il fut appelé à suppléer Pierre de Montbrun, évêque de Limoges, que ses forces commençaient à trahir, et le remplaça en 1454, 1455 et 1456 dans une partie de ses visites pastorales. La dernière cérémonie à laquelle on constate sa présence est la consécration d'un autel dans l'église de l'abbaye de la Règle, à Limoges. Après la mort de Pierre de Montbrun, arrivée en février 1456, Pradolo retourna dans son couvent de Collioure, d'où le rappela Jean Barton de Montbas. L'évêque de Nyo devint l'auxiliaire de ce prélat, comme il l'avait été de son prédécesseur, et on le trouve en Limousin durant les années 1460 et 1461. Le 28 octobre 1461, il consacre un autel dans l'église de Chaptelat. Aucun document ne le mentionne postérieurement à cette date.

Un des membres les plus récemment admis dans la Société, M. Regard, lieutenant au 78e régiment d'infanterie, a bien voulu mettre au service du grand travail d'inventaire et de description des émaux peints limousins, poursuivi avec tant de persévérance par MM. Louis Bourdery et Emile Lachenaud, les précieuses relations qu'il possède en Allemagne. M. Bourdery communique à la Société les photographies d'une coupe de Pierre Raymond, portant la date de 1571, et de deux salières du même maître, d'une date antérieure comme l'indique la touche autrement vigoureuse de ces pièces : ces trois objets sont la propriété du musée Gœthe, à Weimar, et les salières avaient été achetées par Gœthe lui-même à Nüremberg, en 1817. Le musée Grand-Ducal de Weimar possède une belle plaque représentant une des sybilles et qui pourrait bien appartenir à la même série que deux émaux du Musée national de Limoges, très vraisemblablement sortis de l'atelier de Léonard Limosin, — et une salière double, à six pans, représentant les travaux d'Hercule. Les photographies sont accompagnées de descriptions d'une précision remarquable et révélant une véritable compétence. Les obligeants correspondants de M. Regard espèrent être bientôt en mesure de lui communiquer des renseignements sur plusieurs beaux émaux qui sont la propriété particulière de la Grande Duchesse et sur ceux qui existent au château de Rudolstein, appartenant au prince de Schwartzbourg.

M. Bourdery a trouvé, dans les vieilles minutes de l'étude de Me Billard, notaire à Limoges, le testament d'Elie Poncet, maître

peintre de la maison de ville, daté du 20 avril 1662 et déposé le 22 mai suivant. Ce testament fournit sur son auteur des indications précieuses : il est fils de Philippe et de Paulie Peyrat, marié à Marguerite Pénicaud, et n'a, en 1632, qu'un fils alors en bas-âge, qu'il fait son héritier, avec les stipulations d'usage au profit des posthumes s'il en survient. Le testateur nomme aussi Elie, Léonard et Jeanne, ses frères et sœur. M. Bourdery estime qu'on doit identifier le testateur (ou peut-être son frère Élie) avec l'émailleur dont on a des œuvres signées H. P. (et dont M. Maurice Ardant avait d'abord fait un Henri Poncet), d'autant que cet Elie est dit fils de Philippe, émailleur.

Parmi les nombreux spécimens de la sculpture du Moyen Âge que possédaient avant la Révolution les églises de Limoges, on a souvent mentionné les tombeaux de marbre de Guillaume de Chanac, évêque de Mende, et de Guillaume d'Arfeuille (l'ancien), évêque de Sarragosse, tous deux cardinaux : tombeaux qui se trouvaient à droite et à gauche de l'entrée du chœur, sous les premières arcades du pourtour, à Saint-Martial. M. Guibert, qui avait déjà trouvé, aux archives de la Haute-Vienne, la quittance délivrée en 1389, au sous-prieur de l'abbaye, par Jean Le Court, sculpteur d'Avignon, auteur principal du mausolée du cardinal de Mende, a mis la main sur une série de quittances qui complètent ce premier document; ce sont celles données par tous les autres artistes ou artisans ayant collaboré au monument : Jean de Fribourg, sculpteur et appareilleur d'Avignon ; Jean Mathias, dit d'Arnac, peintre de Limoges ; Pierre La Borie, forgeron ; Pierre de Veyrinas, charpentier, etc. Tout compte fait, le tombeau de Guillaume de Chanac paraît avoir coûté de 40 à 50,000 francs de notre monnaie. A ce prix, on pourrait encore faire édifier un monument dont la destruction causerait des regrets aux archéologues de l'avenir.

La séance est levée à dix heures et quart.

Le secrétaire général,
Louis GUIBERT.

SÉANCE DU MARDI 26 MARS 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, Président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Emile Hervy, Paul Ducourtieux, Alfred Fray-Fournier, l'abbé Lecler, A. de Vandières de Vitrac et L. Guibert, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 1er mars est lu et adopté. Puis M. le président passe en revue les volumes et livraisons qu'a reçus la Société depuis sa dernière réunion. Il signale, dans le nombre, les ouvrages limousins et relève, dans les publications des Sociétés correspondantes, les articles ayant trait à l'histoire de notre province.

Mention est faite du tome premier d'un *Nouveau recueil de registres domestiques*, publié par M. Louis Guibert, avec le concours de MM. Alfred Leroux, J.-B. Champeval, l'abbé Lecler et Léonard Moufle. Ce volume renferme des extraits de seize livres de raison ou journaux domestiques allant de 1384 au XVIe siècle et écrits les uns en latin, d'autres en provençal, les autres en français.

M. Guibert a également offert à la Société son étude sur les *Reliquaires limousins*, leurs types, leurs formes et leur décor.

M. Arbellot appelle l'attention de la Société sur l'intéressante plaquette de M. René Fage : *Etienne Bleygeat, François Varolles, maîtres imprimeurs à Tulle, et les frères Delbos, fondeurs en caractères*. Il signale, dans le *Journal des Savants*, un article élogieux de M. Léopold Delisle sur la *Bibliothèque de la compagnie de Jésus*, le magistral et précieux répertoire du P. Sommervogel ; — dans les *Mémoires* de l'Académie de Savoie, un très sérieux travail de M. Joseph Mailland sur Zizim ; — dans les *Archives historiques de l'Agenais*, le texte des *Jurades de la ville d'Agen*, le plus précieux manuscrit des archives communales de cette ville, offrant plus d'un trait de ressemblance avec le vieux cartulaire du consulat de Limoges et prêtant à plus d'un instructif rapprochement ; — dans *Lemouzi*, de fort jolis vers et récits en prose, et la suite de la *Grammaire limousine*, de M. l'abbé Roux.

M. le docteur Leriche, médecin à La Souterraine, présenté à la dernière réunion, est, au scrutin secret, admis en qualité de membre correspondant.

Communication est donnée de la copie envoyée par M. Henri Deschamps, membre de la Société, d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, œuvre de Gilles Le Duc, curé de Saint-Maurice-en-la-Cité, à la fin du XVIIe siècle et dans les premières années du XVIIIe. L'ouvrage dont il s'agit contient des renseignements sur l'état du diocèse, sur les principales églises de Limoges et sur certaines institutions telles que la Chambre ecclésiastique. Il offre plus d'un rapport avec le *Tableau de Limoges* de l'abbé Bullat, mais est antérieur à ce dernier de près d'un siècle.

Des remerciements sont votés à M. Henri Deschamps pour cet intéressant envoi.

M. Guibert fait part des lettres cordiales d'adhésion qu'il a

reçues à propos du programme des fêtes du cinquantenaire de la Société. Au nom de M. Albert Mazet, architecte à Paris, il donne ensuite lecture de quelques passages d'une étude consacrée au château de Crozant, dont les ruines, placées au confluent de la Creuse et de la Sédelle, comptent parmi les plus pittoresques du centre de la France.

Après avoir rappelé les descriptions en prose et en vers qui ont été données de ce site romantique et cité la merveilleuse page qu'il a inspirée à George Sand, M. Mazet, recueillant les indications si brèves et si incomplètes fournies par les chroniques et les chartes, cherche à reconstituer l'histoire de la vieille forteresse. Faisant appel aux lumières de la science archéologique, il constate que certaines parties de cette redoutable forteresse, dont les remparts avaient plus d'un kilomètre de développement, paraissent remonter au xe siècle, et que la plupart des constructions ont été édifiées du xiiie au xve siècle. Tout porte à penser que Crozant était presqu'en ruines lorsque Richelieu prescrivit le démantèlement des châteaux forts; on dut seulement, à cette époque, achever de le rendre inhabitable.

La notice de M. Mazet, qu'accompagnent des pièces justificatives d'un grand intérêt et que commentent de charmants dessins, sera insérée au prochain *Bulletin* de la Société.

Une lettre de M. Dujarric-Descombes signale le nom de deux sculpteurs Limousins du commencement du xiiie siècle, à qui on doit la statue de la Vierge placée au-dessus de l'autel de Saint-Sauveur dans l'église Saint-Martial. Ils s'appelaient Jacques Bortes et J. Cambo et vivaient en 1219. Peut-être devait-on au ciseau de ces artistes les statues de saint Pierre et de saint Paul érigées en 1213. Ces indications, tirées des additions du tome XVIII de l'*Histoire littéraire de la France*, reproduisent un passage de la chronique de Bernard Itier (tome XVIII des *Historiens de France*, p. 236). — M. Lecler donne communication d'une lettre de M. Doignon, d'Oradour-Fanais, près Brillac (Charente), dans laquelle son appréciation est demandée sur l'ancienneté de vases trouvés dans un vieux cimetière. Après examen, on estime que ces vases ont servi à contenir de l'eau bénite et qu'ils appartiennent à des types en usage du xiiie au xve siècle.

L'auteur d'une intéressante notice publiée au *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne* sur Pierre de Saint-Martial, évêque de Rieux en 1359, transféré à Carcassonne en 1372, archevêque de Toulouse le 23 octobre 1391, mort le 1er décembre 1401, fait naître ce prélat dans la banlieue de Montauban. M. l'abbé Lecler réfute cette assertion et rappelle que Pierre est originaire

de la Chapelle-aux-Plas, petite localité sise sur le bord de la Doustre, jadis paroisse, aujourd'hui comprise dans la commune d'Argentat. Il était donc bien Limousin et ne l'oublia jamais : il donna, par son testament, des ornements sacerdotaux à la pauvre église où il avait été baptisé et laissa une aumône aux indigents de l'endroit. On voit, au musée de Toulouse, la pierre sépulcrale de Pierre de Saint-Martial, qui porte son effigie avec une courte épitaphe,

M. Arbellot lit ensuite quelques pages sur deux personnages appartenant à des familles bien connues dans notre province.

La famille Gay est originaire de Saint-Léonard. Tout au moins l'y trouve-t-on établie depuis une époque fort ancienne. Elle a produit des hommes distingués, parmi lesquels on peut citer un Pierre Gay, official de l'église de Paris. Martial Gay, chanoine de Sainte-Opportune et curé des Saints-Innocents, fut également un personnage. Son testament, dicté en 1502 et dont M. Arbellot donne lecture, contient d'intéressantes dispositions. Il lègue 300 écus d'or pour la réparation de l'église Saint-Etienne, à Saint-Léonard, et y fonde une messe. Il fait également des legs à l'hôtel de ville de Paris, pour les pauvres, et au collège de Saint-Nicolas du Louvre.

Un des légataires de Martial Gay, un de ses exécuteurs testamentaires, fut son neveu Martial Gallicher, de Bellac, chanoine de Paris. Gallicher, sur la carrière duquel M. Arbellot donne quelques renseignements, fonda, par son testament (1530), un canonicat dans l'église de Saint-Nicolas du Louvre, et deux bourses au collège de Saint-Nicolas. Ces bourses devaient être données à des étudiants de Bellac, à défaut de candidats à des jeunes gens de Saint-Léonard ou tout au moins du diocèse. Le bénéfice de ce legs fut transporté au collège de la Marche et les deux bourses furent réduites à une seule. La collation de cette bourse, réservée aux membres de la famille Gallicher, à leur défaut aux Gay, ou aux autres parents et alliés du testateur, donna lieu à de nombreux procès.

Après s'être occupé des Barbou de Lyon, M. Paul Ducourtieux parle de ceux de Limoges et rappelle que cette famille exerce dans notre ville, depuis plus de trois siècles, sans interruption, l'art de la typographie. Hugues Barbou n'avait pas, à proprement parler, fondé une imprimerie à Limoges : il avait acheté le matériel et le fonds de Charles de La Nouaille, dont il épousa la veuve. De bonne heure fournisseurs du clergé et du Collège des Jésuites, les Barbou travaillèrent ensuite pour les administrations. Leur maison devint importante. Elle possédait quatre presses au XVIIIe siècle, et en 1750, leurs marchandises en magasin n'étaient pas évaluées à moins de 119,000 livres.

M. Ducourtieux signale les reliures exécutées dès le XVIe siècle par les Barbou, et dont les plus anciennes sont les plus remarquables. Il rappelle qu'ils établirent une usine aux Courières et commencèrent à fabriquer du papier en 1774. Ils avaient du reste été depuis longtemps chargés par les Barbou de Paris, avec lesquels ils étaient en relations très suivies, d'importants achats de papier dans notre pays.

La marque des Barbou de Limoges a varié sans toutefois s'écarter beaucoup à aucune époque du type actuel : une main sortant d'un nuage et tenant un épi d'or et une palme. La devise qui accompagne cette marque n'a pas trouvé du premier coup sa formule définitive. On a écrit d'abord : *Longo labore eximius honor,* — puis : *De long travail fruit et honneur ;* — plus tard : *De long travail plaisir ;* — enfin, revenant au latin, d'où on était parti : *Meta laboris honor.*

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

Louis GUIBERT.

SÉANCE DU MARDI 30 AVRIL 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, Président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Paul Ducourtieux, Edouard Hersant, l'abbé Lecler, Alfred Leroux, Camille Marbouty, Léon Paradis, A. de Vandières de Vitrac et Louis Guibert, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté. Puis M. le président, faisant connaître la liste des ouvrages reçus depuis la séance de mars, appelle d'une manière spéciale l'attention sur les envois dont le sujet se rapporte à l'histoire de la province. Il cite en premier lieu le *Bibliophile limousin* (10e année, seconde livraison), qui contient, avec une importante notice de M. Clément-Simon sur *quelques livres de nos premiers imprimeurs*, la suite des curieuses recherches de M. Fray-Fournier sur les *ex-libris* et un article de M. Paul Ducourtieux sur l'exposition des livres imprimés en Limousin, qui se prépare pour le mois de juin prochain.

On sait qu'à cette époque, la Société archéologique doit célébrer, avec ses « noces d'or », le quatrième centenaire de l'introduction de la typographie à Limoges.

M. Ludovic Drapeyron a publié, avec quelques notes, des lettres du missionnaire Jacques Navières, dans lesquelles se trouvent d'intéressants détails sur le voyage et le séjour au Canada (1734), du vénérable ecclésiastique, grand-oncle de M. Drapeyron.

La *Notice sur les châteaux de Magnac-Laval*, par M. le comte de Couronnel, sera lue avec intérêt ; elle renferme deux croquis du plan du château, qui fut détruit à la fin du dernier siècle, et on y trouve des indications précises et curieuses sur les faits de la période révolutionnaire.

M. le président signale encore le dernier *Bulletin de la Société de Rochechouart*, dans lequel il note quelques pages de M. Précigou, sur l'église de Chassenon ; la *Monographie des anciennes enceintes fortifiées du Limousin et des régions voisines*, par M. Martial Imbert ; la dernière livraison du *Bulletin de la Société scientifique de Brive*, contenant plusieurs articles à lire ; *Lemouzi* ; la *Revue scientifique* de Limoges ; un fascicule des *Mémoires de la Société historique du Périgord*, où se trouve notamment un article de M. de Saint-Saud, sur les prénoms les plus usités en Périgord avant la Révolution : la dernière livraison de la *Revue européenne*, avec un article de M. Gabriel Ardant : *les grands jours de l'Eglise*.

La Société a perdu, depuis peu, plusieurs de ses membres, entre autres M. le chanoine Tandeau de Marsac, et M. l'abbé Charbonniéras, curé de Châteauneuf-la-Forêt.

M. le président se fait l'interprète des regrets qu'excitera chez tous la mort de ces dévoués confrères. M. Tandeau de Marsac surtout, qui appartenait depuis trente-six ans à notre association, avait pendant de longues années pris une part active à ses travaux. Il était resté membre du Conseil d'administration et témoignait encore, durant sa longue maladie, de sa sympathie pour les études poursuivies par plusieurs membres de la Compagnie. Il mettait, avec une libéralité rare, ses livres, ses notes et ses souvenirs personnels à la disposition de tous. On sait qu'il a donné une partie de sa bibliothèque au Séminaire. Le reste ira s'ajouter à la riche collection recueillie avec tant de zèle et de soin par le frère du regretté chanoine.

M. Arbellot signale à la Société une inscription du XIIe siècle gravée sur une pierre qui était encastrée jadis dans une maison de la rue du Mûrier et qui se trouve aujourd'hui chez un marchand d'antiquités de la rue Basse-de-la-Comédie. C'est l'épitaphe d'un chevecier de saint Martial, Pierre de Ceu... Elle a été publiée par l'abbé Texier. Il serait désirable que le Musée recueillît cette épave.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Gustave Hermann, ancien

sous-préfet, demeurant à Excideuil, qui demande divers renseignements et communique une requête adressée en 1686 à l'évêque de Limoges par le baile de la confrérie de Sainte-Anne, existant à cette époque dans l'église de Saint-Yrieix, lequel avait sollicité et obtenu du Saint-Siège des indulgences pour cette association.

M. le curé de La Croix (Haute-Vienne) a également bien voulu communiquer à la Société l'inscription d'une ancienne cloche de son église; il y a lu, accompagnant une image du Crucifix, les mots : *De inimicis nostris libera nos. Deus noster. — S. Antoni, ora pro nobis*, et la date MC LXXXIX. Il paraît bien improbable qu'il n'y ait pas là une mauvaise lecture. Peut-être doit-on lire 1389 ou 1489. C'est du moins l'avis de M. l'abbé Lecler, qui a relevé plusieurs centaines d'inscriptions campanaires.

La Société archéologique de Nantes va célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation ; la circulaire qu'elle a adressée à ce sujet et une circulaire de M. le directeur de la Société française d'archéologie, relative au congrès qui se tiendra à Clermont dans la première quinzaine de juin, sont communiquées par M. le président.

M. Eugène Desbordes, clerc de notaire à Limoges, est présenté en qualité de membre titulaire par MM. Arbellot et Lucien Thézard.

M. Martin de La Bastide, lieutenant au 13e régiment de cuirassiers, en garnison à Chartres, est présenté en qualité de membre titulaire par MM. Arbellot et Lecler.

De la part de M. André Lacoste, de Châteauponsac, M. Guibert présente quelques objets trouvés autour de la vieille chapelle de Saint-Martin « hors les murs », récemment démolie.

Ces objets : croix, petites bagues, fragments de chapelets, sont relativement peu anciens. M. Lacoste a aussi adressé à la Société un bref du pape Alexandre VII, accordé en 1664 aux confrères et confraires des Pénitents-Noirs de Châteauponsac. M. Guibert rappelle que le même correspondant a envoyé il y a deux ans une belle urne en verre, découverte avec d'autres restes antiques, à peu de distance de la même ville, dans un champ, au lieu du Puy-Maron, où ont été trouvées de nombreuses urnes de pierre. On espérait que de nouvelles découvertes pourraient être opérées à proximité ; mais cette espérance ne s'est pas réalisée.

M. Paradis et M. Hersant présentent divers objets curieux : une lampe trouvée à Beaune-la-Rolande (Loiret), une curieuse médaille byzantine en or, représentant le Christ. M. Arbellot à son tour fait passer sous les yeux de ses confrères la moitié antérieure d'une croix d'argent creuse, ayant servi à contenir des reliques, de fabrication russe ou grecque, peut-être byzantine.

Ce fragment a été trouvé au cours des travaux effectués à la chapelle de la Visitation, ancienne chapelle des Carmes déchaussés, et précédemment église paroissiale de Saint-André. C'est dans cette chapelle qu'a été enterré le P. Bonaventure de Saint-Amable, l'historien de saint Martial.

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martial, importante dès les XIe et XIIe siècles, possédait des manuscrits d'une valeur exceptionnelle. Outre les livres liturgiques proprement dits, il restait, au XVIIe siècle, plus de deux cents volumes de cette vénérable et précieuse collection. Baluze entra en négociations avec les chanoines qui avaient remplacé les religieux, et put croire un moment que leurs manuscrits passeraient dans la bibliothèque de Colbert, mais le chapitre éleva des prétentions exagérées. Soixante ans plus tard seulement, en 1730, les restes de la bibliothèque qui avait été longtemps l'objet des soins du chroniqueur Bernard Itier, furent acquis au prix de 5,000 livres par la Bibliothèque du roi. Ils constituent aujourd'hui un des fonds les plus précieux de notre grande « librairie » nationale.

Beaucoup de savants ont fait une étude approfondie de tel ou tel de ces manuscrits. M. Léon Gautier, le P. Dreves, Duplès-Agier, les éditeurs des *Historiens de France*, de l'*Histoire littéraire* et bien d'autres... mais personne en Europe ne les connaît aussi bien, dans leur ensemble, que le savant et bienveillant administrateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle. M. Delisle, qui a déjà consacré à ces manuscrits d'intéressantes pages dans une grande publication bien connue de tous les érudits et tous les amateurs de livres, le *Cabinet des Manuscrits*, a bien voulu, à la prière de la Société, préparer une réédition du catalogue de ces volumes, imprimé en 1730 chez les frères Barbou de Paris. Chaque article indiquera le numéro que porte aujourd'hui le manuscrit dans la série du fonds latin de l'établissement de la rue de Richelieu.

Une introduction précède ce catalogue, et elle est elle-même accompagnée de pièces justificatives des plus curieuses, qui se réfèrent notamment aux négociations ayant trait aux divers projets de vente. M. Guibert donne lecture de cette introduction. très intéressante et très documentée, et de plusieurs des pièces à l'appui. Cette lecture est écoutée avec le plus grand plaisir par la Société, heureuse du témoignage de sympathie que veut bien lui donner l'administrateur de notre grand dépôt national et du concours qu'il a accordé avec tant de bienveillance à l'œuvre poursuivie par notre Compagnie.

M. Arbellot a assisté aux récentes réunions des Sociétés savantes et rend compte des communications offrant un intérêt spécial pour

l'histoire de la province ou se rapportant aux objets des études particulières de quelques-uns des membres de la Société. Il signale, dans les sections d'archéologie et d'histoire, celle de M. Francis Perrot sur les monuments mégalithiques du Bourbonnais et spécialement sur les entailles et cupules pratiquées de main d'homme sur ces monuments ; celle de M. Pillois, sur l'émaillerie aux second et troisième siècles et en particulier sur des fibules et autres objets analogues recueilllis dans des tombeaux de cette époque et qu'il assimile complètement à certains objets de même espèce trouvés dans la région du Caucase ; une lecture de M. Martial Imbert sur les enceintes fortifiées du Limousin et de la région ; une autre de M. Bourdery sur un souterrain-refuge exploré par lui dans la Dordogne, à Liviers, près Jumilhac.

M. Arbellot, qui oublie de parler de sa communication sur *la valeur du titre ou de la qualification de bourgeois aux seizième et dix-septième siècles,* mentionne encore une lecture de M. Ludovic Drapeyron : *Enquête à instituer sur l'exécution de la grande carte topographique de Cassini,* et deux notices envoyées à la section des beaux-arts : l'une par M. Guibert, sur le tombeau du cardinal de Chanac et les divers artistes qui ont collaboré à son exécution ; l'autre, par M. Camille Leymarie, sur la sculpture décorative à Limoges au temps de la Renaissance.

M. Leymarie a reçu les palmes d'officier de l'Instruction publique, M. le président l'en félicite au nom de la Société.

Parmi les travaux étrangers par leur objet à l'histoire de notre province, dont M. Arbellot a entendu la lecture, il en est un, celui de M. Pasquier, archiviste de l'Ariège, qui signale un fait que n'ont mentionné aucun de nos annalistes. Les députations envoyées par plusieurs villes de la Cerdagne au roi Louis XI après la soumission de cette province à la France, trouvèrent le roi à Limoges, au mois de juillet 1463. Ce fut dans la basilique de Saint-Martial, et devant le chef de l'apôtre d'Aquitaine, que les représentants du Puycerda et ceux des autres cités ou bourgs qui s'étaient joints à eux prêtèrent serment de fidélité au roi. Celui-ci ratifia les articles des capitulations conclues entre ses représentants et les Cerdanols, et confirma les privilèges et libertés de ses derniers.

M. l'abbé Lecler met sous les yeux de la Société un document des plus curieux. C'est un beau cahier de parchemin renfermant le rôle d'une « montre » passée le samedi 17 août 1585, « en une plaine appelée Beaulieu, paroisse de But, comté de Dreux », d'une compagnie de gens d'armes commandée par Jean des Cars, seigneur de La Vauguyon, Soixante-quinze hommes présents ont signé. Chaque article indique, outre les noms, prénoms, qualités et men-

tion des fiefs possédés par l'homme d'armes, la somme qu'il a reçue. Ce document sera publié au *Bulletin*.

M. Guibert a relevé quelques menus des repas que les officiers municipaux de Limoges étaient encore, au XVIIIe siècle, dans l'usage de faire aux frais de la ville. Il en cite quelques-uns. On trouve, dans la note d'un banquet de 1781 surtout, des mets assez recherchés, des huîtres, des truffes, des poissons d'eau douce et de mer — y compris le plat de raie légendaire, une grande quantité de gibier et des vins d'un prix élevé pour le temps.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

Louis GUIBERT.

SÉANCE DU MARDI 28 MAI

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Louis Bourdery, Eugène Brisset-Desisles, Arsène Brouard, Pierre Cousseyroux, le colonel Dorat, Paul Ducourtieux, Eugène Goutenègre, Edouard Hersant, Alfred Fray-Fournier, Emile Lachenaud, l'abbé Lecler, Camille Marbouty, Paul Mariaux, Léonard Moufle, Paradis et Louis Guibert, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, qui est adopté après une rectification faite conformément à une lettre de M. Hermann.

M. Hermann communique en outre à la Société un extrait des registres paroissiaux d'Excideuil relatif au mariage de Martial « Nouaillé », fils de « feu Bernard Nouaillé, émailleur », et de Valérie Ouvré (11 janvier 1774). Nous savons, par les registres paroissiaux de Limoges, que Bernard était mort dès 1739.

Parmi les ouvrages reçus par la Société depuis la dernière réunion, M. le Président signale le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Tulle*, avec un intéressant article de M. Emile Fage sur *Michelet et Mgr Berteaud*, une notice sur la famille Jauviond, par M. Decoux-Lagoutte, et divers travaux de MM. Lecler, René Fage, Champeval; il mentionne également une livraison de *Lemouzi* avec des vers de M. L. Guibert : *L'âme limousine;* une autre du *Journal des Savants*, dans laquelle M. Delisle a écrit quelques pages curieuses sur le concile national de Paris de 1290.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Président de la Société botanique du Limousin, invitant la Société archéologique à désigner deux de ses membres pour la représenter au sein d'une commission chargée d'étudier la question de la création d'un jardin des plantes à Limoges. La Société choisit pour délégués M. le colonel Dorat et M. Eug. Brisset-Desisles.

MM. Martin de La Bastide, lieutenant au 13e régiment de cuirassiers, à Chartres, et Eugène Desbordes, clerc de notaire, faubourg Boucherie, à Limoges, présentés à la dernière réunion, sont successivement, au scrutin secret, élus membres titulaires de la Société.

Sont présentés, en la même qualité de membres titulaires, MM. :

Etienne Morel, agent général de la Compagnie d'assurances la *Nationale*, boulevard Carnot, 16, à Limoges, par MM. Brisset-Desisles et L. Guibert ;

E. Malinvaud-Berger, négociant, rue Lansecot, 19, par MM. l'abbé Lecler et Paul Ducourtieux.

Par suite du décès du regretté chanoine Tandeau de Marsac, il y a lieu de nommer un membre du conseil d'administration de la Société ; il est procédé à un scrutin spécial, et M. Jules Tixier, architecte, est nommé en remplacement de M. Tandeau de Marsac.

Il est donné lecture de plusieurs communications ou articles relatifs à la découverte d'une sépulture antique à Saint-Priest-Taurion, dans un champ appartenant à M. Valade. Il s'agit d'une urne en verre de grande dimension (0m35 de hauteur), avec anse aplatie, renfermant les ossements d'un homme de haute stature ; à côté se trouvait un autre vase de forme allongée, ne contenant rien. L'urne cinéraire était, comme d'habitude, renfermée dans une urne en pierre — en grès d'après une des relations reçues — recouverte d'une brique, ou d'un gâteau de terre à brique. Il paraît que des découvertes analogues avaient été faites, il y a un demi-siècle, dans le même champ. Y aurait-il là un groupe de sépultures semblable à celui du Mas-Barbut ?

M. l'abbé Lecler présente un joli dessin de l'abside de l'église de Solignac, par M. de Verneilh. On fait passer également sous les yeux des assistants un lavis reproduisant le panorama de Limoges, dont M. Tripon a donné, dans son recueil, une lithographie d'après un dessin de Beaumesnil, conservé au séminaire de Limoges. Cette pièce appartient à M. Hervy.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Guibert rend compte à la Société des mesures arrêtées par la commission du Cinquantenaire. La réunion promet d'être brillante et intéressante. M. le comte de Marsy et une douzaine de membres de la Société fran-

çaise d'archéologie ont annoncé qu'ils se rendront à Limoges, à l'issue du congrès de Clermont. Les Sociétés de la région seront représentées par un certain nombre de leurs membres : parmi les adhérents, on relève les noms de M. le colonel Babinet, président de la Société des antiquaires de l'Ouest ; de M. A. de Rouméjoux, président de la Société historique du Périgord ; de M. Louis Audiat, président de la Société des Archives historiques de Saintes, des présidents des deux Sociétés de la Corrèze : MM. Emile Fage et Rupin.

Tous les savants estimés qui sont à la tête des associations provinciales dont le siège est le plus rapproché de nous, tiennent à donner à leurs confrères de Limoges un témoignage de leur sympathie. M. le Préfet de la Haute-Vienne, président-né de la Société, présidera au moins la séance d'ouverture. Toutes les compagnies de chemins de fer ont accordé des billets de demi-place.

M. Guibert fait connaître le programme définitif des excursions, visites et séances, qui ne diffère pas sensiblement de celui déjà donné depuis deux mois, mais qui aujourd'hui est plus précis et plus développé : Un *programme et horaire* illustré, joint à un guide des visites et excursions, sera adressé avec les lettres d'invitation aux séances. Les cartes pour les excursions et le banquet seront délivrées par M. Bourdery, trésorier de la Société, aux prix indiqués dans ce *programme*.

En somme, tout s'annonce pour le mieux, et la commission fait appel à tous les membres de la Société pour que, dans cette occasion importante, ils lui donnent un concours actif et empressé. Il faut que les noces d'or de notre association ne passent pas inaperçues ; qu'elles soient fêtées par toutes les personnes pouvant se rendre compte du caractère utile et patriotique de l'œuvre entreprise en 1845 par une génération de savants et de bons citoyens dont la Société actuelle se fait gloire de suivre les traces.

Ajoutons que les journaux de la Haute-Vienne et des départements voisins ont donné leur publicité aux communications de la Société avec un empressement et une bonne grâce dont on ne saurait assez les remercier.

M. Pierre Cousseyroux rend compte d'une découverte faite récemment dans le terrain donné par M. le baron de Berthier aux Frères de l'Ecole chrétienne, à Peyrat-le-Château. En construisant un mur, on a mis au jour les restes d'une pièce offrant une large baie en pierres de taille et dont les matériaux portent les traces d'un violent incendie. Cette pièce se trouve dans la butte même ou motte qui supportait le château de l'époque mérovingienne. M. Cousseyroux rappelle que Peyrat fut pris et brûlé en 1184 et

estime que la destruction du bâtiment dont on vient de retrouver les vestiges pourrait remonter à cette date. Sur un autre point de cette même motte, on avait déjà trouvé trois médailles de Jules César et un dépôt de mercure assez important qui a donné lieu à beaucoup de suppositions scientifiques et extra-scientifiques.

Le comte de Limoges Lantarius ou Lantaire nous est connu seulement par la mention que font de lui les *vies* de saint Pardoux et de saint Théau de Solignac.

M. Arbellot rapproche ces textes et en tire tout ce qu'on peut savoir de ce noble personnage. Il fit construire le monastère de Guéret et alla lui-même chercher dans sa retraite de *Serdinio* (Sardent) l'ermite Pardoux, vainquit ses résistances, lui persuada de le suivre et le ramena en croupe sur son cheval. Longtemps le comte demeura inséparable du saint, qui l'accompagnait dans ses voyages et auquel il témoignait un respect et une confiance sans bornes. La femme de ce personnage, Alamanna (*al* Colmania), visita Solignac ; elle est nommée à l'occasion d'un miracle de saint Théau. Il résulte des deux légendes, que Lantarius vivait dans les dernières années du VIIe siècle et les premières du VIIIe. En terminant sa communication, M. Arbellot insiste sur l'importance historique des *vies des saints*, reconnue aujourd'hui en France et que l'Allemagne avait déjà proclamée depuis longtemps. Il cite à ce propos un curieux incident des assises scientifiques de 1866 et une discussion à laquelle M. de Verneilh, M. le docteur Bardinet, M. Lecler et lui-même prirent part.

M. Eugène Goutenègre signale l'existence à Etricor, sur le bord de la Vienne, un peu en aval de Saillat, d'une ancienne chapelle Grandmontaine, dédiée à Saint-Pardoux, et qui est le but d'un pèlerinage assez suivi. M. Guibert dit qu'il y a lieu de penser que cette chapelle a été autrefois dédiée à Notre-Dame, comme tous les sanctuaires dépendant des maisons de Grandmont.

Les minutes de notaires nous conservent la trace de mainte particularité curieuse de la vie de nos pères. M. L. Bourdery donne lecture à la Société d'un acte du 19 mai 1676, constatant les griefs d'un vicaire d'Isle, le sieur Vigier. La Providence avait mal servi le pauvre prêtre en le plaçant auprès d'un curé tout à fait intraitable, comme il s'en trouvait, paraît-il, quelques-uns autrefois. Le vicaire avait été nommé par Mgr de La Fayette, évêque de Limoges et seigneur du château d'Isle. L'évêque étant mort, le curé Deschamps prétendit que cette mort annulait les pouvoirs du vicaire, et interdit à celui-ci de célébrer la messe et de confesser. Finalement, Vigier, après avoir protesté et fait dresser instrument du tout, fut contraint d'aller à Limoges dire sa messe. Il demeura néanmoins vicaire en dépit de son curé.

Ce n'était pas seulement à l'égard de ses vicaires que le curé Deschamps se montrait de composition difficile. Il jouait parfois à ses paroissiens d'assez méchants tours, comme celui auquel se réfère un autre acte, du 2 octobre 1677, cité par M. Bourdery.

Deux familles se sont présentées au pasteur pour les préliminaires d'un mariage ; il n'a fait aucune difficulté : on prépare donc tout pour la noce. Mais au dernier moment, voilà le curé qui refuse de délivrer le certificat de publication et qui assure qu'on ne l'obtiendra pas de lui avant les prochaines vendanges... On voit d'ici les protestations des futurs, l'embarras des ménagères, le désappointement des invités, la colère de tous.

M. l'abbé Lecler donne lecture d'une communication de M. Beilstein, ancien agent-voyer, relative à la découverte, dans l'ancien cimetière de Lagérat, près de Châlus, de plusieurs urnes et d'un fragment d'objet en bronze. Ces urnes sont reconnues, d'après leur forme, être des vases à eau bénite, et le fragment paraît provenir d'un pied de croix qui a peut-être été émaillé. Le tout appartient certainement au moyen âge et ne peut remonter au-delà du douzième siècle.

La municipalité de Limoges eut souvent, sous l'ancien régime, d'assez graves démêlés avec l'intendant et même avec le gouvernement. M. L. Guibert signale quelques pièces du dernier registre consulaire relatives à un conflit de ce genre. Le corps municipal avait, le 1er juillet 1785, conformément au règlement du 11 septembre 1780, présenté trois candidats aux fonctions de maire. Le roi devait choisir sur cette liste. Au lieu de la nomination attendue, l'hôtel de ville reçut un ordre du prince nommant une autre personne. Très respectueusement, mais avec beaucoup de fermeté, le corps municipal et le conseil politique adressèrent au roi des remontrances dont M. Guibert donne lecture et dont le ton de dignité est remarquable. Les auteurs de ce factum ne craignent pas de rappeler au souverain que l'arrêt du Conseil qui a réglé l'organisation municipale constitue un traité entre le roi et ses sujets, et que le prince est tenu de l'oberver. Malgré de nouveaux ordres, le corps municipal refusa quelque temps d'enregistrer l'acte du roi ; il ne se soumit que le 14 novembre, sur une lettre menaçante de M. de Breteuil, témoignant du mécontentement de Louis XVI et déclarant qu'on n'admettrait pas une plus longue résistance.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire général,

Louis Guibert.

SÉANCE DU MARDI 25 JUIN 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, Président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Emile Hervy, Louis Bourdery, Eugène Brisset-Desisles, F. Chassoux, Pierre Cousseyroux, Joseph Dubois, Paul Ducourtieux, Faissat, Ant. Judicis, Edouard Hersant, Emile Lachenaud, Alfred Leroux, l'abbé Lecler, Camille Marbouty, Paul Mariaux, Léonard Moufle et Louis Guibert, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par le secrétaire et adopté.

M. le Président pose sur le bureau le tome VI des publications de la Société des Archives historiques de la Marche et du Limousin qui vient de paraître. Il renferme une série de documents fort intéressants édités par M. Alfred Leroux, entre autres la suite des registres capitulaires de Saint-Etienne (1621-1771), les *Annuæ litteræ* du Collège des Jésuites de Limoges de 1598 à 1654, une chronique de Magnac de 1692 à 1707, le livre-journal d'un chanoine de l'Artige du nom de Denard, des extraits du registre consulaire de Saint-Yrieix, les chartes communales de Pierrebuffière, divers nécrologes de Solignac, des pièces relatives au flottage, à la canalisation et à la pêche pendant le XVIIIe siècle.

M. l'abbé Haghe, curé de Saint-Chabrais, membre de la Société, et M. l'abbé Flament, viennent de faire paraître un fort intéressant ouvrage en deux volumes sous le titre : *le Culte des Saints en France*. Ce livre est un très utile et très précieux répertoire, dressé par diocèse, des principaux saints qui sont invoqués dans notre pays. Une notice biographique très substantielle et pour laquelle les auteurs ont eu recours aux bonnes sources, est consacrée à chacun d'eux et fournit d'intéressantes indications sur les particularités de son culte.

Parmi les livres reçus par la Société depuis la dernière séance, il faut noter encore le tome dixième des *Œuvres complètes* de Mgr Barbier de Montault. Ce volume appartient, comme les précédents, à la série *Rome*. Il renferme quantité de renseignements précieux sur le culte des saints, les reliques, les particularités et les traditions se rapportant à chacun. On y admire la rare érudition, la netteté, la précision, la sûreté de jugement qui se retrouvent dans les travaux si nombreux et si variés du savant écrivain.

Il faut citer enfin la dernière livraison de *Lemouzi;* la *Journée à six sous,* par M. Gaston de la Roche-Sengensse ; le dernier *Bulletin de la Société de Guéret,* renfermant des mémoires ou communications de MM. Autorde, Bourdery, l'abbé Lecler, L. Guibert ; un fascicule du *Bulletin du Comité des travaux historiques* contenant notamment le texte du discours prononcé par M. le Ministre de l'instruction publique à la dernière réunion des sociétés savantes.

Lecture est donnée de deux circulaires de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts relatives aux réunions des sociétés savantes et des sociétés des beaux-arts en 1896.

M. Arbellot remercie ses confrères de l'affectueuse manifestation dont il a été l'objet à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la Société. Il conservera comme un précieux et cher souvenir la médaille qu'ils lui ont offerte par les mains de M. Hervy dans la séance du 15 juin. Ces remerciements personnels exprimés, il doit adresser au nom de tous un témoignage de gratitude aux membres de la Commission chargée d'organiser les fêtes, pour le dévouement avec lequel ils se sont acquittés de leur tâche ; on leur doit aussi des félicitations pour le succès qui a couronné leurs efforts. Parmi ceux qui ont le plus contribué à ce résultat, M. Arbellot mentionne MM. Guibert, Fage, Bourdery, Ducourtieux, Lachenaud, Jouhanneaud, Leroux, Leymarie, Marbouty, Nivet-Fontaubert.

Le succès des fêtes du Cinquantenaire a été dû en grande partie au bienveillant concours de M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie. M. le Président propose, au nom du bureau, de conférer à M. de Marsy le titre de membre honoraire de la Société. A l'unanimité cette proposition est adoptée.

Sont élus, au scrutin secret, membres titulaires de la Société :

M. Etienne Morel, agent général de la compagnie *la Nationale,* boulevard Carnot, 16, à Limoges, présenté à la dernière réunion ;

Et M. Malivaud-Berger, négociant, rue Lansecot, 19, à Limoges.

Sont présentés en qualité de membres titulaires :

M. Camille Gabiat, maire de Saint-Sulpice-les-Feuilles, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, par M. le Préfet de la Haute-Vienne et par M. l'abbé Joyeux ;

M. Pierre Codet, maire de Saint-Junien, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, par MM. Camille Gabiat et Louis Bourdery ;

M. Charles Lacaux, industriel, vice-consul d'Espagne à Limoges, cours Gay-Lussac, 32, par MM. Louis Bourdery et Louis Guibert ;

M. Gilbert Brousse, propriétaire à Limoges, 35, avenue des Bénédictins, par MM. Arsène Brouard et Louis Guibert ;

M. Eugène Marie, propriétaire à Limoges, rue de l'Observatoire, par MM. Louis Guibert et Léonard Moufle ;

M. Ernest du Boys, juge suppléant au tribunal de Limoges, avenue du Pont-Neuf, 31, par MM. le chanoine Arbellot et Louis Guibert ;

Et M. Georges Billard, notaire à Limoges, boulevard Gambetta, 33, par MM. Emile Hervy et Louis Bourdery.

M. Jules Laumond, avocat à Bourganeuf, membre correspondant de la Société, est, sur sa demande, nommé membre titulaire.

Le Cinquantenaire de la Société a été célébré de la façon la plus satisfaisante, on peut même dire avec un véritable éclat. M. Guibert constate que le programme des séances, visites, excursions, expositions, arrêté par la Commission et adopté par la Société, a été exécuté de point en point. Il donne un aperçu des fêtes et insiste sur l'empressement avec lequel la Société française d'archéologie et les sociétés savantes de la région ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé, sur les sympathies dont nous avons, à cette occasion, reçu le témoignage et sur le bon souvenir que tous nos hôtes ont paru emporter de notre réception.

L'ordre du jour appelle une communication de M. Louis Bourdery. En continuant le dépouillement d'anciennes minutes de notaires, M. Bourdery a trouvé un acte par lequel Pierre de Loménie de Faye cède, le 20 juin 1681, sa bibliothèque au couvent des Augustins de Limoges, à la condition que trois messes avec diacre et sous-diacre seront dites à perpétuité : le 12 mars pour le repos de l'âme de Guillaume de Loménie, père du donateur ; le 21 janvier pour François de Loménie, frère de Pierre ; enfin le jour de l'Assomption, anniversaire de la naissance du même Pierre, pour que « Dieu daigne bénir son mariage de quelque honneste postérité ». Cette messe deviendra, après la mort du donateur, messe de *requiem*.

Cette cession, acceptée par le prieur des Augustins, le P. Séraphin Avril, reçut l'approbation du provincial.

La bibliothèque de Loménie se composait d'environ trois cents volumes : beaucoup d'ouvrages de droit civil et de droit canon, beaucoup de commentateurs, quelques auteurs de philosophie et un petit nombre de classiques : l'*Iliade*, Sénèque, Pline entre autres.

Il faut noter que les livres en question avaient été examinés par deux amateurs de la ville faisant dans la circonstance l'office d'experts : Guy Desflotte, sieur des Bordes, et Jean Tranchant.

M. Bourdery a découvert, au cours des mêmes recherches, un document d'un assez grand intérêt pour l'histoire de Limoges. C'est l'acte constatant, le 29 janvier 1562, vieux style (1563), le remboursement de leurs créances aux bourgeois qui avaient avancé de l'argent au Consulat pour la défense de la ville

Ce document, qui était cousu dans un registre du notaire Mouret, nomme trente-trois habitants et mentionne des sommes variant de 20 livres à 62 livres 10 sols. On sait que ce remboursement fut effectué avec le produit de la vente de l'orfèvrerie de nos églises et de nos confréries. Celle du Saint-Sacrement de Saint-Pierre put racheter son trésor. Il est probable que d'autres associations firent de même.

A propos de la première de ces communications, M. Cousseyroux appelle l'attention de la Société sur l'intérêt que peut offrir un manuscrit du chanoine Guillaume de Loménie, curé de Saint-Cessateur et Saint-Aurélien en 1751. Ce document est entre les mains de M. Chaumanet, propriétaire à Lâge.

M. l'abbé Lecler, prenant occasion de la récente excursion faite par la Société et les membres du Congrès à Solignac, donne quelques renseignements sur la belle abbatiale que nos hôtes ont visitée avec tant d'intérêt. Cette église, outre sa lanterne centrale, possédait deux clochers : l'un d'eux, de dimensions assez considérables, s'élevait sur le bras nord du transept; il fut démoli à une date assez ancienne, peut-être dans la deuxieme moitié du xve siècle, sous l'abbé Martial de Bony; le second s'élevait au-dessus de l'entrée. C'était un clocher carré, analogue à ceux de nos églises de Limoges; Dom Laurent du Mas, dans sa chronique, constate qu'il n'avait pas été achevé et qu'il était déjà « fendu » à la fin du xviie siècle. Cette tour s'écroula subitement, le 29 mars 1783, sur une hauteur de trente ou quarante pieds, défonçant le grenier et le cellier qui se trouvaient placés à côté.

M. Faissat présente à la Société de belles épreuves des vues photographiques qu'il a prises au cours des visites et excursions du récent Congrès. On admire beaucoup celles qui reproduisent le tombeau de saint Junien, le grand autel de la Collégiale, les excursionnistes sur le perron de Notre-Dame-du-Pont et les vantaux du portail Saint-Jean à la cathédrale.

Les épreuves des peintures de la crypte de Saint-Etienne, prises de plusieurs points, permettront d'en établir un dessin exact et complet.

M. le Président constate l'excellent concours que M. Faissat a bien voulu donner à la Société pendant les fêtes du cinquantenaire, et l'en remercie au nom de tous.

M. Paul Ducourtieux continue la lecture de son étude sur les Barbou de Limoges. Hugues, lors de son mariage avec la veuve de Charles de La Nouaille, acheta le matériel de l'atelier des de La Nouaille, qui s'était lui-même accru, peu d'années auparavant, de partie de l'outillage de Claude Garnier. Il semble

que le fondateur de la dynastie des Barbou de notre ville ait d'abord habité la maison des de La Nouaille, place des Bancs, presque au coin de la rue Ferrerie, puis la maison de Joseph Doineys, place Fontaine-Saint-Michel. En 1586, il acheta de Paule Boutaud, veuve de l'orfèvre Barthélemy Guibert, et de son fils Barthélemy (ou Pierre), une maison faisant l'angle de la rue Ferrerie et de la place Saint-Michel, au prix de 3,100 livres. Tout donne à penser que son matériel n'avait pas une très grande importance. M. Ducourtieux a pu jusqu'ici relever les titres de trente ouvrages sortis de ses presses.

Un épisode de la vie professionnelle de Hugues Barbou pourrait être assez intéressant. Il eut, avec un de ses confrères, Michel Le Moyne, un procès que perdit celui-ci. Il semble bien qu'il s'agît d'une affaire de contrefaçon : toutefois on ne possède à cet égard que des indications fort insuffisantes.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

Louis GUIBERT.

SÉANCE DU MARDI 30 JUILLET 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, Président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Eugène Brisset-Desisles, Arsène Brouard, Pierre Cousseyroux, Paul Ducourtieux, Gany, Eugène Goutenègre, Edouard Hersant, Camille Jouhanneaud, Antoine Judicis, l'abbé Lecler, Alfred Leroux, Camille Marbouty, Paul Mariaux, Etienne Morel, A. de Vandières de Vitrac et Louis Guibert, secrétaire.

MM. Emile Hervy, Louis Bourdery, l'abbé Joyeux, Léonard Moufle, absents de Limoges, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Après que le procès-verbal de la réunion du 25 juin a été lu et adopté, M. le Président procède au dépouillement de la correspondance. Au nombre des ouvrages ou livraisons reçus par la Société depuis le mois dernier, une mention spéciale est consacrée au précieux travail de M. Alfred Leroux : *les Sources de l'histoire du Limousin,* qui doit constituer la seconde partie du volume publié à l'occasion du Cinquantenaire de la Société et dont la première

partie comprendra le compte rendu des séances, visites, excursions, avec le texte des discours, rapports et lectures. L'ouvrage de M. Leroux sera le manuel de toute personne désireuse d'étudier d'après les documents de première main l'histoire de notre province.

La dernière livraison du *Bibliophile limousin* renferme un fort intéressant article de M. Clément-Simon sur quelques impressions des de La Nouaille ; un autre de M. Ducourtieux sur le *Quatrième centenaire du Livre limousin*. Parmi les articles parus au fascicule du deuxième trimestre 1895 du *Bulletin de Tulle*, il faut mentionner le commencement d'une piquante étude de M. Emile Fage sur Michelet et Mgr Berteaud. Le *Lemouzi* donne un compte rendu détaillé et enthousiaste des fêtes de la Sainte-Estelle, récemment célébrées à Brive par le Félibrige, et le *Bulletin de la Société du Périgord* publie une table analytique des matières des dix dernières années, dressée par son laborieux vice-président, M. Dujarric-Descombes.

M. Louis Audiat a fait paraître dans la *Revue de Saintonge* un compte rendu on ne peut plus gracieux des fêtes par lesquelles la Société archéologique du Limousin a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation. Il témoigne de la bonne organisation des séances et des excursions et de l'excellent souvenir qu'en ont emporté les invités de la Société.

M. le Président donne communication de la lettre par laquelle M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, remercie la Société de Limoges de l'avoir placé au nombre de ses membres honoraires : un lien nouveau s'ajoute à ceux qui, depuis cinquante ans, unissent ces deux associations. M. de Marsy invite, à cette occasion, les membres de la Société de Limoges au Congrès archéologique qui s'assemblera du 4 au 9 août prochain, à Tournai.

A propos d'une récente publication, M. Arbellot fait connaître qu'il se range aujourd'hui à une opinion émise par M. Leroux il y a cinq ou six ans et qu'il avait alors combattue. Plusieurs raisons le portent à penser que, comme l'a soutenu M. Leroux, c'est bien Etienne Baluze qui s'est caché sous le pseudonyme de Maldamnat.

Sont successivement admis, au scrutin secret, en qualité de membres titulaires de la Société :

M. Camille Gabiat, docteur en droit, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, maire de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne);

M. Pierre Codet, manufacturier, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, maire de la ville de Saint-Junien (Haute-Vienne).

M. Charles Lacaux, industriel, vice-consul d'Espagne, cours Gay-Lussac, 32, à Limoges ;

M. Eugène Marie, propriétaire, rue de l'Observatoire, 7, à Limoges ;

M. Gilbert Brousse, propriétaire, avenue des Bénédictins, 35, à Limoges ;

M. Ernest Du Boys, juge suppléant, avenue du Pont-Neuf, 31, à Limoges ;

M. Georges Billard, notaire, boulevard Gambetta, 33, à Limoges.

Sont présentés à titre de membres titulaires :

M. Biais, docteur en médecine, pharmacien-chimiste, place des Bancs, à Limoges, par MM. Eugène Goutenègre et Alfred Leroux ;

M. Loupias, secrétaire de la direction de l'asile départemental d'aliénés, à Naugeat, par M. l'abbé Lecler et M. L. Guibert.

Et à titre de membre correspondant :

M. le comte de Ferrière-Sauvebœuf, au château de Marionville, par Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise), présenté par MM. le chanoine Arbellot et Alfred Leroux.

Le prochain volume des mémoires de la Société contiendra la première partie de la chronique de Dom du Mas, religieux de Solignac. M. l'abbé Lecler, qui a préparé la publication de cet intéressant ouvrage, donne quelques détails biographiques sur l'auteur. Jean-Laurent du Mas naquit en 1609, à Lubersac. Il appartenait à une famille noble qui avait des possessions assez considérables dans cette partie de la province, et était peut-être parent d'Elie du Mas, déjà religieux de la communauté de Solignac quand Jean-Laurent y fit profession, à l'âge de dix-neuf ans, en 1628, entre les mains de D. Maur Dupont. Toute la vie religieuse de Dom du Mas parait s'être écoulée dans la vieille abbaye, où il mourut le 8 mai 1678. Il a laissé le manuscrit d'une chronique ou plutôt d'une histoire du monastère qui va de l'origine de Solignac à l'an 1672. Cet ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire aux « abbés et religieux présents et à venir » du monastère; il comprend quarante-cinq chapitres et renferme non seulement le catalogue des abbés, mais aussi celui des prieurs. L'auteur a fourni une notice sur Solignac au *Monasticum Benedictinum*.

M. Arbellot signale un secrétaire d'Innocent III, originaire de Solignac, et sur lequel malheureusement on ne sait pas grand chose : c'est Pierre Giraut, notaire, dont les chroniques de Saint-Martial mentionnent la mort sous la date de 1200.

M. Guibert rappelle qu'un secrétaire, très connu du reste, de Charles V, dont l'origine limousine est établie, Jean Tabari, pour-

rait bien avoir joué un rôle important dans les négociations qui précédèrent et amenèrent la reddition du château de Limoges au roi de France. Son frère tout au moins, Pierre Tabari, fut mêlé à ces événements. On voit Charles V lui donner, par lettre du 26 janvier 1373, pour prix de ses services, une maison sise rue des Combes, en face de la grande porte de l'abbaye de Saint-Martial, et une vigne au territoire des Carmes, confisquées l'une et l'autre sur Raymond Fadet, habitant de Brive.

D'autres lettres royales, des 7 juin et 7 septembre 1374, mentionnent expressément l'efficace concours donné par Pierre de Magnac, de Saint-Junien, frère de l'évêque de Paris, Aymeric de Magnac, au recouvrement du Limousin par les troupes royales et en particulier à l'entrée du maréchal de Sancerre dans le château de Limoges. En récompense du dévouement dont il a fait preuve et des périls auxquels il s'est exposé, Charles V donne à Pierre de Magnac une partie des biens de maître Pierre *Rogerii*, naguère avocat du roi en Limousin, coupable du crime de lèse-majesté et enfermé dans les prisons de Limoges. Détail par détail, l'histoire de cette époque finira par se reconstituer.

Ce Pierre de Magnac est probablement le personnage qui devint secrétaire du roi et que Pascal Huguonot, abbé de La Couture-du-Mans, chargea en 1387 de remettre au chapitre de Saint-Junien le beau *Graduel* actuellement conservé à la bibliothèque de Limoges.

M. Guibert a relevé, dans le *Cartulaire* de Notre-Dame de Paris, deux mentions intéressantes pour le Limousin : l'une est relative à une convention entre le chapitre de cette église et Thibaud, curé de la paroisse de Saint-Martial à Paris, au sujet d'une redevance due à celle-ci sur une maison du Grand-Pont (1266); l'autre concerne la donation de l'église de Croissy (Seine-et-Oise), faite par l'évêque de Paris Pierre II de Nemours, au chapitre de Saint-Léonard (1212), à la condition que deux chanoines de Noblat viendront s'y établir et la desserviront.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
LOUIS GUIBERT.

SÉANCE DU MARDI 27 AOUT 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, Président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Louis Bourdery, Ernest Du Boys, Arsène Brouard, Gilbert Brousse, Pierre Cousseyroux,

Edouard Hersant, l'abbé Lecler, Alfred Leroux, Eugène Marie, Louis Guibert, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 30 juillet, qui est adopté.

Depuis sa dernière réunion, la Société a reçu un assez grand nombre d'ouvrages et publications. M. le président en donne la liste, en appelant l'attention sur ceux qui offrent un intérêt particulier pour l'histoire de la région ; il mentionne entr'autres une donation à la Maison-Dieu de Limoges, texte de 1218, en langue vulgaire, publié par M. Leroux dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques ;* des documents relatifs à la confrérie de Notre-Dame du Puy, établie à Limoges, édités il y a quelques années par le même M. Leroux et reproduits par le *Bulletin de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire* ; des articles de MM. Marquet, Masfrand, Précigou, dans le *Bulletin des amis des sciences de Rochechouart ;* ce dernier signale un dolmen qui se trouve dans la forêt de Rochechouart et dont on n'avait pas fait connaître encore l'existence. M. de Roumejoux, président de la Société historique du Périgord, a offert à notre bibliothèque un intéressant travail sur les fouilles de la tour de Vésone.

Dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France,* l'abbé Douais a publié des *leçons* de l'office de saint Saturnin qu'il a découvertes dans un manuscrit espagnol. M. Arbellot fait remarquer qu'il avait déjà étudié ces textes, empruntés à l'ancienne *Passion de saint Saturnin.*

Sont successivement élus au scrutin secret, en qualité de membres titulaires de la Société : MM. le docteur Biais, pharmacien-chimiste à Limoges, place des Bancs, 25, et Loupias, secrétaire de la direction de l'asile départemental d'aliénés, à Naugeat.

M. le comte de Ferrières-Sauvebeuf, au château de Marionville, par Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise), est également élu, au scrutin secret, membre correspondant.

M. le commandant de Chaptes a bien voulu faire des recherches en vue de retrouver un curieux bas-relief, jadis signalé par M. le général Creuly, et qui a fait l'objet de diverses lettres écrites à M. Guibert par M. Salomon Reinach, directeur du Musée national de Saint-Germain. M. de Chaptes a envoyé un croquis de ce bas-relief, qui est des plus singuliers. Il y a nécessité à ce qu'il soit photographié, et M. Guibert invite quelques-uns de ses collègues à se joindre à lui pour une excursion au sujet de laquelle il compte prendre les instructions et consulter les convenances de notre obligeant collègue du château du Couret.

M. l'abbé Lecler présente une jeton de cuivre de la prévôté des

marchands de Paris, portant le nom de Robert Miron et la date de 1615.

M. Arbellot demande si un des membres présents connaît un blason composé d'un soleil rayonnant en chef et d'un tourteau d'azur chargé d'une croix d'argent (?) en pointe : le tout sur un champ dont l'émail n'est pas indiqué. Ces armoiries se trouvent sur des pièces d'argenterie ayant appartenu au dernier siècle à un chanoine du nom de Vacquand.

Plusieurs documents envoyés par M. J.-B. Champeval sont communiqués par M. Guibert, entr'autres le testament de l'abbé de Lauze, chanoine de Saint-Martial, prieur de Mauzannes et de Landecourt, demeurant à Paris (1711).

Le secrétaire donne lecture d'une intéressante notice de M. le baron de Verneilh, sur l'église des Salles-Lavauguyon, un des monuments les plus curieux de la province. M. de Verneilh indique les caractères généraux de l'édifice, qui appartient à la seconde moitié du XIIe siècle, et note les particularités qu'on y remarque, par exemple les degrés élevant successivement chaque travée, du seuil du temple au chœur. Il termine en décrivant la belle *Mise au tombeau*, des premières années du XVIe siècle, qui ornait l'église des Salles et en racontant comment, pour faire disparaître une pratique superstitieuse, mais bien innocente, un curé fit détruire ce monument. Les débris ont été employés dans le pavé de l'église.

Mgr Barbier du Montault communique la description de trois émaux qu'il a étudiés dans une collection particulière de Poitiers. La communication est envoyée M. Bourdery.

Dans sa *Divine Comédie,* Dante a mentionné plusieurs troubadours limousins. M. Arbellot cite les divers passages qui se rapportent à eux. Au jugement du grand poète, Arnaud Daniel, qu'il a placé en Purgatoire et qui prie le compagnon de Virgile de se souvenir de lui, serait le premier de tous nos chanteurs du Midi et Dante proteste contre l'avis de ceux qui lui préfèrent le Limousin Giraud de Borneilh. Par un singulier caprice, l'auteur de la *Divine Comédie* a mis dans la bouche d'Arnaud Daniel quelques vers en langue limousine dont l'interprétation n'est pas sans difficulté. Au surplus, Arnaud Daniel est-il Limousin ou Périgourdin ? Le chanoine Collin et Maurice Ardant l'on fait naître à Saint-Léonard ; mais ils ne donnent aucune preuve de cette assertion ; on pense généralement que le « maître des troubadours » naquit à Ribérac.

Bertrand de Born a été placé par Dante en Enfer. La tête du poète guerrier est séparée de son corps, comme les mauvais conseils, les excitations violentes de Bertrand ont séparé du roi Henri II son fils : c'est lui, en effet, qui a poussé le jeune prince à

la révolte. Dante rencontre ce spectre tenant par les cheveux sa tête coupée, dont la bouche crie sans cesse : Malheur à moi !

M. Guibert fait remarquer que le texte de la *Divine Comédie*, donnant au prince révolté le nom de Jean, pourrait bien être fautif. Ce sont précisément les autres fils de Henri : Geoffroy, Henri et Richard, mais surtout le second, appelé par nos chroniqueurs et nos poètes contemporains « le jeune roi », *lo rey jove*, — qui essayèrent de soulever les seigneurs contre leur père. Les copistes n'ont-ils pas fait du « roi jeune » « le roi Jean » ? On peut proposer la correction.

Au cours de ses fructueuses recherches dans les anciennes minutes de l'étude de Me Billard, notaire à Limoges, M. Louis Bourdery a réuni les extraits d'un assez grand nombre d'inventaires offrant des particularités qui méritent d'être notées. Après quelques considérations générales sur la modestie des intérieurs de nos marchands et de nos artisans d'autrefois, sur l'outillage sommaire de nos petits ateliers domestiques, M. Bourdery donne successivement des extraits des inventaires du matériel et des marchandises de plusieurs commerçants ou maîtres de diverses professions. C'est ainsi que nous pouvons nous rendre compte de ce que contenait la boutique de Thibaut Mercier, maître pintier, demeurant près l'église Saint-Pierre, au-devant de la Poissonnerie (1649) ; détail à noter : la fonderie était tout au haut de la maison. Antoine Dumet, maître tapissier, rue Manigne, n'est point un fabricant de tapis, mais un tapissier, au sens moderne du mot : décorateur et marchand d'objets de literie et d'ameublement ; il n'a pas de métier et on ne trouve chez lui que du crin, de l'étoupe, de la laine, des rubans, des franges, des anneaux, des pointes, un marteau et des ciseaux (1691) ; Antoine Montégut, maître épinglier, n'a pas un matériel bien compliqué : tenailles, ciseaux, poinçons, filières, roues et meules d'acier (1676).

Jean Minsat, maître potier d'étain, a promis à son gendre, Guillaume Dubois, la moitié de son matériel : ce matériel comprend, outre une série de moules de mesures : pinte, tarsière, chopine, roquille, des moules de bénitiers, de salières, de tasses, d'écuelles (1683). Notons que Minsat s'est engagé à faire recevoir Dubois à la maîtrise, après six années d'apprentissage. — François Guibert, maître balancier, et place des Bancs, a un magasin approvisionné plus abondamment que ceux des précédents. Son inventaire (1669) n'énumère pas moins de 237 paires de balances montées et quantité de pièces détachées, chapelets, couteaux, croix de cuivre, etc. Dans le matériel, on voit figurer, outre les cisailles, enclumes, compas, étaux de sa profession, « douze

moules de pierre à faire les saints de l'Ostension ». Il fabriquait donc aussi des médailles, des *ex-voto*, des souvenirs de pèlerinage.

M. l'abbé Lecler a déjà entretenu la Société de dom Jean Laurent du Mas et de la *Chronique du monastère de Solignac*. Cette chronique donne des renseignements assez précis sur la nourriture des religieux. Le régime de la communauté avait été autrefois très sévère. On ne mangeait jamais de viande et rarement du poisson. M. Lecler fait remarquer à ce sujet, qu'on a souvent, à tort, traduit les mots *Sepia, Cepia, Cepa* par Seiche (poisson). Il établit par divers textes qu'il s'agit d'oignons et fait remarquer que le jardinier est chargé de les fournir au pitancier. Les mets dont il est le plus souvent parlé à l'ouvrage de dom du Mas et aux anciens documents auxquels il se réfère, sont, outre le pain, les œufs — il est plusieurs fois question d'œufs « farcis », — les « cornues », les *rofioli* qui semblent avoir été un gâteau aux œufs, les châtaignes. Exceptionnellement il est parlé de *pigmentum* — vin épicé — et on sert aux moines du saumon le jour de Pâques.

Le volume du *Cinquantenaire* est prêt et M. Guibert le présente à la Société. Il lit quelques passages du compte rendu et donne l'énumération des planches qui l'accompagnent.

L'ouvrage sera incessamment distribué.

M. le président rappelle que la Société ne tient pas de séance en septembre.

La séance est levée à dix heures un quart.

Le secrétaire général,

Louis GUIBERT.

SÉANCE DU MARDI 29 OCTOBRE 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, Président

Présents : MM. le chanoine Arbellot, Emile Hervy, docteur Biais, Gilbert Brousse, Gany, Ed. Hersant, Camille Jouhanneaud, l'abbé Lecler, Alfred Leroux, Loupias et L. Guibert, secrétaire.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance d'août, M. le Président donne le relevé des ouvrages et livraisons reçus par la Société depuis deux mois. Dans cette nombreuse nomenclature, une mention toute spéciale est méritée par un magnifique volume.

sorti des presses de Mme Ve Ducourtieux : *la Généalogie de la maison de Lambertye*. Cet ouvrage, auquel travaillait depuis plusieurs années M. l'abbé Lecler, prendra place, dans les bibliothèques, auprès du livre consacré à l'illustre maison de Rochechouart par un des membres de la famille. Des vues, des portraits, des blasons nombreux, éclairent et commentent le texte du savant et laborieux généalogiste.

M. Arbellot, au nom de la Société, félicite l'auteur de ce beau volume.

Le *Bibliophile limousin*, dont la quatrième livraison (dixième année) vient de paraître, renferme, avec la suite de l'article de M. Ducourtieux sur l'exposition du *quatrième centenaire du Livre limousin*, le commencement d'un travail du plus haut intérêt, de M. Claudin, sur les *Origines de l'imprimerie à Limoges*.

A signaler aussi une notice sur *Crozant*, de M. Albert Mazet, où notre confrère a réuni tout ce qu'on sait sur la vieille forteresse décrite, dans une si admirable page, par George Sand, et qu'il a illustrée de charmants dessins. Cette notice est extraite du *Bulletin* de la Société qui paraîtra en janvier 1896. Du même *Bulletin*, une étude de M. Louis Guibert sur les *Anciennes confréries de la basilique de Saint-Martial*, avec quelques documents nouveaux.

Mgr Barbier de Montault a envoyé à la Société le curieux inventaire d'Antoine-François La Fauche (1743); M. Emile Fage, une étude aussi piquante que bien écrite sur *Michelet et Mgr Berteaud*; M. René Fage, son *Dictionnaire des Médecins limousins*, qui contient plus d'un nom digne d'être tiré de l'oubli, et quelques pages curieuses sur *Alexandre Nourry-Grammont*, né par hasard à Limoges, et digne fils d'un des plus détestables comparses de la Terreur. Dans le *Bulletin de la Société de Brive*, M. Clément Simon a ressuscité un poète bien oublié, mais qui jouit de son vivant d'une certaine renommée, François de Grenaille.

M. Marquet, dans le *Bulletin des Amis des sciences*, de Rochechouart, commence la publication d'une intéressante *Monographie de Biennac*.

M. Arbellot signale la découverte, à Chassenon, dans un puits, d'une curieuse statue qui paraît être la figure d'une divinité gauloise. Elle est accroupie et porte le *torques*. Elle mesure 60 centimètres environ de hauteur. Le président rappelle également l'acquisition récente, par le Musée de Cluny, d'un reliquaire de sainte Valérie dont plusieurs journaux ont publié la description.

M. Guibert donne lecture à la Société d'une lettre de l'abbé Joyeux, curé de Saint-Maurice, un des chercheurs les plus infatigables de la région. M. Joyeux a commencé dans sa nouvelle paroisse les inves-

tigations qu'il a entreprises partout où il a passé, et cette fois encore ses recherches ont été des plus heureuses.

Il a découvert au lieu dit La Ville-aux-Bois, à quatre kilomètres environ du bourg paroissial, des substructions considérables, s'étendant sur plusieurs centaines de mètres. Pratiquées sur le terrain de MM. Galbrun et Lafleur, propriétaires à Rissac, qui se sont prêtés avec une rare obligeance aux désirs de notre confrère, les fouilles, dès le premier jour, ont amené la découverte d'une fort belle mosaïque et de plusieurs objets intéressants. Les détails que donne M. Joyeux sur ses trouvailles sont du reste fort sommaires et il convient d'attendre de nouveaux renseignements pour être fixé sur l'importance de la villa ou de la station de la Ville-aux-Bois.

Il a plusieurs fois été question des sépultures découvertes dans un champ dit *des Verrines* près de Châteauponsac. Un membre de la Société, M. André Lacoste, a envoyé divers fragments trouvés dans ce champ : des tuiles à rebord, des débris d'enduits, de ciment à teinte rosée, des morceaux d'énormes briques de sept à huit centimètres d'épaisseur. Le cimetière des *Verrines* est analogue à celui du Mas-Barbut. Les vases de verre qui contiennent les restes incinérés sont renfermés dans des urnes de pierre de forme grossière, avec des couvercles de diverses formes.

La Société archéologique vient de perdre un de ses membres les plus dévoués, un de ceux à qui son âge et son zèle semblaient devoir assurer longtemps encore une active collaboration à nos travaux. M. le Président rappelle en quelques mots quelle place avait prise dans nos rangs M. l'abbé Granet, et quels sérieux titres recommandaient déjà son nom. Son *Histoire de Bellac* contient une partie à peu près neuve empruntée aux documents originaux. Sa notice biographique sur *l'abbé Léonard Vignaud,* curé de Chassenon, évoque une physionomie des plus dignes d'intérêt. Enfin, il a publié, dans la collection des *Archives historiques du Limousin,* une série de *Délibérations du Bureau des finances de Limoges* et l'*État des paroisses de la vicomté de Rochechouart*. La Société fait une perte sensible par la mort de M. Granet, à qui son caractère ouvert et franc, ses goûts studieux avaient concilié les sympathies de ses confrères.

M. de Frédy, propriétaire au château de Saint-Auvent, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, est présenté comme membre titulaire par MM. Arbellot et Ducourtieux.

Ne se trouvant plus en mesure de remplir convenablement ses fonctions de secrétaire général, M. Guibert fait connaître à ses collègues qu'il a donné sa démission de ces fonctions. Il prie la Société de mettre à l'ordre du jour de la séance de novembre le scrutin pour son remplacement.

Un reliquaire en cuivre doré, de vingt-cinq centimètres de haut environ, a été trouvé, en 1858, caché dans un mur, au cours de travaux de réparations exécutés à l'église de Vareilles (Creuse). L'abbé Lecler communique un dessin de cet intéressant objet et en donne la description. C'est un phylactère tubulaire monté sur un pied et dont le métal offre des ciselures assez fines. Il renferme des reliques de saint Gaucher et de saint Psalmet. A quelle époque remonte son transfert dans la cachette où il a été découvert? On l'ignore, aucune tradition ne subsistant à cet égard. S'il n'a pas été placé là par des mains pieuses au commencement de la Révolution, il est possible qu'il y ait été mis à l'époque des incursions protestantes, soit en 1568 ou 69, soit vingt ou vingt-cinq ans plus tard.

Un manuscrit de la célèbre église de Saint-Gall, dans la Suisse, possède une reliure formée de deux plaques ornées d'émaux, sur laquelle M. Leroux a trouvé quelques notes dans l'*Histoire des arts plastiques en Suisse*, du docteur Rahn. Ces émaux, du douzième siècle, représentent des sujets bien souvent reproduits par nos artistes limousins et paraissent être sortis de nos ateliers.

Deux passages de nos chroniques de Saint-Martial, l'un à la date de 1167, l'autre à la date de 1205, mentionnent la création de chevaliers à la « cour » de l'abbé de Saint-Martial. Le nombre considérable des personnes comprises à chacune de ces promotions (240 à la première de ces dates, 1,000 à la seconde) ont inspiré une réserve salutaire aux traducteurs et aux commentateurs. M. Arbellot estime qu'il s'agit bien ici de chevaliers; il était tout naturel que l'abbé de Saint-Martial pût en créer, puisque deux seigneurs qui rendaient hommage au chef du puissant monastère, le vicomte de Limoges et le vicomte de Turenne, jouissaient de ce privilège.

D'après M. Arbellot, ces promotions de chevaliers pouvaient avoir été faites à l'occasion des Croisades, et il se trouvait probablement des volontaires ayant reçu de l'abbé de Saint-Martial le ceinturon parmi les quatre cents limousins qui allèrent au secours de l'Espagne chrétienne et prirent part à la glorieuse bataille de Las Navas de Tolosa, en 1212. A ce sujet, il convient de rappeler ce fait assez curieux d'un procès intenté en 1167 par l'abbé Pierre du Barry à un personnage qui avait usurpé le titre et les insignes de chevalier.

M. Guibert est allé, avec M. le commandant de Chaptes, MM. Hersant et Ducourtieux, visiter la pierre dite « de Saint-Martin », signalée jadis par M. Buisson-Masvergnier, et notée par le général Creuly. Cette pierre représente un édicule à frontons sous lequel on voit, d'un côté, une femme debout, portant un flambeau ou une corne d'abondance, et tenant par la bride un cheval allant de gauche à droite; de l'autre, trois femmes derrière lesquelles passe une

bande analogue à celle qu'on aperçoit derrière les figures de certaines pièces émaillées des XIIe et XIIIe siècles. Sur les deux côtés, un génie sous une arcade cintrée.

Ce monument, dont le style est absolument classique et dont le dessin et l'exécution n'ont rien de grossier, représenterait, d'après M. Salomon Reinach, la déesse Epona et les Déesses Mères, et serait « d'une importance capitale pour l'étude de la mythologie gallo-romaine ». Il va être incessamment moulé pour le Musée national de Saint-Germain.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire général,
Louis GUIBERT.

SÉANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, président

Sont présents : MM. l'abbé Arbellot, Emile Hervy, Nivet-Fontaubert, Fray-Fournier, de Vandières de Vitrac, Ducourtieux, Loupias, A. Leroux, Judicis, Brousse, Brisset-Desisles, Morel, Gany, l'abbé Lecler, Dubois et Camille Jouhanneaud, remplissant les fonctions de secrétaire, en remplacement de M. Louis Guibert, secrétaire général empêché.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté, M. le Président donne la liste des nombreux ouvrages et publications diverses reçus par la Société depuis cette séance. Il fait une mention spéciale du volume de la *Revue des Langues romanes* (tome VIII de la 4e série) qui contient la première partie du *Cartulaire du consulat de Limoges* édité et annoté par M. Camille Chabaneau, avec la grande compétence qui lui appartient, un dévouement et une obligeance dont nous ne saurions nous montrer trop reconnaissants.

Il signale en outre dans d'autres revues, divers articles intéressant le Limousin ou se référant à des questions qui ont fait l'objet de travaux parmi nous : notamment dans la dernière livraison du *Bulletin monumental* un article où est combattue la théorie jadis préconisée par M. de Verneilh sur les origines purement orientales de l'architecture byzantine ;

Dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (vol. 15e, 6e livraison), un

article de M. Louis Audiat, à propos des origines chrétiennes de la Gaule et de la mission de saint Eutrope, évêque de Saintes, dans lequel il considère comme forcée l'interprétation faite par M. l'abbé Duchesne du texte de Grégoire de Tours, où il est dit que cet évêque fut envoyé au Ier siècle par le pape saint Clément et que le savant ecclésiastique ne trouve rien moins qu'affirmatif.

M. Paul Ducourtieux offre à la Société un exemplaire de son *Almanach-Annuaire de la Creuse pour 1896*, où l'éditeur a donné une part encore plus large qu'auparavant à la partie historique; dans cette partie se trouve la continuation du *Dictionnaire des communes de la Creuse* par notre laborieux collègue, M. l'abbé Lecler.

M. le Président relève encore, dans la *Grande Encyclopédie* (531e livraison), deux articles de M. Alfred Leroux, le premier sur la ville de Limoges (7 colonnes), le second sur le Limousin (3 colonnes) qui contiennent le résumé très succinct, mais très fidèle et très exact de ce que cette ville et la province présentent d'intéressant et de notable pour le passé et dans le présent.

M. Ducourtieux lit un extrait du rapport présenté le 8 novembre dernier, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Auguste Longnon, et dans lequel celui-ci, après avoir rappelé la seconde mention honorable décernée à M. Louis Guibert, pour son travail sur la *baronnie de Laron*, a fait connaître que l'Académie n'avait pu, à son grand regret, récompenser aussi l'ouvrage de M. René Fage, sur les *Etats de la Vicomté de Turenne*, malgré ses rares mérites, et par le seul motif que l'ouvrage se trouvait en dehors des conditions du concours. L'hommage n'en est pas moins flatteur pour notre sympathique confrère,

M. de Frédy, propriétaire à Saint-Auvent et conseiller général du canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, est admis ensuite, au scrutin secret, comme membre titulaire de la Société.

M. le Président annonce que la réunion des délégués des Sociétés savantes pour la section des beaux-arts aura lieu à Paris, le 7 avril 1896. Les mémoires devront être adressés au comité avant le 31 janvier prochain.

Diverses communications sont faites par des sociétaires. M. Nivet-Fontaubert présente une thèse soutenue au collège royal de médecine de Limoges, éditée par Pierre Chapoulaud, où l'on remarque une vignette assez curieuse représentant les armoiries de ce collège.

M. Dubois : un arpentement du XVIIIe siècle, concernant les paroisses de Sussac et de Domps, qui appartient à Mme Méhaye, propriétaire au chef-lieu de cette dernière commune. Il ressort notam-

ment de cette pièce, qui fournit des indications sur les seigneurs fonciers, que le chapitre d'Eymoutiers avait des rentes foncières à Domps.

M. l'abbé Arbellot fait passer sous les yeux des membres présents une petite statuette ou figurine en plomb, trouvée dans les fouilles faites au jardin de la maison des Oblats à Limoges ; il est difficile de pouvoir déterminer la signification de cet objet, de forme et de travail très rudimentaires et assez disgracieux.

M. l'abbé Arbellot a relevé, dans la *Feuille hebdomadaire* de l'année 1779 (page 77), une lettre écrite le 26 août de cette année au rédacteur de la feuille par un correspondant qui, sous le pseudonyme assez transparent de *S. G. Trebmi,* cache le nom d'un Limousin bien connu, celui de Guillaume Imbert. L'auteur de cette lettre proteste contre les prétentions de certains étymologistes qui se flattent souvent de faire des trouvailles et ne découvrent, en réalité, rien de nouveau. C'est ainsi que l'un d'eux, recherchant l'expression « *poire d'angoisse* », a cru devoir la trouver dans le fait qu'un certain capitaine espagnol, du nom de Gaucher, aurait inventé un petit appareil, en forme de poire, qui servait à baillonner les gens ; mais, fait observer le correspondant de la *Feuille*, c'est en quelque sorte prendre l'effet pour la cause, et il estime, avec Ménage et autres philologues, que la poire d'angoisse tire son nom d'une sorte de poire trouvée par un paysan, dès 1094, dans la petite localité d'Angoisse, située près de Saint-Yrieix (aujourd'hui dans le département de la Dordogne).

Littré accepte la même étymologie, tout en faisant observer, on ne sait trop pourquoi, que celle-ci était depuis longtemps oubliée.

A propos de Guillaume Imbert, M. Arbellot rappelle certaines particularités de la vie de ce personnage et la liste de ses ouvrages. Né à Limoges, en 1774, il fut destiné très jeune à la profession religieuse et entra même à son corps défendant dans la congrégation de Saint-Maur, qu'il ne tarda pas à quitter avec un certain éclat. Il se rendit ensuite à Paris, où il écrivit de nombreux ouvrages qui témoignent de son esprit vif et abondant ; linguiste habile, il traduisit aussi divers livres anglais. Ses œuvres les plus connues sont sa *Correspondance politique*, composée pendant son séjour dans la Prusse rhénane, et sa *Chronique scandaleuse,* qui lui valut une condamnation à la Bastille où il avait déjà été enfermé deux fois. Ces publications eurent beaucoup de retentissement et lui attirèrent de nombreux ennemis.

Au sortir de cette carrière si agitée dans la capitale, nous le voyons revenir à Limoges, en 1790, accepter un mandat municipal, assez modeste d'ailleurs, dans sa ville natale et se mêler aux agis-

sements du parti révolutionnaire; c'est ainsi qu'il fut chargé avec d'autres délégués de conduire les suspects, arrêtés à Limoges, à la prison de Tulle, à la suite de l'exécution des prêtres d'Eymoutiers.

En dépit de ces actes et des opinions qu'il faisait paraître, Guillaume Imbert demeure un personnage assez énigmatique; on a pu se demander si les apparences de démagogue ne cachaient pas chez lui une modération relative et habilement calculée. Ce qui est certain en tous cas, c'est que, chargé du pillage de l'église Saint-Michel et de la dispersion des reliques, il sauva la partie principale du chef de Saint-Martial, pendant que son collègue Robert, obéissant au même mobile sans doute, en emportait la mâchoire inférieure; il conserva soigneusement la précieuse relique et la transmit à sa famille pour qu'elle fût plus tard restituée à la paroisse, restitution qui fut opérée, comme on le sait, peu de temps après sa mort arrivée en 1803.

Continuant son étude sur les Barbou de Limoges, M. Paul Ducourtieux entretient la Société de la personnalité de Léonard Barbou, la dernière dont il ait à s'occuper.

Léonard Barbou a exercé la profession d'imprimeur de 1785 à 1820, et au cours de cette carrière, son imprimerie eut à subir le contrecoup des événements politiques. Notre confrère fait connaître les principales publications sorties de ses presses avant, pendant et après la période révolutionnaire, ainsi que les papiers fabriqués par lui pour les districts de Guéret, Angoulême et Limoges; il termine en indiquant la situation de la maison à l'époque de sa mort, en l'année 1820.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire-adjoint,

Camille JOUHANNEAUD.

SÉANCE DU MARDI 30 DÉCEMBRE 1895

Présidence de M. l'abbé ARBELLOT, Président

Présents : MM. l'abbé Arbellot, docteur Raymondaud père, Bourdery, Nivet-Fontaubert, Hersant, Ducourtieux, A. Leroux, Judicis, Dubois, Brousse, Hervy, Louis Guibert et C. Jouhanneaud.

Depuis la dernière séance, la Société a reçu un certain nombre

de publications et d'ouvrages divers, parmi lesquels M. le Président cite notamment les almanachs limousins édités par M. Paul Ducourtieux, pour l'année 1896, savoir : l'*Almanach limousin*, plus particulier à la Haute-Vienne, qui présente, comme les années précédentes, une partie historique et littéraire variée et bien remplie, et l'*Almanach de la Corrèze*, où l'on remarque des notes de M. Lhermite sur l'établissement de quelques foires et marchés en Limousin, de nombreuses notices biographiques et nécrologiques et le compte rendu de la cérémonie d'inauguration du monument élevé au général Marbot qui a eu lieu dernièrement à Beaulieu.

A signaler, dans le *Lemouzi*, la citation d'un article ou d'une notice de Michelet, où celui-ci a émis sur le Limousin et ses habitants une appréciation très favorable.

M. le Président présente, de la part de M. le marquis de Coustin, une photographie de trois urnes funéraires trouvées dans sa propriété, sise commune de Marsac (Creuse), dont deux surtout, en pâtes fines rouge et noirâtre, sont curieuses de formes, de dessins ou de détails.

Dans le jardin des Oblats, à Limoges, où passait l'ancien fossé de la Cité, on a découvert une nouvelle statuette ou figurine en plomb; comme la première, celle-ci, d'un travail assez barbare, peut avoir une origine gauloise, mais on ne saurait l'affirmer.

M. Louis Bourdery communique un dessin des peintures de la crypte de la cathédrale de Limoges fait par lui, d'après une photographie où M. Faissat a su triompher des plus grandes difficultés; ce beau dessin sera inséré dans le *Bulletin* avec un travail de l'auteur.

M. le Président rappelle que les réunions des Sociétés savantes se tiendront à Paris le 7 avril prochain et jours suivants; le 11 de ce mois aura lieu l'assemblée générale sous la présidence de M. le Ministre de l'instruction publique.

Les envois de manuscrits au Comité devront être faits avant le 25 janvier prochain et les noms des délégués dressés avant le 15 du même mois.

Le pays a perdu, ces jours derniers, en M. Emile Montégut, l'un de ses littérateurs les plus remarquables.

La presse parisienne et beaucoup de feuilles de province ont déjà rendu à sa mémoire des hommages mérités, marqués au coin de l'exactitude et qui n'ont rien de banal; à Limoges, M. Louis Guibert, dans les colonnes de la *Gazette du Centre*, et peu après, en prononçant un discours sur la tombe du défunt, dans le cimetière d'Isle, a parfaitement esquissé les traits les plus distinctifs de cette physionomie si personnelle, de cette âme de penseur et d'artiste, toujours

vibrante d'impressions et toujours agissante, et sa longue carrière consacrée à l'amour des lettres avec tant de dignité et de modestie. M. le Président, en rappelant ces témoignages de l'opinion sincère et éclairée, auxquels il est difficile de rien ajouter, ne saurait oublier que M. Montégut appartenait à notre Société : celle-ci ne lui était pas indifférente, bien qu'il n'ait pas eu l'occasion de se mêler activement à ses études.

La perte d'un collègue ne peut que rendre plus vive pour nous celle de l'écrivain, notre compatriote.

M. Prosper Albert, médecin principal des hôpitaux militaires de Lyon en retraite, est présenté comme membre titulaire par MM. l'abbé Arbellot et Guibert. Il sera procédé au vote pour l'admission à la prochaine séance.

Après votes au scrutin secret, la Société complète son bureau de la manière suivante : au secrétaire général, qui reste en fonctions, sont adjoints MM. René Fage et Camille Jouhanneaud; le premier, comme secrétaire du Comité de publication, sera plus spécialement chargé de la direction du *Bulletin*, le second des comptes rendus des séances.

M. Dubois est aussi désigné comme archiviste-adjoint.

M. Louis Guibert fait connaître, de la part de notre collègue M. A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des lettres, à Paris, un *ex-libris* limousin relevé par celui-ci sur un livre d'heures que M. Paul Meyer avait déjà indiqué dans la *Romania*, tome Ier, page 410 (année 1872), et qui fait partie du fonds latin de la Bibliothèque nationale (n° 1425). Au folio 180 de ce manuscrit, il existe une mention avec un grattage d'où il semble résulter que le nom du propriétaire primitif a été effacé; mais la lecture est douteuse. Ce qui ne l'est pas, c'est le nom du copiste, car la mention se termine ainsi : ... *escrichas à Paris per la ma de Symon de la Chieza, chapela de Jurnhac* (Jourgnac) *près de Limoges. E foren achabadas lo XX jour de aoust l'an mil CCCCXLIX.*

Il serait à désirer que l'on entreprît sur les manuscrits un travail analogue à celui que vient de faire avec succès M Fray-Fournier sur les imprimés, pour rechercher les *ex-libris* limousins et marchois du moyen âge.

M. Alfred Leroux donne lecture d'une notice sur un juriste du nom de Jean Bély, qui, né vers 1360 dans la province, étudia probablement à Toulouse et, après avoir été pendant cinq ans auditeur de Rote, puis promu à l'évêché de Lavaur en 1415, et après avoir pris part aux travaux du Concile de Constance (1414-18) comme représentant de la province de Toulouse, fut appelé à siéger au Parlement de cette ville et mourut en 1433. On a de lui une *Summa*

de ordine judiciorum qui est un traité très concis mais très clair de la procédure suivie dans les tribunaux ecclésiastiques de première instance, d'après les règles du droit civil, du droit canonique et les usages de la Cour de Rome; un titre est consacré à la procédure du Parlement de Toulouse, un autre à la pratique de la cour du sénéchal.

M. Louis Bourdery, après avoir rappelé les phases successives de la construction de la cathédrale de Saint-Etienne, de Limoges, dont l'architecture, à la fois si simple et si noble, mérite bien l'admiration dont elle est l'objet, constate que l'un des plus beaux morceaux de cet édifice, la façade du transept nord, dite portail Saint-Jean, date des épiscopats de Barthon de Montbas, René de Prie, Philippe de Montmorency, notamment de ce dernier épiscopat qui va de 1515 à 1530; les architectes et les artistes qui ont élevé de telles magnificences n'ont pas signé leurs œuvres et n'ont pas songé à transmettre leurs noms à la postérité; si quelques noms, par exception, sont aujourd'hui connus, c'est le plus souvent un hasard heureux qui nous les a révélés.

Une bonne fortune de ce genre ne pourrait-elle nous fournir le nom d'un des architectes de notre cathédrale? Dans une pièce datée du 15 juillet 1527, relatant la vente d'un immeuble situé rue de la Cité et en faisant connaître les confrontations, M. Bourdery a relevé parmi ces confrontations celle d'un immeuble indiqué comme ayant appartenu à un certain Jacques Barbe, maître-maçon de l'église. Ce Jacques Barbe devait être encore vivant en cette année 1527, car il n'est pas porté défunt; et si l'on considère que dans le langage de l'époque la qualification de maître-maçon s'applique toujours à celui qui dirige une construction, que celui-là avait habité et habitait encore peut-être près de l'église, c'est-à-dire de la cathédrale à n'en pas douter, il est permis d'admettre que le document dont il s'agit nous fournit réellement le nom de l'un des architectes de ce beau monument.

M. l'abbé Arbellot, qui, dans la précédente réunion, avait déjà indiqué le rôle joué à Limoges par Guillaume Imbert pendant la période révolutionnaire, revient sur ce personnage et nous le montre arrêté le 11 mai 1795, avec Foucaud et quelques autres adeptes du parti, lors de la réaction qui suivit le 9 thermidor; on l'accusait d'avoir été l'un des instigateurs des excès commis par ce parti, d'avoir maltraité les suspects qu'il avait été chargé de conduire à Tulle et d'avoir provoqué l'exécution de l'abbé Ramnoux, guillotiné le jour même de l'arrivée des prisonniers qu'il amenait de Tulle.

Dans sa défense, Imbert s'efforce de se disculper de ces accusations, qui furent du reste abandonnées, car il fut mis en liberté le 8 septembre de la même année.

Il n'est point établi qu'il ait été le promoteur de la proposition, de prime abord assez singulière, consistant à échanger les suspects emprisonnés à Limoges avec ceux de Tulle, et l'idée de cet échange peut d'ailleurs s'expliquer par des motifs tirés de l'intérêt même des victimes plutôt que de sentiments de haine et d'hostilité; mais on ne saurait prêter une foi complète aux protestations d'Imbert contre le reproche d'avoir traité ses prisonniers avec une certaine inhumanité; les plaintes de ceux-ci et les détails qu'ils ont fournis ne laissent pas de donner quelque démenti aux justifications par lui données; quant au fait d'avoir conseillé le supplice du malheureux ecclésiastique, il s'en défend avec une grande énergie et non sans preuves.

On connaît, par la relation qu'en a laissée Publicola Pédon, les scènes qui marquèrent l'arrivée dans notre ville des suspects venant de Tulle, scènes où le grotesque et l'ignoble le disputent à l'horrible; le publiciste ne nous a fait grâce d'aucun des détails de la trop fameuse procession qui alla au-devant des prisonniers et les accompagna jusqu'au pied de l'échafaud de l'abbé Ramnoux.

C'est aussi Guillaume Imbert qui, en collaboration avec le maire Peyroche et le secrétaire Lingaud, rédigea le programme de la fête qui fut organisée à Limoges en l'honneur de l'Être suprême et de la Nature (*sic*); on retrouve dans ce document la phraséologie vide, pompeuse et bien caractéristique de l'époque.

La fête eut lieu conformément au projet et le même Publicola Pédon nous en a aussi transmis le récit très circonstancié.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire-adjoint,

Camille JOUHANNEAUD.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU MOMENT DE LA PUBLICATION DU BULLETIN

BUREAU

Président-né. — M. le Préfet de la Haute-Vienne (1).
Président. — M. l'abbé Arbellot, I. P. ✠, ✠.
Vice-Présidents. MM. Hervy (Emile) et Nivet-Fontaubert.
Secrétaire général. — M. Guibert (Louis), A. ✠.
Secrétaire. — M. Jouhanneaud (Camille).
Trésorier. — M. Bourdery (Louis). ✠.
Bibliothécaire-archiviste. — M. Leroux (Alfred), I. P. ✠.
Adjoints. — MM. Moufle (Léonard), Marbouty (Camille) et Dubois (Joseph).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les Membres du Bureau.
M. Tixier (Jules).
M. Mariaux (Paul).
M. Lachenaud (Emile).

COMITÉ DE PUBLICATION

MM. le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire général.
M. Fage (René), I. P. ✠, Secrétaire.
M. l'abbé Lecler.
M. Jouhanneaud (Camille).
M. Leroux (Alfred), I. P. ✠.
M. Ducourtieux (Paul), A. ✠.
M. Fray-Fournier (Alfred), A. ✠.

Commission chargée de la publication des Registres consulaires de la ville de Limoges

M. Guibert (Louis), A. ✠, Secrétaire général de la Société.
M. Ducourtieux (Paul), A. ✠.
M. Fougeras-Lavergnolle (Gaston).
M. Marbouty (Camille).
M. Moufle (Léonard).

(1) La Société a été fondée le 26 décembre 1845 : elle s'est constituée à la suite de la nomination d'une commission pour la recherche, l'étude et la conservation des monuments historiques désignée, le 3 du même mois, par M. Morisot, préfet de la Haute-Vienne.

MEMBRES RÉSIDENTS

1848

MM.

ARBELLOT l'abbé), I. P. ✿, ✠, chanoine de Limoges, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques, boulevard de la Corderie, 19.

NIVET-FONTAUBERT, ancien directeur d'assurances, villa Saint-Georges, près Aixe-sur-Vienne.

1851

GRAVE (le marquis DE), propriétaire, à Verneuil-sur-Vienne.

1855

ROGUES DE FURSAC (Victor), notaire, à Aixe-sur-Vienne.

1859

LECLER (l'abbé), aumônier de l'Asile des aliénés de Naugeat.

1860

LABONNE (Martial DE), propriétaire, au château de Montbrun, par Dournazac (Haute-Vienne).

1861

GABRIGOU-LAGRANGE (Joseph), ancien avoué, 23, avenue Foucaud.

1862

HERVY (Emile), notaire honoraire, 33, boulevard Gambetta.

1863

** FONT-REAULX (Théophile DE), ancien notaire, à Saint-Junien.

LEMAS (Elie), ✱, I P ✿, inspecteur d'Académie en retraite, 27, avenue du Midi.

1865

LE SAGE (Charles), ✱, A. ✿, ingénieur civil, ancien maire de Limoges 18, rue Pétiniaud-Beaupeyrat.

1866

LAGRANGE (Paul), propriétaire, au Masrévéry, près Saint-Léonard.

1869

MAURAT-BALLANGE, ✱, ancien conseiller à la Cour d'appel, 5, faubourg des Arènes.

1870

DUCOURTIEUX (Paul), A. ✿, imprimeur-libraire, membre correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 7, rue des Arènes.

1872

MM.

Ardant (Georges), imprimeur, 14, rue Pont-Hérisson.
Guibert (Louis), A. ✠, directeur d'assurances, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, rue de l'Observatoire.
Jouhanneaud (Camille), avoué, 28, boulevard Victor-Hugo.
Joyeux (l'abbé), curé de Saint-Maurice, près La Souterraine (Creuse).
Larue (Armand), 6, avenue de Juillet.
Romanet du Caillaud (Frédéric), ✠, au château du Caillaud, près Isle.

1873

** Cressac-Bachellerie (de), percepteur, au Dorat.
Fage (René), I. P. ✠, avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, 25, boulevard Gambetta.
Gadon (Abel), avoué à la Cour d'appel, 3, boulevard Montmailler.
Vandermarcq (Eugène), propriétaire, 7, rue du Général-Cérez.

1874

Boudet (Gabriel), A. ✠, docteur en médecine, 1, rue du Général-Cérez.
Bourdery (Louis), ✠, avocat. peintre émailleur, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 32, rue Pétiniaud-Beaupeyrat.
Raymondaud (E.), ✠, I. P. ✠, directeur honoraire de l'Ecole de médecine, 28, faubourg Manigne.

1875

Constantin (Jérémie), avocat, 42, avenue de Juillet.
Léobon-Létang, notaire, à Saint-Priest-Ligoure (Haute-Vienne).

1876

Guérin-Lézé (Guillaume dit William), ✠, fabricant de porcelaine, 11, rue du Petit-Tour.
** Monstiers-Mérinville (le marquis Jean des), au château du Fraisse, par Mézières (Haute-Vienne).
Vigier (l'abbé), curé de Magnac-Laval (Haute-Vienne).

1877

* Cercle de l'Union, à Limoges.
Delor (Adrien), propriétaire, maire du Vigen.
* Deluret de Feix, propriétaire, rue d'Isly.
Laporte (l'abbé), curé-doyen à Saint-Mathieu (Haute-Vienne).
Pomélie (le baron Melchior de la), ✠, propriétaire, au château du Montjoffre, par St-Denis-des-Murs.

1878

MM.

BERGER (Elie), I. P. ✠, professeur au Lycée, 2, avenue Saint-Eloi.
BLANCHAUD (Charles), au Dorat (Haute-Vienne).
* DUCHATEAU (Georges), notaire, à Bessines (Haute-Vienne).
GOUTENÈGRE (Eug.), A. ✠, professeur honoraire au Lycée, 23, rue du Consulat.
** LEROUX (Alfred), I. P. ✠, archiviste de la Hte-Vienne, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, 48, faubourg de Paris.
LEYGONIE, ingénieur-hydrographe, 3, rue du 71e Mobiles.
THÉZARD (Lucien), notaire, 8, rue Pont-Hérisson.

1879

BELLABRE (Jules DE), propriétaire, au château de Puyjoubert, commune de La Geneytouse, par Saint-Léonard.
LACHENAUD (Emile), entrepreneur, 7, avenue du Midi.
LÉPINAY (Gaston DE), maire de Lissac, au château de Moriolles, par Larche (Corrèze).
MALEVERGNE DE LA FAYE, ancien magistrat, 32, boulevard Victor-Hugo.

1880

BOULLAND (Henri), docteur en médecine, 36, boulevard Victor-Hugo.
* LAPORTE, docteur en médecine, à Bessines.
MARBOUTY (Camille), négociant, 48, cours Gay-Lussac.

1881

GEAY, architecte, inspecteur des bâtiments diocésains, 2, boulev. Montmailler
MARIAUX (Paul), avocat, 48, avenue de Juillet.
MERLIN-LEMAS (Abel), avoué près la Cour d'appel, 3, rue Léonard-Limosin.

1882

BRISSET-DESISLES, ancien magistrat, directeur particulier de la compagnie d'Assurances générales sur la vie, 11, avenue de Juillet.
BOURDEAU DE LAJUDIE (André), 9, rue Cruchedor.
CATHEU (Théodore DE) ✠, propriétaire, au château de Juillac, près Limoges.
NÉNERT (André), 4, avenue Garibaldi.
SAVODIN (Jules), 50, avenue de Juillet.
TIXIER (Jules), architecte, 34, boulevard Gambetta.

1883

BRUCHARD (Jean DE), avocat, à Madic, près Saignes (Cantal).
CHASSOUX, ✻, ancien préfet, 7, avenue de Juillet.
DEGROND, ✻, ancien préfet, 9, place Denis-Dussoubs.
FOUGERAS-LAVERGNOLLE (Gaston), avocat, 24, boulevard Carnot.
LOUVET (André), avoué près la Cour, 8, cours Bugeaud.
MOUFLE (Léonard), avocat, rue d'Aguesseau, 16.
WOTTLING, A. ✠, architecte, ancien directeur des travaux de la ville, 28, boulevard Carnot.

1884

MM.

De Bletterie, docteur en droit, avoué près la Cour d'appel, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, 5.

Bourdeau d'Antony, docteur en médecine, 5, avenue Garibaldi.

Brigueil (Louis), ✻, ancien président du Tribunal civil de Lyon, 2, boulevard Carnot.

Couronnel (comte de), ✻, membre du Conseil général, à Magnac-Laval.

Dorat (Hubert), O. ✻, lieutenant-colonel en retraite, 8, rue des Augustins.

Gaumy (l'abbé), curé de La Meyze (Haute-Vienne).

Gerardin (Albert), avocat, membre du Conseil général, 11, boul. Gambetta.

Gilbert (A.), ✻, président du Tribunal civil, 1, carrefour Beaupeyrat.

* Lacoste (André), négociant, à Châteauponsac (Haute-Vienne).

Lamy de la Chapelle (Charles), avocat, 4, boulevard Carnot.

Maurat-Ballange (Albert), avocat, 16, place du Champ-de-Foire.

Du Mazeaubrun (Antoine), avoué près le Tribunal civil, 5, rue Neuve-de-Paris.

Moynat (l'abbé), supérieur du Petit-Séminaire du Dorat (Hte-Vienne).

Redon (Joseph), 4, rue de la Gare.

Sazerat (René), 2, rue Dalesme.

1885

Bleynie (Louis), I. P. ✿, docteur en médecine, 4, rue d'Isly.

Garrigou-Lagrange (Paul), A. ✿, secrétaire général de la Société Gay-Lussac, à l'Observatoire météorologique, 23, avenue Foucaud.

Paradis, entrepreneur de serrurerie, 6, rue des Charseix.

1886

Demartial (André), avocat, 21, boulevard Louis-Blanc.

Fray-Fournier (Alfred), A. ✿, chef de bureau à la Préfecture de la Haute-Vienne, rue de la Croix-Verte, 10.

Leymarie (Camille), I. P. ✿, conservateur de la Bibliothèque communale, correspondant honoraire du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 14, rue Borneilh.

1887

Cournuéjouls (E.), O. ✻, I. P. ✿, proviseur honoraire du Lycée de Versailles, 16, rue Pétiniaud-Beaupeyrat.

Dubois (Joseph), avoué, 16, boulevard Victor-Hugo.

Hersant (Edouard), directeur particulier de la compagnie d'assurances *la Providence*, 1, place Manigne.

Judicis (Antoine), architecte, 13, rue Elie-Berthet.

Montaudon-Bousseresse, O. ✻, directeur honoraire de l'enregistrement et des domaines, administrateur de l'hospice, 46, avenue Garibaldi.

Vergniaud (Camille), conseiller de préfecture, 1, avenue du Midi.

1888

MM.

DESBORDES (Charles), propriétaire à Salesses, par Ambazac (Haute-Vienne).
* Ecole nationale d'Arts décoratifs de Limoges.
GANY, sous-chef de bureau à la Préfecture, 12, boulevard de la Cité.
* LACHENAUD (Henri), étudiant, avenue du Midi.
RAYNAUD, ✠, vice-consul du Portugal, 26, boulevard Victor-Hugo.
TEXIER (Hubert), avocat, 2, boulevard Carnot.
THOMAS-DURIS (René), docteur en médecine, à Eymoutiers (Haute-Vienne).

1889

CHARREYRON (Pierre), avocat, docteur en droit, 11, place Fournier.
* DEMARS (l'abbé), curé au Châtenet-en-Dognon (Haute-Vienne).
MONIQUE (l'abbé), curé de Royères, par Saint-Léonard (Haute-Vienne).

1890

DUBOIS (Armand), I. P. ✠, docteur en médecine, rue du Consulat, 9.
GRIFFIN (Walter), consul des Etats-Unis de l'Amérique du Nord à Limoges.
SABROUX (l'abbé), curé de Saint-Laurent-les-Eglises, par La Jonchère (Haute-Vienne).

1891

COUSSEYROUX (Pierre), avocat, rue des Vénitiens, 22.
GUIMBAUD (l'abbé), vicaire à Saint-Joseph, faubourg de Paris, 24.
LAUMOND (Jules), avocat, à Bourganeuf (Creuse).
TENANT DE LATOUR (Albert), au Chalard, par Saint-Yrieix.

1892

ARDANT (l'abbé Georges), vicaire à Saint-Joseph, faubourg de Paris, 19.
CHAPTES (Henry FAYOLLE DE CORUS DE), ✻, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, au château du Couret, commune de Saint-Laurent-les-Eglises, par la Jonchère (Haute-Vienne).
FONTANEAU (El.), ✻, ancien officier de marine, cours Bugeaud, 8.
LAPORTE (Maurice), ✻, négociant, maire de Jarnac, sénateur de la Charente.
LORGUE, propriétaire, à Montrol-Sénard, par Mortemart (Hte-Vienne).
MARQUET, docteur en médecine, maire de Rochechouart.
ROULHAC (Abel DE), propriétaire, place Boucherie.

1893

* DU BOYS (Mme veuve), avenue Foucaud, 24.
FAISSAT (J.), constructeur d'appareils photographiques, rue du Clocher, 19.
GENTIL DE ROSIER (Alexandre DE), propriétaire, au château de Rosier, par le Châtenet-en-Dognon (Haute-Vienne).
MOUNIER (l'abbé), chanoine, boulevard Saint-Maurice.
BAROTTE (Edmond), manufacturier, 18, rue Pétiniaud-Beaupeyrat.

1894

MM.

Daniel de la Gasnerie (Paul), avocat, 32, boulevard Gambetta.

Defaye (Paul), manufacturier à Losmonerie, par Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne).

Deschamps (Henri), 13, place d'Aine, Limoges, et 40, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

1895

Biais, docteur en médecine, pharmacien-chimiste, professeur suppléant à l'Ecole de médecine, 25, place des Bancs.

Billard (Georges), notaire, 33, boulevard Gambetta.

Brousse (Gilbert), propriétaire, 35, avenue des Bénédictins.

Codet (Pierre), manufacturier, maire et membre du Conseil général de la Haute-Vienne, à Saint-Junien.

Desbordes (Eugène), clerc de notaire, faubourg Boucherie.

Du Boys (Ernest), juge suppléant, 31, avenue du Pont-Neuf.

Frédy (de), propriétaire, membre du Conseil général de la Haute-Vienne, au château de Saint-Auvent, par Saint-Laurent-sur Gorre (Hte-Vienne).

Gabiat (Camille), docteur en droit, maire et membre du Conseil général de la Haute-Vienne, à Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Lacaux (Charles), ✠, négociant, vice-consul d'Espagne, 32, cours Gay-Lussac.

Loupias, ✻, secrétaire de la direction à l'Asile départemental d'aliénés de Naugeat.

Malinvaud-Berger, négociant, 19, rue Lansecot.

Marie (Eugène), propriétaire, 9, rue de l'Observatoire.

Martin de La Bastide, lieutenant au 13e régiment de cuirassiers, à Saumur (Maine-et-Loire).

Morel (Etienne), directeur d'assurances, 16, boulevard Carnot.

Vandières de Vitrac (Antoine-Marc de), ✻, ancien capitaine de cavalerie. 27, boulevard de la Corderie.

MEMBRES HONORAIRES (1)

1852-1876

MM.

Deloche (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions), ancien chef de division au Ministère du commerce, 5, rue Herschell, Paris.

Rougerie (Mgr), évêque de Pamiers.

1867-1874

Dubédat, ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel, 8, Jardin Royal, à Toulouse,

1874-1888

Claretie (Jules), O. ✻, de l'Académie française, administrateur de la Comédie Française, 10, rue de Douai, à Paris.

(1) Quand il y a deux dates, c'est la dernière qui indique l'année de la promotion au titre de membre honoraire.

1878-1888

MM.

LASTEYRIE (comte Robert DE), ✻, de l'Académie des inscriptions, professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes, député de la Corrèze, 10 *bis*, rue du Pré-au-Clercs, Paris.

1879

DELISLE (Léopold), G. O. ✻, de l'Académie des inscriptions, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, Paris.

1895

MARSY (le comte DE), ✻, I. P. ✠, directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1857

MM.

CLÉMENT-SIMON, ✻, ancien procureur général, château de Bach, près Naves, par Tulle (Corrèze).

1865

COUSTIN DU MASNADAUD (le marquis DE), au château de Sazeyrat, par Marsac (Creuse).
DEBORT (Gabriel), propriétaire, à Montaiguet (Allier).
TANDEAU DE MARSAC, notaire, 23, place Dauphine, à Paris.

1871-1878

** AUBÉPIN, archiviste du département du Cantal, à Aurillac.

1872

DECOUX-LAGOUTTE, A. ✠, ancien magistrat, rue de Bourdeilles, 12, à Périgueux.
** POULBRIÈRE (l'abbé), directeur au Petit-Séminaire de Servières (Corrèze).

1874-1885

DEMARTIAL (Henri), ✻, procureur général, à Toulouse.

1875

MABARET DU BASTY (Edouard), conservateur des hypothèques, à Sens (Yonne).

1876

** BARBIER DE MONTAULT (Mgr), ✠, I. P. ✠, prélat de la maison de Sa Sainteté, à La Touche, par Mirebeau (Vienne).

1877

MM.

AUBUSSON DE SOUBREBOST (Edouard), propriétaire, au château de Poinsouze, par Boussac (Creuse).

LAMBERTYE (le marquis DE) au château de Cons-la-Granville, à Cons-la-Granville (Meurthe-et-Moselle).

MONTCHEUIL (Paul DE), château de Montcheuil, près Nontron (Dordogne).

MONTVALLIER (Paul DE), avocat, à Confolens (Charente).

PETIT-SEMINAIRE d'Ajain (Creuse).

1878

DAVID (Gaston), avocat, 51, avenue d'Antin, à Paris.

DUJARRIC-DESCOMBES, I. P. ✿, licencié en droit, ancien notaire, vice-président de la Société historique du Périgord, 9, rue de Paris, à Périgueux.

MALEPLANE (Paul VEYRIER DE), receveur particulier, à Cholet (Maine-et-Loire).

1875-1884

BONHOMME DE MONTÉGUT (Henri), ancien magistrat, aux Ombrais, près La Rochefoucauld (Charente).

BOSVIEUX (Paul), inspecteur de l'enregistrement, à Laon (Aisne).

1879

CIALIS (l'abbé), curé de La Souterraine (Creuse).

RANCOGNE (DE), à Angoulême (Charente).

** THOMAS (Antoine-André), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10, à Paris.

1881-1894

GILBERT (Mgr), évêque du Mans.

1881

FOUGERAS (Joseph), s-inspect. de l'enregistrement, à Angoulême (Charente).

** MOLINIER (Emile), conservateur adjoint au Musée du Louvre, 53, quai Bourbon, à Paris.

1882

BERTHOMIER (Georges), propriétaire, au château de Saint-Germain-Beaupré, par La Souterraine (Creuse), et à Neuilly-sur-Seine, 38, avenue du Roule.

GRELLET DE FLEURELLE, juge, au Hâvre.

SENNEVILLE (DE), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 52, rue de Grénelle, à Paris.

1884

DEMARTIAL (Octave), ✱, conseiller à la Cour d'appel, 14, rue de l'Industrie, à Poitiers.

RUBEN, (Emile), libraire, Charleville (Ardennes).

1888

MM.

HECQUART (Arthur), au château de Vost, par Aigurande (Indre).
THÉZARD (Philippe), ingénieur civil, rue de Prony, 59, à Paris.
TOUMIEUX (Zénon), ancien notaire, à Royère (Creuse).

1888-1894

GUYONNET, chef de district à la Cie du chemin de fer d'Orléans, faubourg Tranchée, chez M. Auguste, à Poitiers.

1886

** CHAMPEVAL (Jean-Baptiste), avocat, à Figeac (Lot).

1888

BELLET, instituteur communal, à Saint-Maurice, par la Souterraine (Creuse).
** FAGE (Emile), vice-président honoraire du Conseil de préfecture de la Corrèze, président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Tulle.
MAZET (Albert), architecte, boulevard des Batignolles, 26, à Paris.
** RUPIN (Ernest), I. P. ✠, président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.
TERMES (Emile DES), inspecteur de la Compagnie d'Assurances générales, rue de l'Est, 30, à Poitiers (Vienne).

1888-1895

BROUARD (Arsène), au noviciat des Frères de la doctrine chrétienne, rue Oudinot, à Paris.

1889

BOSREDON (Philippe DE), O. ✻, ancien conseiller d'Etat, 8, rue Verte, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
DRAPEYRON (Ludovic), I. P. ✠, professeur au Lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de Géographie*, rue Claude Bernard, 55, Paris.
GONDINET (Michel), avocat, docteur en droit, 8, rue d'Argenteuil, Paris.
MEUNIER-POUTHOT (Narcisse), rue du Bac, à Suresnes (Seine).
TOUYÉRAS (Gabriel), percepteur, à Saint-Julien-l'Ars (Vienne).
DULAU et Cie, libraires, 37, Soho-Square, Londres.

1890

** ALEXEÏEFF (Son Excellence le comte Georges D') G. C. ✠, maître de la Cour de S. M. l'Empereur de Russie, tuteur honoraire, rue Serguievskaya, 40-12, Saint-Pétersbourg.
BENAUD (L.), joaillier, à La Souterraine (Creuse).
CARS (le duc DES), 75, rue de Grenelle, Paris.
MONTAUDON (Ernest), notaire, ancien membre du Conseil général, à La Souterraine (Creuse).
** PEYRATHON (Cyprien), membre correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Aubusson.

MM.

RIGAUDIE (le R. P.), des missionnaires de N.-D. de Lourdes à Notre-Dame de Garaison, près Lourdes (Hautes-Pyrénées).

** VERNEILH (baron DE), au château de Puyraseau, par Piégut (Dordogne).

VERTHAMON (comte DE), château d'Hauterive, par Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde).

1891

BEAUCHESNE (comte DE), membre de la Commission historique et météorologique de la Mayenne, au château de Torcé, par Ambrières (Mayenne).

SOLANET (Paul), propriétaire, à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron).

1892

AUTORDE (F.), archiviste du département de la Creuse, à Guéret.

CHASTENET DE GERY (Paul), receveur de l'enregistrement et des domaines, à Tonnay-Charente (Charente).

SAINT-SAUD (AYMAR D'ARLOT, comte DE), C. ✠, propriétaire, membre de plusieurs Sociétés savantes, au château de La Valouze, par La Roche-Chalais (Dordogne).

TANDEAU DE MARSAC (Henri), propriétaire, à Marsac (Creuse).

TROUET (l'abbé), curé à Quiers, par Mormant (Seine-et-Marne).

1893

ASHER et Cie, libraires, 13, Unter den Linden, Berlin.

LHERMITTE, archiviste du département de la Corrèze, Tulle.

BATHEROSSE (Eugène), 6-8, rue Parcheminerie, Paris.

LENORMAND (Louis), architecte, 3, boulevard Saint-André, à Paris.

HAGHE (l'abbé), curé de Saint-Chabrais, par Chénérailles (Creuse).

MARTIN (Gabriel), 7, rue Villersexel, à Paris.

PY (Paul), conducteur des ponts-et-chaussées, à Felletin (Creuse).

1894

JORDAN (Camille), consul de France à Boston, et 48, rue de Varennes, Paris.

REGARD (Emile), sous-lieutenant au 78e d'infanterie, à Guéret.

1895

FERRIÈRE-SAUVEBŒUF (comte DE), au château de Marionville, par Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise).

LERICHE, docteur en médecine, à La Souterraine.

Etablissements auxquels la Société envoie ses publications :

Ministère de l'Instruction publique, à Paris.
Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, à Paris.
Bibliothèque communale de Limoges.
Archives départementales de la Haute-Vienne.
Grand-Séminaire de Limoges.
Ecole normale d'Instituteurs, à Bellevue, près Limoges.

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Aisne :

Société Historique et Archéologique de Château-Thierry.
Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.

Algérie :

Société Historique algérienne, à Alger.
Société Archéologique de la province de Constantine.
Académie d'Hippone, à Bône.

Allier :

Société d'Emulation de l'Allier, à Moulins.

Aube :

Société Académique de l'Aube, à Troyes.

Aveyron :

Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, à Rodez.

Bouches-du-Rhône :

Académie des Sciences de Marseille.
Société de Statistique de Marseille.
Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.

Charente :

Société Archéologique et Historique de la Charente, à Angoulême.

Charente-Inférieure :

Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Cher :

Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.

Corrèze :

Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, à Tulle.
Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, à Brive.

Côte-d'Or :

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Dijon.

Creuse :

Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

Dordogne :

Société Historique et Archéologique du Périgord, à Périgueux.

Doubs :

Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
Comité archéologique de Montbéliard.

Eure-et-Loir :

Société Dunoise, à Châteaudun.

Finistère :

Société Académique de Brest.

Gard :

Académie du Gard, à Nîmes.

Garonne (Haute-) :

Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.
Société Archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Gironde :

Société Archéologique de Bordeaux.

Hérault :

Académie des Sciences et Lettres, à Montpellier.
Revue des Langues Romanes de Montpellier.

Ille-et-Vilaine :

Société Archéologique, à Rennes.

Indre :

Rédaction de la *Revue du Centre*, à Châteauroux.
Société Académique du Centre, à Châteauroux.

Indre-et-Loire :

Société Archéologique de Touraine, à Tours.
Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments, à Tours.

Isère :

Académie Delphinale, à Grenoble.

Landes :

Société de Borda, à Dax.

Loir-et-Cher :

Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, à Vendôme.

Loire :

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts, Belles-Lettres, à St-Etienne.

Loire (Haute-).

Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, au Puy.

Loire-Inférieure :

Société Archéologique, à Nantes.

Loiret :

Société Archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Lot :

Société des Etudes Littéraires, Scientifiques, Artistiques du Lot, à Cahors.

Lot-et-Garonne :

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Agen.

Maine-et-Loire :

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Maine-et-Loire, à Angers.

Marne :

Société Archéologique, à Châlons-sur-Marne.
Académie des Lettres, Sciences et Arts, à Reims.

Meurthe-et-Moselle :

Académie de Stanislas, à Nancy.

Morbihan :

Société Polymathique du Morbihan, à Vannes.

Nord :

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, à Lille.

Oise :

Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts, à Beauvais.
Comité Archéologique, à Senlis.

Pas-de-Calais :

Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Société Académique, à Boulogne-sur-Mer.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Puy-de-Dôme :

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-) :

Société des Sciences, Lettres et Arts, à Pau.

Rhône :

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Lyon.

Saône-et-Loire :

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres, à Mâcon.
Société Eduenne, à Autun.

Sarthe :

Société Historique et Archéologique du Maine, au Mans.

Savoie :

Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, à Chambéry.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, à Chambéry.

Savoie (Haute-)

Société Florimontane, à Annecy.

Seine :

Société des Antiquaires de France, à Paris.
Société Française de Numismatique et d'Archéologie, à Paris.
Société Indo-Chinoise, à Paris.

Seine-et-Marne :

Société Historique et Archéologique du Gatinais, à Fontainebleau.

Seine-et-Oise :

Société Archéologique de Rambouillet.

Seine-Inférieure :

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Rouen.
Société Neufchâteloise de géographie.

Sèvres (Deux-) :

Société de Statistique, Sciences et Arts des Deux-Sèvres, à Niort.

Somme :

Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts, Agriculture, à Amiens.
Société d'Emulation d'Abbeville.

Tarn-et-Garonne :

Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Var :

Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques, à Draguignan.
Académie des Arts du département du Var, à Toulon.

Vienne :

Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Vienne (Haute-) :

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Limoges.
Société Gay-Lussac, à Limoges.
Société botanique et Revue scientifique, à Limoges.
Société des Amis des Sciences et des Arts, à Rochechouart.

Yonne :

Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société Archéologique, à Sens.

Allemagne :

Société historique d'Aix-la-Chapelle (*Aachner Geschichtsverein*).

Belgique :

Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles.
Académie royale d'Archéologie d'Anvers.
Société des Bollandistes, 14, rue des Ursulines, Bruxelles.
Les RR. PP. Bénédictins à Maredsous.
Comité Archéologique de Mons.

Russie :

Commission Impériale d'Archéologie de Saint-Pétersbourg.

Suède :

Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités et Musée National (*Kongl. Viterhets, Historie och Antiquitets akademien*) de Stockholm.

Etats-Unis d'Amérique :

Société Smithsonienne, à Washington.

TABLE GÉNÉRALE

Texte

Programme et horaire..... I
Liste des membres et adhérents du Congrès..... XIX

PREMIÈRE PARTIE

Comptes Rendus, Discours et Lectures

15 juin 1895. Séance d'ouverture..... XXVII
16 juin 1895. Messe pour les membres défunts de la Société XLI
Excursion à Solignac et à Châlucet..... .. XLII
Seconde séance générale..... L
17 juin 1895. Limoges, première visite : Hôtel-de-Ville, Musée, Exposition du Livre limousin, Hospice, église Sainte-Marie et quartier du Pont-Saint-Martial..... LVI
Limoges, deuxième visite : La Cathédrale, l'Abbessaille et le pont Saint-Etienne, Saint-Pierre, Saint-Aurélien, Saint-Michel. LXII
Banquet..... LXVIII
18 juin 1895. Visite d'un atelier d'émailleur..... LXXXVI
Visite d'une fabrique de porcelaine..... XC
Excursion à Saint-Junien..... XCIII

Pages.

Rapport sur les travaux de la Société archéologique et historique du Limousin, 1845-1895, par M. Camille Jouhanneaud..... CIII
La Sculpture à Limoges au XVIe siècle, par M. Camille Leymarie..... CXXV
De l'influence du granit sur l'architecture limousine, par M. le baron de Verneilh..... CXXXIX
Le Consulat du Château de Limoges au moyen âge, par M. Louis Guibert..... CLI
Léonard Limosin et son œuvre, par M. Louis Bourdery... CLXIII
De la civilisation en Limousin pendant le moyen âge féodal, par M. Alfred Leroux..... CLXXV
Quatrième centenaire du Livre, 1495-1895. L'Exposition du Livre limousin. Catalogue, par M. Paul Ducourtieux. CLXXXVI

DEUXIÈME PARTIE

Les sources de l'histoire du Limousin, par M. Alfred Leroux (avec table spéciale)..... 1 à 260

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 29 janvier 1895..... 261
— du 1er mars 1895..... 267
— du 26 mars 1895..... 271
— du 30 avril 1895..... 275
— du 28 mai 1895..... 280
— du 25 juin 1895..... 285
— du 30 juillet 1895..... 289
— du 27 août 1895..... 292
— du 29 octobre 1895..... 296
— du 26 novembre 1895..... 300
— du 30 décembre 1895..... 303
Liste des Membres de la Société au moment de la publication du Bulletin..... 308
Liste des Sociétés correspondantes..... 319

Planches.

Pages.

Les excursionnistes sur le perron de Notre-Dame-du-Pont, à Saint-Junien (phototypie)..... I
Frontispice, dessin de M. Jules Tixier..... I
Lettre du Graduel de Saint-Junien, XIVe siècle..... I
Cathédrale de Limoges : Fragment du Jubé, dessin de M. Jules Tixier..... II
Cathédrale de Limoges : Portail Saint-Jean, dessin de M. Jules Tixier..... III
Lettre du Graduel de Saint-Junien, XIVe siècle..... III
Intérieur de l'église de Solignac..... IV
Tour Jeannette et Château haut de Châlucet, dessin de M. le baron de Verneilh..... V
Orfèvrerie limousine, dessin de M. Jules Tixier..... VII
Hôtel de ville de Limoges..... IX
Fontaine monumentale de la place de l'Hôtel-de-Ville.... XI
Cathédrale : Tombeau de Bernard Brun, dessin de M. Jules Tixier..... XII
Cathédrale : Fragment du Jubé, dessin de M. Jules Tixier. XIII
Croix de Saint-Aurélien, dessin de M. Jules Tixier..... XIV
Eglise de Saint-Michel-des-Lions..... XV
Saint-Junien : la rue Paillouse, dessin de M. Jules Tixier. XVI
— l'église Collégiale, — . XVII
— plaque tombale en bronze du chanoine Formier, dessin de M. Jules Tixier..... XVIII
Cathédrale de Limoges : Vantaux du portail Saint-Jean (phototypie)..... LXV
Banquet du 17 juin, encadrement du menu, dessin de M. Jules Tixier..... LXXIII
Tombeau de Saint-Junien (phototypie)..... XCVII
Festin allégorique des Dieux, plat ovale de Léonard I Limosin, 1555 (phototypie)..... CLXIX
Breviarium ad usum ecclesie Lemovicensis, 1495, Jean Berton. Fac-simile du colophon et de la marque de l'imprimeur..... CXCVII

Pages.

Manuale curatorum secundum usum insignis ecclesie Engolismensis, 1509, Richard de La Nouaille. Dernière page avec le colophon. CCII

Bréviaire de l'abbaye de Saint-Martial, 1520, Claude Garnier et Martin Berton. Dernière page avec le colophon et la marque des imprimeurs..... CCIX

Opus moralitatum preclarissimum Fratris Jacobi de Lusanna 1528, Claude Garnier. Dernière page avec le colophon et la marque de l'imprimeur..... CCXI

Graduale secundum usum cathedralis ecclesie, 1575, Hugues Barbou. Gravure du titre..... CCXVI

Limoges, imp. Ve H. Ducourtieux, 7, rue des Arènes.

COLLECTIONS DU BULLETIN

Nous croyons être agréable à nos confrères en leur rappelant que la Société possède encore quelques collections de son *Bulletin*, et que ces collections peuvent être acquises aux prix ci-après fixés par le Bureau :

1° Collection complète (1846 à 1886 inclus), t. I à XXXV, — manquent six livraisons : celles 2 et 3 du t. I, — livraison 4 du t. II, — livraisons 2, 3 et 4 du t. III, prix. . . . . 180 fr.

2° Collection complète (1846 à 1886 inclus), t. I à XXXV, — manquent treize livraisons : celles 2 et 3 du t. I, — les livraisons 3 et 4 du t. II, — les livraisons 1, 2, 3 et 4 du t. III, — la livraison 2 du t. IV, — les livraisons 1 et 2 du t. XXIII, prix. . . . . 160 fr.

3° Une collection incomplète comprenant les livraisons 1 et 4 du t. I, les livraisons 1 et 2 du t. II, les livraisons 1 et 4 du t. IV, les livraisons 3 et 4 du t. V, les livraisons 2 et 4 du t. XII, les tomes 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, prix. . . . . 75 fr.

La Société possède en outre quelques exemplaires des t. 24, 26, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 37 et 38, à 7 fr. le volume ou à 4 fr. la livraison semestrielle.

Les envois seront faits contre remboursement.

Adresser les demandes à Mme Ve Ducourtieux, imprimeur-libraire de la Société, 7, rue des Arènes, Limoges.

Le tome V des *Registres consulaires de la ville de Limoges* est en vente chez Mme Ve Ducourtieux au prix de 6 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE LIMOUSIN

Ve H. DUCOURTIEUX

7, RUE DES ARENES, LIMOGES

Almanach Limousin [illegible] 1819. [illegible] 1 fr. 50

Almanach Limousin [illegible] pour la [illegible] 1821, [illegible] par [illegible] 1 vol. in 16 de 72 p. [illegible] 50 c.

Almanach Limousin [illegible] pour la [illegible] 1821, [illegible] par [illegible] 1 vol. in 16 de 72 p. [illegible] 50 c.

Limoges et le Limousin, [illegible] par [illegible] 1 vol. [illegible] 1 fr.

Promenade [illegible] sur le Mariale et le [illegible] par Alfred [illegible] 1 vol. [illegible] 1 fr.

Mémoires [illegible] et Mémoires [illegible] Limousin, par Alfred [illegible] et [illegible] 1 fr. 50

Lettres [illegible] de Montbron, [illegible] 1 vol. [illegible] 1 fr.

Archives [illegible] de Limoges, [illegible] 1 fr.

Archives [illegible] de Limoges, [illegible] 10 fr.

Chronologie et [illegible] de la Marche et [illegible] par [illegible] 1 fr.

Chronique de Jean Martial, [illegible] 1 fr.

Chronique de Mons, [illegible] par [illegible] 1 fr.

Chronique sur la Marche, le Limousin et le Poitou, par [illegible] 1 fr.

Les Ecus [illegible] de la Vicomté [illegible] par A. [illegible] 10 fr.

Etude sur les monnaies et [illegible] de Limoges [illegible] par [illegible] 0 fr.

La Vicomté de Limoges, [illegible] par [illegible] 1 fr.

Recherches [illegible] de Limoges, par [illegible] 1 fr.

Archives de Limoges [illegible] par [illegible] 10 fr.

Almanach et Histoire de Limoges [illegible] par [illegible] 1 fr. 50

Jean Tayen et la [illegible] de Limoges, par [illegible] 1 fr.

La Ligue à Limoges, 1589, par [illegible] 1 fr.

Lettre de Pelisse, [illegible] de Feuille [illegible] par [illegible] 1 fr.

Nouveau [illegible] de [illegible] et Marche, par [illegible] 1 fr.

Le Livre de raison d'Antoine Bruneau (1589) par [illegible] 1 vol. [illegible] 1 fr.

Un Mariage à Limoges (1597), par [illegible] 1 fr.

Les premiers [illegible] de Limoges, par [illegible] 1 fr. 50

Le Bénédictin [illegible] en Limousin, par [illegible] 1 fr.

Essai [illegible] des deux villes de Limoges [illegible] par [illegible] 1 fr. 50

Mémoire [illegible] par [illegible] de Hollande, [illegible] 2 fr.

Dictionnaire des [illegible] du Limousin [illegible] par [illegible] 1 fr.

Les Ecrivains du Limousin, par [illegible] 1 fr.

Annales des [illegible] de Limoges, par [illegible] 2 fr.

Biographie Limousine, par [illegible] 1 fr. 50

Nouvelle Biographie Limousine, par [illegible] 1 fr. 50

Mémoires [illegible] d'Aixe, [illegible] 1 fr.

Mémoires du [illegible] d'Orléans-[illegible] par [illegible] 1 fr.

Images [illegible] par [illegible] 1 fr.

Limoges et ses environs, [illegible] par [illegible] 1 fr.

Les environs de Limoges [illegible] par [illegible] 1 fr.

Il. [illegible] sur le [illegible] de la ville de Limoges [illegible] par [illegible] 1 fr.

Le grand Incendie de Limoges en 1864, [illegible] par [illegible] 50 c.

La Bourgeoisie de Saint-Léonard-de-Noblat [illegible] par [illegible] 1 fr.

Bibliographie [illegible] par M. [illegible] 1 fr. 50

Lettres [illegible] 2 fr.

La Bible, [illegible] par [illegible] 2 fr.

La Bibliothèque, [illegible] par [illegible] 1 fr.

Mémoires [illegible] par [illegible] 1 fr.

Saint-Junien [illegible] par [illegible] 1 fr.

Indianel, par [illegible] 1 fr.

Tours du Pierrey [illegible] 1 fr.

Antoine Libertaire [illegible] par [illegible] 1 fr.

L'Orfèvrerie et les [illegible] par [illegible] 1 fr.

Les Bagnes [illegible] par [illegible] 1 fr.

Les ventes [illegible] de Limoges, par [illegible] 1 fr.

Notes sur les [illegible] par [illegible] 1 fr.

Les Tours [illegible] par [illegible] 1 fr.

Dictionnaire [illegible] de la [illegible] par [illegible] 1 fr.

Guillaume d'Aquitaine [illegible] par [illegible] 1 fr.

Notes [illegible] de la Haute Vienne, par [illegible] 1 fr.

Notes et [illegible] par [illegible] 1 fr.

Histoire [illegible] par [illegible] 1 fr.

Mémoires [illegible] par [illegible] 1 fr.

Le vieux [illegible] par [illegible] 1 fr.

Rives de [illegible] par [illegible] 1 fr.

Mémoires [illegible] par [illegible] 1 fr.

Pressac, [illegible] par [illegible] 1 fr.

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library
15706

LOAN PERIOD 1	2	3
HOME USE		
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS

1-month loans may be renewed by calling 642-3405
1-year loans may be recharged by bringing the books to the Circulation Desk
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

MAR 18 1985
5/19
8/19
SEP 3 1985
NRLF LIBRARY USE FEB 22 '90

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

FORM NO. DD6, 60m, 1/83

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY

B000787010